UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

60

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

DIRECTEUR : **HENRI BERR**

TOME QUATRIÈME

JANVIER A JUIN 1902

59496
5/6/03

PARIS

LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF

12, RUE SAINTE-ANNE, 12

—

1902

D
1
R4
t. 4

PLATON & LA STYLOMÉTRIE

I.

Dans cette antiquité grecque qu'illustra une si longue et si opulente floraison de doctrines et de systèmes, Platon nous apparaît comme le maître privilégié. Il a cette fortune que son œuvre totale a survécu. Quand nous disons : son œuvre totale, tout au plus une restriction serait-elle nécessaire relativement à un groupe d'écrits qui dataient de la dernière période de cette longue existence et qui, si nous les possédions, nous laisseraient de leur auteur une image moins impersonnelle que ne font ces drames philosophiques de la scène desquels il est toujours absent. Nous voulons parler des *Divisions* et surtout de ces conférences sur *le Bien* en soi, qu'Aristote, nouvellement son élève, entendit, recueillit en notes et qu'il reprit et commenta dans un livre, lui-même perdu, sur *le Bien* ou *la Philosophie*. Sous cette réserve (et encore ne s'agissait-il là que de leçons orales, rédigées ensuite par des disciples) nous ne sachons pas qu'un seul livre authentique de Platon fasse défaut dans la collection qui nous a été conservée sous son nom. Cette collection avait de bonne heure été soumise à des distributions méthodiques, dont la plus célèbre et la plus autorisée fut celle de Thrasyle, savant rhéteur contemporain de Tibère, qui, proscrivant des catalogues reçus quelque six ou sept ouvrages, suspects dès la première heure, répartit en neuf tétralogies les trente-six écrits restants. Et le canon de Thrasyle pourrait bien être, ou peu s'en faut, définitif, puisque Schleiermacher, le père de la critique interne en matière de Platonisme, a gardé trente-quatre écrits et que les efforts tant de fois renouvelés de l'exégèse négative allemande en vue de rejeter comme apocryphes la plupart des

dialogues peuvent être considérés comme ayant abouti à un échec. L'optimisme de Grote, si souvent raillé pour sa belle confiance à défendre l'authenticité intégrale de l'œuvre cataloguée par Thrasyle, n'a fait qu'anticiper, en fin de compte, le verdict rendu par la critique la plus prudente et la plus pondérée.

Mais si les controverses sur les problèmes d'authenticité se sont généralement apaisées, le dernier mot semblant appartenir aux thèses conservatrices, il est un autre ordre de divergences qui n'a rien perdu de sa gravité : ce sont celles que devait amener la délicate et complexe question de la chronologie des œuvres que Platon a laissées. Une telle discussion est toujours importante, quand il s'agit d'un philosophe. Elle l'est plus particulièrement, quand ce philosophe est Platon, c'est-à-dire un maître dont la doctrine fut, par excellence, une chose vivante et, par cela même, évolutive, dont le devenir se déroula durant un long cycle d'années, dont il est, en conséquence, nécessaire d'avoir suivi et mesuré la marche sinueuse pour être sûr de ne pas en renverser l'ordre vrai et de ne point prendre une phase momentanée pour le terme définitif. Ajoutons qu'il y a là plus encore qu'une curiosité critique à satisfaire, si l'on songe que l'enseignement reçu par la postérité à l'école de cet initiateur incomparable est celui qui a exercé l'influence la plus puissante comme la plus prolongée sur les dogmatismes occidentaux, sans faire d'exception même pour le grand nom d'Aristote. Cela posé, de quelle conséquence ne serait pas quelque contre-sens fondamental dû à une vue inexacte ou gratuite sur la courbe décrite, si nous pouvons dire, par l'activité spéculative de cet éveilleur de pensées ! Une erreur sur l'orientation du Platonisme entraînerait peut-être à altérer, dans son principe, l'intelligence même du mouvement général de la pensée philosophique européenne.

Or, que les théories à demi suggérées, à demi voilées par l'auteur des Dialogues ne constituent pas un tout homogène et fixe ; que, bien au contraire, elles correspondent à des formes successives d'une réflexion qui connut le changement et déplaça à plus d'une reprise, son centre ; que la suite des écrits où nous les puisons ait été coupée par des intervalles de temps inégaux, dont quelques-uns furent, à coup sûr, considérables ; que, pour tout dire, le même esprit qui les anima ait soufflé dans des directions assez diverses : cela ne ferait aucun doute pour tout lecteur un peu attentif sans

même qu'il fût besoin de recourir à tant d'informations extérieures, sur ce point concordantes. Des différences ressortent entre ces divers entretiens, tellement apparentes qu'elles frapperont l'esprit le moins exercé. A ne les considérer même que du dehors, les dialogues se répartiraient entre des groupes distincts dont toute la difficulté serait d'établir la classification comme de dresser la hiérarchie. Difficulté qui ira grandissant, lorsque des caractères purement externes nous passerons à la substance même des doctrines et aux différenciations qu'elles admettent. A première vue, en effet, il est simple de distinguer entre un groupe de dialogues où Socrate non seulement mène la discussion, mais imprime aux thèses développées la marque historique de son génie, logiquement subtil, spéculativement timide, et le groupe des entretiens où il est visible que Platon lui-même s'ouvre à nous et nous confie ses découvertes métaphysiques, en sorte que Socrate ne soit plus pour lui qu'un prête-nom ou, mieux encore, s'efface devant « l'Étranger Eléate » ou « l'Étranger Athénien ». Par contre, nos incertitudes commencent et notre embarras se fait grand, lorsqu'il s'agit de discerner le rapport qui unit l'une à l'autre la classe des dialogues où s'épanouit la philosophie des Idées transcendantes, célébrées dans le plus poétique langage comme possédant seules la réalité digne de ce nom et la classe de ceux où cette haute poésie fait défaut, où, d'autre part, il ne subsiste rien de la claire ingénuité qui signalait la phase Socratique, mais où se fait sentir le goût de distribuer, d'analyser les concepts, de mener à bien la science, comprise comme la mise en système des notions de l'esprit humain : classe dialectique, ainsi qu'on l'a appelée. Cette dernière catégorie est-elle chronologiquement intermédiaire entre le groupe Socratique et le groupe poétique? Ou bien serait-elle postérieure à l'un et à l'autre? Jusqu'où s'étend-elle? Quels ouvrages comprend-elle exactement? Est-elle caractérisée par la répudiation implicite de la croyance antérieure aux Idées hypostasiées? La transcendance des Idées y est-elle, au contraire, sous-entendue et les écrits dialectiques nous font-ils seulement assister, en quelque sorte, à la projection de ces Essences dans le domaine de notre logique et, de proche en proche, dans notre univers concret?

Une complication dernière vient obscurcir ce problème de l'ordre où se doivent ranger les œuvres de Platon. Chacun sait que le glo-

rieux disciple de Socrate avait fondé une École qui devait, sous le nom d'Académie, prolonger ses destinées très avant dans l'ère chrétienne. A cette École il présida en personne pendant de nombreuses années. Or, il est remarquable que le Platonisme dont procédèrent les premières générations académiques se présente sous une forme que ne laisserait jamais soupçonner la lecture des dialogues, forme mathématique, toute pénétrée de Pythagorisme et dont la réalité ne saurait être révoquée en doute, car elle est, avec insistance, notée et combattue par Aristote, qui distingue en des termes d'une concision suffisamment claire entre les Idées proprement dites, professées par le maître en sa maturité et les Idées-nombres, adoptées par lui en la dernière partie de sa vie. Le fait de ce tardif enseignement devra, de toute évidence, se concilier avec toute hypothèse à laquelle on se rangera relativement à l'ordre probable des dialogues et c'est un facteur de plus à introduire dans notre calcul.

II.

Cet ordre, enfin, quel sera-t-il ? — On a, pour le déterminer, usé et abusé de la méthode interne, qui consiste à supposer quelle marche la pensée du philosophe *a dû* suivre et à choisir le mode de distribution par lequel cette marche est rendue la plus apparente. Nous ne nous attarderons pas à énumérer les multiples et souvent brillantes tentatives accomplies selon ce procédé *a priori*stique : les uns ont supposé qu'un plan préconçu dès la première heure se fût graduellement dévoilé au cours de cette longue vie ; les autres ont bien admis un développement de ce genre, mais tout spontané, tout organique et qui traduirait à nos yeux le progrès même de l'activité intellectuelle de Platon. Cette hypothèse et toutes autres, ou analogues ou différentes, ont le commun défaut de prendre leur point de départ dans un principe forcément arbitraire et par là même incapable de forcer les convictions. Elle entraîne inévitablement une violence faite aux textes que nous possédons et expose à des paralogismes du genre de ceux que le recours à la finalité rendit si fréquents dans le domaine des recherches naturelles. D'où la pensée est enfin venue à des esprits désireux de plus de rigueur qu'il fallait faire, si possible, appel à

des méthodes objectives que ne parvînt à vicier nulle préconception personnelle du critique. Ces méthodes ne feraient usage que de points de repère indépendants de toutes les interprétations; elles n'emploieraient que des indications extérieures, tout au moins susceptibles d'être pesées, évaluées, soumises à des mesures communes, par conséquent capables d'engendrer mieux que des présomptions morales, nous voulons dire des démonstrations et des certitudes. Que si, à leur lumière, une interprétation nouvelle pouvait s'accréditer de la philosophie latente dans les Dialogues, ce serait tout bénéfice ; mais cette conception originale résulterait de l'investigation critique, au lieu de l'avoir commandée.

Ce renouvellement de l'exégèse des Dialogues, un Platonisant d'une remarquable érudition, d'une hardiesse de pensée et d'une vigueur dialectique dignes de tout éloge, l'a récemment accompli avec un enthousiasme communicatif dont l'influence agit sur ceux-là mêmes qui, comme nous, opposeront de graves réserves à ses diverses conclusions. L'auteur, formé dès longtemps aux sciences naturelles et aux mathématiques, avait été attiré par les travaux de Teichmuller vers l'étude de Platon ; cette étude, il voulut l'aborder dans un esprit et par des voies nettement scientifiques. Et c'est ainsi qu'après des années d'investigation, M. Lutoslawski fut conduit à des thèses, que l'on trouvera seulement indiquées dans une communication adressée en 1896 à notre Académie des Sciences morales et qui ont été l'objet d'un ouvrage étendu, dont la traduction anglaise a paru, en 1897, sous ce titre : *Origine et développement de la Logique de Platon*. Ces thèses, notons-le bien, ne sont pas limitées par leur auteur au cas d'ailleurs capital des dialogues platoniciens. Elles sont ou peuvent devenir d'une application générale. La jeune méthode qu'elles inaugurent est susceptible, nous assure-t-on, d'être employée avec un succès égal pour tout auteur dont les œuvres nous offrent une semblable incertitude de chronologie. Méthode convaincante, décisive, qui égalera en évidence les procédés des paléographes en vue de dater des manuscrits. Mieux encore, c'est vraiment ici « une science » dont les futurs progrès défient l'imagination. Désignons-la d'un mot : *la stylométrie*.

L'idée génératrice de cette « science » est simple et familière. Elle se résume en cette vérité d'expérience commune que le style d'un écrivain constitue une forme extérieure à laquelle on ne saurait se

méprendre et qui trahira l'origine de ses divers écrits, quelques variations que puissent offrir les pensées qu'elle enveloppe. Ce style a sa physionomie propre, ses particularités, qu'un regard aiguisé relèvera bien vite et qui permettront de résoudre les problèmes d'attribution et de chronologie. L'écriture elle-même, dont le rôle est pourtant si considérable, comme on sait, en matière civile et judiciaire, le cédera de beaucoup au style en valeur révélatrice. Le tout sera de ne retenir, pour déterminer l'identité d'un style donné, que les marques essentielles. Dans le cas de Platon, notamment, les facteurs principaux de cette opération critique seront les suivants : — mots dont il fut l'inventeur ou qu'il a été seul à employer ; — occasions où il fut le plus enclin à faire usage de ces formations nouvelles ; — termes empruntés aux poètes ; — expressions demandées à un dialecte étranger. Pour ces déterminations et toutes autres analogues, ce qu'il faudrait posséder, ce serait un index complet du vocabulaire de Platon, index dont M. Lutoslawski appelle de tous ses vœux la composition ; à défaut d'un tel secours, il recommande l'emploi du *Lexicon* d'Ast. — Voilà pour le vocabulaire ; mais d'autres éléments doivent être pris en considération, qui ont pour le moins autant d'intérêt, bien que l'évaluation en soit particulièrement délicate. Ce seront d'abord l'arrangement des mots, la situation relative des différents termes de la proposition. Ce seront également des particularités linguistiques, de plus en plus exposées, il est vrai, aux diversités d'appréciations : longueur et interdépendance des phrases ; — rythme intentionnel ; — retour ou exclusion de certains effets phonétiques, ainsi le soin d'éviter l'hiatus ; — usage des citations et des proverbes ; — figures de rhétorique, etc. Le rêve de M. Lutoslawski serait que des groupes de laborieux s'appliquassent à multiplier les recherches, chacun dirigeant de préférence son attention sur tel ou tel ordre de caractères originaux ; à peu près de même François Bacon avait appelé de ses souhaits une vaste collaboration de l'humanité studieuse en vue de précipiter les progrès de la « philosophie naturelle ». — Mais écoutons M. Lutoslawski : « Chaque année, dans » tous les pays, des centaines d'étudiants consacrent leur temps à » la philologie classique. Il suffirait qu'une douzaine d'entre eux se » missent à l'étude du style de Platon pour qu'en l'espace de dix » ans notre connaissance de la chronologie platonicienne avançât » plus qu'elle n'a fait depuis vingt siècles. »

Jusqu'ici, disons-le, il n'y a rien de particulièrement original dans le dessein du savant critique. La voie lui avait été tracée par un homme auquel il ne se lasse pas de rendre hommage : M. Lewis Campbell, professeur de grec à l'Université de Saint-Andrews. En des éditions déjà anciennes, d'abord du *Théétète*, puis et surtout du *Sophiste* et du *Politique*, M. Campbell avait, avec une grande sagacité, posé les plus importantes règles de la méthode stylométrique et l'application qu'il en avait faite aux trois dialogues édités par lui et notamment au *Politique* avait été des plus saisissantes. Avec une force incontestable, il avait pu établir cette conclusion (tenue à bon droit par M. Lutoslawski pour définitive) que la tétralogie : le *Théétète*, le *Sophiste*, le *Politique* et le *Philosophe*, ce dernier projeté seulement, mais non écrit, appartenaient à une période relativement tardive de l'évolution doctrinale de Platon, période plutôt logique qu'ontologique et dans laquelle l'intérêt des considérations sur la transcendance s'effaçait devant celui de l'analyse et de la classification scientifiques. Mais le dogmatisme de cette conclusion demeurait très modéré. L'auteur n'avait aucunement prétendu en faire sortir une réforme radicale dans notre interprétation entière du platonisme. Enfin, à quelque rigueur que son argumentation pût atteindre, il n'allait pas jusqu'à revendiquer pour elle le privilège de la certitude mathématique. Or, c'est en cela que l'originalité des thèses de M. Lutoslawski éclate. Oui, c'est une méthode *démonstrative* qu'il entend inaugurer et dont nous avons dit plus haut les applications indéfinies. Et cette méthode, pour son coup d'essai, va transformer de fond en comble l'idée que l'on s'est faite du processus suivi par la pensée du grand spéculatif grec. D'abord elle nous invite à dépouiller Aristote du titre immérité que lui conféra l'ignorante admiration des siècles : ce titre de fondateur de la Logique, c'est à Platon que désormais il doit être reporté. En second lieu, elle nous révèle que la pensée de Platon a non seulement, avec les années, rejeté le vêtement poétique dont elle se para dans des œuvres resplendissantes telles que le *Phèdre* et la *République*, mais qu'après s'être laissé séduire à la conception tout à la fois sublime et puérile d'idées pures existant par elles-mêmes par delà tous objets particuliers, peuplant, si l'on peut dire, le ciel intellectuel, il en vint de plus en plus à reconnaître qu'elles avaient dans l'universalité des esprits l'unique fondement de leur réalité, de sorte qu'il aurait abouti,

dans sa doctrine dernière, à une sorte de conceptualisme objectif qui devait renaître dans le criticisme moderne. « Au dernier degré » de sa pensée, il anticipa ce nouveau courant de philosophie qui » conduisit Descartes deux mille ans plus tard à chercher l'origine » de toute science dans la conscience individuelle et Kant à cher- » cher dans les catégories les formes *a priori* de toutes les appa- » rences. » Ce n'est donc pas assez dire que d'annoncer de profonds changements, un renouvellement de perspective dans notre interprétation du platonisme. Si M. Lutoslawski a vu juste, il y aura accompli bien plus qu'une réforme : une révolution.

III.

De la méthode qu'a exposée M. Lutoslawski et qu'il a patiemment éprouvée sur l'œuvre entière de Platon, nous ne pouvons présenter ici qu'une esquisse, forcément bien rapide ; trop de pages nous seraient nécessaires et trop de tables synoptiques et trop de schémas, si nous en voulions donner un résumé suffisant. Disons seulement que le savant critique s'est imposé une tâche très définie. Il ne nous apporte pas, pour ses calculs, ses propres statistiques. Il collige et utilise, pour ses listes comparatives, les observations recueillies par un certain nombre de platonisants (exactement trente-sept). Les chercheurs se sont généralement ignorés les uns les autres ; ils ont dressé, en parfaite indépendance, leurs statistiques, dont les résultats ont été, pour la plupart, consignés dans des dissertations d'universités, qui passèrent à ce point inaperçues qu'un érudit aussi consciencieux qu'Édouard Zeller en a ignoré le plus grand nombre. A ces divers auteurs, M. Lutoslawski demandera les matériaux qui le mettront en possession de construire des tables portant sur 500 caractères stylistiques et coordonnant des milliers et des milliers de cas. De la sorte tombera l'objection préjudicielle opposée un peu précipitamment par Zeller, quand il adressait aux classifications stylistiques en matière de chronologie ce reproche que « le nombre des caractéristiques examinées fût trop « faible » et quand il déclarait que des inductions sur l'ordre chronologique des écrits de Platon réclameraient, pour être légitimes, des centaines de traits distinctifs (*Philosophie der Griechen,*

II, I, p. 512). La condition qu'il posait étant aujourd'hui remplie, ne devrait-il pas faire enfin à la nouvelle méthode meilleur accueil ?

Mais dénombrer les particularités stylistiques ne suffit pas ; il faut les peser, nous voulons dire préciser le degré de leur importance. Il importe également, pour autoriser des conclusions fermes, que des quantités exactement semblables de texte soient mises en comparaison. Il est nécessaire enfin de mettre à contribution non seulement les particularités importantes, lesquelles sont en petite quantité, mais aussi les coïncidences accidentelles, lesquelles se rencontrent par milliers et se peuvent d'autant mieux prêter à un calcul de probabilités, puisqu'un tel calcul exige des statistiques portant sur de grands nombres. Parce que ces conditions et d'autres encore ont été méconnues par la plupart des statisticiens en stylistique, à l'exception du seul Lewis Campbell, la méthode a encouru le discrédit dont M. Lutoslawski a résolu de la relever.

De là son innovation maîtresse : elle consistera à mesurer, comme il dit « les affinités stylistiques ». Pour cela, il distinguera quatre degrés d'importance dans les particularités : — *a*. Une première classe comprendra celles qui sont *accidentelles*, telles que les termes ou idiotismes n'apparaissant qu'une fois au cours d'un dialogue ; — *b*. La seconde classe sera composée de celles qui sont répétées dans un petit dialogue ou qui, dans un dialogue ordinaire, se rencontrent de deux à trois fois ou encore de trois à quatre dans un grand dialogue ; — *c*. Un plus grand degré de fréquence donnera lieu à la classe des particularités *importantes;* — *d*. Enfin la quatrième classe, due à une occurrence beaucoup plus fréquente encore, sera celle des particularités *très importantes* : un certain nombre de cas spéciaux rentreront aussi dans cette dernière. Toute particularité de la première classe constituera l'unité ; toute particularité de la seconde en vaudra deux de la première et constituera par conséquent deux unités et ainsi de suite jusqu'à la quatrième classe dont chaque particularité équivaudra à quatre unités de la première. — Ces conventions une fois admises, notre critique formule l'hypothèse supérieure sur laquelle repose toute la méthode : c'est la loi de l'*affinité stylistique*, que l'on peut énoncer ainsi : « De deux ouvrages du même auteur et de même » volume, celui-là est, dans le temps, le plus proche d'un troisième, » qui partage avec lui le plus grand nombre de particularités sty-

» listiques, pourvu que leur inégalité d'importance entre en ligne » de compte. » — Il n'y a plus, dès lors, qu'à dresser nos tables de comparaison.

Dans cette comparaison elle-même, quel étalon choisir? Une heureuse chance nous a évité, à cet égard, tout embarras. Il se trouve, en effet, que le dialogue le plus riche en particularités nous est, par des informations externes, indubitables, désigné comme le dernier en date : ce sont les *Lois,* ouvrage sans doute posthume et dont Philippe d'Oponte aurait été l'éditeur. Nous pourrons ainsi faire place dans notre table à une colonne que M. Lutoslawski a raison de déclarer essentielle : la colonne des *affinités relatives.* Cette colonne est obtenue de la façon suivante : le total des particularités contenues dans les *Lois* est de 718. Ce total lui-même sera pris par nous comme unité de mesure = 1,00. On n'aura plus qu'à diviser le total des particularités de chaque dialogue par le total des *Lois* et la fraction ainsi formée donnera pour le dialogue donné la proportion de sa richesse en particularités à la quantité qu'en possèdent les *Lois,* cette œuvre la plus opulente de toutes. Par exemple, si l'on pose que l'*Apologie* en possède 16, au lieu que les *Lois* en comptent, avons-nous dit, 718, l'affinité relative de l'Apologie sera 16 : 718 = 0,02. Ou, si l'on préfère, 16 est à 718 comme 0,02 est à 1. Nous connaissons maintenant le mécanisme de l'opération.

Ne pouvant reproduire ici les multiples tableaux que cette méthode a permis d'établir, nous nous bornerons à énumérer les conclusions générales qu'un examen un peu attentif en dégage : 1° Les derniers ouvrages de Platon sont, dans l'ordre chronologique : le *Sophiste*, le *Politique,* le *Philèbe,* le *Timée,* le *Critias* et les *Lois.* Ce groupe est caractérisé par une affinité relative de plus de 0,5, pour des étendues de texte dépassant 40 pages; 2° Un groupe moyen comprend : *République* (Livres II à X), le *Phèdre,* le *Théétète,* le *Parménide.* Son affinité relative est inférieure à 0,5 ou même à 0,4, pour des étendues de 30 à 60 pages; 3° Un groupe a précédé, qui renferme le *Cratyle,* le *Banquet* et le *Phédon.* L'affinité relative, pour des étendues égales à celles du groupe moyen, en est 0,21. 4° Entre les dialogues proprement Socratiques (c'est-à-dire ceux-là où la personnalité philosophique de Platon s'efface devant celle de son maître, le Gorgias paraît, selon toute probabilité, clore la série). — Cinquième et dernière conclu-

sion, dans laquelle notre critique résume les plus précieux bénéfices de ses recherches : les critères stylistiques, convenablement employés, apportent la *certitude* en matière de chronologie Platonicienne.

La revue de ces résultats, l'évidence mathématique qui, selon lui, les éclaire, inspirent à notre inventeur un enthousiasme que ne trouble même pas la crainte de voir quelque jour des recherches accomplies sur une échelle plus longue démentir les chiffres obtenus par ses démonstrations. Une telle éventualité ne saurait se produire. Qu'au lieu de 500 particularités, par exemple, notre liste en contînt 5.000, les relations que le calcul nous a données n'en seraient pas sérieusement troublées. Grâce à l'affinité relative, nous possédons un instrument quasi infaillible qui nous procure, dans les questions chronologiques, des déterminations aussi invariables que les constantes physiques mesurées par les sciences naturelles. « Si une série d'expériences nous a fait dé-
» couvrir que la densité du fer était de 7,8, on comprendra sans
» peine que des expériences nouvelles d'une plus grande exacti-
» tude ne sauraient altérer que légèrement cette constante relation
» par l'addition de nouvelles décimales, en sorte que la relation
» soit, plus exactement, 7,84, mais sans devenir jamais 7,5 ou 8,0. »
— Optimisme, il est vrai, qui a bien sa contre-partie : car ce n'est plus dès lors que par une sorte de luxe, pour obéir à un dernier scrupule, que l'on encouragerait de nouveaux travailleurs à multiplier leurs statistiques et à prolonger une collaboration qu'un peu plus haut l'apôtre de la stylométrie appelait de ses vœux les plus ardents.

IV.

M. Lutoslawski a pu avoir des précurseurs et il n'a eu garde de taire leurs noms : ce n'en est pas moins, comme on voit, une véritable découverte qu'il a entrepris de faire connaître et accepter. Découverte dont on ne saurait exagérer la portée, puisque non seulement elle renverserait les idées reçues au sujet de la signification profonde du système philosophique qui a, nous le répétons, le plus puissamment agi sur l'élite des intelligences depuis vingt-deux siècles, mais surtout qu'elle procurerait à la critique la plus défiante

des critères absolument sûrs, permettant de trancher les plus complexes difficultés d'exégèse, soulevées par des incertitudes de chronologie. A la pensée que de si belles promesses soient tenues, on comprend qu'une exaltation généreuse, une ardeur militante, animent, en un genre d'exposition caractérisé d'ordinaire par plus de froideur de ton, l'homme qui a foi en elles et qui se porte garant de leur solidité. Il y a là une fascination à laquelle nous devons résister nous-même si nous voulons émettre, en toute sérénité, un jugement impartial sur toute cette doctrine exégétique. Mais si résolue cette résistance soit-elle, elle ne saurait aller jusqu'à nous interdire de rendre, avant tout, à la science si variée, si étendue, si contrôlée, en même temps qu'à l'ingéniosité, à l'indépendance de vues, à la hardiesse interprétatives dont ce distingué Platonisant a fait preuve, l'hommage qui leur est dû. De telles audaces intellectuelles sont toujours méritoires, car elles exposent celui qui s'y livre à l'indifférence du troupeau humain et au dédain des doctes de qui elles dérangent par trop les classements d'idées. Injustice inévitable, que l'on regrettera toutefois de voir commise par ce maître admirable, Edouard Zeller, qui aurait pu vraiment faire aux héories si originales de son émule un accueil moins cavalier.

Pour nous, dans ces théories, nous distinguerons deux parts, que n'unit l'une à l'autre qu'une imparfaite connexion : le programme de méthode générale, appliqué sous nos yeux au cas de l'œuvre Platonicienne ; — une interprétation inédite de cette œuvre et du développement qu'elle présenta. La première thèse est de pure critique ; la seconde thèse relève par-dessus tout de la philosophie elle-même.

L'intention directrice de la méthode nouvelle a de quoi tout ensemble inquiéter et séduire : elle ne vise à rien moins qu'à soumettre à des évaluations numériques des données historiques, grammaticales, etc., de manière à rendre possible un métrage de certitude, dans la discussion des problèmes de chronologie littéraire. — Un tel dessein serait-il en lui-même illusoire? D'une part, telle considération générale tirée de l'hétérogénéité de nos concepts quantitatifs et de nos notions de qualité serait pour nous le faire craindre. Et nous ne parlons pas de l'avertissement donné naguère, dans une cause retentissante, par l'un des princes de la science pure, lorsqu'il déclarait que l'application du calcul des probabilités aux objets des sciences morales était le scandale des mathématiques.

D'autre part, il y aurait un dogmatisme étroit et intolérant à écarter ainsi par la question préalable des tentatives dont il est impossible de décider par avance le destin. Ne voyons-nous pas que l'application de ce haut calcul à la science des richesses, annoncée et déjà esquissée par le grand esprit de Cournot, est poursuivie sous nos yeux par quelques-uns des maîtres de l'économique? Quelle raison aurions-nous de l'interdire aux chercheurs de la philologie? Evitons, autant que faire se peut, la faute de rendre une décision *a priori* et examinons en lui-même, directement, en dehors de toute préconception, le système critique qui nous est offert.

Une première et importante observation nous arrête. Bien que sa définition de l'affinité relative n'implique pas nécessairement ce postulat, M. Lutoslawski admet comme un axiome psychologique, qui sert de point de départ à son argumentation, qu'à mesure qu'un écrivain avance dans la vie, son style se complique, se charge d'idiotismes, de formes sans précédents, de termes empruntés aux terminologies spéciales. Or d'où tient-il cet axiome? Ou si c'est là une simple loi, quelles observations l'ont autorisé à la formuler? Sans doute, dans le cas des *Lois* il se trouve qu'elle est valable. Mais de ce cas saisissant tirer une règle générale, c'est précisément commettre une pétition de principe. Le cas des *Lois* ne peut-il être unique? Ce cas lui-même ne peut-il s'expliquer par des considérations particulières tirées de la nature d'un tel écrit? — Car, à nous placer au point de vue de la psychologie ordinaire, on ne voit guère de raisons pour qu'avec les années le style d'un écrivain n'aille pas au contraire en s'appauvrissant; pour que le zénith de sa richesse verbale et de sa diversité morphologique n'apparaisse pas à l'âge de sa maturité, sauf à décliner ensuite. En tout cas, le problème ne saurait être résolu par voie de pur raisonnement. La loi que M. Lutolawski tient pour réelle devrait être confrontée avec les faits. Pour cela, le plus simple serait sans doute d'en demander soit la confirmation, soit le démenti, à des exemples bien connus, dont la chronologie, par ailleurs, ne ferait aucun doute. A la proposition d'expérimenter sur Gœthe, notre critique s'est dérobé en alléguant, non sans apparence, l'immensité d'une telle entreprise. Mais il est des auteurs universellement admirés, dont l'œuvre nous présente des proportions plus abordables : tel un Virgile ou un Pascal. L'épreuve mériterait, semble-t-il, d'être tentée.

Sur la manière même dont M. Lutoslawski a pratiqué sa mé-

thode, on pourrait soulever plus d'une objection. Du moins, il en est une dont on aurait mauvaise grâce à abuser contre lui, tant il l'a prévue et d'avance atténuée. Elle se tirerait de ce fait que notre novateur a trop reçu de toutes mains, sans contrôle aucun, les particularités que ses tables utilisent. D'autres se sont montrés plus exigeants que nous ne serions ; ainsi, M. J. Adam qui relève, à titre de spécimen, un certain nombre de soi-disant particularités acceptées dans les tables et qu'il juge trop insignifiantes pour comporter aucune inférence chronologique, quelle qu'elle soit. Cette remarque du critique anglais atteste tout au moins que la révision des listes ne serait pas une tâche superflue.

Une objection bien autrement grave est celle qui insisterait sur l'arbitraire fâcheux qui règne dans les totalisations obtenues par M. Lutoslawski et cela en raison des coefficients qu'il a adoptés. Une telle faute ne lui est pas imputable, mais elle résulte de la nature même de la méthode suivie. Malgré tout son bon vouloir, comment proportionnerait-il rigoureusement ses évaluations, si l'on songe à l'hétérogénéité des termes qu'il s'agit de rapprocher ? Comment trouverait-il, ainsi que remarque M. Adam, une commune mesure permettant de comparer l'importance décisive d'un mot comme celui de μεθέξις, employé dans le *Parménide* et dans le *Sophiste*, avec l'insignifiance d'un terme tel que φιάλη, que l'on ne rencontre que dans le *Banquet*, dans le *Critias* et les *Lois* ?

La difficulté qui précède acquiert une force singulière, si nous faisons entrer en compte, non seulement les éléments philologiques dont la totalisation nous a paru pécher déjà par un tel arbitraire, mais encore des particularités de forme dramatique, ou même de fond doctrinal, parfaitement incommensurables avec les éléments que nous venons de dire et auxquels pourtant ils devraient s'additionner pour composer une somme unique. Quelle notation différentielle, par exemple, donnerons-nous aux traits caractéristiques suivants, par lesquels les dialogues dialectiques offrent avec les poétiques un contraste si accusé : au lieu de la libre allure de ceux-ci, compression scientifique, surveillance de soi, recours aux avertissements, aux récapitulations, demi-pédantisme et solennité magistrale ? Quelle valeur numérique assigner, en ces mêmes œuvres, à la préoccupation d'eurythmie, ce fait si spécial, au sujet duquel chaque lecteur aura son impression toute personnelle ? Ces diverses caractéristiques, Lewis Campbell ne les

avait pas négligées, loin de là; mais il avait eu soin de laisser chacun juge de l'importance qu'elles méritaient. Il n'avait eu garde de jauger, de chiffrer ces valeurs morales. Peut-on composer ensemble, comme des quantités homogènes, des éléments d'ordre spirituel et telles formes en ωδης ou tels emplois d'adverbes? Ces éléments ne sont-ils pas d'une nature à part, irréductibles aux analyses numériques, infiniment supérieurs, du reste, en importance intrinsèque, à tous ces assemblages de caractères philologiques?

Enfin, dépassant encore ce point de vue, nous regretterons que M. Lutoslawski ait, de parti pris, en toutes ses évaluations, laissé de côté un facteur capital : à savoir, la nature des sujets traités dans les dialogues. Qui sait, en effet, si des écarts considérables entre certaines sommes de particularités ne tiennent pas autant à l'ordre des thèmes qu'à l'ordre des dates? Il ne serait pas impossible, et en tout cas point surprenant que la langue d'un Victor Hugo, par exemple, fût plus opulente et bariolée dans une œuvre d'imagination telle que *Han d'Islande* que dans un écrit surveillé, rassis, tel que son *Discours de réception à l'Académie*. Le premier est pourtant l'ouvrage de sa jeunesse, le second de sa maturité. Appliquons au cas de Platon notre remarque. Les *Lois* sont le livre le plus encyclopédique que Platon ait composé : sociologie, politique, économique, religion, histoire, pédagogie, sciences, esthétique, quels sujets n'y a-t-il pas approfondis? Cet ouvrage, le dernier qu'il ait donné, nous frapperait-il, au même degré, par la luxuriance de ses « particularités », s'il avait simplement porté sur un problème dialectique comme celui-ci : Qu'est-ce que l'erreur? ou s'il s'était borné au développement de quelque belle vérité morale telle que : l'obéissance aux lois?

V.

Nous ne prolongerons pas davantage nos objections. Parmi celles que nous avons énumérées, les unes ne sont pas sans remède ; d'autres seront plus difficiles à lever, car elles tiennent leur force de la réalité elle-même ainsi que de l'irréductibilité mutuelle de certains concepts. Aucune du moins ne donne le droit de tenir

pour stérile et non avenue cette savante, patiente, originale tentative, à laquelle nous devrons, dans tous les cas, une remarquable leçon de précision scientifique dans un domaine trop souvent abandonné au dogmatisme des uns, au sentimentalisme des autres. Au reste si, comme le veut l'Évangile, l'arbre se fait juger par ses fruits, un tel canon serait singulièrement favorable à cette brillante expérience de stylométrie. La classification chronologique à laquelle la méthode conduit est, sur les points essentiels, concordante avec celle qu'adopta la sagacité de Campbell et la critique interne du Platonisme y trouve, ce semble, d'une manière générale, satisfaction.

Quant aux thèses philosophiques elles-mêmes, dont M. Lutoslawski, au risque de trop embrasser, a tenu à faire le couronnement de son exégèse, un volume entier serait nécessaire pour en dérouler la discussion. Nous n'en dirons qu'un mot en finissant sans que ce mot d'ailleurs puisse être tenu pour un verdict définitif.

Si M. Lutoslawski n'a pas réussi à faire passer le sceptre de la royauté logique des mains d'Aristote à celles de Platon, il a, du moins, su mettre en pleine lumière les trésors de science et d'art logiques recélés dans les Dialogues. Ces trésors formaient-ils un tout ordonné, continu, dont l'ingrat Aristote se serait rendu possesseur, de manière à les mettre en valeur dans ses ouvrages dialectiques? Il y aurait quelque paradoxe à le soutenir. De plus, ce paradoxe même pourrait être reporté d'un degré en arrière, car Platon eut Socrate pour maître. Et Socrate, comme nous pouvons nous en assurer par les récits que Xénophon nous a laissés de ses entretiens, fut un incomparable assembleur d'idées, expert à tous les artifices, à toutes les ruses de la dialectique. Que disons-nous? Aristote ne nous a-t-il pas appris que le Sage des Sages avait proprement inventé, pour l'appliquer aux objets moraux, une méthode d'induire, de définir et de syllogiser? Mais alors, une conclusion s'imposerait: ce ne serait plus à Platon, ce serait définitivement à Socrate que reviendrait, en bonne justice, le titre de Père de la Logique!

Reste la prétendue évolution de la pensée platonicienne dans le sens d'un conceptualisme critique, très parent de celui qui devait illustrer le nom de Kant. Les termes mêmes dans lesquels, au début de cette étude, nous annoncions cette seconde thèse, ont fait pressentir l'opposition insurmontable que lui opposerait, à notre

avis, la presque unanimité des platonisants. Sans nous égarer dans l'examen du sens où il faut prendre, dans les dialogues dialectiques, les mots εἶδος et ἰδέα, examen qui, en aucune manière, ne comporterait une conclusion décisive relativement à l'objet contesté, nous nous en tiendrons à un unique argument : le silence d'Aristote. Quoi ! cet Aristote, si attentif et zélé à relever les inconséquences, les équivoques de son grand initiateur, aurait omis la contradiction par excellence ! Ignorant, il ne l'aurait pas connue ! Aveugle, il ne l'aurait pas remarquée ! Mais que disons-nous : le silence ? Aristote a parlé, au contraire, et cela pour nous apprendre que Platon, jusqu'au bout, fut fidèle au dogme de « l'existence séparée », de la réalité absolue, éternelle, dévolue aux essences. Seule avait changé la nature de ces dernières : c'étaient les nombres qui, pour le métaphysicien vieillissant, avaient détrôné les idées. Qu'est-ce à dire, sinon que, si les concepts choisis avaient été renouvelés : immuable était demeurée la transcendance ?

GEORGES LYON.

LA

CROYANCE A LA VALEUR PROPHÉTIQUE DU RÊVE

DANS L'ORIENT ANTIQUE

(SUITE ET FIN [1])

V.

C'est surtout dans la grande épopée de la Perse, dans ce recueil de toutes les traditions nationales qu'est le Livre des rois de Firdousi que nous pouvons trouver naturellement les documents les plus exacts à ce sujet.

Dès le début, l'auteur déclare que c'est un rêve qui lui suggéra de dédier son œuvre au puissant roi Mahmoud. Pour qu'il ait employé ce moyen, qui n'est probablement qu'une fiction, de faire des éloges au roi, il fallait que le rêve fût généralement considéré comme une valeur, et la suite le confirmera encore :

« .....Une nuit, je m'endormis plein de pensées touchant le roi de la terre et ses louanges sur mes lèvres. Mon cœur était rempli de lumière dans la nuit sombre, je dormais, ma bouche était fermée, mais mon cœur était ouvert. Voici la vision que mon âme eut dans le sommeil : une lampe brillante se levait du sein des eaux, une nuit profonde était répandue sur la surface de la terre, mais la lampe la fit resplendir comme un rubis. Le désert semblait être de brocart et un trou de turquoise apparut. Un roi semblable à la lune y était assis, une couronne sur la tête au lieu de casque. Une armée était rangée sur 2 milles de longueur, à la gauche du roi étaient sept cents éléphants féroces ; devant lui se tenait respectueusement un pur Destour, montrant au roi le chemin de

1. Voyez tome III, p. 151 et 283.

la foi et de la justice. Mon esprit fut confondu de la splendeur du roi, de ces éléphants de guerre, d'une telle armée. Lorsque je vis la face du roi, je demandai aux grands : « Est-ce le firmament et la lune, ou est-ce un » trône et une couronne ? est-ce le ciel étoilé devant lui, ou est-ce une » armée ? » L'un d'eux me répondit : « C'est le roi de Roum et de Hind, » qui règne depuis Kanoudj jusqu'à la mer de Pinde, dans l'Iran et dans » le Touran ; tous sont ses esclaves. La vie de tous dépend de ses ordres » et de sa volonté. Il a ordonné le monde avec justice et après cela il » s'est mis la couronne sur le front ; c'est le maître du monde, Mahmoud » le grand roi. Il fait que la brebis et le loup boivent dans le même » abreuvoir. Depuis Cachemire jusqu'à la mer de Chine, les rois lui » rendent hommage et le premier mot que prononce dans son berceau » l'enfant qui mouille sa bouche du lait de sa mère est Mahmoud. Rends- » lui hommage, toi qui sais parler et qui cherches par lui un nom im- » mortel. Personne ne désobéit à ses ordres, personne n'ose se soustraire » à son pouvoir [1]. »

Firdousi raconte aussi comment toute une partie de son ouvrage lui a été inspirée en songe :

« Firdousi voit Dakiki en songe. Une nuit, le poète rêvait qu'il tenait en main une coupe de vin parfumé comme de l'eau de rose. Tout à coup, Dakiki parut devant lui et se mit à lui parler de cette coupe de vin. Il dit à Firdousi :

« Ne bois du vin que selon la manière de Kaous le Keïanide, car tu » as choisi pour maître dans ce monde un roi à qui le sort jette des » couronnes, des diadèmes et des trônes ; Mahmoud, le roi des rois, » le conquérant des villes, qui fait participer chacun à sa fortune » royale, dont les trésors ne diminueront pas, dont les peines n'aug- » menteront pas.

» Tu as fait quelques progrès dans le livre et maintenant tu as atteint » tout ce que tu désirais ; et moi aussi j'avais de la même manière avant » toi commencé ce poème ; si tu retrouves mes vers, ne sois pas avare » envers moi ; j'avais composé mille distiques sur Guschtasp et Ardjasp » lorsque ma vie s'est terminée ; mais si ce trésor arrive auprès du roi » des rois, mon âme s'élèvera de la poussière jusqu'à la lune. »

Je vais donc répéter les paroles qu'il a dites, car je suis en vie et lui en poussière, ajoute Firdousi [2]. »

Dans le cours du poème alors se montrent des rêves proprement prophétiques. En voici un d'allure menaçante et qui, si allégorie il y a, est une allégorie fort claire ; cependant le roi qui eut ce rêve

1. Abou'l Kasim Firdousi. *Le Livre des Rois*, trad. par J. Mohl. Paris, Imp. nat., 1838. Folio 7 vol. *in* Collection orientale, t. I, Introduction, p. 23 : Louange du roi Mahmoud.

2. *Id.*, t. IV, p. 359. Guschtasp.

le fit interpréter par ses sages, les Mobeds, qui devaient être des devins [1]. C'est le mauvais roi Zohak qui fit ce rêve :

« Il était endormi au profond de la nuit, dans le palais des rois, à côté d'Arnewaz. Alors il vit de l'arbre royal sortir tout à coup trois hommes de guerre, deux âgés et au milieu un plus jeune, ressemblant de taille à un cyprès, de visage à un roi ; sa ceinture et sa marche étaient telles qu'il convient à un roi ; il tenait dans la main une massue à tête de bœuf. Il venait droit vers Zohak pour le combattre et le frappait de sa massue vers le front ; puis le jeune guerrier s'enroulait de la tête aux pieds avec sa courroie ; il lui liait avec cette corde les deux mains, de manière à les rendre dures comme la pierre et plaçait un joug sur le col de Zohak. Il l'accablait de honte, de tourments, de chaleur et de douleurs, il lui versait de la terre et de la poussière sur la tête et le portait vers le mont Demavand en courant, et le traînant après lui à travers la foule. Le méchant Zohak se tordit en tremblant dans son sommeil, poussa un cri et se réveilla....

Le roi assembla tous les sages de tous les pays, les Mobeds, et leur demanda l'explication de ce songe.....

Un seul eut le courage de lui répondre ; son nom était Zirek ; il dit :

« Vide ta tête de vent, car nul n'est enfanté par sa mère que pour » mourir. Il y a eu avant toi beaucoup de rois dignes du trône, de la » puissance ; ils ont eu beaucoup de soucis et beaucoup de joie ; et leurs » longs jours écoulés, ils sont tous morts. Quand tu serais un rempart » de fer solidement fondé, la rotation du ciel te briserait également et » tu disparaîtrais.

» Il y aura quelqu'un qui héritera de ton trône et qui renversera ta » fortune. Son nom sera Tendonir, et il sera pour la terre un ciel auguste. » Il n'est pas encore sorti du sein de sa mère et le temps de craindre et » de soupirer n'est pas encore venu. Étant né d'une mère pleine de vertu, » il croîtra comme un arbre qui doit porter fruit, et quand il sera devenu » un homme, sa tête touchera à la lune et il demandera la ceinture, la » couronne, le trône et le diadème. Sa taille sera comme un haut cyprès ; » il portera sur son épaule une massue d'acier. Il te frappera de sa » massue à tête de bœuf et te traînera enchaîné hors de ton palais. » Zohak l'impur lui demanda : « Pourquoi me liera-t-il ? » Le mofed courageux lui répondit : « Si tu étais sage, tu saurais qu'on ne fait pas du » mal sans raison, son père mourra de ta main, et de douleur, remplira » de haine son cœur pour toi. Il se trouvera une vache d'une grande » beauté, qui servira de nourrice à ce futur maître du monde. Elle aussi » sera tuée de ta main et c'est pour la venger qu'il prendra la massue à » tête de bœuf [2]. »

1. Il est possible même que les mobeds fussent parfois des songeurs rêvant pour les autres. Maçoudi, que nous étudions d'autre part, parle « du songe que firent les mobeds », en effet cf. *Les Prairies d'or*, trad. p. Barbier de Meynard, t. III, ch. LIII, p. 395.

2. *Id.*, t. I, p. 72, Zohak.

Le rêve suivant est fait encore par un homme impur, haï de Dieu ; lui aussi appelle les Mobeds pour l'expliquer. Ce songe se répète ensuite et se précise. Il s'agit de son fils qu'il avait chassé, et ce sont ses remords qui apparaissent dans son rêve. Dans un premier songe il vit son fils lui-même. Voici le second :

« Une nuit, Sam dormait le cœur navré. Il vit en songe un homme qui venait sur un cheval arabe du côté de l'Hindostan ; c'était un cavalier fier et un parfait héros. Ce cavalier s'avança jusqu'à ce qu'il eut atteint Sam et lui donna des nouvelles de son fils.....

Sam éveillé appela les Mobeds et demanda explication.....

Ceux-ci lui donnèrent le conseil de rechercher ce fils.

...Sam, fatigué, voulut dormir pour pouvoir partir,

Il vit dans un nouveau rêve que sur une montagne de l'Hindostan on élevait un drapeau de soie. Un beau jeune homme parut, suivi d'une grande armée. A sa gauche se tenait un mobed ; à sa droite, un sage de grand renom. Un de ces hommes s'avança vers Sam et lui dit : « O » homme impur et sans crainte de Dieu, as-tu dépouillé toute honte de- » vant le maître du monde? Si un oiseau te conviait pour nourrice de ton » fils, à quoi te sert ta haute dignité? Si des cheveux blancs sont un » crime dans un homme, ta barbe et ta tête sont blanches comme la » feuille du tremble. Dieu t'a toujours comblé de ses grâces, mais tu » perds ses dons par ton injustice. Abjure donc toute relation avec le » Créateur, puisque ton corps prend chaque jour une couleur nouvelle. » Tu as rejeté ton fils, mais il est devenu le pupille de Dieu, qui a plus » de tendresse pour lui qu'une nourrice, pendant que tu es dénué de » toute miséricorde. »

Il se réveilla.....

Le lendemain, il se mit en marche pour la montagne de l'Hindostan et il retrouva plus tard son fils à l'endroit rêvé [1]. »

Cette fois, le rêve est une promesse qui se réalise, faite à un homme qui en est digne. Notons que, indépendamment de la couronne, présage fort clair, apportée dans le rêve, le faucon blanc était par lui-même un heureux signe :

« Le roi des rois dit au Pehlewan : « Mon âme joyeuse a eu un songe : Deux faucons blancs sont venus vers moi du côté de l'Iran, tenant une couronne brillante comme le soleil ; ils se sont approchés de moi en se balançant et en se jouant et ont placé la couronne sur ma tête. Lorsque je me suis réveillé, j'ai été plein d'espoir à cause de cette couronne brillante et de ces faucons blancs. J'ai réuni cette assemblée digne d'un roi, telle que tu la vois sur le bord du fleuve, et maintenant Rustem est de-

1. *Id.*, t. I, p. 221, Minoutchehr.

venu pour moi comme le faucon blanc et j'ai reçu le message touchant la couronne des braves [1]. »

Il y a même une déclaration expresse affirmant la valeur du songe, et qu'un exemple vérifie :

« ...Garde-toi de traiter les songes comme des folies ; sache qu'ils tiennent de la prophétie, surtout quand c'est le roi du monde qui les voit.....

Or, une nuit, Nouschirwan dormait ; il vit en rêve croître devant son tronc un arbre royal qui charmait son cœur. Le roi appela de la musique et des chanteurs, mais dans ce lieu de repos et de plaisir s'assit un sanglier aux défenses aiguës ; il s'assit, se prépara à prendre part au banquet et demanda à boire dans la coupe de Nouschirwan.....

Le roi voulut avoir l'explication de ce songe.

Un jeune homme vint vers lui à travers la forêt pour le lui expliquer ; mais, après avoir dejeuné, il s'endormit pendant que son compagnon veillait.....

...Il s'endormit la tête couverte d'une pièce d'étoffe ; son compagnon veillait, il regardait la forêt et vit un serpent qui retira au dormeur la pièce d'étoffe qui lui couvrait le visage et le flaira avidement de la tête aux pieds, puis il le quitta pour se cacher dans les feuilles de l'arbre. Lorsque le serpent noir eut atteint le haut du tronc, le jeune homme se réveilla, et quand le serpent noir vit son trouble, il disparut dans les branches sombres de l'arbre...

Ils arrivèrent près du roi. Alors il dit au roi qu'un jeune homme se cachait parmi ses femmes. Et cela fut vérifié vrai [2]. »

L'allégorie ici était moins claire, et cependant le sanglier qui prétendait boire au verre du roi dans le banquet royal présageait assez bien l'intrus qui se cachait parmi ses femmes et puisait impudemment à cette coupe de plaisirs.

L'arrivée de ce jeune homme qui vient, comme un Daniel interprétait par la grâce divine les rêves d'un Nabuchodonosor, pour expliquer le rêve du roi est remarquable, et surtout par la confirmation du rêve plus nette encore : le serpent caché au milieu des feuilles de l'arbre royal. Il est curieux, que ce soit réellement que cette apparition ait eu lieu à son compagnon pendant son sommeil et que ce ne soit pas un second rêve. Peut-être est-ce une erreur de copie, ou un faux sens de traduction ?

Quant à l'affirmation que le rêve est souvent prophétique, elle est très nette ; il est à noter que cela est vrai surtout d'après cette

1. *Id.*, t. I, p. 459. Guerschasp.
2. *Id.*, t. VI, p. 243, Kesra Nouschirwan.

déclaration, pour les rêves des grands. Le songe, avertissement divin, est une sorte de privilège. D'ailleurs il en était ainsi en Orient pour presque toutes les sortes de divination, et surtout dans l'Inde.

Et d'ailleurs, c'est par la Perse que l'Égypte et la Chaldée se relieraient à l'Inde. Et on a prétendu que l'Inde a été initiée par la Chaldée aux sciences occultes [1].

C'est ce que nous aurons à examiner à propos de ce pays. Mais en tout cas, la croyance aux songes lui appartenait depuis une très grande antiquité.

Et même il semble qu'on y interrogea les dieux en songe : « Il y a encore une autre manière par laquelle les démons ont coutume de s'expliquer aux Indes et de rendre les réponses demandées, c'est durant la nuit et par le moyen des songes [2]. »

Entre la Perse et l'Inde se trouve d'ailleurs le pays d'origine confuse que l'on appelle l'Afghanistan. Il est hors de doute que la croyance à la valeur des rêves y ait aussi régné, mais les documents font défaut.

Dans un recueil de chansons afghanes, nous trouvons quelques preuves d'attention tournées vers les rêves et lui donnant une certaine valeur, mais non des témoignages de croyance à leur rôle prophétique : « Viens ! viens ! Que je te donne mes lèvres ; cette nuit, en rêve, je t'ai vu mort, et j'étais désespérée [3]. »

« Ton image m'apparait dans mes rêves ; elle me réveille dans la nuit, et je sanglote jusqu'au matin [4]. »

Cependant le voyageur Ibn-Batoutah, dont nous parlerons ailleurs, relate un rêve du roi afghan Khattal, mis en prison dans la « fosse aux rats », où il avait à se défendre la nuit contre ces bêtes rassemblées pour le dévorer.

« Je vis ensuite, disait-il, dans un songe, quelqu'un qui me dit : » Lis cent mille fois le chapitre de la pitié sincère (Ch. CXII du » Koran) et Dieu te délivrera [5]. » Il sortit en effet de prison au bout

1. L. Jacolliot, *Fétichisme, Polythéisme, Monothéisme, Genèse de l'Humanité*, in-8°, Paris, 1875.

2. *Recueil d'observations sur les mœurs et coutumes des peuples de l'Asie*, Paris, 1749, in-8°, t. II, p. 20.

3. J. Darmesteter, *Chants populaires des Afghans*, trad. Paris, in-8°, Leroux, Imp. nat., 1888-1890, ch. CXII. Mierias, n° 69, p. 233.

4. *Id.*, n° 23, p. 228.

5. Ibn Batoutah, *Voyages*, trad. De Fremery et Sanguinelli, Imp. nat., 1853, in-8°, t. IV, p. 48.

de sa tâche, parce qu'un autre roi fut dévoré à côté de lui, et qu'on le délivra de peur qu'il ne lui en advînt autant.

Ce texte nous permet d'affirmer une continuité géographique jusqu'à l'Inde dont nous réserverons l'étude.

VI.

Nous avons vu que dans la Bible[1], les prophètes ne cessaient de tonner contre les devins et interprètes de songes de l'Égypte. Il semblerait donc que la croyance à la valeur prophétique du rêve pût subir une sérieuse atteinte à mesure que les progrès du christianisme envahissaient l'Égypte. Mais si l'Église continuait à attaquer l'onirocritique, jamais elle ne répudia les avertissements prophétiques envoyés par Dieu, qu'ils se produisissent en songe ou dans la veille. La Bible contient un assez grand nombre de rêves prophétiques, et non seulement de révélation directe, mais aussi allégoriques, tels que ceux qu'interprétèrent Joseph et Daniel. Les rêves condamnés étaient ceux qui se disaient d'inspiration païenne, ou qu'on attribuait à des dieux étrangers ; ceux-là venaient du diable, jaloux de la puissance divine. Aussi tout en n'admettant pas absolument la valeur prophétique de tous les rêves, qui pouvaient être d'origine diverse, les Chrétiens reconnurent des rêves envoyés par Dieu dans un but de signification prophétique.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que chez les premiers moines et anachorètes égyptiens, à l'imagination surchauffée par l'enthousiasme et les mirages du désert, et déjà préparés par les traditions égyptiennes, il y ait eu une véritable floraison de songes prophétiques. Ajoutons-y d'ailleurs, chez certains fondateurs de monastères, une comédie du merveilleux prise au sérieux par tous ceux qui les entouraient, et par laquelle ils se donnaient un incomparable prestige. Mais peu de songes sont dus à ce procédé, car ce n'était point là quelque chose d'assez extraordinaire : ils faisaient semblant de converser en propre avec de grands saints, ou promenaient dans la communauté de nobles étrangers qu'après leur départ ils disaient être tel ou tel célèbre martyr. En

1. Voir notre article sur *le rêve prophétique dans la conception biblique* ou *Revue des Traditions populaires*, 1901.

revanche, beaucoup de ces moines avaient pendant la nuit de merveilleuses visions devant lesquelles ils restaient en extase, et qui étaient probablement des rêves, ou tout au moins des hallucinations hypnagogiques.

Schnoudi, dont la vie est relatée par Amélineau [1], fut un des grands directeurs de monastères de l'Égypte. Avant sa naissance, on raconte que Darouba, sa mère, rencontra des moines qui lui prédirent pour son fils un avenir éclatant. « Cette rencontre impressionna vivement Darouba : elle en rêvait la nuit et son imagination pieuse la décorait de circonstances mystérieuses qui entretenaient son esprit dans une sorte d'extase, de délices amoureuses dont son fils était l'unique objet [2]. »

Schnoudi alla dans le monastère de son oncle, l'apa Bgpoul, qui, la première nuit que l'enfant y passa, vit pendant son sommeil « un ange du seigneur qui gardait le jeune et beau garçon pendant la nuit. Cet ange lui apprit les hautes destinées de l'enfant et l'avertit de le revêtir le lendemain matin de l'habit monastique. » L'ange avait même apporté du ciel l'habit même qu'il revêtirait : la ceinture était celle de saint Jean-Baptiste, la robe était celle d'Élie, et le caleçon celui même des jeunes gens que Nabuchodonosor fit jeter dans la fournaise [3].

Schnoudi devint supérieur de monastère et fut très autoritaire, il avait un très grand prestige; mais il avait peine cependant à déraciner certains défauts pour lesquels il faisait jouer toutes les marionnettes célestes.

En particulier ses nonnes étaient trop bavardes. Or, il raconta un jour que dans la nuit, un ange l'avait conduit en enfer où il trouva des vierges qui n'avaient péché que par la langue. Et le Seigneur lui dit de le raconter à ses religieuses pour les empêcher de médire [4].

Schnoudi eut des apparitions innombrables, et par rapport à elles les rêves relatés sont peu nombreux, mais c'est simplement parce qu'il y en aurait eu trop.

« Il rêvait, et ses rêves comme ses veilles étaient peuplés d'esprits bons et mauvais; il parlait avec le fils de Dieu, ses pro-

1. Amélineau, *Les Moines égyptiens*, vie de Schnoudi, in-16, 180 p., 1889, Leroux, Paris.
2. Amélineau, p. 18.
3. *Id.*, p. 33.
4. *Id.*, p. 146.

phètes, etc...[1] » Une nuit lui apparut en songe une dame qu'il reconnut être la Vierge, et qui lui dit qu'elle lui amenait un jardinier qu'il ne pouvait pas souffrir. Schnoudi se réconcilia avec ce jardinier à la suite du rêve[2]. Il s'entretint avec Saul en songe à la fin de sa vie[3].

Il espérait vivre cent vingt ans. Mais alors qu'il avait cent dix-huit ans, Jésus vint le voir en songe, lui dire qu'il viendrait en son royaume le septième jour du mois suivant; ce qui arriva effectivement (2 juillet 451).

La naissance de Macaire de Scété fut précédée aussi de rêves révélateurs[4] : son père qui avait eu une fille était resté continent depuis la mort de celle-ci. Mais voici ce qui lui arriva une fois : « Lorsqu'il se fut endormi pendant la nuit, voici qu'il vit en songe un saint vieillard brillant de toute manière, vêtu d'un habit patriarcal, et lorsqu'il fut près de lui, il lui dit : « Ne crains pas, » c'est moi Abraham, le père d'Isaac qui engendra Jacob. Écoute-» moi, et ne désobéis pas à la voix de ta femme : sors de cette » terre, car ainsi Dieu l'a décidé; viens habiter dans *Pidjidjbir*, et » moi je ne t'oublierai pas, dit le Seigneur, et je te bénirai... Et » moi je te donnerai un fils, dit le Seigneur, de cette femme qui » est avec toi maintenant, et son nom sera stable jusqu'aux géné-» rations, ainsi que les fils qu'il engendrera spirituellement, pour » qu'ils me servent dans le lieu que je lui indiquerai. » Or, en entendant cela, le vieillard prêtre était grandement étonné, mais il se réjouissait plutôt et était persuadé. » Cependant il fallut une vision d'un ange pendant la nuit, qui dut bien être un songe, pour qu'il se décidât à connaître sa femme[5].

A part des enjolivements probables, le fond de ce songe dut bien être vrai : les scrupules qui le retenaient éveillé dans la continence se levèrent par ce moyen éminemment religieux pendant le sommeil, sous l'influence d'un réveil très naturel du sens génital assoupi.

Le jeune *Macaire* naquit donc de cette aventure et il eut lui aussi un songe prémonitoire de sa destinée : « Un homme se

1. Amélineau, p. 295.
2. *Id.*, p. 346.
3. *Id.*, p. 368.
4. E. Amélineau, *Histoire des Monastères de la Basse-Égypte*. Annales du Musée Guimet, t. XXV, Paris, Leroux, in-8°, 1894. — Vie de Macaire de Scété.
5. Amélineau, p. 50.

tenait au-dessus de lui dans un vêtement qui lançait des éclairs et qui était d'une couleur comme celle de l'arc-en-ciel, et il lui parla en disant : — Lève-toi, regarde... et il me dit : « Voici ce que » dit le Seigneur : — Cette terre, je te la donnerai, tu y habiteras, » tu y produiras, ton fruit grandira, ta semence se multipliera, tu » engendreras des fils spirituels, et des chefs vivront de tes ma- » melles ; ils seront placés hégoumènes sur les peuples et ta racine » sera stable sur le rocher... Lève-toi donc du sommeil et va ton » chemin en paix ; réfléchis bien à ce que tu as entendu et à ce qu'il » t'a été appris, et après cela voici que je t'apparaîtrai de nouveau, » et si tu deviens parfait, je t'apparaîtrai pour te parler bouche » à bouche, dit le Seigneur. Et prends garde, n'informe personne » de ce que tu as vu jusqu'à un certain temps. » Et lorsque le jeune homme Macaire se leva du sommeil et que le matin fut venu, il parut comme ceux qui sont stupéfaits [1]. »

Notons que cette promesse de parler bouche à bouche dut être inspirée de la parole du Seigneur au sujet de Moïse quand il fit venir avec lui Aaron et Marie : « Écoutez maintenant mes paroles : S'il y a quelque prophète entre vous, moi, qui suis l'Éternel, je me ferai bien connaître à lui en vision et je lui parlerai en songe. Mais il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse qui est fidèle en toute ma maison. Je parle avec lui bouche à bouche, et il me voit en effet, et non point en obscurité ni dans aucune représentation de l'Éternel. Pourquoi n'avez-vous donc pas craint de parler contre mon serviteur, contre Moïse [2] ? »

Enfin avant de mourir Macaire alla l'annoncer en rêve deux jours avant au vieillard Agabos, une nuit sur un rocher, sous la forme d'un moine de haute taille « revêtu de vêtements avec des rayures noires, ayant sur sa tête une cuculle sur laquelle étaient des croix [3] ».

Le moine Théodore, chez lequel probablement la foi n'avait pas pénétré les couches les plus profondes de sa conscience, se vit une nuit en songe au-dessus d'un puits, « regardant en bas, voyant un homme à la gloire multiple, lequel se tenait au milieu des frères qui travaillaient et disait : Recevez l'esprit d'obéissance et de vertu, et toi, vieillard, reçois l'esprit d'incrédulité. » Il le confessa d'ailleurs dès le matin venu [4].

1. Amélineau, p. 57.
2. *Bible, Nombres*, ch. XII, § 6-9.
3. Amélineau, p. 268.
4. Amélineau, *Histoire de saint Cakhôme et de ses communautés*, Annales du

Étant donnée l'importance des rêves dans la vie de ces moines égyptiens, dont l'attention devait être d'autant plus vivement tournée de ce côté que des rêves érotiques devaient souvent troubler leur continence, il n'est pas étonnant que dans les contes de cette époque, dont le merveilleux voulait être vraisemblable, il y ait une place énorme donnée aux avertissements prophétiques survenus en rêve [1].

Les dix merveilles de l'archange Michel contiennent six rêves :

Il apparaît à un fellah et lui dit d'aller jeter l'hameçon car il pêchera un gros poisson où il trouvera une bénédiction du Seigneur. Et, en effet, le fellah trouva par ce moyen un sac plein d'or et voua un culte à l'archange [2].

Il guérit pendant leur sommeil, et toutes les fois à minuit, un homme de bien paralytique [3], une femme hydropique [4], un homme qu'il avait auparavant frappé de sécheresse de la main pour parjure [5], un aveugle enfin [6]. Une femme vint le prier la nuit à l'église pour avoir un enfant. Elle eut une vision d'un homme lumineux lui promettant un garçon qu'elle devrait appeler Michel. Elle en eut un en effet [7].

Notons qu'il y a là dans une église chrétienne un reste d'incubation dans ces temples.

L'archange Gabriel se servit aussi des rêves : Il apparut au roi pour lui ordonner de laisser partir Aour afin qu'il puisse lui bâtir une église, et le lui fit péniblement promettre [8].

Ensuite il apparut à Aour lui-même et lui déclara qu'il habiterait dans une église et y ferait des guérisons miraculeuses ; et il promit à Aour qu'il serait évêque [9]. Dans ce but il apparut au patriarche et lui ordonna de consacrer Aour évêque [10].

Dans l'histoire *d'Arménios*, un ange vint apparaître au roi de

Musée Guimet, t. XVII, in-8°, Paris, Leroux, 1889. — Vie de Théodore (fragments thébains), p. 317.

1. Amélineau, *Contes et Romans de l'Égypte chrétienne*, in-18, Paris, Leroux, 1888, 2 vol.
2. Amélineau, t. I, ch. IV, *Les dix merveilles de l'archange Michel*, p. 70.
3. *Id.*, p. 74.
4. *Id.*, p. 75.
5. *Id.*, p. 78.
6. *Id.*, p. 84.
7. *Id.*, p. 79.
5. Amélineau, VI, *Histoire d'Aour*, p. 125.
9. *Id.*, p. 135.
10. *Id.*, p. 138.

Tresse pendant son sommeil pour lui ordonner d'oindre d'huile le roi Magous qui était malade. Celui-ci fut en effet guéri de cette manière [1].

On peut approcher cette révélation dans le sommeil de moyens de guérison par le ministère d'un ange de toutes celles de l'antiquité, par le ministère de dieux ou de dragons, et de la médecine des temples grecs.

Un grand nombre de rêves sont destinés à fixer le jour de la mort des saints. Ainsi en est-il des martyrs Claude et Victor. Saint Claude raconta à saint Victor ce qui suit : « Cher ami, j'ai vu la nuit dernière comme si j'étais debout avec toi sur le bord de la mer : je voyais des barques chargées d'hommes faire naufrage, et une grande barque chargée d'un grand nombre d'hommes lumineux, vêtus de splendides vêtements, vint aborder où nous étions. » Il en sortit un évêque, qu'il ne reconnut pas, Ibsada, évêque de Psoi. Il déclara qu'il serait tué à Quaon, Claude exilé et tué à Siout, enfin Victor tué dans la tour de Barquon, dans le nome de la ville d'Antinoé, après avoir subi, seul, de nombreux tourments. Quand au corps de Claude, il déclara qu'il serait caché, mais qu'un évêque le découvrirait et lui bâtirait une église ; et à Victor on bâtirait des églises innombrables [2].

Saint Claude, après sa mort, apparut lui-même en rêve à un prêtre qui avait fait fouetter un homme presque mortellement : « La nuit suivante, saint Claude lui apparut et le menaça en disant : » O homme vil ! Pourquoi es-tu dur envers les hommes qui ont été » créés à la ressemblance de Dieu... Voici la parole que m'a dite » le Seigneur : Tu ne quitteras point le lit où tu es couché avant » de mourir, car c'est la punition de tout prêtre qui sera sans mi- » séricorde dans mon Église. Demain, ajouta le saint, tu dois ra- » conter aux hommes ce que je t'ai dit. » Dès le lendemain matin, le prêtre raconta aux gens tout ce qu'il avait vu. Dès lors il resta souffrant jusqu'à ce qu'il mourût [3]. »

La mort de Marc le Solitaire fut aussi annoncée par un rêve à un certain Sérapion qui raconta : « Lorsque j'étais à l'extrémité des sables du désert intérieur, j'eus un songe. Il me semblait dormir près du saint vieillard Amba Jean, lorsque vinrent deux frères ana-

1. *Id.*, VIII, *Histoire d'Arménios*.
2. Amélineau, t. II, ch., I, *Histoire du martyr Claude*, p. 14.
3. Amélineau, p. 47.

chorètes qui se firent bénir de lui et lui dirent : Qui dort ici ? Il répondit : C'est Sérapion. » Les anachorètes déclarèrent alors qu'il devait aller trouver Marc le Solitaire, parce que dans quarante jours il mourrait. Au réveil, Sérapion ne trouva personne près d'Amba Jean à qui il raconta son rêve que le saint homme dit envoyé de Dieu. Et Sérapion alors se rendit à la montagne de Marc qui mourut au temps fixé [1].

Un anachorète dont on raconte l'hisioire avait douté un jour qu'un prêtre qu'il avait vu fût béni de Dieu. Il entendit alors une voix qui le fit tomber « la face contre terre comme un mort ». « Je vis alors un songe, dit-il, comme si je me fusse trouvé dans un grand jardin contenant tout ce que Dieu a créé d'arbres fruitiers... » La voix alors lui fit un sermon dont voici l'exorde : « Et certes le Seigneur a dit que voici quatre-vingt-trois ans que tu vis dans cette cellule, et de ces quatre-vingt-trois, quarante seront portés au compte du prêtre à cause de ton péché [2]. »

Pendant le martyre de saint Georges, le Seigneur lui apparut deux fois, la nuit, lui annonçant qu'il mourrait trois fois et serait ressuscité jusqu'à la quatrième ; mais il n'est pas spécifié que ce fût en songe [3].

Saint Georges, une fois mort définitivement, visita le sommeil de plusieurs personnes, et, à ce qu'il semble, pour se faire bâtir des églises. A André, il apparut en rêve et le conduisit dans une maison où il lui montra un trésor destiné à lui bâtir une église. André, à son réveil, retrouva la maison et le trésor, et l'employa à cet usage [4]. Mais, à Eulogius, il apparut, une nuit, et, sans lui indiquer le moindre trésor, il lui ordonna purement et simplement de lui en bâtir une aussi [5].

Enfin le général impie Ehvius rêva, une nuit, qu'une flèche lancée par un soldat appelé Georges lui entrait dans la tête, et il se mit à crier : Georges ! Georges ! si haut qu'on le réveilla. Il ne raconta pas sa vision. Or, peu après, sa tête se mit à se pourrir et il en mourut en trois jours [6].

1. Amélineau, ch. x, *Histoire de Marc le Solitaire*, p. 55.
2. *Id.*, ch. xi, *Histoire d'un Anachorète*, p. 75.
3. Amélineau, ch. xv, *Martyre de saint Georges*, p. 174, 185.
4. *Id.*, ch. xvi, *Merveilles de saint Georges*.
5. *Id.*, p. 254.
6. *Id.*, p. 259.

VII.

Les peuples orientaux, nous l'avons vu, ont donné une grande place à la croyance, à la valeur prophétique des rêves. Cette croyance nous avons pu la saisir à des dates très reculées; il y a des milliers d'années, elle existait déjà en Égypte : et nous l'avons suivie jusqu'à des époques relativement assez récentes. Nous l'avons trouvée remarquablement identique, en général, à ce qu'elle était partout ailleurs, moins parce que la croyance des autres peuples était dérivée de celle-là que parce qu'elle dérive chez tous les peuples d'un mécanisme psychologique identique que nous mettrons plus tard complètement en lumière. Mais si la croyance elle-même, qui se rencontre identique chez les peuples sauvages les plus hétérogènes, naquit spontanément en tous lieux, la forme qu'elle revêtit dépendit d'influences à dégager, et qui se manifestèrent sur la même coutume.

Or notre étude nous a montré deux courants nettement dessinés à l'origine du moyen âge, le courant alexandrin né du confluent des idées gréco-latines et des traditions très anciennes chaldéo-égyptiennes; le courant judéo-chrétien dérivé de la Bible mais qui n'est pas sans recevoir de l'autre courant des apports assez notables; et que nous étudierons plus tard, s'y ajoutera le courant arabe qui se dessine seulement à cette époque avec l'apparition de Mahomet.

En mettant de côté ce dernier élément, qui resta assez indépendant, mais qui doit cependant avoir une certaine influence, en particulier sur la Perse où s'établit l'Islamisme, comme l'a montré l'étude du livre des Saints, nous verrons qu'au moyen âge se produira un nouveau confluent des courants alexandrin et judéo-chrétien qui continuera ensuite d'un flot égal pour se renforcer à la Renaissance d'éléments plus purement grecs ou latins, au seuil de la pensée moderne, dans laquelle on ne pourra plus guère distinguer ces différents apports.

Mais il n'en reste pas moins que c'est d'Orient que vinrent les premières influences notables, et que c'est là que se mêlèrent une première fois les différents éléments constituants de la pensée

occidentale, pour ce qui concerne la croyance à la valeur prophétique des rêves. Quant aux clefs des songes, à ces règles d'Onirocritique, nous étudierons à part leur genèse, comme nous l'avons déjà dit, et nous verrons comment, dans ce grand courant, se formèrent des tourbillons plus complexes, pouvant aller en des sens parfois très différents, presque opposés.

Nous avons demandé dès le début au lecteur de ne pas s'étonner de la multiplicité des documents que nous lui offrons. C'est que nous ne voulons pas tirer de conclusions sans que tout le monde puisse les vérifier par la considération des prémisses, ni donner la solution d'un problème sans qu'on la puisse vérifier sur les données mêmes. Nulle part plus qu'en ce domaine de la croyance, il ne faut employer plus d'esprit critique ni garder plus de prudence. Certes, que de faits, dira-t-on, que de références, et pour en tirer si peu de chose ! C'est qu'une étude nécessairement fragmentaire ne peut comporter des conclusions générales qui ne soient hâtives, qui ne paraissent arbitraires, insuffisamment justifiées.

Ce que nous avons ici cherché, c'est, dans un milieu donné, à la lumière de la critique scientifique, et dans la mesure de nos moyens, de classer et d'organiser en quelque sorte tous ces matériaux concernant la croyance à la valeur prophétique du rêve. Dans ces limites mêmes il peut déjà se dessiner des courants plus ou moins curieux.

Mais chacun d'eux ne prendra son sens et sa valeur qu'en présence de ceux qui les continuent ou qui s'y juxtaposent dans tous les autres domaines. La philosophie de cette croyance spéciale à laquelle nous nous attachons se dégagera de la réunion de toutes ces études fragmentaires préalables, et alors aussi nous la dégagerons pleinement, hardiment, d'une marche sûre, confiants dans les documents amassés. D'autres se fiant dans leurs facultés intuitives tâchent de deviner les solutions probables. Nous voulons pouvoir restreindre la part de l'hypothèse, et ne faire que dégager une résultante des forces que nous aurons composées.

Voilà pourquoi de tant de documents nous semblons avoir tiré si peu de chose. Et en fait, il y en a plus que cela en puissance.

Cependant nous avons rapidement esquissé quelques dessins des divers courants qui sillonnèrent le monde oriental. Nous

pouvons ajouter encore que ce fut le creuset véritable où s'élaborèrent les facteurs de la croyance moderne. Et pour ces lignes générales, telles que nous les avons rencontrées là, émanées de lieux si divers, telles nous les rencontrerons plus tard ; elles ne se compliqueront que du souvenir du passé [1].

N. Vaschide,
Chef des travaux
à l'École des Hautes Études.

H. Piéron,
Préparateur
à l'École des Hautes Études.

1. Il nous est permis, grâce à l'obligeance de M. P. Tannery qui a bien voulu nous la signaler, ce dont nous le remercions vivement, de réparer une inexactitude qui s'est glissée dans la première partie de notre article (p. 155).

Dans la traduction d'un passage de Diodore, nous avons, par une inexcusable inadvertance, attribué à la forme Τοῖς ἀξιοῦσι, qui est active, le sens passif de *être digne*. Il faut, au lieu de : « aux hommes qui en sont dignes », restituer : « aux hommes qui le demandent ». Et, dans le commentaire, quelques lignes plus bas, la restriction aux avertissements de la déesse doit porter, non sur le mérite des hommes, mais sur leurs dispositions. Au lieu de : « et encore à ceux qui en étaient dignes », rétablir : « et encore à ceux qui le demandaient » (l. 24).

NOS ENQUÊTES[1]

I. QUESTIONNAIRE ETHNOGRAPHIQUE

LA RACE FRANÇAISE

Le pays compris entre l'Océan, la Méditerranée, les Pyrénées, les Alpes, le Rhin, et qui est devenu la France, a été, successivement, occupé par

les Ligures,
les Grecs,
les Carthaginois,
Par ceux que César appelle { les Celtes, les Belges, les Aquitains,
Par les Latins,
les Helvètes,
les Burgundes,
les Francks,
les Arabes et les Juifs (race sémitique),
les Syriens (Tours),
les Huns,
les Bretons,
les Hongrois,
les Normands,
les Espagnols,

1. Voir le numéro de décembre, pp. 296 sqq.

les Suisses (troupes soldées),
les Écossais, *id.*
les Anglais,
les prisonniers de toutes les guerres modernes.

Il a été envahi par

les Italiens,
les Allemands,
les Russes,
les Autrichiens.

Les nègres ou les représentants de races de couleur commencent à y séjourner.

Peut-on :

A. 1° Déterminer dans chaque région (province, département, arrondissement, canton, commune, ville ou village) l'aire d'occupation de ces différentes peuplades ?

2° L'aire d'invasion avec stationnement ?

Cette détermination doit se faire, non seulement par les textes et la tradition, mais aussi et surtout par les faits.

B. Connaissant avec une exactitude suffisamment scientifique la population de l'aire déterminée, avant l'invasion ou le stationnement, peut-on étudier :

1° Comment s'est opéré le contact, la stratification ou le mélange ?

2° Quel en a été le résultat au point de vue de l'ethnographie, de la linguistique et de la sociologie ; en quoi la race primitive, le langage primitif, les coutumes primitives (naissance, mariage, mort, mode de propriété, d'achat, de vente, autres pratiques de la vie courante) ont été modifiés ou ont survécu ?

L'élément dernier venu a-t-il été submergé ou a-t-il submergé ? Si non a-t-il modifié autour de lui, pour ainsi dire, par endosmose ? Si non encore, est-il demeuré complètement isolé et cet isolement n'a-t-il pas amené même des modifications à l'habitat primitif ?

Pour ne parler que de la race, il est à ma connaissance des cas de colonies isolées tels que certaines familles de race imprécise devenues villages, dans les monts du Forez ; tels que certaines familles qui proviennent directement de colonie romaine, aux environs de Rumilly (Haute-Savoie). Il est certain que les habitants d'Agde (Hérault) — et les femmes en sont bien preuve manifeste —

procèdent des Grecs ; il est non moins certain qu'à Avignon et à Tarascon, où les juifs n'étaient pas soumis à des lois d'exception, le mélange s'est opéré entre les deux races.

Une semblable étude, faite morceau par morceau, puis synthétisée, permettrait de préciser peut-être la définition de ce que l'on entend par ce mot : *la race française*, qui en est restée à celle que le vieux Caton et Strabon donnaient des peuplades que les Romains appelaient « les Gaulois ».

La race française — si l'on n'envisage que l'ethnographie, c'est difficile à soutenir — est-elle une, ou diverse ? Cette diversité est-elle d'une nature telle qu'elle soit absolue ? ou, tout en existant, se manifeste-t-il entre les différentes parties des points de contact, tels que ces points de contact puissent passer pour former une unité ? — Ces points de contact, ces éléments communs, quels sont-ils ?

Si, par suite d'évolutions, de pénétrations et de mélanges, la race française est une, à quelle époque se manifeste cette unité ? Quels sont les caractères de cette unité ?

En dernier lieu, si toutes ces questions restent sans réponse et ne sont pas possibles à étudier, au moins peut-on procéder par comparaison, et cette comparaison est encore un des éléments de la question ; elle consiste à analyser, caractériser et définir les populations frontières.

Les Flamands du département du Nord sont de même race ethnographique que les Flamands de la Belgique. Du fait que ceux-ci sont Belges et que ceux-là sont Français, y a-t-il entre eux de notables différences, des caractéristiques diverses, et quelles sont-elles ?

De même entre les Lorrains et les habitants du Palatinat ; les Lorrains et les Alsaciens ; les Alsaciens et les Badois ; les Francs-Comtois et les Suisses ; les Savoyards et les Dauphinois et les Piémontais ; les Roussillonnais et les Catalans ; et surtout, surtout les Basques de France et ceux du Béarn ?

En fin de compte, et sans que la littérature intervienne, *quels sont les éléments scientifiques qu'une étude locale apporte à la définition de ce mot : le Français*[1] ?

MAURICE DUMOULIN.

1. Adresser toutes les communications, qui seront accueillies avec empressement et utilisées, à la Rédaction de la *Revue de Synthèse historique*, 12, rue Sainte-Anne.

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE GÉNÉRALE

HISTOIRE POLITIQUE DE LA FRANCE

AU XIVe ET AU XVe SIÈCLE

L'histoire de la France depuis l'avènement des Valois jusqu'aux guerres d'Italie (1328-1492) a été entièrement renouvelée depuis un demi-siècle, et surtout depuis une vingtaine d'années, par la publication d'une foule de chroniques et de documents d'archives, et par une quantité considérable de travaux de détail. Il n'est pas un seul des aspects de cette époque tumultueuse qui n'en ait été modifié profondément, et nombre de problèmes historiques ont surgi, qui ne se posaient point auparavant. Ce que nous disons là peut s'appliquer, il est vrai, à toute l'histoire ; il est manifeste cependant que la période du XIVe et du XVe siècle français était, il y a cinquante ans, exceptionnellement mal connue et qu'elle occupe aujourd'hui une légion exceptionnellement nombreuse de travailleurs. Il suffit, pour s'en convaincre, de reconstituer la liste des thèses soutenues par les élèves de l'École des Chartes depuis quinze ou vingt ans, ou de feuilleter le volume consacré aux « Valois directs » dans l'*Histoire de France* publiée actuellement sous la direction de M. Lavisse : la grande majorité des textes et

des ouvrages cités dans les bibliographies de ce volume sont de date toute récente, et si l'on compare l'exposé de M. Coville avec les chapitres correspondants de nos anciennes *Histoires de France*, on voit quel immense contingent de faits nouveaux, et de première importance, la science contemporaine a découverts et dégagés.

Ce mouvement était fatal. La fin du moyen âge, par l'horreur tragique de ses guerres et de ses révolutions et par l'éblouissement des aventures et des passe-temps chevaleresques, devait séduire les chercheurs amoureux du pittoresque : c'est à travers le prisme de la vie agitée et fastueuse du XIVe et du XVe siècle que nos romantiques ont vu le moyen âge, et il faut noter, en passant, que leurs poèmes et leurs romans n'ont pas peu contribué à mettre à la mode les investigations sur cette période. On s'est passionné pour les étranges figures, sublimes ou sinistres, que la guerre de Cent Ans a mises en lumière. Le charmant et mystérieux épisode de la « mission » de Jeanne d'Arc a suscité à lui seul, en cinquante ans, une des plus prodigieuses productions biographiques que l'on connaisse. D'autre part, les grands problèmes politiques et sociaux qui naissent alors ont attiré l'attention des savants, si bien que la connaissance de la plupart des institutions de ce temps, absolument dépourvue de précision au temps où Michelet écrivait, est maintenant assez avancée.

Il faut ajouter que les bons documents abondent, et c'est encore un des attraits de cette période. Aucune n'est plus riche que celle-là en chroniques plantureuses, largement fournies d'informations exactes et d'anecdotes caractéristiques ; et, ce qui ne gâte rien, beaucoup de ces chroniques sont écrites avec talent, dans un français exquis, car, à ce moment-là, le français triomphe définitivement du latin dans les écrits historiques. Les sources « diplomatiques » sont plus riches encore que les sources narratives, et elles sont si riches qu'on n'en a utilisé encore qu'une faible partie.

Nous nous proposons ici, d'abord de donner un aperçu des collections où il faut chercher les documents déjà publiés, et ensuite d'examiner sommairement les résultats acquis par la science, et les principales lacunes que les érudits et les historiens futurs auront à combler. La matière étant très vaste, nous ne nous occuperons aujourd'hui que de l'histoire politique, l'histoire sociale et morale du XIVe et du XVe siècle étant réservée pour un autre article. Nous ne nous interdirons pas les notes bibliographiques abon-

dantes; de récentes publications nous permettront cependant de ne pas les allonger démesurément : les Bibliographies de MM. Pirenne et Gross[1] sont en effet d'un précieux secours, notamment pour l'histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, et pour l'histoire de la guerre de Cent Ans; la *Bibliographie de l'Histoire de France* de M. Monod (1888) n'a malheureusement pas eu d'édition nouvelle, mais on trouvera dans le tome IV de l'*Histoire de France* publiée sous la direction de M. Lavisse (1901-1902, deux demi-volumes) des listes de « Sources et ouvrages à consulter » assez copieuses, bien qu'elles ne rendent pas compte de tous les travaux mis en œuvre par les auteurs de ces volumes.

I.

L'école d'érudition française du XVIIe et du XVIIIe siècle nous a laissé, pour la période que nous examinons, d'importantes publications de textes; ces éditions sont souvent incorrectes, presque toujours dénuées de l'appareil critique que nous exigeons aujourd'hui; mais il y a beaucoup de documents capitaux qu'on ne trouve que là. Il est encore nécessaire de recourir aux recueils de Théodore et de Denys Godefroy, intitulés *Histoire de Charles VI, Histoire de Charles VII, Histoire de Charles VIII*, notamment pour consulter la chronique capitale du héraut Berry[2]. *Les Vigiles de Charles VII* de Martial d'Auvergne, n'ont pas été réimprimées depuis le XVIIIe siècle, ce qui est d'ailleurs bien dommage. Le *Compendium* de Robert Gaguin n'a que des éditions du XVIe siècle, et la *Chronique Martiniane* doit encore se lire dans l'édition gothique d'Anthoine Vérard. Le *Thesaurus novus Anecdotorum* de dom Martène, les *Mémoires pour servir à l'histoire de Calais*, de Bréquigny[3], les *Preuves de l'histoire de Charles-le-Mauvais*, de Secousse, les *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*, publiés par De la Barre, les *Preuves* que Lenglet-

1. *Bibliographie de l'Histoire de Belgique*, par H. Pirenne, deuxième édition, 1902. — *The sources and literature of english History*, by Charles Gross, 1900.

2. La *Société de l'Histoire de France* prépare, depuis longtemps déjà, une nouvelle édition de cette chronique.

3. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 1767-1769.

Dufresnoy a ajoutées à son édition de Commynes, et même le médiocre *Recueil de pièces* qui accompagne la non moins médiocre *Histoire de Louis XI*, de Duclos, sont encore couramment cités par les historiens. Les généalogistes, surtout le Père Anselme, André du Chesne, Baluze, ont exhumé de leur côté nombre de textes. Le *Recueil des ordonnances des rois de France de la troisième race*, si incomplet et fautif qu'il soit, est un imposant monument d'érudition. Il est presque tout entier consacré à la période qui nous occupe; les tomes II à VIII (1729-1750), œuvre de Secousse, contiennent les Ordonnances des Valois du XIVe siècle (1328-1403), et les tomes IX à XIV, publiés, de 1755 à 1790, par de Vilevault et de Bréquigny, contiennent les ordonnances de Charles VI et de Charles VII de 1403 à 1461. Pour étudier les rapports des Valois directs avec l'Église de France, nous devons recourir aux ouvrages de Dupuy, de Brunet et de Durand de Maillane sur les « Libertés de l'Eglise gallicane » et à l'in-folio de Pinsson sur la Pragmatique Sanction de Charles VII. Enfin les vieilles histoires provinciales, comme celles de Dom Morice pour la Bretagne, de Dom Calmet pour la Lorraine, et de dom Plancher pour la Bourgogne, et l'*Histoire de Paris* de dom Felibien, sont accompagnées de « Preuves » très précieuses. Nous ne parlons pas de l'*Histoire du Languedoc* de dom Vaissète : elle a eu la bonne fortune d'être de nos jours complètement rajeunie, par l'effort d'un éditeur intelligent et d'un groupe de savants illustres. Il est peu probable que d'ici à longtemps les autres recueils dont nous venons de parler puissent être réédités et mis au courant avec un tel luxe d'érudition.

L'époque napoléonienne, période d'inertie intellectuelle, a été suivie d'un réveil de l'esprit historique. Le XIVe et le XVe siècle en ont moins profité que, par exemple, les temps mérovingiens et carolingiens : bien peu de textes nouveaux relatifs à l'histoire des premiers Valois ont été publiés de 1815 à 1840[1]. Pourtant, comme nous l'avons dit, la fin du moyen âge intéressait les littérateurs et le public : le succès de *Notre-Dame de Paris* et de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* de M. de Barante en est une preuve éclatante. C'est en partie pour satisfaire ce goût des lettrés que furent entreprises la *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de*

1. C'est cependant de 1811 à 1840 que Pastoret a publié, dans le Recueil laissé inachevé par Bréquigny, les Ordonnances de Louis XI et de Charles VIII, en six volumes.

France depuis le règne de Philippe-Auguste jusqu'au commencement du XVIIe siècle, de Petitot (1819-1826), la *Collection des chroniques françaises du XIIIe au XVIe siècle*, de Buchon (1824-1829), le *Choix de chroniques et mémoires*, du même (1836-1838); la *Nouvelle collection des mémoires sur l'Histoire de France depuis le XIIIe siècle*, de Michaud et Poujoulat (1836-1839). Ces volumineux recueils fournissaient à la curiosité des chercheurs, pour un prix peu élevé, une masse énorme de documents narratifs. Mais ces documents étaient édités sans soin et sans critique, souvent incomplètement. Il faut rappeler cependant que Buchon a eu l'honneur de publier le premier des fragments de l'œuvre historique la plus remarquable du xve siècle avec celle de Commynes : la chronique de Georges Chastellain. D'autre part, nous sommes obligés, encore à l'heure actuelle, de recourir aux éditions de Petitot, de Buchon, ou de Michaud et Poujoulat, pour consulter certains textes importants, comme le *Livre des faicts et bonnes mœurs du roi Charles V*, de Christine de Pisan, le *Livre des faicts du Maréchal de Boucicaut*, la *Chronique de Michel de Bernis* (donnée par Buchon sous le nom inexact de Miguel del Verms) et la *Chronique* de Jean Molinet. Ce sont là de rares exceptions. Depuis une cinquantaine d'années, la grande majorité des chroniques publiées sous la Restauration et la Monarchie de Juillet ont été rééditées selon les règles de la critique, et nombre de textes nouveaux, souvent plus importants, ont été mis au jour.

Les origines de cette renaissance de l'érudition médiévale, il faut les rechercher dans la création et le développement de certaines institutions officielles et des grandes sociétés savantes privées. L'École des Chartes, fondée en 1821, reçut enfin en 1846 une organisation convenable, qui lui assura un local et un personnel suffisant de professeurs; dès 1839, les anciens élèves s'étaient constitués en société et avaient fondé une revue, la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Deux des *répétiteurs* nommés en exécution de l'ordonnance de 1846 furent Quicherat et Vallet de Viriville, qui se sont illustrés depuis par leurs publications de textes et leurs travaux sur l'histoire du xve siècle. Il est hors de doute que ces deux savants contribuèrent puissamment à orienter les recherches des « Chartistes » vers la fin du moyen âge : M. Charles de Beaurepaire, Boutaric, Arthur de la Borderie, Alphonse Chazaud, M. Félix Rocquain, Siméon Luce, Lecoy de la Marche, M. Paul Viollet, M. Gaston Paris,

M. Tuetey, M. Jules Guiffrey, M. Marius Sepet, ont été leurs élèves. D'ailleurs, dès la fondation de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* nombre de documents fort curieux, sur les institutions et les mœurs du XIVe et du XVe siècle, avaient été publiés dans ce recueil par des érudits comme Douët d'Arcq, Lacabane, Littré, Bourquelot, Dureau de la Malle.

Le Comité des travaux historiques et scientifiques, créé par Guizot, en 1834, donna de son côté une certaine impulsion à la publication scientifique des textes de la fin du moyen âge. C'est dans la *Collection des Documents inédits sur l'Histoire de France,* formée sous la direction de ce comité depuis 1835, qu'ont paru le *Journal des États Généraux de 1484, les Procès-verbaux des séances du Conseil de régence de Charles VIII, la Chronique* de Cuvelier et celle du Religieux de Saint-Denys, les *Mandements de Charles V,* l'*Inventaire du mobilier de Charles V, les Procédures politiques du règne de Louis XII* (en particulier les curieux documents de son Procès de divorce, qui jettent tant de lumière sur la politique et le caractère de son beau-père Louis XI), les *Journaux du Trésor sous Philippe VI,* les *Documents* publiés sous la direction de Champollion-Figeac, les *Mélanges historiques* et d'autres volumes qui intéressent par certains côtés notre période. Enfin, on trouve beaucoup à glaner dans les différents recueils qui ont été consacrés par le Comité des Travaux historiques aux communications faites pendant les congrès des Sociétés savantes ; pour ce qui concerne l'histoire politique, ces recueils sont la *Revue des Sociétés savantes* (interrompue en 1882), les *Mémoires lus à la Sorbonne* (1861-1868) et le *Bulletin du Comité des travaux historiques,* où l'on publie, presque chaque année, des documents fort curieux sur le XIVe et le XVe siècle [1]. Il n'y a pas autant à prendre, pour ce qui concerne cette période, dans les *Archives* publiées par la Commission des Missions scientifiques et littéraires, ni dans les différents recueils périodiques qu'édite l'Académie des Inscriptions : *Mémoires, Comptes rendus des séances, Notices et extraits des Manuscrits.* Le *Recueil des His-*

1. Le Comité des travaux historiques laisse cependant passer, de temps en temps, dans son *Bulletin*, des documents soi-disant inédits qui n'apprennent rien de nouveau. C'est ainsi que la lettre du duc de Bourgogne informant les habitants de Saint-Quentin de la prise de Jeanne d'Arc, publiée par M. Eck dans le *Bulletin historique et philologique* de 1900, et annoncée par lui avec quelque fracas, était connue depuis longtemps.

toriens des Gaules et de la France, commencé par les Bénédictins en 1738, a été repris par la même Académie ; mais, dans les soixante dernières années, elle n'a trouvé moyen de faire paraître que quatre volumes, qui intéressent seulement la période des Capétiens directs. Aussi bien cette collection monumentale, — trop monumentale, — va-t-elle probablement se terminer avec son tome vingt-quatrième, qui comprendra seulement des documents relatifs au XIIIe siècle et au commencement du XIVe. Le temps des in-folios est passé[1].

La grande collection où les historiens des Valois peuvent trouver la meilleure édition de la plupart des chroniques, sans compter un bon nombre d'importants documents diplomatiques, est due à l'initiative privée : elle est l'œuvre de la *Société de l'Histoire de France*, qui a été fondée en 1834. Cette Société a actuellement donné au public savant 237 volumes, dont le tiers est relatif au XIVe et au XVe siècle. Ces élégants in-octavo forment un admirable ensemble, dont l'érudition française peut s'enorgueillir : ils sont publiés avec un soin méticuleux, tant pour le fond que pour la forme, et, avec leurs textes minutieusement établis, leurs notes et leurs tables, ils offrent pour la plupart des modèles d'édition critique[2]. C'est la *Société de l'Histoire de France* qui a imprimé les *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, suivis de tous les documents historiques qu'on a pu réunir*[3] et les *Œuvres de Thomas Basin*, deux publications où Quicherat a révélé son flair de chercheur et son intelligente sagacité d'érudit[4]. Elle n'a pas encore terminé la nouvelle édition de Froissart, entreprise il y a trente-trois ans par Siméon Luce sur un plan très vaste, activement continuée aujourd'hui par M. Gaston Raynaud, avec un appa-

1. Nous ne pouvons terminer cette liste des publications faites aux frais de l'État sans citer le magnifique *Chartularium Universitatis Parisiensis*, édité par le Père Denifle et M. Émile Chatelain, sous les auspices du Conseil de l'Université de Paris. Ces documents intéressent avant tout l'histoire de la société et de l'enseignement, mais ils sont fort importants aussi pour l'histoire de la politique royale.

2. Les exceptions sont fort rares. La plus regrettable est l'édition de la volumineuse chronique de Monstrelet, que Douet d'Arcq a établie sur de mauvais manuscrits.

3. Depuis cette publication (1841-1849), on n'a trouvé que bien peu de textes nouveaux sur Jeanne d'Arc. A ceux que Quicherat lui-même a donnés, en supplément de son recueil, dans la *Revue historique*, tomes IV et XIX, s'ajoute depuis peu la *Chronique de Morosini*. M. Lanéry d'Arc, en 1889, a publié des *Mémoires et Consultations en faveur de Jeanne d'Arc*, que Quicherat avait cru devoir négliger.

4. On a cependant trouvé à Göttingen un manuscrit plus complet de Thomas Basin. M. Delisle en a publié la partie inédite dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXIV, 2e partie.

reil de notes plus modeste, et d'ailleurs suffisant[1]. Le précieux recueil des *Lettres de Louis XI* (1438-1483), commencé par Charavay il y a une vingtaine d'années, a atteint avec son septième volume l'année 1479, mais M. Vaesen aura besoin sans doute de longtemps encore pour achever cette publication, dont l'honneur lui revient presque en entier ; il ne manquera pas d'ajouter aux premiers volumes un important supplément. M. Pélicier a commencé sur le même plan une collection des *Lettres de Charles VIII*.

A côté de ces publications de tout premier ordre, la *Société de l'Histoire de France* a donné des éditions définitives de chroniques déjà connues, comme celles de Mathieu d'Escouchy, de Jean de Roye (*Chronique scandaleuse*) et de Guillaume Gruel, et elle a mis au jour, pour la première fois, des textes très importants, comme les *Comptes de l'Argenterie* et les *Comptes de l'Hôtel des Rois de France*, la *Chronique des quatre premiers Valois*, la *Chronique de Richard Lescot*, la *Chronique Normande du* XIVe *siècle*, la *Chronographia regum Francorum*, le *Journal de Nicolas de Baye*, l'*Histoire de Gaston IV* par Leseur, le vivant et pittoresque roman militaire du *Jouvencel*, et cette curieuse *Chronique de Morosini*, qui nous apporte, sous forme de lettres échangées entre Vénitiens, l'écho des clameurs d'admiration et d'enthousiasme mystique dont furent saluées, dans toute l'Europe continentale, les victoires de Jeanne d'Arc. Notons enfin que la *Société de l'Histoire de France* donne asile dans son *Annuaire-Bulletin* aux documents de peu d'étendue : MM. de Boislisle, Roman, Stein, Viard, y ont inséré d'intéressantes pièces d'archives, et Vallet de Viriville y a édité le fragment qui nous reste de la *Chronique latine* de Jean Chartier[2].

La *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire* a été fondée en 1886 par un certain nombre de savants, pour donner, dans des volumes de maniement facile et de prix relativement bas, les documents que le Comité de publication estimerait « les plus propres à fournir la matière d'explications dans les chaires d'enseignement supérieur, ou la base d'études nouvelles pour les étudiants ». Parmi les trente-trois fascicules déjà parus, on trouvera les *Grands Traités de la Guerre de*

1. Le tome XII paraîtra prochainement.

2. Le volume de *Notices et documents publiés à l'occasion du cinquantenaire de la Société* (1884) contient la *Correspondance de Charles VIII avec le Parlement de Paris pendant la guerre de Bretagne.*

Cent Ans, l'Ordonnance Cabochienne de 1413, des *Documents relatifs à l'Administration financière de 1449 à 1523*, enfin le premier volume d'une édition très importante des *Mémoires de Commynes*, d'après un manuscrit inédit et complet, jadis la propriété d'Anne de Polignac, nièce du chroniqueur. M. Bernard de Mandrot, bien connu par ses travaux sur l'époque de Louis XI, a enrichi cette édition de variantes et de notes très précieuses. On peut regretter, pour l'enseignement supérieur de l'histoire, que la *Collection de textes* ait légèrement dévié de son but primitif, qui était avant tout de fournir aux professeurs et aux étudiants des « spicilèges » de documents de premier ordre, bien connus ou non [1]. Il faut se louer, cependant, dans l'intérêt de la science, du succès de ce nouveau recueil ; succès justifié par la correction et la commodité de la plupart des fascicules jusqu'ici parus.

La *Société des anciens textes français* a publié une petite *Chronique du Mont-Saint-Michel*, qui vaut surtout par les pièces que Siméon Luce, l'éditeur, a imprimées en appendice. La même Société a publié le curieux *Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre*, et des textes littéraires dont l'historien — nous aurons occasion d'insister sur ce point — ne doit pas se désintéresser. D'autres collections d'un caractère littéraire, la *Bibliothèque Gauloise* et la *Bibliothèque Elzévirienne*, contiennent aussi des Chroniques du XVe siècle, éditées par Vallet de Viriville.

Les Sociétés savantes organisées pour la publication des documents d'histoire locale ont fait preuve, depuis un demi-siècle, d'une activité féconde. Le XIVe et le XVe siècle sont, et de beaucoup, la période du moyen âge à laquelle elles ont consacré le plus grand nombre de travaux. Mais la multiplicité de ces compagnies rend fort malaisée la tâche de celui qui veut profiter de leurs publications, et c'est à leur sujet surtout que se pose l'inquiétant « problème bibliographique ». La *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, dressée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par MM. de Lasteyrie, Eug. Lefèvre-Pontalis et Bougenot, devait apporter la solution de cette difficulté ; mais la lenteur de la

1. Plusieurs fascicules, notamment ceux de MM. Thévenin, Langlois, Coville, Jacqueton, Fagniez, Legrand, fournissent de ces spicilèges. Mais quand nous donnera-t-on tout simplement des recueils analogues aux *Select Charters* de Stubbs, des choix de chartes sur le régime féodal et le régime municipal, des choix de grandes ordonnances royales ?

publication de ce répertoire en a diminué l'utilité : le premier volume a paru en 1888 et donne le dépouillement des recueils parus dans les trente-deux premiers départements français (par ordre alphabétique), mais seulement jusqu'à l'année 1885 ; cette date de 1885 a été conservée dans le tome II (paru en 1893) et dans le tome III, qui vient d'être achevé en cette année 1902 : et ainsi les dépouillements dont on nous donne aujourd'hui le résultat sont de dix-sept ans en retard. Il est vrai qu'on nous promet un supplément ; mais ce supplément s'arrêtera en 1900, et au train dont s'avance ce répertoire, il est à croire que nous saurons seulement vers 1905 ou 1906 quels sont les travaux parus de 1885 à 1900. Enfin il n'est pas question jusqu'ici de publier, dans la suite, des suppléments périodiques, ce qui serait pourtant indispensable. Un courageux érudit, M. Vidier, avait entrepris de donner annuellement, dans la revue *Le Moyen Age,* une bibliographie annuelle de tous les travaux relatifs au moyen âge français, y compris les mémoires et documents imprimés par les Sociétés savantes. Mais il était évident que cette tâche — très fastidieuse, on peut s'en douter, — était au-dessus de la patience d'un seul homme, et M. Vidier, après l'avoir poursuivie avec labeur et méthode de 1894 à 1896, l'a abandonnée. Souhaitons que la direction de la vaillante petite Revue du *Moyen Age* puisse reprendre cette utile besogne, en la confiant à un groupe suffisamment nombreux de jeunes érudits : c'est le seul moyen qu'une pareille entreprise réussisse, et c'est ce qu'a bien compris la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine,* qui publie un répertoire annuel de ce genre.

Actuellement donc, pour bien faire, lorsqu'on aborde une question d'histoire générale du XIVe ou du XVe siècle, il faut dépouiller soi-même tous les Mémoires de Sociétés savantes parus depuis 1885 ; les Mémoires des Sociétés savantes de la Seine-Inférieure et des départements suivants (par ordre alphabétique), non encore répertoriés dans le « Lasteyrie », doivent même être dépouillés depuis l'origine.

Parmi ces recueils, nous citerons en première ligne les publications de la *Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France : Documents, Mémoires, Bulletins.* Cette Société a donné une édition définitive du *Journal d'un Bourgeois de Paris* (1405-1449), a publié pour la première fois la *Chronique Parisienne de 1316 à 1339* et le *Journal* de Jean Maupoint ; pour elle, M. Longnon a composé un

recueil de textes fort curieux sur *Paris pendant la domination anglaise*, et M. Viard a réuni des *Documents parisiens du règne de Philippe VI* : enfin divers savants ont inséré dans les *Mémoires* et les *Bulletins* des textes relatifs aux révolutions parisiennes du XIVe siècle. La *Société de l'Histoire de Normandie* nous a donné de son côté d'excellentes éditions de la *Chronique de Pierre Cauchon*, de la *Chronique du Bec*, des *Œuvres de Robert Blondel*, des *Actes Normands de la Chambre des Comptes sous Philippe de Valois*, de l'*Inventaire de Pierre Surreau*. Le *Thalamus Parvus*, publié par la *Société archéologique de Montpellier*, le *Recueil des Documents concernant le Poitou contenus dans les Registres de la Chancellerie de France*, publié par la *Société des Archives historiques du Poitou*; les *Mandements de Jean V*, publiés dans les *Archives de Bretagne* par la *Société des Bibliophiles bretons*; le *Registre des Délibérations du Conseil de Ville de Troyes*, publié par la *Société Académique de l'Aube*, sont, pour ne citer que quelques exemples, des textes du plus haut intérêt, même pour l'Histoire générale. Toutes ces éditions sont publiées avec grand soin et même avec luxe [1].

Les Revues d'histoire locale, parmi lesquelles nous citerons les *Annales du Midi*, la *Revue de Gascogne* et la *Revue du Maine*, et même, bien que plus rarement, les Revues d'histoire générale, comme la *Revue historique*, la *Nouvelle Revue de Droit français et étranger*, la *Revue des Questions historiques* et les *Mélanges de l'École de Rome* publient des textes inédits sur le XIVe et le XVe siècle. M. Jorga donne dans la *Revue de l'Orient latin* une série importante de *Notes et extraits pour servir à l'histoire des Croisades au XVe siècle*. Chaque année, des Revues nouvelles se fondent, et le

1. Citons encore les *Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne*, publiés par Marcel Canat pour la *Société d'histoire et d'archéologie de Saône-et-Loire* : le *Cartulaire de l'occupation anglaise sous Henry VI*, publié par Barckhausen dans les archives historiques de la Gironde ; le *Catalogue des actes de Louis XI concernant le Dauphiné*, publié par Pilot de Thorey pour la *Société de statistique de l'Isère* : le *Choix de Documents sur le Dauphiné*, publié pour la même Société par l'abbé Chevalier ; les *Chroniques de Yolande de France*, publiées par Menabrea pour l'*Académie de Savoie* : la *Chronique de Pierre le Prestre*, publiée par le marquis de Belleval dans les *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville* : les *Comptes de Charles VII* et les *Comptes de l'armée anglaise au siège d'Orléans*, publiés par M. Loiseleur et par M. Jarry pour les *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais* : le *Compte du Temporel de l'évêché de Meaux*, publié par M. Parfouru pour le *Bulletin de la Conférence d'histoire de Meaux* ; une importante série de comptes et de documents municipaux sur Tours, sur Saint-Jean-d'Angely, sur Lectoure et Riscle, publiée pour la *Société archéologique de Touraine*, pour la *Société archéologique de Saintonge et d'Aunis*, et pour la *Société des Archives historiques de Gascogne*, etc., etc...

champ de la recherche des documents imprimés s'étend ainsi indéfiniment. La *Revue historique* publie, comme on sait, les titres et parfois le résumé des articles parus dans un grand nombre de ces périodiques ; mais il s'en faut que ces dépouillements soient suffisants.

Enfin, ce qui est une pierre d'achoppement bien plus gênante encore pour la recherche bibliographique, des particuliers publient aussi d'importants documents. Ce sont parfois de grands seigneurs qui éditent avec luxe leurs archives privées : tel le duc de la Trémoille, qui nous a donné *Les La Tremoille pendant cinq siècles*, la *Correspondance de Charles VIII et de Louis II de la Trémoille*, et les *Archives d'un serviteur de Louis XI*. Ce sont aussi de simples érudits qui impriment de grands recueils à leurs frais ou aux frais d'un éditeur courageux. C'est ainsi que le père Denifle a récemment publié sur la *Désolation des Églises en France pendant la guerre de Cent Ans* un recueil de pièces, empruntées surtout aux archives du Vatican, et qui sont une mine de renseignements précieux pour l'historien et l'archéologue. Les recueils que nous venons de citer sont bien connus ; d'autres, si leurs auteurs ont négligé d'envoyer des exemplaires aux Revues, peuvent passer inaperçus, faute de comptes rendus.

L'historien de la guerre de Cent Ans ne saurait se désintéresser des publications faites à l'étranger, surtout en Angleterre et en Belgique[1]. Il aura incessamment besoin des textes publiés (non pas toujours de façon irréprochable) dans les *Fœdera* de Rymer et dans les *Rerum Britannicarum Scriptores*[2], des chroniques et des pièces éditées par Kervyn de Lettenhove, de Reiffenberg, Gachard, de Smet, de Ram, etc. Kervyn de Lettenhove, surtout, a rendu un immense service à l'historien des Valois et des ducs de Bourgogne, en publiant son Froissart (jusqu'à présent le seul complet), son Chastellain, ses *Récits d'un Bourgeois de Valenciennes*, ses *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des*

1. Il va de soi que les *Istorie Fiorentine* de Villani doivent être également consultées par l'historien des premiers Valois, et que, pour la politique des rois de France en Allemagne, en Italie et en Espagne, il faut se mettre au courant des publications très importantes faites dans ces trois pays.

2. On trouvera dans cette collection, d'une valeur bien inégale, le texte de plusieurs chroniques anglaises ou françaises du XIVe et du XVe siècle, et des recueils de lettres ou de documents diplomatiques, notamment trois excellents volumes de M. Stevenson : *Letters and papers illustrative of the wars of the English in France, during the reign of Henry the sixth*, 1861-1864.

Ducs de Bourgogne, ses *Lettres et Négociations de Philippe de Commynes*, sans compter nombre de documents isolés, dispersés dans les Revues belges.

Les publications de textes français par les érudits allemands sont beaucoup moins nombreuses pour la fin du moyen âge que pour le commencement. Si l'on veut connaître le rôle religieux de la France pendant la période du schisme et des grands conciles, il faut cependant se reporter aux documents publiés par le P. Ehrle dans l'*Archiv für Literatur und Kirchengeschichte* (1889-1893), aux *Acta Concilii Constanciensis*, actuellement édités par M. Finke, et aux *Studien und Quellen zur Geschichte des Concils von Basel*, dont un Suisse, M. Haller, poursuit la publication. C'est dans la Revue *Alemannia* (1882) qu'il faut chercher l'édition du *Récit de la mort de Charles le Téméraire* contenu dans le Manuscrit 1707 du Fonds français de la Bibliothèque Nationale. Enfin, nombre de philologues allemands sont versés dans la connaissance de la littérature française du XIVe et du XVe siècle, et c'est en Allemagne, vraisemblablement, que les œuvres d'Alain Chartier, si importantes pour l'histoire politique, vont être, une à une, éditées scientifiquement : c'est ainsi que le *Curial* a été récemment publié avec le plus grand soin par M. Heuckenkamp, qui s'est d'ailleurs totalement trompé en refusant à Alain Chartier la paternité véritable de ce pamphlet.

Les textes littéraires sont généralement dédaignés par les historiens. C'est une grande faute. Si l'on veut se rendre compte des opinions politiques des Français de ce temps-là, ou du moins de certaines catégories d'entre eux, il y a grand profit à tirer des œuvres d'un Eustache Deschamps, d'un Alain Chartier, d'un Robert Blondel, d'un Martin Lefranc, d'un Jean Meschinot [1], des Farces jouées au XVe siècle, et des innombrables complaintes et ballades inspirées par les événements contemporains [2]. L'historien

1. Sur Jean Meschinot, voy. A. de la Borderie, *Jean Meschinot, ses satires contre Louis XI. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1895.

2. Le *Recueil des Chants historiques français*, de Leroux de Lincy, ne contient qu'une très faible partie des poésies de circonstance connues aujourd'hui, qui sont dispersées dans les Revues. Il serait intéressant de les réunir. Nous citerons notamment, pour le seul règne de Charles VII, les publications de M. J.-M. Richard dans la *Revue des Questions historiques* (t. XVIII), de M. Paul Meyer dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions* (1891) et la *Romania* (1892), de M. Jarry dans les *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais* (1894), de M. Guibert dans le *Bulletin de la Société archéologique du Limousin* (1894), de M. Gaston Raynaud

du XIVe et du XVe siècle doit donc se tenir au courant du mouvement philologique, à l'aide de revues telles que la *Romania* ou le *Literaturblatt für romanische Philologie.*

Malgré l'intense labeur scientifique des dernières années, la publication des documents relatifs aux dernièrs siècles du moyen âge est en somme peu avancée. A voir seulement l'énorme quantité de textes déjà édités et utilisables, on pourrait se faire quelque illusion et croire que la besogne essentielle est accomplie ; mais si l'on examine les inventaires des dépôts d'archives, et si l'on songe à tous les fonds non encore inventoriés, sans compter les archives privées qui s'ouvrent peu à peu, cette illusion s'évanouit. Il y a là des trésors souvent encore totalement inexplorés de chartes, de lettres missives, de lettres de rémission, de comptes et de quittances. On en peut dire autant des fonds de manuscrits de la Bibliothèque Nationale, où l'on fait des découvertes parfois bien inattendues. Enfin que de recherches, certainement fructueuses, à diriger dans les pays étrangers [1] ! Malgré le zèle des défricheurs, les terrains vierges s'étendent encore à perte de vue. Non seulement les comptes, les lettres, et les autres pièces d'archives sont pour la plus grande partie inédits, mais on trouvera certainement encore des chroniques et des journaux importants. Les livres de raisons, dont nous reparlerons à loisir quand nous en arriverons à l'histoire sociale, sont parfois de petites chroniques, que l'histoire politique ne doit pas négliger, et chaque année on en publie de nouveaux. La découverte des fragments inédits de Thomas Basin et l'édition que M. de Mandrot nous donne des Mémoires de Commynes prouvent, d'autre part, qu'on peut trouver, pour les œuvres les plus célèbres, des manuscrits meilleurs et plus complets. Nous n'avons que des fragments de l'ouvrage de Chastellain : celui qui mettrait la main sur le manuscrit complet, qui existe peut-être en Espagne, ferait une découverte de premier ordre. Enfin les œuvres de polémique sont trop négligées par les éditeurs de textes. Ainsi les opuscules de Jean Jouvenel des Ursins, entre autres son Traité « sur le Faict de la Justice et la charge de Chancellerie » et

dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris* (1900). M. Tiersot a publié dans ses *Mélodies populaires* des chansons qui datent évidemment du temps de l'invasion anglaise.

1. La vaste entreprise conçue par Jules Delpit d'une *Collection générale des documents français qui se trouvent en Angleterre* s'est arrêtée au premier volume paru (1847).

ses « Remontrances au Roy » sont d'un grand intérêt : ils montrent, avec un pessimisme qu'il convient d'ailleurs de ne pas ratifier sans réserves, les abus entraînés par la restauration monarchique à la fin de la guerre de Cent Ans ; c'est un aspect du tableau qui est trop souvent laissé dans l'ombre par les historiens. On trouve, il est vrai, des analyses consciencieuses de ces opuscules dans l'*Histoire de Charles VII* de Du Fresne de Beaucourt, et dans le *Juvénal des Ursins* de Mgr Péchenard, et le Père Denifle en a publié d'importants fragments dans sa *Désolation des Églises,* mais ils mériteraient d'être édités *in extenso.*

En somme, si l'on veut actuellement étudier à fond un sujet de l'Histoire de France au XIVe ou au XVe siècle, on est condamné à des recherches presque illimitées dans le « domaine de l'inédit ». Les ouvrages originaux, dont nous allons énumérer les plus importants, supposent de longues séances de travail paléographique, sans compter les fastidieuses séances de dépouillements inutiles. Souhaitons, sans oser l'espérer, qu'un jour viendra où non seulement les Archives nationales et départementales, mais encore les Archives communales (souvent fort riches en documents des plus suggestifs sur la période qui nous occupe) seront inventoriées méthodiquement, et assez bien connues pour que tous les documents principaux en aient été publiés. Ce jour-là, l'érudit aurait moins de joies de découverte, mais la carrière d'un historien deviendrait singulièrement plus féconde.

II.

Si nous devons beaucoup de reconnaissance aux érudits du XVIIe et du XVIIIe siècle pour les documents qu'ils ont mis au jour, en revanche la plupart de leurs travaux personnels sur les grandes questions historiques paraissent à refaire, soit que leur documentation fût fort incomplète, soit que leur méthode et leurs préoccupations fussent toutes différentes des nôtres. De même, si les Sociétés savantes dont nous parlions tout à l'heure ont rendu d'inestimables services par leurs publications de textes, les mémoires auxquels elles font les honneurs de l'impression ne sont bien souvent que du verbiage académique, ou de l'érudition de

pacotille ; nombre de ces études, même quand elles sont sérieusement faites, n'apprennent rien d'intéressant, sont des énumérations de faits sans portée, détaillent des événements diplomatiques ou militaires qui n'ont eu aucune conséquence, aucune signification. Il faut beaucoup de courage pour chercher des perles dans tout ce fatras. La plupart des Sociétés savantes de province manquent de direction et d'organisation ; on y travaille au hasard, sans méthode, sans recherches bibliographiques suffisantes [1], de sorte qu'on néglige les sujets importants et que souvent on refait ce qui a déjà été fait. Les professeurs d'histoire des Universités et des Lycées pourraient, à côté des archivistes et des bibliothécaires, initier aux bons principes de travail tous ces chercheurs pleins de zèle, mais parfois maladroits. Les Universitaires se désintéressent trop des Sociétés académiques ; il faut dire que celles-ci ne font rien pour les attirer, comme si elles se défiaient d'eux, et certainement il faudrait à nos professeurs beaucoup de patience et de tact pour acquérir de l'influence sur des confrères qui croient volontiers n'avoir rien à apprendre. L'exaspération des vanités bourgeoises fait grand tort aux Sociétés académiques ; ces compagnies rendent en somme peu de services, eu égard à leurs ressources, qu'elles gaspillent trop souvent à imprimer des sornettes [2].

Je me hâte de dire qu'il y a de très honorables exceptions. Des recueils comme les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, contiennent des travaux de premier ordre. Néanmoins, à l'inverse de ce qui a lieu pour la publication des documents, c'est en dehors des travaux des Sociétés savantes qu'en général on trouve les mémoires et les livres historiques les mieux faits, et une bibliographie choisie des ouvrages de seconde main relatifs au XIVe et au XVe siècle comprendra surtout des œuvres publiées à part, ou bien des articles parus dans des revues comme la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, la *Revue des Questions historiques*, la *Revue historique*, le *Moyen Age*, les *Annales du Midi*, la *Revue de Gascogne*, les *Annales de l'Est*, les *Annales de Bretagne* : ces revues ne sont

1. Le désordre fréquent des bibliothèques souvent fort importantes de ces Sociétés est un indice frappant du manque d'organisation dont nous parlons.

2. La même remarque s'applique exactement aux innombrables Sociétés de géographie. Dans beaucoup de leurs Bulletins, on parle de tout, excepté de géographie. Combien de ces Sociétés fort riches contribuent-elles véritablement à l'avancement de la science ?

pas des organes de Sociétés académiques, et leurs comités de direction peuvent refuser les travaux insuffisants.

Quels ouvrages généraux convient-il de lire, quand on veut connaître dans leur ensemble le XIVe et le XVe siècle français?

Parmi les Histoires de France datant du XIXe siècle, celle de Michelet seule, à l'heure qu'il est, mérite encore d'être lue, et elle ne perdra jamais sa valeur, parce que Michelet était un homme de génie. Les chapitres relatifs au XIVe et surtout au XVe siècle comptent parmi les meilleurs de cet ouvrage très inégal. Si solides qu'ils soient, bien entendu ils ne suffisent plus. La nouvelle *Histoire de France,* publiée en ce moment sous la direction de M. Lavisse, a la prétention, non pas de faire oublier Michelet, mais de satisfaire ceux qui veulent se mettre rapidement au courant des découvertes historiques faites depuis cinquante ans. Le malheur est que, avec ses seize volumes de 400 pages, cette Histoire, qui veut donner un tableau de la vie sociale, économique et intellectuelle aussi bien que de la vie politique, va être bien courte : du moins elle sera jugée telle par les spécialistes ; il est vrai que le public sera peut-être d'un autre avis [1].

Les histoires des pays voisins forment un complément absolument nécessaire. Nous recommanderons la lecture des ouvrages de Pauli, de Stubbs et de Ramsay pour l'Angleterre, de Lindner et de Bachmann pour l'Allemagne, de Dierauer pour la Suisse, de Schirrmacher pour l'Espagne, de Carlo Cipolla pour l'Italie [2]. Le tome II de l'excellente *Histoire de Belgique* de M. Pirenne paraîtra cette année et sera d'un intérêt encore plus direct pour les lecteurs français, qui y trouveront notamment un remarquable résumé de la vie de Charles le Téméraire.

Pour passer à des ouvrages un peu moins généraux, les « his-

1. Le tome IV, Première partie, donne l'histoire de la France de 1328 à 1422 et est dû à M. Coville. Sa publication est achevée. Nous avons été chargé de la Deuxième partie, relative au XVe siècle, et nous l'avons divisée en trois livres : 1° La fin de la guerre de Cent Ans ; 2° La Monarchie et la Société à la fin de la guerre de Cent Ans ; 3° Louis XI et Charles VIII. Le second livre tiendra la moitié du volume et donnera un tableau des institutions politiques vers le milieu du XVe siècle.

2. Pauli, *Geschichte von England*, t. IV et V, 1855-1858. — Stubbs, *The constitutional History of England*, nouv. éd., 1895. — Ramsay, *Lancaster and York*, 1892. — Lindner, *Deutsche Geschichte unter den Habsburgern und den Luxenburgern*, 1888-1893. — Bachmann, *Deutsche Reichsgeschichte im Zeitalter Friedrich III und Max I*, 1884-1894. — Dierauer, *Geschichte der Schweizerischen Eidgenossenschaft*, 1887-1892. — Schirrmacher, *Geschichte von Spanien*, t. V, 1890. — Carlo Cipolla, *Storia delle signorie italiane dal 1313 al 1530* (1881).

toires de règnes » sérieusement faites sont rares pour la période qui nous occupe. M. Viard, il est vrai, nous donnera sans doute une Histoire de Philippe VI, sujet qu'il a déjà contribué à éclairer par maintes publications de détail[1] ; et M. Delachenal, bien connu par d'excellentes études d'institutions ou d'histoire locale, prépare une Histoire de Charles V[2]. Nous n'avons pas d'Histoires de Jean le Bon et de Charles VI qui vaillent la peine d'être citées ; qui d'ailleurs aurait l'étrange idée de consacrer un ouvrage au règne incohérent du fou Charles VI ? Le livre ne pourrait avoir aucune unité. On est plus tenté de faire l'histoire de Charles VII : l'extrême misère de la France au temps du « roi de Bourges », le relèvement progressif de la nation, la résurrection de la monarchie dans les dernières années du règne, forment un ensemble de faits cohérents, qui donnent de la suite et de l'unité à un livre. Aussi bien ce livre a-t-il été fait deux fois, par Vallet de Viriville et par M. Du Fresne de Beaucourt.

L'*Histoire de Charles VII et de son époque,* de Vallet, qui compte trois volumes (1862-1865) est bourrée de renseignements, voire d'idées, et, malgré son style incorrect, elle plaît par ses allures primesautières. « Et pourtant, que de lacunes dans cette œuvre inégale ! » écrit M. Du Fresne de Beaucourt, « quelle fantaisie dans certaines appréciations ! Surtout quelle absence de plan et de méthode ! » Cette critique est juste ; pourtant l'ouvrage de Vallet est à certains égards plus complet et plus satisfaisant que l'*Histoire de Charles VII* publiée de 1881 à 1891, en six volumes in-octavo, par M. de Beaucourt lui-même. Quelque gratitude qu'on doive éprouver pour un consciencieux savant, qui a passé à peu près toute sa vie à étudier un seul règne et s'est efforcé d'épuiser à peu près toutes les sources d'informations, il est nécessaire de signaler les défauts de ce grand ouvrage, le plus volumineux de tous ceux que l'érudition contemporaine a consacrés au XIVe et au XVe siècle. D'abord l'idée qui a présidé à l'entreprise est singulièrement étroite. Ainsi que le prouvent les travaux préliminaires de l'auteur et ses propres déclarations, il a voulu venger la mémoire de Charles VII es accusations de mollesse, d'inertie, de malveillance à l'égard de

Notamment *La France sous Philippe de Valois,* Revue des Questions historiques, t. LIX, 1896.

2. En attendant cet ouvrage, on peut consulter : Benoist, *La politique du roi Charles V,* 1886 ; et surtout E. Lavisse, *Étude sur le pouvoir royal au temps de Charles V,* Rev. historique, t. XXVI, 1884.

Jeanne d'Arc, de mœurs précocement désordonnées, qu'on a portées contre ce roi. Les intentions de M. de Beaucourt n'ont pas produit, il faut se hâter de le dire, toutes les conséquences désastreuses qu'elles auraient pu avoir : l'érudit étant très consciencieux et très sincère, l'ouvrage donne malgré tout à qui le lit attentivement, une impression exacte, et de cette continuelle apologie de Charles VII, il est aisé de conclure, grâce aux faits véridiquement exposés par l'auteur, que Charles VII était un triste sire. Un défaut plus sérieux est le mépris où M. de Beaucourt a tenu les faits qui n'intéressaient pas l'histoire personnelle de ce roi : il a voulu faire un « exposé du rôle du roi dans les événements accomplis sous son règne », et vraiment il s'est trop strictement tenu parole, surtout dans les premiers volumes. Outillé comme il l'était, il pouvait nous donner, non une *Histoire de Charles VII*, mais, ce qui eût été beaucoup plus intéressant, une histoire de ce règne tragique et fécond. On l'excuse volontiers de n'avoir pas refait pour la millième fois l'histoire de Jeanne d'Arc, mais on regrette de ne pas trouver dans son ouvrage le tableau du mouvement de résistance nationale qui a précédé et complété la « mission » de la Pucelle. Cette lacune et les autres sont voulues, elles n'en sont pas moins déplorables. Dans les derniers volumes, le défaut s'atténue, disparaît presque, parce que M. de Beaucourt attribue au « roi victorieux » le relèvement de la monarchie à la fin du règne. Les réformes, les grandes ordonnances font l'objet de longs chapitres ; mais l'histoire des institutions, autre tort très grave, est traitée à la manière des ouvrages de juristes : les ordonnances sont consciencieusement analysées, mais presque jamais l'auteur ne prend soin de les rapprocher des édits antérieurs et de marquer ce qu'elles apportent de nouveau, presque jamais il ne recherche si elles ont été appliquées sérieusement, si elles ont été accueillies favorablement, si elles n'ont pas apporté plus de maux que de bienfaits. A lire l'ouvrage de M. de Beaucourt, on s'imagine que les institutions monarchiques ont été complètement modifiées à la fin du règne de Charles VII ; or c'est tout le contraire qui est vrai. L'autorité royale, à cette époque, ne s'est développée que selon de vieilles traditions : le plus souvent, les gens du roi n'ont fait que la reconstituer, telle qu'elle était au temps de Charles V.

Malgré tout, M. de Beaucourt a rendu à l'histoire un service capital, et il serait bien désirable que nous eussions un ouvrage

analogue à celui-là pour le règne de Louis XI. Les deux volumes d'Urbain Legeay[1] sont ridicules, et l'ouvrage de ce Professeur de Faculté est un triste témoignage de ce qu'était souvent l'Enseignement supérieur en France, il y a trente ans. Quant à l'œuvre manuscrite du bénédictin Legrand[2], elle ne mérite pas d'être publiée. Pour le règne de Charles VIII, nous sommes moins pauvres. *L'Histoire de Charles VIII, d'après des documents inédits,* par de Cherrier, est un ouvrage écrit avec soin et bon sens ; mais il a trente-deux ans de date, il s'en faut qu'il épuise le sujet, et la bonne thèse de M. Pélicier[3] ne le complète qu'en partie. Souhaitons que M. Pélicier, l'éditeur actuel des *Lettres de Charles VIII,* entreprenne un jour de nous donner une histoire définitive de ce règne[4].

Beaucoup d'élèves de l'École des Chartes, reculant avec raison devant la biographie d'un roi, ont pris pour sujets de leurs thèses des biographies de grands vassaux, de conseillers et d'officiers royaux, d'hommes de guerre, de chefs de bande. Quelques-unes de ces monographies ont été publiées, au moins partiellement[5]. Parmi celles qui sont restées manuscrites, il en est qui mériteraient sans doute les honneurs de l'impression[6], il en est d'autres dont les sujets paraissent d'intérêt médiocre. Il est vrai que nous ne pouvons guère juger de l'importance de ces thèses manuscrites que

1. *Histoire de Louis XI, son siècle, ses exploits comme dauphin* (1874).

2. Bibliothèque Nationale, fonds français, nos 6960-6962. Les nos 6963-6990 contiennent un recueil de pièces relatives au règne de Louis XI, formé par Legrand, et encore nécessaire à consulter, surtout à cause des actes originaux qui s'y trouvent ; les copies, qui sont malheureusement en majorité, sont souvent fautives.

3. *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, 1882.

4. Il est utile aussi de consulter les histoires des rois anglais du XIVe et du XVe siècle ; on en trouvera la liste dans Gross. Les meilleurs de ces ouvrages sont ceux de Wylie, *History of England under Henry IV*, 1884-1898, et de Gairdner : *Richard the Third*, new and revised edition, 1898.

5. Merlet, *Jean de Montagu, grand-maître de France, 1350-1409*, dans : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3e série, t. III, 1851-1852. — E. Molinier, *Étude sur la vie d'Arnoul d'Audrehem*, 1883. — Michel Perret, *Louis Malet de Graville, amiral de France*, 1889. — Moranvillé, *Étude sur la vie de Jean Le Mercier*, 1888. — Batiffol, *Jean Jouvenel*, 1890 (cf. Paul Durrieu, *Le nom, le blason et l'origine de famille de Juvenal des Ursins*, dans : *Annuaire-Bulletin de la Société d'Histoire de France*, 1892). — Anchier, *Charles I de Melun, lieutenant de Louis XI*, dans : *Moyen Age*, 1892. — Dunoyer, *Guillaume Briçonnet, négociateur et général des Finances*, dans : *Correspondance historique et archéologique*, 1894.

6. Pour aider les anciens élèves à faire connaître leurs thèses, la Société de l'École des Chartes a commencé en 1896 la publication d'une collection de *Mémoires et Documents*, où a paru notamment l'ouvrage cité plus loin de M. Morel. Les volumes de *Positions* publiés chaque année, les Notices parues dans le *Livret de l'École des Chartes* (1891) et dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* renseignent sur les sujets des thèses restées manuscrites.

par leurs *Positions*, et ces résumés, imprimés aux frais et sous la seule responsabilité des élèves, sont généralement des espèces de tables des matières, d'où il est impossible de dégager les faits importants, les idées générales, et les conclusions précises qu'on y cherche. Le Conseil de perfectionnement de l'École devrait prendre à cet égard l'initiative d'un règlement nouveau[1].

Parmi les autres ouvrages biographiques précieux à consulter, nous citerons en première ligne l'ouvrage de Luce sur *La Jeunesse de Bertrand Du Guesclin* (1876), qui offre un tableau, assez agréable et brillant, des mœurs guerrières de l'époque ; et la consciencieuse thèse de M. Cosneau sur *Le Connétable de Richemont* (1886), où l'on trouvera des détails très exacts sur tous les événements militaires auxquels le connétable a été mêlé[2]. M. Terrier de Loray a étudié la vie de *Jean de Vienne* (1878), M. J. Lefranc celle *d'Olivier de Clisson* (1898), M. Favre celle de *Jean de Bueil*[3], M. Boudet celle de *Thomas de la Marche*[4]. Quicherat a raconté dans un livre charmant les exploits et les brigandages de *Rodrigue de Villandrando* (1879). Quelques chefs de bandes de moindre envergure ont eu les honneurs d'une biographie spéciale[5]. Parmi les conseillers et les officiers des Valois, Hugues Aubriot, Jacques Cœur, Jean Bourré, Ymbert de Batarnay, Jean de Reilhac, Doyat, Olivier le Daim, Jacques Coitier, ont fait l'objet de travaux que l'historien de la politique royale ne négligera pas[6]. On consultera souvent avec

1. Les thèses présentées à la Sorbonne et à l'École Normale, pour l'obtention du diplôme d'études supérieures d'histoire, sont connues également par leurs *Positions*. Citons : E. Deprez, *Hugues Aubriot* (Sorbonne, 1895) ; Marcel Thibault, *La jeunesse de Louis XI* (*id.*, 1897) ; A. Lanier, *Tristan Lermite* (*id.*), R. Ferry, *Jean et Gaspard Bureau* (*id.*, 1898).

2. Cf. sur Richemont et son biographe Gruel, de très bons articles de Levavasseur, *Valeur historique de Guillaume Gruel*, *Bibl. de l'École des Chartes*, 1886-1887.

3. Cette biographie sert d'Introduction à l'édition du *Jouvencel* donnée par la *Société de l'Histoire de France*.

4. *Thomas de la Marche, bâtard de France*, 1900. Cf. la critique de M. G. Paris, *Journal des Savants*, 1900.

5. Cherest, *L'Archiprêtre*, 1879. — Semelaigne, *Robert de Floques*, 1872. — Froussard, *Le bâtard de Bourbon*, dans : *Revue de Champagne*, 1890.

6. Leroux de Lincy, *Hugues Aubriot*, dans : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1867. — Clement, *Jacques Cœur*, 1853. — L. Guiraud, *Recherches et conclusions nouvelles sur le prétendu rôle de Jacques Cœur*, 1900 (livre très intéressant). — G. Bricard, *Un serviteur et compère de Louis XI, Jean Bourré*, 1893. — B. de Mandrot, *Ymbert de Batarnay, conseiller des rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François I*, 1886. — De Reilhac, *Jean de Reilhac, secrétaire maître des comptes*, 1886-1888. — Bardoux, *Les légistes et l'ancienne société française*, 1878. — G. Picot, *Le procès d'Olivier Le Daim*, 1877. — Chereau, *Jacques Coitier, médecin de Louis XI*, dans : *Bull. de la Soc. des Sciences de Poligny*, 1892 et 1893. — Il y aurait des études intéressantes à écrire sur Étienne Chevalier, Cousinot, Pierre de Brézé, etc.

fruit les articles biographiques composés par Vallet de Viriville pour la *Biographie générale* et par M. Cosneau pour la *Grande Encyclopédie ;* sur la carrière des capitaines anglais de ce temps, on trouvera les plus précieux renseignements dans l'admirable *Dictionary of National Biography.*

Au premier rang des grandes questions d'histoire politique qui se sont posées et résolues au XIVe et au XVe siècle, apparaît la lutte des Valois contre les rois d'Angleterre. Il n'y avait pas, jusqu'en ces dernières années, d'histoire générale de la Guerre de Cent Ans qui fût satisfaisante : les deux petits volumes de Siméon Luce, intitulés *La France pendant la Guerre de Cent Ans,* ne sont qu'un recueil d'articles épisodiques, souvent assez intéressants, qu'il vaut mieux d'ailleurs lire dans les revues où ils ont paru avec leurs notes et leurs références[1]. Le Père Denifle, en réunissant, sur la *Désolation des Églises, Monastères et Hôpitaux en France pendant la Guerre de Cent Ans,* les précieux documents dont nous avons parlé, a été amené à l'idée d'écrire l'histoire de cette guerre, et il a déjà accompli une partie de son projet, avec la précision et l'abondance d'information, la sûreté de critique, l'entrain un peu agressif, qui distinguent l'auteur de l'*Entstehung der Universitäten des Mittelalters bis 1400,* et du *Chartularium Universitatis Parisiensis.* Les deux volumes qu'il a publiés en 1899 contiennent un récit de la guerre depuis ses débuts jusqu'à la mort de Charles V ; les pages les plus neuves sont celles qui traitent de la bataille de Poitiers, du rôle de Charles le Mauvais, des ravages des Grandes Compagnies ; et surtout des néfastes résultats de la guerre pour l'Église de France. D'un bout à l'autre, d'ailleurs, l'ouvrage garde une grande valeur, comme exposé d'ensemble, fait par un savant qui connaît à peu près complètement la bibliographie du sujet et a lu d'un œil exercé les textes eux-mêmes.

Les nombreuses références données dans cet ouvrage, qui sera bientôt complet, et dans le tome IV de l'*Histoire de France* publiée sous la direction de M. Lavisse, nous permettent de ne point énumérer les innombrables travaux de détail qui ont pour objet les campagnes des Anglais en France[2]. Il y a d'ailleurs, même dans

1. Voir la bibliographie des ouvrages de S. Luce dans la 2e édition (posthume) de son *Histoire de la Jacquerie* (1895). Les ouvrages relatifs à la Jacquerie, aux Tuchins, etc.... seront, notons-le en passant, indiqués dans notre article relatif à l'Histoire sociale.

2. Nous citerons : *Le prince Noir en Aquitaine*, par l'abbé Moisant, 1894. — *Cam-*

l'histoire de cette invasion, des questions beaucoup plus intéressantes que les chevauchées, les batailles et les sièges.

Les institutions maritimes de la France pendant la guerre de Cent Ans ont été décrites avec soin par M. de la Roncière dans le tome II de son *Histoire de la Marine Française* (1900). Les réformes militaires de Charles VII ont été étudiées de près par M. Cosneau, par le regretté Alfred Spont, par M. Bonnault d'Houët[1]. Mais il y a encore bien des recherches à faire sur l'organisation de l'armée au XIVe siècle et au temps de Charles VI.

Il y aurait aussi un beau livre à écrire sur le gouvernement des Anglais en France, depuis la conquête de la Normandie par Henry V jusqu'à la libération du territoire. Faut-il regretter la rapide expulsion des Anglais? La France, à leur école, aurait-elle joui plus tôt de la liberté politique et religieuse? Le duc de Bedford a-t-il, comme l'a prétendu l'historien Stubbs, essayé d'acclimater dans notre pays les rudiments de liberté parlementaire qui existaient outre Manche? Nous ne le pensons point, pour notre part, et nous avons essayé de démontrer que, si Bedford eut bonne envie d'établir solidement la dynastie des Lancastres en France et de l'y rendre populaire, il ne manifesta jamais l'intention de modifier les institutions du pays conquis, ni même de fortifier les rares organes de contrôle que la royauté capétienne avait laissé naître; les nécessités de la conquête l'obligèrent d'ailleurs à des exigences et à un despotisme qui firent haïr la domination anglaise, même par le parti

pagnes de Du Guesclin en Poitou et en Saintonge, par Denys d'Aussy, Revue de Saintonge, 1890. — Hellot, *Le siège d'Harfleur en 1415*, 1881. — R. de Belleval, *Azincourt*, 1865, et *Le Ponthieu après le traité de Troyes*, 1861. — Postel, *Siège de Bayeux en 1417*, 1873. — Puiseux, *Le siège de Caen* et *Le siège de Rouen*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXII et XXVI. — Mlle de Villaret, *Campagnes des Anglais dans l'Orléanais*, 1893. — Abbé Dubois, *Histoire du siège d'Orléans*, publ. par Charpentier et Cuissart, 1894. — André Joubert, *Les invasions anglaises en Anjou*, 1872. — A. Sarrazin, *Jeanne d'Arc et la Normandie au XVe siècle*, 1896. — A. Breuils, *Campagne de Charles VII en Gascogne*, dans : *Revue des Questions historiques*, 1895, t. I. — Ribadieu, *Histoire de la conquête de la Guyenne*, 1866. — Sur la question du traité de Bretigny et de sa rupture : Petit-Dutaillis et Collier, *La diplomatie française et le traité de Brétigny*, dans : *Le Moyen Age*, 1897. — Clément Simon, *La rupture du traité de Brétigny et ses conséquences en Limousin*, 1898. — Paul Tierny, *La prévôté de Montreuil et le traité de Brétigny*, 1892.

1. Cosneau, *Le connétable de Richemont*, chap. v. — Spont, *La milice des Francs-Archers*, *Revue des Questions historiques*, 1897, t. I. — Bonnault d'Houet, *Les Francs Archers de Compiègne*, 1897. — Comparez l'armée anglaise : Boucher de Molandon et de Beaucorps, *L'armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc*, dans : *Mém. de la Soc. archéol. de l'Orléanais*, t. XXIII.

bourguignon, et qui exaspérèrent la résistance du parti armagnac[1]. Les études pleines de chiffres et de faits publiées par M. Charles de Beaurepaire[2], l'intéressant mémoire de Puiseux sur *La colonisation anglaise en Normandie au* XV*e siècle*[3], les articles de M. Aug. Bernard, de M. Grassoreille et de M. Soullié sur les rapports du régent anglais avec le clergé de France[4], les travaux d'histoire locale publiés par Chéruel, par Flammermont, par Quantin, par S. Luce, par MM. du Motey, Henri Vautier, Pagel, Lapierre, l'abbé Charles, etc.[5] permettent déjà d'émettre ces conclusions générales. Un ouvrage d'ensemble demanderait de longues recherches dans les dépôts de Paris et dans les archives locales des pays alors occupés par les Anglais[6]. Il mériterait d'être fait. De nouvelles études de détail seraient, en attendant, fort utiles. Il y aurait lieu notamment d'examiner le mécanisme de l'administration anglaise en Champagne et en Ile-de-France.

La résistance opposée aux Anglais par nos aïeux avant et après Jeanne d'Arc, le développement du sentiment national, greffé sur

1. On trouvera un saisissant tableau de la misère en Champagne sous la domination anglaise, dans l'Introduction de l'*Inventaire des Archives ecclésiastiques de l'Aube*, par d'Arbois de Jubainville (1872).

2. *Administration de la Normandie sous la domination anglaise*, dans : *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXIV. — *Les États de Normandie sous la domination anglaise*, 1859.

3. *Mémoires lus en Sorbonne en 1865.*

4. Aug. Bernard, *Refus fait par les moines de Cluny de prêter serment à Henry VI*, dans : *Rev. des Soc. savantes*, 1867. — Grassoreille, *Histoire politique du chapitre de Notre-Dame de Paris pendant la domination anglaise*, dans : *Mém. de la Société de l'Histoire de Paris*, 1882. — Soullié, *Opposition des chapitres cathédraux de la province ecclésiastique de Reims au gouvernement du duc de Bedford*, dans : *Revue de Champagne*, 1890.

5. Chéruel, *Rouen sous la domination anglaise*, 1840. — Flammermont, *Senlis pendant la guerre de Cent Ans*, dans : *Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris*, t. V. — Quantin, *Episodes de l'histoire du XV*e *siècle aux pays sénonais et gâtinais et au comté de Joigny*, dans : *Mémoires lus en Sorbonne en 1865.* — Du Motey, *Exmes pendant l'occupation anglaise*, dans : *Bulletin de la Soc. historique de l'Orne*, t. VIII. — Henri Vautier, *Caen et le bailliage de Caen sous la domination anglaise*; Pagel, *Noyon au XV*e *siècle*, dans : *Positions de Thèses de l'École des Chartes*, 1894 et 1897. — Lapierre, *La guerre de Cent ans dans l'Argonne*, 1900. — S. Luce, *Le Maine sous la domination anglaise*, dans : *Rev. des Quest. historiques*, juillet 1878. — Abbé Charles, *L'invasion anglaise dans le Maine*, publié par l'abbé Froger, dans : *Revue du Maine*, 1889. — Abbé Froger, *Pirmil pendant l'invasion anglaise*, dans : *Revue du Maine*, 1897. — Triger, *Une forteresse du Maine pendant l'occupation anglaise*, *Fresnay-le-Vicomte*, et *Beaumont-le-Vicomte pendant l'invasion anglaise*, dans : *Rev. du Maine*, 1886 et 1901. — Sur les monnaies anglaises en France : De Saulcy, *Histoire numismatique de Henri V et de Henri VI*, 1878. — André Joubert, *Les monnaies anglo-françaises du Mans*, 1887.

6. Sur l'étendue exacte de leur domination, voir le Mémoire de M. Longnon, *Revue des Questions historiques*, t. XVIII.

le loyalisme monarchique, voilà encore un beau sujet, et qui, dans son ensemble, n'a fait l'objet d'aucun livre satisfaisant[1]. Il ne saurait d'ailleurs être traité que par un historien très expert, adroit psychologue, et assez sincère pour ne jamais faire dire aux textes ce qu'ils ne disent point. La plupart des érudits qui ont abordé la question se sont trompés sur les mobiles de la résistance à la domination anglaise; ils ont attribué à un sentiment abstrait de patriotisme des faits qu'expliquent tout naturellement des désirs de vengeance, l'esprit de guerre, d'aventures ou de simple brigandage, voire l'intérêt bien entendu[2]. Et pourtant, à la fin surtout de la guerre de Cent Ans, le patriotisme existait, et Alain Chartier, dans sa noble et ferme prose toute nourrie d'éloquence latine, a parlé admirablement de « dame France » et de « l'amour naturelle du pays ». En quelle mesure l'intérêt personnel, les malheurs de la guerre, la nécessité de se grouper autour du roi, et en outre, chez les hommes cultivés, les souvenirs de l'antiquité classique, se sont combinés pour former dans les âmes du xve siècle un certain sentiment de la patrie, voilà justement ce qu'il serait intéressant d'exposer avec précision.

Quant à l'histoire de Jeanne d'Arc, il faudrait avoir le droit de crier : Assez! Assez de dévots panégyriques, assez de livres naïfs où les portes ouvertes sont enfoncées avec solennité, assez de plaidoiries pour la Champagne ou pour la Lorraine, assez d'ergotages sur la mission de Jeanne, sur le signe de Charles VII, sur l'épée de sainte Catherine, sur la scène du cimetière Saint-Ouen. La *Bibliographie des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc*, imprimée par Lanéry d'Arc en 1894, comprend 2120 numéros, et depuis ce temps il paraît à peu près tous les mois des ouvrages ou des articles nouveaux sur l'histoire de la Pucelle. Certes, on salue avec joie l'apparition d'un document neuf, comme la Chronique de Morosini, et l'on tire grand profit de l'ingénieux commentaire qu'y ajoute un érudit

1. L'ouvrage de M. Guibal, *Le sentiment national en France pendant la guerre de Cent ans* (1875), est superficiel. — Parmi les travaux de détail, il en est d'excellents : il faut citer en première ligne *La guerre de partisans dans la Haute Normandie*, dont M. Germain Lefèvre-Pontalis a commencé la publication dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* en 1893. Voir aussi Eug. de Beaurepaire, *Olivier Basselin*, dans : *Mém. de la Soc. des Antiquaires de Normandie*, t. XXIV ; — Rioult de Neuville, *Résistances à l'occupation anglaise*, dans : *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XVI, 1892.

2. Notamment MM. Grassoreille et Auguste Bernard dans les mémoires cités plus haut.

comme M. Germain Lefèvre-Pontalis. Mais, exception faite de ces découvertes, très rares, de textes inédits, l'histoire de Jeanne d'Arc ne suscite plus guère que des travaux prodigieusement médiocres. Les recherches de détail de Quicherat, de Siméon Luce, de M. Alexandre Sorel, de M. Charles de Beaurepaire, du père Denifle, les exposés d'ensemble de Michelet, de Wallon, de Marius Sepet, d'Adele Butti, de Lowell, ont à peu près épuisé le sujet[1]. Traiter encore l'histoire de Jeanne d'Arc n'est plus permis qu'à des hommes d'un talent supérieur, qui sauront exprimer avec plus de finesse et de force ce que d'autres ont déjà dit, et évoquer sous une forme plus vivante et plus vraie l'adorable figure de la sainte française. M. Anatole France a publié sur l'enfance de Jeanne d'Arc, sur les sources de son inspiration, sur divers épisodes de sa vie, sur la Fausse Pucelle, des études exquises[2], qu'il continue en ce moment par la publication d'un livre sur le siège d'Orléans[3]. Cet admirable conteur, chez qui revit l'esprit philosophique du XVIIIe siècle, avec un sens tout moderne et très subtil de l'histoire, est plus capable qu'aucun historien de profession (on sait d'ailleurs que son érudition est très vaste) d'écrire une définitive « Vie de Jeanne d'Arc ». Souhaitons qu'il nous la donne et qu'ensuite on s'entende pour tirer l'échelle.

Vœu bien inutile! Le culte de Jeanne d'Arc, qui s'établira lorsque la Vénérable sera devenue Sainte, suscitera un débordement indéfini d'apologies et de discussions. Au fond, il y a bien matière à

1. Quicherat, *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc*, 1850. — S. Luce, *Jeanne d'Arc à Domrémy*, 1886. — Alex. Sorel, *La prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne*, 1889. — Ch. de Beaurepaire, *Recherches sur le procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, 1869; *Notes sur les juges de Jeanne d'Arc*, dans : *Précis des travaux de l'Académie de Rouen*, 1888-1889. — Denifle et Chatelain, *Le procès de Jeanne d'Arc et l'Université de Paris*, dans : *Mémoires de la Soc. de l'Hist. de Paris*, 1897. — Michelet, livre X, chap. III. — Wallon, *Jeanne d'Arc* (édition illustrée, 1876). — Marius Sepet, *Jeanne d'Arc* (nouv. édit., 1896). — Adele Butti, *Giovanna d'Arco* (Trieste, 1896). — Lowell, *Joan of Arc* (Boston, 1896).

2. *Frère Richard*, dans : *Revue de famille*, 1er août 1889. — *Si Jeanne d'Arc a été brûlée à Rouen?* dans : *Revue illustrée*, 1er janvier 1890. — *Un émule de Jeanne d'Arc, le petit berger*, — *Jeanne d'Arc et les Fées*, — *Merlin l'Enchanteur et la vocation de Jeanne d'Arc*, — *Jeanne d'Arc a-t-elle été brûlée?* dans : *Revue de famille*, 15 janvier, 1er avril et 15 nov. 1890, 15 mai 1891. — *La Pucelle de Sermaize*, dans : *Écho de Paris*, 18 déc. 1892. — *Les cordeliers de Neufchâteau*, — *L'Exorcisme*, — *Sainte Catherine de Fierbois*, — *L'opinion des docteurs*, — *Le pouvoir de la Vierge*, dans : *Revue hebdomadaire*, 13 mai, 26 août, 2 sept., 9 sept., 16 sept. 1893. — *Le succès de l'imposture*, dans : *Revue de Champagne et de Brie*, 1895. — *Un point obscur du procès de Jeanne d'Arc*, dans : *Revue du Palais*, 1er mars 1897.

3. *Revue de Paris*, janvier-mars 1902.

discussions : la figure de Jeanne reste étrangement mystérieuse. Ses hallucinations et l'ascendant physiquement irrésistible qu'elle exerçait sur les hommes entraînés par elle au combat s'expliquent sans peine ; dans quelle précise catégorie cependant les médecins ont-ils le droit de classer le cas de Jeanne d'Arc? Son écuyer, Jean d'Aulon, et Simon Charles, qui était maître des requêtes de Charles VII en 1429, ont fourni aux juges du Procès de Réhabilitation des renseignements qui sont fort curieux et typiques, s'ils sont exacts[1] ; il est vrai que la manière dont ils sont présentés permettra toujours le doute. Quicherat, dans ses *Aperçus nouveaux*, a contribué à embrouiller la question : ce libre-penseur a admis comme prouvés des faits d'intuition et de prescience qui nimbent Jeanne d'Arc d'une auréole de miracle, et qui en vérité peuvent s'expliquer très simplement. En écrivant cette phrase : « Je prévois de grands périls pour ceux qui voudront classer le fait de la Pucelle parmi les cas pathologiques », il a d'ailleurs exprimé une idée juste, au moins en ce sens que ceux qui, sur le « fait de la Pucelle » chercheront honnêtement la vérité scientifique, courront toujours le « grand péril » d'être mal compris. Ils seront honnis par les croyants, qui crieront (bien à tort) à l'infamie, et les Homais de sous-préfectures diront en faisant la manille : « Eh bien ! Jeanne d'Arc, vous savez? Ce n'était décidément qu'une hystérique. Voltaire avait raison. » Qu'il y ait eu des hystériques d'une vertu admirable, c'est ce que le vulgaire admettra toujours difficilement, et c'est pourquoi, pour éviter les malentendus, il vaut mieux s'abstenir de dire tout ce qu'on pense ou plutôt tout ce qu'on suppose du cas de Jeanne d'Arc. C'est dommage. On devrait avoir le droit, en étudiant cette sublime figure, de rechercher si certaines exceptions cérébrales et physiques, réputées vulgairement comme des faits de dégénérescence, ne sont pas capables, au contraire, en certaines circonstances, d'exalter toutes les forces de l'être et de rapprocher l'humanité du divin.

La détresse du royaume de France, dont Jeanne prit tant de pitié, a été exposée dans de très nombreux travaux sur les *Grandes Compagnies* du XIVe siècle et les *Écorcheurs* du XVe. Les travaux de

1. « Dit qu'il a *oy dire* a plusieurs femmes, qui ladicte Pucelle ont vue par plusieurs foiz nue et sçu de ses secretz, que oncques n'avoit eu la secrette maladie des femmes... » (Déposition de Jean d'Aulon, *Procès*, III, 219.) « Dum erat in armis et eques, nunquam descendebat de equo pro necessariis naturæ. » Déposition de Simon Charles, *Procès*, III, 118.)

Fréville[1], de Siméon Luce[2], de M. Finot[3], de M. G. Guigue[4], de M. Paul Durrieu[5], de M. Labroue[6], pour le XIVe siècle, et, pour le XVe siècle, ceux de M. Tuetey[7], de M. J. de Fréminville[8], de M. Paul Canat de Chizy[9], de M. H. Witte[10], ainsi que les biographies de routiers dont nous avons parlé plus haut, n'épuisent pas la question ; les documents édités par le P. Denifle, l'étude qu'il a publiée sur la guerre au temps de Jean le Bon et de Charles V, les articles de détail parus dans les Revues locales et dans les Mémoires de Sociétés savantes[11], les histoires de provinces et de villes, doivent aussi être consultés. On peut déjà, à l'aide de ces informations fragmentaires, se faire une idée exacte des misères atroces que les Français eurent alors à subir, du ravage des campagnes, de la ruine des villes et de la dépopulation, d'un bout du royaume à l'autre. De nouvelles monographies ne pourront qu'ajouter quelques touches à l'horreur de ce tableau.

A peine la guerre de Cent ans était-elle finie, que l'ambition inquiète et le despotisme tatillon de Louis XI firent de nouveau peser sur les Français un dur régime de guerres continuelles et de lourds impôts. La personne et la politique de Louis XI ont trouvé en Michelet un peintre admirable, mais un nombre considérable de documents, édités depuis un demi-siècle, permettent de modifier sensiblement ce portrait célèbre. On a vu que nous n'avons point d'histoire spéciale de ce règne, qui mérite d'être lue. Il faut espérer que M. Gandilhon imprimera sa thèse sur *La Vie privée et la Cour de Louis XI*[12]. En attendant, on trouvera dans le livre consacré par M. de Maulde à *Jeanne de France* (1883), des renseignements bien curieux sur le caractère de ce roi. Sa politique prodigieusement

1. *Les grandes Compagnies*, dans : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1842.
2. *Bertrand du Guesclin*, 1876.
3. *Recherches sur les incursions des Anglais et des Compagnies en Bourgogne*, 1874.
4. *Les Tard-Venus en Lyonnais*, 1886.
5. *Les Gascons en Italie*, 1885.
6. *Le Livre de Vie et les Seigneurs du Périgord blanc*, 1891.
7. *Les Écorcheurs sous Charles VII*, 1874.
8. *Les Écorcheurs en Bourgogne*, dans : *Mémoires de l'Académie des Sciences de Dijon*, t. X.
9. *Les Écorcheurs dans le Lyonnais*, dans : *Revue du Lyonnais*, nouv. série, t. XXIII.
10. *Die Armagnaken im Elsass*, 1890.
11. Notamment : *Les Compagnies autour de Saint-Antonin*, par l'abbé Galabert, dans : *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, 1896.
12. *Thèses de l'École des Chartes*, 1901.

active et embrouillée commence aussi à être connue dans le détail, grâce aux travaux de l'abbé Ledru [1], de l'abbé Tauzin [2], de Lecoy de la Marche [3], de Chazaud [4], grâce aussi aux biographies de conseillers et d'hommes de guerre que nous avons énumérées, et aux ouvrages dont il nous reste à parler, concernant la diplomatie, les institutions, l'histoire nobiliaire, municipale et provinciale.

C'est au XIVe et au XVe siècle que naît la diplomatie moderne. L'étude des rapports diplomatiques de la France avec les pays voisins a suscité des travaux consciencieux, — en général, il faut l'avouer, fort pénibles à lire. Il est très rare que les auteurs de ces livres aient consenti aisément à sacrifier les très nombreuses notes qu'ils avaient prises dans les instructions et les lettres d'ambassadeurs, documents fort abondants et déplorablement filandreux. Le lecteur se noie dans ces détails, se perd au milieu de ces projets innombrables et presque toujours irréalisés, se dégoûte de tous ces bavardages d'envoyés secrets, de ces vaines intrigues, et de ces pompeuses conférences sans résultat [5].

La diplomatie italienne a été particulièrement compliquée et obscure, dès cette époque. Le livre soigné et relativement clair de Paul-Michel Perret sur les *Relations de la France avec Venise du XIIIe siècle à l'avènement de Charles VIII*, terminé d'après les notes de l'auteur par Alfred Spont et publié par M Paul Meyer en 1896, est plus compréhensif que ne l'indique le titre : c'est en réalité une étude approfondie sur la politique française en Italie ; on peut seulement regretter que l'auteur soit mort trop jeune pour avoir eu le temps d'abréger et d'aérer sa rédaction. Tel qu'il est, son livre est un des meilleurs parmi ceux qui ont été consacrés à l'histoire diplomatique de l'époque. Buser a étudié les rapports de la France et des Médicis [6], et Jarry *Les commencements de la domination française à Gênes* (1897). Enfin l'ouvrage de M. Delaborde sur l'*Expédition de Charles VIII* (1888) commence par un exposé très développé des antécédents des guerres d'Italie.

1. *Louis XI et Colette de Chambes*, dans : *Revue du Maine*, t. XI, 1882.
2. *Louis XI et la Gascogne*, dans : *Revue des Questions historiques*, t. LIX, 1896.
3. *Louis XI et la succession de Provence*, dans : *Revue des Questions historiques*, 1888.
4. *La ligue du Bien Public en Bourbonnais*, dans : *Bulletin de la Société d'Émulation de l'Allier*, t. XII, 1873. Il y aurait un livre à faire sur la guerre du Bien Public.
5. La technique diplomatique de l'époque a été exposée par M de Maulde la Clavière dans un livre copieux, intitulé *La Diplomatie au temps de Machiavel*, 1892-1893.
6. *Die Beziehungen der Mediceer zu Frankreich*, 1879.

Des études de détail mettront sans doute en lumière quelques épisodes nouveaux, quelques projets de conquête ensevelis dans l'oubli, mais en somme l'essentiel est maintenant connu.

On n'en saurait dire autant pour ce qui regarde les rapports diplomatiques de la France avec l'Empire, avec l'Espagne, et même avec l'Angleterre. Les *Recherches sur les relations politiques de la France et de l'Allemagne,* que M. A. Leroux a menées, en deux volumes, de 1292 à 1461, ont été l'objet de vives critiques, assez justifiées. Pour l'époque de Louis XI, il faut se reporter à l'ouvrage général de Bachmann, cité plus haut. Sur certaines phases des rapports entre la France et l'Empire, il y a d'excellents travaux de M. P. Fournier [1], de M. Guiffrey [2], de Duhamel [3] et de M. Gœchner [4]. M. Bernard de Mandrot a publié un travail à peu près définitif sur les *Relations de Charles VII et de Louis XI avec les cantons suisses* (1881). Mais il y a encore bien des questions à éclaircir, notamment en ce qui concerne la seconde moitié du XVe siècle.

Nous savons fort peu de chose sur la politique de nos rois en Espagne. M. Auguste Molinier a publié cependant un remarquable mémoire sur *La réunion de Montpellier à la France* [5], et Lecoy de la Marche a consacré deux gros, trop gros volumes, aux *Relations politiques de la France avec le royaume de Majorque* (1892). MM. Daumet et Calmette ont rendu grand service, le premier en publiant son *Étude sur l'Alliance de la France et de la Castille aux* XIVe *et* XVe *siècles* (1898), le second en préparant une thèse qui va bientôt paraître sur *Louis XI et la Révolution Catalane* [6]. Les ouvrages de MM. Desdevizes du Dezert [7], Courteault [8], Boissonnade [9], sont utiles aussi à consulter. On voit que les études sur les rapports de la France et de l'Espagne avant Charles-Quint sont

1. *Le royaume d'Arles et de Vienne*, 1891.
2. *Histoire de la réunion du Dauphiné à la France*, 1868.
3. *Négociations de Charles VII et de Louis XI avec les évêques de Metz pour la châtellenie d'Épinal*, 1867.
4. *Les relations des ducs de Lorraine avec Louis XI, de 1461 à 1473*, dans : *Annales de l'Est*, 1898. (Positions d'un mémoire pour le diplôme d'études supérieures d'histoire).
5. *Revue historique*, t. XXIV, 1884.
6. M. Calmette a déjà publié dans les *Annales du Midi*, en 1895-1896, un mémoire sur *La question du Roussillon sous Louis XI.* — Voir sur la même question : Pasquier, *La domination française en Cerdagne sous Louis XI*, dans : *Bulletin historique et philologique*, 1895.
7. *Don Carlos d'Aragon*, 1889.
8. *Gaston IV, comte de Foix*, 1895.
9. *Histoire de la réunion de la Navarre à la Castille, 1479-1521*, 1893.

presque toutes fort récentes. Nul doute que les archives du midi de la France et de l'Espagne ne contiennent la clef de bien des questions encore obscures.

L'histoire des relations diplomatiques entre la France et l'Angleterre au XIVe et au XVe siècle n'est pas épuisée. MM. Mirot et Deprez l'ont prouvé en publiant leur *Catalogue des Ambassades anglaises de 1327 à 1450*[1]. M. Périnelle va soutenir à l'École des Chartes une thèse sur *Les relations de Louis XI avec l'Angleterre*.

La question de la croisade contre les Turcs a été souvent agitée à la fin du moyen âge. Les projets d'expédition ont abouti au XIVe siècle au désastre de Nicopoli, et au XVe siècle ils n'ont abouti à rien. Les ouvrages de MM. Delaville le Roulx[2] et Jorga[3] sont fort utiles. Nous n'en avons point de pareils pour le XVe siècle[4]. Faut-il le regretter ? L'histoire de tant d'essais avortés serait peu intéressante, et il y a des lacunes plus regrettables.

L'histoire des relations des Valois avec les papes et du rôle de la France dans les grands Conciles présente nombre de ces lacunes. Il est vrai que nous possédons un livre magistral sur la *France et le Grand Schisme d'Occident* : ces quatre volumes de M. Noël Valois épuisent à peu près la question[5]. M. Prou a étudié *Les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France Jean II et Charles V* (1888); M. Mirot, *Le retour du Saint Siège à Rome* (1899); M. Rey, *Louis XI et les États pontificaux de France* (1899); et sans doute la précieuse *Histoire des Papes*, de Pastor[6], fournit çà et là nombre de renseignements. Mais il manque une histoire du Gallicanisme au temps de Philippe VI, de Jean le Bon et de Charles V, il manque une histoire de la Pragmatique Sanction de Charles VII, il manque un livre sur la France et le Concile de Bâle[7], et il est regrettable que M. Chasseriaud n'ait pas publié sa thèse sur

1. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1898-1900.
2. *La France en Orient au XIVe siècle*, 1886.
3. *Philippe de Mézières et la croisade au XIVe siècle*, 1896.
4. M. J. Finot a publié, avec une utile introduction, un *Projet d'expédition contre les Turcs préparé par les conseillers de Philippe le Bon* (1890). — Cf. Vast, *Le cardinal Bessarion*, 1878.
5. On y trouvera l'indication des ouvrages antérieurs, français et étrangers, concernant le même sujet.
6. Traduction Furcy-Raynaud, t. I à III, 1888-1892. — Cf. Creighton, *History of the Papacy*, t. I et II, nouvelle édition, 1892, et t. III, 1887. — Rocquain, *La cour de Rome et l'esprit de réforme avant Luther*, t. II et III, 1895-1897.
7. Outre les ouvrages généraux sur les Conciles, on pourra consulter, mais avec précaution : Féret, *Histoire de la Faculté de théologie de Paris*, t. IV, 1897.

Louis XI et la Pragmatique Sanction (École des Chartes, 1897). Ce sont là des travaux tout à fait urgents à accomplir, et dont l'intérêt serait très vif. Les bonnes biographies d'évêques et d'abbés sont assez rares. On a une thèse de Mgr Péchenard sur Jean Juvénal des Ursins (1876), des études du chanoine Corbin sur Pey Berland (1888), de M. A. Sarrazin sur Pierre Cauchon (1901), de M. Fierville sur le cardinal Jouffroy (1874), de M. H. Forgeot sur Jean Balue (1895), du père Ehrle sur Pierre de Foix (*Archiv für Literatur und Kirchengeschichte,* 1900). Mais il y aurait bien d'autres curieuses figures à faire revivre, notamment celles du cardinal d'Estouteville, du cardinal Alain de Coëtivy, de l'évêque de Laon Guillaume de Champeaux, de l'évêque de Tournai Guillaume Fillastre. Des biographies bien faites nous apprendraient beaucoup sur la décadence temporelle du haut clergé, sur ses conflits avec les gens du roi. Elles nous renseigneraient aussi sur l'état intérieur de l'Église de France ; mais ceci intéresse l'histoire sociale plutôt que l'histoire politique : nous y reviendrons.

L'histoire des institutions au XIVe et au XVe siècle commence à s'éclaircir. Espérons qu'il se trouvera un érudit ayant la vaillance et le talent nécessaires pour faire la synthèse de nos connaissances actuelles sur les institutions françaises de cette époque, dans un livre construit sur le même plan que l'excellent *Manuel* écrit par M. Luchaire pour la période des Capétiens directs. L'*Histoire des institutions politiques et administratives de la France,* dont M. Paul Viollet a commencé la publication en 1890, n'est pas un exposé complet ni dogmatique : elle s'annonce plutôt comme une suite de vues fort intéressantes, très nuancées, souvent très personnelles, sur divers aspects du sujet ; tel qu'il est, le second tome de cet ouvrage rend de grands services pour la période qui nous occupe, et fait honneur au savant scrupuleux et remarquablement informé qui l'a écrit. On y trouvera en particulier d'excellentes considérations sur les causes de la décadence politique de la noblesse.

Au premier rang des ouvrages moins généraux, nous placerons l'œuvre de M. Dognon sur les *Institutions politiques du pays de Languedoc du XIIIe siècle aux guerres de religion :* il est à souhaiter que ce livre de haute valeur, paru en 1896 et déjà épuisé, soit rapidement réimprimé. Parmi les études d'ensemble sur les institutions d'un seul règne, on ne peut citer que la thèse de Dansin

sur *Le Gouvernement de Charles VII* (1856) et le *Mémoire* de Vallet de Viriville sur *Les Institutions de Charles VII*[1]; ils ont vieilli et devront être consultés avec précaution.

Nous avons peu de travaux sur l'Hôtel du roi et les grands Offices. Les ouvrages des érudits de l'ancien régime, notamment l'*Histoire généalogique de la maison de France*, du Père Anselme, sont encore utiles. M. Viard a étudié *l'Hôtel de Philippe de Valois*[2] et M. O. Morel *La Grande Chancellerie royale de 1328 à 1400* (1900)[3].

Le Grand Conseil a fait l'objet d'un excellent ouvrage, ou plutôt d'une excellente série d'études isolées, de M. Noël Valois[4]. Nous avons de M. Aubert deux volumes exacts et précis sur *Le Parlement de Paris, des origines à François Ier* (1894), et de M. Didier Neuville une monographie très intéressante sur le séjour du *Parlement royal à Poitiers* (*Revue historique*, t. VI[5]). Le Châtelet de Paris a été étudié par MM. Glasson et Batiffol[6]; l'Echiquier de Normandie par Floquet[7]. M. Brives-Cazes a traité des *Origines du Parlement de Bordeaux*[8]; M. Dubédat de l'*Histoire du Parlement de Toulouse* (1885); M. F. Pasquier, des *Grands Jours de Poitiers de 1454 à 1634* (1874). En revanche, nous n'avons pas encore de bon travail d'ensemble sur l'institution des sénéchaussées et des bailliages royaux au XIVe et au XVe siècle. M. Dupont-Ferrier prépare sur cette question une thèse importante, qui comblera une regrettable lacune. En attendant son livre, on peut consulter la monographie de M. Hellot sur *Les baillis de Caux* (1895). Nulle étude n'a été publiée sur les Réformateurs, les Lieutenants du roi et les Gouverneurs[9].

1. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1872.
2. *Ibidem*, 1894.
3. Les thèses de MM. Ed. Garnier et J. de Laborde sur l'*Hôtel des rois de France*, de M. Paul Guérin sur l'*Office de Connétable*, de M. Campardon sur *Les clercs notaires et secrétaires du roi jusqu'en 1483* (*Positions des Thèses de l'École des Chartes*, 1850, 1863, 1869, 1857) n'ont pas été imprimées. — M. Ernest Petit a fait la liste des *Séjours de Charles VIII*, dans le *Bulletin historique et philologique*, 1896.
4. *Le Conseil du roi aux XIVe, XVe et XVIe siècles*, 1888.
5. Voir aussi Delachenal, *Histoire des avocats au Parlement de Paris, 1300-1600*, 1885. — Pour la procédure, voir Guilhiermoz, *Enquêtes et procès*, 1892. — L'ouvrage de M. Glasson, *Le Parlement de Paris, son rôle politique depuis le règne de Charles VII jusqu'à la Révolution*, 1901, n'épuise pas la question.
6. Glasson, *Le Châtelet de Paris et les abus de sa procédure aux XIVe-XVe siècles*, dans : *Séances de l'Académie des Sciences morales*, 1893. — Batiffol, *Le Châtelet de Paris*, dans : *Revue historique*, t. LXI à LXIII.
7. *Histoire du Parlement de Normandie*, t. I, 1840.
8. *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 1885.
9. La thèse de Duplès-Agier, *Des enquêteurs et des réformateurs sous la troisième race*, n'est connue que par ses *Positions*, reproduites dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3e série, t. I, 1849-50.

L'ouvrage cité plus haut de M. Dognon et la biographie de *Jean de Grailly, comte de Foix* (1884) par M. Flourac, donnent du moins quelques renseignements sur les services, assez souvent illusoires, que la royauté reçut, dans le Languedoc, de ces organes encore embryonnaires.

Il n'y a qu'une vingtaine d'années qu'on a commencé à étudier sérieusement la question de l'impôt sous les Valois. M. Vuitry, en ne se servant que de documents insuffisants, comme le *Recueil des Ordonnances*, a pourtant donné un modèle d'histoire financière dans ses *Études* [1], qui s'arrêtent malheureusement avec le règne de Charles V. La question qu'il avait traitée a été reprise par MM. Viard [2], Moranvillé [3] et Coville [4]. Pour le xve siècle, la bibliographie est beaucoup moins riche. M. Jacqueton a donné un résumé magistral de l'administration des finances sous Charles VII [5], et l'ouvrage déjà cité de M. Dognon, la thèse de M. Coville [6], les études de Loiseleur [7] et de Spont [8], le livre récent de L. Guiraud sur Jacques Cœur [9], contiennent des renseignements puisés aux meilleures sources, et notamment aux pièces de comptabilité ; mais il s'en faut que la question soit épuisée. Les étapes de la désorganisation financière au temps de Charles VI restent à décrire. Une étude sur les finances de Louis XI serait sans doute très suggestive. Même pour le règne de Charles VII, nombre de points restent obscurs : nous voyons bien quel est, en gros, le mécanisme de l'impôt, mais le détail nous échappe ; par exemple, la politique financière de Charles VII à l'égard des grands fiefs, de l'Église, des Villes, n'est connue que dans ses traits les plus généraux, et encore, faute d'un livre spécial faisant autorité, des erreurs grossières circulent-elles encore à ce sujet.

La question de l'impôt est étroitement liée, au moins jusqu'au règne de Charles VII, à celle des assemblées d'États. Aucune autre

1. *Études sur le régime financier de la France*, nouvelle série, t. I et II, 1883.
2. *Les ressources extraordinaires de la Royauté sous Philippe VI*, *Revue des Questions historiques*, t. XLIV, 1888.
3. *Étude sur la vie de Jean le Mercier*, 1888.
4. *Les États de Normandie au XIVe siècle*, 1894.
5. *Documents relatifs à l'administration financière en France, de 1443 à 1523*, Introduction (1891).
6. *Les Cabochiens et l'Ordonnance de 1413*, chap. III (1888).
7. *L'administration des finances au commencement du XVe siècle*, dans : *Mém. de la Soc. archéol. de l'Orléanais*, t. XI.
8. *Annales du Midi*, 1890 et 1891.
9. *Recherches et conclusions nouvelles sur Jacques Cœur*, chap. II (1900).

institution de cette période n'a fait l'objet d'études aussi nombreuses et aussi approfondies, et, si on se donne la peine de lire toutes ces monographies, on peut arriver dès maintenant à des conclusions assez précises. Tout d'abord, on s'aperçoit que le terme d' « États Généraux » est inexact et trompeur, que les assemblées des trois ordres réunis par le roi et par les grands seigneurs, depuis le XIVe siècle, pour leur procurer les ressources « extraordinaires » dont ils avaient fort ordinairement besoin, furent une institution remarquablement souple, et se prêtèrent à tant de combinaisons, offrirent des degrés de solennité si divers, représentèrent des groupes de population d'importance si variée et si changeante, qu'une classification méthodique et des dénominations précises sont la plupart du temps arbitraires ; en tout cas, jusqu'en 1484, on trouve quantités d'assemblées diverses, États de Languedoïl complets ou fractionnés en deux sessions, États de Languedoc, assemblées régionales, États Provinciaux, États Seigneuriaux, États de Sénéchaussées, États de Prévôtés, assemblées d'un seul ordre, assemblées royales de barons, de prélats et de conseillers rappelant les *Curiæ generales* des Premiers Capétiens, on trouve tout, sauf des États Généraux. Et ce fut justement cette diversité et cette incohérence des formes représentatives, répondant à la diversité et à l'incohérence du royaume de France, qui furent la cause principale de l'échec des États. Ils avaient paru un moment, au milieu des malheurs de l'invasion anglaise, devenir une institution de contrôle et de liberté : il n'en fut rien et Charles VII put facilement supprimer la plupart de ces assemblées fragmentaires et sans prestige. L'absence d'esprit public et d'entente entre les trois ordres, le loyalisme monarchique, exalté par l'invasion étrangère et finalement par l'expulsion des Anglais, les immenses difficultés matérielles qui entravaient les réunions de députés dans un pays dévasté par les soldats et les brigands, contribuèrent aussi à empêcher que la France eût à ce moment-là sa charte. Enfin le roi et ses gens se montrèrent continuellement hostiles au développement et au maintien de ce que nous appelons les garanties constitutionnelles. Ils surent garder aux assemblées d'État leur caractère primitif, qui était, non pas de discuter le vote de l'impôt, mais d'entendre la volonté royale et de fournir « aide et conseil », conformément au devoir féodal [1].

1. Voyez l'exposé d'ensemble que nous avons tenté, dans le tome IV, 2e partie, de l'*Histoire de France*, publiée sous la direction de M. Lavisse.

Il n'y a pas au XIVe et au XVe siècle de question plus captivante que celle-là. Malheureusement les textes sont en général très secs : telle assemblée d'États ne nous est connue que par une petite pièce de comptabilité de quelques lignes, et le *Journal des États Généraux de 1484*, tenu par Jean Masselin, est un document d'une ampleur absolument exceptionnelle. Les périodes héroïques de l'histoire des États, la crise du règne de Jean le Bon, le mouvement Cabochien de 1413, enfin les dix-huit premières années du règne de Charles VII, présentent encore bien des obscurités [1]. Les grandes assemblées tenues à ces diverses époques ont été si diligemment étudiées qu'il semble que le hasard seul soit capable de faire découvrir des documents nouveaux. Le caractère de la crise de 1356-1358 peut maintenant, ce semble, être apprécié sainement, et les figures longtemps énigmatiques d'Étienne Marcel et de Robert Le Coq nous apparaissent dans une suffisante clarté, grâce aux travaux de Perrens, et surtout à ceux de M. Noël Valois, de Siméon Luce, de M. Viollet, du P. Denifle, de M. Delachenal [2]. Ces études nous renseignent aussi sur le rôle de Charles le Mauvais, et l'ancien ouvrage de Secousse est utile ; mais une biographie complète et exacte du roi de Navarre reste à écrire [3]. Le mouvement Cabochien a été décrit par M. Coville dans un des meilleurs ouvrages que nous possédions sur le règne de Charles VI ; nous ne sommes pas sûrs pourtant que le sujet soit épuisé, notamment en ce qui concerne le rôle de Jean sans Peur. Enfin les excellents mémoires de M. Antoine Thomas [4] et de M. Dognon [5], et les chapitres de M. de

1. Nous ne parlerons pas ici de la période des origines ; un autre collaborateur de la *Revue* aura à apprécier le livre de Hervieu sur *Les premiers États Généraux et les assemblées représentatives pendant la première moitié du XIVe siècle* (1879). Il nous suffira de dire que ce livre aurait besoin d'être refait, pour ce qui concerne les assemblées tenues sous le règne de Philippe VI. — Sur les États Généraux de 1432, voir un article de M. Coville, dans *Le Moyen Age*, mars 1893.

2. Perrens, *Étienne Marcel*, 2e édit., 1875. — Noël Valois, *Le conseil du roi*, 1888 ; — articles du même, parus dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLVII, la *Revue de l'Enseignement supérieur*, 1887, et les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, t. X. — S. Luce, articles insérés dans *La France pendant la guerre de Cent Ans*, t. I, et dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XVIII et XXI. — Viollet, *Les États de Paris en février 1358*, dans : *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXXIV, 2e partie.— Denifle, *Désolation*, t. II, notamment au chapitre IV. — M. Delachenal a donné des renseignements sur Robert Le Coq dans son *Histoire des avocats au Parlement de Paris*, 1885, et dans la *Nouvelle Revue historique de droit*, 1887.

3. L'ouvrage d'E. Meyer, *Charles II, roi de Navarre, comte d'Évreux* (1898), est une apologie aussi inexacte que prétentieuse.

4. *Cabinet historique*, 1878 ; *Revue historique*, 1889, t. XL ; *Annales du Midi*, 1889 et 1892.

5. *Quomodo tres Status Linguæ Occitanæ, ineunte XVo sæculo, inter se convenire assueverint*, 1896.

Beaucourt consacrés aux États Généraux sous le règne de Charles VII, ne résolvent point, faute de documents, tous les problèmes que cette question soulève. Pour les États de Tours de 1468, et les États de 1484, nous avons les travaux de M. Viollet [1] et de M. Pélicier [2], sans compter l'exposé d'ensemble de M. Picot [3], mais encore y aurait-il du nouveau à dire sur les assemblées réunies au temps de Louis XI et de Charles VIII. Bref, nos connaissances sur les États dits « États Généraux », au XIVe et au XVe siècle, ont été complètement renouvelées depuis peu de temps, mais, surtout par suite de la pénurie des documents, bien des points d'interrogation se posent encore.

Sur les États Provinciaux, Locaux et Seigneuriaux, il y a une grande besogne à accomplir. Les bonnes monographies sont peu nombreuses [4]. Or presque toutes les provinces du domaine royal, pendant presque toute la guerre de Cent Ans, ont eu des assemblées représentatives, qui se sont réunies fréquemment et ont été souvent plus fertiles en résultats que les assemblées plus vastes appelées « États Généraux », car elles ont eu des pouvoirs plus étendus pour le vote et l'administration de l'impôt, et ont joué un rôle politique et social beaucoup plus actif. Des dépouillements soigneux d'archives locales nous apprendraient sans doute bien du nouveau sur les États du domaine royal. Il faudrait aussi étudier les États de Bourgogne, d'Artois, de Bretagne, d'Armagnac, de Foix, de Comminges, etc. Les assemblées d'États étaient nées dans les grands fiefs, comme dans le domaine royal, vers la première moitié du XIVe siècle et pour les mêmes raisons fiscales. C'est ainsi que dans chacun des pays qui composaient la bizarre mosaïque de l'État bourguignon, le duc avait à compter avec une assemblée des

1. *Recherches sur l'élection des députés aux États de 1468 et de 1484*, 1866.
2. *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, 1882.
3. *Histoire des États Généraux*, 2e édit., 1888.
4. Citons au premier rang : *Les États provinciaux de la France centrale sous Charles VII*, par Ant. Thomas 1879 ; puis : Coville, *Les États de Normandie au XIVe siècle*, 1894 ; Ch. de Beaurepaire, *Les États de Normandie sous le règne de Charles VII*, dans les *Travaux de l'Académie de Rouen*, 1874-1875 ; Cadier, *Les États de Béarn*, 1888 ; du même, *La sénéchaussée des Lannes sous Charles VII*, dans la *Revue de Béarn*, t. III, 1885 ; Fage, *Les États de la vicomté de Turenne*, 1894 ; Clerc, *Les États Généraux et les libertés publiques en Franche-Comté*, 1881 ; Beaune et d'Arbaumont, *La Noblesse aux États de Bourgogne*, 1864. On trouvera aussi des détails intéressants sur les États Provinciaux et Seigneuriaux dans les études d'histoire provinciale et locale, dans les ouvrages sur l'administration des grands fiefs, et jusque dans les travaux concernant l'histoire des routiers, car leurs ravages ont souvent suscité des réunions d'États.

trois ordres, qui votait des subsides et jouait un rôle politique assez important. En Bretagne, les États avaient une réelle puissance ; ils possédèrent même, jusqu'à la création du Parlement de Bretagne en 1485, le pouvoir judiciaire suprême. Les États durèrent plus longtemps, en général, dans les grands fiefs, que dans les provinces rattachées à la couronne, parce que les barons n'auraient pas pu obtenir de leurs sujets, sans ce moyen, des sacrifices considérables. D'ailleurs, au dehors comme au dedans du domaine royal, les assemblées d'États n'avaient aucune participation de droit au pouvoir législatif. On les laissait présenter des griefs, rogner les subsides qu'on leur demandait, mais l'arbitraire du seigneur interrompait de temps en temps la prescription. L'œuvre de centralisation despotique à laquelle les gens du roi travaillaient dans le domaine de la couronne et partout où on les laissait faire, les grands barons du XIVe et du XVe siècle se sont efforcés de l'accomplir chacun chez soi.

L'administration et la politique des princes apanagés, Bourgogne, Orléans, Berry, Anjou, Bourbon, etc., et des vieilles maisons de Bretagne, de Foix, d'Armagnac, d'Albret, de Comminges, commencent à tenir dans les préoccupations des historiens la place qu'elles méritent : une partie de la vie de l'ancienne France est là. Pourtant l'histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois est fort peu avancée, malgré son puissant intérêt. Le brillant ouvrage de Barante, on le sait, a été écrit « ad narrandum », et nous voulons aujourd'hui des livres d'histoire écrits « ad probandum ». La *History of Charles the Bold*, de Foster Kirk, est agréable à lire, mais n'utilise que les documents édités il y a quarante ans. Une grande quantité de travaux de détail, dus surtout à des Belges, à des Allemands et à des Suisses, commencent à éclairer l'œuvre de centralisation monarchique accomplie par les ducs dans l'État Bourguignon [1], et leurs entreprises dans l'Est [2]. Le livre déjà cité

1. Un des meilleurs ouvrages consacrés à cette question est celui de M. Lameere, *Le grand conseil des ducs de Bourgogne*, 1900. La *Bibliographie de l'Histoire de Belgique*, de M. Pirenne, 1902, nous dispense d'insister.

2. Les travaux concernant les guerres de Charles le Téméraire, le sac de Liège, le siège de Neuss, etc., sont si nombreux qu'il est impossible de les énumérer ici. Nous citerons parmi les plus importants les travaux de H. Witte, de F. Schmitz, de H. Diemar, en allemand, et parmi les ouvrages français : Nerlinger, *Pierre de Hagenbach et la domination bourguignonne en Alsace*, dans : *Annales de l'Est*, 1889-1891. — Louis Stouff, *Les origines de l'annexion de la Haute-Alsace à la Bourgogne*, 1901. — Toutey, *Charles le Téméraire et la Ligue de Constance*, 1902.

de M. Pirenne nous offre une synthèse attachante et précise de leur politique, considérée au point de vue de l'histoire de Belgique. Mais il nous faudrait maintenant des études d'ensemble, faites d'après les sources, sur la vie et l'œuvre de Philippe le Hardi [1], de Jean sans Peur, de Philippe le Bon, de Charles le Téméraire. Des ouvrages de ce genre exigeraient d'ailleurs des travaux préparatoires considérables, car il s'en faut que les chroniques flamingo-bourguignonnes aient été toutes l'objet de travaux critiques suffisants; les archives françaises, notamment celles de Dijon et de Lille, contiennent sur l'histoire des Valois-Bourgogne une masse de documents inédits, et il faudrait aussi visiter les archives belges, hollandaises, allemandes, italiennes : il n'est pas douteux que les chercheurs seraient largement dédommagés de leurs peines.

L'ennemi de Jean sans Peur, le brillant et délicat Louis d'Orléans, a été l'objet d'une monographie qui ne concerne que sa vie politique [2]. Nous n'avons pas de livre complet sur Charles d'Orléans ; il est bon de savoir que le tome Ier de l'*Histoire de Louis XII* (1889), de M. de Maulde la Clavière, est encore l'ouvrage où l'on peut trouver sur la vie et les goûts du prince poète les renseignements les plus exacts et les plus intéressants. Le frère bâtard de Charles d'Orléans, Dunois, fin diplomate, vaillant capitaine, homme de goût, est aussi une figure bien captivante ; M. Cosneau prépare un livre qui achèvera de nous la faire connaître [3]. M. Dupont-Ferrier synthétisera et complétera prochainement les divers travaux qu'il a déjà donnés sur Jean d'Orléans, comte d'Angoulême [4].

Lecoy de la Marche a écrit sur *Le Roi René* deux volumes (1875), de style pompeux, qui apportent nombre d'informations nouvelles sur la vie politique fort agitée du bon prince, mais cette espèce

1. M. Vernier nous donnera sans doute un livre sur le règne de Philippe le Hardi. Il a soutenu à l'École des Chartes, en 1890, une thèse sur *Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, de 1363 à 1380*. Il a publié des études sur *Le mariage de Philippe le Hardi avec Marguerite de Flandre*, dans le *Bull. de la Commission historique du Nord*, 1899, et sur *Sa vie intime pendant sa jeunesse*, dans les *Mém. de la Société académique de l'Aube*, 1899.

2. Jarry, *La vie politique de Louis d'Orléans*, 1889. Cf. De Circourt, *Le duc Louis d'Orléans*, *Revue des Questions historiques*, t. XLI, 1887. Le livre de Champollion, *Louis et Charles d'Orléans, leur influence sur les arts*, etc... (1844), est bien insuffisant. — Sur l'assassinat de Louis d'Orléans, voir Sellier, *Le quartier Barbette*, 1899.

3. Voir en attendant les travaux de L. Jarry, *Mém. de la Société archéologique de l'Orléanais*, 1892, et *Réunions des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1890.

4. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1895. — *Revue historique*, 1896, t. LXII. — *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris*, 1897.

d'éloge académique perpétuel déforme les traits de René, qui ne fut pas un modèle de toutes les vertus, et l'étude sur l'écrivain et l'artiste est bien insuffisante. Les autres princes de la maison d'Anjou n'ont pas eu de biographes [1]. Nous n'avons pas non plus de livre complet sur le fastueux duc de Berry [2]. La thèse de M. Guibert sur le duc d'Alençon [3] n'a pas encore été publiée. Enfin la vieille *Histoire des ducs de Bourbon* [4], faite par J.-B. Béraud, sur le modèle de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* de M. de Barante, est un ouvrage sans valeur, de même que le livre récent de M. Gabriel Depeyre [5].

Les maisons non issues de la race capétienne ont été souvent mieux étudiées. L'*Histoire de Bretagne*, de M. Arthur de la Borderie, a été arrêtée à 1364 par la mort de son auteur [6] ; mais un érudit déjà connu avantageusement par ses travaux sur le passé de ce pays attachant, M. Lemoine, a été chargé de continuer l'œuvre interrompue. Vallet de Viriville a donné une intéressante étude sur Gilles de Bretagne [7]. M. Bellier-Dumaine a publié un excellent mémoire sur *L'Administration de Jean V* [8]. Leroux de Lincy a étudié la *Vie d'Anne de Bretagne* (1860-1861), et un érudit auquel l'histoire de Bretagne doit beaucoup, Dupuy [9], a imprimé en 1880 un bon

1. Sur Louis I, Louis II et Louis III d'Anjou, voir Walckenaër, dans : *Positions de thèses de l'École des Chartes*, 1890 ; — S. Luce, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1875 ; — De Loray, dans : *Revue des Questions historiques*, t. XXV, 1879 ; — Noël Valois, *La France et le Grand Schisme*, tome I.

2. Voir De Champeaux et Gauchery, *Les travaux d'art exécutés par Jean de France, duc de Berry*, 1894. — S. Luce, *Jean, duc de Berry*, dans : *Correspondant*, 25 avril 1889.

3. *Jean II, duc d'Alençon, 1404-1476*, dans : *Positions des thèses de l'École des Chartes*, 1893.

4. Paris, 1835-1836, 4 vol. in-8°.

5. *Les ducs de Bourbon*, 1897. — Il y a des documents et des études de détail dans la *Revue Bourbonnaise* et le *Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier ;* voir aussi Huillard-Bréholles, *La rançon du duc de Bourbon*, dans : *Mém. présentés à l'Acad. des Inscr.*, t. VIII. — M. Max Bruchet a présenté en 1891, à l'École des Chartes, une thèse sur *Le Bourbonnais sous le duc Louis II.*

6. Le même savant a publié des études sur l'époque postérieure de l'histoire de Bretagne, notamment : *Le règne de Jean IV, duc de Bretagne* (1893), *Louis de la Trémoille et la guerre de Bretagne en 1488* (1877), *Le complot breton de 1492* (1884).

7. *Revue des Questions historiques*, t. IV.

8. *Annales de Bretagne*, t. XIV, XV, XVI. Dans la même revue a paru (au t. X) des articles bien faibles de M. de la Nicollière-Teijeiro sur *La Bretagne et la fin de la guerre de Cent Ans.*

9. Dupuy a publié aussi des études sur *Les Finances et la Justice de la Bretagne au XVe siècle* dans le *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, t. V et VI. — Nous ne nous occuperons pas dans cet article de la biographie du baron breton Gilles de Rais : elle intéresse plutôt l'histoire des mœurs que l'histoire politique.

livre sur *La Réunion de la Bretagne à la France*. — Les maisons du Midi ont fait l'objet d'intéressantes monographies : *Jean Ier, comte de Foix*, par M. Léon Flourac (1884)[1] ; *Gaston IV, comte de Foix*, par M. Henri Courteault (1895) ; *Alain le Grand, sire d'Albret*, par M. Luchaire (1877). La tragique histoire des comtes d'Armagnac a tenté M. Paul Durrieu[2], M. J. Tissier[3], M. Samaran[4], qui ont laissé jusqu'ici leurs travaux en manuscrit, ou du moins n'en ont publié qu'une partie ; M. Breuils a étudié Jean Ier d'Armagnac[5] et M. Bernard de Mandrot a donné à la *Revue historique*, en 1888, (tome XXXVIII), un savant mémoire sur *Louis XI, Jean V et le drame de Lectoure*. M. de Mandrot a publié dans la même Revue (t. XLIII et XLIV, 1890) des articles sur *Jacques d'Armagnac, duc de Nemours*. M. de Maricourt a soutenu en 1900, à l'École des Chartes, une thèse sur l'*Histoire du duché de Nemours*, de 1404 à 1666. Les maisons de Saint-Sauveur-le-Vicomte, de Chabannes, de Craon, de Laval, de Montpezat et de Castelnau de Montratier[6] ont été l'objet de monographies où il y a beaucoup à prendre pour l'histoire de la noblesse, parfois même pour l'histoire générale, car on ne peut pas comprendre le caractère de l'époque si l'on n'a pas lu ces minutieuses études, dont les auteurs ont fait revivre, parfois avec talent, presque toujours avec de grands scrupules d'exactitude, ces types de féodaux du XIVe et du XVe siècle, souvent encore étrangement barbares.

Pour avoir le sentiment du détail, c'est-à-dire du réel, il est nécessaire également de connaître les livres d'histoire provinciale et municipale ; beaucoup, il est vrai, sont peu sérieux, et plus pré-

1. Sur le rôle de Jean I, consulter aussi Dognon, *Les Armagnacs et les Bourguignons en Languedoc*, dans : *Annales du Midi*, 1889.

2. *Bernard VII d'Armagnac*, dans : *Positions des thèses de l'École des Chartes*, 1878. M. Durrieu a publié en 1883 dans les *Archives historiques de Gascogne* des *Documents relatifs à la chute de la Maison d'Armagnac Fezensaguet*.

3. *Jean V d'Armagnac*, *Positions des thèses de l'École des Chartes*, 1888.

4. *La chute de la Maison d'Armagnac*, *ibid.*, 1901. — Cf. les articles du même, parus dans la *Revue de Gascogne*, 1901.

5. *Revue des Questions historiques*, LIX, 1896.

6. Léopold Delisle, *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, 1867. — Comte de Chabannes, *Histoire de la Maison de Chabannes* : les t. I et II (1892 et 1894) concernent le XVe siècle. L'ouvrage, très luxueux, n'est tiré qu'à 70 exemplaires. — Bertrand de Broussillon, *La Maison de Craon, 1050-1480*, 1893, et *La Maison de Laval* (t. III en 1900). — André de Bellecombe, *Histoire des seigneurs de Montpezat et de l'abbaye de Perignac*, 1898 ; cf. Tholin, *Ville libre et barons*, 1886. — L. Limayrac, *Histoire d'une commune et d'une baronnie du Quercy, Castelnau de Montratier*, 1885.

tentieux qu'utiles, Ils sont si nombreux qu'il est impossible de faire ici le départ des bons et des mauvais. Citons, cependant, parmi les histoires de pays et de provinces, publiées au XIXe siècle, *Le Rouergue sous les Anglais*, de l'abbé Rouquette, l'*Histoire du Cotentin et de ses îles*, de Dupont, *La Bresse et le Bugey*, de Charles Jarrin, l'*Histoire du Berry*, de Raynal; et parmi les histoires de villes : l'*Histoire de Provins*, de Bourquelot (1839-1840), l'*Histoire de Troyes*, de Boutiot (t. II et III, 1872-1873) l'*Histoire de Beaune*, de Rossignol (1854), l'*Histoire de Chartres*, de E. de Lépinois (1858), l'*Histoire de Grenoble*, de M. Prudhomme (1888), l'*Histoire de Crémieux*, de M. Delachenal (1889), l'*Histoire d'Amiens*, de M. de Calonne (tome Ier, 1899), l'*Histoire d'Alais de 1341 à 1461*, de Bardon (1896), l'excellente *Histoire de Bordeaux*, de M. Jullian (1895).

Les préférences des savants vont en général à l'étude des institutions municipales plutôt qu'à la recherche des faits d'histoire locale. La plupart des érudits qui ont écrit des monographies sur les institutions urbaines, selon la méthode de Giry, qui fut en cette matière chef d'école, ont borné leur étude à la période des véritables libertés communales, du XIe au XIIIe siècle ; pourtant Giry lui-même, dans ses *Établissements de Rouen*, a poursuivi son étude sur la vie municipale dans l'Ouest, jusqu'à la fin du moyen âge. Son élève M. Labande a écrit une *Histoire de Beauvais* (1892), qui ne s'arrête qu'au règne de Charles VII, au moment où les gens du roi, grâce à la guerre de Cent Ans, achèvent de confisquer les libertés de cette ville. M. Soyer a montré, dans sa brochure sur *La Communauté des habitants de Blois* (1894), comment la guerre de Cent Ans a procuré au contraire à d'autres villes des institutions de gouvernement et des libertés qu'elles n'auraient certainement pas obtenues autrement. Flammermont a consacré aux *Institutions municipales de Senlis* (1881) un livre excellent, où il a décrit au vif la puissance de l'oligarchie bourgeoise, qui, au XIVe et au XVe siècle, détient l'administration urbaine et décide tout, en dépit des apparences. Dans un ouvrage récent, l'*Histoire du bailliage de Saint-Omer* (1898), M. Pagart d'Hermansart a prouvé une fois de plus que ces aristocraties municipales du moyen âge n'étaient rien moins que scrupuleuses : les échevins de Saint-Omer dépensaient de fortes sommes pour se faire élire, et se remboursaient aux dépens des contribuables. Comment la monarchie a soutenu et

protégé ces corps municipaux, pour en faire les instruments de sa politique, c'est ce qu'a très bien fait voir M. H. Sée dans son livre sur *Louis XI et les villes* (1892).

Les plus humbles organismes de liberté collective, les communautés de paroisses, rurales ou urbaines, se sont notablement développés pendant la guerre de Cent Ans. On lira avec intérêt les monographies de MM. Merlet [1] et Clément [2], et l'ouvrage général de M. Babeau sur les *Assemblées des communautés d'habitants en France* (1893).

En somme, les grandes lignes de l'histoire politique de la France au XIVe et au XVe siècle sont maintenant tracées. Les travaux de défrichement ont été poussés dans tous les sens, un peu au hasard, selon les goûts individuels des érudits et la chance des découvertes d'archives ; il en est résulté que presque aucun sujet n'a été épuisé complètement, mais aussi que presque toutes les questions ont été abordées ; et ainsi quelques conclusions provisoires ont pu être données, les liens des faits ont commencé à apparaître, et des programmes de recherches méthodiques peuvent maintenant être dressés.

Ch. Petit-Dutaillis.

Février 1902.

1. *Les assemblées de communautés d'habitants dans l'ancien comté de Dunois*, 1887.
2. *Les communautés d'habitants en Berry*, 1893.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

LES ÉTUDES DE LITTÉRATURE GRECQUE EN 1901

Dans un premier exposé, j'ai essayé de caractériser d'une manière générale l'état présent des études de littérature grecque [1] : j'ai rappelé comment le travail s'y était peu à peu divisé, organisé, réparti en spécialités distinctes, mais voisines et même connexes, qui, de plus en plus, tendent à collaborer ; et, pour apprécier cette collaboration, je l'ai montrée en acte dans deux domaines importants de l'histoire littéraire, l'épopée ancienne et le lyrisme.

Je voudrais aujourd'hui compléter cette première esquisse, en appliquant le même genre d'observations aux autres parties principales de la littérature grecque classique, c'est-à-dire au drame, à l'histoire et à l'éloquence. La philosophie est une matière trop spéciale, qui demanderait à être traitée séparément. Comme précédemment, je me garderai des nomenclatures, qui seraient nécessairement incomplètes et superficielles, mais je m'attacherai à caractériser les méthodes et à noter les questions nouvelles qui sont actuellement posées ou qui n'ont été encore que partiellement résolues.

I.

L'histoire du théâtre grec a toujours été un des sujets qui ont

1. Voir le numéro de la *Revue* du 1er février 1901.

excité le plus vivement la curiosité des lettrés et leur intérêt. C'est en Grèce, en effet, que le drame, sous ses deux formes essentielles, tragédie et comédie, est apparu pour la première fois comme une œuvre d'art ; et il semble donc que, là, on ait plus de facilité qu'ailleurs à en démêler la nature et les conditions essentielles. De plus, nulle part, il n'a été plus populaire, et, nulle part, il n'a exercé sur la société une action plus profonde ni plus variée. Enfin, bien que le drame grec ait servi de modèle, plus ou moins directement, à presque toutes les créations similaires des peuples modernes, il s'en distingue pourtant par des caractères si originaux, et il est en rapports si intimes avec les idées, les croyances, les sentiments et les conceptions d'art de la cité athénienne, entre le VIe et le IVe siècle, qu'on n'est jamais sûr d'en posséder une intelligence complète.

Qu'il s'agisse de tragédie ou de comédie, une des conditions les plus indispensables pour en bien juger est de savoir où et comment les pièces étaient représentées. Sur ces questions d'organisation matérielle du théâtre grec, on s'en tenait encore, il y a une cinquantaine d'années, à des aperçus qui n'étaient ni assez précis ni suffisamment justifiés. L'érudition de ce temps empruntait surtout ses informations à des témoignages de l'époque impériale, à Vitruve, à Pollux, aux scoliastes, et à une observation trop sommaire des monuments anciens. Dans la dernière moitié du XIXe siècle, de grands progrès ont été réalisés à cet égard. Les témoignages ont été critiqués de près, analysés, classés ; on s'est mieux rendu compte du peu de valeur de beaucoup d'entre eux et de la portée exacte des autres. Puis, l'étude méthodique des monuments anciens, les fouilles, les travaux de dégagement et de mensuration, les découvertes épigraphiques ont apporté à la science une quantité considérable d'éléments nouveaux d'information. Les résultats de ces recherches, publiés et discutés au fur et à mesure dans les journaux savants, dans les revues, dans les comptes rendus des Académies, dans de nombreuses monographies, ont pris place successivement dans des ouvrages spéciaux, tels que le Manuel d'Alb. Mueller [1], celui d'Œmichen [2], le volume

1. Alb. Mueller, *Die griechischen Buehnenalterthuemer*, 1886, 3e vol. du *Lehrbuch der Griechischen Antiquitaeten*, de K.-F. Hermann, remanié par Bluemner et Dittenberger.

2. Œmichen, *Antike Buehnenwesen*, 3e partie du tome V du *Handbuch der klassischen Alterthums-Wissenschaft*, d'Iwan von Mueller.

de Haigh sur le théâtre attique[1], le *Dionysos* de O. Navarre[2], enfin et surtout le livre si important de Doerpfeld et Reisch sur le théâtre grec[3]. Mais les questions en discussion ont évolué si rapidement dans l'espace de quelques années que plusieurs de ces ouvrages, bien que datant de moins de vingt ans, sont déjà quelque peu vieillis et appellent d'importants remaniements.

La plus importante de ces discussions récentes a été celle qui se rapporte au *logeion*, c'est-à-dire au lieu où parlaient les acteurs. Se tenaient-ils ordinairement sur une plateforme surélevée, comme dans nos théâtres modernes, ou bien dans l'*orchestra*, c'est-à-dire dans l'espace même où évoluait le chœur? C'est à M. Doerpfeld que revient l'honneur d'avoir posé la question et probablement de l'avoir résolue, grâce à ses fouilles et à l'interprétation qu'il a su en donner. La bibliographie des controverses soulevées à ce propos est déjà considérable. Il suffira de renvoyer ici à l'ouvrage de MM. Doerpfeld et Reisch, qui vient d'être cité, à un très bon livre de M. Erich Bethe[4], à la publication de MM. Defrasse et Lechat sur *Epidaure*[5], à une série d'articles de M. Georges Perrot dans le *Journal des Savants* (année 1898), au *Bulletin de correspondance hellénique*, à divers articles de M. Doerpfeld dans les *Athenische Mittheilungen* (1897 et 1898), enfin au compte rendu que M. Collignon vient de donner des fouilles de Priène dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 novembre 1901). Il paraît de plus en plus difficile de ne pas reconnaître qu'au ve siècle, au temps d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, les acteurs devaient se tenir dans l'orchestra, et qu'il en a été encore de même probablement, non seulement au ive siècle, mais bien au delà, jusqu'à l'époque romaine.

C'est là un exemple qui montre combien nous avons encore à apprendre sur l'organisation matérielle du théâtre grec. Les inscriptions nous renseignent chaque jour sur des faits importants[6].

1. Haigh, *The Attic Theatre*, Oxford, 1889.
2. O. Navarre, *Dionysos*, Paris, 1895.
3. Doerpfeld et Reisch, *Das griechische Theater*, Athènes et Leipzig, 1896.
4. Erich Bethe, *Prolegomena zur Geschichte des Theaters im Alterthum*, Leipzig, 1896.
5. Defrasse et Lechat, *Epidaure*, Paris, 1895.
6. Voir une communication de M. Foucart *sur la chorégie* (comptes rendus de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, 1894). Il faut signaler, pour la commodité de l'usage, la seconde et récente édition de l'excellent recueil d'inscriptions de Dittenberger (*Sylloge inscriptionum græcarum*, 3 vol., Leipzig, 1898-1901), en particulier la section II, 5, de la seconde partie, *Certamina gymnica, equestria, musica, scænica*; et aussi Ch. Michel, *Recueil d'inscriptions grecques*, Bruxelles, 1897-1900, n°s 879-960.

Mais il est incontestable que la plupart des détails de la mise en scène sont encore mal connus et qu'on peut quelquefois arriver, par des recherches nouvelles, à préciser ou même à rectifier l'idée que nous nous en faisons. C'est ce qu'ont montré, par exemple, les récentes études de M Edw. Capps sur le chœur et de M. Exon sur l'eccyclème [1]. L'étude des peintures de vases peut aussi être d'un grand intérêt à ce point de vue, bien que l'interprétation, il faut l'avouer, en soit presque toujours hasardeuse et qu'elle ait été rendue suspecte par mainte témérité. Malgré cela, elle a donné déjà d'utiles résultats, grâce aux recherches de savants tels que K. Robert, Vogel, R. Engelmann, recherches dont on peut lire le résumé, — présenté sous une forme un peu hâtive, il est vrai, — dans l'ouvrage récent de M. J.-H. Huddilston [2], qui indique passablement l'état des questions et des méthodes.

Tout en se portant ainsi sur les dehors du drame grec, l'attention des savants ne se détournait pas pour cela de son essence même ni de ses formes. Un travail d'ensemble tel que celui de M. Haigh sur le drame attique, publié il y a cinq ans [3], peut donner une idée assez juste du point où le XIXe siècle a conduit peu à peu toutes les études qui s'y rapportent.

Mais, pour entrer un peu plus dans le détail, notons d'abord que notre connaissance de la chronologie tragique semble en train de se préciser, grâce à d'heureuses trouvailles. Une liste chronologique de vainqueurs dans les concours tragiques et comiques, malheureusement très mutilée, a été trouvée, en 1877, au sud de l'Acropole, puis s'est éclairée peu à peu par le groupement des fragments. On peut aujourd'hui la consulter sans peine dans la seconde édition de la *Sylloge inscriptionum græcarum* de Dittenberger, sous le numéro 723. D'autre part, un nouveau fragment de la chronique de Paros était découvert plus récemment [4]. Il y aura là certainement matière à des observations utiles, qui permettront de rectifier plus d'une erreur traditionnelle. M. Edw. Capps en a déjà donné un bon spécimen dans un article de l'*American Journal of Philology* (vol. XXI, n° 1), à propos des poètes Théodecte

1. E. Capps, *The chorus in the later greek drama*, American journal of Archæology, X, juillet-septembre 1895 ; Exon, *A new theory of the eccyclema*, dans *Hermathena*, XI, n° 26, 1900.
2. *Greek tragedy in the light of vase-painting*, Londres, Macmillan, 1898.
3. Haigh, *The Attic drama*, Oxford, 1896.
4. *Athenische Mittheilungen*, t. XXII, 1897.

et Astydamas, père et fils ; mais le sujet est loin d'être épuisé.

Sur l'évolution même de la tragédie attique, le travail le plus important de cette récente période est sans doute celui qui remplit le tome premier de la première édition de l'*Hercule furieux* d'Euripide par M. de Wilamowitz-Moellendorff[1]. Ce savant et remarquable ouvrage, plein de faits et d'idées, présente une histoire singulièrement instructive et suggestive des origines et du développement de la tragédie à Athènes. Il se résume en quelque sorte dans la définition que l'auteur cherche à déduire des faits exposés par lui : « Une tragédie attique, dit-il, est un morceau, complet en » lui-même, de la légende héroïque, traité poétiquement dans le » style sublime, pour être représenté, comme partie intégrante du » culte public, dans le sanctuaire de Dionysos, par un chœur de » citoyens d'Athènes et deux ou trois acteurs[2]. » Cette définition, comme on le voit, vise bien plutôt à condenser des faits historiques qu'à en dégager une formule abstraite. Par là, elle caractérise fortement la tendance positive et réaliste de la critique contemporaine. L'auteur, en insistant comme il le fait sur le caractère religieux et national de la tragédie attique, met en lumière avec raison quelques-unes des principales notions établies désormais par la critique. Il n'est pas moins dans le vrai lorsqu'il rappelle les rapports étroits de cette tragédie avec la légende héroïque, non seulement avec la vieille épopée, comme l'avait autrefois montré Welcker, mais avec la légende développée, modifiée par le changement des idées et des sentiments. Seulement, sa définition implique en outre une idée contestable, qui résulte surtout de ce qu'elle omet. Ce que nous appelons action et pathétique, et qui constitue, d'après Aristote, l'essence même du drame, ne serait dans la tragédie attique, suivant le critique allemand, qu'une chose relativement secondaire, dont elle peut à la rigueur se passer, et dont elle s'est passée en effet assez longtemps. Contentons-nous ici de rappeler que M. Weil, dans une étude attentive et vigoureuse, a fortement montré ce qu'il y a d'inexact et d'exagéré dans cette idée[3]. De telles discussions ont un intérêt toujours vif, puisqu'elles touchent à l'appréciation d'une des plus belles créations du génie humain, et elles prouvent assez combien ces choses an-

1. *Euripides Herakles*, vol. I ; *Einleitung in die attische Tragœdie*, Berlin, 1888.
2. Traduction de M. Weil, *Drame antique*, p. 2.
3. H. Weil, *Études sur le drame antique*, Paris, Hachette, 1897 ; art. I.

tiques ont encore besoin d'être observées de près, en dehors de toute préoccupation d'art moderne.

L'ouvrage de M. Weil que nous venons de citer est lui-même une sorte de revue de quelques-unes des questions les plus intéressantes relatives à la tragédie grecque, de celles du moins qui ont été agitées dans ces derniers temps. Formé surtout d'articles du *Journal des Savants*, il a en effet pour objet de rendre compte des principaux ouvrages qui ont traité, depuis une quinzaine d'années, soit de la tragédie en général, soit de ses parties. Mais les comptes rendus de l'auteur sont toujours, comme chacun le sait, des études personnelles, où se manifestent la précision de son savoir et la fine justesse de son jugement. Quelques pages de ce livre peuvent être rapprochées d'une étude de M. Wecklein *sur la matière et l'effet de la tragédie grecque*[1]. Il est intéressant de voir les efforts faits par les plus savants hellénistes de notre temps pour pénétrer plus avant dans l'intelligence d'une forme d'art qui pouvait sembler suffisamment définie. Ces efforts ne s'expliqueraient pas, si tous, manifestement, n'avaient conscience de ce qu'il y a encore à faire dans cet ordre de recherches, où les faits ont besoin d'être éclairés par une certaine philosophie.

L'étude de la tragédie grecque a même tenté, dans ces derniers temps, un critique qui ne se pique pas d'être un helléniste, mais qui est certainement un penseur, et dont les jugements méritent toujours d'être considérés. Dans son volume intitulé *Drame ancien, drame moderne*[2], M. Faguet a écrit tout un chapitre sur le drame grec. Il l'a écrit pour le grand public, et il y note certaines impressions générales plutôt qu'il n'y étudie les choses en détail. Tel qu'il est, si ce livre doit provoquer de la part des spécialistes plus d'une contradiction ou d'une réserve, il mérite à coup sûr d'être lu, pour sa franchise, pour la netteté dogmatique de ses affirmations, pour ses distinctions, trop accusées, mais qui font penser.

D'autres critiques, dans le même temps, se sont attachés plus exclusivement à la forme seule du drame tragique. M. Méderic Dufour, en 1893, publiait une étude *sur la constitution rythmique et métrique du drame grec*[3]. Deux ans après, le même sujet était repris avec plus d'ampleur par M. Paul Masqueray dans une thèse

1. *Ueber die Stoffe und die Wirkung der griechischen Tragœdie*, 1892.
2. Paris, Colin, 1898.
3. *Travaux et mémoires des Facultés de Lille* t. II, n° 10.

intitulée *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque*[1]. Toutes les parties lyriques de la tragédie grecque y étaient classées méthodiquement par genres; puis, pour chaque genre, l'auteur passait en revue les morceaux qui le représentent chez chacun des grands tragiques; et, ces morceaux, il les analysait dans leur structure rythmique, il en montrait le dessin et l'adaptation à une situation donnée. En écrivant ce livre, d'une science très sûre et d'une observation très fine, M. Masqueray a rendu un véritable service aux études grecques.

Il s'en faut de beaucoup que les sujets généraux relatifs au drame grec soient aujourd'hui épuisés. Il semble plutôt qu'ils se multiplient ou se renouvellent, à mesure que surgissent autour de nous d'autres formes d'art, et aussi à mesure que les choses de l'antiquité sont mieux connues. Plus elles se révèlent à nous, plus on y distingue de nuances et de variétés longtemps inaperçues. Ce serait une lourde tâche que de dresser, même sommairement, un programme des études à faire; mais on peut affirmer qu'elles sont nombreuses. La structure de la tragédie, par exemple, n'est certainement pas encore complètement éclairée soit dans son évolution générale, soit dans ses particularités, durables ou changeantes. Sur la langue des tragiques et ses modifications successives, il y aurait un ouvrage à composer, sinon plusieurs, et cela serait possible en se servant des lexiques spéciaux, qui pourtant ont eux-mêmes besoin aujourd'hui d'être remaniés et complétés[2]. Bien des choses aussi restent à trouver et à dire sur les divers types de drames, que nous distinguons mal les uns des autres, sur leur formation et leur durée, sur leurs relations mutuelles, sur leur succès et leur influence. Et, dans un ordre d'idées voisin, combien ne serait-il pas utile d'étudier méthodiquement la diffusion de la tragédie, son histoire en dehors d'Athènes et après Euripide, de la suivre sur les divers théâtres et dans les diverses capitales du monde hellénistique! Toutes ces recherches, et d'autres qui s'y rattachent, ne sont encore qu'ébauchées. Mais, chaque jour, les matériaux dont elles ont besoin s'accumulent, les idées directrices se précisent, les résultats connus en appellent de nouveaux.

1. Paris, Klingksieck, 1895.

2. Notons, en ce genre, parmi les publications utiles de ces dernières années, l'index général de M. Pappageorgios (*Tragicæ dictionis index spectans ad tragicorum græcorum fragmenta ab Aug. Nauck edita*, 1892).

Dans ces conditions, il est bien à espérer que, d'ici à une vingtaine d'années, la critique littéraire s'enrichira de plusieurs bons ouvrages dont le besoin se fait encore sentir.

II.

Les études particulières sur chacun des grands tragiques grecs se poursuivent naturellement en même temps que les études générales sur la tragédie grecque.

Pour Eschyle, on peut noter d'abord l'article de Dieterich dans l'Encyclopédie de Pauly-Wissowa, où l'ensemble des questions est passé en revue et où sont indiqués les résultats des recherches anciennes ou récentes, à la date de 1894. Il est bon d'y renvoyer pour bien des indications qui ne peuvent être données ici.

La philologie a continué de s'appliquer sérieusement à corriger et à commenter le texte des tragédies subsistantes. La dernière décade du XIXe siècle a vu s'achever l'édition de Wecklein et Vitelli, établie d'après le *Mediceus* et le *Florentinus* [1] ; œuvre utile et curieuse, à la fois pour la reproduction quelque peu superstitieuse du *Mediceus*, considéré comme le meilleur manuscrit du poète [2], et par un apparatus, qui atteste, il est vrai, trop clairement les abus de la critique verbale. Après cela, il doit être établi pour les esprits prudents que nul texte n'est plus difficile à corriger que celui du vieux poète, créateur audacieux de mots et d'images qui échappent à toutes les règles de la conjecture. La vraie tâche de la critique, en ce qui le concerne, paraît être surtout de faire disparaître des gloses évidentes, d'éliminer les termes plats qui se sont substitués aux expressions poétiques. En dehors de cela, elle devra se résigner de plus en plus à signaler les passages inexplicables, tout au plus à essayer d'en deviner le sens général, en renonçant à en restituer la forme primitive elle-même. Les qualités nécessaires sont réunies, à divers degrés, dans quelques éditions récentes, telle que l'édition grecque publiée en collaboration par

1. *Æschyli fabulæ cum lectionibus et scholiis codicis medicei et in Agamemnonem codicis florentini*, Berlin, 1885-1893.

2. Ce respect traditionnel du *Mediceus* tend aujourd'hui à diminuer (art. de O. Daenhardt, dans *Neue Jahrbuch. fuer Philol.*, 1895, 7e livr.).

MM. Wecklein et Zomaridès [1], celle de la bibliothèque Teubner, due à M. Weil, et l'*Orestie* annotée de M. Wecklein [2]. Et cet éloge même explique pourquoi nous ne saurions approuver toujours ni les hardiesses de M. de Wilamowitz-Moellendorff dans les parties publiées de son *Orestie* [3], ni le parti pris d'expliquer l'inexplicable qui se manifeste trop souvent dans l'*Agamemnon* de M. Paul Regnaud [4]. Si de nouvelles éditions d'Eschyle sont encore désirables, c'est à condition que leurs auteurs, renonçant à multiplier les conjectures et les vaines subtilités, s'attachent surtout à l'interprétation, et non seulement à celle des mots, mais aussi à celle des sentiments, du jeu des acteurs et de la mise en scène.

La critique proprement littéraire fait son œuvre, elle aussi, autour du vieux poète [5]. L'esprit et la tendance générale de son théâtre, souvent caractérisés, ont été de nouveau étudiés de près, au moyen d'une série d'analyses détaillées, par M. Richter dans un ouvrage *sur la dramaturgie d'Eschyle* [6]. Ce livre, solide et judicieux, mais d'une tendance surtout négative, est venu à point, il y a neuf ans, pour réprimer l'abus de certaines vues systématiques, plus accréditées d'ailleurs en Allemagne que chez nous. L'auteur a démontré justement qu'Eschyle n'était pas le docteur en théologie et en morale qu'on avait imaginé quelquefois, toujours préoccupé d'enseigner et de réformer. Cela est vrai. Mais il ne faudrait pas aller, par un excès contraire, jusqu'à méconnaître, ou simplement laisser dans l'ombre, l'intérêt vif et constant qu'il prend au côté religieux et moral de ses sujets.

Peut-être d'ailleurs ces études d'ensemble sur Eschyle ne sont-elles pas les plus utiles pour le moment à la connaissance de son théâtre. Il semble qu'il y ait plus de profit à tirer d'études mieux limitées. Il n'y a pas lieu de rappeler ici en détail les discussions sur « la scène d'Eschyle », auxquelles ont pris part MM. Todt et de Wilamowitz-Moellendorff [7] : elles se confondent dans la contro-

1. Αἰσχύλου δράματα, Athènes et Leipzig, 1896-1898.
2. *Æschylos Orestie*, Leipzig, 1888.
3. *Æschylos Orestie*, Berlin, 1896.
4. *L'Agamemnon d'Eschyle*, texte, traduction et commentaires, Paris et Lyon, 1901.
5. Notons incidemment que le nombre de quatre-vingt-dix pièces, qui lui est attribué par Suidas, semble définitivement confirmé par une ingénieuse observation de M. Alb. Dietrich sur le catalogue mutilé du *Mediceus* (*Rhein. Museum*, nouvelle série, n° 48, 1893).
6. *Zur Dramaturgie des Æschylus*, Leipzig, 1892.
7. *Philologus*, t. XLVIII, et *Hermes*, t. XXI.

verse sur l'organisation matérielle du théâtre attique signalée plus haut. Mais le dernier de ces savants a donné un bon exemple de ces recherches profitables, dans l'introduction de son édition des *Choéphores*, déjà citée : il y démêle, avec sa science et sa variété d'aperçus ordinaires, les idées fondamentales du drame, et cela est vraiment instructif. Notons aussi des études telles que celle de M. Maury sur le chant dans les tragédies d'Eschyle [1], et surtout celle de M. Paul Girard *sur l'expression des masques dans les drames d'Eschyle* [2] ; dans cette dernière, en effet, l'histoire littéraire est aussi intéressée que l'archéologie, et à coup sûr on connaît mieux Eschyle, lorsqu'on l'a vu, grâce aux indications précises de l'auteur, faire subir aux masques, à l'aide de la peinture, « une transformation capitale, en les animant d'une vie pathétique, qui les rendit tout à fait humains ».

Sophocle a donné lieu à moins de discussions et à moins de recherches. Il semble que l'opinion soit plus fixée sur ses idées et son art, et qu'on croie avoir moins de trouvailles à espérer dans ce domaine. C'est peut-être une illusion. La tragédie de Sophocle tient à ce qu'il y a de plus essentiel à la fois dans l'évolution de l'art dramatique en Grèce et dans le développement de la culture attique au ve siècle. A ce double point de vue, son théâtre nous paraît appeler encore une infinité de recherches.

Les éditions de ses œuvres se sont d'ailleurs multipliées dans ces dernières années. A côté de celle de Schneidewin et Nauck, revue par Jernstædt, et toujours rééditée, on a vu paraître celle de Wecklein, accompagnée de remarques, pour l'usage des classes, la grande édition de Jebb, avec notes critiques, commentaire et traduction anglaise [3], celle de Démétrios Sémitélos avec notes en grec, celles de Wunder et d'Otto Jahn, rajeunies l'une par Wecklein, l'autre par Michaelis ; en France, celle de Tournier, plusieurs fois réimprimée, n'a pas eu encore de rivale. Quant aux scolies, publiées à nouveau avec un commentaire critique par P. Pappageorgios [4], elles ont été soigneusement examinées au point de vue de leur origine par M. Reitzenstein, qui a cru pouvoir les considérer comme issues de deux commentaires, dont il nomme les

1. *De cantus in Æschyleis tragœdiis distributione*, Paris, 1892.
2. *Revue des Études grecques*, 1894-1895 ; tirage à part, Paris, Leroux, 1895.
3. *Sophocles, the plays and fragments*, with critical notes, commentary and translation in english prose, Cambridge, 1884-1895.
4. Leipzig, Teubner, 1888.

auteurs, Pios et Salloustios [1]. Grâce à ces divers travaux, le texte du poète s'est sensiblement amélioré ; il demeure susceptible encore de corrections et d'éclaircissements utiles ; mais, pour Sophocle comme pour Eschyle, c'est surtout par le commentaire précis des idées, des traditions, de la mise en scène, que le labeur des futurs éditeurs me paraît devoir être profitable.

Ce genre de critique, à la fois historique, moral et littéraire, tient une grande place dans certaines éditions, complètes ou partielles ; par exemple dans le *Sophocle*, avec notes critiques, commentaires et traduction anglaise de M. Jebb, ou encore dans l'*Electre* de M. Kaibel [2]. Ce dernier ouvrage, en particulier, touche dans son commentaire à des points de première importance, qui intéressent l'art de Sophocle tout entier. Et sur plusieurs de ces points, l'auteur a des aperçus nouveaux. Cela montre combien l'étude littéraire du grand poète est loin d'être épuisée. Elle se renouvellera nécessairement, d'ici à quelques années, par le progrès général des connaissances et des méthodes. En attendant, il faut recueillir avec soin les éclaircissements relatifs à des détails d'importance secondaire, ceux qui touchent par exemple à certains faits de la biographie du poète et qui ont été développés par MM. Paul Foucart et Van Leeuwen [3]. Mais répétons qu'il reste beaucoup à faire pour préciser les rapports de Sophocle avec ses prédécesseurs et ses contemporains, le développement de son originalité personnelle, les variations de son génie, la nature propre de sa psychologie, de sa religion [4], de sa dialectique, les proportions de son idéalisme et de son réalisme, ses idées sur la structure du drame, etc., et, finalement, pour déterminer complètement son rôle dans l'évolution totale de la tragédie grecque.

En ce qui concerne Euripide, le zèle de la critique n'a pas besoin d'être stimulé. Le texte de ses tragédies est constamment l'objet de corrections qu'on peut lire dans les revues spéciales [5]. De nou-

1. *Index lect. hibern.*, Rostock, 1890-91.
2. *Sophokles Electra*, Leipzig, Teubner, 1896.
3. P. Foucart, *Le poète Sophocle et l'oligarchie des Quatre-Cents*, Revue de Philologie, t. XVII ; J. von Leeuwen, *De Sophoclis præturis*, dans *Mnemosyne*, t. XX, 1892, seconde partie.
4. Voir, par exemple, Wilamowitz, *Excursus zum Œdipus des Sophokles*, Hermes, t. XXXIV, année 1899.
5. Ajoutons que d'heureuses découvertes ont accru le nombre des débris de ses œuvres. Voir, dans le *Drame antique* de M. Weil, un essai de reconstruction de l'*Antiope*, d'après les papyrus d'Oxyrynchus.

velles éditions, partielles ou complètes, s'ajoutent à celles que nous possédons déjà, et celles-ci sont remaniées à leur tour. C'est ainsi que l'excellente édition critique, commencée par Prinz et reprise par Wecklein, arrive aujourd'hui à sa fin. D'autre part, M. de Wilamowitz a donné, en 1895, une seconde édition de son *Herakles*, texte, commentaire, et traduction en vers allemands ; et M. Weil a réédité successivement *Alceste, Médée* et *Iphigénie à Aulis* dans la grande collection Hachette. Un savant hellène, M. Bernardakis, a commencé la publication d'un *Euripide* complet, avec notes développées, et il a joint au premier volume une introduction, où l'excès de l'admiration fait peut-être tort à la critique. Les scolies, qui n'avaient été soumises à aucune recension nouvelle depuis la publication de Dindorf remontant à 1863, ont été revues et publiées de nouveau par Schwartz [1]. Un lexique spécial d'Euripide se fait toujours désirer.

Quant à l'étude des idées et de l'art d'Euripide, on peut dire qu'elle n'avait pas encore été faite d'une manière aussi complète ni aussi précise qu'elle l'a été par M. Decharme dans son volume intitulé *Euripide et l'esprit de son théâtre* [2]. L'enquête sur la philosophie du poète y est conduite de manière à éclairer pleinement le sujet, et, si l'on peut différer d'opinion avec l'auteur sur certains détails, il faut reconnaître en tout cas qu'il a réuni tous les éléments de la discussion et qu'il a lui-même établi son jugement avec une incontestable autorité. Ses appréciations sur l'art du poète ne sont pas moins instructives. Ce livre rendra superflue, d'ici à longtemps, une nouvelle étude d'ensemble sur Euripide. Mais, d'autre part, il est de nature, par ses qualités mêmes, à suggérer d'utiles controverses sur bien des points. En ce genre, une bonne thèse de M. Masqueray est à noter, comme exemple d'une fine et substantielle étude de détail [3].

Le danger, lorsqu'on s'occupe d'Euripide, est de mal comprendre la mobilité et la complexité de son esprit. M. de Wilamowitz, dans l'introduction de son *Herakles* cité plus haut, a bien caractérisé ce qu'on pourrait appeler le drame intérieur de sa vie : désaccord entre le rêve et l'expérience, désenchantement, aspiration à la paix. Mais la tendance rationaliste de son esprit, justement appréciée

1. Berlin, 1889-1891.
2. Paris, Garnier, 1893.
3. *De tragica ambiguitate apud Euripidem*, Paris, 1895.

par M. Decharme, a induit un savant critique anglais, M. Verrall, à une théorie singulière [1]. Selon lui, presque toutes les pièces du poète se rattacheraient à un dessein systématique de controverse religieuse, dessein habilement dissimulé. En apparence, et pour satisfaire les orthodoxes, Euripide conserve aux légendes leur forme traditionnelle, à peu de chose près. Mais, par la façon de les présenter, il suggère à ceux qui pensent librement la conception d'événements purement naturels, défigurés par la légende. Par exemple, dans *Ion*, Apollon est pour la foule le père du jeune homme ; mais, pour le spectateur ou le lecteur averti, il est bien entendu que le vrai père est Xouthos. On voit immédiatement ce qu'il y a d'arbitraire et de faux dans cette théorie. Du dissentiment involontaire qui se manifeste souvent chez Euripide entre le poète et le penseur elle fait une « méthode », chose contraire à la poésie, et elle prête à un grand esprit le ridicule d'une combinaison aussi mesquine que stérile.

En réalité, il n'est pas nécessaire de se jeter dans les hypothèses paradoxales pour trouver à dire sur Euripide. Nulle part, la transformation des légendes, des croyances, des mœurs, de l'art même, dans le courant du ve siècle, ne se laisse mieux voir que dans son théâtre. Il n'y a pas lieu de douter que les critiques du xxe siècle n'y trouvent matière à s'occuper utilement.

Pour le moment toutefois, il serait plus urgent d'étudier ses successeurs. Sur les destinées de la tragédie après le ve siècle, nos connaissances restent encore dispersées et fragmentaires. M Haigh, il est vrai, dans l'ouvrage cité plus haut, a bien tenté de rassembler les résultats acquis en un chapitre qui est clair, solide et bien ordonné, mais nécessairement trop sommaire. Ce serait, à coup sûr, faire une œuvre utile que de reprendre cette étude, de l'étendre, de la préciser et de la compléter, en recueillant tous les renseignements que les textes, les inscriptions et les monuments peuvent aujourd'hui nous fournir sur ce sujet.

III.

L'histoire de la comédie était déjà pour Aristote plus obscure et

1. *Euripides the rationalist*, Cambridge, 1895.

plus difficile à démêler que celle de la tragédie ; elle l'est aussi pour nous, à plus forte raison.

L'œuvre principale de la science, en ce qui concerne cette forme du drame, a été, dans ces dernières années, de mieux coordonner les matériaux qui permettent de l'étudier. Dès 1888, s'était achevée la collection des *Comicorum atticorum fragmenta* de M. Th. Kock [1], ample recueil de textes et de témoignages, qui a remplacé, sans la faire oublier, l'ancienne collection de Meineke, reproduite dans la bibliothèque grecque-latine de Didot. Peu après, M. Kaibel commençait à préparer un nouveau recueil, destiné à faire partie d'une collection des fragments de tous les poètes grecs entreprise sous la direction de M. de Wilamowitz. Le premier fascicule du tome I, qui a seul paru jusqu'ici [2], permet de bien augurer de l'ouvrage qui se prépare. Outre les notices anciennes, grecques et latines, sur la comédie, on y trouve réunis pour la première fois les fragments complets de tous les poètes comiques de Sicile et d'Italie, en particulier ceux d'Epicharme, de Sophron, de Rhinton, publiés conformément aux exigences de la critique moderne, avec les témoignages afférents. Un glossaire des formes grecques spéciales à la Sicile et à l'Italie, qui y est joint, constitue un précieux document pour l'étude du langage de la comédie dorienne.

Jusqu'à l'achèvement de cette publication, de nouvelles études d'ensemble sur l'histoire de la comédie grecque auraient chance d'être prématurées. Déjà le consciencieux travail de J. Denis [3], qui ne date pourtant que d'une quinzaine d'années, a sensiblement vieilli. Une nouvelle entreprise de ce genre ne deviendra vraiment désirable qu'après avoir été préparée par un bon nombre d'études partielles.

La comédie dorienne et les genres voisins appellent dès à présent l'attention. Il serait probablement possible, soit en utilisant les documents réunis par M. Kaibel, soit en profitant de ce que l'on sait aujourd'hui du mime depuis la découverte des pièces et fragments d'Hérodas, d'en caractériser les formes et d'en montrer le développement mieux qu'on ne pouvait le faire jusqu'ici. Il y aurait naturellement à utiliser aussi les renseignements fournis

1. 3 vol., Leipzig, 1880-1888.

2. *Poetarum græcorum fragmenta*, t. VI, fasc. prior, *Comicorum græcorum fragmenta*, t. I, fasc. prior, Berlin, 1899.

3. *Histoire de la comédie grecque*, 2 vol., Paris, Hachette, 1886.

par les peintures de vases et déjà mis en œuvre pour la plupart dans des monographies spéciales.

En Attique, la comédie ancienne ne nous est vraiment accessible que dans l'œuvre d'Aristophane, par conséquent à la fin du ve siècle. Mais elle se présente alors comme un organisme complexe et même savant, qui révèle une longue élaboration antérieure. On ne peut donc la bien comprendre qu'à la condition de se faire une idée de plus en plus nette de la façon dont s'est formé cet organisme. Voilà pourquoi les questions d'origine, ici comme ailleurs, et plus peut-être qu'ailleurs, sont de celles qui aujourd'hui intéressent le plus la critique. Cet intérêt s'est manifesté déjà dans de bons travaux, comme ceux de M. Susemihl et de M. Poppelreuter sur les commencements de la comédie attique[1]. En général, les témoignages et les documents divers étant rares et insuffisants, c'est dans l'analyse des éléments de la comédie d'Aristophane qu'on s'attache à retrouver les traces d'un développement antérieur. Cette méthode a été brillamment mise en valeur par M. Zielinski dans un remarquable ouvrage sur la structure de l'ancienne comédie attique[2]. On la retrouve également dans la thèse de M. Combarieu sur le parabase[3]. De ces recherches et d'autres analogues, il ressort que certains éléments constitutifs de la comédie aristophanesque, combats de paroles, entrée du chœur, parabase, chants épirrhématiques, loin d'être nés d'une invention tardive et individuelle, se rattachaient incontestablement à des créations populaires anciennes, dont elles n'étaient que des transformations.

A propos des prédécesseurs d'Aristophane, Chionidès, Magnès, quelques résultats ont été obtenus par une étude attentive des données chronologiques et en particulier de l'inscription où figure le nom de Magnès. Il est certain aujourd'hui que la comédie a été admise à concourir aux Dionysies urbaines à tout le moins dès 467, probablement même dès 473-2, et peut-être plus anciennement[4].

1. Susemihl, *De Aristotele primordiisque comœdiæ atticæ*, 1894 ; Poppelreuter, *De comœdiæ atticæ primordiis*, 1895.

2. *Die Gliederung der altattischen Komœdie*, Leipzig, Teubner, 1894.

3. *De parabaseos partibus et origine*, Paris, 1894.

4. Œmichen, *Berichte d. bayer. Akademie d. Wissensch.*, 1889, II ; Kœhler, *Mittheilungen d. archæol. Instituts*, 1877 ; Kaibel, art. *Chionides* dans Pauly-Wissowa ; Busolt, *Griech. Geschichte*, III, première partie, p. 402 ; Ed. Meyer, *Gesch. d. Alterthums*, t. IV, § 440 (1901).

Les œuvres mêmes de ces poètes nous restent d'ailleurs à peu près inconnues.

Ces études sur la comédie athénienne primitive, prenant en général pour base le théâtre d'Aristophane, touchent toujours à celui-ci par quelque côté, et réciproquement celles qui se rapportent plus spécialement à lui ouvrent presque toujours des aperçus sur toute l'histoire du genre. C'est ce qu'on peut remarquer par exemple à propos de l'excellent ouvrage du regretté A. Couat sur *Aristophane et l'ancienne comédie attique*[1]. On sait avec quelle sûreté de méthode et quelle variété d'aperçus il y notait les rapports de la comédie ancienne avec le gouvernement, la religion, l'éducation et les mœurs. A cette sorte d'introduction devait succéder une série d'études sur les pièces du grand poète comique. L'auteur n'a pu en donner que des échantillons dans ses dissertations *sur la composition des Acharniens* et *sur la parodos dans les comédies d'Aristophane*[2]. Ces morceaux détachés pourront servir de modèles aux études analogues qui restent à faire. A la même date à peu près (1895), M. Kaibel faisait paraître dans l'encyclopédie de Pauly-Wissowa une notice sur Aristophane, où il résumait avec autorité l'état des recherches et des connaissances relatives soit à sa personne, soit à son œuvre. Ajoutons que M. Rutherford a donné, il y a cinq ans, une nouvelle recension des scolies d'Aristophane[3], et que, d'année en année, paraissent des éditions améliorées de ses pièces. Outre celle de Blaydes, terminée dans cette période, et celle d'Ad. von Velsen, continuée par M. Zacher, on peut mentionner ici les éditions partielles de Kock, de Merry, de H. van Herwerden et de J. van Leeuwen.

De la comédie moyenne et de la nouvelle il n'y a que peu de chose à dire dans ce rapide compte rendu. Nos textes se sont un peu accrus. Les papyrus récemment découverts et déchiffrés nous ont rendu à plusieurs reprises des fragments de pièces perdues. Il faut citer surtout ceux du *Campagnard* (Γεωργός) et de la *Femme aux cheveux rasés* (Περικειρομένη). On peut en voir une ingénieuse mise en œuvre dans une récente dissertation de M. Weil[4]. Si ces morceaux ne modifient pas sensiblement l'idée qu'on se faisait

1. Paris, Lecene et Oudin, 1889 ; 2e édit., 1901.
2. *Revue des Universités du Midi*, t. I, nos 1 et 4, 1895.
3. Londres, Macmillan, 1896.
4. *Études sur l'Antiquité grecque*, Paris, 1900.

de Ménandre, ils y ajoutent pourtant quelque chose, ou, tout au moins, ils la rendent plus précise. D'autre part, les découvertes signalées plus haut à propos de la chronologie de la tragédie n'intéressent pas moins celle de la comédie, et M. Capps, dans la dissertation déjà citée, a su en tirer parti pour la biographie des deux Apollodore, de Céphisodote et même de Ménandre. Enfin la publication dans l'encyclopédie de Pauly-Wissowa des articles sur Alexis, Antiphane et Apollodore, dus à M. Kaibel, ne doit pas être passée sous silence. Malgré ces travaux, beaucoup de points, dans l'histoire de la comédie au IVe siècle, restent sujets à discussion ; et, par exemple, M. Capps semble bien avoir démontré, contre M. Kaibel, qu'Apollodore de Géla, contemporain peu connu de Ménandre, ne doit plus être confondu avec Apollodore de Carystos, poète un peu plus récent, auquel Térence a emprunté l'*Hécyre* et le *Phormion*.

IV.

Si l'historiographie n'a pas l'attrait poétique du drame, elle en possède un autre, bien fort également, qui est de présenter le spectacle même de la réalité. Mais comme ce spectacle nous est donné en elle à travers la personnalité des historiens, elle propose à la critique une tâche délicate et qui ne s'achève jamais, à savoir de démêler l'influence de cette personnalité de l'auteur sur ses récits et ses témoignages. Le XIXe siècle a fait beaucoup pour les historiens grecs, mais il a laissé non moins à faire au siècle qui commence.

Malgré quelques trouvailles, dont une de premier ordre, celle de la *République athénienne* d'Aristote, publiée en 1891, le nombre des œuvres perdues ou de leurs débris ne s'est pas assez notablement augmenté dans ces dernières années, pour qu'une nouvelle collection des textes historiques soit peut-être immédiatement désirable. Pourtant le recueil, si louable d'ailleurs, des *Fragmenta historicum græcorum* de C. Mueller commence à vieillir ; et on pourrait aisément en concevoir un autre, allégé d'une traduction inutile et médiocre, mais plus commode, mieux pourvu de références, et mis au courant des recherches nouvelles. Ce sera proba-

blement une des œuvres importantes qui se feront dans un avenir plus ou moins prochain.

En attendant, le texte des historiens classiques continue à s'améliorer et à s'entourer de commentaires utiles. L'*Hérodote* de Stein, justement estimé, a aujourd'hui atteint sa cinquième édition, avec un progrès constant. En Angleterre, celui de Macan, médiocre au point de vue de la critique du texte, se recommande par un intéressant commentaire, littéraire et historique. Il est regrettable qu'en France nous n'ayons encore aucune édition savante du grand historien. Pour Thucydide, l'excellente édition allemande de Classen, achevée en 1884, a été depuis lors remaniée par J. Steup. En même temps, C. Hude en entreprenant une autre, purement critique, dont le premier volume (livres I à IV) a paru en 1898, et le second (livres V à VII) en 1902; c'est une œuvre de sérieuse valeur pour l'établissement du texte. La seconde édition de Boehme, publiée en 1899 dans la bibliothèque Teubner, mérite aussi d'être signalée. En Angleterre, M. Spratt a donné un bon texte du livre III, avec introduction et commentaires. En France, le *Thucydide* de la collection Hachette, dont le premier volume, dû à M Alfred Croiset, a paru en 1886, n'a pas encore été continué au delà du livre II. Les ouvrages historiques de Xénophon profitent aussi peu à peu du perfectionnement des méthodes critiques. Outre la seconde édition des *Helléniques* de Breitenbach, signalons l'*Anabase* qu'a publiée l'année dernière à Athènes M. Pantazidis dans la collection Zographos, comme le premier volume d'une édition complète. Quant à Polybe, bien qu'il soit en dehors de la période à laquelle nous limitons cette revue, rappelons au moins qu'il a paru en nouvelle édition dans la bibliothèque Teubner par les soins de M. Buettner-Wobst. L'activité des philologues est donc en somme aussi empressée autour des textes des historiens qu'autour de ceux des poètes.

Toutefois le travail principal de ces dernières années, relativement aux historiens classiques, me paraît être celui qui a eu pour but d'établir, d'une manière de plus en plus précise, le degré de valeur de leurs témoignages. A cet égard, des progrès considérables ont été réalisés. La recherche des sources, d'abord passablement hasardeuse, s'est constitué peu à peu une méthode, qui donne aujourd'hui des résultats vraiment instructifs. Puis, on s'est habitué de plus en plus à faire la psychologie des historiens, à les

replacer dans leur milieu, à se rendre compte de leur horizon intellectuel, enfin à les suivre dans leur travail et à en déterminer les états successifs. Presque toutes les histoires de la Grèce publiées depuis vingt ans rendent témoignage de ces progrès. Celle de M. Busolt, par exemple, dont le plus récent volume a paru en 1897 [1], offre, pour chaque période, une revue des sources anciennes, qui est un véritable examen critique des historiens grecs. Lorsque l'ouvrage sera terminé, on y trouvera une bibliographie étendue, sinon complète, des questions posées, avec des conclusions personnelles, toujours instructives. Sous une forme plus réduite, l'essentiel de ces études critiques est résumé dans le manuel de Poehlmann [2]. Mais aucun ouvrage récent, je crois, ne donne mieux l'idée du travail qui se fait de notre temps sur les historiens grecs que celui de M. de Wilamowitz sur *Aristote et Athènes* [3]. Il y a là des aperçus aussi variés que suggestifs sur Hérodote, sur Thucydide, sur la chronique attique, sur les sources de l'histoire grecque, qui montrent bien vivement à quel point l'esprit critique pénètre aujourd'hui toutes les parties de ce vaste domaine.

Nous ne pouvons signaler ici, dans un ordre d'études extrêmement étendu et complexe, que les choses les plus importantes. Contentons-nous donc, à propos des débuts de l'historiographie grecque, de rappeler que la critique de ces dernières années a singulièrement modifié l'idée conventionnelle qu'on se faisait des « logographes », d'après Denys d'Halicarnasse : elle en a constitué un groupe de chroniqueurs ioniens, qu'elle a sensiblement rajeunis et qu'elle a tirés du mystère [4]. Sur ce terrain, toutefois, il y a encore, certainement, à déblayer et à construire.

En ce qui concerne Hérodote, M. Hauvette a écrit un important ouvrage sur son récit des guerres médiques [5]. Toutes les allégations de l'historien y sont expliquées, commentées et critiquées avec un soin et un savoir qui ne laissent rien à désirer. Pour ses

1. *Griechische Geschichte*, Gotha, t. I, 1893 ; t. II, 1895 ; t. III, première partie, 1897.

2. *Grundriss der griechischen Geschichte* dans *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft*, d'Iwan von Mueller, t. III, quatrième partie, Munich, 1896.

3. *Aristoteles und Athen*, Weidmann, Berlin, 1893.

4. Consulter J.-H. Lipsius, *Quæstiones logographicæ*, Leipzig, 1885-1886, et les articles *Akusilaos*, *Charon*, de M. Schwarz, dans l'Encyclopédie de Pauly-Wissowa.

5. *Hérodote, historien des guerres médiques*, Paris, 1894 ; couronné par l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres.

témoignages relatifs aux choses de l'Orient, un spécialiste éminent, M. Sayce, avait émis en 1883 une opinion nettement défavorable, dans un ouvrage sur les anciens empires d'Orient[1]. Mais l'historien grec a été, dès lors, vivement défendu par des savants compétents [2], et ce jugement semble s'être plutôt affermi depuis lors, comme l'atteste par exemple la récente histoire de l'antiquité de M. Ed. Meyer[3]. Ce dernier écrivain a aussi consacré d'intéressantes et fructueuses discussions aux sources d'Hérodote, à sa méthode, à l'esprit de son œuvre, dans ses *Recherches sur l'histoire ancienne*[4].

Thucydide, lui aussi, est, de jour en jour, mieux connu et mieux compris. Sa langue, si personnelle, n'avait jamais été étudiée comme elle l'a été par M. Stahl dans l'ouvrage bien connu, dont la seconde édition ne remonte qu'à une quinzaine d'années [5]. Cette étude approfondie a permis d'aborder dans de meilleures conditions les problèmes relatifs à la correction du texte. Après les conjectures hasardeuses de Cobet et de ses disciples, une tendance plus conservatrice a prévalu, qui est représentée au mieux par le commentaire critique et explicatif de L. Herbst, complété et mis à jour grâce aux soins de M. Franz Mueller [6]. La découverte de fragments de l'historien dans des papyrus n'a d'ailleurs fait, comme il arrive souvent, que donner de nouvelles armes aux deux partis [7]. Ces opinions et méthodes diverses se manifestent naturellement dans les éditions citées plus haut. Quant au fond de l'ouvrage, les questions si souvent agitées sur la composition de l'ensemble et la date relative des parties, sur les sources d'information de l'auteur, sur son impartialité même n'ont pas encore été résolues de façon à rallier tous les suffrages. Les recherches sur la chronologie de l'œuvre, en particulier, aboutissent toujours à des résultats contradictoires, les uns admettant que Thucydide a dû composer son récit pièce à pièce, par morceaux d'abord distincts et indépendants, qui auraient été ensuite refondus et remaniés, soit par lui, soit par ses premiers éditeurs, les autres tenant pour une rédaction unique et continue de notes prises au jour le jour [8]. Pour ce

1. *The ancient empires of the East*, Londres, 1883.
2. Articles du P. Delattre, *Muséon*, nov. 1888.
3. *Geschichte des Alterthums*, t. III, § 3, Stuttgard, 1901.
4. *Forschungen zur alten Geschichte*, t. I, 1892 ; t. II, 1899.
5. *Quæstiones grammaticæ ad Thucydidem pertinentes*, 2e éd., 1886.
6. Leipzig, première partie, 1898 ; deuxième partie, 1899.
7. *The Oxyrynchus papyri*, pars I, n° 16.
8. Voir l'introduction de Classen dans son édition de Thucydide, et aussi diverses

qui est de la valeur historique de Thucydide, elle a été, comme on le sait, sérieusement contestée, il y a vingt ans, par M. Mueller-Struebing[1]. D'après lui, l'œuvre du grand historien, loin d'être le livre de vérité qu'on se représente ordinairement, n'offrirait qu'un tableau assez inexact des choses du temps, tableau altéré en fait soit par des vues d'homme de parti, soit par des préoccupations d'artiste ; cette œuvre aurait été en outre modifiée gravement par des additions tendancieuses, dues à un ennemi de la démocratie. Ces idées, présentées avec force et talent, méritaient d'être discutées de près. Elles l'ont été dans un assez grand nombre de monographies, de préfaces ou de volumes, parmi lesquels il faut citer les travaux approfondis de MM. Edm. Lange et A. Kirchhoff[2]. En définitive, il y a lieu de reconnaître qu'on peut signaler, dans l'œuvre de Thucydide, des omissions, quelquefois assez graves, et des points de vue déterminés par certaines préférences, réfléchies ou inconscientes ; de plus, sa conception de l'histoire est assez éloignée de la nôtre, et par suite elle ne nous satisfait pas entièrement ; mais ni sa probité d'historien, ni sa clairvoyance politique et psychologique ne paraissent pouvoir être mises en doute.

Xénophon prête plus à la critique, assurément ; mais encore faut-il se garder d'exagérer. M. Ernest Richter a surtout attaqué la valeur historique des *Mémorables*[3], mais ses soupçons ne peuvent manquer d'atteindre aussi l'auteur des *Helléniques* et de l'*Anabase*. Il le tient pour un conférencier, qui s'est donné l'air d'un témoin bien informé, à propos de beaucoup de choses qu'il ne savait que par ouï-dire. M. Dürrbach a tiré la conséquence logique de ces prémices en mettant en doute la véracité des récits de l'*Anabase*[4]. Il semble qu'il y ait dans ces attaques beaucoup d'exagération. L'acte d'accusation qu'on a donné est plus spécieux que probant. L'*Anabase* est un journal, où le rôle personnel de l'auteur peut bien se trouver un peu amplifié et embelli, mais qui reste vrai, à la fois dans son ensemble, sauf la proportion exacte des choses, et dans la fine

dissertations, telles que celles de M. H.-L. Schmitt, *Quæstiones chronologicæ ad Thucydidem pertinentes*, 1894, et G. Meyer, *Quibus temporibus Thucydides historiæ suæ partes scripserit*, 1894.

1. *Thukydideische Forschungen*, 1881 ; cf. *Jahrbuecher f. klass. Philologie*, t. CXXVII, CXXXI, CXXXIII.

2. G. Lange, *Thukydides und seine Geschichtswerke*, 1892 ; A. Kirchhoff, *Thukydides und sein Urkundenmaterial*, 1895.

3. *Xenophon-Studien*, extrait des *Jahrb. f. Klassische Philol.*, Leipzig, 1892.

4. *Anabase*, morceaux choisis, Paris, Colin, 1892.

notation des détails, qui en fait surtout le prix. Quant aux *Helléniques*, après qu'on a reconnu que les omissions, volontaires ou non, y abondent, que l'historien se défend mal de ses préjugés, qu'il n'a qu'une intelligence incomplète des choses, que sa méthode de composition est irrégulière, il faut pourtant rendre justice, non seulement au mérite littéraire du récit, mais à la valeur d'information qu'il présente, dans beaucoup de ses parties tout au moins. L'état de ces questions est bien résumé dans l'étude que M. Breitenbach a mise en tête de la seconde édition de cette œuvre historique.

Il faudrait pouvoir entrer dans d'assez longs développements pour rendre compte, même à grands traits, du travail qui se fait peu à peu sur les historiens perdus de la fin de la période attique et sur leurs successeurs jusqu'à Polybe. L'œuvre de la science contemporaine, en ce qui les concerne, consiste surtout à démêler les traces des emprunts qui leur ont été faits par les écrivains grecs ou latins de l'époque impériale, par Diodore de Sicile, par Strabon, par Quinte-Curce, par Trogue Pompée, par Plutarque, par Arrien. Cette œuvre est nécessairement conjecturale, mais elle n'en aboutit pas moins à des résultats de plus en plus précis et de mieux en mieux établis. C'est ainsi que l'*Atthide*, c'est-à-dire la chronique annalistique successivement reprise et tenue à jour par les Clidème, les Androtion, les Philochore, commence vraiment à nous apparaître assez nettement avec ses caractères propres [1]. D'autre part, les historiens de renom, Ephore, Théopompe, Callisthène, Clitarque, Douris de Samos, Jérôme de Cardie, Timée ressortent mieux de la foule et se distinguent mieux les uns des autres [2]. Ce qui manque le plus, aujourd'hui, dans ce domaine, c'est un travail d'ensemble, ou, tout au moins, une série coordonnée d'études, qui permettrait de suivre l'évolution de l'histoire en Grèce jusqu'à Polybe, le dernier des historiens vraiment originaux. Après Thucydide, le groupement des œuvres, leur liaison, la subdivision des genres deviennent fort obscurs. La critique, jusqu'ici, s'est plus préoccupée de la valeur documentaire des histo-

1. Voir, sur ce point, Wilamowitz, *Aristoteles und Athen*, t. I, c. VIII, et l'art. *Atthis*, de Schwartz, dans l'Encyclopédie de Pauly-Wissowa.

2. A défaut de bibliographie détaillée, on peut renvoyer tout au moins à Holm, *Griech. Geschichte*, t. III, à J. Kaerst, *Forschungen für Geschichte Alexanders des Grossen*, Stuttgard, 1877, et, pour les articles de Revues, aux tables annuelles de la *Revue des Revues*.

riens perdus que de leur valeur littéraire. Il en résulte que leurs relations mutuelles sont mal éclaircies. Ce serait un labeur utile et fécond que de noter les influences à mesure qu'elles se produisent, rhétorique, psychologie individuelle, tendance romanesque, science politique et science économique, progrès du rationalisme, idées évhéméristes, extension des relations internationales, complications de la diplomatie, transformations sociales et politiques, etc. Tout cela naturellement réagit sur l'historiographie, en modifie les formes et l'esprit. Il y a là une élaboration, dont l'œuvre de Polybe marque, sinon l'achèvement, du moins le terme, et qui n'a été qu'insuffisamment éclaircie jusqu'à présent. De nouvelles tentatives, pour y jeter la lumière, sont certainement désirables, et, bien conduites, auraient chance d'aboutir à des résultats importants [1].

V.

Terminons ce trop long exposé par les orateurs. Aucune partie de la littérature grecque n'a plus progressé dans la seconde moitié du XIXe siècle que celle qui les concerne.

Tout d'abord, de nouveaux textes ont été découverts. Les principales trouvailles en ce genre ont été celles de plusieurs discours d'Hypéride, conservés, en entier ou à l'état de fragments, dans des tombeaux égyptiens. Les Anglais Harris, Arden, Babington découvrirent ainsi, ou publièrent, de 1848 à 1857, les discours perdus *pour Euxénippe*, *pour Lycophron*, l'accusation *contre Démosthène*, l'*oraison funèbre de Léosthène ;* plus tard, vint le discours *contre Philippide ;* plus tard encore, en 1888, le musée du Louvre achetait un papyrus contenant le précieux plaidoyer *pour Athénogène*, qui fut édité par M. Eug. Revillout en 1889 et en 1891. En même temps que paraissaient ces textes nouveaux, les textes anciens s'amélioraient sensiblement par les soins de critiques éminents. Les éditions de M. Weil [2], celles de M. Blass dans la bibliothèque

1. Signalons, à titre d'essai partiel et d'une portée très restreinte, l'étude de M. Fried. Leo sur la biographie gréco-romaine, *Die griechisch-rœmische Biographie nach ihrer litterarischen Form*, Leipzig, 1901.

2. Démosthène, *Harangues*, Paris, Hachette, 1873 ; *Plaidoyers politiques*, même collection, t. I, 1877 ; t. II. 1886.

Teubner[1] ont rendu intelligible maint passage obscur, rectifié plus d'une leçon fautive, et définitivement écarté de nombreuses interpolations. Aujourd'hui, le principal semble fait à cet égard, et il n'est pas à désirer, en tout cas, que la critique verbale se laisse aller à multiplier les corrections hypothétiques qui ne constituent pas de véritables améliorations.

Mais la critique historique et littéraire, en raison de sa nature même, a, pour ainsi dire, d'autant plus à faire qu'elle a déjà fait davantage; et, depuis une quarantaine d'années, son œuvre, dans le domaine des recherches sur l'éloquence grecque, a été immense.

C'est le grand travail d'Arnold Schaefer sur *Démosthène et son temps* qui peut en être considéré comme le point de départ[2]. Tous ceux qui s'occupent des orateurs grecs savent ce que vaut cet ouvrage, où Démosthène et ses contemporains sont replacés dans leur milieu, où le détail de leurs actes est si scrupuleusement étudié, où sont débattues, avec autant de science que de jugement, tant de questions de chronologie et d'authenticité. L'histoire entière de la Grèce, entre 380 et 320 environ, y sert de cadre à l'activité politique ou oratoire de Démosthène et des hommes d'État, ses adversaires ou ses alliés. Jamais encore l'éloquence n'était apparue aussi intimement mêlée aux événements et aux passions, aussi bien expliquée par les choses du temps, dont elle est inséparable. Après l'ouvrage de Schaefer, le travail le plus considérable à citer est incontestablement celui de M. Fried. Blass sur l'*Éloquence attique*[3]. Comme son titre l'indique, il embrasse toute l'histoire de l'éloquence attique, depuis ses débuts au ve siècle jusqu'à son déclin à la fin du ive, et il se relie à un autre ouvrage un peu plus ancien du même auteur sur l'*Éloquence grecque d'Alexandre à Auguste*[4]. C'est donc un exposé complet des phases de l'éloquence grecque, où toutes les œuvres des orateurs sont successivement analysées et jugées. Mais, bien que l'élément proprement historique y tienne une grande place, l'originalité de l'œuvre est surtout dans l'étude de l'art. L'auteur s'est fait une spécialité de tout ce qui touche au style et au rythme du discours, et, si quelques-

1. Éditions d'Andocide, Antiphon, Démosthène, Dinarque, Eschine, Hypéride, Isocrate.
2. *Demosthenes und seine Zeit*, 3 vol. in-8°, Leipzig, 1856-1858.
3. *Die attische Beredsamkeit*, 3 vol. in-8°, Leipzig, 1868-1877 ; 2e éd., 1890-1898.
4. *Die griechische Beredsamkeit in dem Zeitraum von Alexander bis auf Augustus*, 1 vol. in-8°, Berlin, 1865.

unes de ses vues à cet égard demeurent douteuses et contestées, on ne peut nier qu'elles n'aient appelé heureusement l'attention sur tout un côté trop négligé de la rhétorique ancienne.

A côté de ces deux ouvrages se placent, pour l'importance des résultats, les préfaces, notices et commentaires de M. Weil dans l'édition citée plus haut. S'il n'y a pas là une synthèse, que la nature de l'ouvrage ne comportait pas, il y a du moins toute une série d'études connexes qui sont des modèles de méthode. Questions d'histoire et questions de critique, jugements littéraires, politiques et moraux, rien de ce qui était vraiment utile à l'intelligence des situations ou à celle de l'art n'y est négligé. Il est regrettable que l'éminent critique n'ait pas pu ou voulu donner la collection complète des œuvres attribuées à Démosthène. Le recueil des plaidoyers civils, traités de la même manière, eût achevé de jeter une vive clarté sur la société du temps. Cette lacune, il est vrai, a été en partie comblée par la traduction accompagnée d'arguments et de notes qu'en a donnée M. Rodolphe Dareste [1]. Cette traduction, justement estimée, a mis à la portée de tous des notions claires sur le droit athénien ; elle permet à un lecteur qui n'est pas juriste de se reconnaître dans des débats instructifs, où sont représentées naïvement les mœurs athéniennes. Elle complète donc utilement les ouvrages précédemment cités de Schaefer et de Blass, où ces mêmes plaidoyers n'étaient étudiés qu'au point de vue de l'histoire générale ou de la philologie. Tout récemment, M. Dareste vient d'ajouter à cette traduction des plaidoyers civils de Démosthène celle des plaidoyers d'Isée [2], qui a les mêmes mérites et qui n'est pas moins intéressante.

D'autres ouvrages, moins considérables que les précédents, ont pourtant beaucoup servi aussi à la connaissance de l'éloquence grecque. M. Jules Girard a réuni en 1874 diverses études publiées antérieurement par lui sur Lysias, Hypéride et Démosthène [3] ; et chacun sait que ce volume, où la plus délicate intelligence de l'antiquité s'unit à un art achevé d'exposition, est un de ceux dont l'influence a été profonde en France sur les études grecques contemporaines. Vers le même temps, M. Georges Perrot commençait un ouvrage sur *l'Éloquence politique et judiciaire* à

1. *Les plaidoyers civils de Démosthène*, 2 vol., Paris, Plon, 1875.
2. *Les plaidoyers d'Isée*, Paris, Plon, 1900.
3. *Études sur l'éloquence attique*, Paris, Hachette, 1874.

Athènes, dont la première partie a seule paru [1]. Cet ouvrage, abandonné trop tôt par son auteur, s'est arrêté au seuil du IVe siècle : tel qu'il est demeuré, il a contribué à montrer comment l'éloquence grecque devait être étudiée de nos jours, car il a fait sentir, plus vivement qu'aucun autre avant lui, combien elle est intimement liée à la réalité contemporaine. En Angleterre, l'ouvrage de M. Jebb sur le même sujet [2] a rendu des services analogues, et il a trouvé, à l'étranger même, un accueil qui en a consacré la réputation.

Ces travaux ont assuré à la critique, dans ce domaine, tout un ensemble de directions excellentes et de points de repère précieux. Ils sont, par là même, de nature à en susciter d'autres, qui auront pour objet de les compléter ou de les corriger sur certains points. Il y aurait certainement d'intéressantes monographies à composer sur bon nombre d'orateurs secondaires, du genre de celle que M. Paul Girard écrivait, il y a dix-huit ans, sur Aristophon d'Azenia [3] et de la thèse de M. Dürrbach sur l'orateur Lycurgue [4]. D'autre part, M. O. Navarre montrait récemment, dans son *Essai sur la rhétorique grecque avant Aristote* [5], combien de choses une recherche attentive et méthodique peut encore nous apprendre sur l'éducation technique qui a été celle des hommes de tribune du IVe siècle. Ces exemples méritent d'être recommandés.

VI.

S'il était possible de donner une conclusion aux observations, nécessairement un peu éparses, qui précèdent, ce serait sans doute à peu près celle-ci. La période que nous avons essayé d'embrasser du regard a produit un grand nombre d'œuvres critiques remarquables en plusieurs genres, mais, à tout prendre, c'est surtout par l'étude scrupuleuse des détails, par la découverte et l'interprétation des faits qu'elle s'est signalée. Même les ouvrages d'ensemble dont nous avons eu à parler présentent souvent ce caractère, de ressem-

1. Tome I, Paris, 1873.
2. *The Attic Orators*, 2 vol., Londres, 1876.
3. *Revue des Etudes grecques*, 1883.
4. *L'orateur Lycurgue*, Paris, 1889.
5. Paris, 1900.

bler plus ou moins à des assemblages de monographies. Cependant, dans les dernières années de cette période, la notion d'évolution et de continuité a pris de plus en plus d'importance dans la critique. On est sans doute en droit de penser qu'elle en prendra plus encore dans la période qui commence. Travaux de détail ou travaux d'ensemble, la principale originalité de tout ce qui se fera prochainement sera de bien marquer les relations des choses, d'assigner à chaque fait sa place et sa valeur dans une série et de relier les séries entre elles. Le fait isolé sera désormais moins estimé, ou il ne le sera que comme pierre d'attente pour un édifice à construire. L'érudition, bien entendu, n'en restera pas moins nécessaire à la littérature, mais elle ne lui rendra les services dont elle est capable qu'à la condition de se faire de plus en plus philosophique.

MAURICE CROISET.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

BIBLIOGRAPHIE MÉTHODOLOGIQUE[1].

1898

G. Winter, *Die Gegensätze in der deutschen Geschichtswissenschaft*, dans *National Zeitung* (24 fév.).

Lamprecht (und M. H.), *Epilog*, dans *Zukunft* (5 mars).

H. Oncken, *Lamprechts Verteidigung, Eine Antwort auf dessen zwei Streitschriften*, Berlin.

Oncken und M. Harden, *Erklärung* und *Bemerkungen*, dans *Zukunft* (12 mars).

Ch.-V. Langlois et Ch. Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Paris.

H. Helmolt, *Der 5 Historikertag*, dans *Leipziger Z.* (21 avril).

Lamprecht, *Die Entwicklung der deutschen Geschichtswissenschaft vornehmlich seit Herder Vortrag gehalten auf dem 5 Deutschen Historikertag zu Nürnberg*. V^r *Allgemeine Z.* du 14 avril et *Die Gesellschaft* de janvier, février et mars 1899).

K. Breysig, *Deutsche Geschichtsschreibung im Zeitalter Herders*, dans *Zukunft* (16 avril).

W. Dow, *Features of the New History : Apropos of Lamprechts Deutsche Geschichte*, dans *American Historical Review* (t. III, p. 431).

W. Schuppe, *Das System der Wissenschaften und das des Seienden*, dans *Z. für immanente Philosophie* (t. III, p. 62).

E. Bernheim, *Geschichtswissenschaft und Erkenntnisstheorie*, dans *Z. für immanente Philosophie* (t. III, p. 255).

G. von Below, *Die neue historische Methode*, dans *Hist. Z.*, (t. XLV, p. 193).

A Baldamus, *Erfüllung moderner Forderungen an den Geschichtsunterricht*, dans *Neue Jahrb. für die klass. Altert. und Pädag.* (p. 307).

1. Voir le précédent n°, p. 354.

G. Steinhausen, *Freytag, Burckhardt, Riehl und ihre Auffassung der Kulturgeschichte,* dans *Neue Jahrb. für die klass. Altert. und Pädag.* (p. 448).

K. Lory, *Lamprecht. D. G.,* dans *Die Umschau* (20 août).

G. Winter, *K. Lamprecht,* dans *Die Gesellschaft* (n° 17, p. 296).

R. Barge, *Die Entwicklung der geschichtswissenschaftlichen Anschauungen in Deutschland,* Leipzig.

R. Wustmann, *Below gegen Lamprecht,* dans *Grenzboten* (n° 39, p. 614).

F. Ratzel, *Recension von Barth, Die Philosophie der Geschichte als Sociologie,* dans *Z. für Socialwissenschaft* (t. I, p. 19).

Lacombe, *L'Histoire considérée comme Science,* Paris.

O. Flügel, *Idealismus und Materialismus der Geschichte,* dans *Z. für Philosophie und Pädagogik* (t. IV, p. 161 ; t. V, p. 26).

1899

H. Münsterberg, *Psychology and History,* dans *Psychological Review* (janvier).

Lamprecht, *Die historische Methode des Herrn von Below,* Berlin.

R. Foss, *Besprechung von Lamprechts Die hist. M. des H. v. B.,* dans *Mitt. aus der hist. Literatur* (t. XXVII, p. 347).

C. Cipolla, Compte rendu de Lamprecht, *Die M. des H. v. B.,* dans *Rivista storica italiana* (p. 340).

Krotoski, *Sur la méthode historique de Below et Lamprecht,* dans *Przeglad powszechny* (février).

H. Koht, *Karl Lamprecht,* dans *Ringeren, herausg. von Sigurd Ibsen, Björnson und Sars* (mars-avril).

H. Pergamein, *Le sens de l'histoire,* dans *Revue de l'Université de Bruxelles* (mai).

L. Leclère, *La théorie historique de M. Karl Lamprecht,* dans *Revue de l'Université de Bruxelles* (mai).

E. Bernheim, *Geschichtsunterricht und Geschichtswissenschaft,* dans *Neue Bahnen* (mai, juin). (Paru aussi dans la collection *Pädagogische Zeit- und Streitfragen* (fasc. 56).

F. Medicus, *Zu Kants Philosophie der Geschichte mit besonderer Beziehung auf K. Lamprecht,* dans *Kantstudien* (t. IV, p. 63).

Ch. de Smedt, *L'Histoire est-elle une science?* dans *Bulletin de l'Académie de Belgique, Classe des Lettres* (p. 353).

H. Rickert, *Kulturwissenschaft und Naturwissenschaft,* Fribourg.

P. Barth, *Fragen der Geschichtswissenschaft,* dans *Vierteljahrschrift für wissenschaft. Phil.* (t. XXIII, p. 322 ; t. XXIV, p. 69 ; t. XXV, p. 57).

Lamprecht, *Die Kernpunkte der geschichtswissenschaftlichen Erörterungen der Gegenwart,* dans *Z. für Socialwissenschaft* (t. II, p. 12).

Lamprecht, *Wandlungen in der Auffassung der Aufgaben der Geschichtswissenschaft,* dans *Z. für Socialwissenschaft* (t. II, p. 97).

G. Buchholz, *Die deutsche Geschichtsschreibung im 19. Jahrhundert* (*Das goldene Buch des deutschen Volkes*, p. 33), Leipzig.

Xénopol, *Les principes fondamentaux de l'histoire*, Paris.

1900

Lamprecht, *Die Kulturhistorische Methode*, Berlin.

K. Lory, *Der geschichtswissenschaftliche Streit*, dans *Die Umschau* (13 janvier).

G. Schnürer, *Zum Streite über Lamprechts Deutsche Geschichte*, dans *Historisches Jahrbuch der Görresgesellschaft* (t. XXI, p. 776).

O. Levertin, *Karl Lamprecht och omhvälfningarna in den moderna historie forskningen*, dans *Svenska Dagbladet* (30 avril).

N. Eden, *Frågan om en ny historisk metod*, dans *Hist. Tidskrift* (p. 205).

G Schnürer, *Das Verhältniss zwischen socialpsychischen und individualpsychischen Kräften in der Geschichte*, dans *Die Kultur* (fasc. 2).

H. Pirenne et Ch. de Smedt, Discussion sur la méthode de Lamprecht, dans *Bulletin de la Société pour le progrès des études philosophiques et historiques* (p. 115).

Lamprecht, *La méthode historique en Allemagne* dans *Revue de Synthèse historique* (t. I, p. 21).

W. Freytag, *Ueber Rankes Geschichtsauffassung und eine Zweckmässige Definition der Geschichte*, dans *Archiv für systematische Philosophie* (t. VI, p. 129, 311).

M. Caron, directeur de la *Revue d'Histoire moderne*, a donné à la Société d'Histoire moderne, dans la séance du 2 janvier, des renseignements très intéressants et très précis sur les travaux des Sociétés savantes. Nous extrayons du Bulletin de la Société l'essentiel de sa communication.

M. Caron, estimant qu'il est possible de répartir les Sociétés savantes en groupes régionaux, passe en revue ces différents groupes : il indique le nombre de Sociétés qui s'y sont formées et l'importance de leur production en ce qui concerne l'histoire moderne.

Il commence par la *région du Nord* (Pas-de-Calais, Somme, Nord) dont l'organisation est satisfaisante. Elle compte environ vingt Sociétés savantes, dont quelques-unes, comme la Société de Boulogne ou celle des Antiquaires de Picardie, ont publié des travaux assez importants. Sept seulement de ces Sociétés ne produisent rien. A Lille, une chaire d'histoire locale vient d'être créée, et il serait à souhaiter que l'Université publiât bientôt une revue d'histoire locale aussi importante que les *Annales de l'Est*.

Passant à la *région de Paris*, il signale les services que rendent les Sociétés savantes de Versailles et de Pontoise. L'Oise compte quatre Sociétés savantes. Le travail en Seine-et-Marne et Eure-et-Loir est médiocre. *La Normandie* compte deux centres de travail importants : Caen et Rouen. A Caen, les Antiquaires de Normandie et l'Académie s'occupent trop d'archéologie. A Rouen, la Société historique de Normandie a publié des travaux intéressants d'histoire locale. La production de l'Eure, de la Manche et de l'Orne est à peu près insignifiante. *La Bretagne* compte un grand nombre de Sociétés savantes (dix-sept et neuf revues locales). Elles sont assez actives, principalement pour la période des guerres vendéennes. S'il n'y a pas de chaire d'histoire locale à Rennes, les travaux des étudiants sur cette histoire sont cependant assez nombreux et peuvent être publiés dans les *Annales de Bretagne*. Dans *le Centre*, le travail des départements du Loir-et-Cher, de l'Indre, du Cher, de la Creuse est à peu près nul. Poitiers est devenu un centre très important d'histoire locale. C'est une Société savante locale qui a publié l'ouvrage de M. Boissonnade sur « l'Organisation du travail en Poitou ». Les Sociétés de Tours et d'Orléans peuvent rendre des services. *En Bourgogne* le travail est convenable. Dijon compte quatre Sociétés savantes et il se publie une revue bourguignonne d'histoire locale. *En Auvergne* la situation est médiocre. Il n'y a que huit Sociétés savantes pour dix départements. Il faut mettre à part la Société savante de la Lozère, qui a publié deux travaux importants de MM. Porée et Roucaute. *Le Sud-Ouest* compte neuf Sociétés savantes, dont deux sérieuses, à Saintes et à Bordeaux. A Bordeaux ce n'est que tout récemment que les études d'histoire locale ont paru prendre quelque extension. Dans toute *la région à l'ouest des Cévennes* on ne travaille guère. Les Sociétés les plus actives sont celles de la Dordogne, du Tarn et du Lot. Il y a quatre Sociétés savantes à Toulouse. Les *Annales du Midi* sont une revue locale assez importante, mais on y fait peu de place à l'histoire moderne. A *l'est des Cévennes* la situation n'est pas beaucoup meilleure. Jusqu'à la création de la chaire de M. Charléty, Lyon n'apportait qu'une contribution insignifiante à l'histoire locale. A Montpellier existent deux bonnes Sociétés, mais on ne publie pas de travaux d'étudiants, ce qui montre qu'il n'y a pas de séminaire bien actif d'histoire locale. Dans *l'Est* la production est assez intense. Il n'y a pas moins de vingt-neuf Sociétés : douze publient de bons travaux. Nancy avec ses cinq Sociétés savantes, sa chaire d'histoire locale, ses *Annales de l'Est*, est devenue la ville de Faculté dont l'organisation est la plus parfaite au point de vue de l'histoire locale. La *Revue historique ardennaise* rend quelques services. Dans le *Sud-Est* il faut signaler l'activité de la Savoie qui compte six Sociétés savantes. Grenoble n'a pas de chaire d'histoire locale. Un enseignement spécial vient d'être créé à Aix-Marseille.

En somme, le travail est bon dans le Nord, la région de Paris, la Bretagne, l'Est et le Sud-Est ; assez bon en Normandie, dans le Centre, en Bourgogne et a l'Est des Cévennes ; insuffisant en Auvergne, dans le Sud-Ouest, et presque toute la région à l'Ouest des Cévennes.

Quelle est la nature du travail fourni ? Avant tout des monographies et des publications de documents. Il ne faut pas attendre de ces Sociétés d'études synthétiques.

Pour accroître cette production, M. Caron pense qu'il faut s'adresser à l'initiative individuelle qui peut beaucoup. Il cite les exemples de MM. Reyssie à Mâcon, Viénot à Montbéliard, Porée et Roucaute dans la Lozère, qui ont publié des travaux importants dans des revues de Sociétés locales, de MM. Boissonnade, Pfister, Bloch qui ont su imprimer une certaine activité à quelques Sociétés locales et même obtenir d'elles la publication d'ouvrages d'histoire moderne. Mais il faut donner de la cohésion à tout ce travail local. Ce doit être surtout la tâche des Universités. Il faut créer des chaires d'histoire locale là où elles n'existent pas, autoriser les étudiants de licence à se faire interroger sur l'histoire locale, publier des recueils analogues aux *Annales de l'Est*. Enfin M. Caron estime qu'il y aurait intérêt pour les Universités à s'associer et à s'entendre entre elles.

La librairie Georg Bondi, à Berlin, publie, sous ce titre : *Das Neunzehnte Jahrhundert in Deutschlands Entwicklung*, une collection destinée à présenter dans son ensemble un tableau de l'évolution de la « culture » allemande au cours du XIXe siècle. Elle est dirigée par M. Paul Schlenther, directeur du Hofburg-theater de Vienne. A notre connaissance, cinq volumes ont paru jusqu'ici : *Les courants intellectuels et sociaux du 19e siècle*, par Théobald Ziegler, le professeur très connu de l'Université de Strasbourg ; *L'art allemand du 19e siècle*, par Cornélius Gurlitt, professeur à la *Technische Hochschule* de Dresde ; *La littérature allemande du 19e siècle*, par Richard M. Meyer, professeur à Berlin ; *Histoire politique de l'Allemagne pendant le 19e siècle*, par Georg Kaufmann, professeur à l'Université de Breslau ; *Histoire des Sciences de la nature inorganique au 19e siècle*, par Siegmund Günther, professeur à la *Technische Hochschule* de Munich. Doivent paraître successivement : *Histoire des sciences de la nature organique au 19e siècle*, par le Dr Franz Carl Müller, de Munich ; *Histoire de la technique au 19e siècle*, par Franz Reuleaux, professeur à la *Technische Hochschule* de Charlottenburg ; *Le drame musical et la musique au 19e siècle en Allemagne*, par le Dr Heinrich Welti, de Berlin ; *Histoire du théâtre allemand au 19e siècle*, par Paul Schlenther ; *Histoire militaire de l'Allemagne au 19e siècle*, par le Hauptmann Fritz Hœnig ; *L'économie politique allemande au 19e siècle*, par Werner Sombart, professeur à l'Université de Breslau.

Ces ouvrages, qui sont de forts volumes illustrés, en même temps qu'ils ont une valeur scientifique, cherchent à atteindre le public cultivé. Quoique consacrés à l'Allemagne, ils dépassent souvent — surtout lorsqu'il s'agit de sciences ou de technique — le cadre assigné à la collection.

De cette entreprise de librairie on peut rapprocher un projet formé par notre Académie des Sciences morales et politiques. — Dès le 10 juin 1899, sur la proposition du secrétaire perpétuel, une commission a été nommée pour examiner le projet d'un tableau du progrès des sciences morales et politiques depuis 1789. Le 3 mars 1900, M. Liard a lu à l'Académie, au nom de cette commission, un intéressant rapport[1].

Il y explique d'abord pourquoi paraît possible l'exécution de ce tableau synthétique de nos connaissances et acquisitions en fait de sciences morales et politiques. « Toute synthèse est un rappel à l'unité d'éléments divers et distincts. Or, dans le domaine qui est le nôtre, quelque différents que soient nos travaux, ils ont tous ceci de commun, qu'ils se rapportent à l'homme, à l'homme moral, à l'homme social, à sa pensée, à sa conscience, à sa volonté, à son action, à ses manifestations dans le temps et dans l'espace, à son travail, à ses efforts, à ses groupements, à son histoire, à son état présent, à son avenir, à sa destinée. Il est le centre unique de tout ce qui est science ou ébauche de science philosophique, politique et sociale ; il est la fin unique vers laquelle convergent toutes ces recherches, toutes ces connaissances. Il y a donc une unité, une unité naturelle pour une synthèse des sciences sociales. »

Mais comment procéder pour réaliser une telle œuvre ? « Ces synthèses faites par un seul, en admettant que matériellement elles fussent possibles, sont toujours en quelques parties artificielles et arbitraires. L'idée qui les dirige va fatalement au delà de ce qui a été vu, constaté et su, et il est probable que, sans cela, elles auraient une apparence moins organique. » Pour qu'il n'y ait « dans les ensembles que le produit des analyses », il faut recourir à la division du travail ; il faut faire appel à toutes les compétences individuelles que renferme l'Académie. Chaque auteur fixerait son point de départ dans le temps ; et, pour l'espace, il serait tenu compte, dans la mesure où cela serait nécessaire, des influences étrangères. Enfin le travail aurait pour but, dans chaque branche des sciences morales et politiques, « de mettre en relief les idées qui ont été vraiment directrices, les méthodes nouvelles qui sont nées d'elles, les actions qu'elles ont exercées ». « Chacun de nous aurait à faire, pour le XIXe siècle et principalement pour la France, la philosophie de l'objet de ses propres études. » Et cette œuvre, entre autres utilités, « montrerait la parenté organique et la coordination de toutes les branches de la science de l'homme moral et social ».

Le 10 mars 1900, après une discussion, les sections ont été chargées de répartir le travail entre leurs divers membres suivant leur compétence personnelle. Nous ne savons si, depuis deux ans, le travail a reçu un commencement d'exécution.

***

1. *Compte rendu des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. LIII, p. 280.

M. Émile Mâle vient de publier à la librairie Armand Colin une nouvelle édition de son beau livre sur *l'Art religieux du XIIIe siècle en France*. Ce fut une excellente thèse de doctorat, couronnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; c'est maintenant un ouvrage de luxe, qu'ornent et précisent à la fois de nombreuses illustrations. Ceux qui ont lu dans cette *Revue* la revue générale de M. Mâle sur l'art du moyen âge (fév. 1901) savent qu'il allie à une science très sûre et très étendue la faculté de dominer les questions et le don de présenter de larges résultats sous une forme vivante et attachante. Il a étudié les monuments du moyen âge, non seulement dans les travaux érudits, mais devant ces monuments eux-mêmes ; et il a écrit sur eux des pages savantes et de belles pages. Quiconque veut *comprendre* les cathédrales, les admirer sans contre-sens, démêler en elles la pensée du moyen âge, doit s'adresser à M. Mâle. Grâce à lui, on peut voir comment, le XIIIe siècle étant le siècle des encyclopédies, les cathédrales furent le pendant des jeunes Universités, comment l'art y réalisa des *Sommes*, des *Miroirs* — Miroir de la Nature, Miroir de la Science, Miroir de la Morale, Miroir de l'Histoire. On trouve dans ce livre la confirmation scientifique de cette intuition de Victor Hugo : « Au moyen âge, le genre humain n'a rien pensé d'important qu'il ne l'ait écrit en pierre. »

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

G. Palante. — **Précis de sociologie.** — Paris, Alcan, 1900, in-18, 188 pp.

Il n'est pas douteux qu'un *Précis de sociologie* serait, dans l'état actuel de la science, un ouvrage fort utile, mais singulièrement difficile. Il y faudrait vraisemblablement la collaboration d'un certain nombre de sociologues; car les informations nécessaires sont, dès à présent, trop étendues et trop variées pour pouvoir être aisément possédées par un seul savant. Il s'en faut malheureusement que celles dont dispose M. Palante soient en rapport avec la tâche qu'il s'est proposé de remplir. Les lacunes sont nombreuses et graves. Nous ne croyons pas qu'il soit une seule fois question dans son livre des travaux de Morgan, Mac Lennann, Post, Kohler; c'est toute une école qui se trouve ainsi omise. Dix lignes à peine sont consacrées aux doctrines de Ratzel, sans références d'aucune sorte, et ce qui en est dit est très inexact Trop de systèmes sont exposés d'après des ouvrages de seconde main. Ainsi, Simmel est généralement cité d'après Bouglé, sauf pour ce qui concerne le mémoire qu'il a publié dans l'*Année sociologique;* Frazer est cité d'après des comptes rendus parus dans le même recueil; Gobineau est résumé d'après Barth (p. 41), etc. En revanche, on est étonné de voir l'énorme importance attribuée par l'auteur à des écrivains comme Nordau ou Nietzsche, dont nous ne songeons pas à discuter la valeur, mais auxquels on ne saurait reconnaître la moindre autorité sociologique.

Il ne faut donc pas demander à ce livre un tableau exact et à peu près complet de l'état présent de la sociologie. En réalité, ce que l'auteur nous offre, ce n'est aucunement une sorte de *compendium* de cette science, mais bien plutôt un traité très sommaire de sociologie générale. Les questions les plus philosophiques, et celles-là seulement, sont rapidement passées en revue. Ce sont, abstraction faite des questions de méthodologie, les suivantes : comment les sociétés se forment (L. II);

comment elles se conservent (L. III); comment elles évoluent (L. IV); comment elles se dissolvent (L. V). A propos de chacun de ces problèmes, l'auteur, tout en donnant son opinion, résume celle des sociologues. Mais comme il arrive très souvent qu'ils ne se sont pas posé ces problèmes, ou qu'ils se les sont posés dans des termes différents, cet exposé est fréquemment tendancieux et plus d'un auteur, sans doute, aura quelque mal à reconnaître et à retrouver ses doctrines dans celles qui lui sont ainsi attribuées.

Quant à la philosophie sociale de l'auteur, elle tient tout entière dans les deux propositions suivantes :

1° Il y a un véritable antagonisme entre la conscience individuelle et la conscience sociale. « La conscience sociale tend naturellement à opprimer la conscience individuelle (p. 170). Elle est un tissu de mensonges conventionnels, une pseudo-pensée » (p. 171). « Il y a dans une organisation sociale toutes sortes de principes qu'on invoque comme des vérités évidentes et dont on serait incapable de réaliser le contenu psychologique dans une pensée réelle. Ce sont de purs psittacismes. » Et tout cela pour mieux abuser l'individu, pour le maintenir plus solidement dans un état de dépendance contre nature.

2° Car c'est l'individu qui est la seule et vraie réalité. « Il a sa fin en lui-même » ; « en fait et en droit, il possède une valeur propre et une existence autonome » (p. 174). « La conscience individuelle est la mère du Progrès; elle est le germe mystérieux qui porte en lui l'avenir » (p. 170).

Nous ne voyons pas comment il est possible de concilier ces deux propositions contradictoires. Si l'individu est la force morale par excellence, s'il est tout ce qu'il y a de solide et de consistant dans la réalité sociale, comment l'individualisme lui-même n'est-il pas une réalité ? Par quelle aberration monstrueuse l'individu a-t-il pu se laisser imposer le joug contre nature de la société ? Comment a-t-il fallu toute la lente évolution de l'histoire pour qu'il s'affranchît et s'affirmât tel qu'il est réellement ? On nous dit que la société l'a trompé. Mais quel intérêt y avait-elle s'il n'y a rien de réel en elle que les individus qui la composent et pourquoi et comment ceux-ci se sont-ils laissés tromper ? Que dire, d'ailleurs, d'une théorie qui fait de toutes les institutions historiques, religion, morale, systèmes juridiques, etc., un simple tissu de mensonges ?

ÉMILE DURKHEIM.

CHARLES RENOUVIER. — **Uchronie** (*L'Utopie dans l'Histoire*), esquisse historique apocryphe du développement de la civilisation européenne, tel qu'il n'a pas été, tel qu'il aurait pu être. — 1 vol. in-8° de XVI-412 p., 2e éd., Paris, Alcan, 1901.

L'ouvrage dont M. Renouvier publie la deuxième édition n'a rien perdu de son actualité, si la tolérance religieuse et le fatalisme historique sont des questions actuelles. La dualité même de l'objet que l'auteur se propose

déconcerte un peu au premier abord. C'est la question de la liberté de conscience qui apparaît au premier plan, à travers le déroulement de l'hypothèse ; et c'est seulement à la *postface* que l'attention se trouve appelée sur la possibilité même de l'hypothèse, et conséquemment sur la légitimité du fatalisme historique. Et ce n'est point là un défaut de composition. En effet, la facilité même avec laquelle l'hypothèse forgée par l'auteur s'impose à l'esprit est une présomption très forte en faveur de sa possibilité intrinsèque ; et ainsi le développement seul de la première thèse constitue un argument en faveur de la seconde.

L'hypothèse elle-même est bien connue, Marc-Aurèle aurait été détourné de son stoïcisme résigné et passif par son général Avidius Cassius. L'antique liberté romaine aurait été restaurée. Au bout de peu de temps, l'empire aurait été remplacé par le consulat, la grande propriété par la petite, les esclaves par les colons, l'ambition conquérante par la politique purement défensive. En même temps, le christianisme, agressif et négateur de l'ordre humain, aurait été rejeté en Orient ; l'État aurait réalisé la liberté de conscience absolue, n'exigeant que la moralité des cultes et la reconnaissance de l'ordre de choses laïque. Ainsi les horreurs des luttes religieuses, des proscriptions mutuelles des sectes en vue d'une orthodoxie toujours en voie de devenir et d'un *catholicisme* variable, auraient été épargnées à l'Occident. L'unité romaine se serait dissoute d'une manière relativement paisible, donnant naissance à des *nations* tolérantes et civilisées ; les sciences positives se seraient développées de très bonne heure ; les grandes découvertes, en particulier celle de l'Amérique, auraient devancé l'instant réel de leur apparition. Le christianisme lui-même, transformé avec le temps et sous l'influence de la civilisation *européenne* chez les barbares du Nord, serait rentré, abdiquant son intolérance, dans le concert de cette civilisation. Bref, les destinées humaines auraient été avancées de mille ans. — Telle est l'utopie forgée au XVIe siècle, dans la prison ecclésiastique où il attendait la mort, par le Père *Antapire*, transfuge de l'orthodoxie romaine, philosophe *anti-infinitiste*, en un mot véritable *renouviériste*. L'ouvrage d'Antapire fut conservé dans une famille de réfugiés français, en Hollande. Et, génération par génération, ils enrichirent l'œuvre de leurs commentaires, opposant l'*utopie* du philosophe à la *réalité* actuelle, aux persécutions atroces dont eux-mêmes furent l'objet, et, pour finir, au retour offensif du fanatisme catholique sous Louis XIV. — Cet ensemble de fictions aboutit donc à démontrer les deux thèses dont nous parlions au début. Les religions orientales, et en particulier le christianisme *orthodoxe*, ont été pour le développement *humain* une cause constante d'arrêt, de par leur prétention à l'absolutisme et leur négation des droits de la conscience. D'autre part, il aurait suffi d'une bien légère modification dans la suite des événements *réels*, pour que *toute* l'histoire ultérieure se trouvât transformée de fond en comble.

Les deux thèses se tiennent, ainsi que nous l'avons vu tout à l'heure. Mais quel est le sens exact de la première ? Faut-il y voir un pamphlet contre le christianisme ? Le progrès humain aurait été assuré par le seul

développement des idées morales du stoïcisme ; les religions gréco-romaines, religions anthropomorphiques, ne supprimaient pas la liberté humaine ; la charité prônée par le christianisme est inférieure à la justice ; — telles sont les assertions constantes de l'ouvrage. Mais, tout opposé que soit le Père Antapire au mysticisme oriental, il admet, en un sens, le mystère de la transcendance, se refusant seulement à ce que ce mystère devienne objet de *dogme*. L'Occident rationaliste de l'*Uchronie* n'en restaure pas moins, par besoin religieux, les cultes d'Eleusis et de Samothrace. Et c'est, semble-t-il, pour satisfaire à ce besoin religieux que le christianisme *réformé* fait sa rentrée dans l'Occident. Le plus récent des réfugiés de Hollande, celui qui a souffert pour la foi, interprète en ce sens les négations apparentes de l'*Uchronie*. Quant à la seconde thèse, est-elle établie par l'ouvrage ? L'histoire eût été modifiée, *si* Marc-Aurèle, avait accueilli la requête d'Avidius Cassius. *Mais* Marc-Aurèle n'a pas accueilli cette requête. N'est-il pas *utopique* de penser qu'il *eût pu* l'accueillir ? Qu'*un seul* événement modifié modifie toute l'histoire, c'est une preuve de plus en faveur du déterminisme historique ; et la question se ramène à celle-ci : est-il rationnel de concevoir à tel moment déterminé plusieurs *possibles* ? Le schème de la *postface*, s'il montre bien que la difficulté même de construire avec une parfaite conséquence l'histoire *uchronique* constitue une présomption en faveur de la possibilité des alternatives, ne montre pas que la position même de la *première* alternative soit légitime. Maintenant, il ne faut pas oublier que l'*Uchronie* est l'œuvre, non du Père Antapire, mais d'un philosophe qui a développé un système complet, dans lequel l'idée du *libre-arbitre* est au premier plan. L'*Uchronie* serait donc l'*explication* d'une thèse, plutôt qu'elle n'en serait la *démonstration*. Au surplus, le déterminisme historique est lui-même une *hypothèse* ; et, comme l'indique l'*avant-propos*, il ne permet pas de *prévoir* la suite des événements, s'il permet de les expliquer *après coup*. Enfin, comme l'observe encore l'*avant-propos*, est-il rationnel d'admettre tout ensemble la liberté de conscience et un système qui *justifie* la négation de cette liberté ? Ainsi se trouve confirmée la fusion intime des deux thèses de M. Renouvier.

J. Segond.

Kurt Breysig, professeur à l'Université de Berlin. — **Kulturgeschichte der Neuzeit**. T. I, *Aufgaben und Massstäbe einer allgemeinen Geschichtsschreibung*, xxxv-291 p. ; t. II, *Alterthum und Mittelalter*, xxii-518 p. in-8°. Berlin, G. Bondi, 1900-1901.

On a dit, non sans raison, que chaque génération éprouvait le besoin de refaire l'histoire à son usage propre, en l'accommodant à ses goûts, à ses idées, à ses espérances. Les questions sociales nous préoccupent si fortement aujourd'hui qu'il est naturel que nous transportions quelques-unes de ces préoccupations dans l'étude du passé, et, tandis que certains historiens cherchent à appliquer la méthode historique à la sociologie,

il n'est pas étonnant que d'autres préconisent l'emploi de la méthode sociale en histoire. C'est ce qu'a voulu faire M. B. Le premier des deux volumes que nous signalons ici, consacré essentiellement à des généralités, a pour but de nous montrer comment l'application de la méthode sociale aux recherches historiques peut faire converger en une lumineuse synthèse les données qu'on rattache ordinairement aux diverses branches de l'histoire : histoire de l'Art, histoire de la Science, histoire politique proprement dite, etc... Cette méthode permet, d'après lui, d'envisager d'une façon plus large l'évolution historique des peuples et d'en tirer des conséquences plus adéquates. Dès qu'on cherche à tracer les limites qui séparent l'histoire et la sociologie, la science des faits humains du passé et celle des faits humains du présent, on s'aperçoit que cette limite est factice.

Être présent ou passé n'est pas une différence de caractère interne tenant à la nature d'un fait ; ce n'est qu'une différence de position par rapport à un observateur donné ; c'est en ce sens qu'on a pu dire qu'il n'y a pas de faits historiques par leur nature, les faits ne sont historiques que par position ; et, en ce sens, l'histoire n'est pas une science ou tout au moins sa méthode diffère radicalement des méthodes des autres sciences. La sociologie peut donc facilement envahir l'histoire et Simmel a pu la définir l'étude abstraite des phénomènes communs à toutes les espèces de société.

C'est en se plaçant à ce point de vue que M. B., déjà connu par les remarquables articles qu'il a publiés depuis quelques années dans le *Jahrbuch für Gesetzgebung* de Schmoller, a entrepris une histoire de la civilisation. S'attaquant d'abord à l'antiquité classique, il croit pouvoir répartir les faits historiques qui la concernent en quatre périodes : période ancienne, période du moyen âge, période moderne, et période contemporaine, voulant indiquer surtout, par ces expressions qui nous choquent, que les Grecs, du temps de Périclès, et les Romains, du temps de César, avaient déjà une civilisation analogue à la nôtre. Cette analogie sans doute, il prend soin de le dire, est loin d'être une identité. Et même en voulant justifier l'emploi de dénominations qu'il a jugées plus frappantes, M. B. en est arrivé à faire ressortir, avec beaucoup de force, les différences fondamentales qui séparent les temps anciens de l'époque dans laquelle nous vivons (page 437). Son effort, si intéressant, s'explique surtout par le désir de mettre en lumière ce qui lui paraît le fait capital de toute l'évolution de l'humanité, je veux dire la libération progressive de l'individu à l'égard des lois et des sujétions de toute sorte que la société lui a imposées. Il donne à ce fait une dénomination significative, il l'appelle *Massenindividualismus*.

Cela ne veut pas dire nécessairement que ce phénomène implique l'affranchissement des individus plus forts ou mieux doués ; c'est, au contraire, dans les sociétés primitives que ces individus se détachent le plus aisément de la masse et trouvent le plus de facilités pour leur développement intégral. Mais l'émancipation progressive qui s'effectue de nos jours, c'est précisément au profit de la masse qu'elle s'accomplit. Telle

est du moins l'opinion — contestable d'ailleurs — de M. B. qui cherche à montrer par des exemples, empruntés au monde grec et au monde romain, comment des personnalités même médiocres, des individus faibles, ont conquis leur indépendance vis-a-vis des forts. Cette marche en avant de l'humanité n'est point infirmée à ses yeux par ce fait que les conflits qui naissent des relations entre individus amènent la création d'organisations sociales plus compliquées et presque toujours établies au profit de ceux qui, à un moment donné, se sont trouves les plus puissants.

M. B. ne s'attarde pas à la période primitive qui se distingue mal de la préhistoire et pour laquelle il a négligé d'ailleurs d'utiliser les œuvres d'Homère, si riches cependant en détails intéressants, il adopte les idées généralement admises aujourd'hui, au sujet de la filiation maternelle et du matriarcat, comme au sujet de la formation des associations primitives spontanées, familiales ou corporatives.

Il insiste davantage sur le « moyen âge ». Le moyen âge de l'antiquité, c'est la période qui s'est écoulée depuis le développement des formes aristocratiques du gouvernement jusqu'à l'établissement des tyrannies[1]. C'était jusqu'ici l'époque des rois que les historiens avaient cru pouvoir comparer à notre moyen âge européen. Ils avaient considéré la seconde période où la forme aristocratique du gouvernement prévaut, comme un degré supérieur offrant un caractère déjà plus moderne. Cette période « moderne » ne commence pour M. B. qu'à l'époque de la « Tyrannie » qu'il compare à l'absolutisme des XVIIe et XVIIIe siècles. Ces deux époques lui paraissent offrir beaucoup d'analogie au point de vue de l'épuisement des deux partis adverses, l'un attaché aux vieilles idées de groupement familial, l'autre passionné pour le triomphe des idées démocratiques. La lutte implacable où ils s'engagent devait permettre à des personnalités énergiques de parvenir a la domination. Les deux époques nous montrent aussi le même développement de la notion de l'État et des rouages administratifs. Toutes deux sont des époques de paix a l'intérieur et de forte expansion au dehors. Les rapprochements entre les XVIIe et XVIIIe siècles et la période « moderne » de l'antiquité sont encore plus frappants vis-à-vis du monde romain que vis-a-vis du monde grec. Si l'évolution historique n'a pas abouti, a Rome comme en Grèce, à la constitution d'une tyrannie, à la domination d'un seul homme s'érigeant en monarque absolu, cela tient au tempérament terre à terre des Romains qui avaient poussé, jusqu'a leurs dernières conséquences logiques, les institutions du moyen âge. Ces institutions avaient enveloppé ceux mêmes qui étaient devenus socialement les plus forts. La famille était restée soumise au *Pater familias* et les associations rurales a l'aristocratie. Les groupements anciens conservèrent tant de consistance qu'aucune personnalité ne put asservir l'État. C'est pourquoi la grande différence entre l'époque moderne du

1. On trouve, dans le chapitre consacré par M. B. au moyen âge, des considérations intéressantes sur la maniere dont l'aristocratie foncière se constitua à la suite des réformes de Solon. M. B. montre judicieusement comment l'immigration dans les villes affaiblit l'aristocratie féodale et prépara l'avènement de la démocratie.

monde romain et celle de la Grèce ou de la France, c'est que l'absolutisme, au lieu d'y être exercé par un seul, l'a été par un petit nombre d'individus qui restèrent fortement engagés dans les anciens liens sociaux.

La période « contemporaine » fournit à M. Breysig l'occasion d'éclairer, par des rapprochements suggestifs, sa théorie du *Massenindividualismus*. Il nous montre, par exemple, comment tous les liens corporatifs, qui dans les périodes antérieures unissaient les hommes, se détendirent peu à peu, comment les droits ou les privilèges que les individualités plus énergiques s'étaient attribués, au détriment des corporations, passèrent à la masse qui prit de plus en plus conscience d'elle-même, et se dégagea des liens de la tradition. Mais on peut relever de grandes différences à cet égard entre la Grèce et Rome; le travail d'émancipation s'est fait en Grèce à une époque où la civilisation était parvenue à son apogée et les Grecs purent ainsi élaborer un idéal moral impliquant un maximum d'indépendance et de force pour l'individu. A Rome, au contraire, le même *processus* se produisit au moment où les forces vives de la nation étaient déjà épuisées : c'est ainsi qu'on voit la poussée d'émancipation, si sensible chez les Grecs, aboutir à cette sorte d'abaissement et d'humilité qui est le fond même de la doctrine de Sénèque et d'Épictète.

Nous ne pouvons suivre, dans tous leurs détails, les rapprochements d'une exactitude parfois contestable, auxquels se complaît M. B. Il n'en est pas un qui ne soit digne, en tout cas, de fixer l'attention de ceux qui cherchent à saisir les traits fondamentaux de l'évolution de l'humanité.

Nous nous associons volontiers aux réflexions de l'auteur sur les causes qui ont amené la chute des deux plus grands peuples de l'antiquité. M. B. s'inscrit en faux contre l'opinion généralement admise qui attribue la décadence de la Grèce à la forme démocratique de son gouvernement, et celle de Rome à la licence des mœurs. Ces deux catégories de faits ne sont que les symptômes, frappants d'ailleurs, d'un état qu'il appelle la faiblesse sénile des peuples, et cette faiblesse sénile, c'est encore à ses yeux un phénomène d'ordre social auquel les sociétés ne peuvent pas plus se soustraire que les êtres vivants. Qu'il nous soit cependant permis de trouver qu'il n'explique pas suffisamment ce qu'il entend par société. S'agit-il dans son esprit d'un groupement ethnique ou d'un groupement politique ? Toute nation est-elle condamnée à une ruine inévitable, si le sang d'une autre nation ne vient la régénérer et lui infuser une vie nouvelle ? Faut-il ne considérer que l'ensemble des institutions politiques, économiques et sociales qui peuvent être si profondément modifiées que ces modifications peuvent imprimer au peuple qui les reçoit une jeunesse nouvelle ? Et puis la cause fondamentale de la décadence du monde grec n'a-t-elle pas été cette exiguïté territoriale qui contraignit les Grecs à « perdre peu à peu leurs forces dans la civilisation amollissante de l'Orient » ? Et l'une des principales causes de la chute du monde romain n'a-t-elle pas été, au contraire, la trop vaste étendue de l'Empire, la formation de courants particularistes, l'oppression d'un système administratif qui prépara peu à peu l'avènement d'une sorte de féodalité ?

G. Blondel.

ÉLIE HALÉVY. **La Formation du Radicalisme philosophique**. I. *La jeunesse de Bentham*. II. *L'évolution de la doctrine utilitaire de 1789 à 1815*. Paris, Alcan, 1901, 2 vol. in-8°, xv-447 p. et iv-385 p.

L'ouvrage de M. Halévy est de ceux qu'il faut lire à loisir. Le lecteur doit toute l'attention et la réflexion dont il est capable à un livre qui représente tant de labeur et de pensée. Et c'est pourquoi nous avons attendu si longtemps pour en publier ce bref compte rendu.

L'objet que M. Halévy s'est proposé est clairement défini dans son introduction. La doctrine utilitaire n'a jamais été étudiée dans son ensemble. Dans les histoires de la philosophie elle apparaît comme un système de morale fondé sur l'empirisme psychologique, d'un développement et d'une portée assez limités. Or, elle a été, en théorie et en fait, bien autre chose : les utilitaires se sont proposé de réorganiser le droit et la politique, de réformer systématiquement la société tout entière, d'établir de nouvelles règles pour gouverner la vie des hommes et des peuples. « Pour connaître vraiment le principe de l'utilité, il faut donc en connaître toutes les conséquences, toutes les applications juridiques, économiques et politiques... Nous étudions l'utilitarisme intégral. » De même M. Lévy-Bruhl nous restituait naguère dans toute son ampleur philosophique le système d'Auguste Comte, en nous montrant comment sa définition de la méthode positive, sa classification des sciences, sa création de la sociologie, se rattachent étroitement à sa politique, et n'ont qu'un même but, l'établissement définitif de la convergence des esprits, d'où doit résulter l'harmonie intellectuelle et sociale.

M. Halévy n'a pas cru que l'analyse et la comparaison abstraite des doctrines pouvaient lui suffire. Il a voulu mettre sous nos yeux le mouvement même et l'évolution réelle de la pensée utilitaire. Il l'a suivie dans le temps, au fur et à mesure que non seulement les raisons logiques, mais aussi les causes extérieures concouraient à la transformer, à la compléter. C'est une originalité remarquable que d'avoir employé, dans un sujet si strictement philosophique, une méthode qui ne diffère en rien de celle de l'histoire proprement dite. Ajoutons qu'avec le scrupule caractéristique du véritable historien et afin de pouvoir reconstituer cette évolution d'idées et l'expliquer dans son entier, l'auteur a dépouillé tous les documents inédits laissés par l'école utilitaire : les manuscrits de Bentham, déposés à *University College*, ses papiers de famille et sa correspondance, conservés au *British Museum*, et les lettres échangées entre Francis Place et James Mill. Il a même publié, en appendice au premier volume, quelques extraits des originaux de Bentham : les uns tout à fait nouveaux, les autres intéressants pour la comparaison que nous en pouvons faire avec l'adaptation française de Dumont de Genève.

Ce double travail d'historien critique et de philosophe distingue nettement l'ouvrage de celui de M. Leslie Stephen, qui a paru presque en même temps. Non que je veuille rabaisser l'un au profit de l'autre : M. Leslie

Stephen n'a pas seulement de brillantes et agréables qualités d'essayiste, mais la connaissance sérieuse, profonde, du sujet qu'il a traité. Il n'encourt nullement le reproche d'avoir sacrifié le fond à la forme : et son livre est des deux le plus maniable, le plus propre aux fins de l'enseignement. Mais celui de M. Halévy est, je crois, le plus serré, le plus savant — *gründlich,* comme disent les Allemands.

La grande pensée scientifique qui est à la base de l'utilitarisme nous est, dès le début, clairement exposée. L'idée des relations constantes entre les phénomènes qui domine la conception newtonienne de la nature, s'est de bonne heure étendue au domaine des faits intellectuels et moraux. L'associationnisme de Hartley s'y rattache ; et Hume lui-même, malgré l'action dissolvante de son analyse critique, a contribué à l'établir. Tous ceux qui par la suite ont travaillé à définir et à poser le principe de l'utilité, ont eu en vue ce même objet : placer toute la science morale sous une loi générale. Cette loi, pour Hume comme pour Bentham et comme pour Mill, est fondée sur l'expérience, et constate la conformité de l'action à l'intérêt de l'agent. Selon qu'on l'interprète dans un sens optimiste ou pessimiste, elle fonctionne naturellement dans le sens de l'intérêt social, ou elle doit y être adaptée par des arrangements artificiels. Diverses influences, et surtout, s'il faut en croire M. Halévy, celle d'Helvétius, ont incliné Bentham et ses contemporains vers la seconde solution du problème. Dès lors, la tâche qui se présentait à eux peut se définir ainsi : énoncer les lois nécessaires des phénomènes moraux, pour élaborer un système efficace d'éducation et de législation rationnelles

C'est à quoi Bentham a travaillé toute sa vie avec une singulière ardeur de pensée et une paresse bizarre d'écrire, avec les plus larges vues d'ensemble et des préoccupations de détail parfois inattendues. Il veut réformer la science du droit, en faire vraiment une science, selon le principe de l'utilité : il s'attaque aux juristes comme Blackstone, qui ne cherchent qu'à rassembler en un corps la législation existante. En droit civil, il ruine la fiction de l'obligation contractuelle pour la remplacer par les notions positives du service et du besoin. En droit pénal il applique les règles de son arithmétique morale, et, développant le principe indiqué par Beccaria, classifie et met en balance les délits et les peines. Mais il aboutit, provisoirement du moins, à des conséquences restreintes jusqu'à l'étroitesse : dans la société civile, il préfère constamment le bien de la sûreté au bien de l'égalité, et sa révolution juridique tend à la conservation sociale ; et aux erreurs, et aux abus qu'il dénonce dans la répression des crimes, il croit trop aisément remédier par la construction de sa prison cellulaire modèle, son *Panopticon,* qui devint une idée fixe, un *dada* d'inventeur méconnu.

Cette période de sa vie et de sa doctrine correspond assez exactement à l'ère politique du despotisme éclairé. Il cherche autour de lui le bon tyran qui réalisera son système : « Il se félicite qu'il lui ait été donné d'écrire dans le siècle de Catherine, de Joseph, de Frédéric, de Gustave et de Léopold. » Il rêve une alliance du pouvoir absolu avec le législateur scientifique. Il ne fallut pas moins que la Révolution française pour dis-

siper ces illusions et donner au principe utilitaire une impulsion, sinon une direction nouvelle.

Dans son second volume, M. Halévy retrace l'évolution qui, de 1789 à 1815 ou 1820, fit naître de l'utilitarisme une doctrine démocratique, et transforma une école philosophique et juridique en un parti politique voué de plus en plus à l'action directe. Elle n'est pas due à Bentham lui-même. Nous voyons qu'il eut pour les idées françaises, et surtout pour leurs conséquences immédiates, assez de dédain et peut-être quelque aversion. Il s'intéressa beaucoup aux événements qui bouleversaient le Continent : mais surtout, semble-t-il, parce qu'ils devaient lui ouvrir un vaste champ d'expériences législatives. Les théories révolutionnaires lui paraissaient inconsistantes et superficielles : il appelait la Déclaration des Droits de l'homme un ramassis de sophismes anarchiques, et accueillit par un sourire ironique le décret de la Convention qui lui conféra le titre de citoyen français. S'il ne va pas jusqu'à soutenir Burke, qui condamne la Révolution au nom de l'expérience et de l'utilité, il approuve encore moins l'aile gauche de son école, qui, mélangeant le principe de l'utilité avec celui des droits naturels, arrive à des conclusions presque opposées aux siennes. M. Halévy examine avec beaucoup de soin les ouvrages de Thomas Paine et de William Godwin, et nous montre comment l'un par une sorte de naturalisme optimiste qui généralise l'adage économique du laissez faire, l'autre par une critique de la notion de pouvoir et de la notion de loi, sont entraînés jusqu'aux confins de l'anarchisme : la fin du progrès politique est, selon eux, ou un gouvernement et une intervention coercitive réduite au minimum, ou même leur suppression totale. Nous sommes loin des projets de code intégral que Catherine II, *dear Kitty*, devait mettre en vigueur dans ses États.

Ces théories transformaient les idées de Bentham malgré Bentham lui-même : sur bien des points, elles n'en étaient que les conséquences légitimes. Ce n'est pas un des moindres mérites de l'auteur, d'avoir su discerner avec beaucoup de clairvoyance ces filiations ou ces parentés d'idées souvent dissimulées par la polémique contemporaine, d'avoir marqué très exactement leurs degrés, soit qu'il y ait, d'un écrivain à l'autre, inspiration directe, soit que — c'est le cas le plus fréquent — un même courant de pensée se soit divisé en branches indépendantes et divergentes. Nous voyons ainsi la doctrine utilitaire s'élargir et se multiplier. Les progrès de la grande industrie, et le trouble jeté dans la vie économique par la grande guerre européenne, posent des problèmes nouveaux : l'assistance publique, le droit de propriété, le principe de population fournissent la matière de discussion et de recherches qui portent non seulement sur l'organisation extérieure de la société, mais sur la substance sociale elle-même. C'est alors que Malthus publie son livre, à la fois conservateur et libéral, qui présente à la masse un sombre tableau de la fatalité économique et la décourage des révolutions, mais en même temps, comme un palliatif à des maux que l'on peut connaître et circonscrire, préconise l'éducation populaire et l'extension des libertés civiles. Et bientôt Bentham lui-même, déjà vieux, las d'attendre l'ère messianique de son système,

à moitié ruiné par les échecs répétés de son invention préférée, la prison modèle du Panopticon, cesse de résister au mouvement, et se remet en marche.

M. Halévy a fort bien indiqué le rôle des personnes dans cette crise décisive de l'utilitarisme. En particulier, il nous présente un portrait que je crois très exact, de James Mill, tempérament dogmatique et actif, fait, non pour découvrir des idées, mais pour les lier fortement et en faire des instruments de lutte. C'est autour de lui que se groupent toutes les figures du radicalisme naissant : agitateurs comme Francis Place, Burdett et Cartwright, économistes comme Ricardo. C'est lui qui systématise la nouvelle psychologie, la nouvelle politique, et façonne dès l'enfance celui qui sera destiné à en achever le système, son fils John Stuart Mill. Sa forte personnalité de disciple impérieux et tout-puissant, qui exagère les opinions du maître, remplit les derniers chapitres du livre. Celui où nous le voyons à l'œuvre pour aider à la transformation de l'économie politique, et celui où nous est décrite son activité de propagandiste et d'éducateur irréligieux, nous donnent une idée de l'importance capitale de son action. Il occupe le premier plan : le vieux Bentham est déjà comme une divinité lointaine dont il s'est constitué le prophète. Et c'est lui qui, au moment où les Benthamistes se lancent dans la pratique, où ils préparent en 1818 l'élection de Westminster, et en 1824 l'abrogation de la loi sur les coalitions ouvrières, constitue en un groupe solidement uni les utilitaires, désormais confondus avec les Radicaux de Cartwright.

Un troisième volume, qui nous est promis, nous donnera l'histoire du Radicalisme philosophique jusqu'à la grande date de 1832, qui est à la fois celle de la mort de Bentham et celle de la réforme parlementaire. Déjà les deux premiers forment un ensemble imposant, et nous apportent des résultats considérables. Ce n'est pas qu'ils échappent absolument à la critique : quand par exemple M. Halévy traite d'Adam Smith dans ses rapports avec la doctrine de Bentham, peut-être aurait-il pu mentionner d'autres économistes dont les écrits n'ont pas été sans influence sur le mouvement des idées : Sir James Steuart entre autres, le dernier défenseur du système mercantile, a été en même temps, dès 1767, l'un des précurseurs de Malthus. Mais ce n'est là qu'un détail : et d'ailleurs M. Halévy a tenu à ne traiter que de ce qui se rattachait très étroitement à son sujet. Son interprétation et son exposition des idées utilitaires sont d'une ampleur et d'une solidité irréprochables. Surtout son livre est de ceux qui provoquent à la réflexion et à la recherche. Dans un temps où la prétention d'écrire pour la postérité la plus reculée se fait rare, et où le désir de se rendre utile au travail collectif des générations devient de plus en plus le vrai mobile des esprits les meilleurs, quel éloge pourrait-on préférer à celui-ci ?

Les lecteurs de M. Halévy n'auront contre lui qu'un grief sérieux. Pourquoi, au lieu de mettre les notes au bas des pages, les rassembler en un bloc à la fin de chaque volume ? C'est un usage que les typographes avaient laissé se perdre depuis quarante ou cinquante ans, et qui ne méritait guère d'être repris. L'on est obligé, ou bien de feuilleter à chaque

instant des centaines de pages, pour ne trouver parfois qu'une référence toute sèche, ou bien de lire le texte sans recourir aux notes, au risque de sauter des éclaircissements indispensables et des citations intéressantes. Si l'on tient à être consciencieux, c'est une vraie fatigue. Une disposition toute matérielle suffit ainsi à nous gâter une lecture qui réclamait déjà toute notre application : et c'est grand dommage.

PAUL MANTOUX.

REVUE DES REVUES

Guido Villa, **Psychology and History**
(*The Monist*, janvier 1902)

Dans le numéro du *Monist* de janvier 1902, M. Guido Villa expose une intéressante théorie sur les relations de la psychologie et de l'histoire.

C'est à tort que Windelband ou Rickert opposent l'histoire comme connaissance des événements, du concret, du *jamais plus* (*das Einmalige*), aux sciences qui étudient les lois, telles que la psychologie. L'auteur pense, au contraire, que l'évolution historique s'expliquera plus tard par des observations ou des expériences de psychologie sociale. Baldwin, Tarde ont donné un exemple d'une de ces lois explicatives : la loi d'imitation. C'est ainsi que les phénomènes météorologiques ou géologiques s'expliquent par des lois physiques vérifiables, l'évolution de l'espèce par les phénomènes d'embryogénie observables actuellement dans le laboratoire. C'est donc la psychologie de l'individu social qui rendra compte de l'histoire de l'espèce.

Conception en grande partie vraie, qui limite heureusement l'importance attachée par certains penseurs contemporains à la durée comme telle et aux sciences de la durée. L'esprit cherche en tout le *statique*. C'est au moins une de ses tendances essentielles qu'on a trop méconnue par réaction contre les esprits trop analytiques ou dialectiques. Il est sûr qu'une psychologie sociale ainsi entendue ne remplacera pas l'histoire comme telle. Mais la physique explique-t-elle que tel jour, à telle date, en tel lieu, une pierre se soit détachée du toit? Nous reprocherons seulement à M. Villa de ne pas dire assez nettement si, indépendamment d'une psychologie sociale, il admet une psychologie individuelle, c'est-à-dire de l'individu tel qu'il serait s'il ne vivait pas en société. Car enfin, aussi bien que le fait d'être en société ne change pas les lois de la digestion humaine, peut-être un homme solitaire serait-il capable de désirer, de jouir, de souffrir, même de penser... Et le problème se poserait, dans ce cas, des relations entre la psychologie sociale et la psychologie individuelle, et par suite aussi de l'influence de l'âme individuelle sur l'âme collective, du rôle des grands hommes en histoire.

Nous aurions aimé aussi à savoir si ces lois que recouvre, selon M. Villa, l'évolution historique, il les conçoit toutes sur le type des lois physiques mécaniques : c'est ce que laisserait croire l'exemple choisi par lui de la loi d'imitation; ou s'il n'admettrait pas qu'une loi de finalité pourrait rendre compte de l'évolution : une loi analogue à celle de la division du travail, en vue du mieux-être, ou encore l'effort vers une

certaine forme de groupement, mode d'explication usité par les historiens du milieu de ce siècle : génie de nationalités, de races, etc. Ici encore l'étude de la formation des individualités isolées ou dans leur relation avec la société fournirait des expériences utilisables.

F. Rauh.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

HEINRICH RICKERT, *Die Grenzen der naturwissenschaftlichen Begriffsbildung, Eine logische Einleitung in die historischen Wissenschaften*, 2e Hälfte, Mohr, Tübingen und Leipzig, 1902, 8°.

BENEDETTO CROCE, *Il concetto della Storia nelle sue relazioni col concetto dell'arte*, 2e éd., Rome, Loescher, 1896, 8°.

BENEDETTO CROCE, *Materialismo Storico ed economia marxistica, saggi critici*, Milán-Palerme, Remo Sandron, 1900, 8°.

P. HUVELIN, *Les tablettes magiques et le droit romain* (Extrait des *Annales internationales d'histoire*), Mâcon, Protat, 1901, 8°.

E. BOUVIER, *Études et documents sur le droit public américain*, Paris, Pichon, 1902, 8°.

FÉLIX BOUVIER, *Bonaparte en Italie, 1796*, 2e éd., Paris, Cerf, 1902, grand 8°.

John Hopkins University Studies in Historical and Political Science : DANIEL ESTEN MOTLEY, *Life of commissary James Blain, founder of William and Mary College.* — GEORGE L. P. RADCLIFFE, *Governor Thomas Hicks of Maryland and the Civil War.* — BERNARD STEINER, *Western Maryland in the Revolution ;* Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1901-1902, 8°.

WALTER PHELPS DODGE, *Piers Gaveston, A chapter of early constitutional history*, Londres, Fisher Unwin, 1899, 8°.

FRANCIS S. STEVENSON, *Robert Grosseteste, bishop of Lincoln*, Londres, Macmillan, 1899, 8°.

STEPHENS et HUNT, *A History of english Church :* I. W. HUNT, *History of english Church from its foundation to the norman conquest* (*597-1066*) ; II. STEPHENS, *Id. from the norman conquest to the accession of Edward I* (*1066-1272*) ; III. W. CAPES, *Id. in the fourteenth and fifteenth centuries ;* Londres, Macmillan, 1899, 1901, 1900, 8°.

PAUL RISSON, *Histoire sommaire du Commerce*, Paris, Belin, 1902, 12°.

G. MICHAUT, *Les époques de la pensée de Pascal*, 2e éd. revue et augmentée, Paris, Fontemoing, 1902, 16°.

EMILE MALE, *L'Art religieux du XIIIe siècle en France, Étude sur l'iconographie du Moyen Age et sur ses sources d'inspiration*, nouvelle édition illustrée, Paris, Colin, 1902, 4° carré.

Le gérant : PAUL CERF.

VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

NOTE

SUR

LA DIFFÉRENCIATION ET LE PROGRÈS

A quel signe reconnaître ce qui constitue pour les sociétés un progrès véritable ? On sent l'importance de la question : il faudrait y avoir répondu pour opter en connaissance de cause entre les partis, et apprécier à leur juste valeur les différentes mesures politiques, économiques, pédagogiques, que vante chacun d'eux. Mais on sait aussi combien il est malaisé d'obtenir *une* réponse à la question ainsi posée. En fait, ne rencontrons-nous pas autant de critères du progrès que de partis mêmes ? C'est avouer que nous n'avons pas trouvé de critère du progrès.

Cela tient sans doute, dira-t-on, à la méthode généralement employée en pareille matière. On a voulu à toute force, pour mesurer leurs progrès, comparer les sociétés à quelque idéal abstrait, issu de la réflexion de la philosophie sur la conscience. C'était se condamner à ne pas sortir du royaume des ombres, incertaines et mouvantes. Il valait mieux prendre pied dans les réalités et demander ses modèles concrets à la nature. Ne vous arrive-t-il pas souvent, quand vous ne savez comment vous définir à vous-même l'idéal, de vous laisser guider par un modèle ? Votre frère aîné vous inspire toute confiance. Alors même que vous ne sauriez pas au juste ce qu'il faut faire, vous êtes sûr que tout ce qu'il fera sera bien fait. Et c'est pourquoi, quand vous l'imitez, vous n'hésitez pas à compter un progrès. A en croire certains sociologues, une méthode analogue pourrait servir aux sociétés.

En effet, la sociologie biologique n'a-t-elle pas démontré l'intime

parenté des sociétés avec les organismes? Les organismes sont vraiment les frères aînés des sociétés. Ils doivent leur servir de modèles. Dans leur évolution organique, repérée par les naturalistes, le sociologue lira clairement les volontés de la nature. Et ainsi, substituant aux morales des philosophes la morale scientifique, il conquerra du même coup, en lieu et place de tant de critères subjectifs, le critère objectif de tout progrès.

***

A quel signe reconnaissons-nous donc ce qui constitue pour les organismes un progrès véritable?

Autant les réponses paraissaient diverger, quand il s'agissait des sociétés, autant il semble que maintenant, quand il s'agit des organismes, les réponses concordent. D'un mot, et de l'aveu commun, le mètre du progrès pour les organismes, c'est la différenciation.

Les organismes supérieurs sont différenciés. C'est-à-dire non seulement que le travail y est divisé, mais encore que les diverses fonctions distinguées — fonctions de nutrition, de circulation, de relation — y sont localisées en des organes dûment spécialisés. Une cellule du poumon n'est pas apte à digérer; une cellule de l'intestin à respirer. Chacun prend ici la figure de son emploi. Au contraire, dans les organismes placés tout au bas de l'échelle, tous les éléments constituants peuvent indifféremment respirer, digérer, se contracter. On ne distingue pas d'organes dans la masse qu'ils composent. Les fonctions sont cumulées, l'organisme est homogène. L'évolution fait donc passer les êtres de l'homogénéité à l'hétérogénéité, en même temps que du cumul à la spécialisation.

Et sans doute, la division du travail peut apparaître, sans qu'on aperçoive aussitôt une différenciation nette des organes. Car la nature est économe. Elle verse le vin nouveau dans de vieilles outres. Elle fait servir les organes anciens aux fonctions qu'elle diversifie. Mais ces fonctions n'atteignent leur perfection que lorsqu'elles se sont créé des organes spéciaux. Certains êtres utilisent pour la respiration les organes qui leur servent déjà à la locomotion. Mais, entre les exigences de l'une et les exigences de l'autre fonction, il subsiste une contrariété. La locomotion réclame la soli-

dité, la respiration réclame la perméabilité de ces pattes branchiales. La respiration devient donc singulièrement plus parfaite, quand un organe distinct s'en acquitte. Il peut offrir, par sa constitution propre, la plus large surface aux échanges qui doivent s'opérer entre l'air et le sang. C'est ainsi que dans nos poumons, grâce à la structure aréolaire de leurs lobules, le sang vient s'étaler au contact de l'air sur une surface de cent cinquante mètres carrés. De même, un estomac propre à digérer seulement les substances végétales, ou seulement les substances animales, extrait soit des unes soit des autres une plus grande quantité de sucs nutritifs. On pourrait passer ainsi en revue les diverses fonctions organiques : on constaterait qu'elles sont d'autant plus parfaitement remplies que les organes sont plus strictement spécialisés.

Un organisme différencié s'acquitte donc mieux qu'un autre de ses diverses fonctions : il constitue donc un ensemble plus parfait. Et puisqu'il est avéré que l'évolution accroît la différenciation des êtres, l'évolution est aussi un progrès. La classification qui va, dans l'ordre des végétaux, des algues aux fougères, des fougères aux phanérogames, des phanérogames aux gymnospermes et aux angiospermes, dans l'ordre des animaux, des poissons aux amphibies, des amphibies aux reptiles, des reptiles aux oiseaux, des oiseaux aux mammifères, marque donc, en même temps que les divisions de la nature, les degrés d'une hiérarchie. Si descendance il y a des premières espèces aux dernières, cette descendance est une ascension. Il semble que tous les naturalistes soient d'accord sur ce point.

« Il n'est pas un naturaliste, disait Darwin, qui révoque en doute les avantages de la division du travail physiologique », et il déclarait adopter pour son compte la norme de Von Baër, « qui consiste à évaluer le degré de supériorité d'un être organisé d'après la localisation et la différenciation plus ou moins parfaite de ses organes, et leur adaptation spéciale à différentes fonctions : ce que Milne Edwards appelait la division du travail. » — Si nous voulons constater que, depuis le moment où écrivait Darwin, l'opinion commune des naturalistes ne semble pas avoir varié, ouvrons un manuel récent et classique, l'*Embryologie générale* du Dr Roule : « C'est une question importante, y lit-on [1], que celle de la connais-

1. P. 383.

sance de la direction de l'évolution. Le fait incontestable est que les êtres changent de forme au cours des générations successives : mais ce changement a-t-il lieu en *progressant* du simple au complexe, ou inversement en allant du complexe au simple ? Ces modifications correspondent-elles à un *perfectionnement* continu ou à une régression ? H. Milne Edwards a résolu ce problème avec sa loi du perfectionnement par la division du travail physiologique. »

H. Milne Edwards a en effet affirmé à bien des reprises que, dans les créations de la nature comme dans l'industrie de l'homme, c'est surtout par la division du travail que le perfectionnement s'obtient[1]. Là où les fonctions sont cumulées, l'organisme est semblable, dit-il, à un de ces ateliers mal dirigés où chaque ouvrier est chargé de la série entière des opérations nécessaires à la confection du produit. Les facultés de l'animal sont « bornées », sa vie reste « obscure ». Elles deviennent d'autant plus « exquises », la machine vivante est d'autant plus parfaite, ses produits ont d'autant plus de valeur que la division du travail y est portée plus loin. Et, comparant le rôle respectif des êtres différenciés et des autres « dans le vaste ensemble de la création », le philosophe naturaliste ajoute : « Ce rôle est loin d'avoir toujours la même étendue et la même importance. Chez les uns les résultats du travail physiologique sont faibles, obscurs et grossiers ; les actes varient peu et sont d'une simplicité extrême ; la puissance vitale ne s'exerce que dans une sphère étroite et elle s'éteint promptement. Chez d'autres, au contraire, les fonctions se multiplient à un haut degré, la vie se complique et se prolonge : les facultés grandissent, et le jeu de l'organisme s'effectue avec non moins de précision que de puissance. »

S'il est vrai que l'opinion que Milne Edwards exprimait en ces termes soit devenue depuis l'opinion commune des naturalistes, on comprend sans peine le prestige qu'elle devait revêtir aux yeux de bien des sociologues. La science sociale naissante était naturellement portée à emprunter aux sciences naturelles ces critères et ces normes qui avaient fait leurs preuves. On espérait faire jaillir enfin des lois mêmes de l'évolution une théorie « scientifique » du pro-

1. Cf. *Leçons sur la physiologie et l'anatomie comparées de l'homme et des animaux*, I, p. 13-25, 506 ; XIV, p. 279, et *passim*. Nous avons exposé cette théorie en détail dans la *Revue de Métaphysique* de septembre 1901 (*L'idée moderne de la nature*).

grès, capable de dissiper la nuit dans laquelle les philosophies continuent à se battre. Par là s'explique l'autorité croissante du principe de différenciation. Dressé sur les monceaux de faits accumulés par la biologie, il apparaît comme l'ouvrier et le gardien de tout perfectionnement social.

Et ainsi une opinion tend à se former suivant laquelle tout se qui se fait contre la différenciation se fait contre le progrès. Toute mesure politique, économique ou pédagogique qui enraie la différenciation arrête aussi le développement, l'enrichissement, l'épanouissement des sociétés.Travaillons au contraire à les différencier le plus possible ; ne craignons pas d'y spécialiser les fonctions, ni même d'en répartir les membres en classes nettement tranchées. Nous sommes sûrs de marcher ainsi dans le droit chemin : la nature est avec nous.

Il importe, si nous ne voulons pas accepter les conséquences sociales de cette opinion, de remonter jusqu'aux faits dont elle prétend se déduire, et de rechercher, sur le terrain même de la biologie, s'il est vrai que la différenciation en soi et par soi, en tout et pour tout, marque un progrès.

***

Considérons donc de plus près, d'abord les moyens que la différenciation emploie pour obtenir les résultats qu'on nous vante, puis ces résultats eux-mêmes.

Nous remarquerons en premier lieu que cette différenciation, portée au plus haut point dans les organismes supérieurs, n'y apparaît pourtant jamais portée à l'absolu : elle n'élimine jamais complètement les ressemblances entre les éléments qu'elle distingue. Il n'est pas vrai, par exemple, que la cellule consacrée à la digestion devienne complètement incapable de respirer ; l'élément spécialisé conserve à quelque degré les facultés naguère cumulées.

« Le mouvement, dit M. Verworn [1], par une spécialisation de la propriété de contractilité, devient fonction particulière des cellules musculaires chez les animaux supérieurs, la faculté de percevoir les excitations acquiert un haut développement dans les

1. *Physiologie générale*, trad. Edon, p. 641.

organes des sens, le phénomène de sécrétion atteint sa plus haute expression dans la fonction des cellules glandulaires. — Malgré cela chaque espèce de cellule conserve tous les phénomènes vitaux élémentaires, et sa spécialisation provient seulement de ce qu'un de ces phénomènes se trouve porté à un degré de développement particulièrement élevé. » Ainsi, dans l'organisme différencié, les cellules se distinguent surtout par l'intensité que prend telle ou telle propriété dans leurs divers groupes ; mais ces groupes divers continuent de posséder à quelque degré les mêmes propriétés.

Ce que nous disons des cellules, *a fortiori* le dirions nous des organes. On sait qu'ils sont formés par des combinaisons de tissus — épithéliaux, conjonctifs, musculaires, nerveux — qui se retrouvent dans tous les appareils de l'organisme, dans l'estomac comme dans le poumon. Même dans les muscles et les nerfs, qui pourtant sont essentiellement formés par un seul et même élément, on reconnaît plusieurs autres groupes élémentaires, et notamment le tissu conjonctif ; les organes différenciés continuent donc de se ressembler par certains côtés, comme se ressemblent les cellules mêmes qui les forment.

Mais ce qu'il importe surtout de noter, c'est que ces ressemblances paraissent nécessaires au fonctionnement même des organes, et qu'ils ne sauraient sans dommage être spécialisés absolument. Un des naturalistes qui a le mieux montré que la différenciation, pour les éléments luttant à l'intérieur de l'organisme, est une nécessité vitale, M. W. Roux, fait pourtant remarquer qu'une glande remplirait mal ses fonctions si elle ne contenait que des éléments sécréteurs ; elle a besoin de vaisseaux pour lui amener du sang, de tissu conjonctif pour séparer les lobes et servir de soutien aux épithéliums, de nerfs pour régler son fonctionnement [1].

Ainsi la différenciation laisse subsister, entre les parties qu'elle distingue, des similitudes nombreuses : ajoutons qu'elle réclame, entre ces mêmes parties, l'installation de rapports étroits. Tout le bénéfice qu'elle peut procurer à l'organisme est à ce prix. « La division du travail, remarque M. Giglio-Tos [2], ne servirait à rien sans la symbiose. La différenciation et le perfectionnement d'une partie ne sont utiles à l'organisme qu'en tant qu'elles peuvent aider les

1. D'après Y. Delage, *La Structure du Protoplasma*, p. 727.
2. *Les Problèmes de la vie*, 1re partie, p. 104.

autres parties à l'accomplissement de leurs fonctions. » Pour que l'ensemble tire profit des fonctions divisées, il importe, observe de son côté M. Verworn[1], que ces diverses fonctions se pénètrent réciproquement, que tel élément entre en mouvement ou en repos au moment opportun, qu'il règne la plus délicate harmonie entre les divers organes, tissus et cellules. En un mot, plus les activités sont variées et plus il est nécessaire pour le bien du tout qu'elles soient coordonnées.

Or remarquons que si la différenciation, pour que ses effets d'ensemble soient heureux, nous paraît réclamer cette coordination, elle ne l'implique pas, elle ne la produit pas nécessairement d'elle-même. Division, dit M. Espinas[2], c'est dispersion : or le concours exige le groupement. M. Roux lorsqu'il nous montre les différents éléments luttant pour la vie dans l'organisme même nous les montre aussi tirant pour ainsi dire chacun de leur côté, sans souci des intérêts de l'ensemble. Haeckel avait donc raison d'observer[3] que le progrès de la centralisation qui ajoute par exemple un organe central à chacun des systèmes différenciés, puis les subordonne tous au système nerveux n'est pas identique au progrès de la différenciation ; qu'il peut même y avoir opposition entre l'un et l'autre. La centralisation n'est-elle pas une réaction du tout contre la dispersion de ses parties, et comme une méthode destinée à sauver la solidarité que la différenciation, abandonnée à ses seules tendances particularistes, aurait pu compromettre? Quoi qu'il en soit, il est certain que sans cette solidarité on ne pourrait escompter les bienfaits de la différenciation. Elle n'est avantageuse, pourrait-on dire, que dans la mesure où elle n'est pas livrée à elle-même et portée à l'absolu.

Cette remarque nous permettrait déjà de limiter, en matière sociale, les ambitions des partisans de la différenciation à outrance. S'ils vont répétant, au nom de la biologie, que toute différenciation est par elle-même un progrès, qu'il faut en conséquence, qu'il s'agisse de l'organisation politique, économique ou pédagogique, différencier en tous cas, à tout prix, nous leur répondrons qu'ils ont mal lu les leçons de la biologie Elle nous rappelle que, dans les organismes mêmes, il faut, pour que la différenciation

1. *Op. cit.*, p. 649.
2. *Les Sociétés animales*, p. 350.
3. *Histoire de la Création naturelle*, trad. fr., p. 252.

porte les fruits qu'on attend d'elle, qu'entre les éléments différenciés d'anciennes ressemblances subsistent, et de nouvelles relations s'établissent, conditions d'une intime solidarité, sans laquelle tout est perdu.

Mais, à considérer les résultats eux-mêmes obtenus par la différenciation, on s'aperçoit qu'on ne peut nullement soutenir qu'ils soient à tous les points de vue avantageux.

Demandons-nous d'abord ce que deviennent, dans l'organisme différencié, les éléments qui le constituent, comme les individus, nous dit-on, constituent la société. Tant qu'ils ne forment que des « colonies », on nous les montre se suffisant à eux-mêmes, capables de se détacher de l'ensemble, relativement égaux et indépendants. Mais quand la colonie se transforme en organisme proprement dit, l'on voit les éléments, dit M. Perrier[1], « déchoir à l'état d'organes ». Adieu l'égalité et l'indépendance des individualités élémentaires : car l'individualité même leur est enlevée. « Le développement de l'individualité sociale, ou si l'on veut le perfectionnement de l'organisme, entraîne nécessairement la disparition plus ou moins complète des individualités élémentaires et souvent même la fusion de leurs parties constitutionnelles. » Suivons la formation du rein des vertébrés : entre les parties de même nature, qui appartenaient tout d'abord à des membres différents d'une même colonie, des fusions, des coalescences se produisent qui effacent toute trace des unités primitives; l'individu est résorbé dans l'organe. Tout ce que l'organisme composé gagne en unité, ses éléments le perdent en indépendance[2]. Si donc on peut encore parler de « Républiques de protistes », il faut dire avec M. Verworn[3] que les Etats cellulaires supérieurs sont essentiellement despotiques, puisqu'ils enlèvent toute liberté en même temps que toute égalité à leurs cellules.

Mais, dira-t-on, ce que l'individualité élémentaire perd ainsi en indépendance, elle le regagne sans doute, et au centuple, en puis-

1. Cf. *Les Colonies animales*, p. 679, 688, 720, 216.
2. Cf. Delage, *op. cit.*, p. 32.
3. *Op. cit.*, p. 636.

sance véritable. La philosophie politique nous a dès longtemps habitués à escompter ces sortes de compensations. Spinoza, par exemple, nous rappelle après Hobbes, que si les individus pour former une société sont obligés de rétrécir leur liberté, ils retirent du moins, de leur association même, des avantages qui élargissent singulièrement leur vie. Peut-être en est-il de même dans l'ordre biologique. « Plus il y a d'unité dans l'organisation de l'Etat cellulaire, dit M. Verworn [1], plus le fonctionnement de l'ensemble tend à la perfection, et plus sont grands aussi les avantages que les cellules retirent de la vie en commun. »

Mais comment mesurer objectivement ces avantages ? Sans doute à ce que la vie des éléments est moins précaire, plus assurée, — ce que nous constaterons en prouvant qu'elle est plus longue. Mais c'est ce dont il serait difficile de faire la preuve. On a pu soutenir au contraire que la différenciation des éléments, condition de l'organisation du tout, hâtait leur disparition, et littéralement les condamnait à mort. « Toute cellule non différenciée, dit M. Delage [2], est immortelle, et ne demande pour continuer à vivre que d'être placée dans des conditions qui le lui permettent : toute cellule différenciée est vouée à une mort inévitable sans qu'il y ait pour elle aucune possibilité d'y échapper. »

En effet, comment les cellules échappent-elles à la mort ? En se divisant à l'infini. Or on constate que, quelle qu'en soit la raison dernière, toute cellule qui se différencie met par cela même une limite à sa faculté de division. Au contraire, les cellules qui restent indifférenciées sont grosses de divisions indéfinies. On ne rencontre donc chez elles ni vieillards, ni cadavres : elles renaissent perpétuellement d'elles-mêmes. En ce sens Weissmann a pu leur décerner l'immortalité véritable. Et sans doute tous les naturalistes ne sont pas d'accord sur la nature de cette immortalité, ni sur les procédés par lesquels elle s'entretient. Mais ils semblent bien d'accord sur ce point, que la vie ne se perpétue que dans l'indifférenciation [3]. La conjugaison des infusoires, qui paraît nécessaire à leur rajeunissement, est essentiellement une restauration momentanée de l'homogénéité de leurs parties. Dans les êtres supérieurs, les œufs, comme le remarquait déjà Milne Edwards, ne sont que

1. *Ibid.*, p. 637.
2. *Op. cit.*, p. 769.
3. Cf. Lalande, *La Dissolution opposée à l'Évolution*, p. 130-150.

des cellules non différenciées, le plasma qui porte la vie d'individu en individu reste, par rapport au soma, remarquablement homogène. Ce ne sont pas des ouvriers spécialisés qui constituent cette armée de réserve de l'organisme : c'est parce qu'ils sont bons à tout faire qu'ils sont employés au service de la reproduction.

Toute cellule spécialisée est donc bien une cellule condamnée. La quantité de vie dont elle dispose est restreinte. Elle perd en puissance comme en indépendance. Et l'on peut difficilement soutenir que la différenciation lui soit avantageuse, puisqu'elle ne lui demande rien moins que l'abnégation totale de son individualité.

***

Mais, dira-t-on, vous aviez tort de chercher, dans la situation faite aux éléments, les bénéfices de la différenciation. C'est en effet à l'ensemble, et non aux parties, à l'organisme et non aux cellules, qu'elle est profitable. Leur inégalité, leur dépendance, leur effacement ne sont que les conditions de sa puissance globale. Plus loin elles poussent l'abnégation, et plus haut il se place sur l'échelle des êtres. Les espèces ne cessent pas, on le sait, de lutter pour la domination : les types les plus différenciés l'emporteront naturellement sur ceux qui auront obtenu, de leurs éléments constituants, de moindres sacrifices. Que les cellules soient donc consolées, si tant est qu'elles peuvent penser : elles passent, mais leur œuvre demeure, perfectionnée par leur abnégation même; et vraiment elles meurent pour la patrie.

Mais encore, à quel signe objectif reconnaîtrons-nous que les types constitués par de tels sacrifices sont réellement plus parfaits, plus élevés, plus puissants? Sans doute à leur succès même, et par suite à la place qu'ils occuperont dans l'Univers. Puisque les espèces se disputent la terre, et luttent à qui l'emplira, les mieux constituées ne sont-elles pas celles qui couvrent le plus grand espace et durent le plus longtemps ?

Si l'on accepte ce critère, il est paradoxal de soutenir que l'avantage reste en tout et pour tout aux espèces dites ordinairement supérieures, c'est-à-dire différenciées. D'Archiac et de Candolle n'ont-ils pas montré qu'actuellement, à la surface du globe, l'aire occupée par les espèces est d'autant moindre que la classe dont elles

font partie est plus « élevée » ? que moins les animaux et les végétaux sont « parfaits », plus aussi ils se propagent dans des contrées différentes? Il en est à peu près, ajoute M. Gaudry [1], dans le temps comme dans l'espace. La paléontologie nous rappelle combien d'espèces animales, non moins remarquables par la différenciation de leurs organes que par les proportions de leurs tailles ont disparu à jamais, tandis qu'on a ramené au jour des mollusques, êtres beaucoup moins différenciés, dont les espèces étaient déjà connues à l'état fossile. Les chefs-d'œuvre de la différenciation ne l'emportent donc pas plus, en fait, par la durée que par l'aire.

Il n'y a pas lieu de s'en étonner si l'on se rappelle que la fécondité, condition de l'expansion et de la survie des races, est toujours relativement restreinte, quand les organismes sont différenciés. On sait que Carey et Spencer avaient prétendu formuler la loi générale de la fécondité des êtres. Elle varierait en raison inverse de leur intelligence, c'est-à-dire de la place occupée dans leur organisme par le système nerveux, d'autant plus développé lui-même, que la différenciation est poussée plus loin. La loi ne se trouve pas exacte dans le détail [2]. Car s'il est constant que l'éléphant est peu fécond, le chien l'est beaucoup plus, sans être pour autant moins intelligent. Mais il reste vrai que d'une manière générale, entre la fécondité des êtres très différenciés et celle des êtres peu différenciés, il n'y a pas de proportion. Les micro-organismes laissent bien loin derrière eux les organismes « supérieurs ». Semez quelques mycodermes infiniment petits sur une cuve de vinaigre : leur postérité la recouvrira en quelques heures. On a dit d'un petit infusoire d'eau douce, « l'ichtyophtirius multifiliis » que, dans un milieu approprié, il pourrait fournir en un mois une masse de substance égale à celle du soleil [3]. Quelle qu'en soit la raison dernière, les organismes compliqués des Métazoaires ne connaissent plus de pareilles multiplications. Ils limitent le développement de la substance germinative qu'ils enferment [4]. Ainsi la différenciation tendrait à stériliser, non pas seulement les éléments spécialisés, mais les ensembles qu'ils constituent, et par là à raréfier l'espèce.

1. *Essai de Paléontologie philosophique*, p. 46, note.
2. Nous avons discuté nous-même cette théorie, et les conséquences sociales qu'on en prétendait tirer, dans la *Grande Revue* de novembre 1901 (*La Science contre la Démocratie*).
3. Cf. Le Dantec, *Théorie nouvelle de la vie*, p. 179.
4. Cf. Lalande citant Hertwig, *op. cit.*, p. 145-147.

Si du moins elle augmentait indéfiniment la plasticité des êtres! Elle leur permettrait alors de s'adapter, en prenant des formes nouvelles, à de nouvelles situations, et de survivre plus sûrement que les autres aux mutations de milieux. « La société la plus vivace, remarque M. Perrier [1], est celle où l'immobilité est réduite au minimum. » Ainsi, parce qu'ils seraient les plus aptes aux changements, les organismes différenciés seraient les plus vivaces.

Et il semble bien que leur constitution, dans la mesure où elle commande à ses fonctions diverses, leur permet de parer de plus loin aux dangers, et de se plier plus intelligemment aux nécessités de la vie : ils sont plus mobiles et plus adroits par cela même que leurs organes sont plus variés et plus solidaires. Mais si une pareille constitution augmente en ce sens leurs chances de survie, n'augmente-t-elle pas aussi, d'un autre côté, leurs chances de mort? Les composés les plus complexes sont rarement aussi les plus stables. « Pour détruire l'équilibre chancelant des êtres supérieurs, dit M. Lalande [2], il ne faut qu'un grain de sable. La savante hétérogénéité du corps humain le met à la merci d'une piqûre d'aiguille bien placée : tout l'édifice croule en un moment parce qu'il est trop multiple et trop solidaire en ses parties. »

D'ailleurs, est-il vrai que cette constitution des corps différenciés augmente d'une manière absolue leur capacité de varier pour s'adapter aux circonstances nouvelles? C'est ce qui a été contesté. Il semble bien, d'après les recherches de Krause et de Riley, que si la différenciation favorise en un sens la production des variations, elle limite leur étendue [3]. Si elle multiplie les variations faibles, elle interdit les variations importantes. En changeant progressivement la composition chimique de son milieu, on fait prendre successivement au bacille pyocyanique toutes les formes connues chez les microbes [4]. Des êtres différenciés supporteraient difficilement de pareilles expériences. La liaison même de leurs organes divers limite leurs métamorphoses. Qu'une condition de milieu fasse, en effet, varier l'un de ces organes sans ébranler les autres : les relations nécessaires de l'organe modifié avec ceux qui ne le sont pas déterminent un frottement qui tempère et fina-

1. *Les Colonies animales*, p. 214.
2. *Op. cit.*, p. 44.
3. D'après Delage, *op. cit.*, p. 286.
4. Cf. Guigniard, dans l'*Encyclopédie des Sciences médicales*, I, p. 41.

lement arrête la variation. « Il y a donc, conclut M. Houssay[1], d'autant plus de frottement et d'autant moins de variabilité que les organes de l'être considéré sont plus étroitement liés entre eux, c'est-à-dire que cet être est plus différencié déjà et plus élevé en organisation. »

Et ce n'est pas seulement leur dépendance mutuelle, c'est la diversité même de leurs organes qui est capable d'alourdir et d'arrêter ces êtres. Parce qu'ils ont plus d'organes, ils ont plus de besoins, et des besoins plus spéciaux, c'est-à-dire exigeant pour être satisfaits certaines conditions déterminées de sol, de température, d'humidité[2]. Que ces conditions viennent à changer brusquement, comme il arrive dans les perturbations géologiques, et les êtres différenciés disparaîtront avant les autres, comme le civilisé, brusquement jeté dans un désert, y disparaîtrait sans doute avant le primitif. Ainsi s'explique la loi de Cope, d'après laquelle on voit les nouvelles séries d'êtres sortir, non pas des types terminaux — les plus différenciés — des séries précédentes, mais de types très antérieurs, et beaucoup moins différenciés. Ce ne sont pas, par exemple, les plantes « supérieures » qui ont donné naissance au règne animal, mais bien les formes « inférieures » de protophytes qui ne se distinguent pas des protozoaires. De même, ce sont les simples vers ou tuniciers, êtres moins spécialisés que les arthropodes ou les mollusques, qui ont sans doute donné naissance aux vertébrés. D'une manière générale, moins un être est spécialisé, plus il est apte à survivre aux grandes secousses qui bouleversent brusquement les conditions de la vie[3] : ses besoins étant plus élémentaires, sa survivance est mieux assurée : moins exposé que les autres, il a plus d'avenir.

Donc, comme ils sont moins féconds, les êtres différenciés sont au total moins plastiques que les autres. La différenciation diminue de deux façons leurs chances de survie, et rétrécit leur place dans l'univers. Et c'est pourquoi, dans son livre sur la *Dissolution*

1. *La Forme et la Vie*, p. 910.

2. Cf. Le Dantec, *Lamarckiens et Darwiniens*, p. 182.

3. Ainsi s'expliquerait, suivant M. Le Dantec, la prétendue immortalité du plasma germinatif. Car ce qui est vrai des organismes est vrai des éléments. Seuls les éléments reproducteurs qui sont le moins spécialisés, adaptés aux conditions les moins rigoureusement déterminées, peuvent résister à un changement de milieu aussi considérable que la sortie de l'organisme auquel ils appartiennent. C'est pourquoi eux seuls paraissent immortels (*Évolution individuelle et hérédité*, p. 221).

opposée à l'Evolution[1], M. Lalande, après avoir passé en revue les derniers résultats généraux de la biologie, pouvait aboutir à cette conclusion paradoxale : « En résumé la différenciation conduit à la mort, et cela d'autant plus sûrement qu'elle est plus avancée. » Nous voici loin, semble-t-il, des principes posés par M. Milne Edwards.

***

On fera peut-être observer que lorsqu'il vantait l'importance des être différenciés, Milne Edwards entendait — comme les expressions mêmes que nous avons rappelées tendraient à le prouver — moins la place qu'ils occupent que le rôle qu'ils jouent, leur destination, leur mission dans l'économie générale de la nature. Admettons qu'ils passent plus vite que d'autres sur la terre : ils y laissent du moins un sillon plus profond. S'ils ne sont pas les reproducteurs les plus féconds, ils restent les producteurs les plus utiles.

Mais, même à ce point de vue, il faudrait faire des distinctions et des réserves. Voulez-vous dire que les organismes différenciés sont plus utiles à la nature en ce sens qu'ils contribuent, mieux que les autres, à l'entretien de la vie générale? On conçoit combien il est malaisé d'apporter une réponse objective à une question ainsi posée. Toutefois, si l'on se rappelle de quelle façon se nourrissent les animaux supérieurs, profitant de l'élaboration que les végétaux ont fait subir aux matières inorganiques, et souvent aussi de l'élaboration que d'autres animaux ont fait subir aux matières végétales, on pourra soutenir qu'ils surviennent, dans l'ordre de la nature, moins comme des producteurs que comme des consommateurs, sinon comme des parasites. En tout cas, ils font peu, par eux-mêmes, pour entretenir ce retour à la matière des éléments utilisés par les organismes, cette « rotation continue » qui est, comme on l'a bien des fois démontré, nécessaire à la perpétuité de la vie sur la surface du globe[2]. Ce sont les levures, les mycodermes, les ferments de toutes sortes qui se chargent de cette opération, indispensable au renouvellement général. Et c'est pour-

1. P. 146.
2. Cf. *Encyclopédie chimique — Chimie biologique*, tome IX, par M. Duclaux, p. 14-17.

quoi, en même temps que les grands destructeurs, on peut soutenir que ces infiniment petits sont les grands producteurs, les éternels préparateurs de la vie. Supprimez du globe les espèces supérieures, chefs-d'œuvre de la différenciation, la vie générale continue. Supprimez-en au contraire ces minuscules organismes, peu différenciés pour la plupart, le circulus de la matière, et avec lui la vie s'arrête. C'est pourquoi il serait difficile de soutenir que les résultats de leur travail sont « faibles », « obscurs » ou « grossiers », que leur rôle dans l'univers manque « d'étendue ». Au prix de leur puissance infinie aujourd'hui révélée, qu'est-ce que la puissance de ces êtres compliqués que vantait naguère Milne Edwards ?

Mais, dira-t-on enfin, comme Milne Edwards le notait lui-même, ce qui contribue à donner aux êtres animés un rang plus ou moins élevé, c'est la « qualité » plus que la « quantité » des produits de la machine vivante. S'il prise par-dessus tout les facultés des êtres différenciés, c'est moins parce qu'elles sont puissantes que parce qu'elles sont « exquises ». Or n'y a-t-il pas en effet un des produits de ces facultés raffinées qui est incomparable et dépasse infiniment, en qualité, tous les autres réunis? Et c'est la capacité d'adapter les moyens à des fins, c'est l'activité consciente, c'est la pensée même.

A la bonne heure ; et il semble que nous tenions enfin une supériorité à laquelle aucun organisme indifférencié ne pourra prétendre. Quelle que soit la nature intime du rapport qui unit le système nerveux au système mental, on les voit, dans la série animale, grandir ensemble, et l'un portant l'autre. La flamme de la conscience ne descend que sur la tête des êtres dont l'appareil nerveux est suffisamment ramifié et unifié. Or, en fait, c'est dans les êtres différenciés que cet appareil se ramifie et s'unifie. C'est sans doute parce qu'ils ont à relier, à équilibrer et à concerter un grand nombre d'éléments distincts, que les êtres se constituent cet organe de transmission, de concentration et d'administration qui s'appelle le cerveau. Voilà pourquoi nous glorifions justement les êtres différenciés, et les louons de consommer les matériaux préparés par d'autres ; car seuls ils les emploient à une œuvre immatérielle, car seuls ils ont construit, comme dit le poète italien[1], « un trône pour le dominateur qui va venir, un poste d'honneur pour l'esprit ».

1. Fogazzaro, *Les Ascensions humaines*, p. 220.

***

Mais lorsque nous décernons ainsi aux organismes différenciés la palme que nul ne peut leur ravir, usons-nous du critère objectif qu'on nous promettait, emprunté aux sciences naturelles? Avons-nous vraiment laissé parler les choses, et lu dans le livre de la nature que l'esprit a une valeur absolue, qu'il y a par suite des raisons de vivre supérieures à la vie même, et qu'il vaut mieux, s'il faut choisir, agir consciemment que végéter indéfiniment? N'est-il pas évident au contraire que ce jugement de valeur ne se déduit nullement des jugements de réalité formulés par la pure biologie? que cette conviction peut s'appuyer à un système philosophique, mais ne repose pas sur une démonstration scientifique? et que par suite, plus encore que la morale utilitaire, la morale naturaliste tombe sous le reproche de n'introduire, qu'au prix d'une inconséquence, la « qualité » qui lui est nécessaire pour hiérarchiser les êtres?

Un paléontologiste, au moment de prouver une fois de plus que la nature est un progrès et que les derniers venus des êtres, parce qu'ils sont les plus mobiles, les plus actifs, les plus conscients, sont aussi les plus semblabes à la divinité même, laisse échapper cette remarque, que lui inspirait, dit-il, à l'Exposition de 1889, l'aspect de la statue du Bouddha [1] : « Chez les peuples de l'Orient, avoir une vie passive, plongée dans la contemplation, paraît être le meilleur moyen de se rapprocher de la divinité. En Occident, au contraire, nous pensons que la divinité est l'action infinie et que les créatures les plus élevées sont celles qui sont les plus actives. » Vous concevez donc, et vous confessez en quelque sorte que votre hiérarchie n'a rien d'objectif : édifiée par l'Occident, l'Orient la renverserait peut-être ; le mètre du progrès dont vous vous êtes servi pour l'établir dépend lui-même des tendances de la civilisation qui a modelé votre âme.

Ce qui est dit ici de l'activité en général peut être dit de la pensée même Si nous l'estimons par-dessus tout, nous obéissons sans doute en cela à l'une des inspirations directrices de la civilisation qui nous porte [2]. Ou du moins, si l'on se fait fort de montrer que

1. Gaudry, *Essai de Paléontologie philosophique*, p. 69.
2. « On est de son temps, et moral comme les hommes de son temps », disait Renou-

partout où il y a une civilisation, se retrouve aussi, sous quelque forme, le culte de la pensée, on conviendra que ce culte exprime l'idéal propre de notre espèce, bien plutôt que la nature des choses. Et ainsi, lorsque nous étageons les êtres d'après le rôle plus ou moins large que la différenciation de leur organisme prépare à l'intelligence, rendons-nous compte que nous posons « l'homme comme la mesure de tout ». La méthode de la sociologie biologique est dès lors toute retournée : bien loin de demander aux espèces animales des modèles pour l'espèce humaine, c'est l'espèce humaine que nous offrons en modèle aux espèces animales ; et si nous la posons ainsi comme le modèle universel, c'est qu'elle nous paraît le mieux réaliser une fin à laquelle nous avons préalablement reconnu une valeur absolue : à savoir le progrès même de la pensée.

Il semble donc qu'il soit vain de demander à la science un critère objectif du progrès, et que si les naturalistes veulent en effet constituer une biologie strictement scientifique, vide de tout préjugé humain, pure de tout anthropomorphisme et par suite de tout finalisme, ils doivent s'abstenir de juger les êtres dont ils décrivent l'évolution. Celui qui souffle sur la conscience plonge toutes les valeurs du monde dans la nuit, l'indistinction, l'indifférence : il faut qu'il renonce à fixer des rangs. C'est ce à quoi un certain nombre de savants paraissent enfin se résoudre. « Il faut se méfier du mot progrès, remarque M. Le Dantec [1]. A quel point de vue peut-on dire en effet que le poulet est supérieur au corail? Tous deux sont mortels, et les squelettes qui restent d'eux présentent des qualités différentes : ils sont adaptés l'un et l'autre à leur genre de vie, etc. » Un traducteur de Hæckel [2], dont la philosophie paraît pourtant supposer la démonstration scientifique du progrès des êtres — avoue qu'en vérité il n'y a ni animaux supérieurs ni animaux inférieurs. « Chaque espèce animale ou végétale est adaptée à des conditions particulières de vie, et est plus parfaite que toute autre pour les conditions qui lui sont données [3]. » Ainsi en

vier parlant de Spencer. Et c'est là sans doute ce qui détermine l'*a priori* moral en vertu duquel on mesure le progrès ou la décadence (*Critique philosophique*, 1879, p. 415).

1. *Lamarckiens et Darwiniens*, p. 7.

2. Laloy, préface à *L'origine de l'homme*, p. 8.

3. M. Gaudry lui-même, parlant des têtards, aboutit à une observation analogue. *Op. cit.*, p. 30.

revient-on peu à peu à la vieille pensée de Cuvier, que toutes les espèces sont parfaites en leur genre. Ainsi dissocie-t-on de plus en plus ces deux concepts, si intimement liés encore dans l'opinion, d'évolution et de progrès. Il y a longtemps déjà, Huxley faisait remarquer[1] que la sélection ne perfectionne pas forcément les organismes. Il faut dire la même chose de la différenciation. Aussi longtemps que nous avons voulu user de critères objectifs, nous avons reconnu qu'elle comporte pour le moins, tant au point de vue des éléments qu'au point de vue des ensembles, autant d'inconvénients que d'avantages; quand nous lui avons attribué enfin un prix incomparable, nous avons reconnu aussi que nous cessions d'user de critères objectifs.

***

L'examen critique des moyens employés et des résultats obtenus par la différenciation nous a donc convaincus que, même lorsqu'il s'agit des espèces animales, il est illégitime d'identifier tout uniment différenciation et progrès. Tout dépend finalement du point de vue où l'on se place : et le point de vue final ne dépend pas de la science naturelle.

Que dirions-nous alors s'il s'agissait des sociétés ! Qui ne voit combien leurs caractères spéciaux doivent compliquer le problème, et rendre encore plus chimérique l'application de ce prétendu critère objectif du progrès ! C'est pourquoi, si nous voulons apprécier à sa juste valeur telle réforme politique, économique, pédagogique, nous agiterons en vain l'exemple des organismes : nous ne pourrons estimer ces réformes qu'en fonction de l'idéal propre aux sociétés. Cet idéal seul peut, confronté avec la réalité sociale elle-même, mesurer les avantages et les dangers de la différenciation. Et s'il nous convainc en particulier que la dignité des sociétés, comme la dignité des organismes, est dans la place qu'elles préparent à la vie de l'esprit, il nous montrera sans doute, dans la différenciation, un instrument à la fois indispensable et redoutable.

C. Bouglé.

1. *L'Évolution*, trad. fr., p. 81.

L'ÉTAT ACTUEL DES ÉTUDES DE FOLK-LORE[1]

I.

Le XIXe siècle vit éclore les grandes vues d'ensemble sur le monde des mythes. Au seuil même de ce siècle (1810) parut la *Symbolique* de Creuzer, dont les tendances mystiques trouvèrent un adversaire redoutable en la personne du génial helléniste Charles Ottfried Müller. Celui-ci publia, en 1825, ses *Prolégomènes à une mythologie scientifique;* ils contenaient en germe tous les essais d'exégèse parus depuis, et qu'on peut, jusqu'à un certain point, considérer comme autant de déviations hors de la voie large ouverte par Müller; comme autant d'applications unilatérales de ses vues profondes et fondées sur une véritable intelligence de l'âme populaire.

Après les *Prolégomènes,* les théories les plus diverses se firent jour dans le domaine de la mythologie, et dans celui du folk-lore, qui subit, une à une, toutes les vicissitudes des différentes doctrines mythologiques. Ce fut un véritable défilé de systèmes, dont le passage rapide et la durée éphémère contrastèrent étrangement avec l'éclat de leur apparition et l'intransigeance d'allures inhérente à tous. En dépit de leur caractère dogmatique, ils ne dépassèrent pas leur génération; météores étincelants et fugaces, ils éblouirent le monde un instant, pour s'évanouir presqu'inaperçus, et les maîtres illustres dont les théories avaient eu au début la plus éclatante fortune, assistèrent eux-mêmes à l'effondrement de leur superbe échafaudage.

1. Leçon d'ouverture d'un cours libre sur le *Folk-lore balkanique dans ses relations avec la mythologie classique* fait à l'École des Hautes-Études (Section des Sciences religieuses).

Quel spectacle décourageant que ce défilé continuel d'opinions et de croyances scientifiques! Et combien peu rassurant sur la solidité de nos idées, de nos convictions et de nos sentiments! Où sont, à l'heure actuelle, les splendeurs de la théorie solaire? Qui parle encore des orages et des ouragans de la théorie atmosphérique? Les premières se sont fondues à la lumière du soleil, et les seconds se sont abîmés dans leur propre obscurité. Les unes et les autres sont à leur tour devenus presque des mythes.

Deux de ces systèmes, néanmoins, semblaient encore debout: celui de Benfey et celui de Lang; mais le premier a été récemment battu en brèche, jusqu'à être ébranlé sur sa base; et le second, fondé sur des assises plus larges et plus solides, inquiète pour l'avenir à cause de ses allures particularistes.

La première théorie, soi-disant historique, se trouve exposée dans la longue et savante introduction dont Benfey a fait précéder sa traduction allemande (1859) du *Pantschatantra*, le plus ancien recueil d'apologues et de contes indiens, datant du second siècle de l'ère chrétienne.

Benfey, contemporain de Bopp, était avant tout un linguiste, et il y aurait un rapprochement à faire entre les vues philologiques de l'un et les visées historiques de l'autre. De même que l'illustre fondateur de la grammaire comparée avait accordé, dans l'ensemble des langues indo-européennes, une place d'honneur au sanscrit et s'efforçait d'y rattacher des groupes linguistiques totalement étrangers (tels que l'ensemble des idiomes malayo-polynésiens), ainsi Benfey donne à toutes les richesses de l'imagination européenne et asiatique une seule et unique source, l'Inde, d'où, d'après lui, elles se seraient déversées sur le monde entier. Ajoutons qu'un appareil imposant d'érudition semblait conférer à cette pensée hardie toute la valeur d'un fait historique [1].

Nous concevons la théorie de Benfey, parce qu'elle rentre dans l'ensemble des vues contemporaines. L'aryanisme était alors à son apogée; on considérait la race aryenne comme privilégiée entre les races, comme douée à sa naissance, par une fée bienfaisante, de tous les dons de l'intelligence, de tous les trésors de l'esprit. Rien

1. Nous ne faisons qu'indiquer la donnée essentielle de la théorie de Benfey, une exposition détaillée de son système sortant du cadre de notre étude; d'ailleurs, elle a été faite, et d'une façon magistrale, par M. Joseph Bédier dans son livre sur *les Fabliaux* (1893).

donc d'extraordinaire à ce que Benfey en ait fait le représentant par excellence de l'imagination humaine, et se soit persuadé que tous les peuples avaient puisé à la source intarissable de la fantaisie indienne.

Mais, nous concevons moins qu'une semblable théorie ait rallié sans la moindre restriction, au contraire, des savants tels que Reinhold Köhler et Em. Cosquin ; que ces grands collectionneurs de fictions, qui avaient fait le tour du monde fabuleux, embrassé du regard le plus vaste champ des faits traditionnels, aient rapporté de ce voyage au pays du merveilleux une adhésion absolue à l'hypothèse du célèbre orientaliste de Goettingen ; qu'après avoir contemplé les grandioses perspectives des ressources infinies de l'imagination humaine, ils se soient arrêtés devant l'étroite supposition d'une source exclusivement indienne.

Si encore M. Cosquin se bornait à simplement relever les prétendus cas d'emprunt ! Mais non, beaucoup plus tranchant que le maître, il s'attaque même aux procédés créateurs de l'esprit humain, pour en faire une propriété exclusivement indienne. Qu'on nous permette de citer ici quelques exemples significatifs.

Il n'y a pas de tendance plus générale que celle qui porte l'homme primitif et l'enfant à projeter leur propre personnalité sur tous les êtres qui les entourent. Cette assimilation constante de la nature humaine à celle des animaux, des plantes, des pierres, même des phénomènes physiques, explique d'un côté le penchant universel à personnifier les choses, et de l'autre la croyance à la métempsycose, croyance qu'on retrouve non seulement en Egypte et dans la Grèce ancienne, mais chez les peuplades indigènes de l'Afrique et de l'Amérique [1].

D'après M. Cosquin, cette croyance à la métempsycose, si favorable à la formation des fables et des contes, est « bien indienne ». En parcourant les pages que l'auteur consacre à démontrer cette thèse [2], on peut prendre sur le vif sa façon d'argumenter qui, partant d'une opinion préconçue, tourne sans cesse sur elle-même. La métempsycose, nous dit M. Cosquin, est « une idée non seule-

1. E. Tylor, *Civilisation primitive*, Paris, 1876-1878, vol. II, p. 3-21.

2. E. Cosquin, *Contes populaires de la Lorraine, comparés aux contes des autres provinces de France et des pays étrangers*, et précédés d'un essai sur l'origine et la propagation des contes populaires européens, ouvrage couronné par l'Académie française, Paris, 1886, vol. I, p. XXX-XXXIII.

ment orientale, mais indienne » ; or, il se trouve que cette idée, proclamée indienne, n'a pu l'être primitivement, puisqu'elle « était étrangère à la race aryenne », étant d'origine égyptienne ou kouschite; mais cela ne l'empêche nullement d'apercevoir dans les contes européens « le reflet d'idées purement indiennes ».

Les métamorphoses se rattachent étroitement au même ordre d'idées; elles constituent le fond de toutes les mythologies, reviennent à chaque pas dans les contes populaires et forment la trame même du plus vieux conte égyptien. Dans un grand nombre de contes européens, comme aussi dans ceux des Hottentots, des Esquimaux, des Samoyèdes [1], le héros, poursuivi par un être malfaisant, jette derrière lui divers objets magiques qui se métamorphosent en autant d'obstacles opposés au persécuteur ; d'après M. Cosquin (I, 153) « ce thème de la poursuite vient directement de l'Inde ».

Une autre idée indienne, et spécialement bouddhique, serait celle de l'ingratitude des hommes opposée à la reconnaissance des animaux : « Si ce n'est point là une idée bouddhique d'origine, dit M. Cosquin (I, p. xxxvi), c'est du moins une idée bien indienne. »

Auguste Marx et Joseph Bédier ont déjà démontré l'inanité de cette assertion, en ce qui concerne l'antiquité grecque et le moyen âge européen ; mais comme ce thème rentre dans un ensemble de faits similaires, nous y reviendrons plus loin.

Prenons maintenant un exemple plus frappant.

Il s'agit de la fable de *Psyché*, un des contes que nous a intégralement transmis l'antiquité. M. Cosquin lui a consacré une de ces études comparatives dans lesquelles il est passé maître, mais cette étude se trouve malheureusement déparée à chaque ligne, par les préventions d'indianiste qui hantent continuellement l'esprit de l'auteur.

La donnée essentielle de ce conte, car la fable transmise par Apulée est un véritable conte bleu, est l'enchantement de la personne aimée, forcée de revêtir temporairement une forme animale. Dans les contes populaires, cette forme est très diverse : tantôt celle d'un homard, tantôt celle d'un pigeon (contes grecs modernes), d'un porc, d'un ours ou d'un potiron (contes roumains), d'un crapaud (contes français et breton), d'un loup (contes lorrain et

1. Cf. R. Köhler, *Kleinere Schriften zur Märchenforschung*, Berlin, 1898, vol. I, p. 171, 388; et A. Lang, *La Mythologie*, Paris, 1886, p. 218-219.

wallon), d'un âne ou d'un singe (contes indiens), etc., etc. Dans un certain nombre de ces contes, en commençant par celui d'Apulée, le héros se présente sous la figure d'un serpent. Cette particularité, simple accident dans l'ensemble de ces manifestations zoomorphiques, semble à Benfey et à M. Cosquin d'une importance considérable et de telle nature qu'elle ne peut laisser subsister aucun doute sur l'origine indienne du conte lui-même.

« Un tel motif, — la rupture du charme par le rejet de l'enveloppe animale, — dit Benfey, n'a pu prendre naissance que dans un pays où la nature elle-même présente des phénomènes capables d'amener à une semblable croyance [1]. »

« L'idée fondamentale du conte de Psyché, dit à son tour M. Cosquin (I, p. XXXII), est tout indienne : c'est celle d'un être humain revêtu d'une forme animale, d'une véritable enveloppe, qu'il quitte à certains moments, mais qu'il est obligé de reprendre. »

Et non seulement d'après lui l'idée essentielle du conte latin est indienne, mais son ensemble et ses éléments sont également d'origine indienne.

Pour en rapporter un exemple, une des tâches imposées à Psyché par Vénus est le triage, en un seul jour, d'un énorme tas de graines : « L'origine de cet épisode est indienne », affirme M. Cosquin (II, 242). Pourquoi ? Uniquement parce que ce trait des contes européens reparaît dans un conte des *Mille et une nuits* et dans un conte de Calcutta ! . . .

Chose plus extraordinaire : Tandis qu'on retrouve la donnée et les traits essentiels du conte de Psyché aux quatre coins du monde, on est encore à découvrir son pendant exact dans l'Inde [2] ! . . . Malgré cela, il n'y a pas, pour M. Cosquin (II, 230), l'ombre d'un doute, que « la source d'où dérivent et *Psyché* et les contes modernes analogues doit être cherchée dans l'Inde ».

C'est vraiment le cas de répéter les propres paroles de l'auteur (II, 298) : « Nouvel exemple du danger des conclusions précipitées, surtout en des matières où l'on doit toujours se demander si l'on possède la forme primitive des thèmes sur lesquels on raisonne. »

Il n'est pas difficile de s'apercevoir à tous ces efforts dépensés

1. Benfey, *Pantschatantra*, Leipzig, 1859, vol. I, p. 165.
2. Cosquin, vol. II, p. 227 : « En attendant qu'on ait découvert dans l'Inde le pendant exact de *Psyché*, ce qui, nous en sommes persuadés, arrivera quelque jour. . . »

pour aboutir à la négation de l'origine indépendante de la fable d'Apulée, qu'elle gênait un peu M. Cosquin. Plus gênant encore est le conte égyptien des *Deux-Frères,* que se racontaient déjà avec délices les Egyptiens contemporains de Moïse ; aussi M. Cosquin, à son sujet, se contente-t-il de poser la question des rapports qui ont pu exister dans les temps antiques entre l'Egypte et l'Inde . . . rapports, hâtons-nous de l'ajouter, purement imaginaires.

La fable de *Psyché* n'est pas le seul conte que nous ait légué l'antiquité gréco-latine ; voici encore, et tout d'abord, le conte de *Polyphème,* retrouvé chez les peuples les plus indépendants dans le temps et dans l'espace, mais pas jusqu'ici chez les Indiens ; voici ensuite les contes de Jason, de Bellèrophon, de Persée, d'Œdipe, etc. etc., tout l'ensemble enfin des légendes héroïques grecques.

Pour écarter ce qui pourrait venir à l'encontre de leur thèse, les partisans de la théorie historique ou orientaliste ont d'un côté fait systématiquement table rase des innombrables traits purement traditionnels qui se rencontrent dans les anciens mythographes, et de l'autre, séparé arbitrairement, par un abîme fantaisiste, les légendes mythiques des contes merveilleux modernes. Nous reviendrons plus loin sur cette double lacune qui, à l'heure actuelle, est loin d'être comblée.

II.

En arrivant à l'école anthropologique, nous rentrons de plain-pied dans notre sujet. Cette école, qui compte en dehors de M. Lang, porte-parole du système, des autorités telles que M. Edw. Tylor et J.-G. Frazer, s'est acquis de grands mérites par les larges perspectives qu'elle a ouvertes aux études de mythologie comparée. Reprenant une des vues, très juste en partie, des frères Grimm, que les contes ont conservé comme un résidu des idées primordiales de l'humanité, ils ont considéré le problème sous toutes ses faces, et en ont fait ressortir les côtés bizarres et en apparence illogiques.

C'est à Tylor qu'appartient l'honneur d'avoir, le premier, dans sa *Civilisation primitive,* mis en relief certaines tendances générales de l'esprit humain, telles que l'animisme, la croyance universelle

aux esprits et aux métamorphoses, facteurs qui paraissent avoir joué un rôle prépondérant dans la formation et dans le développement des mythes et des contes [1].

M. Frazer, avec son érudition hors pair, s'est attaché surtout aux croyances et aux superstitions — *Le Rameau d'or* [2], — et, par son admirable édition de Pausanias, a frayé une route inexplorée jusqu'à lui.

M. Andrew Lang vint à son tour compléter cet ordre de recherches par une enquête comparative sur les phénomènes analogues que présentent les peuples primitifs et barbares. Son objectif a surtout été d'éclairer l'élément absurde et irrationnel des mythes, les traits obscènes et monstrueux qu'on retrouve également dans les légendes grecques et dans les traditions des sauvages modernes. Partant de ce dernier fait, et, après avoir réuni de nombreux témoignages, il aboutit à des résultats très intéressants pour la mythologie comparée : « L'élément sauvage des mythes, dit-il, remonte à un état d'esprit qui a existé historiquement, et que l'on peut étudier encore aujourd'hui [3]. »

Lorsqu'on rencontre dans les mythes grecs des métamorphoses de dieux en animaux, en plantes et même en pierres, on doit y reconnaître des survivances d'un âge barbare, des vestiges d'un état mental qui est encore celui de la sauvagerie ; de même les contes, dans lesquels on parle d'anthropophagie, d'inceste, de parricide et d'infanticide, remontent à une époque où ces pratiques étaient encore réelles et vivaces.

Prenons, par exemple, un conte banatois dans lequel il est question d'une antique coutume, celle de tuer les vieillards comme inutiles et encombrants [4]. Un fils au cœur compatissant cache son vieux père pour le soustraire à la loi barbare ; le vieillard le sauve ensuite de plusieurs situations périlleuses par ses avis prudents ; ces

1. Voir aussi les pages intéressantes que M. Herbert Spencer consacre à l'homme primitif dans le premier volume de ses *Principes de sociologie*.

2. J.-G. Frazer, *The Golden Bough, a study in magic and religion*, IIe éd., 3 volumes, London, 1900. Voir sur cette nouvelle édition le compte rendu de M. Hubert dans la *Revue de synthèse historique* de cette année.

3. A. Lang, *Mythes, Cultes et Religions*, traduit par Léon Marillier, Paris, 1896, p. 42.

4. Lazare Sainéan, *Contes roumains, comparés aux légendes classiques et aux contes des peuples voisins et des autres peuples romans*, ouvrage couronné par l'Académie roumaine, Bucarest, 1895, p. 967. Une refonte française de cet ouvrage est en préparation.

conseils s'ébruitent, on reconnaît que les vieillards peuvent être utiles par leur sagesse, et la loi parricide est abolie [1].

Cette barbare coutume semble avoir existé dans l'ancienne Grèce et ailleurs. On lit, en effet, dans Ovide : « Dire que nos ancêtres avaient la coutume de tuer tous ceux qui dépassaient l'âge de soixante ans, c'est les accuser d'un crime affreux :

Corpora post decies senos qui credidit annos
Missa neci, sceleris crimine damnat avos [2]. »

La même coutume subsiste aujourd'hui encore chez un grand nombre de peuplades sauvages : mettre à mort les parents lorsqu'ils sont vieux, est une pratique générale dans la Nouvelle-Calédonie, à Viti, chez les Esquimaux et les Kamtchadales. Les raisons de cette pratique révoltante sont à la fois religieuses et d'ordre matériel ; on évite aux vieillards la caducité terrestre dans l'autre monde, et on supprime des bouches inutiles [3].

Les contes roumains, grecs modernes, slaves, etc., qui rapportent cette tradition, ont une incontestable valeur ethnologique, en ce sens qu'ils nous offrent un vestige de la barbarie des mœurs antérieures à la civilisation.

Une recherche non moins intéressante est celle des croyances religieuses dissimulées derrière les nombreuses prohibitions qu'on rencontre également dans les mythes et les contes, et qui représentent probablement les derniers débris d'une conception dominant, aujourd'hui encore, la vie des peuples sauvages [4].

Nous ne croyons pourtant pas qu'il faille toujours chercher dans la « sauvagerie » l'*ultima ratio* des croyances et des superstitions.

1. La version macédo-roumaine (*Ibid.*, p. 968) commence par ces mots : « Dans les temps anciens, c'était la coutume de conduire les vieillards sur les montagnes pour les y laisser mourir de faim ou par la dent des fauves ; on faisait cela, surtout par crainte des disettes, et les fils qui ne se conformaient pas à cet usage, étaient massacrés par les autres. » Le même conte existe chez les Slaves (Polivka dans la *Zeitschrift für Volkskunde*, VIII, 25) et les Grecs modernes (B. Schmidt, *Griechische Märchen*, p. 26), où elle a un caractère étiologique, servant à expliquer l'origine du nom de *Rocher du vieillard*, donné à l'un des pics du Parnassos. La version banatoise coïncide du reste parfaitement avec la tradition romaine rapportée par Festus et avec un récit de la *Vie d'Alexandre* par le pseudo-Callisthènes (R. Köhler, *Kleinere Schriften*, vol. II, p. 324-327).

2. Ovide, *Fasti*, V, 623.

3. Dr Ch. Letourneau, *La Sociologie d'après l'Ethnographie*, Paris, 1892, p. 148-150. Strabon cite (x, 5, 6) cette loi des Céiens : « L'homme qui ne peut plus espérer une heureuse vie sera tenu de se soustraire à la vie malheureuse », et une coutume semblable chez les Derbices (xi, 11, 8), peuple riverain de la Caspienne.

4. Nous pensons consacrer un travail spécial à l'ensemble de ces interdictions.

La sauvagerie étant un cas spécial dans l'humanité, on y peut trouver des analogies curieuses et instructives, mais rarement la source même des bizarreries du folk-lore. En tout cas, il n'y faudrait recourir qu'à la dernière extrémité, à savoir lorsque tous les autres moyens d'information se trouveraient en défaut. La supposition toute gratuite que l'état primitif de l'humanité se confondrait avec celui des peuplades sauvages pourrait devenir une cause d'erreurs et de malentendus. Le passage suivant de Herbert Spencer nous semble à cet égard très instructif et devrait être médité par tous ceux qui admettent *a priori* que les coutumes et les croyances des sauvages modernes se retrouvent forcément dans la vie, passée ou présente, des peuples civilisés.

« On peut soupçonner, dit Spencer, que les hommes inférieurs de notre temps ne sont pas des types exacts de ce qu'étaient les hommes primitifs. Il est probable que la plupart d'entre eux ont eu des ancêtres parvenus à un état supérieur, et que l'on retrouve dans leurs croyances des idées qui ont été élaborées pendant ces états supérieurs. Le témoignage direct montre clairement qu'il en est des agrégats superorganiques comme des agrégats organiques : le progrès des uns détermine le recul chez les autres. L'Evolution n'implique pas, ainsi qu'on le croit d'ordinaire, une tendance *intrinsèque* en toute chose à devenir quelque chose de supérieur [1]. »

Il nous semble qu'on a négligé complètement jusqu'à présent, dans cet ordre de recherches, les vues d'ensemble, la considération synthétique des phénomènes du monde traditionnel. Presque toujours on examine les faits isolément, et on s'efforce d'en trouver la raison dans telle ou telle coutume de la sauvagerie, sans réfléchir, qu'en isolant un fait de ceux qui l'entourent, on se prive d'une contre-épreuve, et surtout de la lumière que projette toujours une accumulation de faits semblables.

L'école anthropologique, uniquement préoccupée de découvrir des traces de l'humanité préhistorique, ou des vestiges d'anciennes coutumes, fait en général complète abstraction de la puissance créatrice de l'imagination populaire, inventant pour le seul plaisir d'inventer, et surtout des conceptions destinées à faire ressortir les préoccupations morales de ce monde à part.

Cependant, la recherche à tout prix de réminiscences de la vie

1. H. Spencer, *Principes de sociologie*, vol. I, § 50.

sauvage aboutit aux mêmes résultats illusoires que les essais d'interprétation naturaliste : elle pousse souvent l'hypothèse des *survivances* jusqu'à les découvrir là où elles n'ont rien à faire [1].

Lorsque, dégagé de tout parti pris d'exégèse, on lit attentivement un certain nombre de contes populaires, on ne peut s'empêcher d'être frappé par leur façon particulière d'envisager les êtres et les choses, par une tournure d'esprit très spéciale, en ce qui concerne le monde moral. Bien que les grands mots de psychologie et de morale puissent paraître déplacés ici, il est indéniable que le peuple a toujours et partout regardé la vie et les actions humaines à travers un prisme tout autre que celui des penseurs et des moralistes.

Toujours et partout, le peuple a manifesté une véritable prédilection pour les petits, les faibles, les infirmes, pour les êtres que leur extérieur défectueux, mesquin, sale même, fait généralement mépriser, et que, lui, s'efforce de relever en les douant de vertus miraculeuses. De là, les apparences trompeuses données aux héros, aux animaux, aux choses des contes ; car ce penchant de l'imagination populaire ne connaît aucune limite, et embrasse la nature tout entière ; nous le retrouvons également dans les légendes grecques, dans les traditions bibliques, dans les contes des sauvages et dans ceux des peuples civilisés.

En vertu de cette tendance à donner une compensation idéale aux inégalités de la nature, le plus jeune des enfants l'emporte sur ses aînés par son intelligence, autant que par son courage : le fils ou le frère cadet est toujours le plus heureux et le plus vaillant ; la faiblesse physique, servie par l'intelligence, triomphe constamment de la force brutale : l'homme ne manque jamais de vaincre les monstres et les géants.

C'est par la même tendance psychologique que s'explique l'esprit dont est douée la pauvre et dédaignée Cendrillon, ainsi que le sort brillant qui lui est fait ; le succès réservé aux simples et aux pré-

1. Nous nous rallions pleinement au principe recommandé par feu Marillier : « La règle à laquelle il importerait de demeurer fidèle, ce serait donc d'expliquer d'abord par des croyances actuelles tout ce qu'elles permettent d'expliquer dans les mythes des peuples civilisés, et de rattacher ces croyances elles-mêmes à un état intellectuel et à des tendances dont l'observation ou les documents nous autorisent à affirmer l'existence chez le peuple que nous étudions. C'est *seulement dans le cas où ce procédé d'explication resterait impuissant qu'il faudrait recourir à l'hypothèse d'une survivance* pour rendre compte de la présence dans une société donnée de mythes et de rites qui ont cessé de lui être intelligibles » (p. IX de l'introduction mise en tête à sa traduction des *Mythes, Cultes et Religions* par A. Lang).

tendus stupides; la reconnaissance des animaux et l'ingratitude des hommes; comment une rosse efflanquée devient un coursier merveilleux, comment l'oiseau boiteux se trouve le plus habile et le plus rapide au vol, et les armes rouillées les meilleures dans le combat.

Ces faits bizarres à première vue trouvent donc leur explication dans cette psychologie populaire, un peu simpliste si l'on veut, mais intéressante à étudier, et qui découle tout entière du besoin d'équité qui travaille l'esprit des foules.

Dans le monde des contes, l'égalité la plus absolue règne souverainement, et toutes les apparentes déviations de l'ordre naturel des choses sont redressées pour aboutir à un équilibre absolu.

Ces conceptions sont intimement liées, et il ne faut pas envisager isolément des phénomènes émanant tous de la même source.

III.

Nous allons maintenant, pour appuyer notre manière d'envisager les phénomènes traditionnels par groupes ou synthèses de faits similaires, examiner en détail cet ensemble de traits particuliers, en les répartissant dans trois catégories différentes, représentant les trois aspects de la psychologie populaire : intellectuel, moral et matériel.

A. *L'Esprit dominant la matière.*

1. Le plus jeune des enfants est toujours le plus intelligent et le plus courageux.

Déjà, dans la théogonie hésiodique, Zeus est le dernier des fils de Cronos. « Chez Hésiode, dit Ottfried Müller[1], le monde en général est conçu dans un état de développement croissant; et de même que les fils l'emportent sur leurs pères, ce sont aussi les derniers nés qui sont les plus redoutables, et qui se mettent à la tête du nouvel ordre des choses. »

Cette conception est éminemment populaire et l'antique poète

1. O. Müller, *Histoire de la littérature grecque*, Paris, 1866, vol. I, p. 183.

n'a fait que se conformer à la psychologie des foules. Et, en effet, dans les contes, ce sont toujours les cadets qui triomphent dans les épreuves, héritent des trônes, sont les plus beaux, les plus sages, les héros de prédilection de l'imagination populaire, qui ne se lasse pas de les combler de dons et de faveurs [1]. Autant le plus jeune est intelligent et vaillant, autant ses aînés sont bornés et privés d'initiative, bien que suffisants et orgueilleux; longtemps l'esprit du puiné reste caché sous un apparence corporelle vulgaire, parfois repoussante, pour éclater soudainement, le moment venu; dépouillant alors à la fois sa forme disgraciée et sa simplicité apparente, le héros apparaît superbe et triomphant.

Pourquoi cette préférence accordée au dernier enfant? Uniquement, parce qu'étant le plus jeune, il est le plus faible, et que la fantaisie s'est donné pour mission de compenser les disgrâces physiques par les dons de l'intelligence et de l'esprit.

Mais nous dira M. Lang : « Dans la fable hésiodique de Zeus, celui-ci est le plus jeune des fils de Cronos. C'est là une explication et une sanction du *droit du plus jeune*. On retrouve ce trait du plus jeune frère, aventurier heureux et chef de la famille, dans un grand nombre de contes... Le droit de *juveignerie* (en anglais *borough english*, en allemand *Jüngsten Recht*) se retrouve dans beaucoup de pays, et remonte probablement à une époque de polygamie dans laquelle on s'explique très bien la préférence pour le fils de la plus jeune épouse [2]. »

Il nous semble que cette manière d'envisager la préférence pour le dernier né comme une survivance d'un droit coutumier, très peu répandu d'ailleurs [3], est tout aussi étroite que celle de la

1. Cf. Michelet, *Bible de l'humanité*, Paris, 1864, p. 224 : « Partout l'instinct populaire a pris pour héros le dernier, le plus humble, la victime du sort; c'est la consolation des foules opprimées d'opposer la grandeur du misérable et de l'esclave à la sévérité des dieux... » et Edéléstand du Méril, *Etudes sur quelques points d'archéologie et d'histoire littéraire*, Paris, 1862 (p. 427-496 : Les contes de bonnes femmes d'après la collection des frères Grimm); cf. p. 443 : « Les petits doivent toujours triompher des grands : c'est le patriotisme des enfants... ; à défaut d'autre droit, on a contre la société le droit du plus faible. »

2. Lang, *La Mythologie*, p. XXXVIII et 222; cf. *Mythes, Cultes et Religions*, p. 275, et l'introduction mise en tête de la traduction anglaise des contes des frères Grimm (London, 1892), p. LIX et LXXV. M. L. Pineau, dans son ouvrage sur *Les vieux chants populaires scandinaves* (Paris, 1898, p. 315) admet cette interprétation de Lang comme un fait démontré.

3. Le droit d'aînesse a été remplacé par le droit de jeunesse chez les Tatars, dans certains districts de l'Inde, en pays celtique et dans l'Armorique française; voir Letourneau, *op. cit.*, p. 417.

théorie solaire, qui voit dans le succès du plus jeune enfant une allégorie du soleil levant. L'une et l'autre interprétation néglige également l'ensemble des phénomènes analogues pour ne considérer qu'une seule face de la question.

Ce droit de *juveignerie*, reste d'un droit coutumier, c'est-à-dire fondé sur les us et coutumes d'un peuple, dérive lui-même d'une conception plus générale, inhérente aux foules, d'envisager les petits, les faibles, les infirmes. Loin donc d'être l'origine de ce trait de psychologie populaire, le droit de *juveignerie* en est bien plutôt un résultat, comme il est l'unique application dans la pratique de la vie d'un principe qui reste confiné dans le monde des contes.

2. Le même point de vue peut s'appliquer aux rapports des hommes avec les démons et les monstres. Nulle part le procédé de l'imagination populaire relevé tout à l'heure, ne s'accuse mieux que dans le contraste présenté par les géants et les hommes : les premiers, doués d'une force physique prodigieuse, mais niais et imbéciles [1], sont constamment vaincus par les hommes et les nains; leur force colossale, faute d'esprit, leur devient inutile et ils tombent victimes de leur aveugle et présomptueuse confiance.

Par ce trait psychologique, le vulgaire s'est efforcé de combler idéalement l'abîme entre les monstres et l'humanité : géants, ogres, dragons, démons se confondent en une commune imbécillité, et la fantaisie se passionne pour ces luttes inégales, ces gigantomachies, dans lesquelles l'esprit toujours et définitivement triomphe de la matière [2].

Cette conception se retrouve une dans tous les temps et dans tous les pays, et c'est pour s'y conformer que le géant grec Polyphème est vaincu par le subtil Ulysse, et que le géant philistin Goliath tombe sous la fronde de David, le plus jeune des fils d'Isaï.

1. Dans un conte indien du XIIe siècle (Cosquin, II, 23), la fille d'un ogre s'exprime ainsi sur le compte de son père : « Mon père ne le remarquera pas; comme il appartient à la race des démons, il n'a pas beaucoup d'esprit. »

2. Cf. Du Méril, dans l'étude déjà citée, p. 443 : « La haine de la force physique y (c'est-à-dire dans les contes) est trop accentuée à tout propos pour ne pas être une protestation contre un *statu quo* brutal, et un sentiment dont le besoin se faisait généralement sentir. A cet effet, tous les géants sont gauches, stupides, méchants, et destinés par leur nature de géant à être bafoués, le conte durant, et finalement déconfits. »

Le diable, à l'instar des géants et des ogres, est toujours dupé et réduit à l'impuissance par sa propre imbécillité; il fait dans les contes une assez pauvre figure, tous ses pièges étant déjoués par les ruses intelligentes des hommes (souvent aidés, il faut le dire, par des agents surnaturels). Les ogres et les fées méchantes se laissent également toujours attraper; les premiers sont enfermés dans des tonneaux par le héros, et les pâtres emprisonnent les doigts des fées dans des fentes d'arbres.

3. Le même ordre d'idées explique encore pourquoi, dans les contes, le plus avisé des oiseaux est toujours le plus faible ou même, pour mieux accuser la tendance psychologique, celui qui est affecté d'une infirmité quelconque; c'est l'oiseau boiteux qui, seul parmi tous, sait toujours où se trouve l'endroit mystérieux cherché par le héros, et l'y conduit. « En Orient, le trait de l'oiseau arrivé en retard et qui seul peut donner le renseignement demandé, se rencontre dans un conte arabe des *Mille et une Nuits,* et dans un conte des Avares du Caucase; ce dernier conte a même en commun avec deux des contes grecs modernes, un petit détail assez curieux : dans le conte avare comme dans les contes épirotes, l'oiseau en question est boiteux [1]. »

Dans l'exemple cité, l'oiseau le plus fin arrive en retard; ailleurs [2], l'oiseau qui arrive le dernier connaît seul la route à suivre. Les deux cas sont au fond les mêmes, et trouvent leur explication dans le fait que nous avons signalé plus haut : l'oiseau étant boiteux, arrive après tous les autres. Dans un conte des Avares du Caucase [3], le nain à longue barbe vient à cheval sur un lièvre boiteux; et dans les contes roumains similaires [4], le minuscule personnage chevauche une simple moitié de lièvre boiteux; dans un conte roumain appartenant à un autre type [5], le héros, afin de parcourir plus rapidement l'immense espace qui le sépare du palais de la fée, se change en mouche et, monté sur une alouette boiteuse, arrive en quelques instants.

1. Cosquin, vol. I, p. 48.
2. *Ibid.*, vol. II, p. 17.
3. *Ibid.*, vol. I, p. 18.
4. Sainéan, p. 560.
5. *Ibid.*, p. 39.

B. *Supériorité morale des animaux.*

La tendance psychologique que nous avons signalée, se fait encore jour dans la conception de la gratitude des animaux opposée à l'ingratitude humaine. Les aînés paient constamment les bienfaits dont les accable leur plus jeune frère, par des perfidies (ils l'abandonnent dans le monde inférieur), ou des crimes (ils le mutilent et même le tuent) ; mais, conformément à la morale populaire qui domine dans les contes et qui s'oppose à la conception fataliste des mythes, la justice finit toujours par triompher, et, à cette occasion, les animaux se révèlent supérieurs à l'homme par leur inaltérable reconnaissance pour les services rendus ; ce sont eux qui sauvent le jeune homme des dangers dans lesquels le jette la méchanceté de ses frères, et le héros, jusqu'au dernier moment, fait preuve de magnanimité en pardonnant aux coupables. La trahison de l'épouse à l'égard de son mari ou de la sœur à l'égard de son frère et bienfaiteur — motif particulier à toute une famille de contes — revêt le même caractère. Ces traits de déloyauté féminine, associés à ceux déjà notés de perfidie fraternelle, ont pour but de placer dans un jour plus éclatant le contraste entre la nature humaine et la nature animale, entre l'inconstance de l'une et l'inébranlable fidélité de l'autre : d'un côté la faiblesse et la mobilité des sentiments de l'homme, de l'autre, la persistance immuable de ceux de l'animal.

De là aussi, le caractère universel de cette conception que Benfey et son école veulent accaparer au profit de l'Inde, et surtout du bouddhisme. « Cette idée de service rendu à des animaux, d'animaux reconnaissants, dit M. Cosquin (II, 243), est une idée tout indienne. Il y a là l'empreinte du bouddhisme. D'après l'enseignement bouddhique, l'animal et l'homme sont essentiellement identiques : dans la série indéfinie des transmigrations par laquelle, selon cette doctrine, passe tout être vivant, l'animal d'aujourd'hui sera l'homme de demain, et réciproquement. Aussi la charité des bouddhistes doit s'étendre à tout être vivant, et, dans la pratique, comme l'a fait remarquer M. Benfey, les animaux en profitent bien plus que les hommes. Quant à la reconnaissance des animaux, le bouddhisme aime à la mettre en opposition avec l'ingratitude des hommes. »

Cette assertion est contredite non seulement par les considéra-

tions psychologiques que nous venons d'énoncer, mais encore par le fait, que le même motif se trouve familier aux contes des peuples les plus distants, et dont quelques-uns, comme ceux des Egyptiens et des Grecs, sont infiniment plus anciens que les épopées indiennes et les légendes bouddhiques.

C. *Apparences trompeuses.*

Nulle part ne se confirme mieux que dans les contes le proverbe : Il faut se défier des apparences. Sous un extérieur laid et une attitude sotte, se cachent une âme noble et vaillante, un esprit fin et délié. Sophocle appelle Œdipe qui seul devine l'énigme du Sphinx : Celui qui ne sait rien[1] ; chez les Romains, le nom de Brutus fut porté par des hommes qui devinrent la gloire de leur patrie : tout comme chez les héros des contes, l'esprit et la vaillance des Brutus n'apparaissent qu'à l'instant du péril.

Cendrillon est une autre enfant de prédilection des contes ; persécutée, et condamnée comme elle l'est à des occupations basses, à un extérieur malpropre, elle n'en incarne que mieux l'idéal populaire de l'innocence et de la beauté qu'une destinée magnifique attend dans l'avenir. Elle est souvent sœur cadette et, par conséquent, subit les mêmes épreuves, les mêmes vicissitudes que le frère puiné ; son esprit et sa valeur morale se révèlent également tard, et d'une façon d'autant plus éclatante qu'ils sont restés plus longtemps cachés.

Ecoutons maintenant M. Lang : « Le plus jeune enfant est Cendrillon, et s'assied dans les cendres du foyer, c'est-à-dire, selon les mythologistes, « dans le nuage gris de l'aurore » ; ils ignorent la loi qui, dans le partage des biens suivant les règles du Gavelkind, donne le foyer ou l'*astre* comme héritage au plus jeune[2]. »

C'est aller trop loin d'un côté comme de l'autre ; dans les incidents de cette nature, il ne s'agit en effet ni de symboles mythiques, ni de survivance d'anciennes coutumes, mais, à notre avis, de conceptions particulières et inhérentes à l'esprit des foules.

Dans les contes turcs, roumains, magyares et russes[3], figure un Cendrillot, héros dont les mérites sont aussi restés longtemps dis-

1. Sophocle, *Œdipe*, v. 397 : ὁ μηδὲν εἰδὼς Οἰδίπους.
2. Lang, *La Mythologie*, p. XXXVIII.
3. Saineán, p. 732 et suiv.

simulés et qui apparaît un jour sur le champ de bataille, vêtu d'habits magnifiques, pour vaincre ses frères orgueilleux et perfides.

Quelquefois le déguisement du héros est volontaire, ainsi qu'il arrive au *teigneux*, personnage familier aux contes de tous les pays : pour cacher sa chevelure d'or, il couvre sa tête d'une vessie qui le fait prendre pour un chauve et un teigneux ; mais la princesse le surprend sans cette vessie, et c'est lui qu'elle choisit pour époux, de préférence à tous les princes puissants qui briguaient sa main.

Le contraste entre la forme piteuse de la bête et sa valeur réelle, part de la même conception morale : tel cheval maigre, morveux, ou même perclus, se trouve transformé, dès qu'il a rencontré son maître, en un superbe coursier ailé, transportant le héros dans les régions les plus inaccessibles. De même, dans les légendes grecques, Pégase est mal conformé (ἡμιτελής) en naissant ; dans les traditions héroïques serbes, *Charats*, le cheval pie de Marko Kraliévitch, avait été un poulain lépreux ; dans les contes magyares, le cheval merveilleux *Fatos* vient au monde laid, maigre et boiteux.

Et cette morale populaire s'applique également aux choses [1] : les meilleures armes sont celles que couvre la rouille, car elles se révèlent pour les plus efficaces dans les exploits difficiles. Dans le roman de chevalerie, *Huon de Bordeaux*, le héros reçoit des armes rouillées et monte une vieille haridelle, il remporte néanmoins les plus brillantes victoires [2] ; dans un conte transylvain, *Belle-Aile*, le vaillant qui porte ce nom et qui est naturellement le plus jeune de trois frères, avant de partir pour une entreprise périlleuse, fait choix d'un cheval maigre et d'armes rouillées, tandis que ses frères s'emparent des chevaux magnifiques et des plus belles armes ; cependant, c'est lui seul qui triomphe de tous les dangers [3].

Il nous semble donc que la psychologie populaire, c'est-à-dire l'ensemble des appréciations du vulgaire sur les hommes et les

1. Nous croyons, à cet égard, intéressant de reproduire la remarque suivante de Pausanias (ed. Clavier, IV, 356) : « Les dieux donnent souvent aux choses les plus abjectes une vertu secrète qui les met à certains égards au-dessus des plus recherchées; c'est ainsi que le vinaigre dissout les perles, et que le diamant, la plus dure de toutes les pierres, est amolli par le sang de bouc. »

2. Dunlop-Liebrecht, *Geschichte der Prosadichtung*, p. 127.

3. Sainéan, p. 553.

choses, a laissé son empreinte dans le folk-lore tout entier, et se réfléchit spécialement dans le monde des contes. Cette psychologie d'une forme si particulière n'a rien à faire avec la « sauvagerie », car elle trahit un idéal d'équité supérieur à celui que réalise la nature, voire à ceux qu'ont atteint jusqu'ici les sociétés les plus civilisées.

Ce facteur important dans la formation et le développement des contes, n'est entré jusqu'à présent dans aucune des diverses théories folkloriques, qui toutes, comme nous l'avons vu, font, lorsqu'elles ne l'excluent pas tout à fait, une part trop petite à l'ingéniosité de l'esprit populaire, aux conceptions psychologiques et morales qui dominent le monde des contes, et qu'on ne retrouve nulle part ailleurs [1]. C'est pour mettre en un relief saisissant, ces penchants tout particuliers de l'intelligence des foules, ces constantes préoccupations d'ordre moral, et pour mieux accentuer l'importance de la synthèse dans le domaine du folk-lore, que nous nous sommes un peu attardé à ces considérations.

IV.

C'est à dessein que nous avons omis jusqu'à présent de parler des ressemblances extraordinaires qu'offrent les contes des nations les plus distantes. Les initiateurs du traditionnisme, les frères Grimm, en furent déjà frappés malgré l'insuffisance des matériaux dont ils disposaient, et l'explication qu'ils en donnèrent reste encore aujourd'hui, pour un certain nombre de contes, la seule plausible.

D'après eux, les ressemblances entre les contes des peuples les plus divers proviennent de l'identité des lois intellectuelles de l'hu-

1. M. Comparetti est, croyons-nous, le seul mythographe qui, dès son travail sur *Œdipe* (1867), ait insisté sur la puissance de la fantaisie populaire et sur l'importance de l'élément moral dans le folk-lore. Nous y relevons la phrase suivante (*Edipo e la mitologia comparata*, p. 46) : « La puissance de la fantaisie humaine, surtout aux époques moins civilisées, est très loin d'être condamnée à la mesquine parcimonie de production, à laquelle certains mythologues voudraient réduire cette admirable faculté de l'homme que Gœthe a justement appelée *éternellement mobile et toujours neuve.* » Tandis que tant d'idées hasardées trouvèrent des partisans convaincus pour les ériger en systèmes, les opinions si solides du savant italien restèrent sans écho. Elles vinrent à la vérité dans un temps défavorable, à l'époque de l'engouement général pour l'école philologique en mythologie. Cependant, tôt ou tard, il faudra revenir à ces idées simples et naturelles qui s'harmonisent si bien avec l'esprit populaire.

manité qui, dans des circonstances analogues, produisent des résultats analogues[1]. Cette constatation psychologique ne saurait s'appliquer néanmoins qu'à un groupe déterminé de contes merveilleux qui trahissent des éléments du fantastique universel.

Remarquons tout d'abord que ces analogies qui nous étonnent ne sont pas spéciales aux contes ; elles se rencontrent dans toutes les productions du génie populaire, chansons, énigmes ou proverbes, traditions, usages ou superstitions.

James Darmesteter a fait cette constatation à propos de la *Faune populaire de la France* par M. Rolland : « L'impression qui se dégage de la lecture du livre, c'est que tout ce qui est dans le folk-lore français se retrouve dans tous les autres ; il n'y a pas, à proprement parler, de folk-lore français, ou allemand, ou italien, mais un seul folk-lore européen, ou même universel ; et telle croyance ou telle légende qui paraît isolée dans un coin isolé d'une province de France est soudain rapportée par un voyageur dans des termes analogues ou identiques de chez quelque peuplade d'Afrique ou d'Australie[2]. »

Qu'il nous soit permis d'en donner un seul exemple.

Tout le monde connaît l'énigme que le Sphinx proposait aux Thébains et qui fut devinée par Œdipe[3] : Quel est l'animal n'ayant qu'une voix, qui d'abord quadrupède devient successivement bipède et tripède ? Reinhold Köhler a retrouvé la même devinette, non seulement chez les Grecs modernes et les Espagnols, mais encore chez les Finnois, les Buryates, les Arméniens et jusque dans les îles Fidji. La supposition d'emprunt par transmission orale ou littéraire étant ici hors de cause, on est bien obligé d'admettre l'hypothèse de l'identité des procédés créateurs de l'esprit humain.

Nous rencontrons d'ailleurs le même procédé mental dans les métaphores du langage populaire. Les figures les plus hardies se retrouvent chez les peuples les plus indépendants les uns des autres. Qu'y a-t-il de plus éloigné, comme sens, que ces deux notions : petite fille et prunelle de l'œil ? Cependant l'un fait image

1. Gebrüder Grimm, *Kinder und Hausmärchen*, 3e édit., Göttingen, 1856, p. LXII et suiv.

2. *Romania*, vol. X, p. 286.

3. L'énigme grecque nous a été conservée par Apollodore (III, 5, 8) : Τί ἐστιν, ὅ μίαν ἔχων φωνὴν, τετράπουν καὶ δίπουν καὶ τρίπουν γίνεται ; en espagnol : Soy animal que viajo de mañana a cuatro pies, a medio dia con dos y por la noche con tres : en finnois, buryate et arménien : Le matin sur quatre (pieds), à midi sur deux, le soir sur trois. Voir R. Köhler, *Kleinere Schriften*, vol. I, p. 115-116.

pour désigner l'autre, dans les idiomes les plus différents : en hébreu (*bath ayin*), en grec (κόρη), en latin (*pupilla*), en roman (*la niña de los ojos*), en turco-tartar (*bebek*), etc.

Partant de ce fait, nous envisagerons d'abord les similitudes des contes dans la forme.

Il s'agit des formules stéréotypes, revenant dans toutes les circonstances semblables et qui revêtent toujours la même expression linguistique, quel que soit le peuple auquel appartient le conte.

Lorsque le héros rencontre certains personnages d'une force surhumaine et qu'il s'associe avec eux pour mener à bien ses entreprises, il commence, en les apercevant, par admirer la force de chacun : « Frère, que tu es fort ! », et l'interpellé de répondre : « L'homme qui est fort est celui qui..... », etc. Et le même dialogue, les mêmes termes se retrouvent dans tous les contes de ce type, qu'ils soient européens, asiatiques ou autres [1].

Dans une autre famille de contes, celle du type de la Belle aux cheveux d'or, le héros monté sur un cheval merveilleux, aperçoit sur le sol une mèche de cheveux ou une plume d'or. « Faut-il ramasser ou non ? demande-t-il à son cheval. — « Si tu la ramasses », répond le cheval, « tu t'en repentiras ; si tu ne la ramasses pas, tu t'en repentiras de même ». Et le jeune homme ramasse la mèche ou la plume malgré les avertissements de son cheval. Le même conseil équivoque est donné dans les contes roumain, serbe, albanais, grec moderne, breton, avare-caucasien, persan, etc. [2] »

Les premières paroles prononcées par le héros ressuscité après avoir été traîtreusement mis à mort, sont invariablement : « Ah ! que j'ai dormi profondément ! — Tu aurais plus longtemps dormi, si je n'avais pas été là », lui répond la personne qui lui a rendu la vie. Et cette exclamation figure dans un nombre considérable de contes chez les peuples les plus distants : roumain, grec moderne, allemand, breton, sicilien, russe, polonais, lithuanien, finnois, mordvin, avare caucasien, tatare, indien, syrien, etc [3].

Toujours et partout l'ogre flairant, de son odorat subtil, la chair humaine, s'écrie : « Je sens une odeur d'homme ! » Telle est l'exclamation de l'ogre dans les contes roumains, serbes, grecs mo-

1. Cosquin, vol. I, p. 18 et 24.

2. *Ibid.*, vol. II, p. 301 ; Sainéan, p. 224, 508, 991 ; R. Köhler, *Kleinere Schriften*, vol. I, p. 392, 469, 542.

3. Sainéan, p. 224, et surtout R. Köhler, *Ibid.*, 555 556.

dernes, albanais, turcs, indiens ; et les petites modifications locales que subit quelquefois cette exclamation, sont autant d'adaptations ultérieures : « Je sens la viande fraîche », dit l'ogre français ; — « Je sens odeur de chrétien », dit l'ogre breton ; — « Sento puzzo di cristianuccio », dit l'ogre italien ; — « On sent la chair russe », s'écrie Baba Yaga, l'ogresse des contes russes [1].

Nous nous bornons à ces quelques exemples qui nous semblent assez significatifs, et pour lesquels il est impossible de recourir à l'hypothèse d'un emprunt.

Les nombreux épisodes qu'on rencontre sous une forme absolument identique, ou avec des modifications insignifiantes, dans les contes similaires, pourraient, à la rigueur, s'expliquer par la communauté de vues, par une conception semblable des mêmes phénomènes. Tel est, par exemple, l'épisode des montagnes qui se heurtent incessamment pour ne pas laisser puiser l'eau de la vie qu'elles recèlent ; telle encore l'imposture démasquée à l'aide des langues coupées du dragon et un grand nombre d'autres, qu'on retrouve également dans les vieilles légendes grecques et dans les contes modernes de tous les peuples.

Maintenant, comment se fait-il que l'agencement, la mise en scène, que les intrigues et les scénarios soient à peu près partout les mêmes ? Comment se fait-il, par exemple, que le plus ancien conte égyptien, les *Deux Frères*, que le plus ancien conte grec, *Polyphème*, et le plus ancien conte romain, *Cupidon et Psyché* (les deux derniers débarrassés de leurs broderies mythologiques), trouvent des pendants absolument exacts dans de nombreux et divers contes modernes ?

C'est là, incontestablement, le plus obscur des problèmes du folk-lore, et tous les systèmes énoncés jusqu'à présent n'ont servi qu'à rendre plus évident son caractère insoluble. Les faits que l'école orientaliste invoquait pour soutenir l'hypothèse d'un centre unique d'expansion, s'étant décidément retournés contre elle, cette hypothèse doit être abandonnée. Il est hors de doute aujourd'hui, que les faits traditionnels ont eu plusieurs centres d'élaboration ; mais quels ont été ces foyers de rayonnement ? Par quelles voies se sont propagées les étincelles jaillies des quatre coins du

1. Voir notre étude sur les Géants et les Nains dans la *Revue des traditions populaires*, tome XVI (1901), p. 295-296 ; et Cosquin, vol. I, p. 153.

monde ? Voilà ce qu'il faut nous résoudre à ignorer provisoirement.

Un pas décisif pourtant a déjà été fait vers la solution, lorsqu'on a démontré l'universalité des données essentielles et fondamentales de toutes les légendes mythiques ou romanesques. Ces données se réduisent à un nombre infime et, si on les considère dans leur ensemble, on est frappé des ressources inépuisables de l'imagination humaine, qui a su féconder dans une variété infinie ces quelques germes communs. Selon que ces données se rapportent au monde merveilleux, ou ont, comme point de départ, une pensée morale (ces deux éléments d'ailleurs se trouvent le plus souvent combinés et fondus), on peut les répartir dans les deux sections suivantes.

D'une part :

Métamorphoses : hommes ou femmes mués en bête, plante, pierre, et inversement ; changement de sexe ;

Enchantements : animaux parlants ; objets magiques ; eau de la vie ;

Monde fantastique : dragons, géants (ogres), fées ; royaumes des animaux ;

Dédoublement d'un personnage : corps sans âme ;

Unions entre mortels et immortels ; entre humains et bêtes (animaux beaux-frères) ; naissances miraculeuses ;

Descentes dans le monde inférieur et ascensions au monde aérien.

Nous avons d'autre part :

La fatalité ; les défenses violées ; la perfidie humaine (maternelle, fraternelle, amoureuse) opposée à la reconnaissance des animaux ; tâches pénibles, épreuves périlleuses imposées ; obstacles matériels à vaincre (exploits), problèmes d'esprit à résoudre (énigmes).

Dans les inventions purement amusantes de la fantaisie, auxquelles appartient toute une catégorie de récits n'ayant rien de merveilleux ou de moral, les facéties ou contes à rire, le rôle important appartient à la simple ingéniosité de l'esprit populaire. Ces histoires plaisantes, comme les fables des animaux, se retrouvent d'un bout du monde à l'autre, et toute supposition qu'elles auraient été empruntées directement d'un peuple à l'autre, a piteusement échoué.

Nous faisons, dans cette revue sommaire, complète abstraction

de l'influence exercée par l'élément chrétien sur les contes européens ; de cette source sont dérivées les visions mystiques, la fille aux mains coupées, et l'ensemble des légendes sur Dieu, le diable, la mort.

Si nous reportons nos regards sur la double série des données primordiales des contes merveilleux, nous nous convainquons que les quelques conceptions fondamentales sur lesquelles ils roulent, ne peuvent être attribuées ni à une seule époque, ni à un seul peuple. Et c'est précisément le mérite de l'école anthropologique d'avoir déblayé le terrain de la mythologie comparée de ces vues bornées et exclusives, d'avoir scientifiquement établi les tendances générales inhérentes à l'esprit humain. Les innombrables combinaisons de ces idées-mères, témoignages de l'énorme puissance de l'imagination, sortent du cadre de la science pour rentrer en plein dans la sphère des créations poétiques. Aussi, nous plaisons-nous à rapporter ici les paroles d'un penseur, poète avant tout, qui a semé ses appréciations sur les contes de fées dans un dialogue qui rappelle par sa profondeur et sa grâce ceux de Platon.

« Il faut penser que les combinaisons de l'esprit humain, à son enfance, sont partout les mêmes, que les mêmes spectacles ont produit les mêmes impressions dans toutes les têtes primitives, et que les hommes également sujets à la faim, à l'amour et à la peur, ayant tous le ciel sur leur tête et la terre sous leurs pieds, ont tous, pour se rendre compte de la nature et de la destinée, imaginé les mêmes petits drames. Les contes de nourrice n'étaient pas moins, à leur origine, qu'une représentation de la vie et des choses, propre à satisfaire des êtres très naïfs. Cette représentation se fit probablement d'une manière peu différente dans le cerveau des hommes blancs, dans celui des hommes jaunes et dans celui des hommes noirs [1]. »

V.

Il nous reste à effleurer la question des rapports qui existent entre la mythologie et le folk-lore, et spécialement les liens qui

1. Anatole France, *Le livre de mon ami*, Paris, 1885 : Dialogue sur les contes de fées, p. 291.

rattachent les légendes grecques aux contes populaires modernes. Les partisans des théories de Benfey ont rejeté *a priori* toute connexion entre ces deux catégories de narrations merveilleuses ; à entendre M. Cosquin, qui ne fait que répéter les paroles de Köhler, il ne s'en trouverait dans la littérature mythologique de la Grèce et de Rome, « qu'un très petit nombre » ; et il ajoute ces mots caractéristiques (I, p. XXXVII) : « Parmi les rapprochements innombrables que nous avons eus à faire dans les remarques de nos contes, c'est à peine si nous avons eu à citer trois ou quatre fois la mythologie gréco-romaine. »

On se rend difficilement compte d'un parti pris aussi tranché ; d'après les adeptes du système soutenu par M. Cosquin, une ligne de démarcation nettement tracée sépare les récits traditionnels antiques des modernes, et les légendes mythiques diffèrent essentiellement des contes merveilleux ; ce ne sont pas deux affluents d'un même fleuve, ni même deux courants émanants d'une même source, mais bien deux sources divergentes n'ayant rien de commun entre elles.

C'est là, croyons-nous, une véritable méprise. Il y a lieu, en effet, d'établir une distinction entre les mythes proprement dits et les contes populaires à cause du cachet religieux inhérent aux premiers ; mais pour le reste, les légendes héroïques, voire même divines, se confondraient absolument avec nos contes merveilleux, si ce n'était la facture moins définie de ces derniers. Le récit mythique est un conte individualisé ; il précise les personnages et détermine les localités, tandis que le conte se meut dans une région vague à laquelle les notions de personnalité, de temps et d'espace restent parfaitement étrangères.

De quoi se composent au fond toutes les légendes héroïques ou divines ? D'un côté : de métamorphoses, d'opérations magiques, de naissances merveilleuses, de descentes aux enfers, de géants, de dragons, etc. ; et de l'autre : d'expositions d'enfants sur les eaux, de leur sauvetage miraculeux, de l'action de la fatalité, d'exploits vaillants, de demandes en mariage, de sévices de marâtres, etc., c'est-à-dire des données qui se retrouvent dans les contes de tous les peuples.

Non seulement on peut retrouver dans l'antiquité les pendants exacts d'un certain nombre de types de contes, mais encore les œuvres des mythographes, tels qu'Apollodore et surtout Pausanias,

dont les traditions avaient été recueillies de la bouche même du peuple grec, se montrent pour ainsi dire imprégnées de matériaux traditionnels. L'étude des fables antiques à la lumière de contes modernes, en démontre le caractère authentique : ces prétendues inventions des poètes sont trop fortement frappées au coin du génie populaire de tous les temps, pour ne pas lui appartenir. Homère et Hésiode, ces vrais poètes des foules, n'ont fait que revêtir des belles formes de la poésie les histoires qu'ils entendaient raconter autour d'eux.

Même lorsqu'il s'agit d'un poète-artiste comme Ovide, il faut de beaucoup restreindre la sphère de l'invention personnelle, et mettre au premier rang parmi les sources où puisa sa fantaisie, les traditions populaires. Le futur commentateur de la *Bibliothèque* d'Apollodore, ou des *Métamorphoses* d'Ovide, ne pourra, à moins de s'exposer aux pires malentendus, se dispenser de recourir au folk-lore.

Prenons, par exemple, le passage suivant d'Apollodore (III, 4, 2) : « Cadmos fut obligé, pour expier un meurtre, de servir Arès pendant un an ; *l'année d'alors durait huit des nôtres.* »

Si nous analysons ces frêles créations de la fantaisie avec l'esprit rationnaliste du XVIIIe siècle, nous y verrons un tissu d'absurdités, et si nous voulons en expliquer les raisons et les motifs par le seul bon sens, nous nous créerons des difficultés artificielles. C'est du reste ce qui est arrivé à Clavier, qui, dans son commentaire d'Apollodore, parvenu au passage que nous venons de citer, s'arrête embarrassé et confesse gravement (II, 36, 4) : « On ignore ce que c'est que cette année de huit ans [1]. »

On n'a qu'à ouvrir le premier recueil venu de contes pour s'apercevoir de cette rapidité extraordinaire avec laquelle le temps y passe. Les notions de temps et d'espace sont totalement inconnues à ce monde à part ; les enfants y grandissent avec une vitesse merveilleuse et les distances les plus considérables sont franchies en un instant. Les contes, d'ailleurs, disent expressément, qu'une seule journée, et au plus trois, peuvent égaler une année. Dans un

1. Le caractère traditionnel de ce trait mythique n'a pas échappé à la perspicacité de Heyne, le savant éditeur de la *Bibliothèque* d'Apollodore (Göttingen, 1803) ; on y lit à propos de ce passage (I, 255) : « ... Cum in aliis fabulis, unus annus exilii esset, octo annos pro uno anno olim habitos esse dicerent mythographi ; uti annus servitutis Herculis apud Omphalen per ter annos declaratus est, unde Herodorus annum trium annorum confecerat... »

conte transylvain [1], le héros entre au service d'une vieille sorcière pour garder pendant une année sa jument enchantée, et le conte ajoute : « L'année, en ce temps-là, était seulement de trois jours. »

Même chez un compilateur comme Pline, les matériaux de nature traditionnelle sont puisés, directement ou indirectement, aux sources du folk-lore. Dans un remarquable article dont nous avons cité plus haut un fragment, James Darmesteter appelle avec raison l'attention sur l'encyclopédie du naturaliste romain ; mais l'influence considérable sur le folk-lore médiéval et moderne qu'il attribue à cette œuvre, nous semble tout à fait exagérée. « C'est là, dit-il, le Père Océan d'où coule tout le folk-lore savant du moyen âge et des temps modernes. Il faudrait recueillir toutes les rêveries contenues dans son livre, les suivre à travers les traductions ou les compilations similaires du moyen âge, Saint-Ambroise, Vincent de Beauvais, Barthélémi de Glanville, Brunetto Latino, le *Speculum mundi*, le *Lucidaire*, le Livre de Sidrac, les Bestiaires, etc. Une édition de Pline annotée avec les extraits de toutes ces œuvres, se trouverait englober la moitié du folk-lore d'Europe. »

Le rôle prépondérant qu'on veut faire jouer aux œuvres écrites à l'influence *livresque*, a précisément conduit aux prétentions outrées de la théorie orientaliste et a été, dans le passage reproduit, la préoccupation dominante de Darmesteter.

Nous croyons, nous, qu'il faut réduire à sa plus simple expression, cette action des livres sur le peuple. Il n'est peut-être pas superflu, à cette occasion, de faire remarquer que les livres, soi-disant de colportage, c'est-à-dire destinés à être lus par les foules, se sont assimilé un certain nombre de traits traditionnels, précisément pour pénétrer plus facilement dans les masses. On n'a pas encore passé au crible l'élément savant du folk-lore, mais les résultats qu'on obtiendrait par un semblable triage, seraient, nous en sommes persuadés, insignifiants. Du moins, une recherche analogue, appliquée aux fabliaux du moyen âge, a fourni des résultats illusoires.

De même, en ce qui concerne Pline, nous pourrions affirmer, après une lecture attentive de son livre, que son influence sur le folk-lore a été à peu près nulle ; qu'en revanche, les rapproche-

1 Sainéan, p. 284.

ments de ce genre que l'*Histoire naturelle* offre en grande abondance, appartiennent tous aux traditions populaires de l'antiquité. On n'a pas non plus, à notre avis, assez insisté sur le penchant extraordinaire à la crédulité qui est une des caractéristiques du grand savant romain, lequel avait tout lu, tout enregistré, mais était absolument dépourvu de ce qu'on appelle de nos jours l'esprit scientifique. Rien n'est capable d'ébranler son entière confiance dans les choses écrites : il raconte avec la plus belle assurance les choses les plus incroyables, et qui dépassent toutes les bornes de l'imaginable ; il lui suffit de les avoir trouvées consignées en bel ordre dans un livre, pour les accepter comme réelles.

Avec des pareilles dispositions psychologiques, Pline a pu accumuler un précieux ensemble de données puisées en grande partie aux anciens monuments qui conservent, si non la tradition populaire elle-même, son écho immédiat. Dans ce sens, l'*Histoire naturelle* est le plus vaste répertoire de folk-lore dans l'antiquité.

Les écoles orientaliste et anthropologique s'acquirent chacune un mérite incontestable : la première, celui d'avoir, en faisant recueillir de nombreuses versions et variantes de contes populaires, donné, en ce qui concerne l'Orient, un nouvel élan au zèle soulevé par la puissante initiative des frères Grimm ; la seconde, celui d'avoir provoqué une enquête analogue chez les peuplades sauvages.

Mais jusqu'à présent on a complètement négligé la même recherche dans l'antiquité. Les abondants matériaux disséminés chez les mythographes, les scoliastes, les poètes, etc. attendent encore la main habile qui les réunira, les classera, les rendra accessibles. Il manque encore, à l'heure où nous sommes, un relevé systématique des matériaux traditionnels de la littérature mythologique [1]. Un effort a été tenté dernièrement en ce sens par M. Frazer dans sa monumentale édition de Pausanias [2] : c'est le premier essai en grand pour faire bénéficier un mythographe ancien de toutes les ressources accumulées du folk-lore. On doit

1. La *Mélusine*, V, 81, avait annoncé une série d'études sur les contes populaires de l'antiquité classique, mais la chose n'eut pas de suite. Dans la *Revue des traditions populaires*, M. René Basset publie depuis 1896, au fur et à mesure de ses lectures, des contes de la Grèce ancienne.

2. Pausanias, *Description of Greece, translated with commentary by* J.-G. Frazer, London, 1898, six volumes : le premier contenant l'introduction, la traduction et les notes critiques sur le texte grec, les quatre suivants le commentaire, et le dernier les index et les cartes.

également à M. Sidney Hartland une monographie très étendue sur la légende de Persée [1].

Mais en dehors de ces deux ouvrages tout récents, rien, ou à peu près, n'a été fait pour éclairer l'un par l'autre ces deux développements parallèles du merveilleux : les légendes antiques et les contes modernes. C'est là une lacune très importante qui, une fois comblée, montrera sous leur véritable jour les rapports intimes qui rattachent ces deux mondes de l'imagination ; en renouant le fil de continuité de la fantaisie populaire à travers les siècles, on rendra au folk-lore, aujourd'hui borné à la seule actualité, ses titres de noblesse.

C'est vers ce but que nous pensons diriger nos efforts, persuadés que nous sommes qu'une enquête de ce genre, menée avec conscience et méthode, sera à la fois utile à la mythologie et au folklore.

LAZARE SAINÉAN.

1. S. Harland, *The legend of Perseus, A study of tradition in story, custom and belief*, London, 1894-1896, trois volumes, dont le premier et le dernier se rattachent à la légende antique, tandis que le second (*Indice de la vie*), traite un sujet inconnu aux sources classiques.

L'HISTOIRE EST-ELLE UNE SCIENCE?

(FIN [1])

IX.

Mais voici déjà des signes visibles d'une réaction contre les prétentions de la méthode historique. Les raisons en sont nombreuses. Si l'esprit humain se satisfait de ne connaître que les lois des forces naturelles qu'il fait servir à ses fins, sans en connaître la nature intime et l'essence inconditionnée, il n'en arrive, certes, pas autant quand il s'agit des phénomènes de l'esprit. Connaître la nature de l'esprit, l'origine, le destin, nous est, au contraire, nécessaire pour savoir qui nous sommes et où nous allons: car tout cela a une action directe, même sur la conduite de la vie, sur sa valeur morale. La raison et la conscience ne se résignent pas en ceci à l'incertitude et au doute. Le problème se représente constamment, avec insistance, et réclame une solution. Il importe donc d'examiner quelle critique on fait de la méthode historique, pour voir, avec quelque sûreté, jusqu'où cette méthode arrive vraiment, et s'il n'y a aucun moyen pour aller plus loin. La solution de ce problème n'est pas facile, mais l'examen critique de la méthode, si on le fait sans idées préconçues, peut nous fournir de nouvelles lumières.

Le fait que cette méthode a présenté l'homme comme un produit de l'histoire eut, certes, le très grand avantage de nous conduire de l'abstraction à la réalité, de nous faire examiner, étudier l'homme tel qu'il est vraiment. Mais est-il vraiment certain que ceci suffise à expliquer tout ce qu'il nous est nécessaire de savoir

1. Voyez t. III, pp. 121 et 267.

de notre être ? Suffit-il de savoir que l'homme change continuellement et d'étudier ces changements ? Certains croient avoir tout dit quand ils disent que l'homme s'explique seulement avec son *milieu* parce qu'il est un produit de son temps. Mais, en un même siècle, en une même société, il y a place pour beaucoup d'hommes, pour tous les caractères, — héros, martyrs, assassins, — qui sont également un produit de leur temps, nés et formés dans le même *milieu*. Comment pourra-t-on, alors, les distinguer, les comprendre, les juger, sans un critère différent du critère historique ? Mais, pour mieux mesurer toute l'importance des objections qu'on fait ou qu'on peut faire, arrêtons-nous sur un exemple tiré justement de la science où la méthode historique (ou scientifique, comme certains préfèrent la nommer), a obtenu ses plus grands triomphes, c'est-à-dire de la critique littéraire.

La vieille rhétorique, partant de l'idée d'un homme immuable aux facultés toujours identiques, formula quelques règles constantes auxquelles toute œuvre d'art devait se soumettre. Souvent, elle les déduisit de son idée abstraite du beau ; souvent aussi, elle supposa les avoir trouvées dans Aristote ou feignit de les tirer des œuvres immortelles des poètes grecs. Et, ainsi, il y eut des recettes pour faire rire ou pleurer, pour le style sublime ou léger. La tragédie et le poème épique devaient avoir toujours un protagoniste. La scène devait être toujours la même ; la durée de l'action ne devait pas dépasser les vingt-quatre heures. Avec une horloge et un mètre à la main, par une opération très simple d'arithmétique, chacun pouvait juger si l'œuvre d'art était belle ou mauvaise. C'est la fameuse théorie des trois unités. A ces règles et à d'autres sembables on crut si aveuglément que même des hommes de génie comme Le Tasse, Racine, Alfieri s'y soumirent, et qu'ils en restèrent, plus d'une fois, victimes.

Mais enfin, l'on observa, que si ces règles pouvaient s'appliquer aux œuvres des Grecs et des Romains, ce qui n'est même pas toujours vrai, elles ne s'appliquent certes pas aux œuvres littéraires des autres peuples. Où sont les unités de temps et de lieu dans Shakespeare ? Qui est le protagoniste dans la Divine Comédie, dans le *Roland furieux*, dans l'Iliade elle-même ? Et, quand on commença à étudier le théâtre espagnol, les Niebelungen et surtout, ensuite, la poésie indienne qui a également ses beautés, on vit qu'il ne fallait même pas parler, à leur sujet, de ces règles

de rhétorique. Alors vint la critique historique qui élargit l'horizon. Une littérature, dit-elle, est la manifestation de l'esprit d'un peuple, le produit d'une civilisation donnée, et change avec eux. Chaque peuple suit le beau à sa manière et, par suite, crée une littérature qui lui est propre, dont il faut chercher les règles et les lois dans son esprit, dans son histoire. Appliquer à la littérature indienne les lois de la littérature grecque, ou *vice versa,* aboutit, non à la critique, mais au chaos. La richesse infinie, inépuisable du beau ne se manifeste pas sous une seule forme déterminée, mais en un nombre infini de formes diverses. Et, alors, on étudia les littératures de tous les peuples en les mettant en relation avec leurs civilisations, dans lesquelles on en trouvait la valeur, la signification et la véritable explication. Le progrès fut très grand. L'histoire servit à expliquer, à faire comprendre la littérature et réciproquement.

Restait néanmoins toujours une difficulté, et non petite : Nombreuses sont les œuvres d'art que nous retrouvons dans une civilisation donnée, et toutes sont en harmonie avec elle, mais elles ne sont pas toutes de la même valeur. Il y en a d'excellentes et de très mauvaises qui sont les unes et les autres le produit de la même société. Comment la critique historique fera-t-elle pour en déterminer la valeur esthétique différente ? La littérature grecque et la littérature indienne sont, certes, dans une même relation avec les deux civilisations au milieu desquelles elles naquirent ; elles sont l'expression, également fidèle, de l'esprit des deux peuples qui les créèrent. Mais sont-elles pour cela, d'un égal mérite ? Et, si non, par quel critère pourrons-nous le juger ? La méthode, le critère historique ou scientifique (comme on l'appelle) ne suffisent, certes, pas ; il en faut un autre. Il faut avoir le goût artistique et juger avec ce goût. Mais alors il n'y a plus de méthode historique, ni de critique scientifique. Celle-ci au contraire avait toujours objecté : Avec le goût artistique, vous n'arriverez qu'à la critique esthétique, c'est-à-dire à un jugement personnel, subjectif. Votre goût n'est pas le mien ; il y aura donc autant de jugements que de critiques. Nous avons, au contraire, besoin d'une méthode sûre, scientifique, d'une critique objective. Si l'on peut faire un autre pas, ce sera toujours dans la voie indiquée par la science. On a donc cherché à pénétrer dans l'œuvre d'art en l'examinant, en la décomposant en ses éléments

historiques, en en retrouvant les *sources*. La Divine Comédie, dit-on, par exemple, est un produit du temps et de la culture spéciale du poète. Nous étudierons, d'abord, l'histoire politique, littéraire, philosophique du siècle ; puis, les connaissances, les idées, les convictions, les passions politiques de Dante. Nous verrons quelles étaient les nombreuses et diverses légendes médiévales sur le voyage mystérieux dans les trois royaumes d'outre-tombe et nous chercherons ce que le poète en a pris ou non. Nous rechercherons quelles traditions il a connues, quels auteurs latins ou italiens il a étudiés, quand et où il les a imités. Ainsi, nous aurons tous les antécédents de la *Divine Comédie ;* nous saurons tout ce que le poète a emprunté ou non à ses devanciers et nous ne tomberons pas dans l'erreur, trop fréquente chez les critiques esthétiques, qui, si souvent, louent un auteur et l'exaltent pour des traits qu'ils ignorent être des imitations. Mais, qui plus est, nous pénétrons ainsi dans l'essence intime de l'œuvre d'art avec un travail toujours scientifique, objectif, sûr, qui ne peut être fait de façons différentes par l'un ou par l'autre. Proscrivons donc la critique esthétique et subjective quand la méthode historique nous ouvre une voie sûre pour mettre l'œuvre d'art en relation avec la civilisation dont elle est née, pour en faire la plus minutieuse analyse et la décomposer en tous ses éléments. Que vous faut-il de plus ?

Soit. Mais, je suppose que vous avez mené à terme ce travail d'une façon supérieure et achevée, trouvant tout ce qu'il était possible de trouver, que saurez-vous et que ne saurez-vous pas ? Vous saurez tout, sauf ce qui est vraiment la *Divine Comédie*, dont vous ne connaîtrez que les antécédents, comme disait De Sanctis. Vous aurez, sans doute, les matériaux dont Dante s'est servi, mais vous ignorerez la manière dont il s'en est servi, la façon dont il les a transformés en substance de son esprit, les reproduisant comme sa création. Votre méthode ne vous permet de connaître que ce qui n'est pas l'œuvre de Dante : vous saurez tout, excepté ce qui est vraiment sa poésie. A en déterminer la valeur intrinsèque, ne suffit certes pas la connaissance des temps ni celle des sources. Personne ne peut mettre en doute, non seulement la très grande utilité, mais la nécessité de ces recherches sans lesquelles un jugement critique sûr serait impossible. Il ne faut donc pas attendre d'elles ce qu'elles ne peuvent pas donner ; il ne faut pas exagérer. Autrement, vous ferez comme si vous grattiez

« la Vierge à la chaise » et disiez, après en avoir remis les couleurs sur une toile : « Voilà l'œuvre de Raphaël. » Mais pourquoi, a-t-on justement demandé, ce rouge qui, sur la palette, est une matière brute, devient-il, une fois que le pinceau de l'artiste l'a placé sur les lèvres de la Madone, une grande pensée, sa création ? Voilà ce que la méthode historique ne pourra jamais nous dire et c'est justement ce en quoi consiste l'œuvre d'art. « Entre moi et Raphaël, disait un copiste, il n'y a que la différence d'un invisible cheveu. » Et il avait raison. Mais, dans cet invisible cheveu, il y avait toute l'infinie distance du génie de l'artiste au pédantisme du copiste, distance que la science ne peut mesurer à elle seule. Il y faut encore le goût, l'inspiration, la divination du critique, lequel, en pénétrant dans l'âme de l'artiste, le suit, recomposant et transformant tous les matériaux dont il s'est servi, refaisant, consciemment cette œuvre que l'artiste a créée inconsciemment par l'inspiration divine. C'est là, certainement, de la critique esthétique, subjective, personnelle, si l'on veut, non scientifique ; mais, sans elle, l'œuvre d'art, de sa nature essentiellement personnelle, reste incompréhensible, et un vrai jugement sur elle devient impossible.

Le génie de l'artiste est un mystère que ne peut expliquer qu'un autre mystère, c'est-à-dire le génie du critique. Pour comprendre le beau, il faut *le sentir*, l'admirer et le faire admirer aux autres. En imaginant dans l'examen critique de l'œuvre d'art, de mettre de côté parce qu'il se soumet mal à la rigoureuse analyse scientifique, cet élément personnel, subjectif, qui est pourtant essentiel dans l'art, nous ne l'expliquons pas, mais en revanche nous finissons par ne plus la pouvoir goûter, par ne la pouvoir plus même comprendre ; nous arrivons seulement à en dessécher la véritable source. Quiconque en effet examine les conséquences qu'apporte dans nos écoles de lettres l'exagération de la nouvelle méthode, doit être persuadé de cette vérité. Chaque année entend les gémissements qu'on fait parce que les jeunes gens, après avoir si longtemps étudié les classiques italiens, grecs et latins, écrivent toujours très mal. Et alors les médecins s'empressent pour guérir la maladie. L'un propose un peu plus de Dante, l'autre un peu plus de Manzoni et de Leopardi : le ministère augmente la dose de Dante, de Leopardi, de Manzoni, et l'année suivante les jeunes gens écrivent encore plus mal. Mais tant que ce sera sur la table anatomique, et après en avoir fait la vivisection, que nous présen-

terons aux jeunes gens Homère, Virgile et Dante, après la disparition de la vie, après avoir tué cette conscience qui depuis des siècles palpite dans leurs œuvres immortelles, autant vaudrait leur enseigner l'algèbre et la chimie, et prétendre former ainsi leur goût esthétique. Nous avons pris le moyen pour la fin : la méthode est devenue son but à elle-même. Et ainsi nous voyons constamment arriver au doctorat des jeunes gens distingués qui, avec beaucoup de talent, encore plus de science, de longues recherches d'archives, découvrent de nouveaux documents d'histoire ou retrouvent les sources d'une œuvre d'art, de la valeur esthétique de laquelle ils ne soufflent pas mot, croyant peut-être peu honorable de s'en occuper parce que cela ne convient pas à la dignité supérieure de la science. Et, en attendant, ils écrivent en un style et une langue qui rappellent trop les archives et les auteurs étrangers, et trop peu nos classiques. Et ici je me rappelle un jeune homme de réelle valeur, qui avait passé deux années à étudier une très mauvaise poésie dialectale du XVIIe siècle et avait fini par en découvrir les sources dans deux très mauvaises poésies françaises. Toute cette recherche était faite avec tant de science, une méthode si rigoureuse, tant d'ingéniosité, qu'il fallut le recevoir docteur avec éloge. Mais à quoi servaient tant de peine et de science? N'aurait-il pas mieux valu, et de beaucoup, s'occuper d'autre chose?

Et maintenant faut-il peut-être s'étonner si ce qui arrive dans l'école arrive aussi au dehors? A force d'histoire et de critique historique nous sommes devenus les plus grands interprètes du passé, mais nous avons aussi, très rapidement, perdu le sens propre et personnel de l'art. La source créatrice s'est tarie. Il n'y a peut-être pas — pour n'en donner ici qu'un exemple — dans toute l'histoire du monde, un seul siècle qui ait été aussi impuissant que le nôtre aujourd'hui à trouver un style personnel d'architecture. Nous sommes assurément les plus grands restaurateurs des anciens monuments. Mais tous nos efforts, toutes nos écoles nous conduisent à reproduire toujours et seulement le style des peuples qui nous ont précédés et nous n'arrivons jamais à en avoir un à nous. Même dans ce qu'on appelle l'art industriel, pour lequel nous avons fondé tant d'écoles absolument inconnues des anciens, nous ne savons qu'imiter le passé sans réussir jamais à avoir une physionomie à nous, un style propre, comme l'ont eu toutes les

époques, même les *baroques* du siècle dernier. On dirait que ce style personnel ne se retrouve aujourd'hui que chez les sauvages, chez qui nous sommes quelquefois obligés de chercher des ornements, des étoffes et des couleurs qui gardent encore un éclair de cette originalité native et spontanée qui chez nous semble aller s'éteignant chaque jour davantage, et qui se tarit chez les sauvages même quand ils se trouvent en contact fréquent avec notre prosaïque civilisation.

X.

Plus on examine cette question, plus son importance apparaît de toutes parts considérable. Quand le juriste et le moraliste s'obstinaient autrefois à chercher une idée absolue et abstraite du juste et du bien, les difficultés étaient infinies et ils ne réussissaient jamais à se mettre d'accord. Leurs définitions changeaient sans cesse, selon les systèmes philosophiques et se démolissaient tour à tour avec eux. A quoi bon, dit-on alors, chercher le *meilleur gouvernement* qui n'a pas existé et n'existera jamais? A quoi bon chercher un droit absolu, une morale éternelle, immuable, quand nous ne voyons que gouvernements, lois, coutumes qui changent chaque jour? Est-ce que le sentiment moral des peuples ne change pas avec la civilisation? Ne voyons-nous pas les uns tolérer tranquillement ce que les autres condamnent avec sévérité. Ne savons-nous pas que les plus grands hommes de l'antiquité, ceux qu'elle citait comme des exemples de vertu, étaient quelquefois notoirement souillés de fautes et de crimes que nous n'osons même pas nommer? Pourquoi donc vouloir artificiellement, avec l'immuable et l'éternel, expliquer un monde qui change continuellement? Et l'école historique démontra que le juste, et partant, le droit, sont dans la société en un continuel devenir, en relation très étroite avec la civilisation des différents peuples, avec laquelle ils changent, sans quoi seraient inexplicables les législations diverses et toujours changeantes que nous rencontrons partout. On peut en dire autant de la morale. Il est donc nécessaire de se tourner vers la réalité et d'examiner plutôt comme l'idée du juste et du bien va se manifestant et s'améliorant dans les idées,

dans les lois et les coutumes des différents peuples ; mais quand nous avons observé, étudié tout ceci, que nous l'avons mis en relation avec le temps, alors en présence de cette mutabilité vertigineuse, jaillit de nouveau, spontanée, pressante, la question : « Qu'est-ce que l'honnête et le malhonnête ? » Et pour répondre il faut un critérium que l'histoire ne peut nous donner. L'Inquisition, la Terreur, les Croisades, saint François d'Assise, saint Dominique, saint Ignace, les martyrs, les héros et les assassins sont également en relation avec leur temps, sont tous un produit de la civilisation au milieu de laquelle ont vécu ces hommes, dont ont fait partie ces événements si divers. Mais peuvent-ils donc être tous justifiables et justifiés de même ? Qu'est-ce que le bien, qu'est-ce que le mal ? Et il ne suffit pas de répondre que la science s'occupe seulement de faits et de lois. Ce sont des faits aussi que la vertu et le vice, le bien et le mal, et nous avons besoin d'un sûr critère pour les distinguer. Le problème est d'importance capitale, non seulement pour la science, mais aussi pour notre vie, pour notre destin moral.

Disons-le donc en conclusion : de même que nous ne pouvons juger l'œuvre d'art sans l'aide d'un élément supérieur à la pure raison, à savoir le sens artistique, de même nous ne pouvons juger la conduite des hommes et des peuples, sans l'aide d'un élément qui est, non la science, mais la conscience [1].

XI.

De ces idées qui se propagent maintenant chaque jour davantage, divers écrivains se sont fait les interprètes d'une manière plus ou moins claire et déterminée. Citons-en ici deux seulement. Le premier est F. Nietzsche, dans un opuscule [2] où il examine « le bien et le mal que fait aujourd'hui l'histoire comme moyen d'éducation ». Notre vie continuelle dans le passé, dit-il, détruit toute possibilité de bonheur, parce que l'existence du bonheur implique la faculté de savoir vivre entièrement dans le présent. L'enfant est heureux justement parce qu'il ne connaît pas le passé et ne pense qu'à l'heure qui s'écoule. Nous, au contraire, nous sommes

1. Le développement ici a été abrégé.
2. *Von Nutzen und Nachtheil der Historie für das Leben.*

devenus semblables aux animaux qui ne vivent qu'en ruminant. Et cela a fait évanouir toute notre originalité de caractère, toute force plastique, parce que celle-ci transformant tout en sa substance et son sang propres, ne retrouve son originalité propre qu'en oubliant le passé. Aucun grand artiste n'accomplit une vraie œuvre d'art, aucun général ne gagne une bataille, aucun individu, aucun peuple n'eut jamais de vraie grandeur ni de liberté sans arriver à un moment de *Unhistorische Zustande*, c'est-à-dire sans oublier un instant l'histoire du passé pour vivre tout entier dans le présent, pour ne sentir et connaître que ce qu'il doit dire et faire *maintenant*. *Das Historische*, continue le même auteur, et *das Unhistorische* sont également nécessaires à l'homme. Mais en aucun temps le passé n'a pesé si lourdement sur le présent et ne l'a écrasé comme aujourd'hui; nous sommes des encyclopédies historiques ambulantes. Tout est critique pour l'homme moderne, qui par suite n'a qu'une très faible personnalité. Notre science ne suit plus la nature spontanée, mais la tue. Nous avons oublié que la science doit servir surtout à la vie, à laquelle l'histoire aussi devrait être utile et non nuire. La nouvelle maladie dont nous souffrons tous maintenant peut vraiment s'appeler *historicite*. A force de trop respecter le passé, nous ne savons plus, nous n'osons plus le transformer en nourriture. A l'homme est nécessaire non seulement *das Historische*, qui nous conduit au passé, et *das Unhistorische*, qui nous fait vivre dans le moment présent, mais aussi *das Ueberhistorische*, qui dirige notre regard du fini à l'infini, du toujours changeant devenir à ce qui donne à l'être le caractère de l'éternité, c'est-à-dire à l'art et à la religion. Notre état présent ressemble vraiment à celui qui a précédé la grandeur intellectuelle des Grecs. Eux aussi se trouvèrent alors au milieu d'un vrai chaos de fragments divers de civilisations variées : orientale, occidentale, sémitique, aryenne, babylonienne, égyptienne, qui coexistaient dans l'esprit hellénique, et leur religion apparaissait comme une vraie bataille de Dieux, *ein Götterkampf*. Mais ils apprirent *das Chaos zu organisiren*, et c'est ce que nous devons maintenant apprendre, nous aussi, si nous voulons sortir de l'état présent.

L'autre écrit [1] que nous voulons examiner ici est d'un philosophe

1. *The historical method* (*in Mind*, avril 1886).

anglais de grande valeur, le professeur Sidgwick, lequel s'y est avec beaucoup de pénétration occupé de la méthode historique en en faisant une sévère critique. Mais, selon nous, c'est à tort qu'il attribue à la méthode toutes les fautes de ceux qui en abusent. L'antithèse, dit-il en commençant, entre historien et philosophe est antique, et même vieillie; mais néanmoins, jamais autant qu'aujourd'hui on n'a vu se répandre une foi inconditionnée à la méthode historique, à laquelle on voudrait donner une application universelle. On présume que cette méthode a transformé le connaissable, et que tout ce qui lui échappe est inconnaissable. S'il en était ainsi, il n'y aurait plus de place pour la méthode philosophique. La méthode historique n'ose pas envahir les sciences physiques et mathématiques qui sont déjà fortement constituées : elle est comme une maladie qui n'envahit que les organismes les plus débiles. Elle profite des discordes des métaphysiciens et croit pouvoir résoudre les problèmes philosophiques, cherchant en vain ce qu'on en a pensé en d'autres temps, ce que l'on peut sans doute mieux certifier, mais ne résout rien. Les problèmes qui se réfèrent à l'existence de Dieu, à l'immortalité de l'âme et autres semblables, n'ont rien perdu de leur ancienne difficulté.

Mais c'est ici justement qu'il faut commencer à distinguer. Si par histoire nous entendons ce qu'elle est vraiment, c'est-à-dire histoire de la société et de l'homme, il apparaît clairement que la méthode historique ne peut s'appliquer qu'aux sciences morales, et non aux phénomènes de la nature ni aux vérités mathématiques, qui ne sont historiques à aucun degré. Ce serait comme vouloir dresser l'œil à distinguer les sons. Personne n'a jamais prétendu démontrer par la méthode historique les lois de l'optique ou la gravitation universelle. Sa vraie prétention fut au contraire de prendre dans les sciences morales la place même que la méthode expérimentale a déjà prise dans les sciences naturelles. Se bornant à étudier les phénomènes et à en rechercher les lois, la méthode expérimentale a abandonné toute recherche de la vérité absolue, de l'essence des choses, et a ainsi séparé pour toujours la physique de la philosophie systématique. On n'a certes pas encore expliqué la nature de la force ou de la lumière, et la métaphysique peut toujours s'en occuper. Ce qu'elle ne peut plus faire aujourd'hui, c'est de déduire comme par le passé les lois de la force et de la

lumière de définitions plus ou moins hypothétiques et arbitraires.

La méthode historique prétend faire une tentative semblable à la méthode expérimentale, en abandonnant toute recherche scientifique relative à la nature de Dieu, de l'âme, de la pensée, du beau et du bien, et en étudiant au contraire dans l'histoire les diverses manifestations de la pensée, du sentiment religieux, moral, esthétique, et en en recherchant les lois. Les problèmes qu'elle laisse non résolus restent toujours du domaine de la métaphysique qui est libre de s'en occuper si elle veut et de les résoudre, si elle peut. Mais si quelques imprudents veulent obtenir de la méthode historique des résultats qu'elle ne peut pas donner, ce n'est pas là une raison suffisante pour nier la valeur de la méthode et ne pas reconnaître les services qu'elle a déjà rendus à la science. Ce serait aussi injuste que de vouloir condamner la mécanique et l'optique, parce qu'elles ne réussissent pas à expliquer la nature intrinsèque de la force et de la lumière. Comme la méthode expérimentale, ainsi la méthode historique ne prend pas la place de la métaphysique, mais lui soustrait une foule considérable de problèmes sociaux et moraux que celle-ci croyait pouvoir résoudre, et même des disciplines entières qu'elle voulait retenir comme autant de parties vitales de son organisme, et qui, au contraire, rien qu'en se séparant d'elle, ont fait un chemin rapide.

La dernière à s'en plaindre devrait être la philosophie, à qui surtout l'on doit la découverte des nouvelles méthodes. N'est-ce pas Bacon qui a préconisé la méthode expérimentale? Galilée n'a-t-il pas dit que, pour la découvrir, l'étude de la philosophie l'avait servi plus que tout? C'est à elle qu'on doit, pour une part encore plus grande, la découverte de la méthode historique, et pourtant ce furent les philosophes qui commencèrent une si âpre guerre à la méthode expérimentale, comme aujourd'hui à la méthode historique. On dirait vraiment qu'ils ne savent pas se résigner à voir comment, justement en conséquence de leurs recherches plus heureuses, une autre province, et non petite, de leur antique domaine leur échappe des mains. C'est ici que naissent vraiment le différend et le conflit quand ils veulent continuer, eux exclusivement, à traiter par la philosophie ces problèmes qui n'ont pu commencer à trouver une solution satisfaisante qu'avec la méthode historique.

Mais le professeur Sidgwick continue : Voyons donc quel est ce

progrès que la méthode historique prétend avoir fait dans l'étude de la société et de l'esprit humain. Il a certainement beaucoup contribué à faire mieux connaître le développement et l'importance du facteur social dans la formation de l'esprit humain. Mais cela avait été déjà reconnu par Mill de qui, il y a déjà une génération, nous l'avons tous appris dans sa *Logique des sciences sociales*. Et c'est très vrai. Mais comment Mill est-il arrivé à la solution d'un problème dont tant d'autres dépendent ? Précisément en se faisant le défenseur de la méthode historique, en exposant, comme il le disait lui-même, les idées d'Auguste Comte dont la philosophie se fonde entièrement sur cette méthode. Et si par cette méthode on arrive, de l'aveu même de Sidgwick, à expliquer, non l'intime essence de l'esprit, mais sa formation historique, cela n'est certes pas peu de chose, et la métaphysique qui n'y a jamais réussi, n'a maintenant aucun droit de se plaindre que par d'autres voies on ait pu arriver au but désiré.

Mais notre auteur va plus loin et dit : La prétention de la méthode historique n'est pas seulement d'exposer comment les idées et les opinions se sont formées, elle veut aussi les juger, dire si elles sont vraies ou fausses, et c'est en cela que consiste son erreur. Comment l'étude de la formation d'une opinion peut-elle démontrer si l'opinion est vraie ou fausse? Tout ceci tend à faire progresser toujours plus le scepticisme présent, lequel est en partie la cause, en partie le résultat de la méthode historique; et cette méthode ne serait pas accueillie avec tant d'enthousiasme, si l'on n'attendait pas d'elle la découverte de telles vérités. Mais l'étude des opinions précédentes ne pourra que nous aider à confirmer les conclusions auxquelles nous sommes déjà arrivés par une autre voie nécessairement différente : Dans l'éthique comme dans la politique, la philosophie cherche quelques vérités absolues, lesquelles dépendent de la fin dernière de la société et de l'homme. Ces fins dernières ne sont ni des lois ni des phénomènes ; les traiter comme tels serait la même chose que demander s'ils sont ronds ou carrés. Ils échappent donc entièrement à la méthode historique. Si, en fait, nous pouvions encore réussir à savoir avec certitude quelles seront dans la génération future les maximes de conduite que les hommes suivront, quelles institutions seront adoptées, nous ne saurions pas pour cela si elles seraient justes ou injustes, si elles aideraient ou arrêteraient le vrai progrès

social. Aucun penseur sérieux ne niera que l'étude de l'histoire soit utile à la science politique, mais celle-ci ne pourra jamais se fonder sur l'histoire. L'histoire peut bien nous dire ce qui est arrivé et ce qui arrivera, mais elle ne pourra jamais nous dire ce qui *hic et nunc* doit se faire. Ainsi manque la vraie base scientifique de la politique, et il faut la chercher ailleurs, c'est-à-dire dans la connaissance de la fin dernière de la société, laquelle ne peut pas nous être donnée par l'histoire : l'histoire ne pourra que la confirmer et la prouver, quand nous l'aurons trouvée autrement. Certes, conclut l'auteur, nous apprendrons bien mieux la leçon de l'histoire, si nous ne lui demandons pas ce qu'elle ne peut nous donner.

XII.

Nous sommes ici, comme voit le lecteur, aux antipodes de Seeley et de Freeman. Ceux-ci, nous l'avons vu, voudraient vraiment confondre l'histoire avec la politique. Sidgwick nie, au contraire, que la politique puisse et doive se fonder sur l'histoire. Mais c'est ici, il me semble, que le côté faible de son raisonnement apparaît le plus clairement [1].

Quand nous serons arrrivés à la conclusion du professeur Sidgwick, c'est-à-dire que la politique, devant donner des règles de conduite, ne peut se fonder sur l'histoire, mais doit se déduire de la fin dernière de la société et de l'homme, fin qui ne peut nous être donnée que par la métaphysique, quelle sera alors la conséquence de tout ceci? Comme cette fin dernière n'a jamais été scientifiquement trouvée et prouvée, ainsi la science politique restera liée aux systèmes philosophiques et devra changer avec eux sans pouvoir jamais avoir aucune efficacité pratique sur la réalité de la vie. Mais c'est là justement le péril que la méthode historique a voulu éviter, et elle y est en grande partie arrivée. En vérité, sur quoi peut se fonder la politique, si elle ne se fonde pas sur une étude de la société qu'elle voudrait enseigner à diriger et à gouverner? Et qui peut nous donner cette connaissance, si l'histoire ne nous la donne pas? Elle nous fait connaître les diverses formes des sociétés et des gouvernements, les diverses institutions avec

1. Nous coupons ici une courte digression de l'auteur.

les effets qu'elles ont produits dans les divers temps. Elle nous fait de plus connaître le chemin que la société humaine a suivi jusqu'ici et celui auquel elle est orientée. Mais ce sont là des faits, observe avec raison le professeur Sidgwick, et on ne peut en tirer une règle de conduite; comment le politique pourra-t-il jamais savoir vers quelle voie *il doit* s'efforcer de pousser la société pour la rapprocher de cette fin que lui ne connaît pas, et qu'il demande en vain à l'histoire.

Sans aucun doute, c'est là la grande difficulté du problème. Il y a, en lui, un élément qui échappe également à la rigueur de la méthode historique et de la méthode expérimentale, et c'est ce qui empêche que les sciences sociales et morales arrivent à la certitude et à la précision qu'ont pu atteindre les sciences mathématiques et naturelles. Mais le problème ne se résoudra jamais, je crois, si à l'œuvre de la raison et de la science, on n'ajoute celle de la conscience, qui elle aussi révèle la vérité. Comme les phénomènes de l'art restent inconcevables, inexplicables par la seule science sans le sentiment du beau, de même restent incompréhensibles les phénomènes moraux et sociaux sans le sentiment du bien et du devoir qui naît, croît, opère en nous, par sa vertu intrinsèque, non par la force du seul raisonnement. Les moralistes disputent éternellement, et aujourd'hui plus que jamais, sans pouvoir s'entendre entre eux sur la nature du bien, sur laquelle tous les honnêtes gens et souvent même les malhonnêtes sont d'accord. Ce n'est certes pas là une connaissance scientifique, mais c'est la plus sûre, ou du moins la seule à laquelle nous puissions nous en tenir, tant que la science n'aura pas trouvé un moyen de résoudre autrement le problème [1].

La difficulté proposée par le professeur Sidgwick existe, certes, et est très grave, mais ce n'est pas la faute de la méthode historique. La question est ancienne et renaît continuellement parce que l'homme ne peut se résigner à ignorer son destin moral et se révolte contre l'impuissance de la raison à résoudre le problème [2].

1. Nous coupons ici un développement sur le fondement de la politique.

2. Le développement, dans ce paragraphe XII, a été abrégé. Des deux paragraphes qui terminent le travail de Villari (XIII et XIV), nous ne retenons ici que peu de chose : ils ont surtout un intérêt pratique. Villari y revient d'abord à Kant et montre quel est le rôle de la *raison pratique*. — « Plus l'on étudie le problème, plus claire apparaît la nécessité de donner, dans la vie intellectuelle et morale, une place concevable et une valeur propre au sentiment et à l'imagination. La raison elle-même a continuellement besoin de l'imagination. Quelle est la science qui sans elle pourrait progresser et exister ? Les plus grandes découvertes n'ont-elles pas été faites quand elles ont collaboré ensemble ? A quoi aboutirait la méthode expérimentale sans la divination du

Le plus grand des besoins actuels de la science, besoin auquel la philosophie plus que tout peut satisfaire, consiste à déterminer avec rigueur les droits et les limites tant des diverses variétés de l'esprit humain que des diverses méthodes scientifiques et des diverses disciplines. Les sciences naturelles doivent renoncer à la vaine prétention d'appliquer leur méthode aux faits de l'esprit. La méthode faite pour ce qui se pèse et se mesure ne s'appliquera jamais à ce qui ne se pèse ou ne se mesure pas. Mais la philosophie, qui a déjà reconnu la valeur de la méthode expérimentale et l'indépendance qu'ont acquise par elle les sciences naturelles, doit reconnaître aussi la valeur de la méthode historique et les grands progrès que cette seule méthode a fait faire aux sciences morales en soumettant les phénomènes sociaux à des enquêtes rigoureuses, en donnant une forme particulière et un caractère scientifique à des disciplines qui n'en avaient pas eu auparavant, qui n'avaient jamais pu arriver à une existence sûre. La méthode historique doit de son côté renoncer à la vaine prétention de dépasser les faits sociaux et moraux et les lois qui les règlent. L'histoire ne sera jamais une philosophie, une science naturelle ou mathématique. Et on n'atteindra pas non plus ce but en lui imposant des méthodes qui sont propres aux autres disciplines. Son office sera toujours, comme a dit Ranke, de raconter ce qui est arrivé, comment c'est arrivé, et d'en déterminer la valeur et la signification. La science ou philosophie de l'histoire, elle-même, ne pourra jamais dépasser la recherche de la connexité des faits, des lois qui les régissent, la signification qu'elles ont, le dessein général auquel elles sont soumises. Aller plus loin, c'est passer de l'histoire à la philosophie.

La science qui embrasse en une forme spéciale tout le connaissable, vie, pensée, action, raison, imagination, sentiment, foi, naturel, surnaturel, c'est la philosophie. La foi ne pourra jamais perdre son caractère personnel : elle doit non seulement illuminer l'esprit, mais améliorer tout l'homme, parce qu'elle embrasse aussi le problème moral et pratique de la vie. Et dans la vie, nous le répétons encore, l'avantage restera toujours à l'action.

génie. On a dit, et non à tort, que pour fonder la géologie il n'a pas fallu beaucoup moins d'imagination que pour créer les poèmes homériques. On pourrait en dire autant des autres sciences. Et dans la vie pratique, quelle société, quelle famille, quel système pourrait exister sans le sentiment, sans la foi comprise dans sa plus large signification ? »

Si on comprend le beau en le sentant, en l'admirant et en le faisant admirer, la foi est communiquée par qui la sent, la nature et l'existence de la vertu se démontrent par l'exemple mieux que par le raisonnement. Une action généreuse a plus de force de persuasion qu'aucune théorie, qu'aucun système scientifique. Pour entrer dans le royaume de l'esprit, il n'y a pas que la raison, il n'y a pas une, il y a plusieurs voies. La philosophie veut les connaître et les définir toutes ; mais pour ce faire, elle doit les examiner et les distinguer, non pas les confondre et les réduire toutes à la seule raison : à quoi a servi, en effet, la tentative de ceux qui, pour écarter la difficulté d'entendre le sens et la valeur du phénomène religieux, n'ont voulu voir dans la religion qu'une traduction sensible et populaire des vérités philosophiques faite pour les enfants, le vulgaire et les femmes, incapables de comprendre les vérités abstraites? La religion ainsi ne serait qu'une philosophie incomplète et mauvaise, et contiendrait une part très altérée de ces vérités dont la pleine possession n'appartiendrait qu'à la seule philosophie. Fichte a cru pouvoir démontrer que le Saint-Esprit, annoncé par l'Évangile, était l'esprit de la nouvelle philosophie, lequel nous enseigne, sans aucun voile, la vérité de la coexistence en Jésus-Christ de la nature humaine et de la nature divine. Et il prétendait expliquer par là tous les dogmes de la plus abstruse théologie, tous les mystères de la religion, lesquels ne seraient plus des mystères, mais des vérités philosophiques masquées. Mais tout cela ne servirait qu'à augmenter la confusion, à rendre toujours plus impossible l'explication du phénomène religieux. On peut croire ou ne pas croire, on peut retenir que la foi religieuse est une illusion sans fondement, mais la foi et le raisonnement restent pour tous, pour le vulgaire comme pour l'homme cultivé, deux choses tout à fait diverses. Leur procédé est divers et leur distance apparaît très grande, même quand ils semblent le plus se rapprocher. La religion commence là où la raison finit, et là où arrive celle-ci, il n'y a pas de place pour celle-là. Tant que cette confusion ne cessera pas, il sera impossible de sortir de l'état présent d'incertitude et d'oscillation.

PASQUALE VILLARI.

(Traduit par Léon-G. PÉLISSIER.)

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE DES SCIENCES[1]

MÉCANIQUE

I.

Des quatre sciences qui embrassent le domaine propre des mathématiques[2], la mécanique est celle dont l'histoire, jusqu'à présent, a été le moins étudiée. A vrai dire, un seul sujet en a été convenablement traité; naturellement c'est le plus important, mathématiquement ou philosophiquement parlant, à savoir le développement de la science rationelle et la constitution des principes qui y jouent le rôle de postulats. A cet égard, le meilleur ouvrage reste celui d'Ernst Mach (*Die Mechanik in ihrer Entwickelung*, 1883; 2e éd., 1889), esprit original, profond, et qui a su se bien documenter. Le travail antérieur de Dühring (*Kritische Gechichte der allgemeinen Principien der Mechanik*, 2e éd., 1877) a

1. Voir *Revue de Synthèse historique*, oct. 1900, p. 179 et juin 1901, p. 283. — Dans ce dernier article, p. 289, l. 17-18, une faute d'impression a rendu inintelligible la définition du nombre polygone. Il faut lire « suivant la raison $n-2$ ».

2. Le développement considérable de la physique mathématique, au cours du XIXe siècle, me paraît devoir aboutir, en fin de compte, moins à la constitution de nouvelles branches de sciences mathématiques indépendantes, qu'à une transformation radicale de la façon de traiter la physique. Quant à la question du départ à faire, dans ce domaine ambigu, entre ce qui doit être traité dans l'histoire des mathématiques ou dans celle de la physique, elle n'a point réellement d'importance pour le passé actuel, et ne se posera sérieusement que dans l'avenir.

sa valeur philosophique, mais n'est pas conçu au véritable point de vue historique. Au reste, dans cette question des principes, l'antiquité n'intervient que pour la statique d'Archimède ; l'histoire proprement dite de la dynamique ne commence qu'avec Galilée. Pour y introduire de nouveaux éléments de discussion, il convient d'attendre, d'une part, l'achèvement de la magnifique *Edizione nazionale* des œuvres du grand savant Italien ; — car, sur la genèse et la filiation de ses idées, sa volumineuse correspondance contient des indications qui ne sont pas à négliger ; — d'un autre côté, le résultat des recherches entreprises sur les écrits de Simon Stevin, recherches qui, en raison de la langue originelle de ces écrits, ne peuvent guère être mises à l'ordre du jour qu'en Hollande ou en Belgique.

Je remarque cependant qu'ainsi conçue, l'histoire de la dynamique, même au point de vue strictement rationel auquel elle se limite, demeure foncièrement incomplète. Si Galilée, en effet, a vraiment créé une « science nouvelle », si le principe dû à Stevin a été un élément essentiel pour les développements ultérieurs de cette science, il n'en faut pas conclure qu'avant eux, il n'existait aucune théorie dynamique. Tout au contraire, une doctrine parfaitement cohérente se trouve déjà dans les écrits d'Aristote (sa *Physique* et son *Traité du Ciel*) ; elle fut couramment enseignée pendant le moyen âge et domina dans les écoles jusque vers le milieu du XVIIe siècle ; et précisément si elle n'avait pas existé, Galilée n'aurait pas eu, pour faire triompher ses idées, à entreprendre cette lutte opiniâtre et dangereuse qui donne un poignant intérêt dramatique à toute la seconde moitié de sa vie ; car c'était la doctrine d'Aristote sur le mouvement, et non pas la question théologique, qui empêchait l'adoption du système astronomique de Copernic, comme elle entravait tout progrès scientifique dans l'étude de la nature.

D'une théorie qui a joué un rôle aussi long et aussi capital, il ne suffit point de dire qu'elle était fausse ; l'histoire des erreurs de l'esprit humain n'est pas moins importante que celle de ses étapes vers la vérité. Mais l'habitude est de n'envisager la conception d'Aristote que comme physique, et de se borner à la considérer sous une face très restreinte, la doctrine des quatre éléments ; le fait est que, si cette puissante conception embrasse le monde entier, la *Physique* d'Aristote est une théorie abstraite du mouve-

ment, et que le *Traité du Ciel* est une application concrète de cette théorie aux mouvements généraux des corps célestes et à ceux qui dépendent de la gravitation, sujets qui sont essentiellement du domaine de la mécanique, tel que nous le concevons aujourd'hui [1].

II.

Si, de la théorie, nous descendons à la mécanique pratique, nos connaissances historiques se rétrécissent singulièrement; nous ne pouvons même plus parler d'un ouvrage qui, bien ou mal fait, soit au moins susceptible de servir de point de départ et de représenter l'état actuel de la matière à traiter. Cependant nous avons à notre disposition une littérature grecque technique assez importante, et si elle n'a pas encore été méthodiquement étudiée, la tâche est bien définie.

Mais si nous voulons remonter jusqu'à la période préscientifique, (ainsi que j'ai essayé de le faire dans mes articles précédents pour l'arithmétique et la géométrie), nous rencontrons l'obscurité la plus complète. Sur la date de l'invention des mécanismes élémentaires, sur la création des engins qui ont diminué le travail servile, ou qui l'ont remplacé en utilisant les forces naturelles, ou bien nous ne savons absolument rien, ou bien nous sommes réduits à des témoignages épars et trop souvent insuffisants, à chercher encore plutôt dans les œuvres littéraires que chez les historiens proprement dits. Pour ne citer qu'un seul cas, pouvons-nous nous fier à un texte de Moschion dans Athénée pour affirmer qu'Archimède est le premier inventeur de la vis et de ses diverses applications? n'a-t-il pas trouvé un type préexistant avec un emploi spécial? et a-t-on le droit de considérer *a priori* comme interpolé le fragment d'Héraclite (91 Mullach), où il est parlé de l'instrument appelé vis? Si, pour d'autres motifs d'ailleurs, je considère, en ce

1. J'ai touché brièvement la question des principes dynamiques d'Aristote dans un article sur *Galilée*, de la *Revue générale des Sciences pures et appliquées* (15 avril 1901, p. 330). Mais pour traiter à fond de l'interprétation donnée ultérieurement à ces principes, et des conséquences qui en ont été déduites, il y aurait des recherches considérables à entreprendre; en un mot, pour embrasser l'histoire de la mécanique rationelle (statique et dynamique) avant Galilée et Stevin, il y a tout un livre à faire.

qui me concerne, l'interpolation comme certaine[1], je ne sache pas que la question que je viens de poser soit susceptible d'une solution absolument valide.

Et cependant, qui ne voit que cette question de l'époque de l'invention des divers mécanismes est capitale pour opérer la synthèse d'une civilisation disparue ? Dans le tableau historique d'une époque, on peut négliger les recherches purement théoriques, ou se borner à désigner, par un trait rapide, ces occupations d'une petite école ; mais, au moins autant que les manifestations de « l'âme des temps passés » sous forme littéraire ou artistique, il faudrait retracer les moyens dont elle disposait dans l'ordre matériel pour réaliser ces manifestations, aussi bien que pour assurer l'existence quotidienne et se créer des loisirs intellectuels.

Il faudrait donc, afin d'en incorporer plus tard les résultats dans les histoires générales, un travail d'ensemble réunissant les textes sur les inventions mécaniques, et, en même temps, sous forme précise, les données archéologiques, constatant, à telle époque, l'emploi de tel instrument. Le champ à défricher est presque vierge ; car les recherches fragmentaires faites sur tel ou tel engin sont, pour ainsi dire, toutes à reprendre ; il exige de sérieuses qualités critiques ; car bon nombre de matériaux à recueillir sont d'une valeur très suspecte. Il faut enfin savoir se garder de toute opinion préconçue, et ce n'est pas là le moins difficile. En présence des gigantesques monuments qu'ont élevés les souverains de l'Égypte et de l'Assyrie antiques, le mirage d'une science orientale, bien antérieure à la science grecque, devait nécessairement flotter devant l'esprit des historiens ; les recherches archéologiques, au moins pour tout appréciateur impartial, ont dissipé cette illusion ; on est arrivé à conclure que les procédés de construction employés ont été très simples, qu'en particulier le transport ou l'élévation de certaines masses énormes ont été effectués par des moyens qui aujourd'hui sont devenus impraticables, l'emploi d'une multitude de bras serviles, et la construction à grands frais de plans inclinés destinés à disparaître aussitôt après leur utilisation. D'autre part, nous connaissons assez bien les procédés architectoniques des Grecs (par Vitruve, etc.), et nous pouvons bien croire qu'ils n'ont rien ignoré de ce qu'ont su les Égyptiens comme mécanique pra-

1. Voir mon ouvrage *Pour l'histoire de la science hellène*, Paris, Alcan, 1887, p. 199.

tique. Mais, de ce fait, la question n'est pas épuisée ; nous ignorons la date de la plupart des procédés grecs ; nous ne savons pas dans le détail ceux dont disposaient les constructeurs du Parthénon. Étaient-ils tous d'invention grecque? quelques-uns ont-ils été empruntés à l'Égypte, qui, sans doute, n'est pas toujours restée, au point de vue technique, ce qu'elle était lors de la construction des pyramides? d'où viennent le cabestan et les roues dentées? Autant de problèmes à élucider, sinon à résoudre définitivement du premier coup.

Ce travail, à entreprendre d'abord pour l'antiquité, devrait être étendu ensuite au moyen âge ; — ce qui nécessiterait le concours des orientalistes, à cause de l'importance que semblent avoir eue certains emprunts faits par l'Occident latin à la civilisation arabe ; — il faudrait enfin poursuivre les recherches jusqu'aux temps modernes, au moins jusqu'à l'époque de la création des journaux scientifiques et de la publication régulière des actes des Académies. Car, à partir de ce moment, le mode des recherches doit naturellement changer. Au reste, des inventions mécaniques modernes, il n'y a guère que la machine à vapeur dont les origines aient été relativement approfondies ; et cependant il reste encore sur ce sujet plus d'une légende à écarter, plus d'une obscurité à dissiper.

Pour citer un exemple de l'incertitude des traditions en pareille matière, je mentionnerai celle qui concerne l'invention de la brouette par Pascal. Recueillie par Bossut, dont le texte, assez vague, a été en tout cas mal compris, cette tradition est devenue courante, sans qu'il soit facile aujourd'hui de savoir bien exactement sur quel fondement elle repose et comment on doit l'entendre. Le mot brouette est, de fait, passablement vieux et désignait originairement une petite charrette à deux roues. Quant à la brouette à une roue, on la voit déjà figurer au XVIe siècle, dans les Œuvres d'Agricola, comme en service dans les mines. Le plus probable est que Pascal qui, avec le duc de Roannez, s'intéressa un moment à la question du transport économique des personnes à l'intérieur de Paris, imagina de monter sur deux roues la chaise à porteurs, en sorte qu'un seul homme suffît à la mener. Cette chaise roulante reçut le nom populaire de *brouette de vinaigrier* [1], à cause de l'analogie de sa forme avec celle de la petite charrette à deux roues des

1. Ou *vinaigrette*, nom sous lequel ces véhicules étaient encore en service à Lille avant l'agrandissement de l'enceinte.

revendeurs de vinaigre. De fait, c'est de la brouette de vinaigrier que parle Bossut ; mais elle doit être sans doute, au sens propre du mot, bien antérieure à Pascal, et l'on ne voit pas quel perfectionnement important il aurait pu lui apporter.

Cet exemple ne promet certes pas une grande sûreté dans les résultats à tirer du travail que je réclame sur l'origine des inventions d'ordre mécanique ; mais au moins on obtiendra certaines approximations, et cela vaudra toujours mieux que le néant actuel.

III.

J'arrive aux techniciens grecs. Les écrits qui subsistent d'eux paraissent avoir été réunis à l'époque byzantine dans une sorte de *corpus* grossi d'élucubrations du IXe et du Xe siècle, *corpus* dont toutes les pièces ne sont peut-être pas encore éditées. En tout cas les ouvrages réellement anciens en ont été réunis dans un in-folio imprimé à Paris, en 1693, et connu sous le titre de *Veteres mathematici* de Thevenot.

Si l'on en jugeait par la composition de ce recueil, on pourrait croire que l'objet de la mécanique des anciens se bornait à la construction, d'une part des engins de leur artillerie, de l'autre, à celle de jouets plus ou moins extraordinaires, qu'on appelait du nom général de θαύματα. Il semblerait que, en dehors de la guerre, l'homme bien né ne pouvait avoir qu'une préoccupation, celle de distraire ses loisirs par quelque amusement de bon goût (ou jugé tel). A la vérité, il y a eu, comme mécanique grecque, quelque chose de plus ; mais à part quelques renseignements fournis par Vitruve et Geminus (Proclus), ou quelques fragments conservés par Pappus, il faut recourir aux versions arabes. Nous constatons alors deux autres branches, plus conformes à nos idées modernes ; la manœuvre des lourds fardeaux, indispensable à l'architecture ; l'épuisement des eaux, question particulièrement capitale en Égypte. Une cinquième division est indiquée par Pappus, la *sphéropée*, remontant à Archimède qui avait construit, et décrit dans un ouvrage spécial, une sphère représentant les mouvements du ciel et des planètes, et qui était mise en jeu par un écoulement d'eau. Malheureusement c'est à peu près tout ce que nous savons sur ces

appareils qui semblent avoir eu une assez grande vogue et, faute de renseignements plus précis, ils échappent à l'histoire de la science.

Mais l'industrie des *thaumata* était de beaucoup la plus florissante. A côté des jouets proprement dits, elle embrassait d'ailleurs des objets un peu plus relevés, notamment les orgues hydrauliques, et des horloges mues par l'eau, avec figures mobiles pour indiquer les heures. Pappus cite même, comme ouvrage sur la matière, en regard des *Pneumatiques* de Héron et de ses *Automates*, que nous avons dans les *Veteres mathematici*, le célèbre ouvrage hydrostatique d'Archimède, dont le texte grec s'est perdu au moyen âge. Ce rapprochement a semblé bizarre; cependant, si l'on étudie le second livre *De iis qui in humido vehuntur*, on reconnaît que l'immortel exposé du principe dit d'Archimède, puis toutes ces considérations si profondes d'où est sortie la théorie du métacentre, aboutissent pratiquement à l'étude des conditions d'équilibre de segments de paraboloïde flottant sur l'eau et qui, suivant leur forme, leur densité et la façon dont on les place, se redressent ou chavirent d'une manière plus ou moins paradoxale. C'est une merveilleuse théorie appliquée à quoi? à un joujou hydrostatique.

D'où viennent originairement les *thaumata*? C'est, a-t-on dit, le côté mécanique de la magie; parce que certains artifices de Héron (p. ex. faire ouvrir les portes d'un sanctuaire en allumant du feu sur un autel) ont pu être réellement employés dans des temples antiques, on a supposé que les classes sacerdotales ayant recherché les moyens propres à agir sur la crédulité des fidèles, ces recherches les avaient mises de bonne heure en possession de connaissances très étendues, longtemps conservées secrètes, et plus tard partiellement divulguées peu à peu. Une pareille thèse peut tout au plus être concédée pour des points particuliers, lorsque le fait est bien établi; mais ces points sont relativement si rares, et l'ignorance réelle, le peu d'esprit scientifique des castes sacerdotales de l'Orient ressort au contraire de tant de côtés que l'explication à laquelle je fais allusion doit être écartée dans l'ensemble. Si, d'autre part, ce qu'on a appelé la magie blanche n'est pas autre chose que l'application de diverses propriétés physiques ou chimiques, il n'y a pas davantage à tenir cette technique pour un triomphe de l'imposture. Aujourd'hui les inventeurs ne visent que l'application industrielle; jadis, quand l'industrie ne promettait aucun profit, on cherchait à étonner la foule des ignorants, et des

esprits aussi supérieurs que Descartes ne dédaignaient nullement ce résultat. Qu'on ait conservé secrètes des recettes à cet effet, qu'on ait laissé croire à un pouvoir supérieur, cela s'explique aisément, sans imaginer une action profondément concertée d'une classe de la société.

Mais avant de chercher à amuser les autres, l'homme s'est amusé lui-même et c'est là le véritable mobile psychologique qui a déterminé et conduit à l'origine les progrès dans la connaissance de la nature. Semblable au petit enfant dans son berceau, l'homme, en présence des forces physiques, a commencé à jouer avec elles ; il s'est instruit de son pouvoir en s'amusant ; la pensée de l'utiliser autrement, celle de s'asservir la nature pour des fins utiles, en multipliant les effets obtenus en petit, n'a germé que bien lentement. Mais lorsque ces effets sont tellement grossis que tout le monde les connaît, la curiosité cesse ; nos enfants, qui savent que la vapeur met en mouvement les appareils si divers qu'ils ont vu fonctionner, sont à peine tentés d'en savoir plus long ; cela est aussi simple pour eux qu'une pierre qui tombe. Ils prendraient donc peu d'intérêt à voir tourner l'éolipyte de Héron quand on le chauffe, et cependant c'est sous cette forme que la vapeur a été employée comme force motrice plus de seize siècles avant de l'être pour un effet utile. Mais longtemps encore, même après Watt, le côté amusant a persisté dans la physique, et le temps est à peine évanoui où l'enseignement de l'électricité se bornait à peu près, sous prétexte de démonstrations, à l'exhibition d'une série d'amusettes qui doivent encore encombrer les cabinets de physique de nos lycées.

Le rôle de ce mobile du divertissement dans le développement des sciences paraît bien effacé aujourd'hui, mais qui étudierait, au dessous des dehors convenus, la psychologie profonde du chercheur scientifique reconnaîtrait sans doute que ce rôle n'est point fini, que la même impulsion agit toujours au fond de nos âmes, et que, de temps en temps, la continuité de ses effets latents la révèle à notre conscience. D'autre part, nous avons toujours, comme particuliers ou comme foules, les mêmes besoins d'amusement que nos ancêtres ; notre science nous permet d'obtenir des spectacles plus grandioses que les leurs, et nos dernières expositions universelles en ont donné des exemples saisissants. Il y a donc, depuis le jouet du jour de l'an jusqu'aux fontaines lumineuses, toute une technique qui ne doit pas être négligée par l'historien, et dont on

peut souhaiter qu'il ait dans l'avenir à enregistrer de nouveaux et importants développements.

IV.

Les mécaniciens grecs dont les écrits nous restent ont été depuis longtemps étudiés avec fruit pour ce qui concerne l'art militaire. Le dernier ouvrage allemand à consulter sur la matière est celui de Koechly et Rüstow (*Griechische Kriegssteller*, 1853). Depuis ont paru en France d'importantes études de M. de Rochas d'Aiglun [1] et de Victor Prou [2]. Ils ont également porté leur attention sur les *Pneumatiques* de Héron et sur ses *Automates*. En résumé, les problèmes techniques ont été résolus aussi bien que le permettait l'état souvent défectueux du texte édité ; mais il manque, en revanche, une étude approfondie de ces anciens mécaniciens au point de vue des théories qui les guidaient, un ouvrage d'où l'historien puisse tirer des conclusions tant soit peu précises. Un dépouillement critique des passages importants à ce sujet est d'autant plus nécessaire que souvent on les rencontre là où on s'y attendait le moins. C'est ainsi que, dans un livre consacré à la construction d'engins militaires et à propos d'une tout autre question, Philon de Byzance expose, sur la chute des graves, une opinion d'autant plus intéressante que nous pouvons moins concevoir comment elle a pu se former. Il affirme que, de deux poids de même forme et de même nature, si l'un pèse deux mines, et l'autre une mine, le premier tombera de beaucoup plus vite, soit parce qu'il triomphe plus facilement de la résistance de l'air, soit parce que la supériorité de son poids entraîne une plus grande accélération (doctrine courante sous le nom d'Aristote) ; mais il ajoute que si l'on réunit ensemble deux poids d'une mine, ils ne tomberont pas plus vite que ne le ferait chacun d'eux isolément. Loin de voir dans ces affirmations une contradiction qui le conduise à analyser plus à fond le phéno-

1. *Poliorcétique des Grecs*, Paris, 1872. — *Science des philosophes et art des thaumaturges*, 1882. — *Les Pneumatiques de Héron d'Alexandrie*, 1883 (traduction faite par Ernest Lacoste).

2. *Les théâtres d'automates en Grèce*, 1884. — *La Chirobaliste de Héron d'Alexandrie* (Notices et extraits), édition critique avec commentaire technique très important.

mène de la chute des corps, il en déduit, comme principe général, qu'en multipliant des actions similaires, par exemple des ressorts de même force, on n'augmentera pas l'effet, et qu'il faut pour cela faire un seul ressort plus fort. On voit, à cet exemple, combien les anciens étaient éloignés de nos conceptions sur la dynamique.

Un autre inconvénient, qui n'est pas moins grave pour l'historien, c'est qu'en thèse générale, les savants ne sont guère d'accord sur les dates à assigner pour l'époque où vivaient les divers auteurs des *Veteres mathematici*, leurs écrits ne fournissant guère de points de repère. Les plus anciens qu'ils mentionnent eux-mêmes ne remontent pas, au reste, au delà des temps de Philippe et d'Alexandre. C'est à cette époque que la poliorcétique se développe et que paraissent les premiers écrits sur la matière. A l'exemple des rois macédoniens, les Ptolémées entretiennent des ingénieurs et subviennent aux frais de leurs essais. La mécanique fait dès lors, dans l'Égypte hellénisée, de rapides progrès techniques. Dans ce milieu apparaît un génie de premier ordre, Ctésibios, auquel on attribue expressément la création de la pneumatique, avec une multitude d'applications ingénieuses de la force de l'air comprimé ; il construit notamment un fusil à vent et des orgues (*hydraulis*) [1]. Il applique les ressorts (en bronze) aux machines de jet, et il invente la pompe foulante et la pompe à air [2]. Il avait laissé des *Mémoires* où ses successeurs ont largement puisé, mais dont rien ne nous est parvenu.

On s'accorde généralement à le placer sous les règnes de Philadelphe et du premier Evergète. Cependant Th.-H. Martin a voulu le faire descendre d'un siècle au moins, en invoquant un passage des *Deipnosophistes* d'Athénée, d'après lequel un Aristoclès, traitant des instruments de musique, aurait attribué l'invention de l'*hydraulis* à un Ctésibios, barbier de son métier, vivant sous le second Evergète. L'opinion défendue par Th.-H. Martin, quoique peu plausible, prouve au moins que les motifs de fixer plus haut l'époque de Ctésibios ne sont pas absolument décisifs. Au lieu de rejeter la

1. Ce terme, comme celui d'orgue hydraulique, peut induire en erreur. En réalité, dans l'instrument de Ctésibios, l'eau n'intervient que pour régler la pression, l'air étant refoulé par une pompe à air dans une cloche formant réservoir et à moitié immergée. Les orgues à soufflets sont une combinaison postérieure, qui supprime une disposition coûteuse tout en évitant l'intermittence dans la soufflerie.

2. Probablement aussi la pompe aspirante et foulante. Notre pompe aspirante vulgaire avec piston muni d'un clapet est postérieure, et ne paraît pas avoir été connue des anciens.

prétendue donnée d'Aristoclès, ce qu'il est pourtant aisé de faire [1], Wilamowitz et Susemihl préfèrent admettre une réinvention de l'*hydrautis* et distinguer le Ctésibios barbier de l'ingénieur de même nom. C'est dire que la question ne peut être considérée comme tranchée.

L'époque de Ctésibios détermine celle de Philon de Byzance, le plus ancien peut-être des *veteres mathematici;* il parle en effet de Ctésibios presque comme d'un contemporain qui vient de mourir et peut-être l'a-t-il personnellement connu. On ne sait où il vivait, ni quel est l'Ariston auquel il adresse ses écrits : mais il avait étudié sous les maîtres Alexandrins et c'est à propager leurs connaissances en dehors de l'Égypte que, tout en revendiquant ses propres combinaisons, il a consacré de nombreux livres, embrassant les diverses branches de la science de l'ingénieur. Il nous en reste deux : l'un, les Βελοποιϊκά, a donné son nom à l'ensemble, mais le second qui ne suivait peut-être pas immédiatement le premier (quatrième de la série complète) est en fait un traité de poliorcétique (défense et attaque des places).

Un Biton, qui a dédié à un roi Attale un opuscule sur les engins militaires, peut avoir vécu à peu près à la même époque que Philon de Byzance et, parmi les *Veteres mathematici,* représente les ingénieurs pergaméniens.

Vient ensuite Héron d'Alexandrie, dont, après diverses vicissitudes, l'âge paraît maintenant bien fixé aux environs de l'an 100 après J.-C. C'est le plus important de nos auteurs, ses *Bélopœiques*, sa *Chirobaliste* et deux fragments annexes, appartiennent à l'art militaire ; ses *Pneumatiques* et ses *Automates* (sorte de théâtre de marionnettes) ressortent, comme nous l'avons dit, de la mécanique amusante, sauf quelques rares exceptions, telles que la description d'une pompe à incendie.

Un Apollodore, sous l'empire romain, a dédié à Trajan ou à Hadrien un traité de *Poliorcétique ;* un livre *sur les machines de guerre* est de même dédié par un Athénée à un Marcellus, que l'on a pris longtemps pour le héros de la première guerre punique. Mais il faut plutôt croire, avec Diels, d'après la langue d'Athénée, que cet écrivain est au plus tôt contemporain d'Apollodore ; c'est d'ailleurs, semble-t-il, simplement un sophiste qui, de son propre

1. J'ai essayé de le montrer dans la *Revue des Études grecques*, 1886, p. 23, Art. *Athénée sur Ctésibios et l'hydraulis.*

aveu, a compilé les écrits d'un Agésistrate qui a également été utilisé par Vitruve.

Des débris des curieux *Cestes* de S. Julius Africanus, un petit traité byzantin anonyme sur la défense des places complètent l'ensemble de ce recueil qui, jusqu'à ces derniers temps, formait la source essentielle pour l'histoire de la mécanique dans l'antiquité.

V.

Purifier cette source et substituer au recueil de Thevenot des éditions critiques conformes aux exigences de notre temps est une tâche qui appartient aux philologues, mais dont l'historien ne peut se désintéresser. Elle a été récemment entreprise en Allemagne et nous pouvons espérer qu'elle ne sera pas abandonnée avant son entier achèvement. En 1893, Richard Schoene a donné les deux livres de Philon ; le texte, très amélioré, souffre encore de l'imperfection irrémédiable des manuscrits, mais le travail est définitif au point de vue critique ; il manque une traduction, avec explications techniques, ce qui, pour des ouvrages de ce genre, est toujours désirable. D'autre part, la maison Teubner a commencé, sur un excellent plan, une édition complète des œuvres de Héron, et le premier volume (1899), procuré par W. Schmidt, contient les *Pneumatiques* et les *Automates*.

Mais, d'autre part, une source nouvelle et de la plus haute importance devenait accessible, et c'est une des grandes satisfactions de ma carrière d'érudit que de me rappeler la part très insignifiante que j'ai prise à ce progrès de nos connaissances. Le fait est qu'on était parfaitement renseigné sur l'existence à Leyde d'un manuscrit contenant une version arabe des *Mécaniques* de Héron et apporté d'Orient au XVIIe siècle par Golius, lorsque, vers 1886, M. de Rochas d'Aiglun me fit remarquer le grand intérêt que présenterait sa traduction et insista pour que je m'en occupasse. Mais ce n'était pas alors chose facile que de trouver en France, ou même à l'étranger, un orientaliste voulant bien se charger de cette besogne et qui fût assez compétent pour s'en tirer avec honneur. Ce ne fut donc que longtemps après que je rencontrai dans mon ami, M. Carra de Vaux, quelqu'un à qui je pusse indiquer ce travail

comme un digne emploi de ses connaissances spéciales. Son édition des *Mécaniques* parut d'abord dans le *Journal Asiatique* de 1893. J'ajoute que depuis il a retrouvé une version arabe des *Pneumatiques* de Philon, version dont on possédait une vieille traduction latine très incomplète, et que l'édition qu'il en a préparée est actuellement en cours d'impression dans les *Notices et Extraits*. Ce nouveau document aura nécessairement une importance capitale, ne fût-ce que pour apprécier par comparaison l'originalité de Héron, et pour mesurer les progrès techniques accomplis pendant les trois ou quatre siècles qui le séparent de Philon ou de Ctésibios.

Mais dès la première édition des *Mécaniques*, l'importance historique de cet ouvrage avait appelé l'attention générale; l'existence de trois nouveaux manuscrits permettant d'améliorer le texte fut reconnue, et la maison Teubner entreprit une seconde édition (t. II des *Œuvres* de Héron, 1901)[1], cette fois procurée par un orientaliste allemand, L. Nix, auquel d'ailleurs le baron Carra de Vaux prêta généreusement son concours pour les collations. La traduction allemande, jointe au texte arabe, est d'ailleurs très satisfaisante.

Comme impression générale, l'œuvre ne donne pas, de la science antique, une idée aussi haute que l'on pouvait être tenté de la concevoir. Est-ce la faute de l'auteur ? Héron ne semble pas avoir su ce que c'était que de bien composer un livre ; mais un certain désordre a troublé le plan primitif et le début manque, remplacé par un hors d'œuvre qui n'est peut-être pas de Héron. Le fait le plus inattendu peut-être est l'apparition, comme source importante, des *Mechanica* attribués à Aristote (qui sont plutôt de Straton), dont nombre de problèmes sont discutés et plus ou moins heureusement résolus. Il convient donc de restituer, dans l'histoire de la science, à ce livre des *Mechanica* un rôle qu'on aurait pu lui dénier.

Une théorie du roulement des cercles, l'étude des procédés pour agrandir ou réduire un modèle dans une proportion donnée, la solution du problème des deux moyennes proportionelles, forment tout d'abord un groupe de questions plutôt géométriques ou ciné-

1. Ce volume contient aussi la *Catoptrique* de Héron, éditée par W. Schmidt. C'est là une branche à part des mathématiques appliquées. Mais je remarque que cet ouvrage est conçu, comme les *Pneumatiques*, dans un esprit d'amusement : les Grecs connaissaient au reste des longtemps les distractions de ce genre, ainsi que le prouvent les allusions du *Timée* de Platon, relevées par Th.-H. Martin.

matiques que proprement mécaniques. Suivent des considérations sur la traction des fardeaux, qui constituent une des parties les plus importantes comme théorie : des emprunts à Archimède (tirés d'un ouvrage perdu) sur la répartition des pressions entre les supports (on y trouve l'application d'un postulat que nous n'admettons guère et qui est peut-être une invention malheureuse de Héron) ; voilà à peu près tout le premier livre.

Le second traite des cinq *puissances* classiques, que nous connaissions par Pappus, le treuil, le levier, le moufle, le coin et la vis (avec ou sans engrenages) : puis des combinaisons de toutes sortes de ces puissances, qui aboutissent au *Baroulcos,* treuil actionné par un équipage de roues dentées et de pignons. Ces combinaisons paraissent beaucoup plus théoriques que pratiques; le problème est de soulever un poids donné avec un effort donné; le calcul est fait sans tenir compte des résistances passives, ni des conditions de solidité auxquelles doivent satisfaire les organes. Ce sont plutôt là des exercices théoriques destinés à des élèves que des applications conçues au point de vue de l'exécution réelle. Le second livre se termine par les problèmes aristotéliciens, puis par une théorie des centres de gravité, tirée d'Archimède.

Le troisième livre a au contraire une composition nettement orientée vers la pratique. Héron y décrit les procédés réellement employés pour la manœuvre des fardeaux en architecture (en partie connus déjà par Vitruve et Pappus), puis les systèmes de pressoirs à vis. Un de ces systèmes est donné par Pline comme inventé vingt-deux ans avant la rédaction de son *Histoire naturelle,* et comme Héron ne revendique nullement l'invention, il faut bien admettre qu'il n'a vécu qu'après Pline.

Mais comment s'est formé cet ensemble bizarre que nous offrent aujourd'hui les *Mécaniques ?* Certainement il n'y a pas là une conception d'ensemble, procédant d'une inspiration unique, mais une synthèse mal venue d'éléments empruntés à des sources diverses, ou du moins à des traditions divergentes, une école de professeurs, géomètres ou péripatéticiens, une école d'ingénieurs véritables. Pour le moment, et sans doute pour longtemps encore, il est difficile de préciser davantage. L'histoire de la mécanique des anciens en est encore à la période de publication critique des documents, et il y a toujours à espérer de nouvelles découvertes dans les bibliothèques de manuscrits arabes.

PAUL TANNERY.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

LANGUE ET LITTÉRATURE HONGROISES

DES ORIGINES A 1772

Après avoir esquissé dans un premier article les travaux que les Magyars ont consacrés à leur histoire nationale [1], nous voulons essayer dans les pages suivantes de donner un aperçu des recherches dont leur langue et leur littérature ont été l'objet. S'il nous a été parfois possible de citer quelques travaux remarquables, écrits en français ou en allemand, sur leur histoire, il faut avouer à la grande confusion de l'Europe savante qu'elle ignore encore les problèmes de la philologie magyare, le développement de la littérature, pourtant une des plus riches parmi celles de l'Europe orientale. Non seulement les écrivains étrangers à la Hongrie n'ont pas apporté de pierres à la construction de ce vaste édifice dont nous voulons tracer le plan, mais ils se refusent obstinément à en prendre connaissance, sauf quelques philologues allemands, comme Schuchardt, Misteli et Winkler. Il semble que pour les linguistes comme pour les historiens des littératures tout ce qui est en dehors des trois groupes ethniques (Romans, Germains et Slaves) dont l'ensemble constitue l'Europe, ne présente aucun intérêt. Si de notre continent, nous passons en Asie, nous voyons que les orientalistes s'occupent de tous les idiomes connus ou presque igno-

1. Voy. *Revue de synthèse historique*, avril 1901.

rés qu'on y parle; ils excluent cependant du cadre de leurs recherches le groupe ougrien et cela sous le prétexte fallacieux que les deux principaux représentants de ce groupe : le *magyar* et le *finnois*, sont parlés en Europe. Tout en étant ainsi réduits à leur propre force, les savants hongrois et finnois ont montré, dans les cinquante dernières années du XIXe siècle, que même les petits peuples peuvent se créer une littérature philologique, surtout s'ils sont doués de beaucoup de ténacité et d'une grande ardeur au travail. Pour le moment, on en tient peu de compte; il arrivera le temps où la philologie comparée ne pourra plus négliger les travaux exécutés à Budapest et à Helsingfors, même s'ils sont écrits dans une langue peu accessible.

I.

Le problème de la parenté de la race et de la langue magyares a hanté les érudits dès le XVIIe siècle. Déjà dans l'Introduction au *Dictionnaire étymologique* de Ménage, nous trouvons ce passage curieux : « Par le fréquent commerce que j'ai eu avec eux (les Hongrois) pendant plusieurs années, ayant tâché de pénétrer à fond ce que ce pouvait être que cet idiome si différent de tous les autres de l'Europe, je les ai convaincus qu'ils étaient Scythes d'origine, ou du moins que leur langue était une des branches de la scythique, puisqu'à l'égard de l'inflexion elle avait rapport à celle des Turcs qui constamment passaient pour Scythes, étant originaires du Turkestan et de la Transoxiane ; et qu'outre cela les prépositions de ces deux langues, aussi bien que de la géorgienne, se mettaient toujours après leur régime, contre l'ordre de la nature et la signification de leur nom. » Cette parenté avec les Scythes a, semble-t-il, plu aux Magyars. Mais au XVIIIe siècle quelques savants, tels que Rudbeck, Strahlenberg et surtout Jean Eberhard Fischer, dans son ouvrage : *De origine Ungrorum* (1756), frappés par l'analogie de certains faits linguistiques, affirmèrent que le hongrois est une langue parente du finnois, de l'esthonien et du lapon. Cependant, à une époque où la philologie comparée n'existait pas encore, il eût été difficile d'arriver à la solution du problème. La similitude de certains termes ne suffit nullement pour en établir

la parenté. Un pas décisif fut fait par le jésuite *Jean Sajnovics*. Astronome distingué, il se rendit, en 1769, en Norvège avec Maximilien Hell pour y observer le passage de Vénus devant le soleil ; il fit une excursion en Finlande, visita les Lapons et fut frappé de la ressemblance de la langue de cette peuplade avec celle de son pays. En 1770, il présenta à la Société savante de Danemark un mémoire intitulé : *Demonstratio idioma Ungarorum et Lapponum idem esse* [1], dans lequel il a jeté les bases de la philologie comparée des langues ougriennes. Après lui, *Samuel Gyarmathi* publia son : *Affinitas linguæ hungaricæ cum linguis fennicæ originis grammatice demonstrata* (Goettingue, 1799 [2]), dans lequel il établit sa théorie, non pas tant à l'aide des étymologies, mais de la morphologie des langues ougriennes, en étendant ses recherches sur tout le groupe ougrien.

Cependant le public lettré n'accepta pas volontiers ces théories. L'origine scythique plaisait mieux ; on croyait qu'elle constituait un titre de noblesse. Sait-on pourquoi Báróczy, un des premiers bons traducteurs magyars du XVIIIe siècle, a choisi le roman *Cassandre* de La Calprenède pour en donner un extrait aux dames magyares? Parce que le héros en est un Scythe. Son ami Barcsay, poète de l'*Ecole française*, s'inscrit en faux contre la découverte scientifique de Sajnovics dans son *Epître à Georges Bessenyei* : « Préservons notre nation du joug de Sajnovics qui veut de force dériver notre langue de Laponie. » Mais le premier pas dans la bonne voie était fait grâce à la *Demonstratio* et à l'*Affinitas*. Ces livres ont donné le branle aux investigations d'où la philologie comparée devait sortir au commencement du XIXe siècle. Un savant allemand des plus renommés, G. v. d. Gabelenz, a dit dernièrement à propos du voyageur hongrois Csoma de Körös : « Les efforts patriotiques et scientifiques tendant à chercher au loin les tribus parentes à la leur, sont très anciens chez les Magyars et Sajnovics comme Gyarmathi sont devenus les ancêtres de notre philologie comparée [3]. » On pourrait ajouter que l'ancêtre de la méthode historique en philologie fut également un Hongrois : *Nicolas Révai* (1750-1807).

1. Joannis Sajnovics S. J. Ungari Tordasiensis : *Demonstratio... esse*. Regiae scientiarum societati Danicae praelecta et typis excusa Hafniae. Anno 1770. Recusa Tyrnaviae (Nagy-Szombat, en Hongrie, 1772).

2. Le livre est dédié à « Paul I, empereur de Russie ».

3. Voy. *Literarisches Centralblatt*, 1886, p. 96.

Deuxième titulaire de la chaire de hongrois, fondée en 1791 à l'Université de Pest, Révai a inauguré cette méthode par ses deux ouvrages : *Antiquitates litteraturæ hungaricæ* (1803) et *Elaboratior grammatica hungarica, ad genuinam patrii sermonis indolem fideliter exacta affiniumque linguarum adminiculis locupletius illustrata* (1803-1805). Révai est considéré comme le philologue le plus sagace du commencement du XIXe siècle. Ses commentaires du plus ancien monument de la langue hongroise [1], sa méthode historique dans l'explication des règles grammaticales montrent en lui un génie parent des Bopp, Grimm, Pott, Schleicher et Burnouf qu'il a cependant précédés de plusieurs années. Malheureusement ses ouvrages, quoique écrits en latin, restèrent ignorés en dehors de la Hongrie et dans son pays même. Révai n'eut pas de successeur immédiat. Il faudra attendre la fondation de l'Académie (1825) pour voir germer la semence jetée par ce grand esprit [2].

Étienne Széchenyi en créant l'Académie lui assigna pour principal but de cultiver la langue nationale : la docte compagnie s'est admirablement acquittée de sa tâche. Elle devint l'instigatrice des grands travaux philologiques du XIXe siècle ; c'est elle qui a dirigé ces études et qui a rendu possible la publication de ces travaux qui, ne trouvant que peu de lecteurs, doivent être édités par elle. Dès sa fondation, elle a commencé à s'occuper de l'élaboration d'un grand Dictionnaire, a fait recueillir les plus anciens monuments de la langue hongroise, a fait élaborer un Dictionnaire des patois, a secondé les voyageurs qui sont allés chercher en Russie et en Asie les tribus parentes aux Magyars [3]. Dans l'intervalle, l'étude comparée des langues indo-européennes a fait des progrès rapides en Allemagne, progrès dont les philologues hongrois ont également profité. Ce sont surtout *Paul Hunfalvy* (1810-1891) et *Joseph Budenz* (1836-1892) qui ont, les premiers, appliqué les méthodes rigoureuses des grands savants allemands au groupe ougro-finnois. Hunfalvy, linguiste et ethnographe de haute valeur, a mis à profit les nombreux matériaux que le voyageur Reguly (1819-58)

1. C'est l'*Oraison funèbre* (*Halotti beszéd*) qui date du commencement du XIIIe siècle.

2. Il existe deux biographies de Révai, celle de Joseph Bánóczi (*Révai Miklós élete és munkái*, 1879) en un volume et celle de Benoît Csaplár qui lui a consacré un vrai monument — malheureusement inachevé — en quatre volumes (1881-1889). — Sauf indication contraire, le lieu de publication de tous les ouvrages hongrois cités est : *Budapest*.

3. Il suffit de nommer Alexandre Körösi Csoma dont les études sur le Tibet sont universellement connues, Antoine Reguly et Jean Jerney.

avait recueillis chez les Vogouls [1]; Budenz, d'origine allemande, professa depuis 1868 à l'Université de Budapest où l'on fonda la première chaire de philologie comparée des langues ougro-finnoises. C'est de son école que sortirent les philologues les plus en vue de la Hongrie contemporaine. Grâce à ses investigations et à celles de quelques savants finnois (Donner, Ahlquist), il est aujourd'hui admis dans le monde savant que le hongrois appartient au groupe *ougrien* de la famille altaïque. La langue primitive ougrienne s'est scindée en deux branches : *l'ougrien méridional* dont dérivent le finnois, le lapon, l'esthonien, le mordvine et le tchérémisse ; *l'ougrien septentrional* dont dérivent le hongrois, le votïak, le vogoul, l'ostïak et le zurïén [2]. De tous ces idiomes, il n'y a guère que le finnois et le magyar qui soient des langues littéraires. Le magyar possède les plus anciens monuments linguistiques ; il est le type le plus caractéristique de tout ce groupe, n'ayant aucune parenté avec la famille slave, et encore moins avec les langues germaniques. Il est la clef de voûte de tous ces idiomes qu'on parle dans l'empire russe, soit en Europe, soit en Asie.

Cette classification a été combattue par certains ethnographes. On trouve, en effet, de nombreux éléments turcs dans la langue magyare ; en outre, tout ce que nous savons de la vie politique et sociale des anciens Hongrois indique plutôt une étroite parenté avec les tribus turques qu'avec celles des pauvres pêcheurs lapons ou vogouls. *Arminius Vámbéry* (né en 1832), célèbre voyageur et ethnographe, a donc soutenu longtemps en face de Budenz et de son école que le peuple magyar est d'origine turque, que sa langue est un idiome altaïque et non ougrien, qui a seulement subi l'influence des tribus ougriennes avec lesquelles les Magyars étaient en relations avant leur arrivée en Europe. Par contre, les défen-

1. *Vogul föld és nép* (Le pays et le peuple des Vogouls), I, 1864. D'autres contributions aux langues vogoule et ostïake ont paru dans les *Nyelvtudományi közlemények*. Hunfalvy s'est adonné ensuite aux études sur l'histoire et l'ethnographie des Roumains, mais celles-ci ne rentrent pas dans notre cadre. Il faut cependant citer son *Ethnographie de Hongrie* (*Magyarország ethnographiája*, 1876) parue aussi en allemand.

2. Les *Vogouls* et les *Ostïaks* habitent les deux versants de l'Oural sur les rives de l'Ob et de ses affluents. Ils sont au nombre de 30,000 environ. — Les *Votïaks* et les *Zurïéns* habitent le nord-est de la Russie près des fleuves Vjatka, Kama et Petchora. Ils sont au nombre de 400,000 environ. Les *Mordvines* vivent dispersés aux bords de la Volga. Leur nombre est de 1,150,000, mais ils diminuent sensiblement à cause de la russification. Les *Tchérémisses* vivent également aux bords de la Volga, au nord des Mordvines. Ils sont au nombre de 260,000 environ. — L'*esthonien* n'est qu'un dialecte du *finnois*. Cette dernière langue est parlée par un peuple de 3 millions d'âmes. Les *Lapons* sont au nombre de 30,000.

seurs de la parenté ougrienne s'appuient sur des preuves philologiques qui n'admettent pas de contradiction. Ils expliquent l'existence des nombreux vocables turcs par ce fait que les Magyars, avant leur arrivée en Hongrie, étaient voisins des Turcs et se sont appropriés ainsi de nombreux termes et quelques-unes de leurs institutions. M. Vámbéry, convaincu par les preuves irréfutables de la philologie, se contente de déclarer dans son dernier ouvrage : *Formation et développement de la race magyare* (1895) [1], que le peuple hongrois présente un tel mélange d'éléments étrangers qu'il est très difficile de se prononcer pour l'une ou pour l'autre parenté. Mais les grammairiens et les linguistes en Hongrie, aussi bien qu'en Finlande, n'admettent pas d'autre théorie que celle de Budenz et de Donner.

La parenté une fois établie il s'agissait de donner des bases solides pour les recherches dans chacun des idiomes dont se compose la famille ougrienne. Laissant de côté les études poursuivies en Finlande, nous nous bornerons à dire brièvement ce que les Hongrois ont fait dans ce domaine. Il est bien entendu que, dans ces publications, le latin dont se servaient encore Sajnovics, Gyarmathi et Révai a fait place à l'idiome national. Les travaux les plus importants sont insérés dans les Revues consacrées spécialement à la philologie. C'est ainsi que Hunfalvy dirigea d'abord la *Linguistique magyare* [2], revue publiée ensuite, avec l'appui de l'Académie, sous le titre : *Mémoires philologiques* [3] et dirigée tour à tour par Hunfalvy, Budenz, Simonyi et Szinnyei. Cette revue a publié, jusqu'en 1901, trente et un volumes; elle est la plus importante qui existe en Europe pour les questions de philologie ougro finnoise. C'est là qu'ont paru les travaux fondamentaux de Hunfalvy, de Budenz et de leurs élèves : Simonyi, Szinnyei, Munkácsi, Halász, Szilasi, Kunos et Balassa. Chacun des disciples s'est choisi un domaine qu'il a particulièrement exploité : Simonyi la langue magyare, Balassa la phonétique hongroise, Szinnyei les patois magyars et le finnois, Munkácsi le vogoul et l'ostïak, Halász le lapon, Szilasi le tchérémisse.

Budenz, dans sa longue carrière, a touché à presque toutes les

1. *A magyarság keletkezése és gyarapodása*. Cet ouvrage a été précédé d'un volume très important sur *L'origine des Hongrois* (*A magyarok eredete*), 1882.

2. *Magyar nyelvészet*, 1856-1861.

3. *Nyelvtudományi közlemények*, à partir de 1862.

questions de philologie ougrienne. Ses nombreuses études dans les *Mémoires philologiques*, ses Cours professés à l'Université ont donné une base solide à la philologie comparée. Deux de ses ouvrages sont restés classiques : le *Dictionnaire comparé hongrois-ougrien* (1873-1881) et la *Morphologie comparée des langues ougriennes* (1884-1887) [1]. — *Simonyi*, professeur de langue hongroise à l'Université de Budapest, a publié deux volumes sur les *Conjonctions hongroises* [2], deux volumes sur les *Adverbes hongrois* [3], a retracé, dans deux autres volumes, sous une forme très attrayante, la vie de la *Langue hongroise* [4], d'après le modèle de Max Müller, et a donné le premier volume d'une *Grammaire historique de la langue magyare* [5] qui, en utilisant tous les travaux faits depuis l'œuvre immortelle de Révai, a doté la science philologique magyare d'un ouvrage de haute valeur. Pour ce volume, Simonyi a eu comme collaborateur, pour la phonétique, *Balassa* qui avait publié auparavant : *Les principes de la phonétique* et *La classification des patois magyars* [6]. Balassa a également résumé pour le grand public les questions les plus intéressantes de la philologie dans son volume : *La langue hongroise* [7].

Joseph *Szinnyei* (fils), le successeur de Budenz à l'Université de Budapest, dirige actuellement les *Mémoires philologiques*. Après avoir donné plusieurs études sur la langue finnoise et un *Dictionnaire finno-hongrois* [8], il vient d'achever son *Dictionnaire des patois magyars* qui a obtenu dernièrement le Grand-Prix de l'Académie [9].

La langue et les traditions populaires des Vogouls et des Ostïaks ont trouvé en Bernard *Munkácsi* leur interprète. Il a entrepris plusieurs voyages dans leur pays et a recueilli de la bouche du peuple les dictons, les chansons et les légendes de ces tribus. Sous le

1. *Magyar-ugor összehasonlító szótár*. — *Az ugor nyelvek összehasonlító alaktana*. — Sur la vie et les travaux de Budenz, voy. B. Munkácsi : *Budenz József emlékezete* (Éloge de J. B.), 1896.
2. *A magyar kötöszók*, 1883.
3. *A magyar határozók*, 1888-1895.
4. *A magyar nyelv*, 1889.
5. *Tüzetes magyar nyelvtan történelmi alapon*, tome I (Phonétique et morphologie), 1895.
6. *A phonetika elemei*, 1886. *A magyar nyelvjárások osztályozása és jellemzése*, 1891.
7. *A magyar nyelv*, 1899.
8. *Finn-magyar szótár*, 1884.
9. *Magyar tájszótár*, 1893-1899.

titre : *Recueil de poésie populaire des Vogouls* [1], il a publié quatre volumes où nous trouvons des textes qui nous aident à reconstituer les anciennes croyances de cette tribu toujours menacée d'être submergée dans le flot russe. Munkácsi a utilisé dans ces volumes les notes du voyageur Reguly en les complétant. Il a donné, en outre, un volume sur la *Poésie populaire des Votïaks* [2], un *Dictionnaire votïak* [3] et vient de publier le premier tome des *Éléments aryens et caucasiques dans les langues finno-hongroises*, qui contient l'historique de cette question avec le vocabulaire magyar [4].

Halász, décédé en 1901, a surtout étudié la langue et les traditions populaires des Lapons qu'il avait visités à plusieurs reprises [5]; nous devons à Szilasi un *Dictionnaire tchérémisse* [6], tandis que Kunos s'occupe spécialement de la poésie populaire des Turcs et des mots turcs passés en hongrois [7].

Les *Mémoires philologiques*, qui ont groupé les disciples de Budenz, ne pouvaient accorder que peu de place aux études de la langue magyare elle-même. Gabriel *Szarvas* (1832-95) fonda, en 1872, une revue spéciale pour ces recherches : *Magyar Nyelvör* (Gardien de la langue hongroise). Philologue très sagace, Szarvas voulut surtout réagir contre les tendances des néologues outrés qui, depuis le commencement du XIXe siècle, avaient introduit des milliers de mots formés contrairement au génie de la langue. Par une étude minutieuse des grands écrivains du XVIIe siècle, des parlers populaires, même des données que le folklore peut offrir, il s'est efforcé de remplacer ces néologismes par de vrais vocables magyars. Son successeur dans la direction de cette vaillante Revue, M. Simonyi, en jetant dernièrement un coup d'œil sur les résultats obtenus [8] par trente années d'efforts, a pu dire avec une fierté légitime que le *Nyelvör* a puissamment contribué à l'élabo-

1. *Vogul népköltési gyüjtemény*, 1892-1897.
2. *Votják népköltészeti hagyományok*, 1887.
3. *Votják szótár*, 1896.
4. *Arja és kaukazusi elemek a finn-magyar nyelvekben*, 1901.
5. *Svéd-lapp nyelvtan és olvasmányok*, 1881. — *Kule és Pite lappmarki nyelvmutatványok és szótár*, 1885. — *Déli lapp szótár*, 1891. — *Népköltési gyüjtemény a pite lappmark arjepluogi egyházkerületéből*, 1893.
6. *Cseremisz szótár*, 1900.
7. Sur les mots slaves passés en magyar, il faut toujours consulter le travail fondamental de François Miklosich : *Die slawischen Elemente im Magyarischen* (à consulter de préférence dans la 2e édition publiée par Wagner, Vienne, 1884), travail que les études d'Oscar *Asboth* ont complété.
8. Voy. *Magyar Nyelvör*, 15 déc. 1901.

ration du *Dictionnaire historique*, du nouveau *Dictionnaire des patois* et à la création de la *Phonétique* hongroise. Par sa critique souvent acerbe, mais très juste, cette Revue a exercé une influence salutaire sur le style des journalistes qui, jusque-là, avaient tellement maltraité la langue. Et si les érudits emploient aujourd'hui une langue plus pure, c'est au *Nyelvör* qu'il faut attribuer ce progrès. Il est lu dans les coins les plus reculés du pays et le nombre de ses collaborateurs — 172 — montre que la cause de la pureté de la langue nationale intéresse les travailleurs les plus modestes.

Avec ces deux revues, la première classe de l'Académie (Philologie et belles-lettres) publie des *Mémoires* [1] et les *Fascicules ougriens* [2]. Dans les premiers, nous trouvons les controverses de Budenz et de Vámbéry sur la parenté des Hongrois; des études grammaticales de *Joannovics*, de *Brassai*, d'*Imre*, de *Ballagi;* les essais sur la mythologie, les us et coutumes des peuples ougriens de Ferdinand *Barna*, auquel nous devons la traduction hongroise complète de l'épopée nationale des Finnois : le *Kalevala* (1871). Les *Fascicules* sont spécialement consacrés à la philologie comparée des langues ougriennes.

L'Académie a fait également recueillir les plus *Anciens Monuments de la langue hongroise* [3] et a chargé Jules Zolnai d'en donner un commentaire et les fac-similés des plus intéressants [4]. De 1874 à 1890, elle a édité les *Codices*, c'est-à-dire les textes magyars des XVe et XVIe siècles conservés dans les manuscrits [5]. Ce sont pour la plupart des traductions de l'Ancien et du Nouveau Testaments, des légendes des Saints et quelques poèmes liturgiques [6]. Ces textes, édités avec une grande acribie philologique, forment aujourd'hui la base la plus solide des investigations sur l'ancienne langue hongroise, qui ne diffère pas sensiblement de celle qu'on parle aujourd'hui. La recherche des anciens monuments continue; dernièrement *Szamota* a découvert plusieurs vocabulaires, *Finály*

1. *Értekezések a nyelv- és széptudományok köréből*. Depuis 1867. Le tome XVII est en cours de publication. Chaque tome contient de dix à douze mémoires.

2. *Ugor füzetek*, I-XIII (1879-1900).

3. *Régi magyar nyelvemlékek*, 5 vol.

4. *Nyelvemlékeink a könyvnyomtatás korájig* (Nos monuments linguistiques jusqu'à l'invention de l'imprimerie), 1894, avec 26 fac-similés.

5. *Nyelvemléktár*, 14 vol. édités — à l'exception du tome III — par Georges *Volf* auquel on doit, en outre, plusieurs études sur l'ancienne civilisation hongroise.

6. Tome VIII contient la célèbre légende de sainte Marguerite de Hongrie, fille du roi Béla IV, et donne des détails très intéressants sur la vie monastique en Hongrie au XIIIe siècle.

a publié le vocabulaire de Besztercze, *Melich* celui de Gyöngyös, et *Varju* les gloses de Gyula-Fehérvár [1].

Les grands travaux de lexicologie furent inaugurés par le « Dictionnaire de l'Académie », que Grégoire *Czuczor*, poète et savant bénédictin, et Jean *Fogarasi* avaient élaboré [2]. Mais cet ouvrage est loin de contenir toutes les richesses de la langue et il pèche souvent par des étymologies fantaisistes. C'est pourquoi l'Académie confia la rédaction d'un nouveau Dictionnaire historique de la langue à *Szarvas* et à *Simonyi*. Ces deux savants, aidés par un groupe de philologues initiés aux saines méthodes, ont recueilli les matériaux entre 1873 et 1878 et ont publié leur travail en trois volumes [3]. Leur Dictionnaire se distingue surtout par le soin qu'ils ont apporté à la filiation du sens des mots. Ils prennent les vocables à leur origine et montrent les variations subies jusque vers 1772, année qui marque le renouveau de la langue et de la littérature. Comme dans la plupart des ouvrages de ce genre, beaucoup de collaborateurs n'ont pas fourni des données exactes. On a adressé des critiques souvent très vives à ce travail de patience ; certains membres de l'Académie — sans être philologues — se sont montrés trop sévères. Le meilleur compte rendu de l'ouvrage a été donné par Coloman *Szily*, l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie, dont les travaux sur l'ancienne langue hongroise sont si appréciés [4].

Dernièrement l'Académie a décidé de donner, en utilisant les matériaux élaborés dans les Dictionnaires mentionnés, dans celui des patois de Szinnyei et dans celui des métiers de *Frecskay*, puis les nouvelles découvertes linguistiques faites jusqu'en 1900 et le nouveau dépouillement des grands écrivains, le vrai Grand Dictionnaire de l'Académie. Elle a créé à cet effet, une *Commission du Dictionnaire* dont le président est M. *Szily* et le rapporteur

1. Szamota : *A schlägli magyar szójegyzék*, 1894. *A Murmélius-féle latin-magyar szójegyzék*, 1896. — Finály : *A besztercze szószedet*, 1892. — Melich : *A gyöngyösi latin-magyar szótártöredék*, 1898. — Varju : *A gyulafejérvári codex*, dans le Bulletin de l'Académie (*Akadémiai Értesitö*), janvier 1899.

2. *A magyar nyelv szótára*, 6 vol., 1862-1874. — Le nombre des articles est de 110,784.

3. *Magyar nyelvtörténeti szótár*. Lexicon linguae hungaricae aevi antiquioris, 1890-1893, 3 vol. 4°.

4. Le compte rendu a paru dans la *Budapesti Szemle*, 1892. Il est réimprimé dans le volume où M. Szily a réuni ses études linguistiques sous le titre : *Contributions à l'histoire de la langue et de la littérature hongroises*. (*Adalékok a magyar nyelv és irodalom történetéhez*), 1898.

M. *Zolnai*. Le travail préparatoire est en bonne voie et d'après les derniers rapports il existe déjà 280,000 fiches. Le nombre de ceux qui recueillent les matériaux est de 150. L'Académie, par cette œuvre, couronnera ses travaux lexicologiques et dotera la Hongrie d'un monument analogue à celui de Littré ou de Grimm.

Après cinquante ans d'études sur la philologie ougrienne quelques savants de Budapest et de Helsingfors se sont décidés à faire entrer ces études dans le domaine de la science européenne. Publiés en hongrois ou en finnois, ces travaux importants n'ont guère franchi jusqu'ici les frontières respectives de leur pays. A Budapest, Ignace *Kunos*, directeur de l'Académie orientale de commerce, et Bernard *Munkácsi* ont fondé, il y a deux ans (1900), la *Revue Orientale* consacrée spécialement à l'ethnographie et à la linguistique ougro-finnoises [1]. D'autre part *Setälä* et *Krohn*, professeurs à l'Université de Helsingfors, ont lancé les *Finnisch-ugrische Forschungen* (1901) qui ont été salués unanimement par les maîtres de la philologie comparée. Mentionnons cependant que Charles *Ujfalvy* avait entrepris dès 1875, dans sa *Revue de philologie et d'ethnographie* [2] de se faire l'intermédiaire auprès du public français de ces études et que les trois volumes qu'il a pu donner offrent la quintessence des études magyares et finnoises faites entre 1850 et 1875. Aujourd'hui ces études n'ont aucun représentant en France.

II.

Si nous passons du domaine de la langue dans celui de la littérature nous aurons à signaler des travaux plus variés, sinon plus profonds, sur chaque époque de l'évolution littéraire. Comme les études philologiques, les études sur l'histoire littéraire sont nées au XIXe siècle. Celles qui précèdent sont plutôt nomenclature qu'histoire proprement dite. Quelques savants, voulant montrer à l'étranger que la Hongrie n'était pas si dépourvue d'écrivains qu'on

1. *Keleti Szemle. Revue orientale pour les études ouralo-altaïques* (4 fascicules par an). Cette revue accepte des articles en hongrois, français, allemand, anglais, italien et russe, mais le français et l'allemand dominent. Les savants magyars publient leurs études de préférence en français.

2. Paris, Leroux, éditeur, 1875-1877.

le pense généralement, ont composé ces Dictionnaires où ils énumèrent les hommes et les œuvres qui firent honneur à leur pays. Le premier essai de ce genre remonte à 1711, année où David *Czvittinger* fit paraître son : *Specimen Hungariæ literatae* [1]. Il y énumère les œuvres de 296 Hongrois, leur prodiguant des éloges souvent immérités. Un demi-siècle plus tard, le savant Pierre *Bod* dont les travaux sur l'Église réformée en Hongrie sont encore appréciés aujourd'hui, publie son *Athenas magyar* [2] où il fait connaître la vie et les œuvres de 528 écrivains. Beaucoup de livres anciens et de noms d'auteurs ne nous sont parvenus que grâce à lui. Bod a composé son ouvrage en hongrois à une époque où l'on n'employait guère que le latin pour les livres d'érudition. Le continuateur de Bod, Alexius *Horányi* s'est, en effet, servi de l'idiome étranger pour sa *Memoria Hungarorum* [3], où nous trouvons des notices sur 1,200 écrivains. A côté de ces Dictionnaires, on a tenté de tracer le tableau de l'érudition et de l'ancienne littérature hongroises. Michel *Rotadires* fit imprimer à Altona, en 1745, ses *Prolegomena Historiae hungaricae litterariae*, sorte de programme d'un ouvrage d'ensemble sur ce sujet. Les nombreux matériaux recueillis par Rotarides furent ensuite utilisés par Paul *Wallaszky* dans son *Conspectus reipublicae litterariæ in Hungaria*, paru en 1785. Tous ces écrivains considèrent comme un devoir patriotique de faire connaître les anciennes œuvres qui témoignent de la civilisation magyare. C'est encore dans ce dessein que Samuel *Pápay* publia au commencement du XIXe siècle son ouvrage sur la littérature nationale [4].

Tous ces essais préparèrent la voie au premier historien de la littérature hongroise : *François Toldy* (1805-75). Intimement lié avec les grands écrivains qui, vers 1830, ont émancipé la poésie magyare de l'imitation servile des modèles étrangers, Toldy consacra sa vie à fixer les époques du mouvement littéraire hongrois. Dès 1828, il publia à l'usage des étrangers son *Handbuch der*

1. *Specimen... literatae. Virorum eruditione clarorum natione Hungarorum... vitas, scripta elogia et censuras ordine alphabetico exhibens*, Francofurti et Lipsiae, 1711.

2. *Magyar Athénas*, 1766.

3. *Memoria Hungarorum et Provincialium scriptis editis notorum*, 3 vol., 1775-1777. En 1792, Horányi y ajouta la *Nova Memoria* (1 vol. A-C). C'est à cet ouvrage qu'ont encore recours les savants français qui ignorent le hongrois, ne se doutant pas qu'il a complètement vieilli.

4. *A magyar literatura esmérete*, 2 vol., 1808.

ungarischen Poesie pour leur donner une idée de la richesse de l'ancienne poésie magyare. Mais ce n'était qu'un essai. Pendant vingt ans, il réunit les données biographiques, traça le plan du développement intellectuel de la nation. Après avoir donné une foule d'articles, il publia en 1852 son *Histoire de la littérature nationale hongroise* [1] qui embrasse le moyen âge jusqu'à la bataille de Mohács; trois ans plus tard, l'*Histoire de la poésie hongroise* [2], depuis les temps les plus anciens jusqu'à Alexandre Kisfaludy, c'est-à-dire jusqu'au commencement du XIXe siècle, et finalement en 1865, un résumé de l'*Histoire de la littérature nationale* [3] qui s'étend jusqu'à l'année de la Révolution. En 1870 il fit paraître en cinq volumes, un *Manuel de la poésie hongroise* plutôt remarquable par les morceaux choisis et les notices bibliographiques [4]. Toldy prit également une part active à la publication des Anciens Monuments de la langue hongroise, recueillit les traités des anciens grammairiens hongrois depuis Erdösi (1540) jusqu'à Tsétsi (1708) [5], dirigea, pour ainsi dire, les travaux de l'Académie dont il fut longtemps secrétaire perpétuel et exerça une influence considérable par ses cours à l'Université de Budapest.

Les travaux fondamentaux de Toldy ont permis à ses successeurs d'élargir le cadre des recherches, mais c'est à son œuvre que revient l'honneur d'avoir déblayé le terrain et d'avoir préparé la moisson future. Ses travaux malgré une certaine lourdeur germanique qui les caractérise, sont encore consultés aujourd'hui avec fruit. Les successeurs de Toldy, en s'inspirant des critiques français, se sont préoccupés de présenter les différentes époques de la littérature ou la biographie de quelques grands écrivains, sous une forme attrayante. Tout aussi bien renseignés que lui, ils ont donné des œuvres qui sont des modèles d'exposition artistique. Ainsi Paul *Gyulai*, (né en 1826), successeur de Toldy à l'Université, secrétaire de la classe des belles-lettres de l'Académie et directeur de la *Revue de Budapest* (*Budapesti Szemle*), poète distingué et critique redouté, a charmé par ses cours à l'Université des milliers d'audi-

1. *A magyar nemzeti irodalom története*, 2 vol.
2. *A magyar költészet története.*
3. *A magyar nemzeti irodalom története.*
4. *A magyar kolteszet kézikonyve.* — Depuis la bataille de Mohács jusqu'à 1867, 2e édit., 1876.
5. *A régi magyar nyelvészek Erdösitöl Tsétsiig* (Corpus grammaticorum linguae hungaricae veterum), 1866.

teurs. C'est vraiment grand dommage que ses leçons si nourries, si neuves par certains côtés, ne circulent en Hongrie que lithographiées. Très difficile pour lui-même comme pour les autres, *Gyulai* n'a jamais consenti à les réunir en volume. Mais les quelques études qu'il a publiées et que nous mentionnerons à leur place, lui assignent le premier rang parmi les historiens de la littérature hongroise Son disciple le plus éminent, Zoltan *Beöthy* (né en 1848), président de la Société littéraire *Kisfaludy* et professeur d'esthétique à l'Université, a donné en deux volumes une *Histoire de la littérature nationale* [1] qui forme depuis vingt-cinq ans la base de l'enseignement dans les lycées, et qui pour sa riche bibliographie, doit être consultée par tous ceux qui veulent approfondir une question. L'exposition de Beöthy est très attrayante et la méthode historique fait de ce manuel un petit chef-d'œuvre dans son genre.

Le Millénaire nous a apporté une *Histoire de la littérature hongroise* [2], très complète et qui forme un digne pendant à l'*Histoire nationale,* éditée par l'Athenaeum. C'est l'œuvre collective d'un groupe de savants et de professeurs, sous la direction de Beöthy. Cette Histoire donne la quintessence des études de ces cinquante dernières années et peut figurer dignement à côté des ouvrages similaires parus en France ou en Allemagne. Ce qui rehausse encore sa valeur ce sont les nombreuses illustrations, véritable iconographie des Annales littéraires du pays. Si on avait ajouté à chaque chapitre une bibliographie succincte, comme l'ont fait les collaborateurs de Petit de Julleville, l'ouvrage serait parfait.

Parmi les manuels il faut encore citer celui de Sigismond *Bodnár* (2 vol 1891-93). L'auteur est un penseur qui a même établi une loi, selon laquelle il explique les phénomènes littéraires et historiques. C'est celle des actions et des réactions Dans le développement littéraire magyar, Bodnár voit la lutte de ces deux forces : libéralisme, examen non prévenu d'un côté, réaction cléricale ou despotique de l'autre. Selon qu'un de ces courants l'emporte, la littérature devient énergique et nationale, ou bien elle s'affaiblit et va à l'école de l'étranger. Comme toutes les constructions systé-

1. *A magyar nemzeti irodalom történeti ismertetése*, 1877 (7e édit., 1901).
2. *A magyar irodalom története*, 2 vol., 1896. — Deuxième édit., 1899-1900 (Athenaeum).

matiques, celle de Bodnár a ses lacunes, mais on ne peut nier que son exposition très hardie n'ait fait faire un pas à l'histoire littéraire.

Le besoin des recherches de détail a donné naissance à plusieurs revues dont quelques-unes sont spécialement consacrées à l'étude des écrivains magyars. Nous pouvons passer sous silence les anciens recueils tels que le *Magasin scientifique* [1], mais il importe de signaler les *Mémoires* de la première classe de l'Académie (Philologie et belles-lettres [2]), la nouvelle série de la *Revue de Budapest*, dirigée depuis 1873 par Paul Gyulai, qui contient, sous une forme attrayante, maintes études sur les grands écrivains magyars ; les Annales de la Société *Kisfaludy* [3], la *Revue générale de philologie* [4], fondée sous les auspices de l'Académie en 1877, et qui s'est donné pour tâche d'élucider les questions d'emprunts, de donner les biographies des auteurs peu connus et d'exercer, par une critique sévère, un contrôle littéraire dont les effets se font de plus en plus sentir. Le *Spectateur* [5], fondé et dirigé par Abafi, a été exclusivement consacré à la littérature nationale et a rendu d'éminents services, tant par les études fort étendues sur certains écrivains, que par les recherches de détail sur plusieurs points controversés. Enfin l'Académie voulant montrer qu'elle s'intéresse tout autant aux investigations littéraires qu'à celles de philologie pure, a fondé en 1891, la *Revue d'histoire littéraire* [6], conçue d'après le même plan que sa sœur française : études détaillées sur les écrivains, publications de documents inédits et bibliographie.

Les études de bibliographie hongroise inaugurées par la *Biblio-*

1. *Tudományos gyüjtemény*, 1817-1841.
2. Ils contiennent des études de Toldy, d'Imre et de Szasz.
3. Cette Société, fondée en 1836, en mémoire de Charles Kisfaludy, a pour but de cultiver la littérature nationale par des travaux esthétiques, de traduire les chefs-d'œuvre poétiques de l'étranger (c'est à elle qu'on doit les œuvres complètes de Sophocle, de Plaute, de Molière et de Shakespeare, traduites par les meilleurs poètes), de recueillir les restes de la poésie populaire et de répandre le goût des belles-lettres par ses concours et ses séances mensuelles. Ses Annales (*Kisfaludy-társaság évlapjai*, nouv. série, un volume par an depuis 1868) sont un répertoire très riche d'études critiques et esthétiques. Elle a édité également les *Études littéraires* de Szecsen, Salamon, Erdélyi, Imre et Péterfy.
4. *Egyetemes philologiai közlony*, dirigée d'abord par Heinrich et Thewrewk, puis par Némethy et Petz ; depuis 1902 par Louis Katona (mensuel).
5. *Figyelö*, 1876-1889.
6. *Irodalomtörténeti közlemények* (4 fascicules par an), dirigé, les deux premières années, par A. Ballagi, puis par Aron Szilády.

thèque magyare d'Étienne Sándor [1], ont leur représentant le plus renommé en Joseph Szinnyei (père) auquel on doit, outre plusieurs répertoires très utiles, le *Dictionnaire des écrivains hongrois* [2], (en cours de publication). La revue du Musée national *Revue de bibliographie hongroise* [3], est un recueil très précieux qui a élucidé maintes questions de l'ancienne littérature, de l'imprimerie et des bibliothèques.

En dehors de la Hongrie, on a publié en France et en Allemagne quelques travaux sur la littérature magyare. Le volume de Charles Ujfalvy : *La Hongrie, son histoire, sa langue et sa littérature* (Paris, 1872), ne contient guère que des traductions de quelques poésies ; l'introduction est passablement superficielle ; l'article de Sayous dans la *Grande Encyclopédie* est, comme tout ce que ce savant modeste a publié, solide et nourri. Nous-même nous avons donné dans les trois cents premières pages de la *Hongrie littéraire et scientifique* [4], un coup d'œil d'ensemble sur la littérature. *L'Histoire de la littérature hongroise* adaptée d'après les travaux de Horváth, Kardos et Endrödi, avec une bibliographie française, a paru à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900 [5]. Les illustrations de ce volume donnent plusieurs fac-similés intéressants empruntés aux deux volumes que l'*Athenaeum* a publiés pour les fêtes du Millénaire [6].

En Allemagne où l'on traduit les chefs-d'œuvre de la littérature hongroise avec plus de zèle qu'en France, il existe une *Histoire de la littérature* assez complète due à J. H. Schwicker [7]. Les Magyars eux-mêmes maniant assez bien l'allemand publient, d'ailleurs, souvent des études sur leurs grands écrivains et tiennent ainsi le public au courant du mouvement littéraire [8].

1. *Magyar Könyveshász.* Györ (Raab), 1803. Voy. sur Sándor, Joseph Szinnyei (père) : *Le premier bibliographe hongrois* dans les *Mémoires de l'Académie,* 1901.
2. *Magyar irók élete és munkái.* Ce Dictionnaire aura dix volumes ; sept en ont déjà paru.
3. *Magyar Könyvszemle.* Depuis 1876. Dirigée d'abord par Csontosi, actuellement par Schönherr (4 fasc. par an).
4. Paris, Leroux, 1896.
5. Paris, Alcan ; Budapest, Athenaeum.
6. Parmi les revues françaises qui contiennent de nombreuses études sur la littérature hongroise, nous mentionnons : *La libre recherche* (Bruxelles, 1855-1860) et la *Revue internationale* de Gubernatis (1883-1890).
7. *Geschichte der ungarischen Literatur,* Leipzig, 1889.
8. L'Académie a édité les *Literarische Berichte aus Ungarn* (1877-1880), puis la *Ungarische Revue* (1881-1895) sous la direction de Paul Hunfalvy et Gustave Heinrich (Budapest et Leipzig).

Après ce coup d'œil d'ensemble nous pouvons passer aux travaux dont les principaux écrivains antérieurs à 1772 furent l'objet.

III.

Le moyen âge hongrois s'étend depuis l'arrivée des Magyars en Europe, jusqu'à la bataille de Mohács (896-1526) [1]. Peu de monuments littéraires nous sont conservés de cette époque. La critique n'avait qu'à élucider la valeur philologique des rares documents, les détails qui peuvent jeter un certain jour sur la civilisation des anciens Magyars. Les choniqueurs nous parlent d'une caste de chanteurs, nommés d'abord *igriczek* puis *hegedösök*, sorte de rapsodes qui chantaient en s'accompagnant. Ils célébraient probablement les grands événements de la vie et étaient les gardiens fidèles des anciennes croyances populaires et des légendes sur l'origine du peuple magyar. Les savants ont cru pouvoir distinguer à travers les chroniques latines du moyen âge l'existence de deux cycles de légendes nationales, dont l'un appelé le *Cycle des Huns* a pour héros Attila, l'Etzel du poème des Nibelungen, l'autre le *Cycle des Magyars* qui, laissant presque de côté le grand conquérant Arpád, s'attache de préférence à son père Almos. Ces cycles, même dans les sèches analyses des chroniqueurs, montrent une certaine beauté poétique. Il se peut que les Magyars, en arrivant en Europe, possédassent une épopée naïve qui disparut dès que le christianisme se fut répandu parmi eux. La légende des Huns, telle que nous la montrent les Nibelungen, a-t-elle influé sur la poésie populaire magyare, ou bien les apôtres du christianisme envoyés par l'évêque de Passau, Pilgrim (971-991), ont-ils rapporté cette légende en Allemagne, nous l'ignorons. Malgré les recherches des savants hongrois la question n'est pas encore élucidée [2].

1. Pour le moyen âge, il faut consulter, outre les Histoires de la littérature déjà mentionnées, Cyrille Horváth : *A régi magyar irodalom története* (Hist. de l'ancienne littérature hongroise), 1899. Les quatre premiers livres s'occupent du moyen âge.

2. Voy. G. Heinrich : *Etzelburg és a magyar hunmonda* (Etzelburg et la légende hongroise des Huns), 1882. F. Riedl : *A Magyar hunmonda*, dans *Budapesti Szemle*, 1881. G. Petz : *A magyar hunmonda*, 1885. Jean Arany : *Naiv époszunk* (Notre épopée naïve) dans ses *Œuvres en prose*, 1879. Pour les anciennes croyances, l'ouvrage fondamental d'Arnold Ipolyi : *Magyar mythologia*, 1854 ; F. Kállay : *A pogány magyarok vallása* (La religion des païens hongrois), 1862 ; des études de Barna (*Mémoires de*

Un siècle après la conquête du pays, le chant populaire fut réduit au silence. De même que Charlemagne fit une guerre acharnée aux croyances païennes et détruisit avec le paganisme les restes les plus précieux de l'ancienne poésie germanique, de même les nombreux ecclésiastiques qui, sur l'ordre de saint Étienne, vinrent d'Italie et d'Allemagne en Hongrie, étouffèrent le germe de l'épopée nationale. Les clercs et les chroniqueurs, frottés de latin, dédaignaient les *hegedösök*, les rapsodes et les ménestrels, leur reprochaient leur manque de culture intellectuelle et ridiculisaient leurs légendes. Très bien vus jusque vers l'invasion des Mongols (1240) ces chanteurs disparurent peu à peu avec la dynastie nationale des Arpád. Tout ce que le génie populaire produira dans les siècles suivants jusqu'à la Réforme sera frappé d'ostracisme par l'Église qui, seule, dirigeait les écoles et avait ainsi le dépôt de la culture intellectuelle. C'est ce qui explique la rareté des monuments littéraires de cette époque, et ce qui nous en reste a un caractère nettement liturgique [1].

Les plus anciens fragments de la prose et de la poésie hongroises sont une *Oraison funèbre* accompagnée d'un *Miserere* et une *Hymne à la Vierge* [2]. Les rapsodes eux-mêmes avaient changé les thèmes de leurs chants. Attila et Almos sont remplacés par la légende des saints, au nombre desquels nous trouvons le roi apostolique saint Étienne et un de ses descendants les plus illustres, saint Ladislas (1077-95).

Les productions littéraires du XIVe et du XVe siècles sont encore d'une grande faiblesse. Rien de la brillante poésie de la France ou de l'Allemagne au moyen âge. Les grands cycles épiques traversent l'Europe, arrivent jusqu'en Autriche, mais s'arrêtent au seuil de la

l'Académie, 1881) ; de Csengery (Études historiques, tome I) et de Charles Szabó (Œuvres historiques, tome I) ; K. Kandra : *Magyar mythologia*, Eger, 1897.

1. Sur la civilisation sous les Arpad en général, voy. notre article précédent. Sur la littérature : L. Fejérpataky : *Irodalmunk az Arpádok korában* (Notre littérature à l'époque des Arpad), 1878. P. Gyulai : *Mystères de Noël et jeux de l'Épiphanie* dans le *Recueil de poésies populaires*, nouv. série, tome I, 1872. J. Thury : *Oes költészetünk* (Notre ancienne poésie), 1890. — Sur l'art de l'écriture : G. Volf : *Kiktöl tanult a magyar irni, olvasni* (De qui le Hongrois a-t-il appris à lire et à écrire), 1885. Selon Volf, des missionnaires italiens ; Asboth croit à l'influence tchèque (Nyelvtudományi Közl., 1884) ; Volf a répondu dans : *Elsö keresztény hittérítöink* (Nos premiers missionnaires chrétiens), 1896 ; cette dernière étude est d'une grande valeur.

2. Sur ces anciens monuments de la langue, voy. l'Introduction des *Régi magyar nyelvemlékek*, tome I, les ouvrages de Révai (*Antiquitates*) et de Zolnai déjà cités, puis les articles de Simonyi dans *Nyelvör*, 1879-1880.

Hongrie. Par contre, le sentiment national s'affirme avec beaucoup de force dans les chroniques latines; même l'élan poétique n'y manque pas et on y fait preuve d'un sens critique assez remarquable pour atteindre à la vérité historique. Les faibles fragments écrits en langue hongroise sont pour la plupart l'œuvre de moines; tels les fragments d'une traduction de la Bible attribués à Ladislas Báthori, la légende de sainte Marguerite, fille du roi Béla IV, légende rédigée par une nonne Léa Ráskai; celle de sainte Catherine d'Alexandrie — en vers —, de saint François d'Assise, de saint Alexius, plusieurs hymnes à la Vierge imitées de saint Bernard. Ces œuvres, de même que la traduction partielle de la Bible par les Hussites Thomas Pécsi et Valentin Ujlaki, intéressent le philologue plutôt que l'historien de la littérature [1].

Cependant on chantait et rimait beaucoup à la cour des rois et des nobles. On célébrait surtout les événements les plus importants de la vie nationale. Les rapsodes disaient les malheurs de la famille Zách dont le chef, Félicien, s'est précipité l'épée haute sur Charles-Robert et sa famille, parce que le frère de la reine avait déshonoré sa fille (1330); les tourments du roi Sigismond dans l'Enfer; les victoires de Hunyadi sur les Turcs, les exploits et la mort de Mathias Corvin. Le plus ancien chant hongrois qui s'inspire de l'histoire nationale et qui nous soit conservé est celui de la *Conquête de Pannonie*, qui date du xve siècle. Un autre poète anonyme a chanté la *Prise de Szabács*, forteresse située sur la Save, élevée par le sultan Mohamet et conquise par les Hongrois en 1476 [2].

Toute cette poésie vola de bouche en bouche et ne fut pas recueillie. L'art de l'écriture n'était probablement pas assez répandu dans la caste des trouvères nationaux. Si quelques moines, dans leurs légendes des saints, ou quelques écrivains du xvie siècle, ne nous en avaient conservé des bribes, nous ignorerions leurs productions. Rien n'est resté, ni des chants d'amour appelés *Chansons des fleurs* (*virágénekek*), ni des mystères, ni des fables. Tout

1. Toutes ces œuvres sont publiées dans les quatorze volumes du *Nyelvemléktár*; introductions de G. Volf. Voy. en outre Alex. Imre : *Le style de la littérature hongroise au moyen âge*, dans *Budapesti Szemle*, 1890.

2. Les plus anciens restes de la poésie hongroise sont recueillis et annotés dans *Régi magyar költok tára* édités par Aron Szilády. Six volumes (1877-96), tome I, moyen âge. Voy. en outre : V. Koltai : *A verses elbeszélés története* (Histoire du récit en vers), tome I, 1887. A. Szilády : *Notre poésie sous Mathias Corvin*, Annales de l'Académie, 1877.

cela paraissait trop léger, trop peu chrétien aux moines ; cependant le peuple en a conservé longtemps le souvenir.

Plus importants que les monuments littéraires sont le développement des écoles, la fondation de la première société savante et la Renaissance sous Mathias Corvin. La haute école de Veszprém fondée au XIIe siècle avait disparu, mais à sa place s'éleva bientôt celle de Pécs (Cinq-Églises), fondée par Louis-le-Grand de la maison d'Anjou, en 1367. Elle avait trois Facultés ; la Faculté de droit surtout était florissante, grâce à quelques maîtres italiens [1]. La haute compétence et le grand savoir du jurisconsulte Werböczi qui, sous les Jagellons, a codifié la loi magyare dans son *Opus Tripartitum juris consuetudinarii incl. regni Hungariæ* (1517) [2], est la meilleure preuve de la vitalité de ces études. Cette Université, qui réunissait quatre mille élèves, disparut vers 1547, lorsque la ville tomba entre les mains des Turcs. — Mathias Corvin fonda, en 1467, à Pozsony (Presbourg) l'*Academia Istropolitana* et voulut y concentrer toutes les forces vives de la nation et retenir dans le pays la jeunesse studieuse qui allait à Paris, à Vienne, à Cracovie, à Bologne et à Padoue. A Pozsony la proximité de la florissante école viennoise devait exciter l'émulation. Jean Vitéz, le grand humaniste, chancelier de cette Université, en fut véritablement l'âme, le célèbre Regiomontanus y enseigna, cent ans avant Galilée, le mouvement de la terre. Après la mort de Vitéz (1472), elle décline vite et disparaît au moment de la lutte entre Wladislas II et Maximilien (1492) [3].

De ces écoles sortirent de nombreux historiens, jurisconsultes et prédicateurs ; parmi ces derniers se détache la figure imposante de *Pelbárt de Temesvár* qui prêcha sous Mathias Corvin et dont les sermons montrent beaucoup de vigueur et d'éclat. Ses *Sermones de Sanctis Pomerii* et *Sermones quadragesimales* étaient répandus dans toute l'Europe [4].

Le nombre des bibliothèques augmenta sans cesse sous Louis-le-

1. Voy. Eugène Abel : *Egyetemeink a középkorban* (Nos Universités au moyen âge), 1881 ; R. Békefi, dans la Revue historique : *Századok*, 1896.
2. Guillaume Fraknói : *Werböczi István* (dans les *Monographies historiques*), 1899.
3. G. Fraknói : *Vitéz János élete* (Vie de Jean Vitéz), 1879.
4. A. Szilády : *Temesvári Pelbárt élete és munkái* (La vie et les œuvres de Pelbart de Temesvár), 1880. C. Horváth : *Pelbart de Temesvár et ses sermons*, dans : *Egyetemes Philologiai közlöny*, Supplément, tome I, 1889. Sur la prédication catholique en Hongrie, voy. E. Mihalovics : *A katholikus predikáczió története Magyarországon*, 1900-1901, 2 vol.

Grand et Sigismond, et surtout pendant la Renaissance hongroise. La plus célèbre était la *Corvina*, à Bude. Mathias Corvin en fut le fondateur. Il la dota richement et en fit une des plus belles de l'Europe. Il fit acheter les manuscrits des auteurs grecs et latins, il employait quatre copistes à Florence, trente à Bude. Chaque volume avait une reliure luxueuse aux armes du roi. Il ne reste aujourd'hui de tous ces trésors qu'environ cent trente volumes, dispersés dans les bibliothèques de l'Europe. La vente partielle de cette belle collection commença déjà sous les Jagellons, toujours pressés d'argent ; les soldats autrichiens et les Turcs emportèrent le reste [1].

La première société savante date également de cette époque : la *Sodalitas litteraria Danubiana*, fondée par Conrad Celtes en 1497. Le plus grand poète de la Renaissance, *Janus Pannonius*, était le conseiller de Mathias Corvin, au nom duquel se rattache ce mouvement littéraire qui aurait pu avoir de meilleurs résultats si l'héritage du grand roi n'était pas tombé dans les mains inertes des Jagellons [2].

C'est encore sous Mathias, en 1472, que le prieur de Bude, Ladislas Karai, appela l'imprimeur Hess en Hongrie et l'installa à Bude. C'est en 1473 que le premier livre y fut imprimé, en latin ; il porte le titre de *Chronicon Budense* [3]. La Hongrie arrive ainsi la sixième — après l'Allemagne, l'Italie, la France, les Pays-Bas et

1. Sur la Renaissance sous Mathias Corvin, voy. : Eugène Abel : *Adalékok a humanismus tortenetehez Magyarországon* (Contributions à l'histoire de l'humanisme en Hongrie), 1880. Olaszorszagi XV. századbeli iróknak Matyás királyt diesöitö müvei (Œuvres des écrivains italiens du XVe siècle qui ont écrit en l'honneur du roi Mathias), 1890. — D. Csánki : *Elsö Mátyás udvara* (La Cour de Mathias I), 1883. F. Riedl, dans *Budapesti Szemle*, 1893. Sur la *Corvina* : F. Romer, dans les *Annales de l'Académie*, 1877 ; Csontosi dans *Magyar Könyvszemle*, 1881 (cette revue contient de nombreuses études sur cette bibliothèque et les manuscrits qui en restent). Abel, *Corvin-Codexek*, 1879 (description des 35 volumes restitués par le sultan Abdul-Azziz en 1877) ; *Souvenir de l'Exposition du Livre à Budapest*, 1882. M. Eugène Müntz s'est occupé à plusieurs reprises de la Corvina ; il vient de lui consacrer un article (*Mathias et la Renaissance*) dans le beau volume que la ville de Kolozsvar a édité à l'occasion de la prochaine inauguration du monument du grand roi. (*Mátyás király emlékkönyv*, rédigé par Alex. Márki), 1902, pp. 146-156. — Erdélyi, *ibid.*, p. 157-167 sur la Corvina.

2. Eugène Abel : *Magyarországi humanisták és a dunai tudós társaság* (Humanistes hongrois et la Société savante danubienne), 1880. — Les œuvres latines de Janus Pannonnius de Csezmicze furent recueillies et éditées par Samuel Teleki en 1784.

3. Un fac-similé de cette Chronique vient d'être publié par la librairie Ranschburg (Budapest, 1900) avec une Introduction de Mgr Fraknói. Fraknói a trouvé le vrai nom du prieur qui avait appelé Hess à Bude. Anciennement on attribuait cet honneur à Geréb. Voy. Fraknói : *Karai László budai prépost* (L. Karai, prieur de Bude) dans les *Mémoires de l'Académie*, IIe classe, 1898.

la Suisse — parmi les pays qui avaient alors des imprimeries.

Tandis que la Renaissance faisait naître ailleurs une littérature nationale, nous n'en trouvons en Hongrie que le germe fécond — nous voulons dire la culture latine. Faute de temps, elle ne put transformer l'idiome national en langue littéraire. Il aurait fallu après le règne de Mathias Corvin, un siècle de tranquillité et de prospérité pour que le mouvement humaniste portât ses fruits. Cette satisfaction ne fut pas donnée au pays. Cependant l'humanisme hongrois, s'il n'a pas produit tout ce qu'on pouvait en attendre, a du moins empêché le pays de retomber dans la barbarie pendant la domination turque qui s'y établit après la bataille de Mohács.

IV.

Cette bataille marque la fin du moyen âge hongrois. Rarement la vie intellectuelle d'une nation fut arrêtée si brusquement. Les Turcs, longtemps repoussés par le génie militaire de Hunyady, de son fils Mathias, de Kinizsi et de Báthori, inondent maintenant le pays et s'y installent en maîtres. La maison de Habsbourg, unie par des mariages avec les rois magyars, établit sa domination dans les provinces qui avaient échappé aux Turcs. La Transylvanie se détache de la mère patrie : ainsi le pays est divisé en trois parties. La Réforme y pénètre de bonne heure; elle rencontre d'abord de vives résistances, mais gagne très vite les colons allemands, puis les vrais magyars qui suivent les doctrines de Calvin [1]. C'était une arme contre la catholique Autriche. Les néophytes font tous leurs efforts pour convaincre le peuple ; ils s'adressent à lui dans sa langue nationale et contribuent ainsi au développement de la prose hongroise. Le XVIe siècle marque le triomphe de la Réforme. Elle dote la Hongrie d'une excellente traduction de la Bible due à Gaspard *Károli* [2]. Pour élever la jeunesse dans les nouvelles doctrines

1. Voy. F. Salamon : *Contributions à l'histoire de la Réforme en Hongrie* dans les *Œuvres historiques*, tome I, 1876 ; deux articles de Sayous : *L'établissement de la Réforme en Hongrie* (*Bulletin de la Société de l'hist. du protestantisme français*, 1873) et *Hongrie* dans *l'Encyclopédie des sciences religieuses*.

2. Elle a paru en 1590 à Vizsoly et porte le nom de « Bible de Vizsoly ». Molnár de Szencz en a donné une édition améliorée, en 1608.

Heltai, Erdösi, Ozorai, Mathias Biró de Déva, surnommé le Luther magyar, *Pierre Juhász* dit *Mélius*, apôtre du calvinisme à Debreczen, déploient une grande activité [1]. Quelques reformateurs s'appliquent à composer en hongrois les premiers livres de classe. Les imprimeries, négligées après les premiers essais sous Mathias Corvin, deviennent de puissants auxiliaires dans ce combat; de grands seigneurs en établissent dans leurs propriétés et chargent les savants formés à Wittemberg, à Genève et à Utrecht de les diriger [2].

On peut diviser cette époque qui va de la bataille de Mohács jusqu'à la chute de l'indépendance nationale (1526-1711) en deux périodes bien distinctes; la paix de Vienne (1606) en marque la limite. Au XVIe siècle, l'activité littéraire se manifeste d'abord dans les récits bibliques et historiques, dans les exhortations morales et religieuses; puis on aperçoit les premiers rudiments de la fable et du drame [3]. Les *Gesta Romanorum* et *Boccace* défrayent les histoires et les récits en prose. Gabriel *Pesti* (1536) et Gaspard *Heltai* (1566) accommodent leurs apologues aux besoins du temps et font de la fable ésopique une leçon de morale [4]. Les drames scolaires apparaissent également; les *moralités* trouvent des imitateurs. *Sztárai*, pasteur de Tolna, dramatise la doctrine luthérienne dans son *Mariage des curés* (1550) et son *Miroir du véritable ecclésiastique* (1560). Un anonyme met en scène l'apostasie du seigneur Balassi qui, pour conserver ses biens, adjura le protestantisme [5].

Parmi de nombreux poètes se détache la figure intéressante de Sébastien *Tinodi* (1505-1557) surnommé le *Joueur de luth* (*lantos*) [6].

1. Voy. sur ces réformateurs : Cyrille Horváth : ouvr. cité, livres V et VI. M. Tóth : *Magyar prot. egyházszónoklat történelme* (Histoire de la prédication protestante), tome I, 1864. J. Révész : *Erdösi János*, 1859 ; *Dévai Biró Mátyás*, 1862. E. Zsilinszky : *Polemikus irodalmunk a XVI. és XVII. században* (Notre littérature de combat aux XVIe et XVIIe siècles) ; les Notices d'Aron Szilády qui accompagnent quelques réimpressions des œuvres théologiques du XVIe siècle (Dévai, Komjathy dont la traduction des épîtres de saint Paul (Cracovie, 1533) fut le premier texte *hongrois* imprimé ; Pesti, Szegedi et Telegdi).

2. Sur l'imprimerie en Hongrie, voy. A. Ballagi : *A magyar nyomdászat történelmi fejlodése, 1472-1877* (Histoire de l'imprimerie hongroise de 1472 à 1877), 1878.

3. F. Toldy : *Magyar költök élete* (Biographies des poètes hongrois), tome I, 1870. Les œuvres dans le Recueil de Sziládi déjà mentionné, tomes II et V.

4. La réimpression des Fables de Heltai fut donnée par L. Imre dans *Régi magyar könyvtár* (Ancienne Bibliothèque hongroise), dirigée par G. Heinrich, no IV, 1897.

5. Z. Beöthy : *Le premier drame politique hongrois* dans son volume : *Dramaturges et acteurs*, 1882.

6. Œuvres complètes dans le Recueil de Szilády, tome III. I. Acsády : *Tinódi Sebestyén* dans *Budapesti Szemle*, 1899, janv. et févr.

Après avoir combattu vaillamment contre les Turcs et avoir été blessé, Tinódi va de château en château, chantant ses mélopées qui traitent des sujets de l'histoire contemporaine. On le trouve partout où la vie nationale se manifeste, dans les assemblées politiques, au quartier général de l'armée, au milieu des batailles, uniquement préoccupé de recueillir des faits précis pour ses poèmes. Ses *Poésies* (1554) n'ont pas grande valeur en elles-mêmes mais elles sont précieuses pour la connaissance de cette époque. Tinódi ayant noté lui-même les airs de ses poésies, nous a conservé ainsi les plus anciens monuments de la musique hongroise.

Les conteurs mettent en vers la légende de *Fortunatus* à la bourse inépuisable, le récit charmant de Pétrarque sur *Grisélidis*, l'histoire fantastique d'*Euryalus et Lucrèce* par Enée Sylvius Piccolomini et le conte de Boccace sur le *Brave Francesco*. A côté de ces histoires et légendes d'origine étrangère, trois poèmes présentent un caractère national : *Le Prince Argyrus* d'Albert Gergei, conte dramatisé en 1831 par Vörösmarty ; *Toldi* d'Ilosvai devenu immortel grâce à l'usage qu'en fit le plus grand poète épique Jean Arany dans sa trilogie du même nom ; *Szilágyi et Hajmási* de l'Anonyme de Szendrö, épisode émouvant de la captivité turque, évoqué de nos jours par Gyulai [1].

Les récits en prose ne sont que des traductions : telle l'*Histoire de Poncianus* (1573) [2] et le conte très répandu : *Salomon et Markalf* (1577) ; le traducteur a su y introduire maints traits de la vie hongroise et nous montre, par des exemples frappants, la victoire du faible sur le fort, de l'homme simple et peu instruit sur le savant.

Toutes ces œuvres manquaient d'élan poétique. La religion ou l'histoire les inspirent, mais ceux qui les composent ne sont pas des poètes. L'enseignement, la morale, les exhortations sont leur

1. Outre l'ouvrage de Koltai, déjà cité : S. Imre : *L'influence de la poésie italienne en Hongrie,* dans ses *Irodalmi tanulmányok* (Études littéraires), tome II, 1897. G. Heinrich : Boccaccio élete és müvei La vie et les œuvres de Boccace), 1882, chap. VIII. Le même : *Le brave Francisco* dans *Egyetemes Philol. Közlöny*, 1879 et 1882 ; *La légende de Toldi*, ibid., 1879. B. Váli : *Argyrus dans la poésie hongroise*, Ibid., 1882. A. Kardos : *Szilágyi et Hajmási*, Ibid., 1885 ; Le même : *La poésie lyrique hongroise au XVIe siècle*, Ibid., 1883.

2. Réimprimé dans *Régi magyar könyvtár ;* N° V (1898) par G. Heinrich. — Pour le récit en prose (roman, conte, nouvelle) depuis 1526 jusqu'à 1800, voy. l'ouvrage fondamental de Z. Beöthy : *A szépprózai elbeszélés a régi magyar irodalomban* (Le récit en prose dans l'ancienne littérature hongroise), 2 vol., 1886-1887.

but principal. La versification est banale, la diction plate, la forme lâche, jusqu'au premier poète lyrique hongrois : Valentin *Balassa* (1551-1594) [1]. Sa vie tragique, ses amours et sa mort héroïque font de lui une des figures les plus sympathiques du Parnasse magyar. Vaillant soldat, époux malheureux, il s'enfuit en Pologne, revient en 1594 pour mourir sous les murs d'Esztergom en luttant contre les Turcs. Après sa mort, son élève Rimai édite ses poésies religieuses. Quelle différence entre celles-ci et celles des savants protestants ! Balassa exprime l'angoisse d'un cœur qui cherche sa consolation dans la foi. Ses chansons d'amour font entendre des accents que la lyre hongroise ne retrouvera que vers la fin du XVIIIe siècle. Le rythme en est gracieux et léger et *la strophe de Balassa* remplacera dorénavant le lourd alexandrin. Son plus beau recueil de vers, les *Chansons de fleurs*, ne fut découvert qu'en 1874 dans un manuscrit de Radvány [2].

Le XVIIe siècle, quoique rempli par le bruit des armes, était assez favorable au développement littéraire. On peut citer parmi les écrivains quelques grands noms, des œuvres qui méritent toute notre attention et qui sont restées populaires depuis deux siècles. La lutte religieuse engendre les premiers chefs-d'œuvre de la prose hongroise grâce au talent du cardinal *Pierre Pázmány ;* des savants de premier ordre établissent les règles de la grammaire et composent les premiers livres de philosophie en magyar. La poésie passionne les nobles et nous voyons dans la phalange des écrivains les plus grands noms du pays, comme le comte *Nicolas Zrinyi*, ban de Croatie, auteur de la première épopée magyare, sans parler des princes transylvains et de leur entourage qui écrivent, pour se délasser, tantôt des mémoires, tantôt des hymnes religieuses.

Le plus grand prosateur de ce siècle est Pierre Pázmány (1570-1637) [3]. Né protestant, il se convertit à treize ans, au catholicisme, entra dans l'ordre des Jésuites et devint prédicateur. A la Diète de 1608, il défendit l'intérêt de son ordre et commença son œuvre de prosélytisme. Il réussit à convertir environ cinquante familles

1. Œuvres complètes éditées par A. Szilady, 1879. La biographie la plus complète est celle de Paul Erdelyi : *Balassa Bálint* (dans les *Monographies historiques*), 1899.

2. Sur cette découverte faite par Farkas Deak, Thaly dans : *Századok*, 1875 ; L. Gajari, dans : *Egyet. Philol. Kozlony*, 1887.

3. G. Fraknoi : *Pázmány Peter és kora* (Pierre P. et son temps), 3 vol. 1868-72 ; le même : *Pázmány Péter* (dans les *Monographies historiques*), 1886. J. Janossy : *Pázmány Péter*, 1883. I. Kis : *Le style de Pázmány*, dans : *Nyelvtudományi Közlemények*, 1879.

nobles. Le Pape, pour récompenser ce zèle, le nomma archevêque-primat d'Esztergom, puis cardinal. Polémiste redoutable, grand orateur, il est en même temps un prosateur concis et nerveux, parlant la langue simple du peuple, sans emphase et sans discussions dogmatiques. Son *Livre de prières* (Imádságos Könyv, 1602) son *Guide* (Kalaúz, 1613) et ses *Sermons* (1636) sont considérés comme les chefs-d'œuvre de la prose magyare. Pázmány a fondé l'Université de Nagy-Szombat (1635) transférée en 1777 dans la capitale du pays. L'Université de Budapest s'acquitte donc d'une véritable dette sacrée en publiant actuellement les *Œuvres complètes* de ce grand écrivain [1].

Vaincus sur le terrain de la politique, les protestants ont continué à porter tous leurs efforts vers l'école et l'érudition. C'est de leurs rangs que sortirent *Albert Molnár de Szencz* (1574-1634) et *Jean Cseri d'Apácza* (1625-1659). Le premier [2] est au nombre de ces érudits que la soif de la science pousse à quitter leur pays pour chercher à l'étranger un supplément d'instruction. Souvent ils y végètent et reviennent mourir dans la misère. Molnár quitta la Hongrie à l'âge de quinze ans, se fit recevoir bachelier à Strasbourg, rendit visite à Théodore de Bèze, l'oracle de la jeunesse protestante, qui fit de Genève un lieu de pèlerinage pour les étudiants et les pasteurs magyars. Molnár publie en Allemagne un Dictionnaire et une Grammaire de sa langue maternelle et rend un service inappréciable à l'Église protestante en traduisant en vers les *Psaumes* de Marot et de de Bèze, en les adaptant à la musique de Bourgeois et Goudimel. Sa traduction qui marque une époque dans la poésie magyare, fut admise même par les catholiques. Molnár donna, en outre, une traduction de l'*Institution chrétienne* de Calvin.

Jean Cseri [3] fit pénétrer, le premier, l'esprit de Ramus et de Descartes en Hongrie et composa une Encyclopédie philosophique

1. Cette publication comprend deux séries : *Les Œuvres magyares* et les *Œuvres latines*. Cinq volumes de chaque série ont paru jusqu'ici. (*Pázmány Péter összes munkái.*) Depuis 1894.

2. B. Jancsó : *Szenczi Molnár Albert*, 1878 ; mais surtout : L. Dézsi : *Szenczi Molnár Albert* (dans les *Monographies historiques*), 1897 ; le même : *Szenczi Molnár Albert naplója, levelezése és irományai* (Journal, Correspondance et Papiers d'A. M. de Sz.), 1898.

3. C. Horváth : *Apáczai Csere János bölcsészeti dolgozatai* (Les œuvres philosophiques de J. Cs. d'A.), 1869 ; L. Stromp : *Apáczai Cseri János mint paedogogus* (J. Cs. pédagogue), 1898 (avec une bibliographie complète). I. Hegedüs a donné une édition des œuvres pédagogiques (1899).

en magyar, à une époque où la philosophie ne parlait guère qu'en latin. Envoyé à Utrecht par l'évêque calviniste, Étienne Gelei Katona, lui-même écrivain et savant [1], il s'y familiarisa avec la nouvelle philosophie représentée par des disciples et des amis de Descartes. Cseri fit paraître une *Logique magyare* (1654), d'après Ramus, puis son *Encyclopédie magyare* (1655), d'après les meilleurs travaux de son temps. Il y passe en revue toutes les branches des connaissances humaines, pliant la langue magyare aux nouveaux besoins et créant une foule de vocables dont plusieurs ont obtenu droit de cité. Enthousiaste de l'usage de l'idiome national dans l'enseignement, il est le précurseur de ces grands pédagogues qui ont remplacé dans les écoles le latin par la langue maternelle. Il avait une haute idée de l'enseignement supérieur et le mémoire qu'il soumit au prince transylvain Barcsay, sur ce sujet, prouve que les florissantes écoles hollandaises étaient le modèle qu'il désirait voir imiter dans son pays [2]. Grâce à lui et à ses successeurs, la Hongrie fut une des premières nations où se propagea la philosophie cartésienne au XVIIIe siècle [3].

La poésie est représentée dignement par *Nicolas Zrinyi* (1618-1664) et Étienne Gyöngyösi (1625-1704). Arrière-neveu du héros de Szigetvár, Zrinyi appartenait à cette illustre famille connue en France, au XVIIe siècle, sous le nom de *Serin* ou *Zrin*. Les Zrinyi occupèrent de hautes situations militaires et politiques et se distinguèrent dans la lutte contre les Turcs. Nicolas, élevé par le cardinal Pázmány, fut un guerrier, comme ses ancêtres. Il a remporté mainte victoire sur les Mahométans et a été comblé d'honneurs, pour son héroïsme, par toutes les puissances catholiques. Mais il n'était pas seulement un excellent général dont les ouvrages de stratégie sont fort remarquables, il était aussi un poète. Zrinyi a créé la littérature épique en Hongrie par sa *Zrinyade* (*Obsidio Szigetiana* 1651), où il chante le siège de Szigetvár (1566), la défense de cette forteresse contre Soliman et la mort héroïque de Nicolas Zrinyi,

1. Outre de nombreux ouvrages théologiques, Katona a publié une *Petite grammaire hongroise* (1645) où nous trouvons les premières traces de la science étymologique magyare. Voy. S. Imre : *Étienne Geleji Katona, grammairien*, dans les *Mémoires de l'Académie*, tome I, 1869.

2. Ce projet fut édité, pour la première fois, en 1872, par Charles Szabó, dans les *Mémoires de l'Académie*, tome III.

3. Voy. J. Erdélyi : *A bölcsészet Magyarországon* (La philosophie en Hongrie), 1885.

son aïeul. L'influence de Virgile et du Tasse est évidente, mais elle se manifeste plutôt dans le détail : la composition, la peinture des caractères, la sobriété dans les descriptions, le portrait du héros, sont dignes d'éloges [1].

Gyöngyösi a le don de la poésie facile qui plaît à la classe moyenne. Aussi ses contes romantiques (*La Vénus de Murány* 1664, *La Mémoire de Jean Kemény,* 1693, *Les espièglerie de Cupidon dévoilées*, 1734) sont-ils restés populaires. Le sujet de ces contes est emprunté à l'histoire contemporaine; ainsi la Vénus de Murány n'est autre que Marie Szécsi, qui défendit héroïquement la forteresse de Murány contre les Autrichiens et qui se rendit, elle et sa forteresse, au palatin François Wesselényi, épisode romantique chanté souvent depuis Gyöngyösi [2].

La poésie lyrique de cette époque ne fut représentée longtemps que par ces poètes et quelques imitateurs [3]; mais l'érudit historien de ce siècle de lutte contre les empiétements de la maison d'Autriche, Coloman Thaly, a découvert au milieu de ses recherches une mine très riche de chansons populaires, témoins précieux de cette période mouvementée. Le caractère général de ces chants est la tristesse et l'ironie, tristesse causée par les revers, car les forces autrichiennes ayant finalement triomphé, les *Mécontents,* appelés aussi *Kurucz,* exhalent leurs plaintes et leur abandon en vers mélancoliques ; ironie contre l'Autriche et contre les Magyars dépouillés de leur caractère national, s'habillant et parlant comme l'étranger. La note gaie est bannie de ces chansons, tout au plus y voit-on percer quelques lueurs d'espérance, un *sursum corda* après les revers. Telle cette marche admirable de Rákoczy, composée après la bataille de Trencsén (1708) et qui est restée comme le symbole de la musique et du chant hongrois [4].

1. La biographie la plus détaillée de Zrinyi vient d'être achevée par Charles Széchy : *Gróf Zrinyi Miklós* (4 volumes, dans les *Monographies historiques*), 1896-1901. Voy. encore F. Salamon : *Zrinyi le poète,* dans ses *Irodalmi tanulmányok* (Études littéraires), tome I, 1889. — Jean Arany : *Zrinyi et le Tasse*, dans ses *Œuvres en prose*, 1879. — Charles Szász : *A világirodalom nagy époszai* (Les grandes épopées de la littérature universelle), tome II, 1882. — Eugène Horváth a édité les œuvres de tactique.

2. J. Arany : *Gyöngyösi István,* dans les Œuvres en prose, 1879. — Alex. Nagy : *Les traductions de Gyöngyösi* dans *Egyet. Philol. Közlöny*, 1887, et Supplément, II, 1890. — I. Fülep : *Gyöngyösi István*, *Ibid.* Supplém., 1889.

3. Comme Jean Rimai, Pierre Beniczki, Étienne Kohári et la baronne Sidonie Petröczi.

4. Coloman Thaly : *Régi magyar vitézi énekek és elegyes dalok* (Anciennes chansons héroïques hongroises), 1864, 2 vol. — *Adalekok a Tököly és Rákóczy-kor irodalomtörténetéhez* (Contributions à l'histoire littéraire de l'époque de Thököly et de Rá-

V.

La période qui s'étend de la paix de Szatmár jusqu'au renouveau de la littérature hongroise (1711-1772) est une période de décadence, pendant laquelle les circonstances politiques et sociales ont étouffé le génie national. Jamais, même après le désastre de Mohács, l'éclipse n'avait été aussi complète. A la paix de Szatmár l'indépendance de la Transylvanie disparaît ; son dernier prince, François II Rákoczy, végète dans l'exil à Rodosto, en Turquie. La Hongrie, délivrée du joug des Turcs en 1718, a été épuisée par une domination de plus de cent cinquante ans, par des luttes continuelles entre protestants et catholiques, par les guerres des princes de Transylvanie contre la maison d'Autriche, guerres particulièrement sanglantes vers la fin du XVIIe siècle. La nation est lasse ; elle se reposera pendant soixante ans. Mais l'oisiveté et la nonchalance conduisent à l'abandon de la culture nationale, à l'invasion des mœurs étrangères, à un antagonisme profond entre les nobles que germanise la Cour de Vienne et le peuple qui s'insurge contre les mœurs et la langue allemandes. Dans les écoles on ne cultive que le latin, employé par tous ceux qui ont passé quelques années sur les bancs du collège ; c'est la langue usitée dans les délibérations des Comitats et devant la justice. Les érudits l'emploient presqu'exclusivement et ainsi l'essor d'une littérature nationale que nous avons pu constater dans la période précédente s'arrête complètement. Ceux qui se servent du magyar l'ont affreusement mélangé de locutions latines et allemandes ; la langue a ainsi perdu de sa pureté et de son harmonie. Les vigoureux accents d'un Zrinyi et d'un Pázmány ne sont presque plus compris. Le seul progrès que l'on puisse constater se manifeste dans la multiplicité des écoles, dans

koczy), 1872, 2 vol. — *Irodalom-és miveltségtörténeti tanulmányok a Rákoczy-korból* (Études sur la littérature et la civilisation à l'époque de Rákoczy), 1885. — S. Kis : *A kuruczvilág költészete* (La poésie des Kurucz), 1887. P. Erdélyi : *Contributions à l'ancienne littérature hongroise*, dans : *Egyet. Philol. Közlony*, 1888. — Z. *Ferenczi* a édité un recueil de poésies badines des XVIe et XVIIe siècles contenues dans un manuscrit du *Musée transylvain : Vásárhelyi daloskönyv* dans : *Ancienne Bibliothèque hongroise*, n° XV, 1899. — Il faut mentionner ici l'ouvrage bibliographique très important de Szabó-Hellebrant : *Régi magyar könyvtár* 4 vol., 1879-98 qui contient la description exacte de tous les livres imprimés en Hongrie, ou par des savants hongrois à l'étranger, depuis la fin du XVe siècle jusqu'à 1711.

les soins qu'apporte Marie-Thérèse à organiser l'enseignement, dans l'apparition de quelques ouvrages d'érudition [1].

C'est dans le domaine de la poésie que la décadence est la plus complète : à peine y peut-on relever les trois noms de *Faludi*, d'*Amadé* et de *Ráday*. François Faludi (1704-1779) [2] représente la poésie lyrique et le drame scolaire ; il a également son importance comme prosateur. La vie et l'œuvre de ce jésuite sont un exemple frappant de cet esprit cosmopolite qui règne alors en maître ; il fit ses études à Vienne et à Gratz, séjourna à Rome comme confesseur en langue magyare dans la basilique de Saint-Pierre, devint professeur à Vienne, puis directeur de l'imprimerie des Jésuites à Nagy-Szombat. Faludi se complaît dans l'églogue et l'idylle que Gessner avait mises à la mode. La facture de ses vers est supérieure à celle de ses prédécesseurs, mais le fond ne vaut pas la forme. Les *Poésies* ne furent, d'ailleurs, publiées qu'après sa mort. De son vivant, on admirait surtout ses œuvres morales qui ont beaucoup de saveur.

Ladislas Amadé (1703-1764), qui a vaillamment combattu dans la guerre de Sept Ans, évoque dans ses poésies lyriques les chagrins de l'amour, la paix du ménage, les tracas de la vie militaire. Tout y est lestement enlevé, sans grand souci de la forme, mais avec beaucoup de sentiment. Ces chansons se transmettaient dans tout le pays ; on pouvait encore les entendre chanter au début du XIXe siècle. Un descendant du poète en a publié le recueil en 1836 [3].

Paul Ráday (1677-1733) le fidèle serviteur et ambassadeur de François II Rákoczy, est surtout connu pour ses chants d'église, publiés sous le litre : *Soumission de l'âme* et qui comptent parmi les plus beaux de l'église protestante [4].

La prose est dignement représentée par un autre écrivain de l'entourage de Rákoczy, *Clément Mikes* (1690-1761). Ses *Lettres de Tur-*

1. Voy. Joseph Szinnyei (fils) : *Irodalmunk története 1711-1772* (Histoire de notre littérature de 1711 à 1772), mais c'est plutôt une nomenclature.

2. F. Toldy dans : *Magyar költök élete* (Vie des écrivains hongrois), tome I ; Z. Beöthy, ouvrage cité sur la *Prose hongroise ;* A. Thewrewk : *Faludi Ferencz mezönyei* (Les églogues de F.), 1875. K. Török : *Faludi Ferencz*, 1891. K. Rupp a donné une nouvelle édition des *Nuits d'hiver* (Téli éjtszakák) dans : *Ancienne bibl. hongroise*, n° XIX, 1900.

3. Sur Amadé : Études de Abafi, Pintér et Paszlavszky dans : *Figyelö*, 1882-85. Les *Œuvres complètes* éditées par L. Négyesy, 1892 (dans : *Olcsó könyvtár*).

4. *Œuvres* éditées par L. Négyesy, avec une Introduction (dans la même collection rédigée par Paul Gyulai).

quie sont considérées comme le chef-d'œuvre de la prose hongroise du XVIIIe siècle [1]. Mikes a suivi le prince après la paix de Szatmár, d'abord en France, puis en Turquie. Il y resta même après la mort de Rákoczy (1735), nommé par le sultan *basbug*, c'est-à-dire préposé aux émigrés magyars, en 1758, il remplit ces fonctions jusqu'à sa mort. Pour charmer les ennuis de l'exil, Mikes adressa à une de ses parentes une série de lettres où nous trouvons des détails fort intéressants sur l'émigration hongroise et son chef, Rákoczy, sur la vie sociale de la Turquie d'alors, tout cela mêlé avec les propres pensées de l'auteur, sa résignation stoïque et sa douloureue attente d'un retour qui ne devait jamais s'effectuer. Dans ces *Lettres* on constate l'influence de Madame de Sévigné, car Mikes s'est familiarisé avec la littérature française pendant son séjour à Paris et en Turquie notre ambassadeur, le Marquis de Bonnac lui communiquait les nouveautés littéraires. C'est ainsi que Mikes traduisit quelques nouvelles des *Journées amusantes* de Madeleine Gomez et plusieurs traités religieux de l'abbé Fleury [2].

Mikes est le dernier représentant de l'ancienne littérature magyare, mais il vécut loin de son pays et son chef-d'œuvre, les *Lettres de Turquie*, ne parut qu'après sa mort. Vers la fin du règne de Marie-Thérèse un nouvel esprit, venu de France, ranime la littérature étiolée et à partir de 1772 de nouveaux courants se font sentir.

J. Kont,

Professeur au Collège Rollin.

1. La bibliographie sur Mikes est assez grande. Nous ne citons que les deux biographies : Abafi : *Mikes Kelemen*, 1878 ; Gustave Toncs : *Zágoni Mikes Kelemen élete*, 1897 ; dans cette dernière l'on trouvera une bibliographie complète p. 236 et suiv. Il faut y relever les études de Coloman Thaly et d'Étienne Szilagyi.

2. Les traductions des ouvrages moraux et religieux sont encore inédites ; elles se trouvent au Musée national de Budapest.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

HISTOIRE DES RELIGIONS : UNE LEÇON D'OUVERTURE

Dans la *Revue de l'Histoire des Religions* (janv.-fév. 1902) a paru (pp. 36-55) la leçon d'ouverture du cours « d'Histoire des religions des peuples non civilisés » dont a été chargé M. M. Mauss après la mort de M. Marillier.

M. Mauss a commencé par résumer les travaux et définir l'enseignement de son regretté prédécesseur; puis il a exposé quel serait l'objet précis de son cours et quelle méthode d'observation et d'explication il appliquerait aux faits.

M. Mauss, après avoir établi *qu'il n'existe pas de peuples non civilisés,* mais des degrés très bas de civilisation, pose comme objet de ses études : toutes les sociétés océaniennes, la plupart des sociétés américaines et africaines, quelques groupes asiatiques.

Pour ce qui est des faits, il montre que les documents sûrs en ethnographie sont plus nombreux qu'on ne le croit communément (pp. 48-49), mais, d'autre part, il prouve combien la critique est nécessaire et doit être attentive à l'égard de nombreux documents fournis par des observateurs prévenus ou des esprits vagues. Et cette critique doit être en même temps un travail d'analyse des phénomènes religieux élémentaires. M. Mauss, dans son *séminaire*, compte exercer les étudiants à la recherche bibliographique et à l'étude critique des textes ethnographiques.

Pour ce qui est de l'explication, — de la synthèse, — à laquelle il consacrera une de ses deux conférences, « s'il est vrai qu'il faut, avant tout, observer les faits religieux comme des phénomènes sociaux, il est encore plus vrai que c'est comme tels qu'il faut en rendre compte. S'il est vrai que la critique ethnographique nous aura permis d'atteindre à peu près les faits religieux réels, c'est à d'autres faits réels qu'il nous faudra les rattacher. C'est à des phénomènes sociaux objectivement constatés que nous relierons les phénomènes religieux objectivement

constatés. » (p. 53.) M. Mauss veut donc expliquer les faits religieux par d'autres faits religieux ou d'autres faits sociaux. Il oppose aux méthodes *anthropologique* et *psychologique* la méthode *sociologique*.

M. Marillier « pensait avoir expliqué un fait religieux lorsqu'il l'avait ramené a une loi psychologique générale dont il constatait l'existence universelle dans l'humanité » (p. 38). Et il était naturellement « anthropologue convaincu »[1]. Au lieu de chercher « les mobiles généraux qui ont pu inspirer des actes religieux », M. Mauss, désire trouver *des causes vraiment directes* dans l'organisation sociale. « En somme, rester cantonnés sur le terrain des faits religieux et sociaux, ne rechercher que les causes immédiatement déterminantes, renoncer à des théories générales qui sont peu instructives ou qui n'expliquent que la possibilité des faits, ce sont là plutôt des actes de prudence méthodique que des négations scientifiques. » (p. 55.)

Cette méthode — qui est celle de M. Durkheim, celle de l'*Année sociologique* — semble réserver plutôt que rejeter toute explication psychologique. Au surplus, c'est aux religions primitives qu'elle est le plus facilement applicable.

Le Congrès international des sciences historiques, qui devait avoir lieu à Rome en avril et dont nous avons souvent parlé ici, a été, à la suite d'incidents divers, supprimé par le ministre de l'instruction publique d'Italie.

***

Sous les auspices de la Société d'Histoire moderne, M. Pierre Caron va diriger la publication d'une *Bibliographie de l'histoire de France depuis 1789*. Pour l'énorme littérature antérieure à 1898 — date de la création du *Répertoire méthodique* que publie la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* — les érudits attachés à l'étude de l'époque moderne ne disposent pas, jusqu'à présent, d'instruments bibliographiques suffisants : il est particulièrement urgent de combler cette lacune.

La Bibliographie comprendra deux volumes : l'un consacré aux Sources, l'autre aux Travaux. En principe elle sera sélective. On s'efforcera cependant de donner, d'une manière complète, dans le volume de Sources, l'indication : 1° des mentions imprimées relatives aux sources manuscrites ; 2° des documents et recueils de documents publiés. Dans le volume de Travaux, on renverra, en même temps qu'aux ouvrages principaux, à tout ce qu'on pourra connaître de bonnes bibliographies

1. Voir p. 37 sur l'*atmosphère scientifique* vers 1890.

des questions spéciales. L'ouvrage aura donc le double caractère de bibliographie et de bibliographie des bibliographies. On s'attachera, avant tout, à créer un instrument de recherches pratique et maniable, capable de fournir la réponse à la plupart des questions qui peuvent se poser aux travailleurs.

Il est dès à présent décidé que le plan de classement sera analogue à celui du "Répertoire méthodique" annuel, c'est-à-dire que les grandes divisions seront les suivantes : Généralités, Histoire politique intérieure, Histoire sociale, Histoire économique et coloniale, Histoire religieuse, Histoire diplomatique, Histoire militaire. L'Histoire de la littérature et celle de l'art sont réservées. Le premier volume (Sources) comprendra une introduction et la liste des revues dépouillées. Le second (Travaux) contiendra une triple table des noms d'auteurs, de personnes et de lieux.

La publication a lieu par souscription. Selon toutes probabilités, l'impression commencera en 1904. Chaque volume comprendra de 30 à 34 feuilles, soit environ 500 pages, du format in-8° raisin. Le tirage sera fait à nombre limité. Le prix des exemplaires de souscription sera calculé au prix de 75 centimes la feuille, en sorte que chaque volume coûtera environ 25 francs, payables à la livraison. Quelques exemplaires seulement seront mis en vente, et le prix en sera majoré.

Les souscriptions doivent être adressées à M. P. Muret, Secrétaire de la Société d'Histoire Moderne, 12, place de Laborde, Paris, 8e Arrondissement.

***

Nous avons reçu les brochures suivantes :

Les Sources de l'Histoire d'un Département aux Archives Nationales, par Charles Schmidt (communication faite à la Société d'Histoire moderne, publiée dans la *Révolution Française*, 14 mars 1902. — Indications excellentes, et sur la bonne méthode pour travailler à l'histoire locale, et sur les publications bibliographiques nécessaires pour faciliter ce travail)

Les Conditions géographiques des faits sociaux, par P. Vidal de la Blache. (Conférence faite à l'Ecole des Hautes-Etudes sociales, publiée dans les *Annales de Géographie*, 15 janvier 1902. — M. Vidal de la Blache aura l'occasion de revenir ici sur ce sujet.)

Der erbliche Rassen- und Volkscharakter, par S. R. Steinnmetz. (Extrait du *Vierteljahrschrift für wissenschaftliche Philosophie und Sociologie*, 1902) et *Ueber Wertschätzung in der Geschichtsbehandlung* par Arvid Grotenfelt (Extrait de l'*Archiv für systematische Philosophie*, 1901) dont il sera parlé ultérieurement.

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

Emile Durkheim, **L'Année sociologique**, 4e année (1899-1900), Paris, Alcan, 1901, 628 pp. in-8°.

Il est un peu tard pour rendre compte de la *4e année sociologique;* il n'est personne, parmi ceux qui s'intéressent à l'étude des sociétés humaines, qui n'ait déjà mis à profit les utiles informations réunies dans ce recueil. Ce qui en fait surtout la valeur, ce sont ces bibliographies si complètes, ces analyses parfois étendues de tout ouvrage important, c'est la somme prodigieuse de travail que le volume représente, c'est la méthode qui l'illumine et la conscience qui y resplendit. La classification, — véritable plan d'un cours complet de sociologie, identique dans les grandes lignes à celle des volumes précédents, s'est précisée dans les subdivisions. Suffisamment rationnelle pour satisfaire l'esprit, elle n'a pourtant ni la rigidité ni l'étroitesse d'un système; semblable au tégument d'un organisme jeune, elle est élastique et extensible, comme il convient à la forme d'une science qui s'accroît.

Les Mémoires originaux tiennent une place de plus en plus réduite. Analysons-les rapidement :

I. Le régime des castes n'est pas propre à l'Inde[1]. Il existait dans l'antique Egypte, et l'on trouve ailleurs des formes sociales plus ou moins analogues, la ghilde germanique, les corps de métier du moyen âge, etc. Dans toute société, il y a des classes plus ou moins ennemies de la mésalliance. Mais le régime des castes se présente dans l'Inde sous sa forme la plus achevée, et il y constitue pour le sociologue un « cas privilégié », qui a la valeur d'une « expérience cruciale ».

La société y apparaît divisée en un grand nombre de groupes *héréditairement spécialisés, hiérarchiquement superposés* et *mutuellement opposés*. Le fils doit exercer le métier de son père; c'est là une règle rarement transgressée, et qui ne peut l'être sans une sorte de sacrilège.

1. C. Bouglé. *Remarques sur le régime des Castes.*

Certaines castes sont extrêmement humbles et méprisées, certaines autres honorées et toutes-puissantes; l'ordre des préséances est presque toujours assez bien déterminé pour les castes intermédiaires. Enfin, la caste est rigoureusement endogame, et chacun évite, surtout pour la préparation de ses aliments, le contact d'une caste inférieure ou même simplement différente.

Quelle est l'origine de ce système? M. Bouglé examine diverses théories qui semblent toutes trop étroites et exclusives.

Sans parler de la théorie artificialiste soutenue au XVIIIe siècle, d'après laquelle le peuple hindou aurait été fragmenté, spécialisé, hiérarchisé par les Brahmanes afin de le mieux exploiter, il faut prendre en considération la théorie économique, représentée notamment par M. Dahlmann. Les castes sont primitivement des corps de métier, des ghildes professionnelles. La hiérarchie confirme cette interprétation. Les castes inférieures correspondent aux métiers les plus antiques : pêcheurs et chasseurs. Les agriculteurs sont déjà d'un rang plus élevé; les artisans leur sont supérieurs, et, parmi les artisans, ceux qui travaillent les métaux ont plus de prestige; à mesure que l'industrie progresse, que des métiers nouveaux apparaissent, plus difficiles et plus délicats, ils constituent des castes nouvelles qui se rangent au-dessus des précédentes. Il y a bien des irrégularités dans le système des castes : on voit dans une même caste des professions très différentes; mais ce sont des altérations très explicables du système primitif. On voit aussi des castes se constituer en dehors de toute influence industrielle : adorateurs d'un même saint, partisans d'un même prophète. Mais il est naturel que, dans une telle société, toute association prenne le moule et imite la constitution de la caste.

Cette théorie explique assez bien la hiérarchie, elle explique encore jusqu'à un certain point la spécialisation héréditaire, qui aurait pour fin l'apprentissage. En l'absence de manuels écrits, l'éducation technique, les secrets du métier, le tour de main se transmettent naturellement du père au fils. Toutefois, on ne comprend pas pourquoi il est *obligatoire*, dans l'Inde, que l'artisan n'ait d'autre apprenti que son fils. Mais ce dont la théorie ne rend pas du tout compte, c'est l'endogamie.

M. Senart a cherché l'explication des castes dans la famille aryenne primitive. Les renseignements, très pauvres il est vrai, que nous avons sur la famille hindoue aux temps védiques, s'éclairent par les faits analogues fournis par les autres peuples aryens. La famille aryenne primitive est une association religieuse, groupant pour un même culte, autour d'un même foyer, les gens du même sang. De là, relativement aux repas et aux mariages, des obligations et des prohibitions: elles sont de même nature que celles qui s'opposent encore aujourd'hui à la fusion des castes hindoues. Quant à la spécialisation industrielle, elle en dériverait par suite du caractère impur ou sacré (ce qui est la même chose) que certains objets et certaines substances ont revêtu pour certaines catégories de personnes, tandis que les autres les touchent impunément.

Cette théorie contient une grande part de vérité, mais pour être suffisante, elle devrait faire sortir le régime des castes de ce qui est propre à la famille aryenne. Or, l'interdiction de certains contacts, l'*impur*, le *sacré*, le *tabou* se rencontre chez presque toutes les races connues. Le repas commun, le banquet sacrificiel, la « communion » se trouvent chez les Sémites et ailleurs; l'endogamie appartient aux races les plus différentes. Comment ces causes ont-elles engendré des castes ici et non là? D'ailleurs, si les castes dérivent de la constitution religieuse de la famille, comment se fait-il qu'on ne les voie jamais adorer un ancêtre commun, un héros éponyme? Enfin, la théorie explique la séparation, non la superposition hiérarchique des classes.

Au facteur économique, au facteur familial, il faut adjoindre le facteur religieux. Tout le système des castes repose sur la primauté de la caste brahmanique. « Si diverses que soient les castes, et si fermées qu'elles restent les unes aux autres, un commun respect du Brahmane les oriente dans le même sens et pèse sur toutes leurs coutumes. » Les degrés de la hiérarchie consistent en ce qu'elles sont plus ou moins éloignées de la caste sacerdotale.

Les critiques de M. Bouglé sont lumineuses; sa conclusion ne nous satisfait pas pleinement. Pourquoi les castes, toutes séparées de la caste des Brahmanes, en sont-elles diversement éloignées? « A quel concours de circonstances est due cette orientation spéciale de la civilisation hindoue? Quelles influences, ethniques ou telluriques, et quelles occurrences proprement historiques y ont déterminé le sens de l'évolution sociale? Il serait trop long de le rechercher. Les travaux des spécialistes sont encore loin, d'ailleurs, d'avoir projeté sur ce cycle immense toute la lumière désirable. » La conclusion du mémoire demeure interrogative.

II. M. Bouglé se plait à retourner une question pour l'examiner sous toutes ses faces, quitte à ne pas conclure. M. Durkheim, au contraire, laisse de côté les points obscurs, s'abstient des discussions qui n'aboutissent pas; il aime à dégager des faits un petit nombre de propositions bien nettes et bien établies, préférant la solidité à l'étendue de la science. Il est également fidèle à une règle excellente de méthode, qu'il n'a pas formulée, je crois; mais il fait mieux, puisqu'il l'observe. De la simple comparaison des faits, il dégage inductivement une loi générale, et ensuite, mais ensuite seulement, et dans un développement séparé, il en cherche l'explication, c'est-à-dire qu'il essaie d'en faire apercevoir déductivement la nécessité.

Ses *Deux Lois de l'Évolution pénale* sont, en réalité, trois lois, car la première est double.

1° *Loi des variations quantitatives :* « L'intensité de la peine est d'autant plus grande que les sociétés appartiennent à un type moins élevé — et que le pouvoir central a un caractère plus absolu. »

Il y a là deux lois, en une seule formule, car les deux facteurs qui y sont énoncés agissent indépendamment l'un de l'autre. Une société est d'un type plus ou moins élevé selon « qu'elle est plus ou moins composée, et, à degré de composition égal, selon qu'elle est plus ou moins

organisée ». Or, le pouvoir absolu peut se rencontrer dans les sociétés très simples comme dans de très composées. C'est que l'absolutisme gouvernemental ne varie pas, ainsi que le veut Spencer, comme le nombre et l'importance des fonctions gouvernementales. Le pouvoir est d'autant plus absolu qu'il est plus semblable à une relation unilatérale, à un droit réel, comme le droit de propriété, et plus éloigné d'une relation bilatérale, comme un contrat. Autrement dit : le pouvoir est d'autant plus absolu qu'il est moins limité par d'autres fonctions sociales. Le champ d'action de l'État est beaucoup plus étendu dans nos sociétés démocratiques contemporaines que sous Louis XIV, et pourtant le pouvoir y est moins absolu.

La mort aggravée par des supplices ou par l'infamie se rencontre soit dans des états de société peu élevés, soit sous le régime du pouvoir absolu. La mort pure et simple devient la peine suprême, ou bien la peine de mort est elle-même supprimée, soit dans un état social plus élevé, soit avec une plus juste pondération des pouvoirs. On est conduit à des généralisations analogues si l'on considère le nombre des délits punis de mort aggravée ou de mort simple.

2° *Loi des variations qualitatives :* « Les peines privatives de la liberté, et de la liberté seule, pour des périodes de temps variables selon la gravité des crimes, tendent de plus en plus à devenir le type normal de la répression. »

La prison n'existe pas, ou rarement, dans les sociétés inférieures. Et quand on l'y rencontre, elle n'est pas elle-même la peine; elle est plutôt un moyen de s'assurer de la personne du délinquant pour lui infliger le supplice, ou un procédé commode pour contraindre certains débiteurs à payer leurs dettes. Les sociétés chrétiennes l'employèrent comme moyen de surveillance. C'est seulement au XVIIIe siècle que les criminalistes lui reconnaissent formellement le caractère d'une peine, et elle ne devient la base du système répressif qu'avec le code pénal de 1791.

Nous ne pouvons reproduire ici l'explication très pénétrante que l'auteur propose de ces lois. Il se garde bien de la chercher dans un progrès des idées morales et des sentiments d'humanité et de bienveillance : en effet, l'horreur croissante pour la violence devrait plutôt conduire à des mesures répressives plus rigoureuses à l'égard des violents. Cette partie, plus spécialement philosophique du mémoire, conduit M. Durkheim à remarquer que sa première loi n'est quantitative qu'en apparence. On n'observe pas un affaiblissement graduel de la pénalité, en sorte qu'elle tendrait vers zéro; un système pénal est progressivement remplacé par un autre système pénal; le principe même de la pénalité se modifie. Je me demande, pour ma part, si toute la question de l'évolution pénale n'est pas dominée par ce principe très simple, qu'à mesure que les institutions pénitentiaires deviennent plus parfaites, c'est-à-dire plus efficacement défensives, elles peuvent devenir, et par conséquent elles tendent à devenir moins violentes. Plus on frappe juste, moins on a besoin de frapper fort.

III. En un court mémoire, ou plutôt une « note », M. Charmont

examine les *Causes d'extinction de la propriété corporative*. La propriété individuelle est singulièrement vivace, la propriété collective est très instable. Les causes de cette instabilité peuvent se ramener à trois principales : 1° l'objet ou la raison d'être de l'association disparaît : l'association peut lui survivre longtemps, mais non indéfiniment; 2° le désintéressement, le dévouement à la chose commune n'est pas durable, et les associés finissent, tôt ou tard, par aspirer au partage du bien collectif; par exemple, les personnes chargées d'administrer ce bien « ont une tendance naturelle à croire que l'œuvre est faite pour eux; ils prélèvent leur part et l'accroissent aux dépens des bénéficiaires ». — 3° l'association peut être absorbée par une association plus puissante.

E. Goblot.

A. Aulard. **Histoire politique de la Révolution française**; *origines et développement de la démocratie et de la République (1789-1804)*. — 1 vol., XII-805 p. In-8° (Paris, Armand Colin, 1901).

Le 12 mars 1886, dans sa leçon d'ouverture du cours d'histoire de la Révolution française, M. Aulard remerciait la Sorbonne de la bienveillance qu'elle avait mise à accueillir son enseignement et il ajoutait : « Elle savait bien que le professeur qu'elle admettait chez elle n'y apporterait d'autre souci que celui de la science, d'autre passion que celle de la vérité. » Ces belles paroles n'ont pas seulement été justifiées par un enseignement de quinze années, elles l'ont été par l'excellent ouvrage paru l'année dernière. Quand M. Aulard se défendait de vouloir écrire une nouvelle histoire générale de la Révolution, quand il en montrait les difficultés en apparence insurmontables, quand il allait jusqu'à décourager « les personnes studieuses qui pouvaient y songer dans le silence du cabinet », il obéissait aux scrupules que pouvait seul connaître un érudit ayant exploré ce domaine prodigieux, approfondi les secrets de cette grande époque, parcouru les documents innombrables qui s'y rapportent et disséqué les ouvrages multiples qu'elle a inspirés. L'œuvre qu'il vient de publier montre que sur ce point seulement l'historien se trompait — *felix culpa* — et qu'une grande histoire de la Révolution était aujourd'hui possible.

Il est vrai que cette histoire est conçue et écrite d'après une méthode toute nouvelle, dans un esprit tout nouveau. Être impartial tout en restant un fils respectueux de la Révolution ; ne tomber dans l'apologie exclusive et passionnée d'aucun parti ; imiter le bon Anacharsis Cloots qui, dans le feu de la lutte entre la Gironde et la Montagne, cherchait à s'élever au-dessus du duel fratricide des patriotes et donnait à son pamphlet le titre significatif « *Ni Marat ni Roland* » ; ne pas avoir pour le bloc révolutionnaire l'admiration mystique et brutale de certains fanatiques ; juger librement les hommes et analyser sainement les choses, ce sont là des mérites et des qualités que l'on connaissait depuis longtemps à

M. Aulard. Mais ce qu'il y a de vraiment nouveau et de vraiment fécond dans son livre, c'est de s'être dégagé des préjugés et des idées systématiques qui ont trop longtemps formé le jugement des historiens, d'avoir cessé de considérer la Révolution comme « une tragédie classique de l'ancien répertoire », comme un drame dont il est passionnant de suivre les péripéties, comme un cataclysme que rien ne faisait prévoir et que rien n'explique, comme une sorte de « mystère sacré » qui remplira d'horreur ou d'admiration ses ennemis ou ses panégyristes, pour voir au contraire dans cette grande période de notre histoire une époque où l'esprit critique peut s'exercer en toute franchise. « Les péripéties surprenantes de cette longue tragédie, dit un autre historien de la Révolution, la multitude des acteurs, les brusques alternatives de scènes héroïques et de tableaux atroces, l'intérêt entraînant des épisodes, enfin le fracas de la catastrophe troublent l'âme du spectateur et ne permettent point de saisir la suite de l'action. » Eh bien ! ce sera justement la tâche que s'imposera le nouvel historien : se dégager de la légende, nous mettre en présence de la réalité nette et nue, tel est son dessein.

La méthode et le plan sont d'une grande netteté. « Dans cette histoire politique de la Révolution française, dit l'auteur, je me propose de montrer comment les principes de la déclaration des droits furent, de 1789 à 1804, mis en œuvre dans les institutions, ou interprétés dans les discours, dans la presse, dans les actes des partis, dans les diverses manifestations de l'opinion publique. » Dégager les principes essentiels, montrer que chaque époque les comprit et les appliqua différemment, marquer ces vicissitudes, tel est le principal objet du livre. « En d'autres termes, je veux raconter l'histoire politique de la Révolution au point de vue des origines et du développement de la démocratie et de la République. » Par l'évolution logique de l'idée d'égalité, on en arrivera à la démocratie ; par l'évolution logique de l'idée de souveraineté nationale, on en arrivera à la République. L'historien de la Révolution a surtout à montrer comment ces deux grandes idées ont été successivement victorieuses et vaincues. Il ne prendra, dans l'histoire militaire, diplomatique et financière, que les faits qui ont pu influer sur la marche des idées et qui peuvent expliquer leur évolution.

L'histoire de la démocratie et de la République ainsi comprise comprend quatre grandes périodes que nous allons successivement parcourir en cherchant à démêler avec l'auteur le fil des grandes idées directrices. La première période, qui va de 1789 à 1792, est essentiellement une période de préparation et de formation. Il n'y avait pas en France de parti Républicain avant la Révolution. Les écrivains les plus célèbres, depuis ceux qui étaient morts, comme Voltaire, Diderot, Helvétius, Rousseau, jusqu'à ceux qui continuaient à passionner l'opinion, comme Raynal, Condorcet, Mirabeau, considèrent la monarchie comme l'instrument nécessaire du progrès. Ne voit-on pas Camille Desmoulins écrire, pendant la période électorale de 1789, une ode où il compare Louis XI à Trajan ? Mais si personne, ou à peu près personne, ne veut de la République, il ne s'en est pas moins formé un état d'esprit républicain et c'est dans ce sens

que d'Argenson a pu dire : « On devient républicain, même à la Cour. » Pour organiser la monarchie nouvelle, on s'est attaqué au principe monarchique lui-même ; on a répandu l'idée essentiellement démocratique que la nation est au-dessus du roi ; on répète avec Favart :

Tout citoyen est roi sous un roi citoyen.

On a républicanisé les esprits et préparé du même coup la républicanisation du gouvernement. Si les écrivains ont été les principaux artisans de cette grande transformation, les Parlements y ont puissamment collaboré, ainsi que les assemblées provinciales. L'influence de l'Angleterre, l'exemple de la libre Amérique ont contribué à établir un état des choses et des esprits qui fera dire a Danton, le 13 août 1793 : « La République était dans les esprits vingt ans au moins avant sa proclamation. » Les premiers événements de la Révolution, s'ils n'amènent pas encore la formation d'un parti démocratique, n'en préparent pas moins le terrain et n'en engagent pas moins la France dans la voie qui conduit à la démocratie et a la République. On voulait établir par le roi un gouvernement libre : on en vint insensiblement a l'idée de l'établir malgre lui et contre lui. Les États Généraux rapprochent la bourgeoisie et le peuple ; le 14 juillet et la Révolution municipale font passer le pouvoir du roi à la Nation. La déclaration des droits de l'homme pose nettement les principes essentiels d'une république démocratique.

Malheureusement, on se garde bien d'appliquer ces principes, d'en tirer toutes les conséquences sociales et politiques. L'Assemblée nationale organise un régime censitaire fondé sur une monarchie intentionnellement affaiblie et sur une bourgeoisie politiquement privilégiée. Mais voici qu'en dehors de cet organisme administratif, qui a fait la Révolution bourgeoise et prétend la diriger bourgeoisement, il se forme une armée démocratique aux tendances très nettes et a l'allure bruyante, dont les chefs avérés sont Robespierre, Pétion, Buzot, Grégoire, Loustallot et Marat. Malgré ses origines bourgeoises et bien que le peuple des villes et des campagnes n'en fasse point encore partie, elle se démocratise de plus en plus par l'œuvre de la Fédération, par l'action de la presse et de certains salons parisiens. La République, a laquelle tous aspirent inconsciemment et dont personne ne parle, est désormais a l'ordre du jour. Démocrates socialistes et démocrates féministes font flotter librement leur bannière en plein Paris, discutent, s'agitent, manifestent. Le parti républicain n'est encore que l'extrême gauche de la grande armée démocratique, mais il sent qu'il a pour lui la logique et l'avenir : il n'a plus qu'à attendre son heure. L'heure sonne quand le roi s'enfuit a Varennes. Après la terrible « leçon de choses » donnée a la France par les événements qui s'écoulent du 21 mai au 14 septembre 1791, « la République n'est plus une chimère : c'est un mode de gouvernement, innommé, mais réel, qui a existé, fonctionné. Quand Louis XVI sera devenu réellement impossible, en août 1792, il n'y aura plus qu'a reprendre l'expérience commencée, et la chose amènera le mot. » Ce ne sont pas les tergiversations de l'Assemblée législative qui peuvent conjurer le formidable mouvement qui s'orga-

nise à côté d'elle, souvent dans elle : le 10 août, le peuple se lève et jette le roi à bas du trône.

Pendant trois ans, de 1792 à 1795, la deuxième période de l'histoire révolutionnaire va être marquée par le triomphe de la république démocratique. Le mouvement qui donna à la France un régime républicain était « aussi national dans sa crise finale que dans sa préparation » : il fut l'œuvre des fédérés provinciaux aussi bien que des insurgés parisiens. Le pouvoir exécutif fut organisé sur des bases nouvelles, la Commune révolutionnaire acquit une place prépondérante, le suffrage universel fut établi : le système bourgeois avait vécu, la démocratie coulait à pleins bords. Durant l'intermède de 42 jours qui sépare le 10 août du 22 septembre, on ne sait encore si c'est la République ou la Monarchie qui gouverne; mais l'opinion publique se déroyalise peu à peu, les pamphlets et les journaux transforment l'esprit général, le Club des Jacobins agit en maître, les élections consacrent le grand mouvement d'émancipation et la République en est le glorieux couronnement.

Le 20 septembre, se réunit cette Convention que Manuel définit « une assemblée de philosophes occupés à préparer le bonheur du monde ». Le lendemain, elle décrète à l'unanimité « que la royauté est abolie en France » et, le 22, elle proclame la République. Comme le mot est équivoque et inquiétant, l'assemblée craint que la France ne le comprenne mal et elle se hâte de déclarer « la République une et indivisible ». En réalité, le changement est si bien voulu par la logique des choses, qu'il provoque des adhésions aussi nettes que nombreuses : administrations départementales, municipalités, régiments cantonnés aux frontières l'accueillent avec le même enthousiasme « comme le meilleur moyen de défense nationale » : c'est Valmy qui a converti la France.

La République existe : comment va-t-on l'organiser? L'histoire de cette grande tentative comprend deux périodes bien différentes séparées par le 9 Thermidor : avant cette date, on s'efforce de défendre la démocratie par des institutions provisoires qui forment le Gouvernement révolutionnaire, et de l'organiser par des institutions définitives qui composent la Constitution de 1793; après cette date, on crée un régime bourgeois, défendu à la fois par des institutions provisoires et une constitution définitive.

Pour donner à la France le régime qu'elle réclamait, l'assemblée nomme un Comité de Constitution qui eut aussitôt à examiner le projet présenté par Condorcet. Ce projet très démocratique déplut à la Montagne : elle lui opposa la célèbre Déclaration des Droits de Robespierre qui allait jusqu'au socialisme. Mais la Montagne n'était socialiste que par tactique, pour dépopulariser le parti Girondin et le convaincre de modérantisme. En réalité, les deux partis étaient d'accord pour ajourner tout supplément de révolution sociale et écarter « la loi agraire ». Pas de différence doctrinale entre les deux écoles. La seule question qui les divisât réellement, la querelle entre la politique parisienne et la politique départementale, précipita la rupture.

Le 2 juin, amena le divorce entre Paris et la province. Le Comité de

Salut Public jugea alors que la seule façon de sauver la France, c'était de faire une Constitution capable de rallier les départements, « de la faire vite, de la faire tout de suite, de la bâcler même, s'il le fallait ». Elle confia ce travail à la plume agile et élégante d'Hérault de Séchelles. Le projet du dilettante Montagnard, qui n'apportait que quelques changements de forme au projet girondin, fut voté rapidement le 24 juin 1793. Inappliquée et inexécutable, la constitution nouvelle était avant tout « un programme démocratique pour l'avenir, un expédient momentané pour faire cesser les guerres civiles ». Elle faisait des concessions aux deux partis en présence, aux démocrates parisiens et aux Girondins départementaux. Aussi fut-elle acceptée avec enthousiasme, « comme un acte de patriotisme républicain qui s'imposait à tout bon citoyen ».

Mais en attendant que cette institution définitive de la République démocratique pût devenir une réalité, il fallait aviser au plus pressé, défendre la Révolution menacée : ce fut l'objet de ce gouvernement révolutionnaire, qui comprenait un ensemble d'institutions anciennes et d'institutions nouvelles, provisoirement maintenues ou provisoirement établies. On sait quels furent les organes essentiels de ce gouvernement nouveau, qui sont ici nettement étudiés : Conseil Exécutif provisoire, Commission exécutive, Convention Nationale, Comité de Sûreté Générale, Comité de défense générale, Comité de Salut Public, Représentants en mission, Sociétés populaires, etc. On a souvent reproché « cette compression générale des volontés et des courages » aux Montagnards de 93 qu'on a appelés les renégats des principes de 89. Et, en effet, ils violèrent constamment le principe de liberté individuelle en établissant une dictature tyrannique. « Mais ils ne se résignèrent à ces violences que forcés par les événements, que pour amener le triomphe ultérieur de ces principes de 1789 dont l'Europe monarchique poursuivait la ruine. Obligés de faire la guerre pour être libres, obligés d'être soldats pour rester citoyens, c'est une discipline militaire qu'ils organisèrent, et ce gouvernement révolutionnaire fut le contraire de leurs rêves, de leur idéal. Il leur avait paru qu'ils ne pouvaient vaincre l'ancien régime que par les armes de l'ancien régime. Cette victoire une fois remportée, ils avaient tous l'intention, qu'ils annonçaient sans cesse, de faire le contraire de ce qu'ils firent en l'an II, c'est-à-dire d'organiser la démocratie républicaine dans la liberté, l'égalité et la fraternité. » Mais ce gouvernement provisoire, créé empiriquement pour le présent, sans système défini, n'en porte pas moins des préoccupations d'avenir : il s'y mêle des ébauches d'institution publiques et sociales qui sont une partie de la France future.

Mais toute la France était loin d'être d'accord sur l'efficacité et la légitimité des mesures révolutionnaires. Il y avait là en présence un grand nombre de partis ennemis et M. Aulard s'attache à les étudier « en réunissant les traits, non pas les plus émouvants ou les plus célèbres, mais les plus certains et les plus essentiels » de leur physionomie. Le parti royaliste, qui représente les forces de résistance du passé, semblait avoir reçu un coup terrible au 10 août et au 21 janvier. Son opposition resta

quelque temps vague et imperceptible. Le royalisme sommeilla tant que les armées républicaines furent victorieuses. Mais il se réveilla avec violence aux premiers revers, agita la Vendée, l'Ouest et le Midi, puis disparut presque complètement, quand la victoire revint sous les drapeaux de la Convention.

Le parti Girondin, qui est loin de représenter aussi nettement qu'on l'a cru la France méridionale, ne se distingue pas facilement du parti Montagnard. A lire ses pamphlets, ses discours et ses journaux, on ne voit là presque aucune différence de culture et d'idéal. Déistes en majorité, les Girondins ont une politique religieuse plus haute, moins passionnée que celle de leurs adversaires; aussi républicains et aussi démocrates que les Montagnards, ils ont pourtant un tempérament d'aristocrates qui les écarte de la foule. La légende de leur douceur et de leur humanité n'est qu'une légende : en présence du sang versé, ils n'éprouvent pas plus d'indignation que les Montagnards. La seule différence qu'il y ait entre eux, c'est qu'ils ne conçoivent pas de la même façon la guerre contre les ennemis de la Révolution : la Montagne veut la faire en assurant à Paris la direction de l'effort national, tandis que la Gironde s'oppose à toute suprématie de la capitale sur les départements. « Faire la guerre à Paris, lui ôter son rôle de capitale dirigeante, voilà la politique propre aux Girondins. »

Le parti Montagnard, plus flottant à l'origine, possède bientôt un centre d'action, le Club des Jacobins. « On peut appeler Montagnards tous ceux qui voient dans la prépondérance provisoire de Paris le signe et l'élément de l'unité nationale. » Nul concert, nulle entente entre les chefs et les soldats : ce ne sont que des patriotes qui veulent assurer, sans idées préconçues, le succès de la défense nationale. Marat, Danton et Robespierre représentent les tendances diverses d'un parti qui n'est uni qu'en apparence. Marat, qui ne s'embarrasse pas de « rêveries métaphysiques », prétend que le peuple doit être à la fois libre et mené : il veut un dictateur élu et annonce déjà les idées qui triompheront après le 18 Brumaire. S'il n'est ni compris ni aimé, nul par contre n'est plus populaire que Robespierre, l'apôtre de la démocratie, avec son costume correct de petit rentier de l'ancien régime, son éloquence compassée, son style académique. Toute sa politique doit tendre à établir le règne de la vertu. Pour lui, il n'y a que deux partis : les bons et les mauvais citoyens. Son programme est d'éliminer de la cité ceux qui ne pensent pas comme lui, les méchants, les insociables. Tandis que Marat et Robespierre représentent les tendances intransigeantes, la politique violente qui consiste à détruire le parti adverse, Danton incarne avant tout la politique de la conciliation : il voudrait former, avec les sages de la Gironde et de la Montagne, un tiers parti qui dirigerait la Convention et travaillerait à la « splendeur de la République ».

Le conflit entre la Gironde et la Montagne, entre la politique départementale et la politique parisienne, éclata dès le mois de septembre : il aboutit, le 2 juin, à la chute des Girondins. La lutte entre Robespierre et Danton se termine par la mort du tribun. De septembre 93 au 9 thermi-

dor, « la Sainte Montagne » devient le symbole du patriotisme unitaire, de la religion de la République. Mais dans cette sainte Montagne, les divergences vont s'accentuant, les aspirations socialistes se font jour avec les articles de Rabaut, les factums de Varlet, les déclamations de Jacques Roux. Au milieu de la tourmente qui emporte partout les restes de la religion catholique, le gouvernement s'oppose de toutes ses forces à la grande tentative populaire de déchristianisation et s'efforce de maintenir la liberté des cultes.

Mais « le rempart sacré » qui, au dire de Fréron, protégeait Robespierre n'allait pas tarder à s'écrouler. Des causes multiples préparaient sa chute : les victoires de nos armées, qui rendaient une dictature inutile, furent la principale. Il tomba, et ce gouvernement révolutionnaire qui s'était organisé lentement, pièce à pièce, sans plan et sans méthode, dans le but unique d'assurer la défense nationale, se désorganisa de même jour par jour, au hasard des événements. Chacun des organes qu'il s'était donnés, d'une façon tout empirique, se détruisit ou s'affaiblit par une lente décadence. Ce ne fut pas une réaction, malgré le terme consacré par lequel on désigne la révolution thermidorienne : on réagit contre les personnes, non contre les idées révolutionnaires. Une seule, parmi elles, subit une atteinte irrémédiable : l'idée démocratique. Ce fut peut-être par rancune contre les terroristes, mais ce fut bien plus par une préférence toute théorique que la démocratie fut abolie dans cette Constitution de l'an III qui rendait à la bourgeoisie ses priviléges politiques. Avec elle commence la troisième période, celle de la République bourgeoise, qui va de 1795 à 1799.

Il restait convenu, même après Thermidor, que la Constitution de 1793 n'était que provisoirement suspendue et qu'une fois les graves périls qui menaçaient l'indépendance nationale dissipés, elle serait mise en vigueur. Mais les républicains démocrates, se sentant menacés, en demandèrent la mise en activité immédiate. La lutte s'engagea immédiatement sur ce terrain : ce furent les républicains bourgeois qui l'emportèrent. La Constitution de l'an III rétablit le régime censitaire et le bicamérisme ; elle fut « une sorte de table des matières des erreurs où l'on croyait être tombé », s'efforça avant tout d'éviter les excès de la démocratie. « Qu'il n'y ait plus de Robespierre ! voilà le vœu que crie cette Constitution presque à chaque ligne. » Et c'est par ces craintes excessives que cette bourgeoisie de l'an III, si sage et si éprise d'idéal, livrera après quatre ans de règne la France à Bonaparte. « La République bourgeoise, où le peuple par un plébiscite abdique ses droits en faveur d'une classe, sera la préface de la République plébiscitaire où le peuple abdique ses droits en faveur d'un homme. »

L'époque directoriale est la période d'essai d'un gouvernement normal dans des circonstances qui sont encore anormales. La République se sent gênée dans son développement par la guerre étrangère et la guerre civile, par de continuelles difficultés financières, par les intrigues des royalistes et du clergé. Aussi en est-elle réduite le plus souvent à une demi-Terreur, à un demi-état révolutionnaire. Elle applique la Constitution, mais elle

promulgue souvent des lois qui en suspendent certains principes. Pourtant, malgré les coups d'État qui d'ailleurs ne sont jamais faits par le peuple et ne descendent pas jusqu'à lui, il se produit une sorte de régularisation de la vie politique, un fonctionnement normal de la bureaucratie et de la centralisation. C'est la grande œuvre d'unification nationale qui s'achève.

Malheureusement, des causes multiples préparaient la chute de ce régime bourgeois : la principale, c'était la dégénération du patriotisme. On s'est d'abord battu pour rendre la France libre et émanciper les peuples. Oubliant après ses victoires ses promesses de désintéressement, la Nation veut garder pour s'agrandir ce qu'elle a pris pour se défendre, elle remplace la politique de principes par la politique d'intérêt. Les généraux, d'abord subordonnés strictement au pouvoir civil tant que la République a combattu pour se défendre, deviennent ambitieux et gênants quand elle combat pour conquérir. L'armée, restée seule forte et vivante, garde sa foi républicaine, mais devient aussi amoureuse de ses chefs. Après avoir fait un coup d'État à la demande et au profit de l'autorité civile, elle se demande pourquoi elle n'en ferait pas un au profit de ses généraux. Bonaparte, qui réalise son idéal et qui flatte ses instincts, se sert habilement de ces tendances et fait son coup d'État de Brumaire. Les grenadiers qui avaient dispersé les Cinq-Cents crurent sincèrement avoir sauvé la République et rentrèrent à Paris en chantant le *Ça Ira*.

Il semble au premier abord que la période de la République plébiscitaire, de 1799 à 1804, ne fasse pas vraiment partie de l'histoire de la Révolution puisqu'elle en efface les principes et en arrête le développement. Mais la réaction fut insensible. Ce fut par une série de mesures habilement échelonnées que l'idéal démocratique des hommes de 1793 fut détruit et remplacé par la tyrannie. Il est donc indispensable de voir comment tombe ce qui s'est élevé pendant les années précédentes. La politique du Consulat provisoire continua celle du régime directorial et rassura la bourgeoisie. Puis quand Bonaparte vit l'opinion sans défiance, il donna libre carrière à son ambition et prépara la constitution qui devait lui donner la France. Ce fut cette constitution de l'an VIII qui consacra la toute-puissance du premier Consul et inaugura la période d'agonie de la République. La centralisation despotique s'établit par une série de mesures habiles ; le Concordat, la paix d'Amiens, les succès diplomatiques et militaires, l'horreur des complots renaissants, tout facilite sa tâche à Bonaparte : le sénatus-consulte du 28 floréal an XII le proclame Empereur.

Telle est, rapidement résumée, la marche des idées qui composent le livre de M. Aulard. Ce qui se dégage nettement de cette belle étude, c'est qu'on a eu trop longtemps de la Révolution française une idée singulièrement fausse, c'est qu'on voyait en elle une sorte de puissance mystérieuse, pleine de caprices ou d'incohérence, à laquelle on attribuait tous les actes qui marquent notre histoire de 1789 à 1799. « Or, la Révolution consiste dans la déclaration des droits rédigée en 1789 et complétée en 1793, et dans les tentatives faites pour réaliser cette déclaration... Elle est comme un idéal politique et social, un idéal rationnel, que les Fran-

çais ont tenté de réaliser partiellement, et que, depuis, des historiens ont essayé de confondre, soit avec l'application souvent incohérente qui en fut faite, soit avec les événements provoqués par les ennemis mêmes de cet idéal en vue de l'abolir ou de le voiler. »

Ce livre aura, j'espère, contribué à dissiper cette dangereuse équivoque. C'est là le principal service qu'il a rendu : il en a rendu beaucoup d'autres. Il est pour l'époque révolutionnaire ce qu'est le livre de M. Seignobos pour l'Europe contemporaine : un excellent instrument de travail, un guide clair et sûr, en même temps qu'un modèle de science, nette, probe et féconde.

CH. DUFAYARD.

K. LAMPRECHT. **Zur jüngsten deutschen Vergangenheit**. Erster Band. *Tonkunst — Bildende Kunst — Dichtung — Weltanschauung*. (*Deutsche Geschichte*, Erster Ergänzungsband.) — Berlin, Gaertner, 1902.

Le livre de M. Lamprecht est une tentative de synthèse historique d'une extraordinaire hardiesse. L'auteur s'est proposé de donner, dans les limites d'un volume de 470 pages, une formule générale pour expliquer l'évolution de la culture spirituelle allemande tout entière vers la fin du XIXe siècle, de nous montrer à quelle modification essentielle et profonde de l'Ame allemande correspond le développement actuel de la culture artistique, intellectuelle et morale de l'Allemagne.

L'idée maîtresse du livre est la suivante : M. Lamprecht distingue trois grandes phases dans l'évolution de la vie psychique en Allemagne. A l'époque primitive et au moyen âge, la vie psychique est *symbolique, typique, conventionnelle ;* à l'époque moderne, elle devient *individuelle ;* enfin l'époque contemporaine, que M. Lamprecht fait commencer vers 1750, est, pour lui, l'ère de la vie psychique *subjective* et commence par la période du sentimentalisme pour continuer par le romantisme et aboutir enfin à la période où nous vivons. — Or, le trait caractérisque de l'ère tout entière du subjectivisme, dans ses trois périodes, c'est d'être en quelque sorte un recommencement — mais un recommencement *conscient* — de l'époque primitive. L'époque primitive vivait (comme peut le démontrer l'observation de n'importe quel peuple primitif) surtout par les nerfs ; mais cette vie était purement instinctive, car l'homme à cette période de son développement n'avait encore exploré que très imparfaitement les domaines supérieurs de la vie psychique, ceux de l'activité sentimentale et de l'activité rationnelle. Cette exploration, il l'accomplit méthodiquement pendant une longue suite de générations ; il prend conscience d'une manière toujours plus étendue, plus détaillée, plus approfondie de son activité rationnelle et sentimentale ; après quoi, arrivé au seuil de l'époque contemporaine, il redescend en quelque sorte du domaine de l'activité sentimentale à celui de l'activité nerveuse, il recommence à vivre par les nerfs ; seulement — et c'est en cela qu'il diffère radicalement du primitif — la vie nerveuse n'est plus chez lui instinctive

et inconsciente, elle tend à devenir de plus en plus consciente. C'est pourquoi aussi M. Lamprecht dénomme l'époque contemporaine : époque de la nervosité ou plutôt de l'impressionnabilité (*Reizsamkeit*) ; et à l'intérieur de cette époque, il regarde la période actuelle comme étant plus particulièrement la période de l'*impressionnisme* en musique, en peinture et en poésie, comme aussi en morale, en philosophie et en science.

Ce sont les artistes et parmi les artistes les musiciens qui sont, pour M. Lamprecht, les coryphées de la période impressionniste. Ce qui caractérise en effet tout particulièrement cette période, c'est le développement dans le sens impressionniste de la musique. Par l'évolution de sa technique (développement progressif du chromatisme ; complexité polyphonique croissante par suite de l'indépendance toujours plus grande des différentes « voix » les unes par rapport aux autres ; variété et liberté rythmiques toujours plus complètes), la musique contemporaine est devenue capable d'exprimer des « impressions » nerveuses de plus en plus délicates, raffinées, différenciées — des impressions que la conscience d'autrefois était incapable de saisir et de fixer ; elle suppose ainsi chez l'artiste comme chez le public une impressionnabilité toujours croissante. De plus, elle tend, dans le « drame intégral » de R. Wagner, qui est à ce titre une des manifestations les plus significatives de l'âme moderne, à s'allier avec les autres arts : le drame musical est ainsi l'expression de ce phénomène curieux et imparfaitement connu encore de la correspondance des divers ordres de sensations entre eux, et représente donc un chapitre nouveau dans l'histoire du développement de la sensibilité nerveuse du monde européen. — Tout comme la musique, la peinture tend, elle aussi, à exprimer avec une sincérité croissante les impressions nerveuses que développe en nous la vision du monde extérieur ; elle évolue en d'autres termes vers l'impressionnisme qui s'est développé d'abord en Angleterre et en France, puis aussi en Allemagne. Au lieu de rendre simplement les contours extérieurs des objets et de colorier ensuite leurs dessins à l'aide de procédés plus ou moins arbitraires, les peintres s'efforcent de noter directement l'impression produite sur les nerfs optiques par la lumière colorée, et cela jusqu'au moment où ils parviennent à reproduire non plus en réalité le monde *extérieur* tel que nous nous le représentons, mais l'image instantanée du monde extérieur telle qu'elle se reflète sur notre rétine, c'est-à-dire un phénomène en réalité *intérieur*, psychologique, neurologique. Et M. Lamprecht nous fait assister à l'évolution de l'impressionnisme en Allemagne depuis sa période *physiologique* où les artistes reproduisent encore une réalité extérieure (Menzel, Pettenkofer, Leibl, etc.), jusqu'à sa période psychologique ou neurologique (Stuck, Exter, Hofmann, etc.) où ils peignent des impressions subjectives ; il nous montre comment l'idéalisme vient finalement se greffer sur l'impressionnisme, comment l'impressionnisme psychologique aboutit aisément à la peinture d'états d'âme, d'émotions, en particulier d'émotions religieuses (von Uhde) ; ou encore comment, par un compromis ingénieux des procédés de la peinture ancienne et des procédés impressionnistes, naît cet art de transition idéaliste qui a pour principaux représentants

en France Millet, en Allemagne Feuerbach et Böcklin, Thoma et Klinger. — Enfin, la poésie, elle aussi — poésie lyrique, épique ou dramatique — évolue vers un impressionnisme de plus en plus marqué et parcourt les mêmes phases que la peinture. Elle part de l'impressionnisme physiologique, naturaliste d'abord, puis idéaliste (Liliencron, Holz et Schlaf, Hauptmann, Halbe, Hirschfeld, etc.) pour aboutir à l'impressionnisme psychologique ou neurologique, soit naturaliste, soit idéaliste (Stephan George, Hofmannsthal, Mackay, Dehmel, Nietzsche, etc.; roman symbolique et allégorique ; drame légendaire, symbolique, mythique, religieux, enfin spécifiquement psychologique), en donnant naissance, chemin faisant, à des formes de transition où les procédés de l'art ancien se combinent diversement avec les nouveaux procédés de l'impressionnisme (Fontane, Sudermann, etc.). — L'art allemand dans toutes ses manifestations tend donc, en définitive, à rendre avec une fidélité toujours croissante la réalité telle qu'elle apparaît dans notre représentation, ou, plus tard, telle qu'elle se réfléchit dans notre système nerveux ; si bien qu'il aboutit en dernière instance à l'expression toujours plus véridique d'impressions nerveuses toujours plus délicates, plus rares, plus subtiles.

Et cette « impressionnabilité » plus grande, qui est la caractéristique de l'art nouveau, fait sentir d'une manière générale son action dans tous les domaines de la vie spirituelle. L'aspiration vers une « régénération » de l'humanité, qui domine sous les formes les plus variées la vie morale de notre époque, apparaît en première ligne chez des artistes comme Hebbel ou surtout Wagner et Nietzsche ; elle a ainsi sa base dans des existences dominées manifestement par l'impressionnabilité nerveuse ; le fait est tout particulièrement évident chez Nietzsche en qui M. Lamprecht voit avec infiniment de raison une des individualités les plus profondément représentatives de la culture allemande actuelle. En métaphysique, de même, le besoin moderne d'une conception générale de l'univers, d'une « religion » moniste ou dualiste a également été ressenti en premier lieu par des artistes. Enfin, la science elle-même a subi, comme toutes les branches de l'activité spirituelle, l'influence de l'esprit général de l'époque : une impressionnabilité nerveuse toujours plus affinée, capable de percevoir des différences toujours plus minimes, est devenue le point de départ nécessaire de tout progrès dans les sciences naturelles comme dans les sciences de l'esprit.

Où aboutit cette évolution, se demande, à la fin de son étude M. Lamprecht? A la décadence? — Peut-être, répond-il. Dans tous les cas l'époque présente est une sorte de recommencement de la période primitive. En ce temps-là comme aujourd'hui il semble que l'homme ait vécu par les nerfs surtout, sans avoir d'ailleurs, comme le moderne, conscience de ses états nerveux. Des symptômes nombreux et significatifs tendent à rendre ce fait très vraisemblable. Ce sont, d'abord, les analogies curieuses qu'on peut observer entre l'art ornemental primitif et le nôtre qui ont l'un et l'autre pour caractéristique de se servir à peu près exclusivement des fleurs ou des feuilles stylisées. En poésie de même, on trouve des points de contact entre la période primitive et la nôtre : on voit fleurir

ici comme là le récit épique dramatisé, le conte merveilleux, une poésie lyrique exprimant des états d'âme. En morale, on peut observer de part et d'autre le culte du héros, la coexistence d'un certain communisme avec le féroce égoïsme aristocratique du « fauve blond »; de même la divinisation des forces de la nature telle qu'on peut l'observer à l'époque primitive rappelle singulièrement le monisme panthéistique si répandu au temps présent. — Or, il paraît certain à M. Lamprecht que « la culture exclusive de l'excitation nerveuse est le commencement de la fin » et que notre époque rappelle d'une façon inquiétante les temps de la Rome impériale ou l'époque qui précède, aux Indes, la venue de Bouddha. Il ne dissimule donc pas le danger que court la civilisation européenne, mais ne considère pas, d'ailleurs, la décadence comme inévitable : il espère, au contraire, qu'après ce voyage d'exploration dans le domaine inférieur de la vie psychique, dans le domaine de l'impression nerveuse pure, l'Allemand pourra aujourd'hui, comme il l'a pu jadis, remonter vers les sphères supérieures de la vie psychique et connaître une période de classicisme philosophique et de rationnalisme scientifique dont les premiers signes avant-coureurs — le culte grandissant pour Goethe et l'antiquité classique — commencent déjà à se montrer.

Il est hors de doute qu'une construction synthétique comme celle de M. Lamprecht prête nécessairement le flanc à la critique par bien des côtés. On peut discuter le choix qu'il a fait parmi les personnalités représentatives de l'époque présente et l'importance qu'il attribue à chacune d'elles; et si, d'une manière générale, je trouve ce choix très heureux, je m'étonne cependant qu'il n'ait pas fait, par exemple, une place à Hartmann et à sa philosophie de l'inconscient entre Schopenhauer et Nietszche ou M. Wundt. Il est certain aussi qu'on peut être tenté de trouver le système de M. Lamprecht bien abstrait et peut-être même un peu artificiel. On peut se demander s'il est vrai que la vie intellectuelle de notre époque soit dominée par l'art au point où l'admet M. Lamprecht qui sur les 471 pages de son livre en consacre 379 à l'étude de l'évolution artistique, 73 à l'évolution philosophique et morale et *onze* seulement (452-463) au développement de la science. N'y a-t-il pas quelqu'exclusivisme à définir notre époque comme l'ère par excellence du « nervosisme » et ne serait-elle pas, *en même temps,* une ère de rationnalisme scientifique très développé? — Mais ces objections sont après tout de peu d'importance; et peut-être tomberont-elles d'elles-mêmes lorsque le second volume de l'ouvrage de M. Lamprecht, qui doit décrire l'évolution économique de l'Allemagne contemporaine, aura paru. Il est certain, en tout état de cause, que le beau livre de M. Lamprecht met en évidence avec un extraordinaire relief un des caractères essentiels de la culture allemande contemporaine, qu'il explique et classe avec une rare ingéniosité un vaste ensemble de faits singulièrement complexes et difficiles à débrouiller et qu'il reste une œuvre de premier ordre dont la portée dépasse infiniment celle de tous les nombreux ouvrages similaires récemment parus en Allemagne.

HENRI LICHTENBERGER.

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE ET HISTOIRE ÉCONOMIQUE.

G. Bragagnolo, **Storia di Francia dai tempi più remoti ai giorni nostri.** Un vol. in-12, xv-417 pp. [Manuali Hoepli 297-298.] Hoepli, Milan, 1902 — Ce précis d'histoire ne vaut ni plus ni moins que beaucoup d'autres. Il a les qualités et les défauts inhérents au genre. Aucune idée générale, aucune logique dans la suite des divisions, aucune netteté même dans le choix de ces périodes — quinze périodes depuis l'époque préhistorique jusqu'à la présidence Loubet. Une érudition insuffisamment tenue au courant, trop d'opinions arriérées et de faits erronés; un manque de proportion choquant dans certains exposés. Beaucoup d'erreurs de détail, beaucoup de petits détails sans précision, d'indications trop sommaires ou trop vagues, de lacunes assez graves. — D'autre part, récit assez clair, simple, dénotant une réelle impartialité internationale, de la sympathie pour la France d'autrefois; de la discrétion, dans le récit des guerres d'Italie, à ne pas insister sur les atrocités commises par nos bandes, et, dans le récit de l'occupation de la Tunisie, à ne pas s'exclamer en misogallo; une appréciation de la France de 1899-1900 que nous serions tenté de trouver trop indulgente ou optimiste. — En somme un livre qui est ce qu'il pouvait être comme matière, et qu'il faut grandement louer d'être ce qu'il est comme esprit. — L.-G. P.

Ernst Rausch, **Franzoesische Handelspolitik vom Francfurter Frieden bis zur Tarifreform von 1882.** Leipzig, Duncker et Humblot, 1900, 206 pp. in-8°. — Cet ouvrage appartient a la collection que dirige Gustave Schmoller : *Staats- und socialwissenschaftliche Forschungen.* Le nouvel ouvrage est un chapitre plus développé de notre politique commerciale et douanière qui intéresse si vivement nos voisins d'Outre-Rhin. Déja en 1896, Alexandre von Brandt avait publié des *Beiträge zur Geschichte der franzoesischen Handelspolitik von Colbert bis zur Gegenwart* comblant dans la bibliographie économique une lacune qui n'offensait pas les rares écrivains de l'histoire économique en France.

M. Ernst Rausch s'est principalement documenté dans les papiers parlementaires de l'Assemblée nationale, du Sénat, de la Chambre des députés. Il a consulté aussi le *Journal des économistes* et les principaux écrits polémiques que la question des traités de commerce a fait surgir dans notre pays depuis la fin de l'empire. C'est dans ces différentes

sources que l'auteur cherche la preuve du retour offensif des intérêts des grands industriels, protestant contre la politique économique libérale de Napoléon III. Nous assistons aux premières escarmouches du combat; les protectionnistes ne réunissent d'abord que les suffrages des industriels, et la conclusion nous laisse entrevoir comment la politique de M. Méline, attirant les agriculteurs dans le protectionnisme, arrête nettement le libre-échange et rompt avec une théorie qui était à la fois favorable et chère aux grandes agglomérations urbaines et ouvrières. — Albert Milhaud.

Paul Risson, **Histoire sommaire du Commerce**, Paris, Belin, 1902, 384 p. in-18. — M. R. s'étant proposé d'écrire un livre classique de vulgarisation, nous ne le chicanerons pas sur une absence à peu près complète de références bibliographiques. Des élèves liront avec plaisir un livre écrit d'une plume facile; ces pages leur sembleront attachantes par l'intérêt même du sujet et l'esprit du livre. M. R. juge bien le commerce, sans mépris, suivant l'ancien esprit clérical, sans partialité, suivant la tendance du mercantilisme; le commerce, c'est essentiellement l'échange des produits de la terre et des produits de l'atelier. Si quelque reproche légitime convenaient à l'ouvrage de M. R., c'est celui de n'avoir pas marqué suffisamment l'évolution de la vie commerciale. Depuis l'époque où les Phéniciens allaient déballer leurs marchandises sur les rivages lointains jusqu'à l'heure présente où nous adressons par une simple carte postale une commande d'après catalogue, à un bazar, un magasin de comestibles ou de nouveautés, la *technique* commerciale a sensiblement été modifiée. Nous connaissons l'*échantillon*, la *publicité*, la *réclame*, le *catalogue* Nous avons l'*étalage* brillant et somptueux du grand magasin, et le commerce s'est fait longtemps dans de sordides boutiques, sous les baraquements des foires. Nous ne pouvons ignorer le mécanisme des *Bourses*, et en cherchant bien nous en trouverions peut-être les premiers types dans les places marchandes de la vieille Flandre. Je crois que le livre de M. R. aurait gagné à s'illustrer de l'image changeante de la vie commerciale. Il aurait fallu en donner l'explication, et ce n'est pas seulement la couleur locale qui y eût gagné, mais c'est aussi le phénomène qui aurait été plus profondément étudié. — Il est à regretter, enfin, que M. Risson ait traité si rapidement les relations commerciales avec l'Extrême Orient. La *route de la Soie* et la *route des Indes* ont leur histoire depuis la plus haute antiquité. Il y avait des marchands de Paris au temps de Gengis et de ses successeurs dans Karakoroum Les relations d'Extrême Orient en Occident ont été fréquentes de tout temps; la domination seule de Timour a interrompu le contact; mais les découvertes portugaises devaient le rétablir, somme toute, peu après. — A. M.

HISTOIRE DES IDÉES.

Abbé Jules Martin, **Saint Augustin** (*Les Grands philosophes*), Paris, Alcan, 1901, xvi-400 p. in-8°. — L'auteur a le mérite d'exposer en un volume clair et facile à lire la doctrine entière de saint Augustin ; puisqu'il s'est proposé d'en donner une image complète et en même temps accessible à un public étendu, on peut dire qu'il a atteint son but. Ceux qui n'ont pas le temps ou l'habitude de recourir aux sources ou aux travaux savants y trouveront un tableau d'ensemble vraiment suffisant. Un autre mérite de l'ouvrage est qu'il repose tout entier sur des textes nombreux, empruntés à toutes les parties de l'œuvre de saint Augustin. « Il n'est jamais venu à l'esprit de saint Augustin de condenser sa doctrine dans un livre, dit M. Martin ; il en a exprimé partout quelque chose ; il faut donc tout lire. » Aussi recherche-t-il dans les innombrables écrits qui marquent la carrière religieuse et philosophique de saint Augustin la suite naturelle et les formes diverses de sa pensée ; d'abondantes références permettent à tout instant de contrôler et de critiquer le commentaire.

On n'attendra pas que nous résumions un résumé. Signalons un chapitre instructif et bien compris sur la formation intellectuelle de saint Augustin, ses hésitations philosophiques, sa conversion, et le changement intellectuel et affectif qui suit cette conversion (7-19) ; — l'exposé très net et, à notre avis, très fidèle des rapports de l'intelligence et de la foi : la lumière intérieure de la vérité n'est pas autre chose que l'action directe de Dieu sur l'âme ; de là vient que la source de l'erreur est l'orgueil intellectuel ; la purification de la vie et des mœurs, l'état de bonne et humble volonté est la préparation à la vérité. La foi qui purifie le cœur le rend capable de percevoir et de supporter la lumière de la raison ; la foi précède la raison (p. 27 et suiv.) ; — l'Exposition de la doctrine de la Grâce et de la Liberté (p. 188 et suiv.) ; la Connaissance physique et l'interprétation de la Genèse (285 et suiv.) ; les théories sur la tolérance (p. 373). L'abbé Martin établit par des textes suffisamment précis que saint Augustin a toujours cru à la légitimité et à l'utilité de la violence pour la répression du schisme et de l'hérésie.

Peut-être manque-t-il à l'ouvrage un peu de force et d'unité. Les grandes lignes de la théologie augustinienne demeurent un peu enveloppées dans le détail de la doctrine ; les thèses essentielles ne se détachent pas assez. La citation continuellement mêlée au texte, au lieu d'être rejetée dans les notes, l'affaiblit. L'auteur n'a point suffisamment indiqué les influences qui ont agi sur la formation de ce système. « Platon et les Néoplatoniciens n'ont pas, à leur tour, une doctrine suffisamment ferme ou suffisamment claire. Saint Augustin ne doit ni aux Stoïciens ni à Platon, un symbole philosophique ; il ne leur doit même aucune théorie importante. » (p. 389.) Voila qui est vite dit ; il faudrait l'établir. Ne serait-ce point l'influence néoplatonicienne qui aurait affranchi saint Augustin du

Manichéisme ; n'y a-t-il point quelque ressemblance entre la doctrine de Dieu chez saint Augustin et chez Plotin, comme le veut Grandgeorge (*Saint Augustin et le Néoplatonisme*, 1896) ? Enfin les quelques pages qui terminent l'ouvrage en esquissant l'influence de l'Augustinisme sont vagues. Cette influence est assez considérable pour mériter plus d'attention ; jusqu'à la fin du XIIIe siècle, dans l'ordre dominicain lui-même, l'Augustinisme a triomphé ; il suffit de rappeler Roland de Crémone, Hugues de Saint-Chair et Robert Kilwarby. L'ordre franciscain avec Alexandre de Hales et saint Bonaventure, les maîtres séculiers professent en somme la théologie augustinienne. La doctrine de saint Thomas n'eut la prédominance qu'après une lutte très longue et souvent violente. Cette question historique méritait d'être traitée, au moins brièvement. Quand il s'agit d'un auteur comme saint Augustin, la question de l'influence vient immédiatement après celle de la doctrine. — H. Delacroix.

Ad. Hatzfeld, **Pascal** (*Les Grands philosophes*), Paris, F. Alcan, 1901, XII-287 p. in-8°. — Il ne nous paraît pas que ce livre étende ou précise de façon notable l'idée que nous avions de Pascal. L'esprit net et logique qu'était M. Hatzfeld — dont tant de générations ont subi la forte influence — manquait de cette imagination qui fait pénétrer à fond l'âme ou la pensée des génies — au risque, à vrai dire, de passer à côté ou d'aller au delà de la vérité. D'autre part, une confiance justifiée dans les ressources de sa propre intelligence a fait que M. Hatzfeld n'a pas utilisé suffisamment les travaux antérieurs ou contemporains. Est-il nécessaire aujourd'hui de réfuter la thèse de Cousin sur le scepticisme de Pascal ? Est-ce vraiment comprendre la pensée de Pascal que d'opposer simplement la certitude de la volonté à celle de l'esprit, sans marquer le lien de ces deux certitudes tel qu'il apparaît dans la théorie du *cœur*, dans la théorie de la science ? On regrette encore que la polémique de Pascal contre la casuistique jésuitique n'ait pas été interprétée du point de vue de sa philosophie. Car on y trouve la même horreur pour le *raisonnement*, la même passion de la certitude directe, immédiate. Sur l'apologétique proprement religieuse de Pascal, M. Hatzfeld fait ses réserves. Mais on éprouve quelque tristesse intellectuelle à lire cette phrase : « On est frappé de la force avec laquelle Pascal a fait ressortir le témoignage des apôtres. Les apôtres, dit-il, ont été trompés ou trompeurs. L'un ou l'autre est difficile... L'hypothèse des apôtres fourbes est bien absurde... Il n'est pas possible de prendre un homme pour un être ressuscité. » (p. 256.)

Autant que nous en pouvons juger, l'exposé par le lieutenant Perrier des travaux scientifiques de Pascal nous paraît suffisant et exact. Mais pour qui a lu — entre autres textes — l' « Esprit géométrique », c'est une assertion bien étrange que celle-ci : « Loin de se prêter un mutuel appui la science et la philosophie s'excluent en Pascal.. Chercher un lien entre les premières (les connaissances scientifiques) et les secondes (les connaissances philosophiques) est impossible et ...inutile pour Pascal. »

Cela dépend, à vrai dire, de ce qu'on entend par philosophie. On aimerait aussi une autre conclusion sur la portée de l'œuvre scientifique de Pascal : « La postérité le classe premier parmi les seconds. » — F. Rauh.

Henri Joly, **Malebranche** (*Les Grands philosophes*), Paris, Alcan, 1901, xii-289 p. in-8°. — M. Joly a voulu simplement résumer la vie et la doctrine de Malebranche de façon à en laisser apparaître l'unité. Il a fait ce qu'il voulait faire. Sur la question de la liberté, il a heureusement rectifié d'après les textes l'opinion commune qui représente Malebranche comme un négateur de la liberté humaine. Les conclusions critiques de l'auteur nous paraissent inférieures à son analyse, et s'inspirent d'une philosophie qui — à notre avis du moins — a fait son temps. — F. R.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

PAUL LAPIE, *Logique de la Volonté* (*Bibl. de philosophie contemporaine*), Paris, Alcan, 1902, 8°.

A. BAUER, *Les Classes sociales, Analyse de la vie sociale* (*Bibl. sociologique internationale*), Paris, Giard et Brière, 1902, 8°.

CH.-V. LANGLOIS, *Questions d'Histoire et d'Enseignement*, Paris, Hachette, 1902, 16°.

ÉMILE BOUTMY, *Éléments d'une psychologie politique du peuple américain*, Paris, Colin, 1902, 18°.

P. MILIOUKOW, *Essais sur l'histoire de la civilisation russe*, trad. française, Paris, Giard et Brière, 1901, 8°.

MAURICE LAIR, *L'impérialisme allemand*, Paris, Colin, 1902, 18°.

J. CHAILLEY-BERT, *Dix années de politique coloniale*, Paris, Colin, 1902, 18°.

FLOUR DE SAINT-GENIS, *La propriété rurale en France*, Paris, Colin, 1902, 8°.

LÉON DE SEILHAC, *Syndicats ouvriers, Fédérations, Bourses du travail*, Paris, Colin, 1902, 18°.

JOSEPH FABRE, *La Pensée antique, de Moïse à Marc-Aurèle*, Paris, Alcan, 1902, 8°.

XAVIER LÉON, *La Philosophie de Fichte, ses rapports avec la conscience contemporaine* (*Bibl. de Philosophie contemporaine*), Paris, Alcan, 1902, 8°.

A. BOSSERT, *La légende chevaleresque de Tristan et Iseult, Essai de littérature comparée*, Paris, Hachette, 1902, 16°.

DIDEROT, *Paradoxe sur le Comédien*, édition critique avec Introd. et notes par ERNEST DUPUY, Paris, Soc. française d'imprimerie et de librairie, 1902, 8°.

Victor Hugo, Leçons faites par des élèves de l'École normale supérieure sous la direction de F. BRUNETIÈRE, Paris, Hachette, 1902, 2 vol. 16°.

L. LAFOSCADE, *Le théâtre d'Alfred de Musset*, Paris, Hachette, 1902, 16°.

Le gérant : PAUL CERF.

VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

L'HISTOIRE DE L'ART ET LES ŒUVRES D'ART[1]

Les méthodes de l'histoire littéraire ont été analysées tout récemment dans une série de livres dignes d'intérêt ; il n'a paru, que je sache, aucun essai d'ensemble sur les méthodes de l'histoire artistique. Les ouvrages qui, depuis une dizaine d'années, sont venus offrir aux étudiants et aux maîtres, sous des titres variés, une « introduction aux études historiques », semblent ignorer qu'un historien puisse trouver son bien hors des manuscrits et des imprimés, parmi les tableaux ou dans les églises. Lorsqu'on réunit un faisceau d'études contemporaines sur l'art chrétien ou l'art moderne, on est frappé de l'extraordinaire diversité qu'offrent, en face des mêmes problèmes, les attitudes des chercheurs. Comme le disait M. Lanson dans le vigoureux discours où il traitait naguère, en Sorbonne, de l'application de la méthode historique à l'étude de la littérature française : « Les conceptions même les plus antiques, les plus lointaines, ont encore des survivances inattendues et brillantes. » Définir les conceptions que les artistes, les écrivains et les critiques se sont faites successivement de l'histoire de l'art, et déterminer la conception qui doit primer toute autre sera le préambule naturel du travail que nous allons entamer.

I

Les rares écrits qui pendant le moyen âge eurent les arts pour objet n'étaient que le répertoire de l'expérience technique d'un couvent ou d'un atelier. Ils enseignaient la pratique des arts, mais

1. Leçon faite, le 27 janvier 1902, à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon pour l'ouverture du Cours d'Histoire de l'Art moderne.

ils négligeaient de citer les maîtres qui ont pratiqué ces arts. Le premier qui ait consacré quelques pages à des artistes fut un artiste de Florence, celui qui était sorti célèbre du concours ouvert en 1401 pour les portes du Baptistère. Lorenzo Ghiberti a rédigé, dans ses heures de loisir, un cahier de *Commentaires*, en trois livres. Le premier livre traitait succinctement des artistes de l'antiquité, noms à demi fabuleux, qui devaient tinter aux oreilles du maître florentin comme ceux des sept Sages de Rome ou de Tubalcaïn, qui inventa la musique. Le deuxième Commentaire énumère les artistes italiens du XIVe siècle, à compter de Cimabué et de Giotto, auxquels Ghiberti conserve un culte religieux. Ce catalogue de noms, accompagné çà et là de l'indication d'une fresque ou d'un panneau, est à peine coupé de deux ou trois narrations, auxquelles la finesse du parler toscan a prêté la grâce familière des nouvelles de Sacchetti. Le reste n'est qu'une généalogie, dressée par un artiste qui devenu, d'un brusque élan, plus libre et plus savant, a pris conscience à la fois de sa valeur individuelle et de la noblesse de la lignée où il peut nommer ses ancêtres.

Les renseignements et les anecdotes concernant les arts et les artistes se transmirent et s'enrichirent à Florence dans les boutiques d'orfèvres et de peintres. C'est là qu'ils furent recueillis par Vasari.

Le livre qui a plus fait pour la renommée de cet élève de Michel-Ange que tous les pieds carrés de fresques peints par lui au Vatican et dans les palais florentins, comprend deux parties, de longueur et de célébrité fort inégales. La première est un préambule qui expose la technique des différents arts. Ce petit traité appartient par le sujet à l'antique famille de ces cahiers de recettes, que les moines de l'Athos rédigèrent jusqu'au XVIIIe siècle. Par la précision de l'exposé et par la richesse des informations, c'est une véritable histoire des procédés artistiques. Mais cette préface lumineuse est passée d'ordinaire par les lecteurs, et omise par les traducteurs. On a hâte d'arriver au livre lui-même, dans lequel Vasari semble oublier, le plus souvent, ce qu'il sait de la pratique des arts. Il ne prend plus intérêt qu'aux artistes, à leur famille, à leur caractère, à leurs aventures. Sans doute le peintre, en homme de la Renaissance soucieux de la postérité, veut préparer aux maîtres italiens le lot de gloire qui leur est dû. Mais, entraîné par sa verve, il amuse le lecteur et s'amuse lui-même, dévidant au hasard tout un chapelet de contes d'atelier et d'histoires joyeuses.

Si aimable était le livre du conteur arétin, il rendait si familiers par sa bonne humeur les noms les plus grands, qu'il resta pendant longtemps l'unique modèle en Italie et à l'étranger. Au XVIIe siècle, les Pays-Bas et la Hollande, en plein essor artistique, eurent leur Vasari national. Ils en eurent même plusieurs, moins alertes et plus pompeux. Le *Livre des Peintres*, publié en 1604 par le peintre Karel Van Mander, fit pendant aux *Vies* des plus excellents artistes d'Italie.

Hollandais ou Italiens, tous les livres issus de Vasari avaient un défaut commun. Les artistes ou les littérateurs médiocres, commensaux des artistes, qui rédigeaient ses biographies, y laissaient passer au courant de la plume les plus graves erreurs. Quelques-uns furent de simples faussaires, comme de Dominici, le Vasari de Naples, grand créateur d'artistes qui n'ont jamais existé.

Les taches et les lacunes de pareils ouvrages se révélèrent dès que les érudits eurent abordé la route frayée par les artistes. En Italie, des bibliothécaires et des archivistes, soucieux de connaître, jusque dans les détails de la vie privée, des maîtres qui étaient la gloire de leur ville, exhumèrent des lettres de peintres, des contrats notariés, des papiers de sacristie. Les dates se trouvèrent changées : les faits prirent un autre tour. Lorsque l'Allemand Rumohr eut poursuivi sur un plan d'ensemble les investigations poussées au XVIIe et au XVIIIe siècle dans la plupart des grandes villes italiennes, l'autorité de Vasari fut ébranlée de toutes parts. Les beaux contes s'envolèrent et parfois, à leur place, il ne resta qu'une pluie de parchemins, tristes comme les feuilles sèches. L'amas des documents authentiques donnait bien une base nouvelle et solide pour reconstruire l'édifice démantelé. On possédait, désormais, avec les actes de naissance des peintres, ceux de quelques tableaux. Mais, à eux seuls, les recueils de pièces justificatives publiés par de laborieux chercheurs ne constituaient pas plus l'histoire de l'art que les registres de l'état civil ne font l'histoire de France.

Si grande avait été l'influence de Vasari que, même suspecté, son livre demeura respecté. Comme une Bible, où parfois l'inspiration aurait sommeillé, on le réédita pour pouvoir le corriger. Ce sont des ouvrages méritoires que le *Vasari* de Milanesi et le *Karel Van Mander* de M. Hymans, où chaque vie d'artiste est suivie d'un commentaire qui complète ou contredit en une page presque

chaque ligne du texte ancien. Mais il reste à craindre que le public ne se contente du texte avec toutes ses erreurs et que l'érudit ne se borne à puiser dans le commentaire. Vasari, en restant bréviaire, restait modèle. C'est d'après le plan des *Vite* qu'a été conçu l'un des ouvrages qui ont le plus fait pour répandre le goût et la connaissance approximative de l'art ancien, l'*Histoire des peintres* de Charles Blanc.

Cette collection volumineuse laisse voir plus clairement que les narrations de Vasari l'étroitesse de la conception qui réduisait l'histoire de l'art à la biographie des artistes. Les monographies oratoires, rédigées sous la direction de Charles Blanc, ne sont unies les unes aux autres que par la brochure et le titre, posé comme une étiquette : *École ombrienne, École espagnole.* En fait, elles n'ont pas plus de cohésion qu'une suite d'éloges académiques. Les uns après les autres les artistes viennent au monde et entrent au Panthéon, comme par l'opération d'une puissance divine : *Anch'io son pittore !* Si une conception d'ensemble domine le livre, elle ne peut être que celle-ci : l'artiste est un miracle, qu'il faut admirer et qu'on ne cherche pas à expliquer.

Ce spiritualisme élémentaire qui, pour plus d'un, est encore la philosophie de l'histoire de l'art, ne pouvait contenter l'esprit scientifique qui, au XIXe siècle, s'efforçait de réduire à des lois ou au moins à des explications d'ensemble toutes les œuvres humaines. D'ailleurs, dès les premières années du siècle, l'insuffisance du système biographique dans l'étude des arts avait été révélée par la découverte de tout un monde artistique nouveau. Hors des limites de temps où s'était arrêtée la curiosité de Vasari, dans les pays d'au delà des Alpes que le peintre d'Arezzo n'avait pas connus, Chateaubriand visitait d'un vol ces terres inconnues, que Vasari lui-même avait marquées du mot « gothique ». Avec les poètes et les peintres, les érudits s'engagèrent à travers le moyen âge. Plus de guide italien, plus de noms d'artistes ; à peine les gloses de quelque bénédictin qui avait cherché dans les cathédrales et les abbatiales de France les « Monuments de la Monarchie françoise » et qui avait cru reconnaître dans les rois des portails Clovis, Clotilde et Pharamond. Le grand mérite de l'homme qui, l'un des premiers, consacra sa vie à l'étude du moyen âge, Didron, fut d'avoir compris que le commentaire des édifices ornés par la piété des fidèles passés était, non pas dans les chroniques de Saint-Denis,

mais dans les livres saints et dans les écrivains ecclésiastiques.

La clef une fois trouvée, la tentation prit les chercheurs de l'appliquer partout. Sous chaque sculpture et sur chaque assise il fallut pouvoir écrire un verset qui en donnât le sens caché. C'est alors que Mme Félicie d'Ayzac, dame de la Légion d'honneur, appliqua à l'étude de la basilique de Saint-Denis, à l'ombre de laquelle elle travaillait, des lectures de théologie latine qui eussent effrayé un Séminaire, et reconstruisit pierre par pierre et texte par texte l'édifice des symboles dont l'église visible n'était que l'image vaine. Après les hallucinations, l'enthousiasme religieux provoqua l'intolérance. Dans son chaleureux ouvrage sur l'*Art Chrétien*, Rio ne donne place qu'aux artistes auxquels il peut attribuer une intention édifiante, et il exclut du domaine spirituel de l'art les œuvres qui ne se prêtent pas à une transfiguration.

Malgré les excès inévitables, le travail de pensée qui s'agita, dans l'âge romantique, autour des monuments du moyen âge avait été fécond. Les exégètes des cathédrales avaient mis en lumière le caractère propre de l'art qui, sorti des catacombes, avait gardé de ses origines souterraines l'habitude de cacher une pensée sous les formes visibles. Par ces travailleurs exaltés, l'histoire de l'art s'était ouverte à l'art chrétien. De plus, la méthode même de cette histoire avait fait une acquisition qui allait la transformer. Au-dessus des artistes une grande force collective s'était manifestée, dont ces anonymes n'avaient été que les serviteurs, la force des idées de tout un peuple, de toute une race d'esprits.

A côté de ceux qui, dans l'étude de l'art ancien, avaient pris l'attitude mystique, d'autres, vers le milieu du XIXe siècle, adoptèrent une attitude toute différente, et qu'on peut appeler positiviste. Le contraste est frappant entre les écrits de Didron et de ses adeptes et le livre touffu, gonflé, fumeux, que lance en 1847 un écrivain prolixe et fantasque, Alfred Michiels, après de longues études sur l'art flamand. Un mot dans le titre annonce, pour qui sait le lire, que le livre ne sera plus fondé sur la méthode biographique : pour remplacer l'insuffisante *Histoire des peintres flamands* de Decamps, Michiels a écrit une *Histoire de la peinture flamande*.

A travers les tableaux, la recherche qui le préoccupe n'est plus uniquement celle des idées exprimées et des symboles indiqués. Esprit irreligieux et même irrespectueux, Michiels tentera d'expli-

quer l'art le plus matériel qui soit, celui des Flandres, par des forces étrangères à la religion et à la pensée. Successivement il étudie, en 380 pages de son premier volume, l'influence des circonstances historiques, des grands hommes et de la multitude sur la peinture en Belgique et en Hollande, l'influence de la race, du climat et du sol. Pêle-mêle il raconte comment à Dordrecht il mangea un hareng nouveau à une heure du matin, il analyse la philosophie de Spinoza, il narre l'aventure du seigneur limbourgeois qui gagna une terre en buvant d'un coup tout le vin versé dans sa botte de cavalier. En même temps il indique avec force que les ressemblances qui existent entre la peinture vénitienne et la peinture néerlandaise doivent s'expliquer en partie par la similitude du climat humide qui, à Venise comme aux Pays-Bas, « noie les contours » et enrichit les couleurs par la réfraction [1].

Ces idées, vous les reconnaissez : c'est la *Philosophie de l'art dans les Pays-Bas*. L'on peut regretter que Taine, en prenant son bien dans un livre vieux de vingt ans, n'ait pas cité le précurseur, celui qui, le premier, avait essayé de déterminer les « causes générales, qui président au développement de l'art ». La virtuosité oratoire de Taine, son argumentation rapide qui s'achevait en conclusions parfois étourdissantes, la couleur épaisse et grassement travaillée de sa prose, qui copiait en tableaux à la plume peintures et paysages, tant d'habileté mise au service d'une si opulente intelligence, fit la fortune de la théorie hasardée par Michiels. L'œuvre d'art se trouva mise en contact, non seulement avec les autres manifestations de l'activité humaine, mais encore avec toutes les forces de l'histoire et de la vie.

Cette conception de l'art, née avant le naturalisme littéraire, se fondait en partie, comme les théories de l'hérédité appliquées au roman, sur des croyances d'ordre scientifique que l'expérience n'a pas encore érigées en dogme.

Pour mesurer l'action d'un climat et d'une race sur une œuvre humaine, c'est peu d'une impression et d'une description : les sciences physiques, si elles voulaient se trouver à l'aise dans ce domaine de l'art où l'on a pensé les introduire, auraient besoin de s'y mouvoir avec leurs instruments, de jauger des centimètres cubes de pluie, si l'on parle de climats, ou de calculer les angles faciaux

1. Éd. de 1847 ; Paris, Renouard, p. 58-59.

des crânes, s'il s'agit de race. Nous n'avons pas à juger s'il reste des rapprochements de Taine, impossibles à vérifier scientifiquement, autre chose qu'un très brillant exercice littéraire. Une seule chose nous importe, c'est l'attitude prise par l'historien philosophe en face des artistes et des œuvres d'art.

Taine, de même que Didron, se trouve avoir pris le contre-pied de Vasari. Le peintre d'Arezzo, en dehors de son préambule, ne s'était occupé que des artistes ; au XIXe siècle, les deux hommes qui ont considéré l'histoire de l'art de deux points de vue opposés, Didron, le catholique, et Taine, le « naturaliste », ont littéralement oublié les artistes.

Dans toutes les conceptions de l'histoire de l'art que nous avons passées en revue, une autre lacune subsiste, la plus inattendue. Biographes et archivistes, mystiques et positivistes, ont, les uns comme les autres, laissé de côté les œuvres elles-mêmes, églises, tableaux, statues, ou leur ont jeté en passant un regard distrait ; les descriptions même, si brillantes qu'elles soient dans l'œuvre d'un Taine, sont jetées sur la trame historique comme un semis de paillons. Au delà du travail des artistes, l'intérêt a été successivement à la vie de ces artistes, aux idées qu'ils ont exprimées, à la civilisation où ils sont mêlés.

Quelques-uns pourtant, depuis le XVIIe siècle, avaient appliqué leur curiosité à l'observation directe des œuvres. L'effort pour distinguer les caractères propres et les mérites personnels d'un tableau se porta tout d'abord sur les œuvres contemporaines. Les discours tenus au temps de Louis XIV par les membres de l'Académie royale de peinture et qui ont pour thème l'étude d'un tableau, offrent des morceaux de prose éloquente, souvent dignes d'une Académie voisine. Ce sont d'ailleurs des descriptions et des amplifications plutôt que des analyses de la composition et de la couleur. Les comparaisons sont toutes prises de l'antiquité ou de Raphaël : Le Brun, chargé de commenter Poussin, vante la conformité de l'œuvre de son collègue aux plus excellents ouvrages de la Grèce ou de l'Italie.

Au XVIIIe siècle, des « journalistes » (c'est déjà le mot de Grimm), prenant occasion des premières expositions publiques données par des peintres vivants, firent sortir l'analyse artistique de l'enceinte des fauteuils académiques. Diderot, avec sa verve ardente, traduisit largement sur le papier la morale en action de Greuze et les polissonneries de Baudoin. En même temps il dit la joie sensuelle

que lui donnaient les teintes fines et les reflets luisants des ustensiles de ménage ou des intérieurs bourgeois peints par Chardin d'une pâte onctueuse. Les « Conférences » de l'Académie de peinture et les « Salons » de Diderot, les uns en prononçant des jugements, les autres en formulant des impressions, ont donné les deux modèles du genre littéraire que l'on appelle aujourd'hui critique d'art. Les écrits de cette catégorie, insignifiants ou illustres, ne peuvent être négligés par l'histoire de l'art. Pour comprendre la peinture de l'époque romantique, il faut avoir parcouru les invectives et les dithyrambes de Gustave Planche et de Théophile Gauthier ; les ambitions de l'école naturaliste et impressionniste ont été formulées utilement par Castagnary et par d'autres. On ne pourrait connaître Rodin, ce qu'il promettait et ce qu'il a été, si l'on n'avait subi soi-même pendant une heure l'influence des proses juvéniles ou savantes qui ont comme étouffé l'arbre noueux et robuste dans une épaisse fumée d'encens. Mais si la critique d'art peut être un document pour l'histoire, elle n'est pas l'histoire elle-même. La tendance invincible de la critique d'art, depuis ses origines, est de comparer les œuvres, non pas seulement aux œuvres les plus prochaines, mais à un idéal conçu *a priori* ou construit par expérience, ou bien à des impressions qui traduisent le caractère ou l'état d'esprit de l'écrivain.

La critique d'art comporte deux éléments ennemis de l'histoire : un « absolu » ou un « moi ». Il serait donc périlleux de suivre les écrivains qui ont porté dans l'art ancien les admirations et les haines que suscitaient en eux les œuvres contemporaines. On peut prendre plaisir à écouter un moment M. Barrès exalter sa personnalité devant la mort solennelle de Venise, ou M. Huysmans « éreinter » Raphaël ; mais avec eux il ne faut pas oublier qu'on est hors de l'histoire et qu'on fait le « Salon » du « Salon carré ».

D'autres, plus simplement, plus gravement, s'oubliant eux-mêmes, ont été enfin aux monuments comme à des livres austères ou exquis. Ils ont essayé de les comprendre, non pas en les traduisant, mais en les comparant. L'*Histoire de l'art dans l'antiquité* de Winckelmann avait été depuis peu d'années complétée et illustrée par le *Musée de sculpture* de Clarac, lorsqu'un Français, Seroux d'Agincourt, publia cinq volumes in-folio, où tout le moyen âge se trouvait entassé, dans une foule de planches serrées en groupes compacts, et dont plusieurs reproduisaient, en 1824, des

ivoires ou des miniatures qui n'ont plus été publiés à nouveau. Le titre de l'ouvrage disait l'originalité et l'importance du programme : *l'Histoire de l'art par les monuments.*

Depuis lors, à côté des commentateurs qui essayaient de pénétrer le sens chrétien des œuvres du moyen âge, une série de chercheurs se mirent à mesurer, à relever, à publier les monuments. Un savant comme Arcis de Caumont fouilla la Normandie, y scruta les moindres églises de villages, et, pour donner asile à ses trouvailles, fonda le *Bulletin monumental.* Le souci de conserver les édifices français, menacés par la rapacité des bandes noires et l'incurie des administrateurs, inspira à Victor Hugo des paroles enflammées. La création du service des monuments historiques, qui répondit aux vœux du poète, rapprocha dans une collaboration féconde des architectes et des écrivains. Alors on vit des lettrés tels que Mérimée et Vitet parcourir la France et mettre dans l'analyse d'un monument qu'ils avaient mission d'observer toute leur précision d'esprit. Le travail fait en France, pendant un demi-siècle, au pied des monuments du moyen âge, fut résumé et exposé à la fois par un architecte et par un savant. Tandis que Viollet-le-Duc publiait son *Dictionnaire d'architecture*, Jules Quicherat donnait à l'Ecole des Chartes ces leçons lumineuses, où les monuments semblaient écrire leur histoire en schémas géométriques, avec cette « allure de mathématiques », qui soulevait l'admiration d'un auditeur, Ernest Havet. C'est à l'Ecole des Chartes, que revient l'honneur d'avoir enseigné et appliqué à un ensemble de travaux la méthode qui consiste à étudier l'art dans les monuments. C'est un élève de cette Ecole qui a le premier exposé et critiqué dignement les procédés de travail employés par ses maîtres, par ses collègues et par lui-même, dans un précieux petit livre, paru il y a deux ans [1].

L'œuvre de science entamée et achevée en France autour de l'architecture du moyen âge a été continuée et élargie en Allemagne, en Italie et en France. Les principes qui avaient permis de distinguer des groupes et des familles dans les piliers et dans les voûtes furent appliqués à des arts plus malaisés à réduire en formules scientifiques, comme la peinture et la sculpture. L'œuvre est encore loin d'être achevée et les détails de la méthode loin d'être fixés.

1. Brutails, *L'archéologie du moyen âge et ses méthodes*, Paris, Picard, 1900.

Mais le principe a été posé et justifié déjà, par les erreurs qu'il a corrigées et les vérités qu'il a mises en lumière.

Il doit être clair dès maintenant, pour quiconque sait voir, que, sans le témoignage des monuments, les indications tirées des archives et des textes risquent de tromper le chercheur. Les dates de fondation des églises que les auteurs de la *Gallia christiana* avaient relevées sur les parchemins ou dans les chroniques ont faussé pendant longtemps la connaissance de l'architecture française; en effet ces dates se rapportent pour la plupart à des édifices qui ont disparu; l'édifice actuel, si, comme il arrive d'ordinaire, aucun renseignement écrit ne s'est conservé au sujet de sa construction, ne pourra être daté que par comparaison avec les édifices de même famille. D'autre part, le rapprochement direct d'une source écrite et d'un monument peut donner l'idée la plus fausse des connaissances et des conceptions de l'artiste. Il faut se garder de croire que l'artiste qui exprime une idée ou illustre un texte connaisse toujours l'idée ou comprenne le texte. Les sujets se transmettent d'artiste en artiste sous forme de tradition, non point orale ou écrite, mais plastique; la scène devient pour eux une composition et le sentiment un geste. C'est l'arabesque des groupes et des attitudes que l'artiste connaît et imite : parfois en reproduisant des scènes qui avaient jadis un sens, il montre ne pas les comprendre. Qu'est-ce, lorsque l'historien prétend faire d'un monument, sans presque l'avoir regardé, l'expression d'un temps tel qu'il l'a conçu, d'après quelques faits hâtivement combinés? Les sentiments qui ont donné naissance à l'architecture gothique sont, d'après Taine, « l'abattement et la mélancolie, l'exaltation nerveuse, l'amour chevaleresque et mystique ». A côté de ces causes occultes de l'architecture gothique, Quicherat ou n'importe lequel de ses disciples en montrerait une, bien visible, et qui réduit la plupart des autres à néant : c'est l'architecture dite romane. Tout l'art français du moyen âge, si l'on veut lui demander à lui-même son histoire et les secrets de sa force vivante, a suivi la croissance la plus régulière, comme un corps parfaitement sain, robuste et populaire. Il ressemble aussi peu que possible au fantôme sorti de l'imagination du philosophe et qui, selon les paroles de Taine, « exprime et atteste la grande crise morale, à la fois maladive et sublime, qui, pendant tout le moyen âge, a exalté et détraqué l'esprit humain ».

L'étude des monuments s'impose pour le contrôle de tous les textes et de toutes les théories. Mais il y a plus : c'est seulement lorsque l'historien de l'art quitte les documents écrits, pour aborder directement les monuments et les œuvres, qu'il se trouve dans son domaine propre et qu'il peut jouir des prérogatives que lui confère la nature des faits proposés à son étude.

II

Les textes sur lesquels s'exerce l'histoire politique et les monuments, qui appartiennent à l'histoire de l'art, diffèrent essentiellement. Pour l'histoire politique, il ne subsiste que des documents et des témoignages, qui sont les signes des faits : les faits eux-mêmes ne sont plus. Au contraire les combinaisons d'éléments matériels qui ont été façonnés par la main des hommes et que l'on appelle un temple ou un tableau participent de la durée des matériaux qui les ont constitués. Au lieu d'être abolis à jamais, ils sont présents et actuels comme des êtres vivants. Entre les monuments et les œuvres, qui sont les faits propres à l'histoire de l'art, et les faits qu'étudie l'histoire politique, il y a toute la différence qui sépare la réalité du souvenir.

Il est donc nécessaire que l'histoire de l'art s'attache aux faits artistiques, c'est-à-dire à ce qui, dans les œuvres humaines, a forme et couleur, puisque là seulement elle se trouve en présence de ce qui est visible et tangible. Mais il faut se souvenir que ces monuments ont été vus pendant longtemps par d'autres que par nous. Alors ils n'ont pas été seulement les témoins inertes du passé, mais de véritables forces, capables de nouvelles créations.

Un artiste n'existe, pour l'histoire, que du moment où il s'est comme réalisé dans une œuvre. Cette œuvre, une fois produite, survit à celui qui l'a enfantée ; elle sert de modèle à d'autres artistes. Parfois il arrive que les artistes qui se sont imités les uns les autres ont disparu, sans laisser de nom et de trace, tandis que la série des monuments imités les uns des autres est intacte. Alors *tout se passe*, aux yeux de l'historien, comme si l'artiste n'avait pas existé, comme si chaque œuvre avait engendré, par un développement spontané, l'œuvre qui la suit, et comme si deux monuments

rapprochés par un rapport de ressemblance étaient réellement unis comme une cause et un effet.

D'une œuvre à l'autre reparaissent mêmes gestes, mêmes attitudes, mêmes proportions, ou bien mêmes types de visages, même travail de moulures, même motif de décoration. Durant des longues périodes, des fils ou des chaînes relient les unes aux autres toutes les œuvres d'art, médiocres ou fameuses.

Une telle constatation est faite pour modifier la conception traditionnelle et aristocratique de l'œuvre d'art considérée comme le miracle d'un créateur inspiré : elle révèle la vanité des parallèles littéraires qui opposaient l'art, œuvre personnelle, et la science, œuvre collective. Il devient clair que tout art suppose une science, transmise de génération en génération. Les yeux, comme les mains, font leur apprentissage.

Dans ces conditions, le même intérêt peut s'attacher à l'œuvre anonyme, qui représente une étape dans le travail d'une école, et à l'œuvre signée. L'histoire accueille ce peuple innombrable des œuvres dont les auteurs ne seront jamais connus, ce peuple qui a été dédaigné, quand l'histoire ne s'occupait que des maîtres, comme des rois et des conquérants.

Connaître la tradition dans l'art, c'est aussi le meilleur moyen, et sans doute le seul, de distinguer, au milieu des foules anonymes, les personnalités qui s'élèvent. Les biographes ont appris peu de chose, en dépit des anecdotes, sur la vraie vie d'un peintre, c'est-à-dire sur son talent. Pour apprécier ce qui distingue un artiste, il faut sortir de la vie privée, s'abstraire du monde où se meuvent les intérêts et les passions communs à tous les hommes, et s'enfermer pour un temps dans le monde où les images se sont combinées et réalisées.

Ce monde est encore pour nous un monde visible, et ce que l'artiste a mis de lui-même dans son œuvre y demeure après sa mort. La personnalité de Raphaël, pour ceux qui dédaignent la Fornarina, c'est une manière de voir les formes et les couleurs et de les exprimer par le pinceau : elle est dans la composition des groupes, dans le caractère des types, dans le jet des draperies. Mais comment l'en dégager, si nous n'avons déjà, par une longue habitude des œuvres d'art, formé notre œil à suivre l'inflexion d'une courbe et à distinguer la valeur d'un ton ? Regarder c'est comparer. Il faut posséder un trésor de souvenirs pour *voir* simplement la plus claire

des œuvres d'art. Qu'est-ce, lorsqu'il s'agit de démêler quels motifs et quels traits appartiennent à l'artiste, quels autres à ses maîtres, à ses contemporains et à ses devanciers ? Pour définir un artiste autrement que par un mot élogieux, il faut avoir passé en revue l'œuvre artistique de plusieurs générations. La personnalité d'un peintre n'est, en somme, que le résidu d'une comparaison entre beaucoup de peintures.

Les artistes, considérés comme les agents principaux de l'évolution des formes artistiques, ont joué dans cette évolution des rôles fort inégaux. Les uns n'ont été que des intermédiaires passifs ; d'autres ont si violemment détourné les courants que parfois la vie de l'un d'entre eux constitue à elle seule une période de l'histoire de l'art.

Sans doute les progrès de l'analyse tendent à expliquer nombre de perturbations profondes par l'action de forces collectives et lentes. Le rôle des individus extraordinaires a déjà été diminué dans l'histoire de l'art, comme celui des cataclysmes dans l'histoire des formes terrestres. En tout cas, il faut avoir parcouru toute une phase de l'évolution des arts pour mesurer l'action de l'homme, Michel-Ange ou Rembrandt, qui en a troublé le cours régulier. Alors le génie apparaît, non pas comme un mot sonore et prodigué, mais comme une cause active et inconnue.

C'est ainsi que l'étude des monuments permet de saisir dans l'art l'action directe des artistes, depuis la foule obéissante aux traditions et à l'exemple jusqu'à l'homme de génie.

Cette étude achevée, l'histoire de l'art a sans doute beaucoup à faire. Déjà pour guider ses comparaisons, elle a demandé aux textes, gardiens des signatures authentiques et des dates exactes, le fil conducteur. Lorsqu'en opérant sur les faits artistiques, elle a formé ses séries et ordonné sa classification, il reste à replacer les monuments et les œuvres dans la vaste trame des faits humains.

L'art est un luxe : il dépend de l'histoire économique ; l'art est un commerce : il voyage par les grandes routes, avec les marchands et les pèlerins ; l'art peut être l'image symbolique d'une idée : il tient à l'histoire des religions et des littératures ; l'art peut être l'image visible de la puissance d'un Etat et d'un homme : il dépend de l'histoire politique. Inversement les œuvres d'art sont des documents pour l'histoire de la civilisation. Parfois, en l'absence de tout témoignage écrit, un monument subsiste seul pour attester

l'expansion d'une religion ou la puissance d'un prince. Peut-être dira-t-on même que ce qui offre le plus d'intérêt dans l'histoire de l'art est ce qui dépasse l'étude minutieuse des monuments. Mais, pour déterminer les rapports qui unissent l'histoire de l'art à l'histoire générale, sans se payer de vaines fantaisies, il faut avoir épuisé l'étude des faits artistiques, de tout ce qui peut, dans un rayon déterminé, être regardé, comparé et classé.

Quand on s'arrêterait, la simple classification une fois terminée, quand on se tiendrait satisfait d'avoir formé, avec suite, un bon herbier de photographies d'art, les résultats seraient déjà notables. J'en voudrais indiquer le plus important, à mon gré.

Les séries composées d'œuvres d'art ayant les mêmes caractères et vivant de la même vie rompent, par le seul fait de leur existence, la division abstraite et la hiérarchie conventionnelle qui séparaient autrefois les diverses formes d'art.

Un même homme a pratiqué trois ou quatre arts et a provoqué dans tous une transformation parallèle. Michel-Ange ouvre une ère nouvelle pour la peinture, la sculpture et l'architecture. Des innovations remarquables dans un art ne sont pas autre chose qu'une réaction produite par l'influence d'un autre art. La savante composition en profondeur de l'Ecole d'Athènes, de Raphaël, et des Cènes de Véronèse s'explique directement par les créations de Bramante et de Palladio. La sculpture française, au XIIIe siècle, doit sa solidité et son ampleur moins à la gravité du sentiment chrétien qui l'anime qu'à la sévérité de l'architecture avec qui elle fait corps : dès qu'elle cesse d'être monumentale, elle a l'air de devenir profane. Les conquêtes de la peinture toscane, dans la première moitié du XVe siècle, sont des applications littérales des progrès de la sculpture et des découvertes de l'architecture : Botticelli est inexplicable sans Brunelleschi et Donatello.

Avec les cloisons étanches, entre lesquelles les arts ont été si longtemps enfermés, tombe la distinction inutile des arts majeurs et des arts mineurs. Vous connaissez cette statuette d'ivoire, qui est le joyau d'une ancienne collection lyonnaise, l'Ange de l'Annonciation, prêté par M. Chalandon, en 1900, à l'Exposition du Petit Palais, où le messager céleste a retrouvé la Vierge à laquelle il s'adressait jadis, et que gardait pieusement un autre collectionneur. Cet ange doit être étudié en même temps que la Vierge dorée d'Amiens. Miniature d'ivoire, il a exactement les

mêmes caractères artistiques que la haute statue de pierre. De même, si nous savons regarder les formes et restituer par la pensée les couleurs évanouies, nous ne ferons aucune distinction entre un marbre de Minoda Fiesole, une terre cuite d'Andrea della Robbia et ces Vierges de stuc peint, dont la collection de M. Aynard possède de précieux exemplaires.

En étendant notre examen, nous verrions dans les premiers siècles chrétiens les mosaïques des parois continuées entre les colonnes de la nef par des tentures brodées retraçant les mêmes histoires sacrées; nous verrions la tapisserie jouer dans les palais des rois de France et des ducs de Bourgogne le rôle que jouait la fresque à Florence ou à Mantoue.

Les exemples sont innombrables. Il suffira d'avoir indiqué, en quelques mots, comment l'enseignement nouveau pourra, par ses méthodes mêmes, répondre aux vœux de tous ceux qui l'ont fondé à Lyon, et manifester par d'irrécusables exemples un principe qu'il ne faut cesser de rappeler, celui de l'Unité de l'Art.

Emile Bertaux,

Chargé de Cours d'Histoire de l'Art moderne
à l'Université de Lyon.

LES SCIENCES NATURELLES & L'HISTOIRE

A PROPOS D'UN OUVRAGE RÉCENT[1]

M. Henri Rickert, l'éminent logicien de l'Université de Fribourg en Brisgau, vient de publier la seconde partie de son étude sur *les Limites de la formation des notions dans les sciences naturelles, — Introduction logique aux sciences historiques,* — dont la première avait paru en 1896[2].

Dans cette première partie, M. Rickert établissait que la méthode des sciences naturelles n'était pas applicable en histoire. C'était le côté négatif de sa théorie. Dans les pages qu'il ajoute maintenant à son œuvre, il expose la partie positive de l'essence logique de l'histoire (p. IV).

L'auteur cherche à concevoir la notion de l'histoire telle qu'elle existe et n'a pas pour but de « faire des plans pour des sciences futures » (p. VIII); car « les sciences sont déjà formées, avant que l'esprit se mette à réfléchir sur les méthodes qu'elles emploient » (p. 330). « Les nouveaux points de vue dans les sciences historiques, comme, par exemple, la prise en considération plus sérieuse de la vie économique, contre laquelle la logique ne saurait rien objecter, ne signifient nullement l'application d'une nouvelle méthode, mais seulement l'apport d'une nouvelle matière. Même les représentants les plus radicaux de la « nouvelle méthode », dans la pratique et tant qu'ils écrivent de l'histoire, travaillent

1. *Die Grenzen der naturwissenschaftlichen Begriffsbildung, eine logische Einleitung in die historischen Wissenschaften,* von Dr Heinrich Rickert, ord. Prof. der Philosophie an der Universität Friburg i. B., *Zweite Hälfte,* Mohr, Tübingen und Leipzig, 1902. Introduction et pages 305-743.

2. Voir sur cette première partie notre compte rendu dans la *Revue philosophique* de M. Ribot, fascicule d'Octobre 1900.

sans le vouloir d'après la méthode qui a toujours été appliquée dans cette discipline et qu'ils rejettent en théorie » (p. 332).

M. Rickert se rencontre sur ce point avec plusieurs autres penseurs, comme Stuart Mill, Fouillée, Belot, qui tous soutiennent la seule thèse véritable, que l'on ne saurait créer une science par le moyen des prescriptions logiques. Une science naît et croît avec les méthodes qu'elle emploie pour établir les vérités qui la constituent. Nous l'avons dit aussi, pour l'histoire, que « telle qu'elle a été traitée par les grands maîtres qui l'ont illustrée, elle est dans la bonne voie. Il suffit de la guider, d'éclairer à la lumière des principes la route qu'elle doit suivre, pour lui faire acquérir pleinement le caractère scientifique. Jamais une science n'a été créée par le raisonnement et la logique. Ces derniers ne sont intervenus que lorsque ces disciplines étaient déjà constituées, pour examiner les procédés qui les avaient mises au jour, pour soumettre ces procédés à la critique, les redresser là où ils pouvaient être entachés d'erreur et améliorer la méthode employée, pour arriver au but qu'elles se proposaient d'atteindre [1]. »

L'histoire, telle qu'elle a été traitée jusqu'à nos jours, est une science, ou elle ne l'est pas. Quant aux efforts que semblent faire quelques auteurs pour l'élever, de nos jours, au moyen des principes méthodologiques, au rang d'une science, ces efforts sont parfaitement vains. Cette vérité nous semble définitivement acquise et M. R. vient l'appuyer de son autorité, comme tout homme sensé devrait le faire.

***

M. Rickert poursuit, dans la seconde partie de son ouvrage, la discussion engagée par lui, dès le commencement, sur la distinction fondamentale qu'il faut établir entre la conception des sciences naturelles et celle de l'histoire, distinction qui consiste en ce que les premières s'occupent du général et la dernière de l'individuel. Il s'attache à préciser toujours davantage cette notion de l'élément individuel dans l'histoire.

Il commence par restreindre la notion de l'individuel, en disant que « toutes les réalités individuelles ne sont pas l'objet de l'his-

1. A.-D. Xénopol, *Les Principes fondamentaux de l'histoire*, Paris (Leroux), 1899, p. 321.

toire et que les individus qui forment l'histoire constituent une espèce à part » (p. 306). « Ces individus historiques peuvent posséder un caractère plus ou moins général, car ils se rapportent assez souvent à ce qui est commun à plusieurs réalités individuelles ; mais cet élément général n'est pris en considération, dans l'enchaînement d'une série de développement singulier, que comme quelque chose de particulier. Il n'est point général dans le sens des notions des sciences naturelles et constitue une barrière pour ces dernières, tout comme l'historique ou l'individuel absolu » (p. 308). « L'histoire ne doit même s'occuper que des éléments individuels qui ont une valeur générale ; mais cette notion du général en histoire est tout autre que dans les sciences naturelles. Dans ces dernières, elle est extraite comme partie commune des objets similaires ; en histoire elle prend naissance par l'importance qu'elle acquiert, précisément par la différence qui la distingue du commun » (p. 385). « Pendant que la notion employée dans les sciences naturelles ne contient que ce qui est commun à plusieurs formations individuelles et élimine du contenu de la notion ce qui appartient à chaque individu à part, la notion historique considère précisément ce qui distingue les individus les uns des autres et laisse de côté ce qu'ils ont de commun » (p. 371). « Ces individus historiques peuvent avoir une extension générale plus ou moins grande, sans cesser pour cela de rester des formations individuelles. Genre, enchaînement, conception collective, ou quel que soit le nom que l'on veuille appliquer à un tout historique, ne sont comme leurs parties, que quelque chose d'individuel et de particulier, et quoique plus compréhensifs et plus grands, ne sont pas plus généraux que les individus spéciaux dont ils se composent » (p. 394). Conformément à ces principes, M. R. considère aussi « l'influence du milieu comme quelque chose d'individuel, car elle change d'après l'endroit et le temps où elle a lieu » (p. 425), et il ajoute que « le contraste entre l'histoire politique et l'histoire culturale est faux et n'a rien à faire avec la question de la méthode historique, attendu que le développement de la culture religieuse, ecclésiastique, juridique, des mœurs, scientifique, artistique ou économique doit être exposé absolument de la même façon, à l'aide de notions individuelles, comme le développement de la vie culturale politique » (p. 585). « L'enchaînement dans l'histoire fait entrer une réalité individuelle dans une autre réalité individuelle

et donne par là naissance à la notion historique ; il ne subordonne pas, comme dans les sciences naturelles, une notion moins générale à une autre plus générale dans un système total » (p. 402). « Le rapport de la sphère au contenu est, pour la notion des sciences naturelles, que plus la sphère est étendue, plus le contenu diminue ; pour l'histoire au contraire, le contenu devient d'autant plus riche que la sphère est plus étendue » (p. 408). « L'enchaînement général historique est un tout compréhensif et les éléments individuels qui le composent sont ses parties. Le général dans le sens des sciences naturelles est au contraire une notion à contenu général, dont les individus ne sont que des exemplaires » (p. 392).

Toutes ces distinctions établies par M. R. sont très justes et relèvent la différence qui existe entre le général (individualisé) en histoire et le général dans les sciences de la répétition que M. R. désigne sous le nom de sciences naturelles. Mais elles ne sont pas décisives pour caractériser l'élément historique. Plusieurs autres éléments individuels partagent ces caractères, sans être des éléments historiques. C'est ainsi que la valeur générale d'une œuvre d'art sera déterminée, non par ce qu'elle possède en commun avec d'autres similaires, mais bien par les particularités qu'elle présente et qui la distinguent du commun. Il en serait de même de la valeur d'un cours d'eau qui ne consistera pas dans les propriétés qu'il possédera en commun avec d'autres cours d'eau de la terre, comme par exemple celle de charrier du limon, de rogner ses bords escarpés, de déposer un delta à son embouchure, mais bien dans la façon spéciale dont ce cours d'eau déterminé réalisera ces phénomènes. La notion artistique ou géographique est formée aussi par ce qui constitue la différence entre les objets. En géographie aussi, plus la sphère est étendue, plus le contenu augmente ; par exemple le bassin du Mourèche contient moins d'éléments que celui de la Theïss et ce dernier que celui du Danube, et ainsi de suite.

Pour trouver l'élément caractéristique du fait historique, il faut avoir recours à la notion du *temps*. L'histoire se développe dans le temps, et sans cette notion de la durée, celle de l'histoire ne saurait exister. Nous avons déjà observé cette lacune — très grave selon nous — dans l'exposition des idées de M. Rickert contenues dans la première partie de son ouvrage. Nous y disions, que : « ce

n'était pas la connaissance de l'individuel par lui seul qui détermine la connaissance de l'histoire, mais bien celle des transformations que le temps impose aux phénomènes de la réalité. Il ne saurait y avoir de conception historique sans l'intervention du temps. C'est cette intervention qui individualise les phénomènes; car ceux-ci ne se produisant qu'une seule fois dans le courant du temps et ne se reproduisant plus jamais, il est évident que nous avons à faire à des formations uniques et individuelles. L'individuel donc, dans la conception historique, est une conséquence de l'intervention modificatrice du temps. Mais l'individuel peut provenir aussi d'autres sources ; par exemple dans l'art, il est le produit de l'originalité de l'artiste ; dans les éléments géographiques — les cours d'eau, les villes — il est une conséquence de leur constitution particulière. L'histoire ne s'occupe pas de ces différentes sortes de phénomènes individuels; elle n'étudie que l'individuel produit par les transformations du temps. M. Rickert ne peut d'ailleurs faire autrement, que d'abandonner son principe trop absolu que tout élément individuel serait de l'histoire, et il concède, sans le vouloir, au temps, le rôle qui lui convient dans la production de l'histoire. » (Suivent un nombre de six citations empruntées à la première partie de l'ouvrage de M. Rickert, où il reconnaît implicitement au temps un rôle dans les formations historiques : après avoir reproduit ces passages, nous continuions) : « Mais si M. Rickert admet le temps comme élément essentiel de l'histoire, alors son point de vue logique qui considère l'histoire comme connaissance de l'individuel, sans aucune distinction, se trouve ébranlé, attendu que, comme procédé de connaissance de la part de l'esprit, dans les deux seules formes de perception que, selon M. Rickert, l'esprit peut employer pour y arriver, le général et l'individuel, le temps est un élément absolument indifférent. On peut parfaitement percevoir l'individuel indépendamment du temps, et voilà pourquoi aussi M. Rickert soutient que toute réalité, toute formation individuelle appartient à l'histoire. Mais si l'individuel constitue l'histoire, quel besoin a cette dernière du temps, pour pouvoir exister, et comment expliquer alors le rôle que M. Rickert est tout de même obligé d'accorder à cet élément dans la constitution de l'histoire ? Mais il n'est rien de plus convainquant pour l'existence d'une vérité que la contradiction dans laquelle tombent les esprits les plus puissants aussitôt qu'ils

passent à côté d'elle, et cette contradiction de l'éminent logicien prouve, mieux que tout autre argument, le bien fondé de notre théorie[1]. »

Au commencement du chapitre IV par lequel s'ouvre la seconde partie de son étude, M. Rickert nous avertit que toutes les réalités individuelles ne sont pas l'objet de l'histoire et que « les individus qui forment l'histoire constituent une espèce à part » (p. 386). Nous nous attendions, en voyant cette restriction, à ce que l'auteur ajoutât à la notion de l'individu historique l'élément indispensable du temps. Au lieu de le faire, M. Rickert pense déterminer la notion de l'individuel dans l'histoire par les autres considérations que nous avons rapportées, mais qui ne sauraient le caractériser d'une façon précise. Pourtant M. Rickert procède aussi, dans cette seconde partie, comme il l'avait fait dans la première. Il reconnaît implicitement dans un grand nombre de passages (p. 316, 395, 414, 425, 444, 450, 465, 497, 498, 505, 521, 556, 613, etc.), que « l'histoire serait quelque chose d'unique et qui *n'arriverait qu'une seule fois*, indifféremment s'il s'agit de la réalité en général, du système solaire, de la terre, des formes de la vie, de l'humanité, de l'humanité culturale, ou bien d'une petite portion de la réalité » (p. 505). Ailleurs il dit encore : « Le point principal est que les notions des sciences naturelles peuvent être formées facilement, les objets dont elles sont extraites se retrouvant partout, tandis que l'individu historique *n'a existé qu'une seule fois* » (p. 316). Mais si M. Rickert reconnaît encore une fois que n'est historique *que ce qui n'arrive qu'une seule fois*, pourquoi ne le dit-il pas explicitement? Pourquoi ne détermine-t-il pas l'espèce particulière d'individus qui forme l'histoire, comme caractérisée par la circonstance que ces derniers *sont individualisés dans le temps, qu'ils ne se produisent qu'une seule fois dans le courant des âges et ne se reproduisent plus jamais?*

On ne saurait objecter que cette caractéristique de l'individualisation, par les transformations subies dans le temps, serait tout aussi peu concluante que les autres, la production artistique étant aussi unique et ne se manifestant qu'une seule fois dans le courant du temps. La production artistique, quoiqu'elle n'apparaisse dans une forme quelconque qu'une seule fois dans le temps, y reste éter-

1. *Revue philosophique* citée.

nellement fixée ; elle ne change jamais, étant figée dans des formes éternelles ou destinées au moins à être éternelles, tout comme les éléments géographiques qui ont apparu aussi une seule fois sur l'écorce de la terre, mais s'y sont fixés à jamais. Les individualités historiques, au contraire, changent continuellement. La production artistique en elle-même n'est pas une formation historique, quoique les changements qu'elle subit dans le courant du temps, par des formes qui en elles-mêmes restent éternelles, se soumettent à l'investigation de l'histoire, à laquelle se soumettent aussi les éléments géographiques dans le développement de la terre, étudié par la géologie.

***

M. Rickert qui n'admet pas, au moins d'une façon claire et explicite, le temps comme élément de la notion historique, sait bien que ceux qu'il lui avait attribués sont insuffisants. Il leur en ajoute un autre qui, dans sa pensée, est sans contredit la note distinctive principale de la notion historique ; c'est celle de la *valeur* (*Werth*). Non seulement l'histoire ne doit pas s'occuper de toute sorte d'existence individuelle, mais seulement d'une espèce à part, mais encore « elle ne saurait prendre en considération tous les renseignements que l'on peut posséder sur les faits individuels dont elle doit s'occuper ; *il faut savoir distinguer ce qui est essentiel de ce qui ne l'est pas* » (p. 326). Cette distinction ne saurait être faite qu'en rapportant les objets individuels à des valeurs et en formant ce que l'on doit appeler des notions téléologiques (p. 307). *La notion historique est toujours rapportée à une valeur, pendant que celle des sciences naturelles en serait tout à fait dégagée.* Quand nous considérons un développement, nous le rapportons toujours à un point de vue humain et examinons s'il possède une valeur pour la culture et la civilisation, et l'histoire ne s'occupe que des développements qui possèdent une valeur quelconque pour l'esprit humain. « L'être seul qui peut être placé dans un rapport de valeur, peut être exposé historiquement » (p. 559). Ce que sont les lois générales pour les sciences naturelles, les valeurs *reconnues par tous les hommes* le sont pour l'histoire (p. 390).

Examinons cette notion de la valeur que M. Rickert place comme pierre angulaire du système dans sa théorie de l'histoire. Nous com-

mencerons par observer que toute notion de valeur est relative et jamais absolue. Une série de développement qui peut avoir une valeur pour un groupe humain, peut n'en posséder aucune pour un autre. On ne saurait donc jamais parler des valeurs reconnues *par tous les hommes*, comme le fait M. Rickert ; d'ailleurs l'auteur le confesse lui-même, lorsqu'il dit que « ce n'est pas à nous de décider si un peuple est historique ou en état de nature. Il se pourrait que ce peuple se considérât lui-même comme ayant développé des valeurs *que nous ne pouvons apprécier*, et que par suite il se considérât, lui, comme ayant accompli un développement historique » (p. 587). La notion de valeur étant donc toute relative, elle ne saurait déterminer ce qui est important à considérer comme historique et ce qui ne l'est pas. Le relatif ne peut jamais servir de base scientifique ; les axiomes sont toujours absolus.

Mais cette notion de la valeur est-elle donc absolument étrangère aux sciences de la nature ? Toute science est une opération de l'esprit humain et l'homme ne s'occupe que de ce qui a une valeur pour lui. Il ne s'amusera pas à peser les cailloux qu'un torrent a rejetés sur ses rives ou à compter les brins d'herbes d'une plate-bande, à moins qu'il n'ait un intérêt à le faire, par exemple pour constater la proportion des graines qui ont germé ou bien pour calculer la force du torrent. Dans les sciences de la nature, comme dans l'histoire, la valeur de l'objet considéré déterminera toujours le degré d'attention que l'esprit humain lui consacrera, car toute occupation intellectuelle sera toujours conditionnée par la valeur que nous accordons à l'objet de notre étude. M. Rickert reconnaît d'ailleurs lui-même que la notion de la valeur est applicable aussi dans les sciences naturelles, puisqu'il dit que « dans les sciences naturelles on peut se demander à bon droit ce que, dans la quantité innombrable de matériaux, elles doivent choisir comme *important* et sur quoi elles doivent diriger leur travail, pour former les notions qui les constituent » (p. 315). Nous avons vu plus haut que M. Rickert exige aussi pour l'histoire « qu'elle sache distinguer *ce qui est essentiel* de ce qui ne l'est pas » (p. 326). « Il nous semble que ces deux passages posent des conditions identiques à l'histoire et aux sciences naturelles, celles de faire un triage entre les faits, *pour choisir seulement ce qui est important*. Ailleurs pourtant M. Rickert nous dit que « la notion historique est toujours rapportée à une valeur, pendant que celle des sciences naturelles en serait

tout à fait dégagée » (p. 559). Et M. Rickert répète la même chose d'une façon encore plus marquée dans un autre passage, où il dit que « science naturelle et histoire s'excluent non seulement en principe, par la raison que l'une expose le général et l'autre l'individuel, mais encore parce que *l'une fait abstraction de toute sorte de valeur*, pendant que l'autre ne peut se passer de cette notion, pour pouvoir distinguer ce qui est important de ce qui ne l'est pas » (p. 621). Mais l'auteur donnait dans le passage de la page 315 comme mission aux sciences naturelles précisément celle de choisir dans la masse innombrable des faits *ce qui est important*, et dans cet autre passage il conteste à ces sciences la nécessité d'établir cette distinction, dans l'application de la notion de la valeur. N'y a-t-il pas contradiction?

Il nous paraît évident qu'il s'agit dans les passages rapportés d'une notion identique de la valeur, car cette dernière ne saurait être conçue, tant dans les sciences naturelles que dans l'histoire, qu'au point de vue humain; car comme c'est l'homme seul qui crée ces deux branches des sciences, seul aussi il peut distinguer ce qui est important de ce qui ne l'est pas; il ne saurait être question dans le cas des sciences naturelles de valeurs objectives et dans l'histoire de valeurs subjectives. M. Rickert le reconnaît encore lui-même, lorsqu'il dit que, dans les sciences naturelles tout aussi bien qu'en histoire, ce n'est pas « la chose en elle-même qui détermine le contenu des notions; mais c'est le *sujet pensant qui décide sur ce qui est important et sur ce qui ne l'est pas* » (p. 630); donc, dans les deux domaines, c'est l'être pensant qui détermine le champ de l'investigation par la *valeur* qu'il accorde aux notions, et comme si M. Rickert prenait à tache de détruire lui-même l'édifice de raisonnements qu'il a élevé sur la notion de la valeur en histoire, il ajoute, ailleurs, que « si pendant quelque temps un peuple ne présente pas de développement dans ses valeurs culturales les plus considérables, nous le soumettons aux notions générales des sciences naturelles et disons qu'il n'a pas eu de développement historique » (p. 586). « Il peut y avoir des biens culturaux qui ne changent jamais; dans ce cas il n'y aurait pas d'histoire » (p 579). Mais ce peuple n'en possède pas moins des *valeurs* culturales plus ou moins considérables et ces valeurs deviennent un objet d'investigation pour les sciences naturelles. Nous rencontrons donc des valeurs qui n'ont pas d'importance pour l'histoire, comme d'autre

part nous avons trouvé des valeurs dans le champ des sciences naturelles.

Si nous avons appuyé sur ces contradictions de l'auteur, nous l'avons fait parce qu'une importante vérité, méconnue par lui, se fait jour au travers. Les valeurs culturales *qui ne changent pas* ne constituent pas de l'histoire, et deviennent objet d'investigation pour les sciences naturelles; car ces dernières peuvent aussi appliquer la notion de la valeur, *mais d'une valeur qui ne change pas.* L'élément essentiel qui distingue donc l'histoire des sciences naturelles, *ce n'est pas la valeur en elle-même, mais les changements auxquels elle est soumise dans le cours de la durée.* M. Rickert est forcé, par la logique des choses, à reconnaître que l'élément essentiel de l'histoire est *le développement dans le temps.*

Mais cette substitution à l'élément réellement distinctif de l'histoire d'un élément imaginaire crée à l'auteur encore bien d'autres difficultés. Considérant la notion de la valeur comme une notion culturale et sociale, il est forcé de restreindre le champ de l'histoire rien qu'au développement des sociétés humaines. C'est ainsi qu'il dit, par exemple, que « ces objets ne peuvent être rapportés qu'à des valeurs humaines pour devenir des individus historiques » (p. 572) ; que « l'objet principal auquel l'historiographie de nos jours rapporte tout le reste est toujours le développement de la vie, de l'esprit humain » (*Ibid.*); que « les valeurs qui doivent déterminer une exposition historique devront toujours être des valeurs humaines sociales » (p. 573); que « trois faits déterminent le caractère de l'histoire : 1° Les êtres de valeur sont des êtres spirituels; 2° Les valeurs générales sont des valeurs humaines; 3° Les valeurs humaines sont des valeurs sociales » (p. 574); que « les valeurs culturales rendent possible l'histoire et le développement historique produit seul des valeurs culturales » (p. 580). M. Rickert va même jusqu'à soutenir que « pour l'histoire, la distinction de l'esprit et de la matière n'est pas absolument indifférente, attendu qu'elle a affaire principalement à des procédés mentaux et que par conséquent elle peut être définie comme une science de l'esprit » (p. 305. Comp. pp. 345, 366, 532, 554).

Il est pourtant incontestable que M. Rickert entendait donner dans son ouvrage une théorie logique des sciences de la succession et qu'il tendait à faire ressortir la différence qui existe entre la conception des sciences naturelles qui s'occupent des faits de répéti-

tion et celle des sciences historiques *en général* qui s'occupent des faits de succession, et qu'il n'avait nullement l'intention d'exposer seulement les fondements d'une partie des sciences historiques, celles qui ont pour objet l'esprit humain; car dans ce cas M. Rickert aurait dû parler de méthodologie et non de logique. Que la conception de l'histoire selon M. Rickert est bien plus vaste, cela se voit d'abord du fait, qu'au commencement il définit l'histoire comme la discipline qui traite de l'individuel, sans aucune restriction. C'est toujours lui qui pose le principe, qu'il n'y a qu'une seule réalité empirique et qu'elle fournit la seule matière tant aux disciplines des sciences naturelles qu'à celles de l'histoire (p. 410). Il est évident que cette réalité empirique ne saurait être restreinte au seul genre humain; car, dans ce cas, les sciences naturelles, dont le champ principal se trouve en dehors de l'humanité, n'y trouveraient plus leur matière, et donc M. Rickert pense que le champ de l'histoire doit s'étendre dans tout le domaine de la réalité empirique anorganique, organique et pensante. Il le dit d'ailleurs expressément : « L'histoire est quelque chose d'unique et qui n'arrive qu'une seule fois, qu'il s'agisse de la réalité en général, *du système solaire, de la terre, des formes de la vie, de l'humanité, de l'humanité culturale* ou bien d'une petite portion de la réalité » (p. 505). Mais si, d'autre part, M. Rickert restreint l'histoire comme nous l'avons vu, au seul domaine où, d'après lui, on peut trouver la notion de la valeur, à l'être humain, il introduit une confusion dans son exposition et on ne se rend plus compte de l'étendue de sa conception de l'histoire. Est-ce l'individuel, tout pur, le développement de l'individuel dans tous les règnes de la nature ou dans le seul règne humain?

Voilà pourquoi nous ne comprenons pas trop pourquoi M. Rickert conteste à la théorie darwinienne le caractère historique; car il n'admet pas de loi du progrès dans le domaine des sciences naturelles, attendu que la notion de la valeur serait étrangère à ce domaine et que l'on ne pourrait pas soutenir que l'adaptation serait un perfectionnement (p. 616). Pourtant M. Rickert dit ailleurs que lorsqu'on place l'homme comme but vers lequel tend le développement des espèces, c'est une notion de valeur que l'on introduit dans cette théorie et on ne pense plus alors d'une façon naturaliste (p. 618). Mais nous croyons que la théorie de Darwin a été conçue, dans sa pensée la plus profonde, pour expliquer l'origine

de l'humanité, et qu'il est parfaitement indifférent si ce but téléologique est avoué ou non par les savants qui s'en occupent, d'autant plus que nous avons vu que la notion de la valeur est tout aussi essentielle dans les sciences naturelles que dans l'histoire.

Nous pensons donc que la base logique de l'histoire, que M. Rickert croit trouver dans l'individuel considéré au point de vue de la valeur sociale, ne correspond pas à la réalité des choses, et cela pour les raisons suivantes :

1° Puisque cette base restreint l'histoire dans le cercle seul de l'humanité, tandis que l'histoire humaine n'est que la continuation du développement des formes qui ont précédé l'apparition de l'homme.

2° Puisque cette base fait entrer même dans l'histoire de l'humanité des notions qui lui sont étrangères, des notions individuelles qui possèdent une valeur sociale mais qui, ne se développant point, ne peuvent fournir de la matière à l'histoire.

3° Puisque cette base laisse de côté l'élément essentiel de l'histoire, le développement *dans le temps* qui seul donne aux phénomènes le caractère individuel historique qui les distingue des autres phénomènes individuels, et cela tant pour le développement des formes anorganiques et organiques que pour celui de l'esprit humain. *Ce caractère qui constitue l'essence de l'histoire consiste en ce que le fait considéré ne se produit qu'une fois dans le courant des âges et ne se reproduit plus jamais.*

Les phénomènes historiques sont individualisés dans le temps. Quant à l'espace, ils peuvent être tantôt universels, comme dans le développement des formes anorganiques et organiques, ou bien individuels aussi dans l'espace; tels sont les phénomènes de l'esprit.

***

M. Rickert touche encore, dans son étude, à d'autres problèmes, dont nous ne pouvons manquer de nous occuper aussi, car ils contribuent à élucider la question si ardue de la nature de la science historique.

Il est connu que l'on a souvent dit que l'histoire était plutôt un art qu'une science; qu'elle s'attachait à faire revivre le passé et Michelet a même défini l'histoire comme une résurrection. M. Ric-

kert établit une distinction très bien marquée entre l'art et l'histoire. « Pour l'artiste, dit-il, l'art est le but, tandis que pour l'historien il n'est qu'un moyen, le but étant la vérité » (p. 387). Puis il ajoute que l'objet d'art ne doit pas être enchaîné aux autres objets de la réalité; voilà pourquoi on place des cadres aux tableaux. Pour qu'un événement historique devienne œuvre d'art (un drame), il faut le séparer de ses racines. L'art isole toujours, l'histoire au contraire relie » (p. 403). Dans cette remarque très juste de l'auteur, nous retrouvons la distinction que nous avons établie entre l'individuel de nature artistique et celui de caractère historique : le premier resterait fixe, pendant que le second serait produit par l'intervention du temps.

Le rôle de la psychologie dans l'histoire ne nous semble pas bien déterminé par l'auteur. Il conteste à la psychologie scientifique toute importance pour l'histoire. « Nous ne pouvons trouver aucun point de vue sous lequel la psychologie acquerrait une importance décisive pour la méthode historique » (p. 550). La connaissance individuelle des mouvements psychiques est d'une grande valeur pour l'histoire, mais ses principes généraux n'en ont aucune. L'historien ne doit être psychologue que dans le sens qu'il doit posséder la connaissance d'actions psychiques déterminées, mais n'a nulle occasion de transformer ces connaissances en théories générales (p. 541 et 549). « On peut être grand reconstructeur d'actions psychologiques passées ou imaginaires (poète) sans avoir la moindre idée d'une psychologie scientifique (p. 543). » Il nous semble qu'il faut distinguer entre l'histoire et l'historien, quant à leur rapport avec la psychologie. On ne saurait dire, comme le fait M. Rickert, que les principes généraux de la psychologie (ses lois) n'auraient aucune valeur *pour l'histoire*. Les faits historiques sont toujours le résultat du travail des lois psychologiques sur les circonstances que la vie fournit à l'esprit. Par exemple la formation du caractère des peuples est le résultat de la loi psychologique, que la répétition des impressions les grave bien plus profondément dans l'âme, loi qui travaille pour chaque peuple à travers certaines circonstances particulières. Les lois psychologiques possèdent donc pour l'histoire une grande valeur, puisqu'elles sont un des éléments générateurs des faits qui s'enchaînent dans le développement. Quant à l'exposition historique, donc quant au travail de l'historien, il peut bien négliger ces lois. « Elles sont connues ou supposées

connues. L'historien les sous-entend dans son exposition et n'a pas à revenir continuellement sur elles. On sait qu'elles existent; que tout le mécanisme du développement est régi par elles; que leur jeu éternellement renouvelé pousse au jour les faits toujours nouveaux [1]. »

Le rôle important de la psychologie tant dans l'histoire que dans son exposition, est celui des faits psychologiques individuels, c'est à-dire des circonstances spéciales de la vie qui entourent et déterminent, dans l'âme des acteurs de l'histoire, les mouvements producteurs de faits.

« L'histoire ne saurait être comprise, si l'on ne prend en considération les éléments psychologiques, fournis au développement de l'humanité par les circonstances de la vie. Et comme ces dernières accompagnent toujours le courant de l'histoire, il faudra qu'elle s'attache à chaque instant à mettre en lumière le côté psychologique des événements. L'historien doit, dans ce sens, être un psychologue, sans quoi la clef de la plupart des faits de l'histoire lui échappera [2]. » Il est bien entendu que, pour pénétrer les ressorts de l'âme, l'historien n'a besoin que d'une conformation d'esprit particulière et non de la connaissance approfondie de la psychologie scientifique. On ne saurait pourtant dénier à cette dernière toute influence sur l'exposition historique elle-même, comme le fait M. Rickert. Car si, par les progrès de la psychologie, certaines forces nouvelles de l'âme sont mises en lumière, ces forces et les lois d'après lesquelles leur action se manifeste deviendront des motifs explicatifs nouveaux de la conduite des hommes. C'est ainsi que l'étude de la psychologie des foules, inaugurée dans les tout derniers temps par Scipion Sighele et Gustave Le Bon, a donné la clef de bien des faits qui autrefois restaient une énigme. L'imitation, si puissamment mise en relief par M. G. Tarde, et la suggestion ont aussi procuré à l'histoire des moyens de pénétrer bien plus profondément dans le jeu des forces de l'âme qui poussent au jour les faits de l'histoire. Il est vrai que, lorsque ces forces, nouvellement mises en lumière, entreront dans le domaine commun, l'historien pourra aussi ne plus s'en

1. A.-D. Xénopol, *La Psychologie et l'Histoire*, communication faite à l'Académie des sciences morales et politiques de Paris, séance du 13 juillet 1901. *Séances et travaux de l'Académie*, fascicule de Décembre 1901.

2. *Ibidem*.

occuper, comme il le fait avec les lois psychologiques plus anciennement connues; mais, pour le moment, il aime à les rappeler et à baser sur elles l'explication de certains événements historiques. C'est avec ces distinctions, subtiles si l'on veut, que la théorie de M. Rickert sur le peu d'importance que la psychologie scientifique est appelée à jouer dans l'histoire, doit être admise. Mais, dans la logique, tout est subtil, puisqu'il s'agit des ressorts les plus fins que l'âme met en jeu pour lier les pensées.

La notion de la causalité en histoire préoccupe aussi M. Rickert, et cette question est, sans contredit, l'une des plus importantes pour la théorie de l'histoire.

Les auteurs qui veulent élever l'histoire au rang d'une science à l'aide de la méthode des sciences naturelles, raisonnent sur cette question de la façon suivante : l'esprit est porté par une tendance intérieure à rechercher toujours la cause des phénomènes. Kant a même considéré cette tendance comme une catégorie *a priori* de notre entendement, et la *loi de la causalité* est venue prendre place parmi les principes les plus généraux qui gouvernent notre intelligence. Les lois naturelles de la réalité empirique se rapportent à la loi générale de la causalité comme des notions subordonnées à une autre supraordonnée. Il s'en suivrait que toutes les sciences ont pour mission de rechercher les lois causales spéciales des phénomènes qui sont soumises à la loi de la causalité générale. L'histoire, pour devenir une science, doit rechercher aussi les lois causales de ses phénomènes spéciaux (p. 412-413). Dans ce raisonnement, M. Rickert observe que « l'on confond de nouveau l'individuel et le général. La causalité des phénomènes individuels doit être de même nature et revêtir aussi une forme individuelle et donc ne saurait être exposée par le moyen des lois. La pensée même d'une pareille loi contient un non-sens logique; car toute loi est générale et ne peut donc rien contenir par rapport à la cause spéciale des phénomènes uniques que l'histoire a précisément en vue » (p. 414).

M. R. trouve encore une autre différence entre la causalité naturelle et la causalité historique dans la circonstance que, pour les phénomènes de la nature, les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets, attendu qu'il s'agit de phénomènes qui se répètent indéfiniment. Pour l'enchaînement successif, où les faits qui s'enchaînent sont toujours nouveaux, le principe de

l'équivalence entre la cause et l'effet ne saurait plus trouver d'application (p. 420).

M. R. traite encore la question de la liberté et du hasard dans ses rapports avec celle de la causalité, et les résultats auxquels l'auteur arrive sont importants : l'élément individuel, qui est le domaine sur lequel s'étend l'action de l'histoire, ne peut admettre qu'une causalité aussi individuelle. Ce n'est donc pas en recherchant les lois causales de ses phénomènes que l'histoire peut devenir une science. Elle possède ce caractère, tout en étant complètement différente dans ses méthodes d'investigation de ce que sont les sciences de la nature, attendu que l'histoire est la science de la réalité et non celle de notions extraites de cette réalité.

Quant à nous, nous avons contesté aux sciences naturelles la faculté de découvrir toujours les causes des phénomènes qu'elles étudient. « La science, en effet, n'est complète que lorsqu'elle peut donner aussi les causes des phénomènes, et bien des recherches sont dirigées dans ce but; mais la connaissance scientifique, en général, et surtout celle qui se rapporte à la nature matérielle n'en dépendent pas absolument. Les sciences de la matière ne s'occupent pas habituellement des causes des phénomènes; elles n'étudient que le *comment* des choses et laissent le plus souvent le *pourquoi* de côté. Il y a même des savants comme Claude Bernard et des philosophes comme Auguste Comte qui veulent restreindre la connaissance scientifique au *comment* des choses sans y adjoindre l'explication du *pourquoi*. Une science existe par la seule faculté de constater et de démontrer la vérité, c'est-à-dire de procurer à l'esprit la connaissance certaine de la réalité. L'explication, par le moyen de la cause, paraît un luxe que certaines sciences peuvent se permettre ou qui est abordable pour certains phénomènes, mais dont on ne peut faire la condition indispensable de toute connaissance scientifique. Mais si les sciences des faits de répétition ne peuvent pas trop pénétrer les causes des phénomènes, il en est autrement de celles des faits successifs, pour lesquels la découverte des causes constitue l'attribut principal. Les faits successifs sont, dans leur élément général (individualisé par le temps), la cause productrice les uns des autres; chacun d'eux est l'effet d'un antécédent et la cause d'un conséquent. Le champ de la causalité est bien plus vaste. Cet enchaînement de causes et d'effets peut être poursuivi jusqu'à

l'origine du genre humain et par conséquent jusqu'à l'origine du monde, ou tout au moins de la vie. Remontant à l'infini, la cause dernière peut être négligée, et l'explication causale des phénomènes successifs peut être considérée comme complète et définitive [1]. »

Nous voilà donc bien loin des théories courantes sur la nature de la science en général et sur celle de l'histoire en particulier. Cette partie de la logique exige de sérieux efforts pour être délivrée des erreurs qui l'encombrent encore, et le livre de M. Rickert est une contribution des plus méritoires pour arriver à ce but.

Nous avons exposé nos idées en face de celles du savant allemand, et nous constatons avec une grande satisfaction que, malgré nos divergences sur des questions même fondamentales, nous tendons au même but. Nous savons que la nouvelle conception de M. Rickert, tout autant que la nôtre, rencontreront des contradicteurs, car la vérité ne s'est jamais fait jour que par la lutte. Elle doit renverser les préjugés et l'esprit de routine qui s'inculque jusque dans les théories scientifiques et qu'il est toujours très difficile de déraciner, comme toutes les notions qui sont passées dans l'inconscient.

Nous pensons pourtant que nos efforts, ceux de mon savant ami et les miens, finiront par faire réfléchir les théoriciens de l'histoire et les pousseront à examiner de plus près les idées principales que nous soutenons :

1° Que l'histoire ne s'occupe que des phénomènes individualisés par le temps, c'est-à-dire de ceux qui ne se produisent qu'une seule fois dans le courant des âges;

2° Qu'une pareille conception ne saurait donner lieu à la formation de notions de lois, mais seulement à celle de séries uniques et particulières;

3° Que la causalité ne peut que revêtir la même forme sérielle et non celle de la répétition sous forme de lois indépendantes du temps;

4° Que cette conception s'applique tout aussi bien à l'histoire de l'esprit humain qu'à celle de la terre et des organismes;

5° Que ce n'est pas en appliquant à l'histoire la méthode des sciences naturelles qu'on élèvera cette discipline à la dignité d'une science, mais qu'il faut, au contraire, compléter la logique de la répétition par celle de la succession.

A.-D. Xénopol.

1. A.-D. Xénopol, *Les Principes fondamentaux de l'histoire*, Paris, 1899, p. 41.

LES RAPPORTS

DE L'HISTOIRE & DES SCIENCES SOCIALES

D'APRÈS M. SEIGNOBOS

Le livre récent de M. Seignobos, *la Méthode historique appliquée aux sciences sociales*[1], est l'œuvre d'un savant qui pense, et il fait réfléchir sur un grand nombre de questions du plus vif intérêt. La meilleure façon de le louer, ce sera de le discuter, comme il le mérite, avec soin et avec franchise.

***

M. Seignobos publie, en le remaniant, un cours qu'il a professé au Collège libre des sciences sociales et qui était destiné, en somme, à établir les rapports de l'histoire avec les sciences sociales.

Il s'agissait d'abord de définir les termes *histoire* et *sciences sociales*. Dans ces définitions se marque une prudente réserve. — L'histoire est l'étude des faits *passés* et des faits *humains*. « Les faits passés relatifs aux animaux ou aux plantes ne sont plus rangés dans la catégorie de l'histoire : *le mot histoire naturelle représente une conception entièrement abandonnée*. L'histoire... est la science des faits humains du passé. » (p. 2). D'ailleurs, être passé ou présent ne tenant pas à la nature d'un fait, il n'y a pas de faits historiques *par nature*, il n'y a de faits historiques que *par position* : « Est historique tout fait qu'on ne peut plus observer

1. Dans la *Bibliothèque générale des sciences sociales;* Paris, Alcan, 1901, in-8.

directement parce qu'il a cessé d'exister » (p. 3). Ce qui définit l'histoire, ce n'est pas un caractère inhérent à des faits, c'est un *procédé de connaissance.*

Voilà qui est très prudent, et suffisant, sans doute, pour la pratique — sinon pour la théorie. Dans sa *Nouvelle classification des sciences*, qui a paru la même année que le livre de M. Seignobos, M. A. Naville, doyen de la Faculté des lettres et des sciences sociales de l'Université de Genève, déclare, lui, que « *l'histoire naturelle*, c'est l'histoire totale de l'univers que nous connaissons, l'homme excepté ; et encore doit-on y faire rentrer l'histoire des hommes au point de vue corporel, qu'on appelle quelquefois anthropologie » (p. 140). Et il voit dans l'histoire un des modes essentiels de la connaissance scientifique : il distingue, en effet, outre la canonique ou science des *règles*, deux groupes de sciences, qui sont la théorématique, ou science des *lois*, et l'histoire, ou science des *réalités diverses dans l'espace et changeantes dans le temps*. Qu'on oppose, comme M. Naville, les sciences de lois et celles de faits, comme M. Xénopol, les sciences des faits de répétition et celles des faits de succession, comme M. Rickert, les sciences de l'universel et celles de l'individuel, il y a, de toutes façons, une tendance croissante à faire d'une définition de l'histoire la base de la classification des sciences [1]. Et on la définit tout autrement que comme un procédé de connaissance.

Mais bien plus empirique encore que celle de l'histoire est la définition que donne M. Seignobos des sciences sociales, et cela est pour son propos d'une portée plus grande. Les sciences sociales, dit-il, « d'après le sens propre du mot social, ce devraient être toutes les sciences qui étudient les faits sociaux, c'est-à-dire ceux qui se produisent en société : les habitudes humaines de tout genre (langues, mœurs, alimentation, costume, habitation, cérémonial, divertissements), les phénomènes intellectuels (art, science, religion, philosophie, morale), les institutions politiques ou économiques » ; mais ce qu'il cherche à préciser, c'est le sens que ce mot a pris dans l'usage, et pour cela il en suit l'histoire. Il voit, ou croit voir, le terme *sciences sociales* employé et spécialisé au XIXe siècle pour désigner un groupe d'études nées tardivement, alors qu'un grand nombre d'études sociales, au sens large, étaient

1. Cf. mon *Avenir de la Philosophie*, livre II, chap. II, pp. 339-365. Je reviendrai sur cette question.

déjà constituées en sciences spéciales. Pour M. Seignobos, les sciences sociales comprennent donc aujourd'hui : 1° les sciences statistiques, y compris la démographie ; 2° les sciences de la vie économique ; 3° l'histoire des doctrines et des tentatives économiques. Ce sens, cette compréhension lui semblent fixés par la pratique récente : il entend par là des ouvrages comme le *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, le traité de Mayo-Smith, *Statistics and Sociology*, la *Bibliographie der Sozialpolitik* de Stammhammer, et des institutions comme le *Verein für Sozialpolitik*, le *Musée Social*, le *Collège libre des sciences sociales*, l'*École des hautes études sociales*.

Ainsi, ce que M. Seignobos entendra dans la suite de son livre par sciences sociales, c'est, pour employer ses propres expressions, « un amalgame disparate », formé de l'étude des actes et des institutions économiques, de la statistique des actes et des produits humains, et de l'histoire des doctrines (p. 13). Il y a quelque chose d'absolument conventionnel dans le sens étroit donné à ce terme, et cela ne va pas sans quelque gêne [1]. M. Seignobos sera obligé, dans tel endroit, de dire lui-même : *les faits sociaux au sens étroit* (p. 165 ; cf. p. 167). Dans un « tableau sommaire des branches de l'histoire », il distingue : 1° l'étude des conditions matérielles ; 2° celle des habitudes intellectuelles ; 3° celle des coutumes matérielles ; 4° celle des coutumes économiques ; 5° celle des institutions sociales ; 6° celle des institutions publiques (p. 166 ; cf. p. 139). Or l'histoire sociale — au sens étroit — comprend, d'après lui, la quatrième catégorie (production agricole ; transports et industrie ; commerce ; répartition des objets), retient de la première la démographie et de la seconde les doctrines économiques, mais « se lie seulement par des actions réciproques à la troisième, à la cinquième et à la sixième » : ainsi l'étude de la vie privée, de la famille, des classes sociales, des institutions politiques ne ferait point partie intégrante de l'histoire sociale [2]. Au surplus, il arrive à M. Seignobos de dire presque indif-

1. Si l'on veut voir la diversité des sens que prennent, en fait, les termes *social* et *sciences sociales*, lire les articles de M. H. Hauser, *Des divers sens de l'adjectif* SOCIAL (*Revue intern. de l'Enseignement*, 15 janv. 1902) et *Essai d'une définition et d'une classification des sciences sociales* (*Revue intern. de Sociologie*, janvier 1902). Il en faut conclure que le sens de ces expressions ne saurait être *constaté*, mais doit être fixé par la réflexion.

2. Quelque part (p. 141), en parlant de « tous les ordres de phénomènes sociaux », M. Seignobos prend évidemment mot social au sens large ; cf. p. 9.

féremment histoire sociale ou histoire *économique* [1]. Dans cet « amalgame » factice auquel il donne le nom de sciences sociales, science sociale, ou histoire sociale [2], il est clair qu'il y a un élément qui l'intéresse par-dessus tout — c'est l'élément économique.

La science sociale, telle qu'il la conçoit, M. Seignobos démontre qu'elle se rattache doublement à l'histoire : en premier lieu, la méthode historique s'y applique — et c'est l'objet d'une première partie ; en second lieu, elle est un élément de l'histoire générale, puisque « l'évolution des faits sociaux (au sens étroit) agit sur l'évolution des autres faits historiques, c'est-à-dire humains, et inversement » (p. 165) — et c'est l'objet d'une deuxième partie.

Or cela est de toute évidence : il ne peut guère y avoir une science sociale limitée à l'observation directe, — car son champ serait bien restreint, — qui ne fasse pas appel au *document* et, par conséquent, à la *critique* que M. Seignobos appelle historique [3] ; et il ne peut guère y avoir une science sociale limitée au moment présent, qui ne remonte pas, pour comprendre, dans le passé, et qui, par conséquent, ne soit pas historique.

Étude des activités humaines ou histoire, c'est tout un, en un sens. M. Seignobos fait une division, une abstraction, qui est contestable. Lui qui montre avec tant de force que « l'analyse historique ou sociale n'est une analyse que par métaphore » (p. 116), que, dans la réalité, « il n'y a pas de faits spéciaux, économiques, religieux, scientifiques, politiques », qu'il n'y a que « des hommes et des habitudes qui se modifient constamment les uns les autres » (p. 137), il ne travaille à replacer dans l'histoire les « sciences sociales » que parce qu'il a commencé par les distinguer, par prendre sans discussion une distinction toute faite. Au lieu de démontrer — puisque telle est la thèse de son livre — que la méthode historique s'applique aux « sciences sociales », c'est-à-dire, en somme, à l'étude

1. « ...Cette infériorité tient à la formation tardive de l'*histoire sociale*. Ce n'est pas avant la seconde moitié du XIXe siècle qu'il s'est formé un groupe de spécialistes de l'*histoire économique* » (p. 173). « Pour les faits *sociaux*, quel groupe (humain) devra-t-on choisir? Qu'est-ce que le groupe *économique?* » (p. 221). Page 270, il est question de *l'histoire des faits sociaux* (*économiques*).

2. Le mot d'histoire sociale, substitué presque partout à celui de science sociale, semble impliquer que, dans ces études, l'observation est impuissante sans l'histoire.

3. Si l'observation directe joue un rôle dans les sciences sociales, il ne semble pas que, dans l'histoire, en général, elle soit négligeable, puisqu'elle facilite l'intelligence du passé, qu'elle aide à établir ces cadres, ces questionnaires dont M. Seignobos parle ingénieusement et qui guident la recherche historique (p. 120).

des faits économiques, peut-être aurait-il rendu plus de services en s'attachant plus exclusivement à préciser jusqu'à quel point l'histoire économique se particularise dans l'ensemble des recherches historiques. Il y a, en effet, une méthode historique générale qui s'applique à « tous les faits humains du passé », et des méthodes particulières qui greffent sur ces généralités des règles spéciales aux diverses sortes de phénomènes — économiques, littéraires, artistiques, etc., Ici précisément, nous ne travaillons pas seulement à la constitution de l'histoire, en général, mais nous voudrions contribuer à dégager, dans l'intérêt de la synthèse ultérieure, les méthodes spéciales.

***

On se dit cependant qu'un esprit aussi pénétrant ne doit pas sans raison précise ou secrète s'être attaché à la démonstration qui fait le fond de l'ouvrage. Or il nous semble que nous démêlons la raison pour laquelle M. Seignobos a conçu ainsi son livre [1].

Il y a quelque chose que le mot d'histoire désigne, pour lui, plus particulièrement : c'est l'*histoire des événements*. Il déclare, en un passage important, que, pour constituer l'histoire générale, si l'on se contentait de réunir toutes les histoires spéciales (histoires des mœurs, des arts, des religions, des institutions, etc.), on n'aurait qu'un ensemble d'abstractions, qu'il faut quelque chose pour établir le lien. Or « entre tous ces phénomènes spéciaux, c'est-à-dire abstraits, il y a eu un lien concret, ils ont été les phénomènes qui se sont produits dans les mêmes hommes ou qui ont été produits par eux. Et ces hommes ont eu *en commun* certaines aventures (migrations, guerres, révolutions, découvertes) qui sont la cause *commune* des évolutions spéciales dans diverses espèces de phénomènes » (p. 160). Il y a donc une *histoire commune* qui a pour caractère « d'être une description de la réalité concrète, de raconter les actes ou les aventures de l'ensemble des hommes qui ont formé la société ; c'est ainsi qu'elle forme le lien entre les histoires spéciales » (p. 161). Et l'histoire politique se trouve avoir une importance prépondérante, elle est la partie essentielle de cette histoire commune,

1. Nous n'oublions pas, d'ailleurs, que, lorsque M. Seignobos professait ce cours, les sciences sociales étaient peut-être plus traitées par des hommes habitués aux études pratiques et incomplètement initiés aux recherches historiques.

puisqu'elle contient les événements qui atteignent et modifient le plus la masse de la population.

Or l'histoire des événements, l'histoire politique, nous fait discerner les individus (p. 240) : et ici nous touchons, sauf erreur, à la fois le fond de la pensée et le fond de la méthode de M. Seignobos. Il est résolument réaliste et naturellement psychologue. Il a peur d'être dupe des abstractions. Dans la réalité, il n'y a pas de *faits spéciaux*, il n'y a que des hommes. Ce que l'histoire recherche, ce sont les *êtres*, les *actes* et les *motifs*. Il faut remonter aux motifs : les faits extérieurs « ne sont que les produits des états intérieurs ; les étudier seuls sans connaître les états psychologiques qui les motivent, ce serait vouloir comprendre les mouvements d'un orchestre sans savoir la musique qu'il joue » (p. 109). Et ailleurs : « les causes au sens scientifique, c'est-à-dire les conditions déterminantes des faits sociaux, sont toujours des états intérieurs, des motifs... Pour l'explication dernière des évolutions comme des faits eux-mêmes, il faut donc recourir à une *méthode psychologique, qui est celle de l'histoire* » (p. 148).

Dans la conclusion de son *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, M. Seignobos disait : « Une tendance naturelle à attribuer les grands effets à de grandes causes nous porte à expliquer l'évolution politique, comme l'évolution géologique, par des forces profondes et continues, plus larges que les actions individuelles. L'histoire du XIXe siècle s'accorde mal avec cette conception » (p. 804). Pour lui, trois *accidents* — Révolution de 1830, Révolution de 1848, guerre de 1870 — dus à l'action de quelques individus, et non des causes générales d'ordre intellectuel, politique ou économique, ont déterminé l'évolution politique de l'Europe contemporaine. Cette conclusion était conforme à la préface où il protestait contre l'abus des termes abstraits, « qui se transforment trop facilement en forces mystiques » (p. XI) et qui cachent les hommes qui ont agi ou pensé. M. Seignobos a, au plus haut point, le sentiment qu'il faut échapper à un nominalisme toujours menaçant : on en trouve la preuve à chaque instant dans son dernier livre. « Il faut se tenir en garde, dit-il, contre la tendance naturelle à se représenter chaque espèce de phénomène social, isolé par l'abstraction, comme un être réel qui évoluerait par une force propre, à la façon d'un organisme. On a parlé de la « vie des mots », de « l'évolution des genres littéraires », de la vie des croyan-

ces ou des règles de droit et des institutions. *C'est une métaphore dangereuse*... Une abstraction n'évolue pas au sens réel, il n'y a que des êtres qui évoluent. *C'est un grand danger en histoire* de se laisser aller à faire la biographie d'êtres imaginaires, tels que l'église, la royauté, la bourse, la spéculation. On peut employer ces mots abstraits pour abréger ; mais quand on travaille à comprendre les réalités, il faut avoir toujours soin d'écarter ces fantômes et de remonter dans la recherche des causes jusqu'au moment où on atteint des hommes » (p. 149 ; cf., pp. 151, 239). Ailleurs, il parle de cette « mythologie simpliste », qui fait oublier les êtres humains, « seuls véritables acteurs de l'histoire, même sociale » (p. 224). Ailleurs encore, il poursuit ces métaphores au deuxième et au troisième degré qui personnifient des abstractions de plus en plus éloignées des personnes réelles (p. 230). Il déclare enfin qu'il ne faut pas « admettre l'action d'une abstraction sur une autre abstraction » (p. 277), — étudier, par exemple, l'action de l'Etat ou de l'Eglise « en bloc » sur la vie économique (pp. 307, 309), — mais regarder les faits concrets.

Dans cette préoccupation du fait, de l'événement, et, en définitive, de l'individu, de la cause psychologique concrète, M. Seignobos est foncièrement *historien*. En tant qu'historien, il échappe à de dangereuses illusions, à des interprétations fausses. Il repousse l'emploi des méthodes mathématique, biologique, logique, en une matière qui est essentiellement psychologique (p. 133). Mais, d'autre part, peut-être néglige-t-il, méconnaît-il le caractère propre de la recherche sociale. Il est historien plutôt que sociologue, et, si l'on comprend, dès lors, le titre, la signification de son livre, on ne peut être surpris d'y noter des insuffisances.

***

Quelque importance que M. Seignobos attache aux individus, aux actes individuels, à l'*histoire individuelle*[1], il distingue des actes individuels les actes *collectifs*. Il lui arrive même de distinguer les *phénomènes de masse* — ou typiques — des phénomènes proprement collectifs. Les premiers sont « des actes faits par un individu, des états subis par un individu, mais pareils aux actes ou états d'autres individus du même temps » (p. 217), tandis que les actes

1. V. pp. 216, 238, 241, 298, 311.

collectifs sont accomplis « par un groupe d'individus opérant ensemble ou réagissant directement les uns sur les autres, actes ou états d'une assemblée, d'une armée, d'un marché, etc... Ils sont la matière de l'histoire des actes sociaux et politiques (en exceptant les actes originaux des fondateurs et réformateurs) » (p. 218). On peut se demander, d'ailleurs, si la distinction a une valeur absolue : ce que M. Seignobos appelle faits de masse, ce sont des faits collectifs qui ont pris un caractère de fixité relative : usages privés, — « où quelques exemples suffisent pour montrer l'habitude commune à tous les gens d'un pays », — croyances et doctrines communes, institutions sociales et politiques, etc. ; ils ne diffèrent que par leur aspect statique des phénomènes proprement collectifs. D'autre part, il ne distingue point parmi ces derniers ceux qui ont pour trait spécial une coopération étroite et une sorte de contagion immédiate : actes ou états d'une foule, d'une assemblée, d'une armée, d'une collectivité à contours déterminés, pour ainsi dire.

A propos des faits collectifs, — au sens large, — M. Seignobos se demande s'ils sont *d'une autre espèce* que les actes individuels, mais il ne résout pas le problème : « C'est une question très controversée, mais une question philosophique, indifférente pour l'application de la méthode : pour l'observateur, il n'y a jamais qu'une *somme* d'actes ou de paroles d'individus, et l'observation étant le seul procédé de connaissance, c'est de l'observation que la science doit partir. S'il y a vraiment un caractère propre à certains phénomènes collectifs, c'est-à-dire accomplis par les individus vivant en société, ce caractère apparaîtra plus tard par le rapprochement des faits isolés observés... Mais il serait contraire à la méthode de toute science empirique de présupposer à certains phénomènes un caractère spécifique, pour des raisons *a priori* » (p. 107 ; cf. p. 150). Mais ce n'est pas faire de la philosophie que de constater précisément qu'il n'y a pas seulement dans l'histoire « des faits isolés » additionnés, mais qu'il y a des fonctions et des institutions sociales qui, si elles se réalisent dans les individus, expriment les besoins de la société, et, d'autre part, qu'il y a des états de groupes qui expriment autre chose que la somme, ou plutôt la moyenne, des dispositions individuelles.

C'est quelque chose de conventionnel, pour M. Seignobos, que la notion de groupes humains permanents où s'accomplissent les phénomènes collectifs. L'organisation des hommes en groupes est très complexe : chaque individu appartient à des groupements

divers, nombreux, entre-croisés diversement. « Un même homme sera Luxembourgeois par la nation, Français par la langue, catholique romain par la religion, et lié économiquement à l'Allemagne comme membre du *Zollverein;* parce que les quatre solidarités différentes, État luxembourgeois, langue française, religion catholique romaine, *Zollverein* allemand, ont été établies à des époques différentes » (p. 220). « C'est une des grosses difficultés de l'histoire de choisir l'espèce de groupe humain dont on cherchera à étudier les manifestations semblables ou collectives » (p. 221) : un même groupe, quand on veut l'étudier et qu'on croit le suivre, se transforme et vous échappe. Il n'y a de sûr que les individus. La sociologie biologique a grossièrement établi des organismes, en général d'après l'unité du gouvernement. Les conceptions de « génie de peuple », d'âme sociale, sont semi-mystiques, antiscientifiques (p. 251 . Et pourtant, entre les hommes d'un même peuple, il y a une solidarité des diverses branches d'activité humaine, des systèmes d'actions collectives : du moins, on doit le *présumer*. « C'est là une des questions les plus controversées de la sociologie » (p. 253). « On n'arrive qu'à une notion très confuse de « quelque chose » de collectif qui pousserait la masse d'un peuple à adopter une forme d'arrangement collectif; ce « quelque chose » étant ou des conceptions, ou un tempérament, ou des habitudes. Mais de quelle sorte sont ces conceptions ou ces habitudes ? Sont-elles dans les individus? Ou dans le peuple? On a cru répondre par la formule de la « conscience collective ». La question est encore trop peu étudiée par une méthode analytique; on n'a pas encore recherché avec une précision suffisante les actions réciproques des divers mécanismes collectifs pour avoir le droit de formuler une explication » (p. 254).

En somme, M. Seignobos est frappé et préoccupé de la solidarité des phénomènes humains, du *complexus* (*Zusammenhang*) des divers arrangements d'organisation collective, et il va même jusqu'à concevoir un quelque chose qui préside à ces divers arrangements. Mais, en historien et psychologue qu'il est, il entreverrait plutôt cette unité dans une caractéristique nationale que dans une base sociale. L'avenir de l'histoire lui apparaît surtout dans l'histoire *comparée :* il faudrait comparer, dans leur évolution, des sociétés prises en leur *ensemble* (p. 153). Il a toujours peur qu'on perde de vue le concret, éléments concrets ou ensembles concrets de l'histoire. La notion du social, en tant que social, lui est étrangère.

***

L'ouvrage de M. Seignobos fourmille de remarques intéressantes, parfois trop menues ou qu'on voudrait plus éclairées d'exemples. On y trouve les réflexions suggestives de quelqu'un qui a beaucoup pratiqué l'histoire. Sur l'histoire économique, en particulier, on y recueille des instructions extrêmement utiles — mais qu'on souhaiterait moins dispersées. Il y a là comme un mélange confus de deux livres, l'un sur l'histoire économique, l'autre sur les problèmes de l'histoire.

Or, connaissant si bien le sujet relativement neuf de la méthode en histoire économique, il n'a pas été tenté d'accorder une importance exagérée à cet élément de l'histoire. Il serait plutôt porté à en rabaisser le rôle. « On n'a pas le droit d'admettre *a priori* une action prépondérante des faits sociaux, démographiques ou économiques, sur les autres faits. Non seulement ces faits ne tiennent pas la place exceptionnelle de cause unique et fondamentale que leur attribue l'interprétation économique de l'histoire. Mais ils sont à l'arrière-plan ; ils ne sont pas des causes au sens vulgaire ; ils ne sont que des conditions négatives de la vie générale de la société » (p. 281).

Il a, en général, montré avec force l'illégitimité de toute explication exclusive, *einseitig*, de l'histoire, — anthropogéographique, anthropologique, aussi bien que matérialiste ; il a eu le mérite de battre en brèche toutes les vues métaphysiques et aprioristes. Mais, dans sa préoccupation de la science, il aboutit à nier l'histoire comme science. A force de chercher l'individuel et le psychique, il aboutit à ne voir que du subjectif dans la matière et dans l'interprétation de l'histoire [1]. Il ne fait aucune part à la sociologie objective. Or nous croyons que, s'il faut résolument plonger l'étude du *social* dans l'histoire, il faut nettement l'y spécialiser. Il y a de l'individuel, de l'historique (au sens restreint) ; et il y a du sociologique. La synthèse historique embrasse l'un et l'autre.

HENRI BERR.

1. Cf. dans l'*Introduction aux études historiques* de MM. Ch.-V. Langlois et Seignobos le livre III, notamment pp. 185 sqq., 213, 253. M. Seignobos a traité aussi des *Conditions psychologiques de la connaissance en histoire* dans la *Revue philosophique*, nos de juillet et août 1887.

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

LES ÉTUDES RELATIVES A L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE AU MOYEN AGE

LES SOURCES — LES OUVRAGES GÉNÉRAUX L'HISTOIRE DE L'AGRICULTURE ET DES CLASSES AGRICOLES.

Les études relatives à l'histoire économique de la France au Moyen Age se sont multipliées dans la dernière moitié du XIXe siècle, sans cependant que la science française soit parvenue à cet égard au degré d'avancement où se trouve la science allemande. L'infériorité relative d'où ces études ne sont pas encore entièrement sorties, tient à la conception oratoire et philosophique qu'on s'est longtemps faite de l'histoire et qui a conduit les historiens à préférer les généralisations vagues et les récits dramatiques aux recherches précises qu'exigent les travaux relatifs aux institutions. D'autre part, des préoccupations d'ordre politique ou religieux ont trop souvent conduit les érudits à des investigations précipitées ou à des conclusions excessives. L'histoire économique a été ainsi et est trop souvent conçue d'un point de vue subjectif au lieu de l'être du point de vue objectif, le seul scientifique. Ajoutez que nous souffrons encore en France d'une absence de méthode dans l'organisation du travail historique. Les travaux d'histoire économique ont été conduits sans critique et sans vues d'ensemble. Les efforts se sont dispersés dans une foule de publications inégales,

sans direction suffisante. Ce n'est guère que depuis vingt ans qu'on a créé au Ministère de l'Instruction Publique, dans le Comité des travaux historiques, une section des sciences économiques et sociales dont le rôle est utile. Mais, nous n'avons pas encore ces *séminaires* spéciaux qu'ont fondés en Allemagne, des professeurs tels que Brentano, Schmoller et Duncker, ni ces bibliothèques spéciales pour les études économiques (*Staats und Social Forschungen*), qu'ont organisées les grands éditeurs de Leipzig, d'Iéna, de Munich et de Stuttgart. L'enseignement de l'histoire économique si brillamment représenté dans les Universités allemandes, n'a été longtemps donné en France que par un savant du plus grand mérite, M. Levasseur, au Collège de France. Il ne l'est encore en dehors de cette célèbre institution, par aucune chaire magistrale dans nos Facultés de lettres, ni dans nos Facultés de droit, où l'histoire seule des doctrines économiques est enseignée à titre d'enseignement plus professionnel que scientifique. Quelques professeurs isolés, conduits par leurs goûts à ces études, un bon nombre d'érudits de province, dont le zèle ne supplée pas toujours à l'instruction particulière requise par des sujets semblables, s'occupent seuls de cette partie si importante de l'histoire. Si les Sociétés savantes admettent, comme en Allemagne d'ailleurs, des travaux de ce genre, nos revues n'en contiennent guère qu'à l'état d'exception, et nous n'avons aucune de ces revues spéciales telles que les *Blätter für Handel, Gewerbe und Sociales Leben* (publiées à Magdebourg), ou encore que les *Staats und socialwissenschaftliche Forschungen* [1], la *Zeitschrift für Social und Wirthschaftsgeschichte* [2], la *Zeitschrift für Social Wissenschaft de Julius Wolf* [3], le *Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft im Deutschen Reich* (de G. Schmoller) [4], les *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik* [5], qui ont singulièrement facilité chez nos voisins les progrès de l'histoire économique. A ces causes d'infériorité s'en adjoignait enfin une autre qui tend à disparaître, à savoir l'insuffisance des publications de documents originaux ou des matériaux nécessaires pour se livrer à ces recherches.

1. Le tome XIX de ce recueil a paru en 1901.
2. Le tome VII paru en 1900.
3. Fondée en 1898.
4. Le tome XXIV a paru en 1900.
5. Le tome XXI paru en 1900.

I

Les sources de l'histoire économique de la France au moyen âge. Documents. — Les études d'histoire économique pouvaient encore moins que les autres se passer de ces publications. Elles ne sauraient en effet avoir de valeur que si elles procèdent de l'examen direct des textes, et leur attrait n'a d'égale que l'étendue de l'effort à accomplir. C'est surtout dans leur domaine qu'il faut se garder des investigations hâtives. Elles exigent une longue patience, parce que les éléments d'information ne sont à peu près nulle part groupés, mais qu'ils se trouvent disséminés dans une foule de documents ou d'ouvrages. Embrassant à la fois l'examen de l'évolution des phénomènes démographiques, de la production agricole, industrielle et commerciale, et de la condition des classes laborieuses, elles ne sauraient se cantonner dans un seul ordre de sources sans s'exposer presque sûrement à l'erreur.

Il n'existe pas de guides pour la recherche des documents inédits relatifs à l'histoire économique en dehors des inventaires des Archives nationales, départementales, municipales et hospitalières, dont un grand nombre ont été publiés. On trouvera sur ce point tous les renseignements utiles dans l'excellent travail de Ch. V. Langlois et de Stein (*les Archives de l'Histoire de France*)[1], et dans les *Annuaires des bibliothèques et des archives* publiés par le Ministère. Il n'y a pas davantage de bibliographie spéciale qui ait été composée sur les sources imprimées de l'histoire économique. Il faut recourir aux bibliographies générales données par G. Monod, U. Chevalier, P. Viollet, Gavet, H. Stein et récemment par A. Molinier. Parmi les documents manuscrits ou édités qui intéressent cette histoire, il convient de placer d'abord les *recueils législatifs*, indispensables à quiconque veut tracer le tableau de l'organisation économique sous ses diverses formes. Tels sont pour l'époque mérovingienne et carolingienne le recueil de Bréquigny et de Pardessus[2]; les formulaires ou modèles d'actes dont la collection le plus célèbre est celle de Marculf publiée par E. de Rozière[3], et

1. In-8, 1892.
2. *Diplomata, chartæ et instrumenta ætatis merovingici*, 2 vol. in-f°, 1841-1849.
3. *Recueil général des formules usitées dans l'Empire des Francs*, V°-X° *siècles*, 3 vol., 1859-1871.

plus récemment par Zeumer [1] ; les lois barbares dont on possède maintenant des textes bien établis par Lehmann, Zeumer, Holder, Buedinger [2] ; les capitulaires des rois Francs dont on a une excellente édition publiée par Boretius et Krause [3]. Pour la période des Capétiens et des Valois, ce sont le recueil des *Ordonnances des rois de France*, commencé par Secousse et Laurière au XVIIIe siècle et continué par l'Académie des inscriptions (en vingt-et-un volumes in-4), jusqu'à l'année 1514 ; les dix ou douze premiers volumes de la collection d'Isambert [4] ; les nombreuses collections partielles d'actes royaux dues à Luchaire [5], à Léopold Delisle [6], à Molinier [7], à F. Michel et à Bémont [8], pour le XIIIe et le XIVe siècles [9], la collection des rôles relatifs aux provinces britanniques du continent au XIIIe siècle publiée par les savants anglais, sans oublier le grand recueil de Rymer. — Les décisions rendues par les tribunaux royaux tels que les Parlements et les assises des enquêteurs, et les pièces des procès, portées devant eux n'ont pas moins d'utilité pour les travaux d'histoire économique. C'est pourquoi les recherches de ce genre ne peuvent se faire sans consulter les registres des enquêteurs de St-Louis et d'Alfonse de Poitiers, publiés dans le *Recueil des Historiens de France* [10], et dans les *Archives historiques du Poitou* [11], et ceux des décisions du Parlement édités par Beugnot [12], par Boutaric [13], et par L. Delisle [14]. Il y faudrait joindre les arrêts des tribunaux ecclésiastiques et seigneuriaux. P. Viollet a montré en publiant ou en analysant quelques registres judiciaires d'établissements religieux de Paris le profit qu'on en pouvait tirer au point de vue de l'organisation des métiers [15]. De même, les

1. *Monumenta Germaniæ : Leges V*², 1886.
2. *Ibid.*, *Leges*. 5 vol., 1880 et sq.
3. *Ibid.*, Leges I et II, 1883-1890.
4. *Recueil gén. des anc. lois françaises*, 29 vol. in-8, 1830.
5. *Pour Louis VI et Louis VII*, in-8, 1885 et 1890.
6. *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, in-8 1856. *Cartulaire normand du XIIIe siècle*, Caen, 1852, in-4.
7. *Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers*, 2 vol. in-4, 1898-1901.
8. *Rôles gascons*, 2 vol. in-4, 1885-1900.
9. *Mandements de Charles V*, in-4 (coll. des *Doc. inédits*).
10. Tomes XX à XXIII.
11. Tome IV et suiv.
12. *Les Olim.*, 4 vol. in-4, 1838-1848.
13. *Actes du Parlement*, 2 vol. in-4, 1863-1867.
14. Fragm. du registre de Nicolas de Chartres, *Notices et extr. des Mss. Acad. des Insc.*, XXIII, 1887.
15. *Bibl. Ec. des Chartes*, 1873.

grandes collections canoniques et conciliaires, telles que les Decrétales et les recueils de Labbe ou de Mansi, ne sont pas inutiles à la connaissance de la vie économique du Moyen Age; on n'en possède malheureusement pas encore d'éditions critiques.

A côté de cette première série de documents d'ordre général, viennent se placer les documents d'ordre local plus indispensables encore, s'il est possible, pour celui qui veut étudier à fond les faits et les institutions de l'histoire économique. Chaque groupement politique et social conservait soigneusement ses titres de propriété et ses règlements ou privilèges De là, l'abondance des registres censiers, des aveux, des dénombrements, et des polyptiques qui nous présentent le tableau de l'organisation de la propriété et des métiers à l'époque seigneuriale, ou qui fournissent même des indications sur le commerce. Un grand nombre de ces documents ont été édités. Il suffit de citer parmi les meilleurs, le censier de St-Merry de Paris, publié par L. Cadier et C. Couderc [1]; le livre des serfs de Marmoutiers [2]; le registre terrier de l'évêché de Nevers [3]; le registre des droits et possessions du comte de Toulouse dans l'Albigeois (XIIIe siècle) [4]. Les polyptiques ou registres des domaines et droits des abbayes et autres établissements religieux ont, pour la période ancienne du Moyen Age, une importance égale ou même supérieure. Il en est trois dont l'étude est particulièrement fructueuse, grâce au soin avec lequel ils ont été édités et aux précieux commentaires ou introductions qui les accompagnent. C'est d'abord le polyptique célèbre de l'abbaye St-Germain des Prés (IXe siècle), dont les Prolégomènes sont l'œuvre capitale d'un grand érudit, Guérard [5], et qui a été réédité sous une forme plus maniable avec des additions et des rectifications par Auguste Longnon [6]. Au Sud-Est appartiennent deux autres polyptiques de premier ordre, l'un celui de l'église collégiale St Paul de Lyon (XIIIe siècle), édité par le savant archiviste du Rhône, C. Guigue [7], l'autre, celui de Vuadalde (VIIIe et IXe siècles), publié par un autre

1. *Mém. Soc. d'hist. de Paris*, tome XVIII.
2. Publié par Ch. de Grandmaison, *Mém. Soc. Arch. Touraine*, tome XVI.
3. Publié par R. de Lespinasse, *Bull. Soc. Arch. Nivernais*, IV, 1870.
4. Édité par E. Cabié, *Arch. hist. d'Albigeois*, fasc. 6, 1900.
5. 2 vol. in-4, 1840.
6. 3 vol. in-8, 1890-1895, *Société d'histoire de Paris*.
7. Lyon, in-f°, 1876.

remarquable médiéviste, L. Blancard, archiviste des Bouches-du-Rhône [1].

Les cartulaires, bien plus nombreux que les polyptiques, contiennent sur l'origine et la formation des métiers, sur le mouvement commercial, les péages, les foires, les salaires et les prix, et surtout sur les conditions de l'exploitation du sol et sur la situation des paysans, une masse énorme de renseignements. Ils sont la source fondamentale pour les études d'histoire économique. Une foule de ces recueils ont été imprimés. On en trouvera une bibliographie très intéressante dans l'ouvrage de J. Flach [2], et en tête de celui de H. Sée [3]. On peut indiquer parmi les plus importants ceux de St-Bertin et de St-Père de Chartres, de Savigny et d'Ainay en Lyonnais, de St-Maixent et de St-Hilaire de Poitiers en Poitou, de Redon en Bretagne, de Beaulieu en Limousin et de Sauxillanges en Auvergne. La plupart de ces recueils concernent une abbaye, un chapitre, une église, ou tout autre établissement isolé. Mais les collections d'ensemble pour une région ou une province déterminées sont encore clairsemées. Parmi celles qui ont vu le jour, figurent les cartulaires généraux de l'Yonne, de la Bourgogne, du diocèse de Carcassonne, de l'ordre des Hospitaliers et de Paris, formés par Quantin [4], Garnier [5], Mahul [6], Delaville Le Roulx [7], et R. de Lasteyrie [8]. Les publications des pièces de cette catégorie sont très nombreuses. Aussi l'inventaire donné en 1878 par Ulysse Robert et qui concerne les cartulaires conservés aux archives nationales et dans les bibliothèques parisiennes ne représente t-il qu'une partie restreinte de ces richesses [9].

Les statuts et les coutumes seigneuriales et municipales forment un autre ordre de documents qu'on peut placer presque sur le même rang que les cartulaires au point de vue de l'histoire économique médiévale. A la première place, il convient de mettre les quatre volumes relatifs à l'Amiénois et au Ponthieu, réunis et publiés, par Augustin Thierry, sous le titre de *Recueil de Documents*

1. *Mém. de l'Acad. de Marseille*, tome XXIII, 1877-1878.
2. *Les origines de l'ancienne France*, 2 vol. in-8, 1886-1893.
3. *Les classes rurales et le régime domanial en France*, in-8, 1901.
4. 2 vol. in-4, 1854-1860, et in-8, 1873.
5. 2 vol. in-4, 1867-1868.
6. 6 vol. in-4, 1857.
7. 1 vol. in-4, 1885.
8. 1 vol. in-4, 1899.
9. *Cabinet historique*, tome XXXIII, 2e partie, pp. 126-235.

inédits sur l'histoire du Tiers-Etat [1]; ensuite, la collection de coutumes et de chartes municipales qui forme le tome II de l'ouvrage de Ch. Giraud, intitulé : *Essai sur l'histoire du Droit français au Moyen Age* [2]. A côté, il faut mettre le *Choix de Documents sur les relations de la royauté avec les villes en France* (1180-1314), réuni par l'impeccable érudit, A. Giry [3], et le tome second du célèbre ouvrage du même auteur sur les *Etablissements de Rouen* [4]. Les publications relatives à ces documents spéciaux se sont multipliées. On doit citer parmi les principales les *Archives municipales d'Agen* (1189-1326), éditées par A. Magen et G. Tholin [5]; le *Livre des Etablissements* de Bayonne [6]; le *Livre des Bouillons* à Bordeaux [7]; le *Cartulaire municipal* de Lyon [8]; l'*Inventaire des archives communales* de Narbonne [9] pour le Midi; le *Livre rouge* de l'hôtel de ville de Saint-Quentin, et les *Archives anciennes* de cette ville [10]; l'*Inventaire chronologique* des chartes et le *Livre rouge de la vintaine* de la ville d'Arras, avec une introduction sur les corporations et les manufactures de lainages ou de tapisseries de cette cité [11]; les *statuts et coutumes des échevinages de Mézières et d'Ivoi Carignan* [12], les *Franchises, lois et coutumes* de la ville de Lille [13]; les *coutumes et statuts municipaux de Saint-Omer*, pour les régions du Nord et de l'Est [14]; le *cartulaire municipal de Manosque* (1169-1315) pour la Provence [15]; le *Grand et le Petit Thalamus* à Montpellier pour le Languedoc [16]. De nombreux règlements de tout ordre, sur la police rurale, industrielle et commerciale, sont contenus dans les coutumes provinciales, dont les plus anciens recueils datent du XIIIe siècle. On connaît le haut intérêt que pré-

1. 4 vol. in-4, 1850-1870.
2. 2 vol. in-8, 1846.
3. 1 vol. in-8, 1895.
4. 2 vol. in-8, 1885.
5. 1 vol. in-4, 1876.
6. 1 vol. in-4, 1892.
7. In-4, 1867.
8. Édité par C. Guigue, Lyon, 1876, in-4.
9. Publié par Mouynès, 5 vol. in-4, 1870-1877.
10. Édités par Lemaire, in-4°, 1881 ; in-4, 1888.
11. Édités par Guesnon, 2 vol. in-4, 1890-1898.
12. Publiés par Laurent, 2 vol. in-8, 1889-1891.
13. Publiées par Brun-Lavaine, in-8, 1842.
14. Publiés par Giry, *Hist. de St-Omer*.
15. Publié par Isnard, in-4, 1894.
16. Publié par A. Germain, 2 vol. in-4.

sentent certains d'entre eux, tels que les *Coutumiers* de Normandie[1], d'Anjou et du Maine[2]; du Nivernais[3]; du bailliage d'Amiens[4]; de la Bretagne[5]; de la Gascogne toulousaine[6]; du Beauvaisis[7]; sans parler des *Etablissements* de St-Louis[8]; du Conseil de Pierre des Fontaines[9] et des Fors du Béarn[10], ainsi que des coutumiers provinciaux et généraux[11] fort nombreux qu'ont édictés les juristes de l'ancien régime depuis le xve et le xvie siècles. La publication des coutumes municipales qui n'était pas aussi avancée a reçu une vive impulsion dans la dernière moitié du siècle passé. Lecoy de la Marche a édité les Coutumes et péages de Sens[12]; Tardif celles de Toulouse[13]; Barckhausen celles de Bordeaux[14]. On doit à Imbart de la Tour[15] des travaux semblables pour les coutumes de la Réole[16]; à Baradat de Lacaze pour les coutumes de Meillan en Bazadais[17]; à Ch. Giraud pour celles de la Bourgogne[18]. L. Stouff a fait connaître les coutumes de Bressieux (1288) et de la Côte Saint-André (1301), en Dauphiné[19]. M. Pron a étudié la célèbre coutume de Louis[20] adoptée par une foule de communautés de la région de la Loire et de la Seine. Enfin, un grand nombre de coutumes de ce genre ont été publiées pour le Languedoc, la Gascogne, l'Auvergne, le Limousin dans les *Annales du Midi*, les *Revues de Comminges* et de *Gascogne*, les *Bulletins des Sociétés archéologiques et historiques* du Tarn et-Garonne, de Tulle, de Brive, de Limoges; les *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, le *Bulletin de l'A-*

1. Édition Tardif, in-8, 1881.
2. Édition Beautemps-Beaupré, 1877, in-8.
3. Étudiée par Boucomont (*Nouv. Rev. hist. du Droit*, XXI, 1897).
4. Édition Bouthors, in-8.
5. Édition Planiol, 1896, in-8.
6. In-8, 1890.
7. Édition Beugnot, 2 vol. in-8, 1842.
8. Édit. P. Viollet, 3 vol. in-8, 1881-1886.
9. Édit. Marnier, in-8, 1846.
10. Édit. Mazure, 1841-1845, 4 vol. in-8.
11. Liste dans le Manuel de Gavet.
12. In-8, 1866, *Bibl. Éc. des Ch.*, 1886.
13. In-8, 1884.
14. In-4, 1890.
15. *Annales Fac. des Lett. Bordeaux*, 1893.
16. In-8, 1886.
17. In-8, 1886.
18. *Revue de Législ.*, XVIII, 1843.
19. *Rev. hist. du Droit*, 1896.
20. *Nouv. Rev. hist. du Droit*, 1884.

cadémie d'Auvergne; la *Nouvelle Revue historique du Droit;* le *Bulletin historique du ministère de l'Instruction publique*. Telles sont celles d'Aspet, de Privas, d'Ax, d'Escoussens et de Labruguière, de Coupiac, de Lacapel, le Livron; de Gimont et du Pont-d'Arrats; de Tarascon-sur-Rhône; de Beaulieu; d'Ussel; de Mezel; de Saint-Julien-du-Sault et de Goudourville d'Agenais. A une classe analogue de documents, appartiennent les tarifs de péages, qui se trouvent tantôt confondus avec les coutumes et les chartes, dans les recueils consacrés à ce genre de textes, tantôt publiés séparément. Bien que ces tarifs intéressent surtout le commerce, ils ne laissent pas que de fournir des renseignements sur l'ensemble de la vie économique, sur la production agricole et industrielle et sur le mouvement général de la consommation. Enfin, les registres des consulats, jurades et échevinages ne sauraient laisser indifférent le savant qui se livre aux recherches d'histoire économique. Les corps municipaux délibèrent en effet au Moyen Age sur la police du commerce, de l'agriculture et des métiers, sur l'octroi ou sur la modification des statuts corporatifs, sur les règlements des associations ouvrières. C'est pourquoi les recueils des délibérations de ces corps constituent autant de mines précieuses de renseignements. Telles sont les *Archives administratives* de la ville de Reims [1]; les registres des *Jurades* de Bordeaux [2] et d'Agen [3]; les registres de délibérations de la ville de Troyes [4]; les registres consulaires de Lyon [5], de Limoges [6], de Saint-Flour [7]; les registres des échevinages de Saint-Jean-d'Angély [8] et de Tours [9].

La publication des comptes publics et privés est venue ouvrir aux historiens une nouvelle et abondante source de notions précises sur le mouvement économique du Moyen Age, sur la nature et la variété des productions agricoles et des produits fabriqués, sur l'intensité de la circulation commerciale, sur les moyens de crédit, sur les monnaies, sur le prix des objets et sur la quotité des salaires. Au premier rang de ce genre de documents, se placent

1. Éditées par Varin, 1839-1853, 10 vol. in-4.
2. In-4, 1887 et suiv.
3. Édités par Magen, tome Ier, in-8, 1894.
4. Édités par Roserot, in-8, 1886.
5. Édités par Guigue, in-4, tome Ier, 1887.
6. Édités par Ruben et Ducourtieux, 6 vol. in-4, 1885 et suiv.
7. Édités par M. Boudet, in-8, 1898.
8. Édités par Denis d'Aussy, in-8, 1895.
9. Édités par Delaville Le Roulx, 2 vol. in-8, 1881-1882.

les comptes des rois de France. Ceux de saint Louis, dus à Jean Sarrasin, à Robert Mignon et à Thibault de Chartres, ont été édités par N. de Wailly, qui les a fait précéder d'une étude sur la monnaie tournois et parisis [1]. Bardonnet a publié dans les *Archives historiques du Poitou*, ceux d'Alfonse de Poitiers [2]. Moranvillé a donné dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* des extraits des journaux du Trésor sous les Valois [3] et J. Viard a édité *in extenso* les comptes des obsèques de Philippe VI [4], ainsi que les journaux du Trésor pendant le règne de ce prince [5]. On doit à Douët d'Arcq la publication des comptes de l'hôtel et de l'argenterie des rois de France au XIVe et au XVe siècles [6], ainsi que des dépenses de Charles VI [7], et à Loiseleur, une édition des comptes de dépenses de Chartes VII par Raguier [8]. Il y faudrait joindre ceux des officiers royaux, tels que nous en avons des spécimens dans le registre du bailli de Calais, Pierre de Ham (1344-1367) qu'a édité J.-M. Richard [9], ou dans celui du gouverneur de Lourdes au XIVe siècle, qu'a publié M. de Poli [10]. La comptabilité des princes n'est pas moins instructive que celle des rois et des agents du souverain. Parmi les collections de cette espèce les plus utiles, figurent celles des recettes et des gages des officiers de Louis VI, duc d'Anjou [11], et de Macé Darne, son maître des œuvres [12], les comptes et pièces comptables concernant l'administration de l'hôtel des comtes de Flandres, du Hainaut et des ducs de Bourgogne [13], et l'analyse d'un des registres de dépenses du duc Jean de Berry [14]. Parmi les comptes des maisons seigneuriales édités en nombre considérable, il convient de signaler le *Livre de Guy de La Trémoille et de Marie de Sully* (1395-1406) [15], les pièces imprimées dans l'ouvrage intitulé les *La*

1. *Rec. des Hist. de France*, tomes XXI et XXII.
2. *Arch. hist. du Poitou*, tome IV.
3. *Bibl. Éc. des Ch*, 1888.
4. *Archives historiques*, décembre 1890.
5. *Documents inédits de l'histoire de France*, 2 vol. in-8, 1900-1901.
6. *Société d'histoire de France*, 1865-1874, 2 vol. in-8.
7. *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, 2 vol. in-8, 1863.
8. In-8, 1870.
9. In-8, Arras, 1894.
10. *Revue des Questions héraldiques*, 1899, pp. 562-564.
11. Édités par A. Joubert, in-8, 1890.
12. *Idem*, in-8, 1890.
13. Édités par J. Finot, tome VII, *Inventaire des Arch. dép. du Nord.*
14. Par Siméon Luce, *Correspondant*, 25 avril 1889.
15. Publié par le duc de la Trémoille, 1887, in-4.

Trémoilles pendant cinq siècles[1]; les comptes et mandements des receveurs et maîtres d'hôtel du vicomte de Fezensaguet (1363-1372)[2] et ceux du receveur de la châtellenie de Souvigni en Bourbonnais[3]. Les Bulletins et les Mémoires des Sociétés savantes contiennent une foule de documents de ce genre qui concernent des châteaux, des chapitres, des églises, des abbayes et des monastères. Parmi les plus étendus, figurent les comptes des évêchés de Meaux (1402-1425)[4], de Bordeaux (1316-1453)[5], de Pamiers (1371-1380)[6]. La comptabilité des villes est tout aussi précieuse pour l'histoire économique. Aussi ne peut-on négliger la plupart des publications qui concernent ces comptes municipaux, dont les éditeurs résument en général la substance dans des introductions. Les plus connues ont pour objet les comptes des villes d'Orléans[7] (aux XIVe et XVe siècles), de Mantes[8], de Rouen[9], de Blois[10], de Tours[11], d'Agen[12], de Montréal du Gers[13], de Riscle en Gascogne[14] et d'Albi[15]. Elles présentent pour la plupart un vif intérêt. Il est encore dépassé à certains égards par celui des comptes privés. Une découverte de premier ordre, celle des registres des frères Bonis, marchands montalbanais du XIVe siècle, édités par Ed. Forestié, a mis en lumière l'importance de ce genre de documents. Les frères Bonis à la fois commerçants, commissionnaires et banquiers, vendant en gros ou en détail toutes sortes de produits depuis les denrées agricoles et les épices, jusqu'aux draps, aux chaussures, aux bijoux, aux armes et aux remèdes, prêtant sur gages et sur hypothèques, changeant les monnaies, fournissent par leurs registres des témoignages de la plus haute valeur sur l'état de l'agriculture,

1. *Idem*, in-4, 1890, 1re partie (1343-1346).
2. Édités par Ed. Forestié, *Bull. hist. du Comité*, 1898, 229-242.
3. Édités par A. Vayssiere, *Arch. hist. du Bourbonnais*, 1891, 102-143.
4. Édités par Parfouru, in-8, 1900.
5. Édités par l'abbé Fraikin, *Annales de Saint-Louis des Français*, tomes III et V, 1899-1900.
6. Édités par l'abbé Vidal, *ibid.*, tome IV.
7. Édités par Boucher de Molandon et Foulques de Villaret, in-8, 1882.
8. Édités par Grave, *Bull. hist. du Comité*, 1896.
9. Édités par J. Félix, 1893, in-8.
10. Édités par Soyer, 1900, in-8.
11. Édités par Delaville Le Roulx, 2 vol. in-8, 1878-1881.
12. Édités par Tholin et Magen, in-8, 1892.
13. Édités par l'abbé Breuils, *Arch. hist. de Gascogne*, XXIX, XXXI et XXXII.
14. Édités par Parfouru et Carsalade du Pont, 2 vol. in-8, 1887-1892; *ibid.*
15. Édités par A. Vidal avec une bonne introduction, in-8, 1900.

de l'industrie et du commerce, et sur la situation des classes laborieuses dans la Guienne et la Gascogne à leur époque. Ed. Forestié, dans une introduction très nourrie, mais que déparent des généralisations excessives et des calculs de proportions hasardés, a montré lui-même la portée remarquable de sa découverte[1]. Le même heureux érudit a aussi publié les livres de comptes des frères Boysset, marchands de Saint-Antonin, en Rouergue[2]. Peu de temps après, un autre savant languedocien, E. Blanc, découvrait des livres de comptes presque aussi importants que ceux des frères Bonis, et après en avoir indiqué la valeur[3], il les a édités récemment[4]. Ces comptes sont ceux de Jacme Olivier, marchand de Narbonne au XIVe siècle.

A cette série de documents d'ordre privé peuvent se rattacher les registres et les minutes de notaires que l'on commence à peine à utiliser et qui abondent en renseignements sur la valeur et le mouvement de la richesse foncière, industrielle et commerciale, aussi bien que sur l'organisation des classes qui la produisent. Parmi les rares publications de ce genre concernant la période médiévale, on peut citer les extraits des registres de notaires du XIVe et du XVe siècle concernant l'Albigeois[5], celle du registre d'un notaire de Lavaur en 1404[6], et du tabellion nîmois, maître Eustache[7]. Les livres de raison où les gentilshommes, les bourgeois et les clercs du Moyen Age notaient pêle-mêle les événements de la vie publique et de la vie domestique, les recettes et les dépenses de leur famille, le prix des denrées et des salaires, sont, comme les minutes et les registres notariaux, des sources capitales pour l'histoire économique aussi bien que pour l'histoire sociale. Ceux de la Provence ont fourni à M. de Ribbe les éléments de ses études sur la société provençale à la fin du Moyen Age. Dans la même région, deux célèbres romanistes, Paul Meyer et Novati, ont découvert et publié un livre de ce genre, celui de l'arpenteur arlésien Boysset qui vivait à la fin du XIVe siècle[8]. Mais le joyau de la collection des

1. Publiés dans les *Arch. hist. de la Gascogne*, XXIII, XXV et XXVI.
2. *Soc. Arch. du Tarn-et-Garonne*, Bulletin XX, 1892, pp. 1 à 21.
3. *Bulletin Commiss. Arch. Narbonne*, 1892, 273-282.
4. 3 vol. in-8, dont 2 parus, 1899. Paris, Picard.
5. Publiés par Ch. Portal, *Revue du Tarn* (1899-1900).
6. *Revue du Tarn* (1894), publié par Vidal.
7. Publié par A. Bardon, *Mém. Acad. Gard*, XXI (1900), 197-245.
8. *Romania*, 1892, pp. 528-580.

livres de raison provençaux, est le livre journal de Me Ugo Teralh, notaire et marchand drapier à Forcalquier (1330-32), que Paul Meyer a édité, magistralement commenté, et dont l'étude présente autant d'importance que celle des registres de comptes des Bonis et de Jacme Olivier[1]. Avec la Provence, c'est le Limousin qui a fourni le plus de livres de raison jusqu'à présent à la curiosité des chercheurs. D'infatigables érudits, Louis Guibert, Alfred Leroux, Clément Simon, d'autres encore, ont ainsi rassemblé près de quarante recueils de ce genre qu'ils ont publiés dans deux collections remarquables[2]. Les Sociétés historiques de Limoges, de Tulle et de Brive poursuivent sans se lasser la publication de ces utiles documents. Dans les autres provinces, on peut signaler de semblables recherches, mais isolées. On a notamment publié en Gascogne, le registre domestique de la famille de Verdusan (1359-1478)[3]; dans l'Ile de France, celui de l'abbaye Saint-Martin de Pontoise (XIVe et XVe siècles)[4]; en Champagne, le livre de raison de Jean Tobie, bourgeois de Troyes[5]; à Paris celui de Guillaume d'Ercuis, archidiacre de Laon, et précepteur de Philippe-le-Bel[6]. Il n'est pas non plus inutile de remarquer que les testaments, disséminés le plus souvent dans les recueils généraux et locaux de documents, dans les cartulaires, ou dans des publications spéciales, intéressent fréquemment les usages et les mœurs, aussi bien que la vie économique. Ulysse Robert l'a montré pour ceux qu'on enregistrait devant l'officialité de Besançon[7], et en parcourant les collections de certaines Sociétés savantes, comme celle du Limousin, on voit tout l'avantage qu'on peut tirer de ces textes précieux.

Il faut rapprocher des testaments et des comptes les inventaires de biens meubles ou immeubles, qui indiquent pour chaque époque l'état de richesse ou d'appauvrissement de la population, l'intensité du luxe, la nature du commerce, la valeur des produits naturels ou fabriqués. Il convient de distinguer dans cette série, les inventaires des souverains, tels que celui du mobilier de Charles V édité

1. *Notices et Extraits des Mss.*, p. p. l'*Acad. des Inscriptions*, tome XXXIV.
2. *Livres de raison, registres de famille et journaux individuels limousins et marchois*, in-8, 1888. — *Nouveau Recueil de registres*, etc., 1895, in-8.
3. Édité par Laplagne-Barris, *Revue de Gascogne*, tome XXIV.
4. Édité par J. Depoin, in-8, 1900.
5. Édité par J. Goffart, *Revue de Champagne et de Brie*, 1901.
6. *Thèse latine de* J. Petit, in-8, 1901.
7. *Mémoires de la Soc. nat. des Antiquaires de France* 1896, décembre).

par Labarte[1] ou le fragement d'inventaire du trésor royal de France (premier tiers du xve siècle), publié par J.-H. Labande[2]. A côté de ces documents se placent les inventaires du Saint-Siège, tels que celui de Boniface VIII[3], ou que ceux des papes français d'Avignon[4]; puis les inventaires des abbayes, des confréries, des chapitres, des églises et des châteaux que l'on trouve en nombre assez considérable édités dans les *Bulletins* et les *Mémoires* des Sociétés savantes. On peut mentionner en particulier, ceux du trésor de Grandmont en Limousin (xve siècle)[5], de l'abbaye de Maubuisson-lès-Pontoise (1463)[6], de la confrérie Saint-Pierre-du-Queyroix, à Limoges[7], de l'église Saint-Sernin, à Toulouse[8]; de la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers[9]. En 1896, le Comité des travaux historiques a décidé de publier un spicilège de ces anciens inventaires dont le tome Ier a seul paru[10]. Les inventaires privés ne rendent pas moins de services que ceux des collectivités; ils sont même un indice plus sûr de l'état économique. Une foule de pièces de ce genre ont paru dans les recueils savants. Parmi les plus curieux sont ceux qu'Ed. Forestié a édités pour le xive siècle[11]; et en outre, les inventaires de Guillaume de Lestrange, archevêque de Rouen, mort en 1389[12]; de Pierre Surreau, receveur général de Normandie (1453)[13]; de Pierre Cardonnel, chanoine de Notre-Dame[14]; d'un jurisconsulte de Valence, en 1348[15]. Pour ce genre de documents, on possède un répertoire excellent, à savoir la *Bibliographie générale des Inventaires imprimés*[16], due à F. de Mély et à Ed. Bishop; il comprend la liste de tous ceux qui ont été édités

1. 1 vol. in-4, 1878 (coll. *Doc. inédits de l'hist. de France*).
2. *Bull. Arch. du Comité*, 1899.
3. Publié par E. Molinier, *Bibl. Éc. des Chartes*, 1886-1888.
4. Étudiés par Müntz (*Les Arts à la cour des Papes, Bibl. de l'Éc. fr. de Rome*, IV, IX, XXVIII).
5. Publié par Guibert, *Soc. Arch. Limousin*, XXVI, 78.
6. *Recueil d'anciens Inv.*, 1896, in-4.
7. *Soc. Arch. Limousin*, XXXV, 138 (p. p. B. de Montault).
8. Publié par C. Douais (*Soc. Arch. Midi France*, 1884).
9. Publié par Rédet, *Bull. Arch. du Comité*, 1874-1875, p. 444.
10. In-4, Impr. nationale, 1896.
11. *Bull. Arch. du Comité*, 1893.
12. Publié par le comte de Lestrange, in-4, Paris, 1888.
13. Publié par G. Félix, Rouen, 1892, in-8.
14. Publié par Douët d'Arcq, *Mém. Soc. d'hist. de Paris*, VII, 37.
15. Publié par Brun-Durand, *Recueil d'anciens inventaires*, in-4, 1896, tome Ier.
16. 2 vol. gr. in-8, E. Leroux, 1892-1895.

en Europe et spécialement en France. Ce répertoire n'indique pas moins de 7451 articles.

Il reste, enfin, une dernière catégorie de textes dans lesquels l'histoire économique trouve des éléments par la solution des problèmes dont elle s'occupe. Ce sont les recueils généraux de documents historiques, géographiques, littéraires et linguistiques. Certains embrassent toute l'étendue d'une province ou d'une seigneurie, comme les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté* [1], de la *Normandie* [2], du *Tarn-et-Garonne* [3], de *la vicomté de Carlat* en Auvergne [4], ou comme *les Archives historiques* que se publient ou qu'on a publiées pour *l'Anjou*, pour *la Bretagne*, pour *le Limousin*, pour *le Poitou*, pour *la Saintonge* et *l'Aunis*, pour *le Bourbonnais*, pour *la Guienne*, pour *la Gascogne* et *l'Agenais*. D'autres recueils sont des spicilèges ou des analectes renfermant toutes sortes de textes, parmi lesquels il en est d'indispensables à l'histoire économique. Ce sont les collections bien connues éditées par les Bollandistes [5], par Mabillon [6], par Durand et Martène [7], par Baluze [8], par Laborde et Teulet [9], par Tardif [10]. Des recueils qui semblent au premier abord tout à fait spéciaux, comme les *obituaires*, peuvent à l'occasion intéresser quelque partie des études économiques. C'est ainsi que l'Obituaire de l'église de Lyon [11] renferme un texte précieux pour l'organisation de la corporation des pelletiers. Aug. Molinier dans un travail qui épuise la question a donné une bibliographie de ces recueils [12]. Les sources narratives doivent aussi être mises à contribution. L'historien qui les négligerait s'expose à perdre de vue le milieu où ont évolué les institutions économiques et à ignorer des traits caractéristiques de la vie des classes laborieuses. Ainsi on ne peut composer le tableau de l'histoire du

1. 9 vol. in-4, 1901.
2. *Société d'histoire de Normandie.*
3. 4 vol. in-8, 1901, p. p. Moulenq.
4. Publiés par G. Saige, 2 vol. in-4.
5. *Acta Sanctorum omnium*, 1643 et sq., 53 vol. in-f°. — *Analecta Bollandiana*, 20 vol. in-8 se continuent, 1880 et sq.
6. *Annales ordinis Sancti Benedicti*, 6 vol. in-f°, 1703. — *Analecta*, 4 vol. in-4, 1685.
7. *Thesaurus Anecdotorum novus*, 1717, 5 vol. in-f°.
8. *Miscellanea*, 7 vol. in-8, 1675-1715.
9. *Layettes du Trésor des Chartes*, 1863-1875, 3 vol. in-4.
10. *Monuments historiques, cartons des Rois*, in-4.
11. Édité par C. Guigue, 1867, Lyon, nouvelle édit., in-8, 1902.
12. *Les Obituaires français au Moyen Age*, in-8, 1890.

travail aux temps mérovingiens et carolingiens, sans recourir à Grégoire de Tours, aux Vies des Saints, aux Chroniques et Annales principales de cette période. Il en est de même pour l'époque postérieure où des écrits, comme ceux de Guibert de Nogent, de Geoffroi de Vigeois, d'Orderic Vital, de Guillaume Guiart, de Guillaume de Nangis, de Jean de Venette, de Froissart donnent la sensation du milieu et expliquent les faits de l'histoire économique, à laquelle ils apportent même souvent des renseignements directs. A cet égard, le témoignage des chroniques des moines ou des bourgeois a plus de poids que celui des chroniques politiques et chevaleresques. *Le Recueil des Historiens des Gaules, les Monumenta Germaniae historica,* les publications *de la Société de l'histoire de France,* et des *Sociétés régionales,* renferment la majeure part de ces sources narratives, dont on trouve maintenant l'indication critique dans l'excellent travail d'Auguste Molinier, intitulé *Les Sources de l'histoire de France* et qui est déjà parvenu jusqu'à la date de 1180 [1].

Il est facile de concevoir aussi l'importance pour les études économiques des sources géographiques de tout ordre, descriptions de pays ou de provinces, itinéraires, relations de voyage. On peut indiquer spécialement à cet égard la relation du rabbi Benjamin de Tudèle au début du XIVe siècle [2], le voyage de l'Arabe Kazwim au Xe siècle en France [3], et en général les traités des géographes musulmans. Ceux des voyageurs chrétiens n'ont été recueillis nulle part dans des collections d'ensemble. La *Bibliographie* annuelle des *Annales de Géographie* indique les publications de ce genre faites depuis douze ans [4]. *La Gallia judaica* ou Dictionnaire géographique de la Gaule d'après les sources rabbiniques de H. Gross, bien qu'il intéresse surtout la littérature, peut cependant renseigner sur les itinéraires des juifs, grands voyageurs, comme on sait, au Moyen Age, moins par goût que par nécessité [5]. On peut signaler aussi cet essai si curieux de géographie économique comparée intitulé *le Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre* [6], qui nous donne sur l'état des deux pays au milieu

1. 2 vol. in-8, Picard, 1901-1902.
2. Édition Asher, 2 vol. in-8, 1840-1841.
3. Édité par Jacob, Berlin, in-8, 1892.
4. *Bibliographie géographique*, 1890 et sq., par L. Raveneau et autres. Colin, édit.
5. Traduction M. Bloch, in-8, 766 pp., 1897.
6. Édité par P. Meyer et L. Pannier, in-8, 1878.

du xve siècle des notions fort instructives. Les traités d'économie domestique et les ouvrages ou répertoires scientifiques du temps ne sont pas non plus à dédaigner. Des encyclopédies comme celle de Vincent de Beauvais [1] rappellent en petit ce que fut la grande Encyclopédie du xviiie siècle. Des préceptes de vie courante, comme le *Livre du chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles* (xive siècle) [2] nous renseignent sur la vie matérielle de l'époque d'une manière pittoresque et précise. Des livres de ménage ou de cuisine, comme le *Ménagier* de Paris (1393-1394) [3], comme le *Viandier* de Guillaume Tirel dit Taillevent (1314-1395) [4], comme le traité anonyme de 1306 publié par Douët d'Arcq [5] donnent une foule de détails sur les denrées, la basse-cour, la ferme, le jardin, le commerce des produits alimentaires et même des produits industriels, sur le luxe, le nombre des domestiques, sur les prix et les salaires. Bien mieux, les sources littéraires elles-mêmes peuvent ouvrir à l'historien des horizons sur l'organisation et le mouvement de la vie économique à travers le Moyen Age. Les sermons, surtout les sermons populaires, sont à cet égard une source piquante de faits caractéristiques. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à parcourir les extraits que B. Hauréau a donnés des œuvres de nos sermonnaires [6], qu'à consulter les *Anecdotes historiques tirées du recueil d'Etienne de Bourbon* [7], les ouvrages de Lecoy de la Marche [8] et de L. Bourgain sur la Chaire française au Moyen Age [9]. La poésie, si l'on excepte celle des chansons de geste qui décrit le monde chevaleresque, donne souvent le tableau de la vie matérielle et du monde du travail. Un de nos plus savants médiévistes, qui unit à la science approfondie des sources le souci des idées d'ensemble, Ch.-V. Langlois, a montré tout ce qu'on pouvait tirer de poésies en apparence sans intérêt, comme les poèmes plats et verbeux du franciscain Pierre du Mans, en analysant les pièces rythmiques de cet auteur [10]. L. Delisle a donné une

1. *Speculum historiale*, 10 vol. in-f°. Argentorati, 1473.
2. Édite par A. de Montaiglon, in-12, 1854.
3. Édité par le baron Pichon, in-8, 1847.
4. Édité par le baron Pichon et par G. Vicaire, 1892, in-8.
5. *Bibl. de l'École des Chartes*, XXI, 1860.
6. *Notices et Extraits de quelques Mss. latins de la Bibliothèque Nationale*, 6 vol. in-8, 1890-1893.
7. In-8, 1877 (*Soc. d'hist. de France*).
8. In-8, 1886.
9. In-8, 1879.
10. *Revue historique*, tome L (1892), pp. 281-308.

démonstration semblable dans le recueil qu'il a édité sous le titre général de *Littérature latine et histoire du Moyen Age*[1]. Tel ouvrage, comme le poème historique d'Anelier sur la guerre de Navarre[2] ou celui du trouvère Cuvelier sur Du Guesclin[3], peut éclairer d'un jour inattendu quelque partie de l'histoire économique. C'est ce qui fait encore à cet égard l'importance des poèmes satiriques appelés *Bibles* qui pullulèrent au XIIIe siècle, des romans du *Renart* et de la *Rose*[4], des collections de fableaux[5], de contes, de poésies populaires[6], de farces, de moralités et de soties[7], voire même de poésies plus personnelles, telles que celles d'Eustache Deschamps au XIVe siècle[8].

Enfin, les glossaires, dictionnaires, répertoires des termes d'archéologie et de linguistique sont souvent, surtout lorsqu'ils se trouvent illustrés de citations de textes manuscrits ou imprimés, d'utiles auxiliaires de l'histoire économique. Le Glossaire Archéologique de V. Gay[9], par exemple, est indispensable pour le savant qui veut étudier l'industrie et le commerce du Moyen Age et de la Renaissance. Le célèbre *Glossaire de la moyenne et de la basse latinité* de Du Cange[10], les *Dictionnaires du vieux langage français* de La Curne de Sainte-Palaye[11] et de F. Godefroy[12], et les dictionnaires étymologiques et historiques de la langue française dus au patient labeur de Littré[13], d'Hatzfeld, de Darmesteter et d'Antoine Thomas[14], sont autant de répertoires où l'histoire économique trouve fréquemment à puiser. Il n'est pas jusqu'aux recueils lexicographiques, comme les *Essais de philologie fran-*

1. In-8, 1890.
2. Avec les commentaires très instructifs de F. Michel, vraies dissertations sur certains points de l'histoire économique, in-4 (*Doc. inédits de l'hist. de France*).
3. 2 vol. in-4, 1839 (même collection .
4. Voir la bibliographie dans l'*Histoire de la Littérature française*, de Petit de Julleville, tomes I à III, in-8, Colin, 1895 et suiv., et dans le Manuel de G. Paris, *La Littérature française au moyen âge*, 2e édition, 1890.
5. Voir l'ouvrage de Bédier, *Les Fableaux*, 1895, in-8, et le *Recueil de Fableaux du XIIe et du XIVe siècle*, p. p. G. Raynaud et A. de Montaiglon, 6 vol. in-8, 1873-1895.
6. Recueils d'A. de Montaiglon et J. de Rothschild, 6 vol. in-8, 1872-1890 ; de Jubinal, 3 vol. in-8, 1839-1842.
7. P. de Julleville, *Répertoire du théâtre comique en France au moyen âge*, in-8, 1886.
8. Édition G. Raynaud, 1878-1900, 10 vol. in-8.
9. Tome Ier, Paris, 1887.
10. Édit. Henschel, 7 vol. in-4, 1840-1850.
11. Ed. Favre, Niort, 1876-1881.
12. In-4, 1881-1898.
13. 4 vol. gr. in-4.
14. In-4, Delagrave, 1890 et suiv.

çaise dus à Antoine Thomas [1], qui ne puissent offrir quelque attrait aux érudits en quête de renseignements sur un usage agricole, une institution industrielle, ou un trait de l'organisation commerciale. Cette multiplicité des sources explique assurément la difficulté qu'éprouve l'historien dans des enquêtes de ce genre, mais elle est un attrait de plus pour ceux qui veulent saisir d'une manière nette et précise l'image même de la vie matérielle d'autrefois.

II

Les ouvrages d'ensemble reflètent généralement avec exactitude l'état actuel des études d'histoire économique. Ce sont donc des essais de synthèse destinés à vieillir, mais qui n'offrent pas moins l'avantage de coordonner nos idées et qui peuvent servir de guides à ceux qui débutent dans ces recherches ou qui veulent s'arracher à l'horizon trop étroit d'une étude spéciale. C'est pourquoi il y a toujours profit à consulter les tableaux d'ensemble de la vie sociale et économique qui ont été tracés pour les diverses époques du Moyen Age par des savants tels que A. Giry, Ch. Seignobos, A. Réville, E. Levasseur, Ch.-V. Langlois, dans l'*Histoire générale publiée sous la direction de MM. Lavisse et Rambaud* [2], et par A. Luchaire, Ch.-V. Langlois, Coville et Petit-Dutaillis, dans la nouvelle *Histoire de France, publiée sous la direction de M. Lavisse* [3]. Pour la même raison, il importe de ne pas négliger les travaux généraux relatifs aux institutions médiévales, parce qu'ils font presque toujours une place plus ou moins considérable à l'organisation économique. Les grands ouvrages de Fustel de Coulanges [4] et de Waitz pour la période mérovingienne et carolingienne [5], l'excellente *Histoire des Institutions de la France*, par P. Viollet [6], le très remarquable *Manuel des Institutions françaises pendant la période des Capétiens*, dû à M. Luchaire [7], sont à cet égard indispensables. Le dernier de ces ouvrages en particu-

1. In-18, 1898.
2. *Histoire générale*, 3 vol. gr. in-8 pour le moyen âge), 1892-1894.
3. *Histoire de France*, in-8, 1900 et suiv.
4. *Histoire des institutions de l'ancienne France*, in-8, 5 vol., 1889-1892.
5. *Deutsche Verfassungsgeschichte*, 3e édition, 1882.
6. In-8, 1890 et suiv.
7. In-8, 1892.

lier condense sous une forme claire et méthodique une masse de renseignements sur l'organisation de la propriété agricole et sur les corporations [1]. On doit encore citer le travail si fouillé de J. Flach sur les *Origines de l'ancienne France* [2], où sont mises en œuvre une foule de recherches accumulées avec une patience de Bénédictin. D'autres historiens, ceux qui s'occupent de l'histoire de la civilisation, fournissent aux érudits spécialisés dans les études économiques un grand nombre de traits utiles à ces études. Il est facile de s'en convaincre en parcourant les livres de Raoul Rosières sur la société française au Moyen Age [3]; les articles si pénétrants et si originaux de Ch.-V. Langlois sur la même société d'après les fableaux [4], et d'après les sources littéraires [5]; les ouvrages de Bédier sur les fableaux [6], et de Petit de Julleville sur la comédie et les mœurs à cette époque [7]; les deux volumes d'A. Marignan sur la société mérovingienne [8]; le mémoire d'A. Luchaire sur la société française sous le règne de Philippe-Auguste [9]; les monographies d'A. de Ribbe sur la société provençale à la fin du Moyen Age [10]. Certains travaux sur les institutions qui sembleraient au premier abord n'offrir rien d'intéressant pour l'histoire économique, lui sont cependant nécessaires par les détails qu'ils contiennent Telle est, par exemple, l'*Histoire des États Généraux depuis le XIVe siècle*, due à G. Picot [11] : les délibérations de ces assemblées s'appliquent en effet à un grand nombre d'incidents de la vie matérielle. Il en est de même des traités ou répertoires composés autrefois sur la jurisprudence et la police générale et qui s'appuient sur une foule de textes juridiques et administratifs. Tels de ces traités, comme ceux de Nicolas de la Mare [12] et de Claude de Ferrière [13] sont des instruments de travail indispensables pour les études économiques. Les monographies qui s'appliquent à étu-

1. Aux pp. 350-369.
2. 2 vol. in-8, 1886-1893.
3. 1882-1884, 2 vol. in-8.
4. *Revue Bleue*, 25 août et 3 sept. 1891.
5. *Revue historique*, LXIII, 240-265.
6. In-8, 1894.
7. In-8, 1886 ; 4e édit., 1897, Cerf.
8. In-8, 1899, Bouillon, éditeur.
9. *Acad. des Sc. morales*, 1900, 2e semestre.
10. In-8, Perrin, 1898.
11. 4 vol. in-8, 1872.
12. *Traité de la Police générale du royaume*, 4 vol. in-f^o, 1705-1738.
13. *Dictionnaire de Droit et de Pratique*, in-4, 2 vol., 1755-1762.

dier une période ou un règne déterminés peuvent offrir un intérêt semblable. Le grand ouvrage de Dahn sur les royaumes germaniques[1] contient par exemple des chapitres sur la propriété, le commerce, les monnaies à l'époque mérovingienne et carolingienne. Un ouvrage de vulgarisation bien fait, tel celui de Prou[2] sur la Gaule mérovingienne, renfermera à l'occasion des aperçus sur la vie économique. On en peut dire autant des livres de Lecoy de la Marche sur l'époque de saint Louis[3]. Si certaines monographies conçues sous forme annalistique, sont inutiles à l'historien économiste, d'autres, parmi lesquelles on peut mentionner celles de Ch. Pfister sur le règne de Robert le Pieux[4], de Vallet de Viriville[5], de G. de Beaucourt[6], sur celui de Charles VII, peuvent fournir des renseignements précieux sur la condition des paysans, le mouvement de l'industrie et du commerce.

On s'explique dès lors pourquoi l'histoire économique trouve un profit parfois très considérable dans les exposés ou les documents donnés par les historiens de nos provinces, de nos villes, de nos seigneuries, de nos évêchés, chapitres, abbayes, paroisses ou domaines ruraux. La bibliographie de l'*Histoire de France* de Monod, les répertoires de Lelong, de Fontette et d'U. Chevallier donnent l'indication de ces travaux. Ils se multipient depuis trente ans, et l'on entreprend de tous côtés la refonte des ouvrages anciens, en profitant du progrès de la critique et de la publication des sources. Des travaux d'histoire provinciale, comme ceux qui ont été consacrés au Hainaut et au Cambrésis par Raynaud[7], à la Champagne méridionale[8] par Boutiot, à la Flandre[9] par Flammermont, à la Picardie par V. de Beauvillé[10], au diocèse de Paris par Lebœuf[11] et Bournon[12], au Forez par Aug. Bernard[13], au Bas-

1. *Die Könige der Germanen*, 8 vol. in-8, 1880-1900.
2. *La Gaule mérovingienne*, in-8, 1898.
3. *La Société française au XIIIe siècle*, 1880, in-16. — *La France sous saint Louis et Philippe le Hardi*, 1895, in-8.
4. 1885, in-8.
5. 1862-1869, 3 vol. in-8.
6. 1881-1891, 6 vol. in-8.
7. In-8, 1899.
8. 1870-1880, 5 vol. in-8.
9. *Lille et le Nord au Moyen Age*, in-18, 1888.
10. 1860-1882, 5 vol. in-4.
11. Nouv. édition, 6 vol. in-8, 1883-1893.
12. *Additions par F. Bournon*, in-8, 1893.
13. 1835, 2 vol. in-8.

Dauphiné par A. Lacroix [1], au Haut-Dauphiné par Roman [2], au Languedoc par Aug. Molinier [3], à l'Albigeois par Compayré [4], Rossignol [5] et Jolibois [6], au Limousin par A. Leroux [7] et Leymarie [8], à la Bretagne par A. de la Borderie [9], constituent un appoint très sérieux à l'ensemble des études qui aident à mieux connaître l'histoire économique. Quant aux nombreuses histoires de villes françaises, il en est peu aujourd'hui qui ne donnent quelque place à la connaissance des institutions industrielles et commerciales. A cet égard, on peut indiquer les monographies de Giry sur les communes pourvues des Etablissements de Rouen [10] et sur Saint-Omer [11], et celles de ses élèves Labande, Flammermont, Lefranc sur Beauvais [12], Senlis [13], Noyon [14], ainsi que les publications de la Ferrière sur Flers [15], d'Havard sur Villedieu les Poêles [16], de Condamin sur Saint-Chamond [17], de Calonne sur Amiens [18], de Ficherolle sur Bailleul [19], de Le Roux de Lincy sur Paris [20], de Prudhomme sur Grenoble [21], de Jullian sur Bordeaux [22], de Bardon sur Alais [23], de Giraudet sur Tours [24], de Faure sur Moulins [25], de Germain sur Montpellier [26], de Chéruel sur Rouen [27]. On a aussi une foule de monographies relatives à des seigneuries laïques et ecclésiastiques et que publient les Sociétés savantes. Un grand nombre pourraient

1. 7 vol. in-8, 1890.
2. 2 vol. in-4, 1887-1890.
3. Tome VII de la nouvelle *Histoire du Languedoc*.
4. *Études historiques sur l'Albigeois*, 2 vol. in-8.
5. *Monographies communales du Tarn*, 4 vol. in-8.
6. *État social de l'Albigeois au XIIIe siècle* (*Revue du Tarn*, 1888, 1894, 1895).
7. *Le Massif central, géographie et histoire*, 3 vol. in-8, 1898.
8. *Le Limousin historique*, 4 vol. in-8.
9. 3 vol. in-4, 1896-1899.
10. 2 vol. in-8, 1883-1885.
11. In-8, 1877.
12. In-8, 1892.
13. In-8, 1881.
14. In-8, 1888.
15. In-8, 1855.
16. Tome Ier, 1898, in-8.
17. In-4, 1890.
18. 2 vol. in-8, 1899-1900.
19. In-8, 1898.
20. In-8, 1867.
21. 2 vol. in-8, 1888.
22. In-4, 1895.
23. In-8, 1895.
24. 2 vol. in-8, 1873.
25. 2 vol. in-8, 1901.
26. 3 vol. in-8, 1851.
27. 2 vol. in-8, 1840-1844.

être utiles à l'histoire économique si elles étaient écrites avec plus de méthode et moins de souci des détails insignifiants. Beaucoup néanmoins peuvent être consultés avec fruit. On ne se douterait guère par exemple qu'une étude sur la baronnie de la Voulte en Vivarais[1] renferme des documents du plus haut intérêt sur le commerce des céréales, des bois et du fer au XIVe siècle, aussi bien que sur les péages et la navigation du Rhône. Tel travail, comme celui de Mgr E. Hautcœur sur l'*Eglise collégiale et le chapitre Saint-Pierre de Lille*[2], contient des recherches approfondies sur l'exploitation des biens ruraux, les méthodes de culture et leur évolution, les divers modes de location de la terre, baux à cens et colonage partiaire, et sur l'état de prospérité ou de décadence de l'agriculture. Telle monographie d'abbaye bien conduite, comme celle de Ch. de Lasteyrie sur l'abbaye Saint-Martial de Limoges[3], donne un tableau très instructif du rôle des monastères dans la mise en valeur du sol, dans l'organisation du crédit, et suit les variations du prix de la propriété, des denrées et des salaires. Il est évident que l'historien ne saurait vouloir tout lire, et qu'il serait vite écrasé sous la masse des pièces et des ouvrages généraux ou particuliers. Mais toutes les fois qu'on aborde des études d'histoire économique, il est bon de choisir un certain nombre de documents ou de travaux de chaque ordre, concernant des localités ou des provinces différentes, avant de pouvoir tirer de ses recherches des conclusions plausibles. C'est à ce prix que les synthèses générales ou partielles peuvent éviter les généralisations superficielles et les assertions contestables.

III

Les ouvrages spécialement consacrés à l'histoire économique concernent, soit l'ensemble de cette science, soit ses diverses parties ou ses détails. Le nombre des travaux généraux est encore très restreint, ce qui s'explique par la difficulté que présentent des synthèses portant sur des sujets aussi complexes et aussi insuffi-

1. Par A. Mazon, in-8. 1900.
2. Tome Ier, 1896, in-8.
3. In-8. 1901.

samment étudiés dans le détail. On n'a donc guère, à cet égard, que des répertoires, tels que le *Nouveau Dictionnaire d'Économie politique*, de Léon Say et de Chailley-Bert [1], qui consacre un certain nombre d'articles aux questions d'histoire économique, ou encore l'*Histoire du Luxe privé et public*, due à H. Baudrillart [2], l'*Histoire de la Vie privée des Français*, de Le Grand d'Aussy [3], et la classique *Histoire des Français des divers États*, d'Alexis Monteil [4], celle-ci malheureusement déparée par l'emploi du procédé pittoresque en usage au moment où elle fut écrite. D'autres essais généraux tracent, d'une manière très large, des esquisses relatives aux études économiques, soit au point de vue doctrinal, soit au point de vue des faits eux-mêmes. Tels sont l'*Histoire de l'Économie politique*, d'Ad. Blanqui [5], aujourd'hui très insuffisante ; les leçons de Thorold Rogers sur l'*Interprétation économique de l'histoire* [6], et l'ouvrage très suggestif de W. Cunningham sur la *Civilisation occidentale dans ses aspects économiques au moyen âge et aux temps modernes* [7]. Mais nous n'avons aucun tableau d'ensemble documenté sur les divers phénomènes de la vie économique : idées, mouvement de la population, production de la richesse dans ses différentes manifestations, condition des classes qui la produisent, rien, en un mot, de ce que l'Allemagne possède déjà avec les beaux travaux d'Inama-Sternegg [8] et de K. Lamprecht [9]. C'est encore à ces savants étrangers qu'il faut recourir pour avoir les meilleurs renseignements d'ensemble sur le mouvement économique pendant les deux périodes mérovingienne et carolingienne, où l'histoire de la France se confond le plus souvent avec celle de la Germanie. Un des premiers historiens de l'Allemagne, Karl Lamprecht, est également le seul auteur qui ait tenté d'étudier, pour une époque restreinte, l'état économique de la France dans son ensemble. Son essai, thèse de doctorat à l'origine, augmenté de quelques chapitres empruntés à son grand ouvrage sur la

1. 2 vol. gr. in-8 et un Supplément, 1890-1892.
2. 1878-1880, 4 vol. in-8.
3. 3 vol. in-8, n. éd., p. p. Roquefort, 1815.
4. 6 vol. in-8, 3e édit., 1847.
5. In-8, 5e édit., 1860.
6. Traduction Castelot, in-8, 1892.
7. En anglais, New-York, Macmillan, in-8, 1901.
8. *Deutsche Wirthschaftsgeschichte*, 3 vol. in-8, Leipzig, Duncker, 1879-1899.
9. *Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter*, Leipzig, Dürr, 1885-1886, 4 vol. in-8.

Germanie franque, a été traduit en français [1]. Il y examine sommairement l'état économique de la France pendant la première période du Moyen Age, et en détail la situation de l'agriculture et de l'industrie, ainsi que des classes laborieuses au XIe siècle. Bien que ce travail manque de proportions et d'unité, bien qu'on y ait relevé des erreurs, il n'en reste pas moins un modèle à imiter pour la profondeur des recherches et la pénétration de la critique. Les études d'ensemble relatives à l'histoire économique des provinces ne sont guère plus avancées que celles qui ont pour objet la France entière. Il faut en excepter l'Alsace, dont l'abbé Hanauer [2] a essayé de décrire la situation matérielle pendant l'époque médiévale et moderne.

On est plus riche en travaux sur les parties spéciales de l'histoire économique. En premier lieu figurent ceux où l'on a tenté de retracer le mouvement des idées économiques au Moyen Age. Tels sont les livres de J. Rambaud [3], de Luigi Cossa [4], d'Hector Denis [5], d'Espinas [6], de J.-K. Ingram [7], de W. Roscher [8], de K. Bücher [9], de M. de Girard [10] Plus restreintes dans leur champ d'observation, sont les études de Linyer [11] sur les idées économiques au moyen âge, de Bohm-Bawerk sur l'histoire critique des doctrines de l'intérêt et du capital à la même époque [12], de Ch. Jourdain sur les commencements de l'économie politique dans les écoles médiévales [13], de V. Brants sur les débuts de la même science dans les écoles françaises au XIIIe et au XIVe siècles [14], de H. Garnier sur l'idée du juste prix chez les théologiens et les

1. *Etudes sur l'état économique de la France pendant la première partie du Moyen Age*, trad. A. Marignan, in-8, Picard, 1889.

2. *Etudes économiques sur l'Alsace ancienne et moderne*, 2 vol. in-8, 1878.

3. In-8, 1899.

4. Trad. en français, in-8, Giard, 1899.

5. In-8, 1898, Bruxelles.

6. In-18, Colin, 1892.

7. Traduction Varigny, in-18, 1893.

8. *Principes d'économie politique*, traduction Wolowski, Paris, 1857, 2 vol. in-8. — *Geschichte der Nationalökonomie im Deutschland*, 1874, in-8, Oldenbourg. — Noter aussi G. Schmoller, *Zur Litteraturgeschichte der Staats und Socialwissenschaften*, in 8, Leipzig, Duncker, 1888.

9. *Entstehung der Volkswirthschaft*, in-8, 1892.

10. In-8, Giard, 1900.

11. *Annales Soc. Acad. de Nantes*, 5e série, IX, 1879.

12. 2 vol. in-8, trad. fr., Giard, 1902.

13. *Mém. Acad. des Inscr.*, tome XXVII.

14. In-8, 1881 et 1888.

casuistes de ce temps[1], de K. Hilgenreimer sur le travail et le gagne-pain selon saint Thomas d'Aquin[2].

L'histoire du mouvement de la population, malgré les difficultés qu'elle présente, en raison de l'incertitude des données que l'on possède, a tenté quelques savants. En Allemagne, J. Beloch a essayé de déterminer la population de l'Europe et en particulier de la France au Moyen Age, comme il l'avait déjà fait pour l'époque de César[3]; ses calculs ont été contrôlés ou rectifiés par L. Studnicki[4]. Le même travail pour la France médiévale a été entrepris et mené à bonne fin par un savant éminent, M. Levasseur[5], qui a étudié, d'après les polyptiques, les cartulaires et les principaux rôles de feux, les variations du chiffre de la population, ainsi que sa répartition dans les villes et surtout dans les campagnes. Il a aussi cherché, dans deux communications qui ont donné lieu à d'intéressants débats, à déterminer le groupement des populations rurales et la somme de la population française au IXe siècle, d'après le *Polyptique* d'Irminon[6], et au XIVe siècle, d'après le rôle des feux de 1328[7]. On sait qu'à cette dernière date, la densité de la population était déjà très considérable. Un article de Rameau sur la même question et portant sur la période du XIIIe siècle[8], une étude de M. de Boislisle sur celle de Philippe VI et où l'auteur a pris pour base de ses calculs la châtellenie de Pontoise[9], voilà à peu près le bilan des travaux relatifs à l'histoire démographique prise dans son ensemble. Comme études locales sur ce même objet, on possède quelques recherches de valeur, dues à Jadart pour Reims et son arrondissement[10], à l'abbé Galabert pour le Tarn-et-Garonne[11], à Ch. Robillard de Beaurepaire pour l'ancien diocèse de Rouen[12], à Dufau de Maluquer pour le comté de Foix

1. In-8, 1900.
2. *Der Katolik*, 2e série, tome XXII, 1901.
3. *Zeitschrift für Socialwissenschaft*, III, 6, 1900.
4. *Ibidem*, IV, 1901, fasc. 4 et 5.
5. *La Population Française*, tome Ier, in-8, 1899.
6. *Comptes rendus Acad. des Insc.*, septembre 1888.
7. *Ibid.*, novembre 1888.
8. *Revue des Questions historiques*, XXIII, 1878.
9. *Annuaire Bulletin Société d'histoire de France*, 1875.
10. *Comptes rendus des travaux de l'Acad. de Reims*, tome LXXI, 1882.
11. *Bull. Soc. arch. Tarn-et-Garonne*, 1901.
12. *Mém. sur les états d'inst. publ. et la population de l'ancien diocèse de Rouen*, in-8, 1876.

en 1390[1], à Ch. Portal pour la petite ville de Cordes, en Albigeois[2], à C. Bloch, pour le diocèse de Saint-Papoul, en Languedoc (1394)[3]. Notons de plus que la plupart des *Dictionnaires topographiques* édités sous les auspices du *Ministère de l'Instruction publique*, par exemple ceux des Basses-Pyrénées[4], de la Vienne[5], du Cantal[6], etc., donnent le relevé des feux aux diverses époques pour les localités qu'ils mentionnent.

L'histoire de l'agriculture et des classes agricoles peut être envisagée de deux manières. L'une, l'étude de la condition des personnes occupées à l'exploitation du sol et des divers modes de tenures, est à la fois du ressort de l'histoire sociale et de l'histoire économique. La délimitation est ici malaisée. Tout au plus peut-on admettre que les études économiques relatives à l'agriculture ont pour objet essentiel un examen rapide des divers modes de propriété et des enquêtes plus approfondies sur les modes d'exploitation, la variété des produits, les méthodes de culture, la valeur et le revenu de la terre, le prix des denrées, la quotité des salaires et le degré de bien-être des classes rurales. Or, la plupart des ouvrages d'ensemble relatifs à l'histoire des classes agricoles et de la propriété foncière ne font pas de distinction entre la sphère des études sociales et celle des études économiques; de plus, la plupart laissent, en dehors de leurs investigations, un certain nombre de questions qui intéressent ces dernières. D'ailleurs, le plus grand nombre de ces ouvrages, composés avant les publications de documents de la seconde moitié du XIXe siècle, consistent en généralisations, soit hâtives, soit insuffisantes. Telles sont les compilations dues à Rougier de la Bergerie[7], à Bonnemère[8], à Boursiez[9], à Leymarie[10], et même à Monteil[11]. On ne saurait ranger dans la même catégorie deux œuvres consciencieuses et encore utiles, mais vieillies, à savoir

1. *Bull. de la Soc. des Sc. et Arts de Pau*, 2e série, tome XXVIII (1898-1899).
2. *Bibl. de l'Éc. des Ch.*, LV, 1893.
3. *Bull. Soc. Languedoc. Géographie*, XVIII, 468-472.
4. Par P. Raymond, in-4.
5. Par Rédet, in-4.
6. Par Amé, in-4.
7. *Histoire de l'agriculture*, in-8, 1815.
8. *Histoire des paysans*, in-8, 1856.
9. In-8, 1868, *Histoire de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.*
10. *Histoire des Paysans en France*, in-8, 1849.
11. *Histoire agricole de la France*, in-8, 1877.

les deux *Histoires des classes agricoles de la France*, dues à Dareste[1] et à Doniol[2]. Elles ont été suivies récemment d'un travail d'ensemble sur le même objet, celui de H. Sée[3]. Il se recommande par des qualités de critique prudente et d'investigation approfondie, et il représente exactement l'état actuel de nos connaissances sur la question des classes rurales et de leur condition depuis le haut Moyen Age Origines du régime domanial, transformations et déclin de ce régime, administration des domaines, évolution dans la situation des paysans, modes divers de tenure, accensements, baux temporaires, etc., tous les sujets, en un mot, qui forment le domaine mixte de l'histoire sociale et de l'histoire économique, y sont examinés et résolus avec sagacité. Un érudit enlevé prématurément à la science qui attendait beaucoup de lui, André Réville[4], avait jeté les yeux sur ces questions attrayantes, et il nous a laissé une sorte de cadre très animé de l'œuvre qu'il avait méditée, sous forme de conférences intitulées : *Les Paysans au XIIIe et au XIVe siècles*. Elles font regretter qu'il n'ait pas été donné à leur auteur de remplir le programme qu'il s'était tracé.

Outre ces ouvrages d'ensemble, on a sur l'agriculture et les classes agricoles aux diverses périodes du Moyen Age et dans quelques-unes de nos provinces, un certain nombre d'études générales. Les recherches curieuses d'Arbois de Jubainville sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux en France[5], ainsi que sur le suffixe *iacus* à l'époque mérovingienne et carolingienne[6], intéressent la formation des domaines ruraux. Un grand historien, Fustel de Coulanges[7], a appliqué sa pénétrante critique, son génie méthodique et clair, et son esprit systématique à l'étude de l'alleu et du domaine rural aux temps mérovingiens[8]. Il s'est efforcé, dans son ouvrage sur le bénéfice et le patronat, de prouver qu'à la même époque, il n'y avait aucune distinction entre les terres patrimoniales (*alleux*) et les terres concédées par faveur (*bénéfices*).

1. In-8, 1857.
2. In-8, 1857.
3. *Les Classes rurales en France et le régime domanial*, in-8, 1901, Giard.
4. *Revue intern. de sociologie*, 1896, et à part, in-8, Giard.
5. *Revue celtique*, 1888.
6. *Bibl. Éc. des Ch.*, 1886, 6.
7. In-8, 1889, Hachette.
8. In-8, 1890.

Lanéry d'Arc a suivi les transformations du franc-alleu depuis le VIe siècle à travers tout le Moyen Age[1]. Platon a soutenu dans un ouvrage original mais obscur sur le droit de propriété dans la société franque[2], qu'il n'y avait alors aucune sorte de communaux, mais seulement des domaines individuels (*villæ*), thèse voisine de celle de Fustel de Coulanges. Blumenthal s'est occupé d'étudier la propriété immobilière chez les Saliens[3], Caro la répartition de la propriété foncière en pays Alamannique à l'époque carolingienne[4]. R. Saleilles a montré comment les Burgondes et les Wisigoths s'étaient établis sur les terres des Gallo-Romains, auxquels ils auraient pris tantôt le tiers, tantôt les deux tiers du domaine cultivé *seulement*[5], tandis que Léouzon Le Duc a tenté de démontrer que les Burgondes ne furent que de simples usufruitiers[6]. Dans une étude sur le partage des terres entre Romains et Barbares[7], Fustel de Coulanges émet une idée analogue, et il croit que les envahisseurs se contentèrent de cultiver les terres des Romains à titre de métayers, moyennant la moitié, le tiers ou les deux tiers des fruits du sol. Pour l'époque carolingienne, les meilleurs travaux spéciaux relatifs à l'histoire de la culture de la terre et de la condition des classes rurales sont encore le commentaire du capitulaire de *Villis*[8] et les *Prolégomènes* du polytique d'Irminon, par B. Guérard, avec les corrections qu'Auguste Longnon a apportées au tome II de la nouvelle édition. Il convient d'y ajouter le mémoire dans lequel E. Levasseur, étudiant la superficie du domaine de St-Germain-des-Prés, a prouvé que l'abbaye possédait au plus 40.000 hectares de terres et non 221.000, dont les deux tiers et non les neuf dixièmes consistaient en bois[9]. Un savant allemand, Ilwolf, a montré quel fut le rôle de Charlemagne comme économiste, c'est-à-dire comme administrateur des domaines ruraux, réformateur des métiers et du commerce[10]. Pour la période féodale, les préfaces des cartulaires et les ouvrages généraux relatifs

1. In-8, 1888.
2. In-8, 1890.
3. *Bulletin intern. Acad. des Sciences de Cracovie*, 1891, 7.
4. *Jahrbuch für Schweizerische Geschichte*, XXVI (1901).
5. *Revue Bourg. d'Enseignement supérieur*, I, 1891.
6. *Le regime de l'hospitalité chez les Burgondes*, 1888, in-8, 16 pp.
7. *Nouvelles recherches d'histoire*, 1891, in-8.
8. *Bibl. Éc. des Ch.*, XIV (1853).
9. *Comptes rendus Acad. des Insc.*, 1890, 6.
10. *Zeitschrift für die Gesammte Staatswissenschaft*, XLVIII, 3 (1891).

aux institutions donnent encore les renseignements d'ensemble les plus notables sur l'histoire de l'agriculture. On peut y joindre quelques études récentes : celles de H. Sée. sur les hôtes et le progrès des classes rurales en France au Moyen Age [1], de G. des Marez, sur la propriété foncière dans les villes de cette époque principalement en Flandre [2], les articles de vulgarisation dus à Robiou [3] et à Lecoy de la Marche (ces derniers les meilleurs) [4] sur l'agriculture et les populations rurales au XIIIe siècle.

Les travaux d'histoire provinciale spécialement consacrés à l'étude de l'économie agricole et de la condition des paysans sont plus nombreux que les travaux d'ensemble. Mais conçus d'après des points de vue très différents, il est rare qu'ils étudient, même sur ce terrain restreint, toutes les questions que comporte ce programme. Il faut mettre à part le chef-d'œuvre d'érudition que Léopold Delisle composa dès 1851 sur la condition de la classe agricole et de l'agriculture en Normandie pendant le Moyen Age [5], et où il a décrit l'état économique des campagnes normandes, sans qu'on puisse généraliser les conclusions auxquelles il est arrivé pour une province dont la prospérité fut exceptionnelle. Aux études de L. Delisle sont venues s'adjoindre depuis celles de Ch. Robillard de Beaurepaire sur l'état des campagnes de Haute Normandie dans les derniers temps du Moyen Age [6], et de Malicorne sur le pays de Bray [7]. A. Joubert a étudié la vie agricole au XIVe siècle dans le Haut-Maine [8]; H. du Châtellier, celle de la Bretagne depuis la première période de l'âge mediéval [9]. H. Sée a recherché quelle était la condition des classes rurales dans cette province à la fin de cette ère [10]. D'autres érudits ont porté leurs recherches sur la situation de l'agriculture et des paysans dans les régions du Nord, de l'Est, du Centre et du Midi. C'est ce qu'ont fait A. de Calonne pour la Picardie et l'Artois [11]; l'abbé Denis pour la Brie [12]; P

1. *Nouv. Rev. hist. du Droit*, 1898.
2. Gand, 1898, in-8.
3. *Rev. des Quest. hist.*, XVIII, 1875.
4. *Correspondant*, tome I de l'année 1884.
5. In-8, 1851.
6. In-8, 1863.
7. In-8, 1899.
8. 1886, in-8, Mamers.
9. 2 vol. in-8, 1862.
10. *Annales de Bretagne*, 1896-1897.
11. In-8, 1882-1886.
12. In-8, 1881.

d'Arbois de Jubainville pour la Champagne méridionale[1]; H. Sée pour l'ensemble de cette province[2]; l'abbé Gabriel pour le Verdunois[3]; A. Prost pour le pays Messin[4]; Riston pour la Lorraine[5]; l'abbé Hanauer[6] et Ch. Schmidt[7] pour l'Alsace entière; L. Stouff pour la Haute-Alsace[8]; Quantin[9], Ch. Seignobos[10] et Stouff[11] pour la Bourgogne; Guignard[12] pour la Franche-Comté; Lasarre[13] et G. Martin[14] pour la Marche; Elie Jaloustre[15] pour l'Auvergne; l'abbé Breuils[16] pour la Gascogne; E. Forestié pour le Sud-Ouest de la France[17]; A. Brutails, enfin, dans deux ouvrages excellents, pour le Roussillon[18]. H. Baudrillart a donné des aperçus agréables et une esquisse sommaire de la condition de la culture et des classes agricoles au Moyen Age dans sa grande enquête sur les *Populations rurales de la France*[19]. Des monographies d'une portée toute locale complètent souvent l'état de nos connaissances sur la

1. *Thèse Éc. des Ch.*, 1893.

2. *Revue historique*, tomes LVI-LVII.

3. *Mém. Soc. Bar-le-Duc*, 2e série, tome Ier.

4. *Études sur le régime ancien de la propriété à Metz* (*Nouv. Rev. hist. du Droit*, 1880).

5. *Les dif. formes de la propriété en Lorraine*, 1890, in-8.

6. *Les paysans de l'Alsace au Moyen Age*, in-8, 1865. — *Études écon. sur l'Alsace*, 2 vol. in-8, 1876-1878.

7. *Les paysans et la propriété rurale en Alsace* (*Annales de l'Est*, 1896-1897) et à part, in-8, 289 pp.

8. *Le régime colonger en Haute-Alsace* (*Nouv. Rev. hist. du Droit*, 1896, 1).

9. *Recherches sur le Tiers État au Moyen Age dans les pays qui forment aujourd'hui le département de l'Yonne*, in-8, 1851.

10. *Le régime féodal en Bourgogne jusqu'en 1360*, in-8, 1882, thèse.

11. *Les comtes de Bourgogne et leurs villes domaniales* (*Nouv. Rev. hist. du Droit*, 1898).

12. *Étude sur la condition des classes agricoles en Franche-Comté, XIIe-XIVe s.* (*Thèse Éc. des Ch.*, 1902).

13. *Étude sur la condition des personnes et des tenures serviles et roturières dans la Marche*, in-8, 1901, 164 pp.

14. *Les Moines Cisterciens et l'agriculture dans la Haute-Marche au XIIe siècle* (*Mém. Soc. Sc. nat. et hist. Creuse*, 1893, pp. 87-127).

15. *L'agriculture en Auvergne depuis le XIVe siècle* (*Revue d'Auvergne*, 1888, pp. 162-186).

16. *Saint Austinde, évêque d'Auch, et la Gascogne au XIe siècle*, in-8, 1900.

17. *La vie rurale et l'agriculture au XIVe siècle dans le Sud-Ouest*, in-8, 1886; *Académie de Montauban*, 2e serie, tome II, 1886; *Annales de Rouergue et de Quercy*, 1889, pp. 931-980.

18. *L'économie rurale du Roussillon à la fin du Moyen Age* (*Soc. des Pyrénées Orientales*, tome XXX, 1889, pp. 225-451). — *La condition des populations rurales du Roussillon au Moyen Age*, in-8. Impr. Nat., 1891. — Du même, rectifications au livre de Lamprecht (*Revue des Pyrénées*, 1891, pp. 154-191).

19. 3 vol. in-8, Hachette, 1889 et sq.

situation d'ensemble de l'agriculture pendant la période médiévale. Telles sont les études d'A. de Manneville sur l'état des personnes et des terres à Amblainville-en-Vexin [1]; de Louis Guibert sur les colonies agricoles des monastères limousins [2]; de L. Lhuilier sur les domaines ruraux de Saint-Cyr-sur-Loire [3]; de Jean Marc sur le domaine féodal de l'abbaye de Sainte-Seine en Bourgogne [4]; de Max des Francs sur le domaine de Gautray en Sologne [5]: et surtout le bon travail de Jean Guirand sur le monastère de Prouille en Languedoc et ses granges ou exploitations rurales [6].

La répartition du sol, ses divers modes de location ou de tenure, la valeur et le revenu de la terre, les modes d'exploitation et de culture, le prix des denrées, le taux des salaires ruraux, forment l'objet d'autant d'études spéciales d'un intérêt capital. Elles sont encore loin d'avoir sollicité l'attention des nombreux savants qui seuls par des efforts coordonnés pourraient en déduire des conclusions d'ensemble plausibles. Un économiste, dont on ne peut qu'admirer la rare puissance de travail et la longue patience, mais à qui l'on a reproché de manquer de critique dans le choix des documents et de prudence dans les évaluations et les affirmations [7], G. d'Avenel, a tenté avec ses seules forces de résoudre ces problèmes historiques. Dans un ouvrage monumental où il a entassé quantité de matériaux dont on ne peut guère se servir qu'avec précaution, il a essayé de donner les pièces et d'écrire l'histoire de la propriété, des salaires et de tous les prix en général [8]. Il a vulgarisé les résultats de sa vaste enquête dans deux opuscules, qui se lisent avec agrément, mais qui prêtent aux mêmes objections que son grand travail, l'un sur la fortune privée à travers sept siècles [9], où il reprend l'essai de C. Leber [10], l'autre sur les paysans et ouvriers pendant sept cents ans [11]. E. Levasseur, dans un rapport à l'Académie des

1. In-8, 1892.
2. *Bull. Soc. Arch. Limousin*, XXXIX, 1893.
3. In-8, Tours, s. d.
4. *Revue Bourg. de l'Enseignement supérieur*, 1895-1896.
5. In-8, 169 pp., Orléans, 1902.
6. Congrès des Soc. sav., 1893. — *Revue historique*, 1896.
7. Remarquable article de Ch. Seignobos, *Revue critique*, 1896, tome Ier, pp. 106-118.
8. *Histoire économique de la propriété en France, des salaires, des denrées et de tous les prix en général*, 4 vol. in-4, Imp. Nat., 1893-1900.
9. In-16, Colin, 1895.
10. *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au Moyen Age*, in-8, 1847.
11. In-16, 1899, Colin.

Sciences Morales [1], G. d'Avenel lui-même dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* [2], ont tracé des esquisses intéressantes des variations de la valeur et du revenu de la terre. On sait que d'Avenel estime qu'au XIVe siècle la terre par rapport au prix d'achat, aurait donné un revenu de 10 %, sur lequel 3 à 4 % seulement auraient été perçus par le propriétaire et le reste 6 à 7 % par le paysan, thèse optimiste qu'on ne saurait admettre définitivement.

La répartition de la propriété au Moyen Age est connue dans ses grandes lignes et dans ses variations générales. Mais on ne l'a pas encore examinée dans le détail, ni en dehors des ouvrages d'ensemble. On ne peut guère mentionner qu'une monographie sur ce sujet, le mémoire où M. Levasseur, s'appuyant sur la rectification du savant gantois Hublin, a prouvé que le domaine de St-Germain-des-Prés, type d'une grande propriété au IXe siècle, devait avoir une étendue de 40.000 hectares et non de 221.019 [3]. L'étude des divers modes de possession et de location de la terre, qui relève autant de l'histoire du droit que de l'histoire économique, a bénéficié des travaux généraux de Laboulaye [4], de Viollet [5], de Tardif [6], et d'Esmein [7], et du progrès des recherches sur les institutions sociales. On a quelques monographies sur les modes de prise de possession du sol au Moyen Age. Ce sont celles de Glasson sur les actions possessoires pendant cette période [8], de A. Huebner sur la procédure immobilière à l'époque franque [9], et de Planiol sur les appropriations par bannies employées en Bretagne pour donner force de loi aux acquisitions d'immeubles [10]. Thellier de Poncheville a examiné le droit d'emmortgagement ou vente à titre de mortgage en Flandre [11], J. Lefort le droit de marché, sorte de copropriété héréditaire attribuée au fermier à la fin du

1. *Acad. Sc. morales*, 1893.
2. *La propriété foncière du XIIIe au XIXe siècle* (*R. D. M.*, 15 août 1893).
3. *Comptes rendus Acad. des Inscriptions*, 1890, 6.
4. *Histoire de la propriété foncière en Occident*, in-8.
5. *Précis d'histoire du Droit civil français*, 1884-1886 — 2e édit., 1894, Larose.
6. *Le Droit privé au XIIIe siècle*, in-8, 1886.
7. *Études sur les contrats dans le très ancien droit français* (*Nouv. Rev. hist. du Droit*, 1880-1883).
8. *Ibidem*, 1890, 4.
9. *Untersuchungen zur deutschen Staats und Rechtsgeschichte*, 1893.
10. *Nouv. Rev. hist. du Droit*, 1880, 3.
11. *Revue des Sociétés savantes*, 1878.

Moyen Age sur les frontières de l'Artois et de la Picardie [1], A. Grand a étudié l'histoire du contrat de complant employé surtout pour la plantation des vignobles [2], Ch. Garsonnet [3] et Lefort [4], dans leurs ouvrages ont retracé l'histoire des locations perpétuelles et des baux à longue durée. Il n'y a pas encore de travaux particuliers de valeur qui aient été consacrés à l'histoire des formes de tenure appelées *précaires*, *manusfirmæ*, *champarts* ou *terrages*.

Les variétés de terres au Moyen Age furent les communaux, les forêts, les prairies et les terres cultivées. Les communaux, dont la surface alla sans cesse en se restreignant, étaient fort nombreux, semble-t-il, au début de cette période. Leur origine a suscité de nombreuses controverses. Rod. Dareste, le savant juriste, admet l'existence de marches ou terres communes dans les pays germaniques ou germanisés du VIIe au VIIIe siècle, tandis que Fustel de Coulanges nie que les communaux aient existé pendant la période mérovingienne [5]. E. Glasson a tracé une rapide esquisse de l'histoire des communaux et des communautés dans l'ancien droit français depuis le Ve siècle [6], et a examiné la question des communaux et du domaine rural à l'époque franque [7]. M. Thévenin a cherché à déterminer l'organisation des forêts, pâturages, eaux et marais possédés en commun par des usagers, propriétaires dans un village ou une marche [8]. Outre les ouvrages très généraux tels que celui d'Altamira [9], diverses études d'ensemble ont abordé l'histoire des communaux pendant tout ou partie du Moyen Age, par exemple celles de Sée [10], d'Armand Rivière [11], d'A. Graffin [12], de J. Imbart de la Tour [13]. Bouthors a étudié la condition juri-

1. In-8, 1892.
2. *Thèse Éc. des Ch.*, 1897.
3. In-8, 1879.
4. In-8, 1875.
5. *Journal des Savants*, octobre 1886, février 1890.
6. *Nouv. Rev. hist. du Droit*, 1894, 4.
7. In-8, 1890.
8. *Mélanges Rénier* (École des Hautes Études), 1887.
9. Madrid, in-8, 1890.
10. *Revue de Sociologie*, 1898 et à part, 32 pp., in-8.
11. Jusqu'au XIIIe siècle, in-8, 1856.
12. *Les biens communaux en France, étude historique et critique*, in-8, 291 pp., 1899.
13. In-18, 142 pp., 1899.

dique de ces terres [1], L. Guibert leur mise en culture, d'après un exemple particulier [2], et A. Lombard a pris comme sujet de ses recherches une variété de propriété commune celle des eaux salines de Salies de Béarn [3]. La forêt au Moyen Age a eu un rôle économique de premier ordre, soit pour alimenter le foyer et l'art des constructions, soit pour abriter dans ses clairières les troupeaux d'animaux, surtout de porcs, qui y viennent chercher leur nourriture. Ses variétés : futaies (*saltus*), taillis (*nèmora, bosci, luci*), réserves ou parcs clôturés (*broili*), servent de plus au plaisir seigneurial de la chasse. Depuis le médiocre ouvrage d'ensemble de Rougier de la Bergerie sur les forêts de France [4], on ne possède que l'étude historique meilleure, mais aujourd'hui vieillie, d'Alfred Maury, qui a eu deux éditions [5]. Cette étude a été reprise sous forme de monographies. Ch. Poette a entrepris celle des bois d'Holnon, d'Attilly et environs, propriétés de l'ancienne abbaye de Fervaques en Picardie [6]. On doit des recherches semblables à O. Toussaint sur les forêts de la haute vallée de l'Ornain et de la Saulx [7] ; à E. Ney sur la sainte forêt d'Haguenau en Alsace [8] ; à Maxe-Werly sur la forêt de Badonvilliers en 1151 [9] ; à R. de Maulde sur les forêts de l'Orléanais [10] ; à P. Domet sur celle d'Orléans [11] ; à l'abbé Borno sur les bois et l'abbaye de Jouy-le-Châtel (Seine-et-Marne) [12] ; à Et. Guillemot sur ceux du bailliage de Senlis [13] ; à Domet sur la forêt de Bièrre dans l'Ile de France [14] ; à Alex. Michaux [15] ; à Le Pelletier [16] ; à Prévost [17] ; à Appert [18] ; au comte de l'Estourbeillon [19] ; à Bro-

1. In-8, 1865, *Les sources du droit rural cherchées dans l'histoire des communaux*.
2. *Bull. hist. du Comité*, 1891, 4.
3. In-8, 182 pp., 1900.
4. In-18, 1817.
5. In-8, 1850 et 1867.
6. *Saint-Quentin*, 1896, in-8.
7. *Bar-le-Duc*, in-8, 418 pp.
8. En allemand, in-8, 1889.
9. *Société de Bar-le-Duc*, 1898.
10. In-8, 1871.
11. In-8, 1894 et 1897.
12. *Bull. géogr. hist. du Comité*, 1897, pp. 177-184.
13. Thèse Éc. des Ch., 1901.
14. *Bull. Soc. d'hist. de Paris*, I, 1892.
15. *Histoire de Villers C.*, in-4, 1867, Soissons.
16. *La forêt de Villers C.*, thèse Éc. des Ch., 1902.
17. *La forêt de Roumare*, thèse Éc. des Ch. de 1902.
18. *La verderie de la Ferté-Macé* (XVe s.), Caen, 1896, in-8, 16 pp.
19. *Bull. Soc. Philom. Morbihan*, 1894.

chet[1] sur les forêts de Villers-Cotterets, de Roumare, de la Ferté-Macé, de Brocéliande et de Vouvent. Le droit d'usage et de glandée dans les bois du Nivernais : les forêts de la Franche-Comté, de la Bourgogne du Charolais, de l'abbaye de Citeaux, du Beaujolais, du Dauphiné, du Limousin, de l'Angoumois, de la Touraine et de la Gascogne ont fait l'objet d'études générales ou de monographies dues à G. Gauthier[2], à A. Coulon[3], à E. Picard[4], à J. de Fréminville[5], à Barbier de la Serre[6], à Précigou[7], à Tournieux[8], à Chauvigné[9] et à Cabié[10]. L. Guibert[11] a montré que le flottage était en usage dans le Limousin vers 1188. E. Picard[12] et A. Saleilles[13] ont examiné la législation qui réglementait les droits d'usage, de pacage et de glandée, et la pénalité qui en réprimait les abus en Bourgogne Canat de Chizy a déterminé pour cette même province l'organisation de la louveterie au XIVe et au XVe siècles[14]. Un savant allemand, Weerth[15], s'est occupé des manuels de chasse en Occident ; le comte de Chabot[16] et A. Kleinpaul[17], ont étudié l'histoire de la chasse au Moyen Age dans des ouvrages d'ensemble, de même que Langethal[18] et Waitz[19] dans leurs travaux historiques généraux, pour la période mérovingienne et carolingienne. P. Dufrénoy[20], a enfin essayé l'étude de la chasse ainsi que celle de la pêche, au point de vue juridique.

1. In-4, 1898. Fontenay, 198 pp.
2. *Revue du Nivernais*, août 1898.
3. Thèse Éc. des Ch., 1893.
4. *Les forêts des bailliages d'Autun et de Montcenis en 1419*, in-8, 1878. — *Les forêts du Charolais sous les ducs de Bourgogne*, in-8, 1877. — *Histoire d'une forêt communale*, in-8, 1898. — *Les forêts de l'abbaye de Citeaux* (*Mém. Soc. Eduenne*, XV, 1898).
5. *Le maître des eaux et forêts en Beaujolais, 1440-1454* (*Bull. de la Diana*, tome VIII, 1895).
6. *Bull. géogr. hist. Comité*, 1897.
7. *Bull. Soc. de Rochechouart*, 1896.
8. *La forêt de Courson, 1137-1218* (*Bull. Soc. Arch. du Limousin*, 1902, tome LI, 102-119).
9. *Les forêts de Plante et de Chenevose* (*Bull. géogr. hist. du Comité*, 1899-1900).
10. *La forêt de Bouconne* (*Revue de Gascogne*, XXVII, 1886, 199).
11. *Bull. Soc. Arch. Limousin*, XXXIV, 273.
12. *Mém. Soc. Eduenne*, XIX (1891).
13. *Nouv. Rev. hist. du Droit*, 1892, 1.
14. In-4, 44 pp., Chalon, 1901.
15. *Zeitschrift für romanische Philologie*, XIII, 1-2.
16. *La chasse à travers les âges*, in-4, 416 pp., 1898.
17. *Die Jagd im Mittelalter*, in-8, 49 pp., Leipzig, 1894.
18. *Geschichte der Deutschen Landwirthschaft*, I, 74.
19. G. Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, IV, 113.
20. In-8, 157 pp., Rousseau, 1896.

L'élève du bétail, grâce aux pacages et aux prairies dont l'étendue alla se développant avec le défrichement, progresse beaucoup au Moyen Age, depuis le XIe siècle surtout. On peut citer particulièrement l'élève du porc, du mouton, du cheval et du mulet. Les races d'animaux d'étable ou de basse-cour alors connues sont énumérées ou décrites dans les traités du temps qu'on appelait *volucraires* et *bestiaires* et qui présentent aujourd'hui un intérêt à la fois scientifique, philologique et historique. Tels sont les bestiaires de Philippe de Thaun[1] et de Guillaume Le Clerc[2] qu'on a récemment édités. F. de Mély a comparé ces traités avec ceux que nous a légués la Chine[3]. A. Franklin, dans un ouvrage de bonne vulgarisation qui se lit avec agrément, s'est occupé de donner une esquisse de ce sujet et d'indiquer les animaux[4] que connut le Moyen Age. La transhumance et les pâturages ont fait l'objet des travaux spéciaux de Garrigou[5] et de Bladé[6] pour les Pyrénées; de M. Boudet pour le Cantal[7]; de P. Boyé pour les Vosges[8]. Une courte étude de J. Forest concerne le paon, qu'on élevait en volière ou dans les basses-cours[9]. Les tableaux de la vie privée, tels que celui de Legrand d'Aussy, et les ouvrages d'ensemble, tels que ceux de Lamprecht et d'Avenel, sont encore ceux qui donnent le plus de détails à cet égard, sans aborder le sujet dans toute son étendue. Pour les terres et les plantes cultivées, les travaux spéciaux font défaut. On a quelques traités d'histoire naturelle qui peuvent être utiles à consulter, par exemple celui de la *Propriété des choses* dû à Barthélemy l'Anglais et à Thomas de Cantimpré, et signalé par L. Delisle[10]; ou encore ce célèbre *Physiologus* qui fut traduit jusqu'en syriaque[11]. Le plus précieux document d'économie rurale qu'on ait édité et qui concerne à la fois l'Angleterre et la France Occidentale, est le Manuel d'agriculture de Walter de

1. Édition Walberg, in-8, Leyde, 1900.
2. Édition Mann, Heilbronn, 1888.
3. *Rev. Arch.*, 1897.
4. In-8, tome Ier, Plon, 1897.
5. *Histoire des populations pastorales de l'ancien consulat de Tarascon*, in-8, 1857.
6. *Revue des Pyrénées*, 1894, pp. 519-530. — *Bull. géogr. hist. du Comité*, 1892, 301-315.
7. *Revue Haute-Auvergne*, 1901.
8. *Mem. Soc. phil. des Vosges*, 1900-1901.
9. *Bull. Soc. nat. d'Acclimatation*, 1896.
10. *Hist. litt. de la France*, XIII (1888).
11. Édit. Ahrens, Kiel, in-8, 1892.

Henley, écrit en français au XIIe siècle. Il a été édité par Miss Lamond, en compagnie d'autres opuscules sur le même sujet, également en français, dont l'un est anonyme, et dont l'autre daté du XIIIe siècle est dû à Robert Grossetête, évêque de Lincoln [1]. Le professeur W. Cunnigham en a signalé l'importance dans la préface de l'édition. En effet, on trouve dans ces traités une foule de renseignements sur les méthodes de culture et les produits cultivés. Pour le XIVe siècle, on a un très bon travail, celui de J. M. Richard sur Thierry d'Hirecon, évêque d'Arras, grand agriculteur artésien [2], mort en 1328. Le savant archiviste a tracé, grâce aux pièces du chartrier de cet évêque, un tableau très précis des procédés d'exploitation et du rendement des terres à cette époque.

Siméon Luce, en étudiant les menus du prieur de Saint-Martin-des-Champs (1438-39) [3], a montré quels étaient les produits agricoles en vogue pour l'alimentation, de même que les éditeurs du *Viandier* de Taillevent ont contribué à faire connaître le bétail de boucherie ou de basse-cour que l'on préférait. Ch. Portal [4] a trouvé dans les minutes des notaires d'Albigeois la preuve de l'extension de la culture du safran dans cette province. A. Vidal, dont l'opinion a été combattue par Giard [5], a cru pouvoir démontrer que la culture du maïs, qui d'après l'opinion commune serait d'importation péruvienne et ne remonterait qu'au XVIe siècle, date en réalité du XIIe siècle. Pour le blé, on a quelques études de détail, par exemple l'inventaire des biens de Galerant le Breton, marchand blatier à Paris (1299) [6], une note de Grassoreille sur le prix de ce produit dans cette ville du XIVe au XVIIIe siècle [7], et le travail général d'un érudit allemand, W. Naudé [8] sur la réglementation du commerce des céréales dans les États Européens du XIIIe au XVIIIe siècle. Pour les plantes cultivées, soit utiles, soit d'agrément, on attend le grand ouvrage de Ch. Joret [9], dont le tome Ier relatif à l'Orient classique, a paru

1. *Walter of Henley's Husbandry*, 1890, in-4, Londres, Longmans.
2. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1892.
3. *Mém. Soc. d'hist. de Paris*, IX, 223.
4. *Revue du Tarn*, XVIII, 151-153.
5. *Bull. scientif. du Comité*, 1900, et à part, Albi, 1901.
6. *Bull. Soc. d'hist. de Paris*, XIX, 129, 163.
7. *Ibid.*, VII, 107.
8. *Die Getreidehandelspolitik der europäischen Staaten vom XIII bis zum XVIII Jahrhunderte*, Berlin, Parey, gr. in-8, 1896.
9. *Les plantes, usages, symbolisme*, in-8, tome Ier, 1897.

en 1897. Le savant auteur a publié sur la rose dans l'antiquité et au Moyen Age [1] et sur la culture du rosier [2] des recherches pleines de saveur et d'érudition. Sur l'apiculture, on peut signaler un mémoire de L. Morin relatif à la province de Champagne [3].

Les cultures arborescentes représentées surtout au Moyen Age par la vigne, le poirier et le pommier, n'ont encore suscité aucun travail d'ensemble. Pour la vigne, on trouve profit à consulter les ouvrages de Legrand d'Aussy sur la France entière; de L. Delisle sur la Normandie, de F. Michel et de Th. Malvezin sur le commerce de Bordeaux, de Rossignol sur l'Albigeois. Les origines de cette culture dans la Gaule romaine ont été étudiées par Düntzer [4], et le développement des vignobles en France jusqu'au début du VIIe siècle par Schröder [5]. L'aire de la vigne s'étendait alors bien plus vers le Nord qu'aujourd'hui, par suite de la nécessité où l'on se trouvait de s'approvisionner sur place et de la difficulté qu'éprouvaient les transports. Des monographies ont été consacrées à l'étude du vignoble de Montmartre par Sellier [6], à celle du vignoble du Gâtinais par Thoison [7], aux vignes de Franche-Comté, du Perche et de Basse-Normandie, de la Marche, du Bas-Armagnac, de la Bretagne, du Fezensaguet par Alf. Vaissière [8], L. Duval [9], Delannoy [10], Breuils [11] et A. de la Borderie [12]. E. Petit a montré comment la vigne était cultivée en Bourgogne au XIVe siècle, comment se faisait le vin, et quelle était la situation des vignerons du célèbre vignoble de Volnay [13]. L'abbé Angot [14] a enfin recherché les origines de l'usage du cidre dans le pays de Laval, et L. Duval a écrit l'histoire générale du cidre et du poiré [15]. Les travaux sur l'histoire des irrigations, du dessèchement des marais et sur celle des

1. *La rose dans l'antiquité et au Moyen Age*, in-8, 1892.
2. *Comptes rendus Acad. des Inscr.*, 1891, octobre.
3. Vers 1331. *Congrès Soc. sav.*, 1901.
4. *Der Weinbau im römischen Gallien, Bonner Jahrbücher*, II, 9.
5. *Pick's Monatsschrift für die Geschichte Westdeutschlands*, VI, 302.
6. *Bull. Soc. d'hist. de Paris*, X, 160.
7. *Bull. des Sc. econ. du Comité*, 1900, p. 105.
8. *Acad. de Besançon*, 1899, et à part, 59 pp., in-8.
9. *Bull. Soc. Arch. Orne*, XIX, 1900, pp. 458-480.
10. *Mém. Soc. Creuse*, XII, 1899, pp. 30-38.
11. *Revue de Gascogne*, 1899, pp. 95-100 ; 1894, pp. 77 et suiv.
12. *Notes sur la culture de la vigne en Bretagne avant le XIVe siècle*, in-8, 1892.
13. *Comptes de Volnay en 1346 Bull. hist. Comité*, 1901, 388-395).
14. *Rev. Arch. hist. du Maine*, XXV, 209.
15. *Essai historique sur le cidre et le poiré*, 1896, in-8.

ouvrages de défense contre les inondations, sont moins nombreux encore. On peut voir dans une étude du chanoine Mazet intitulée *Histoire d'un ruisseau* [1] quels étaient en 1211 les règlements relatifs à la distribution des eaux d'arrosage en Bas-Dauphiné. Le grand travail de Champion sur les inondations en France depuis le VIe siècle [2] est toujours utile à consulter pour l'exposé des efforts tentés au Moyen Age contre ces fléaux. Enfin, le comte de Dienne [3] a écrit l'histoire du dessèchement des lacs et marais dans notre pays avant 1789, et son travail est la seule œuvre d'ensemble qui existe sur ce point. Un jeune chartiste, L. Clouzot, va étudier dans une thèse prochaine de l'École des Chartes, les tentatives du dessèchement des marais du Poitou jusqu'au XVIIe siècle.

La condition économique, matérielle et morale, des classes agricoles mériterait d'attirer l'attention de tous ceux qui recherchent dans l'histoire l'évocation de la vie des masses laborieuses, plus que l'exposé des chevauchées militaires et des faits diplomatiques. Rarement, cette question a été étudiée à part, mais à peu près tous les ouvrages relatifs à l'histoire des institutions et de la civilisation font une place à ce tableau. On en peut dire autant des ouvrages généraux d'histoire sociale et d'histoire économique, tels que ceux de Doniol, de Dareste, de Sée et de L. Delisle. Quelques périodes de la vie des classes rurales ont été plus particulièrement étudiées : celle de Philippe-Auguste, par A. Luchaire [4], celle des Pastouraux, par M. Vidal [5]; celle des premiers Valois [6] et de la Jacquerie, par S. Luce [7], celle de Charles VI, par Coville [8]. Mme J. Darmesteter a tracé une esquisse de la condition de l'ouvrier et du paysan français au XIVe siècle [9], sujet qui a aussi tenté le talent d'A. Réville. Le grand ouvrage du P. Denifle sur la guerre de Cent Ans [10] est en partie une peinture de la situation lamentable où se trou-

1. *Mém. Soc. Stat. Drôme*, 1900, pp. 370-379.
2. Paris, Dalmont, 1858, 2 vol. in-8.
3. In-4, 1890.
4. *Comptes rendus Acad. Sc. morales*, avril 1900 ; *Grande Revue*, 1er mai 1900.
5. In-8, 58 pp., 1900.
6. *Histoire de Bertrand Du Guesclin*, in-8, 1879. — *La France pendant la guerre de Cent Ans, épisodes historiques et vie privée*, in-18, 1889 ; supplément in-18, 1894.
7. 1re édit., 1859 ; 2e, 1894, in-8, Champion.
8. *En Normandie* (*Annales Fac. Lettres Caen*, 1887).
9. 3 vol. in-8, Picard, 1899 et sq.
10. *Fortnightly Review*, nov.-déc. 1890.

vèrent réduites les classes rurales. Outre les travaux d'ensemble d'histoire sociale, on possède également certaines études de détail sur les diverses classes de la population rurale. Celle d'H. Doniol est un exposé d'idées générales relatives aux serfs et vilains du Moyen Age [1]. Guillouard [2] et A. Richard [3] ont déterminé la condition des colliberts en Normandie et en Poitou, de Rochas en Béarn [4]. F. Molard a montré quelle était la situation de ces oblats (les *donnés*) [5] qui s'offraient aux églises ou monastères eux et leurs biens, faisaient vœu d'obéissance, et conservaient à titre d'usufruitiers une portion de leurs domaines. Le servage a été étudié dans le Midi de la France par A. Combe [6]; en Sologne, par M. de Maulde [7]; en Bretagne, par la Borderie [8] et par H. Sée [9]; en Champagne, par H. Sée [10]; en Corse [11], par F. Molard. L'esclavage existait dès le Moyen Age surtout dans la région méditerranée, avec l'assentiment de la papauté. O. Langer s'est occupé de rechercher les origines et de déterminer la condition des esclaves pendant cette période en Europe [12]; et Kelly Ingram a esquissé l'histoire des deux institutions connexes du servage et de l'esclavage [13]. Molard a retrouvé et décrit la seconde en Corse [14], J. Brutails en Roussillon [15], et A. de Ribbe en Provence [16].

Le régime administratif auquel les classes rurales ont été soumises a fait l'objet des recherches des nombreux historiens qui ont étudié la société et les institutions médiévales. Parmi les monographies, on peut mentionner celle de Lass qui a étudié

1. In-8, Picard, 1900.
2. In-8, Caen, 1872.
3. In-8, Poitiers, 1873.
4. *Bull. Soc. de Pau*, 1875, pp. 8 à 18.
5. *Bull. Soc. sc. hist. Yonne*, tome XLIII (1889).
6. In-8, 153 pp., Toulouse, 1897.
7. *Revue historique*, juillet 1887.
8. *Mem. Soc. Arch. Ille-et-Vilaine*, tome Ier (1861).
9. *Annales de Bretagne*, tomes XI et XII.
10. *Revue historique*, 1894 et 1895.
11. *Bull. hist. du Comité*, 1889, pp. 202-205.
12. *Sklaverei in Europa (während der letzen Jahrhunderte des Mittelalters*, in-8, 46 pp., Bautzen, 1891.
13. *A history of slavery and serfdom*, 1896, in-8.
14. *Bull. hist. du Comité*, 1889, pp. 202-205.
15. *Du XIIIe au XVIIe siècle*, in-8, 1890.
16. Dans *Une famille provençale au XIVe siècle, les Guiran de Brillanne* (*Annales des Basses-Alpes*, VI, 1893, pp. 147-158, 235-248).

la compétence et les salaires des *avoués*, gérants des domaines au temps des capitulaires[1], et celle de M. Prou qui a prouvé que l'obligation du service militaire pour les roturiers aux XIe et XIIe siècles dérivait du *devoir de la justice*, c'est-à-dire du droit de souveraineté du seigneur, et non du devoir *féodal*, c'est-à-dire de son droit de propriétaire[2]. Les rapports de l'Eglise avec les classes rurales ont été examinés avec un tour d'esprit apologétique, par Imbart de la Tour, dans ses recherches remarquables sur les églises rurales à l'époque carolingienne[3] et sur les paroisses rurales dans l'ancienne France[4], par Orieux dans son étude sur les églises et les *villæ* aux Ve et VIe siècles[5], par A. de la Borderie dans son travail sur l'organisation civile de la paroisse rurale en Bretagne[6], et par G.-A. Prévost dans son livre sur l'Eglise et les campagnes au Moyen Age[7]. Le rôle du clergé dans l'institution et les progrès de la trêve ou de la paix de Dieu qui fut si favorable aux campagnes, a été élucidé dans un ouvrage très approfondi qui rend inutiles les recherches antérieures sur ce sujet, celui de L. Huberti[8]. L'acquisition des libertés civiles et administratives par les paysans a été étudiée par quelques historiens. A. L'Eleu a recherché quelles étaient l'origine et l'organisation des communautés rurales en France jusqu'à la fin du XIIIe siècle[9]; M. de Segange s'est occupé des communautés anciennes de cultivateurs dans le centre de la France[10]; et Ph Thirion des échevinages ruraux aux XIIe et XIIIe siècles dans les possessions de l'église de Reims[11]. On a même trouvé trace d'une association agricole organisée en 1168[12].

La vie matérielle des classes rurales peut être examinée sous plusieurs aspects. On en dégage certains traits dans les ouvrages qui ont rapport à l'histoire de l'habitation, du mobilier, de l'alimen-

1. *Untersuch. zur deutsch. Staats und Rechtsgeschichte*, XXXIX (1891).
2. *Revue historique*. XLIV (1890), 313-327.
3. *De Ecclesiis rusticanis ætate carolingica*, 1892, in-8.
4. *Les paroisses rurales dans l'ancienne France* (*Rev. hist.*, tomes LX, LXI, LXIII, LXVII, LXVIII et à part, in-8, 1900.
5. *Mém. Soc. Arch. de Nantes*, 1878, et à part, in-8, 23 pp.
6. These Ec. des Ch., 1851.
7. In-8, Champion, 1892.
8. *Die Friedensordnung in Frankreich*, tome Ier, 1892, in-8.
9. In-8, 1896.
10. In-8, 1898, 38 pp.
11. *Etudes d'histoire du Moyen Age* (Études Monod), 1896, pp. 317-329.
12. *Archives hist. et litt.*, 1er oct. 1891.

tation et en général de la vie privée. Elle n'a point fait l'objet de beaucoup de travaux spéciaux. Citons celui de F. Brun sur la vie privée des paysans au Moyen Age[1] et sous l'ancien régime. En ce qui concerne l'habitation, le travail allemand d'A. Meitzen[2] a recherché les causes qui ont présidé au groupement ou à l'isolement des villages dans les pays d'Europe. Ammann et Garnier en ont écrit sommairement l'histoire[3]; A. de Foville et Flach ont essayé d'en déterminer les conditions historiques[4]. Les sources littéraires et les documents judiciaires, tels que les lettres de rémission aux XIVe et XVe siècles, permettent de se rendre compte des mœurs des populations rurales. C'est ce qui fait l'intérêt des pièces extraites des registres de la chancellerie royale, comme l'ont montré les publications de Molard pour la région Sénonaise[5] et de Guérin pour le Poitou[6]. D'autres recherches d'une nature spéciale, par exemple celles de Kotelmann sur l'hygiène au Moyen Age[7], d'A. Franklin sur la toilette et les soins de la propreté[8]; de Corradi sur les épidémies[9]; de Buret sur le gros mal ou syphilis médiévale[10]; de Jusserand sur les sports[11] nous donnent une idée de la manière de vivre, des épreuves, des distractions de nos paysans. On voit que la matière est riche, et que l'histoire de l'agriculture et des classes rurales au Moyen Age attend encore sur bien des points que l'effort de nombreux chercheurs vienne éclaircir et résoudre les problèmes dont elle possède une abondante matière.

P. Boissonnade,
Professeur à l'Université de Poitiers.

1. In-8, 1882.
2. *Siedelung und Agrarwesen der Ostgermanen, Kelten*, etc., 3 vol. in-8, Berlin, 1895.
3. In-4, 1892.
4. *Enquête sur les conditions de l'habitation en France*, 2 vol. in-8, 1894-1899.
5. *Esquisses de mœurs sénonaises aux XIVe et XVe siècles*, in-8, 66 pp., 1895.
6. *Archiv. hist. du Poitou*, tome XIII et suiv.
7. *Gesundheitspflege im Mittelalter*, Leipzig, 1890, in-8.
8. *La vie privée d'autrefois*, in-12, 1885 à 1900.
9. *Annali delle epidemie occorse fino all' anno 1500*, 8 vol., 1892.
10. In-16, 1894, Paris.
11. In-8, Plon, 1901.

LITTÉRATURE HONGROISE

ÉPOQUE MODERNE — DE 1772 A NOS JOURS

Les historiens magyars datent la Renaissance littéraire de l'année 1772. Avant cette date, il y a bien des œuvres magyares, mais il manque cette continuité dans la production qui seule atteste l'existence d'un courant littéraire. Malgré le grand talent poétique d'un Balassa ou d'un Zrinyi, malgré l'éloquence d'un Pázmány, la littérature n'a pu se développer régulièrement, parce que la vie nationale elle-même fut trop souvent arrêtée au cours des siècles dont nous avons esquissé les productions littéraires dans un article précédent[1]. Depuis 1772, nous ne constatons plus de ces arrêts fâcheux et le mouvement littéraire et intellectuel a suivi son cours normal. Ce mouvement est tellement intense qu'il faut nous borner à ses représentants les plus illustres. Un pareil essor est rare dans l'histoire des peuples. On dirait que le pays veut regagner le temps perdu. Il ne se produit aucune manifestation intellectuelle dans le reste de l'Europe qui ne soit immédiatement étudiée ou même imitée. Cette étude et cette imitation développent ensuite les qualités littéraires de la race magyare et produisent une longue série de chefs-d'œuvre originaux.

Pour éviter un morcellement trop menu de cette époque, nous la divisons en trois périodes.

La première, la longue et patiente préparation aux œuvres originales, et qu'on pourrait comparer à la Pléiade française, est celle des *influences étrangères*. Elle s'étend jusque vers 1825. Cette année-là paraît la première grande œuvre du poète national

1. *Revue de Synthèse historique*, avril 1902.

Vörösmarty qui inaugure le *romantisme magyar*. L'Ecole romantique règne chez les Magyars jusqu'au dualisme (1867). Depuis que la Hongrie a reconquis ses anciennes libertés, sa littérature, à quelques rares exceptions près, s'est engagée dans les voies du *réalisme*.

I

Le renouveau littéraire s'est effectué en Hongrie grâce à l'influence des différentes littératures européennes, principalement de la littérature française. Dans les périodes précédentes nous avons pu constater que certaines versions françaises ont exercé leur ascendant sur des écrivains magyars, tels que Molnár de Szencz, Jean Cseri et Clément Mikes; cette influence, avant 1772, n'était qu'intermittente : à partir de cette date, elle se manifeste d'une façon continue. Le fait que le premier groupe d'écrivains qui, sous la conduite de Georges Bessenyei, a secoué le pays de sa torpeur et a créé un courant qui ne devait plus s'arrêter, s'appelle l'*Ecole française*, est une preuve palpable de l'ascendant que l'esprit français exerça alors aux bords du Danube. Voltaire, le représentant incontesté de la suprématie intellectuelle de la France au XVIIIe siècle en Europe, puis Rousseau, les Encyclopédistes, Marmontel, d'Arnaud, même les poètes légers, comme Dorat et Colardeau, sont traduits, adaptés et imités. Ils façonnent le style, font pénétrer un monde d'idées dans ce pays arriéré et isolé des grands courants européens. On peut dire avec raison que la France a fait office de marraine auprès de la littérature naissante des Magyars.

Le chef de l'*Ecole française*[1], Georges Bessenyei (1747-1811) prit comme modèle Voltaire, aussi bien pour ses tragédies[2] que pour ses épopées, ses poèmes didactiques et ses œuvres en prose. Ses livres les plus hardis n'ont pas pu paraître, mais ses œuvres poétiques ont exercé une influence considérable L'élégance de sa diction, un

1. Sur l'*Ecole française* voy. notre thèse : *Etude sur l'influence de la littérature française en Hongrie, 1772-1896*, livre I, chap. I. Paris, Leroux, 1902. On y trouvera une bibliographie plus complète que nous ne pouvons donner ici. Dans l'*Introduction* quelques pages sur Albert Molnár, Jean Cseri et Clément Mikes.

2. Sa première tragédie *Agis* date de 1772.

certain pathos, quelques idées morales développées dans le goût français, font parfois oublier l'absence d'un vrai souffle poétique. Bessenyei était une âme ardente, un vrai initiateur qui stimulait ses camarades de la garde royale [1] et les écrivains qui par modestie cachaient leurs œuvres. Il souhaitait une civilisation nationale qui tout en puisant aux sources étrangères, répondît aux besoins du pays. C'est pourquoi il réclamait dès 1781, une Académie pour cultiver les lettres, les sciences et surtout la langue nationale [2]. Autour de lui se groupaient : Abraham *Barcsay* (1742-1806) descendant d'un prince transylvain, qui adressa des *Epîtres* dans le goût français à ses camarades de la garde et à d'autres poètes ; il a écrit également des *Elégies*. Alexandre *Báróczy* (1735-1809) le traducteur élégant de *Cassandre* de La Calprenède et des Contes moraux de Marmontel ; Laurent *Orczy* (1718-1789) qui n'était pas inconnu dans un cercle intime mais qui ne voulut rien publier avant les travaux de Bessenyei. C'est un disciple de Rousseau qui aime la nature et vante la vie simple du paysan [3].

Bessenyei n'a pas seulement agi sur la garde royale ; il a fait naître toute une série de traductions des œuvres françaises grâce auxquelles la versification devint plus souple et surtout la prose plus apte à exprimer de hautes pensées [4]. Le meilleur traducteur de cette école est *Joseph Péczeli* (1750-1792), pasteur de Komárom, qui, après la retraite de Bessenyei, réunit quelques jeunes talents. Il a traduit la *Henriade, Zaïre, Alzire, Mérope* et a écrit des fables dans le goût de La Fontaine. Dans sa revue : *Magasin universel* (Mindenes gyüjtemény) il a donné le suc des œuvres critiques et esthétiques françaises [5]. D'autres écrivains rivalisent avec leurs modèles

1. La garde royale hongroise fut créée par Marie-Thérèse en 1760. Chaque comitat magyar envoyait deux jeunes gens à Vienne où ils recevaient une instruction gratuite et entraient ensuite au service de la cour. Voy. A. Ballagi : *A magyar királyi testörség története* (Hist. de la garde royale hongroise), 1872.

2. Sur Bessenyei, voy. Z. Beöthy, *La Prose hongroise*, tome II. K. Závodszky : *Bessenyei György*, 1872. G. Rózsa : *Bessenyei mint drámairó* (B. dramaturge), 1893. Les éditions de ces pièces par P. Gyulai (*Le philosophe*, 1881) et B. Lázár *Agis, Laïs* dans : *Ancienne Bibl. hongroise*, nos XIII et XVI, 1899) ; celle des *Lumières de la nature* (A természet világa), par J. Bokor, ibid., no VII, 1898.

3. Sur Barcsay : J. Zombory : *Barcsay Abraham élete és költészete* (La vie et les poésies d'A. B.), 1895. Sur Báróczy : L'étude de Kazinczy dans les *Œuvres complètes* (1813-14 ; 8 vol.). Z. Beöthy : *La Prose hongroise*, tome II; J. Horváth, dans *Budapesti Szemle*, 1901, juill.-août ; sur Orczy : J. Arany dans : *Œuvres en prose*, 1879.

4. Voy. A. Radó : *A magyar müforditás története 1772-1831* (Histoire des traductions hongroises), 1883.

5. Voy. S. Takáts, *Biographie de Péczeli* à la suite de l'édition des *Fables*, 1887.

dans la langue même qui a produit ce modèle. Ainsi Joseph Teledi écrit un ouvrage philosophique en français, intitulé : *Essai sur la faiblesse des Esprits forts* (Leyde, 1760 ; 2e édit. Amsterdam 1761) qui, paraît-il, a beaucoup plu à J.-J. Rousseau. Le comte Jean Fekete (1740-1803) entre en correspondance avec Voltaire, écrit des vers badins que le patriarche lui corrige et publie à Genève en deux volumes : *Mes Rapsodies ou Recueil de différents essais de vers et de prose* dont plusieurs pièces sont dignes de figurer à côté de Chaulien, de Dorat et de ces poètes légers tant goûtés dans la seconde moitié du XVIIIe siècle [1].

Cette Ecole a eu aussi des poètes lyriques : d'abord l'élégiaque Paul *Anyos* (1756-1784), prêtre de l'Ordre de Saint-Paul qui exprima avec beaucoup de force le néant des choses, le vide effrayant du tombeau [2] ; Gabriel Dayka (1768-1796) qui imita les héroïdes françaises et se fit surtout remarquer par une forme impeccable [3] ; puis les poètes Jean Bacsányi (1763-1845) François Verseghy (1757-1822) et Ladislas Szentjobi Szabó (1767-1795) tous trois impliqués dans la conjuration de Martinovics dont les membres, enthousiasmés par les idées de la Révolution française, voulurent régénérer la société hongroise et qui expièrent leur rêve sur l'échafaud ou dans les cachots de Kufstein [4]. Bacsányi est un élégiaque de premier ordre ; Verseghy, le traducteur de la *Marseillaise*, se distingue dans le poème philosophique ; Szentjóbi, mort tout jeune dans la prison de Kufstein, est l'auteur d'une pièce patriotique : *Le Roi Mathias* [5].

Tous ces efforts ont abouti à produire le premier grand poète lyrique hongrois : *Alexandre Kisfaludy* (1772-1844) dont le *Himfy* ouvre une ère nouvelle. Nourri de Rousseau, de Parny, de Chaulieu, enflammé par le souvenir de Pétrarque et de Laure, souvenir rendu vivace par la captivité qu'il subit à Draguignan, Kisfaludy a

1. Un autre recueil de poésie et de prose françaises de Fekete est encore inédit. Il se trouve à la Bibl. de l'Académie hongroise ; voy., sur Teleki et Fekete, notre thèse, p. 134-147 ; sur Fekete, les études de Gy. Morvay dans *Irodalomtörténeti közlemények*, 1901.

2. V. Koltai : *Anyos Pál élete és költészete* (La vie et les poésies de P. A.), 1885 ; J. Gellért : *Anyos Pál*, 1895.

3. Voy. Paul Erdélyi : *Les poésies de G. Dayka*, dans Figyelö, 1887.

4. Voy. notre thèse, livre I, chap. II : *Les Révolutionnaires*.

5. Sur Bacsányi : F. Bayer : *Bacsányi János*, 1875. K. Széchy dans : *Impressions et souvenirs*, 1897 ; F. Szinnyei : *Bacsányi János*, 1898. Sur Verseghi : S. Sághy : *Verseghy Ferencz élete* (La Vie de F. V.), 1825 ; quelques études de Császar dans *Századok* et *Irodalomt. Közlemények* (1899, 1900). Sur Szentjóbi : L. Hoffer, dans *Figyelö*, 1871 ; Abafi, dans l'édition de ses *Poésies*, 1880.

mis dans ce cycle lyrique « la flamme d'un ciel et d'un peuple du Midi, le caractère oriental, les chagrins d'un cœur magyar, le souvenir de son cher pays, les tempêtes de sa passion et son cœur tout saignant ». Ses *Contes* glorifient l'ancienne noblesse et la bravoure hongroises; le fond en est historique, mais le poète change ces épisodes en autant de tableaux de la vie nationale [1].

En dehors du courant français, d'autres influences se firent sentir sur la littérature naissante des Magyars. Le retour à l'antiquité qu'on constate en France dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, les travaux esthétiques et critiques de Lessing et de Herder en Allemagne, la gloire littéraire de Weimar, tout cela a influé sensiblement sur les écrivains magyars. L'*École des Latinistes* voulut relever la poésie magyare par l'emploi des rythmes de Virgile et d'Horace que la langue hongroise est plus apte à rendre que les autres langues de l'Europe. Les trois législateurs de cette École : David Baróti Szabó (1739-1819), Nicolas Révai, le grand philologue, et Joseph Rajnis (1741-1811) ont façonné la langue par de bonnes traductions en vers de l'Énéide, des Églogues et des Géorgiques de Virgile, par des morceaux d'Horace, d'Ovide, de Tibulle et de Properce [2]. Ils ont préparé le terrain à *Benoît Virág* et au Tyrtée magyar *Daniel Berzsenyi*. *Virág* (1752-1830), tout en prenant comme modèle Horace dont il a rendu les strophes alcaïques et sapphiques avec une grande maîtrise, a exprimé dans la forme classique les idées qui agitèrent son temps. Il se fit l'écho des doléances générales, exhorta au patriotisme, mais comme son modèle il prêche aussi la paix de l'âme et la tranquillité de l'esprit. Ses poésies ont donné du nerf et de la précision à la langue [3]. *Berzsenyi* (1776-1836) est le plus pathétique des poètes magyars. L'ardeur du patriotisme fougueux qui l'enflamme se montre surtout dans ses

1. Alexandre Kisfaludy fut fait prisonnier au siège de Milan (1796) et fut envoyé à Draguignan où il a trouvé dans une jeune Parisienne, Mlle d'Esclapon, une véritable inspiratrice. — Ses *Œuvres complètes* en huit volumes furent éditées par D. Angyal, 1892. R. Rényi : *Kisfaludy et Pétrarque* dans : *Figyelö*, 1879. A. Werner : *Le roman en lettres d'Alex. Kisfaludy* (inspiré par la Nouvelle Héloïse) dans *Egyet. Philol. Közlöny*, Suppl. II, 1890.

2. Sur Baróti Szabó : Jean Arany dans les *Œuvres en prose*, 1879 ; B. Oláh, dans *Figyelö*, tome XV ; sur Révai, les biographies de Bánóczy et de Csaplár déjà mentionnées (Revue, avril 1902, p. 207) ; sur Rajnis : S. N. Agh : *Rajnis J. élete és munkái* (La vie et les œuvres de J. R), 1890. — Voy. en outre : J. Balassa : *La lutte pour la prosodie*, dans *Egyet. philol. Közlöny*, 1886.

3. Gy. Szalay : *La vie et les œuvres de B. Virág*, dans *Figyelö*, tome XXV et suiv. — Szeremley Barna : *Virág et Horace*, 1895.

Odes de jeunesse. Jamais la poésie hongroise n'avait fait entendre des accents aussi virils, jamais elle ne s'était exprimée avec autant de fermeté et de concision que dans ces strophes horatiennes. Berzsenyi a écrit également des odes philosophiques et religieuses dont la simplicité et le naturel contrastent avec le ton plus tendu de ses poésies patriotiques [1].

L'École *gréco-allemande* s'inspire principalement de Schiller et de Goethe. Le chef en est *François Kazinczy* (1759-1831) qui, dans les vingt-cinq premières années du XIXe siècle, était l'arbitre du goût littéraire. Sa domination ne cessa qu'avec l'avènement du romantisme hongrois. Kazinczy est le premier *homme de lettres* magyar ; il rappelle Malherbe par sa réforme de la langue et du rythme, Boileau par sa férule contre les récalcitrants. Sans être un génie créateur, il a rendu des services inappréciables par la réforme de la langue et par ses traductions. Ses prédécesseurs, aussi bien ceux de l'École française que ceux de l'École latine, avaient eu à lutter contre la pauvreté de l'idiome magyar. Le vocabulaire philosophique et esthétique, celui même de la vie sociale et politique, étaient en grande partie à créer ; il fallait, d'autre part, remplacer par des vocables magyars les mots étrangers que l'usage du français, de l'allemand et du latin avaient introduits dans la langue. Ce résultat ne pouvait être obtenu qu'au prix de grands efforts et de batailles littéraires acharnées, qui ont duré pendant vingt ans (1810-30). Néologues et puristes formaient deux camps hostiles. Kazinczy, soutenu par le philologue Révai, resta vainqueur [2]. Ses traductions de Molière, de Marmontel, de La Rochefoucauld, de Gessner, Lessing, Herder, Klopstock et de Goethe ont donné à la langue plus de souplesse et ont agi plus efficacement que ses œuvres originales, passablement froides. C'est pourtant par sa *Correspondance* qu'il exerça la plus grande influence [3]. Pendant trente

1. F. Kolesey : *Eloge de Berzsenyi* dans les *Annales de l'Académie*, tome III. J. Erdélyi : *Berzsenyi Daniel* dans ses *Études littéraires* (Palyák és pálmak, p. 63 et suiv.), 1886. — L. Korosy dans *Figyelo*, 1878-79, et surtout la biographie de Jean Vaczy : *B. D. életrajza*, 1895.

2. Sur cette bataille littéraire (*nyelvujitasi harcz*) voy. les études d'Alexandre Imre (*Budapesti Szemle*, 1873, et *Mémoires* de l'Académie, 1876), celles de Fogarasi, Toldy et de Szarvas (ibid., tome IV), de Brassai et de Ballagi (ibid., tome V) et de nombreux articles du *Nyelvör*. Les deux pamphlets les plus connus : *Mondolat* (Missive) et la *Réponse à la Missive* furent réédités par J. Balassa, avec des introductions, dans : *Régi magyar konyvtár*, nos X et XI, 1898. K. Szily, *A magyar nyelvujitás szotára* (Dictionnaire de la néologie hongroise), 1902.

3. L'Académie l'édite actuellement : *Kazinczy Ferencz levelezése*, avec des intro-duc-

ans, il dirigea le Parnasse hongrois de sa paisible retraite de Széphalom, dans le comitat Zemplén, où il s'était retiré après l'emprisonnement qu'il subit dans les cachots de Kufstein et du Spielberg pour avoir trempé dans le mouvement libéral de Martinovics. Cette Correspondance énorme est une des sources les plus précieuses de la vie littéraire d'alors [1].

Les disciples de Kazinczy : Szemere, Vitkovics, Kis et Kölcsey sont les premiers qui aient transplanté en Hongrie les doctrines esthétiques des pays étrangers. *Jean Kis* (1770-1846) est un excellent traducteur en vers ; ses poésies montrent l'influence de Thomson et de Delille ; *Paul Szemere* (1785-1861) a fondé les premières revues esthétiques et a écrit quelques beaux sonnets ; *Michel Vitkovics* (1778-1829) est un épigrammatiste de beaucoup de verve et le traducteur des poésies populaires serbes [2]. Les efforts de cette École semblent aboutir dans les poésies un peu froides, empreintes de la mélancolie allemande de *François Kölcsey* (1790-1838). Ses ballades, de même que ses études critiques, trahissent l'influence de Schiller, tandis que ses Éloges semblent s'inspirer de ceux de l'Académie française. L'idéal classique qu'il prêcha n'était pas exempt d'exclusivisme, mais il a posé ce principe vrai que la réunion de l'élément classique et de l'élément populaire pouvait seule donner des chefs-d'œuvre [3].

En effet, à côté des représentants du classicisme français, latin et allemand, il y avait un groupe d'écrivains nettement hostiles à toute influence étrangère. Le grand public ne comprenait guère les efforts d'un Bessenyei ou d'un Kazinczy ; il demandait des lectures agréables, faciles à comprendre où les héros populaires jouassent le rôle principal ; des sujets plus simples, plus terre à terre, mais

tions et des notes par J. Váczy. Le XIe volume vient de paraître, contenant les lettres des années 1813 à 1814.

1. Il faut y ajouter les Mémoires de Kazinczy (*Pályám emlékezete*). Sur Kazinczy : L'Album édité par l'Académie à l'occasion du centenaire de sa naissance (1859). F. Toldy : *Kazinczy és Kora* (K. et son temps) inachevé ; Les Éloges de Kölcsey, de Gyulai et de Szász ; Z. Beöthy : *Horatius és Kazinczy*, 1890. Fr. Riedl : *F. Kazinczy et la littérature allemande* dans : *Budapesti Szemle*, 1878 ; J. Bayer, sur la traduction de deux pièces de Molière dans : *Irodalomt. Közlemények*, 1895 et 1896.

2. Kis a laissé des Mémoires qui furent réédités dans *Olcsó könyvtár* (*Kis János emlékezései életéből*, 1890). — Sur Szemere : J. Szvorényi, devant les *Œuvres complètes*, 1890 ; B. Kelemen : *Szemere Pál*, dans : *Egyet. philol. Közlöny*, 1891. — Sur Vitkovics : J. Szvorényi : *La Vie de Vitkovics*, dans les *Œuvres*, 1879.

3. Voy. les biographies de V. Vajda (1875) et de B. Jancsó (*Kölcsey Ferencz élete és müvei*, 1885) ; Les Éloges de Eötvös et de Gyulai ; Szegedy dans *Egyetemes philol. Közlöny*, 1897.

où l'on sentit le caractère national. Rien ne semblait plus propre à satisfaire ce désir que des romans, soit en vers, soit en prose, des épopées héroï-comiques et des satires pour ridiculiser les mœurs étrangères. Le premier qui, par ses romans aujourd'hui illisibles, ait cherché et trouvé le chemin de la popularité est *André Dugonics* (1740-1818) de l'Ordre des Piaristes. Son *Etelka, Les Maures, Les Bracelets d'or* [1], *Jolánka, Cserei* ont eu beaucoup de vogue ; *Adam Palóczi Horváth* (1760-1820) a chanté dans des épopées interminables les exploits de Jean Hunyad et de Rodolphe de Habsbourg ; *Joseph Gvadányi* (1725-1801) a créé dans son épopée comique : *Voyage d'un Notaire de village à Bude* (1790) le type du *Notaire de Peleske* — resté populaire, grâce surtout à la mise en scène par Joseph Gaál (1838) — et a raconté dans son *Paul Rontó et le comte Maurice Benyovszky* (1793) les exploits de cet aventurier, un des premiers colonisateurs de Madagascar ; *Michel Fazekas* (1766-1828) a écrit des poésies populaires qui ne furent recueillies qu'en 1836 ; dans son conte burlesque, *Mathias, gardeur d'oies* (Ludas Matyi, 1815 et 1817), il a créé le type du serf qui, opprimé par son seigneur, se venge par des tours spirituels du hobereau qui le tourmente. C'était depuis le mouvement libéral de 1794 le premier cri jeté en faveur des serfs : ceux-ci ne furent affranchis qu'au moment de la Révolution (1848) [2].

L'École populaire a produit un seul poète digne de remarque : *Michel Csokonai* (1773-1805). Il a composé les premiers chants d'amour qu'aient inspirés les paysans et les humbles. Il dit, avec des accents inconnus avant lui, la mélancolie du simple hussard et de sa payse, du pauvre gars et de sa bien-aimée. Il a donné les premières chansons anacréontiques de la littérature magyare. Csokonai a écrit aussi des poésies badines dans le goût des poètes légers français du XVIIIe siècle ; dans ses Odes on sent le souffle de Rousseau ; son épopée comique : *Dorothée*

1. Nouv. édition dans : *Ancienne Bibl. hongroise*, n° VIII, par A. Bellaagh (1898).

2. Sur Dugonics : l'*Album* publié par Farkas et Nagy (1876), la biographie de Endrodi (*Dugonics életrajza*, 1880). Deux études de A. Hahn dans *Egyet. Phil. Kozlony*, t. VI et VII. Sur Palóczi Horváth : P. Gereeze dans : *Figyelo*, tome XV. J. Illesy, ibid., tome XXIII. S. Garda : *Horváth Adam életrajza* (Vie d'A. H.), 1890. Sur Gvadanyi : K. Szechy : *Gróf Gvadányi József* (dans les *Monographies historiques*, 1894). J. Arany, dans les *Œuvres en prose*, 1879. L'Album-Gvadanyi, 1887. Sur Fazekas : R. Toth : L. Matray : *Fazekas Mihaly elete és versei* (La vie et les poésies de M. F.), 1888 ; Introduction à la nouv. édition des *Poésies* dans : *Anc. Bibl. hongroise*, n° XVII, 1900.

ou le Triomphe des dames au Carnaval imite Pope et le *Lutrin* de Boileau [1].

On voit ainsi que la période comprise entre 1772 et 1825 est partagée entre les différentes Écoles : française, latine, allemande, populaire. Chacune veut apporter une nouvelle sève à l'arbre desséché de la littérature, chacune s'efforce de doter le pays de quelques œuvres durables. Après cinquante ans d'efforts, la langue magyare est enfin rendue apte à exprimer toute la gamme des sentiments ; le poème lyrique, l'épopée, le drame et le roman pourront désormais se développer dans des conditions normales.

II

L'année 1825 marque l'épanouissement de la littérature magyare. C'est en même temps l'année de la Diète mémorable d'où la Hongrie moderne devait sortir ; c'est l'année où Étienne Széchenyi fonde, par un acte généreux, l'Académie qui en Hongrie a joué un rôle prépondérant dans la vie littéraire et intellectuelle du peuple [2] ; c'est enfin l'année où paraît le chef-d'œuvre de Michel Vörösmarty : *La fuite de Zalán* (Zalán futása) épopée sur la conquête du pays par Arpad, qui inaugure une ère nouvelle. A partir de ce moment jusqu'au dualisme (1867) le mouvement littéraire est tellement multiple et intense qu'il faut nous borner aux écrivains les plus illustres. Notre but principal doit être ici d'énumérer les travaux consacrés aux principaux auteurs ; pour la caractéristique de leurs œuvres nous devons renvoyer le lecteur aux études françaises publiées jusqu'aujourd'hui [3]. Nous diviserons les deux pé-

1. Gy. Haraszti : *Csokonai Vitéz Mihály*, 1880. Album-Csokonai, 1861. Sur *Dorothée*, F. Salamon, dans les *Études littéraires*, tome I, p. 255 et suiv. — Les origines de la presse périodique hongroise remontent également à cette période. C'est en 1780 que fut fondé le premier journal magyar. Voy. J. Ferenczy : *A magyar hirlapirodalom története 1867-ig* (Hist. de la presse hongroise jusqu'à 1867), 1887. E. Jakab : *Les journaux en Transylvanie avant 1848*, dans les *Mémoires* de l'Académie, 1882.

2. Voy. K. Szász : *Gróf Széchenyi István és az Akadémia megalakulása* (Le comte E. Sz. et la fondation de l'Académie). Nous avons déjà donné, dans notre premier article, la bibliographie sur l'œuvre politique de Széchenyi. Mentionnons ici : P. Gyulai : *Le comte E. Sz. écrivain*, 1892. — Z. Beöthy : *Sz. et la poésie hongroise*, 1893.

3. Outre les Histoires de la littérature déjà citées, voy. pour cette période : Alex. Endrödi : *Századunk magyar irodalma* (La littérature hongroise de notre siècle), 1900.

riodes qui nous restent à traiter selon les trois genres : *La poésie, le théâtre* et *le roman*.

La période de 1825 à 1867 est dominée par les trois poètes : *Michel Vörösmarty* (1800-1855) *Alexandre Petöfi* (1823-1849) et *Jean Arany* (1817-1882). Leurs œuvres constituent les plus beaux titres de gloire de la littérature magyare. La langue assouplie atteint avec eux son plus haut degré de perfection ; l'élément national devient le fonds essentiel. La gloire de Petöfi est précisément d'avoir su donner à l'âme du peuple son expression poétique. Ce ne sont plus des imitateurs plus ou moins heureux, mais des esprits vraiment originaux qui s'inspirent uniquement du génie national. Leur art est classique par la forme irréprochable et romantique par le choix des sujets : ce mélange heureux a donné une série de chefs-d'œuvre qui sont et resteront des modèles dans leur genre.

Vörösmarty est le créateur de la langue poétique [1]. Il a évoqué dans quelques épopées puissantes (*La fuite de Zalán, Cserhalom, Eger, Les deux châteaux voisins*), l'ancienne gloire hongroise et quelques épisodes guerriers. Ces poèmes sont écrits en hexamètres et les critiques magyars n'exagèrent pas en disant que depuis Homère on n'en a pas fait de plus beaux. Dans ses poésies lyriques il a employé des rythmes nationaux. Qu'il chante ses amours ou les espoirs et les plaintes de son pays, qu'il lance une simple épigramme ou qu'il dise ses chagrins et ses peines, toujours l'idée et l'expression sont adéquates. Vörösmarty descend rarement vers la poésie populaire où Petöfi a trouvé ses plus belles inspirations. Il puise tout en lui-même : c'est le lyrique de la réflexion et du sentiment intime.

Vörösmarty a écrit également quelques drames où il est franchement romantique. Ses personnages n'agissent pas assez ; mais malgré la faiblesse de la composition, ces pièces ont eu une influence décisive, car elles ont montré le chemin qu'il fallait suivre pour ne pas tomber dans la niaiserie et dans la platitude. Une de ses

1. *Œuvres complètes* en huit volumes éditées par Paul Gyulai (1884) auquel nous devons la meilleure biographie : *Vorosmarty eletrajza* (1879 ; 3 édit., 1890). J. Erdelyi dans ses *Etudes littéraires* (*Pályakés pálmák*), 1886. S. Kemeny dans ses *Etudes* (Tanulmanyok), H. Eloge de Eotvos, de Salamon. L. Baroti : *Les drames de V.* dans : *Figyelo*, tome XXIV. Sur Csongor et Tunde : Beöthy, dans : *Dramaturges et acteurs*, 1882. *Vorosmarty emlekkonyv* (Album V), édité par L. Czapary. Albe-Royale, 1900 (contient 285 lettres de Vorosmarty). J. Gellert : *Vorosmarty Mihaly élete és koltészete* (La vie et les poesies de M. V.), 1901.

pièces : *Csongor et Tünde* met en scène un conte populaire ; elle est écrite dans la langue la plus étincelante qu'on ait parlée au théâtre hongrois, et remplie d'expressions et d'images dignes des contes dramatiques de Shakespeare.

Petöfi est le seul poète hongrois qui soit entré dans le Panthéon littéraire de l'Europe. Présenté d'assez bonne heure au public français par M. Desbordes-Valmore, Saint-René Taillandier, Chassin et les traductions de quelques-unes de ses poésies [1] ; traduit dans presque toutes les langues de l'Europe et même dans quelques langues orientales, il est le représentant de la poésie lyrique hongroise à l'étranger. Sur la foi de ces traductions, un éminent critique allemand, Hermann Grimm, lui a assigné sa place parmi les plus grands génies créateurs de tous les temps : Homère, Dante, Shakespeare, Gœthe et Hugo. Sa grande originalité, c'est la faculté de faire vivre et parler, sans devenir trivial, les hommes du peuple et les habitants de la puszta. C'est l'intelligence de la poésie intime de ces humbles, de la beauté de l'immense plaine magyare, l'Alföld, qu'il sait décrire en poète ; c'est le sens profond des contes populaires dont il fait de véritables épopées ; c'est aussi l'amour ardent de la liberté et la haine de la tyrannie autrichienne. Comme la chanson populaire [2] la poésie de Petöfi va d'un sentiment à l'autre, d'une image à l'autre, sans que l'unité de l'impression en soit altérée. Ce qui passe inaperçu à l'œil du profane, devient pour lui image et chanson. Sa *vue* poétique est prodigieuse et, sous ce rapport, il est unique dans la littérature magyare. Il prête à la nature ses propres sentiments et revêt celle-ci de couleurs brillantes. Les meilleures poésies de Gœthe, de Heine ou de Burns peuvent seules donner une idée de ses compositions [3].

Arany, intimement lié dans sa jeunesse avec Petöfi, est le poète épique populaire par excellence et le créateur de la ballade hon-

1. Voy. la bibliographie française dans notre *Histoire de la littérature hongroise*, 1900.

2. C'est en 1843 que la Société *Kisfaludy* décida de recueillir les chansons et les contes populaires. Le premier recueil rédigé par Jean Erdélyi parut de 1846-48 (Magyar népdalok és mondák) ; une nouvelle série rédigée par Paul Gyulai et Ladislas Arany parait sous le titre *Népköltési gyüjtemeny* (depuis 1872). En outre, Kriza, Kálmány et Benedek ont donné des recueils ; quelques morceaux ont été traduits en français par Jean de Néthy : *Ballades et chansons populaires de la Hongrie*, Paris, 1891.

3. La meilleure édition critique (en 6 vol.) est celle d'Adolphe Havas (Athenaeum, 1892). Parmi les études nous citons : P. Gyulai : *Petöfi élete és költészete* (La vie et les poésies de P.), cours professé à l'Université de Budapest (lithographié, 1878). J. Erdélyi dans : *Pályák és pálmák*, 1886. F. Salamon, dans ses *Études littéraires*, I,

groise. Ses épopées (*Toldi*, *La Mort de Buda*) font revivre le moyen âge hongrois et la lutte fratricide des enfants d'Attila[1]. Ici tout est national, le fond comme la forme. Arany a su mettre dans ces maigres légendes tant de poésie, les nuancer, les développer avec une telle vigueur, faire agir et parler ces héros avec tant de naïveté qu'il s'est révélé l'Homère de son peuple. Les *Ballades* sont, avec les chansons de Petöfi, les chefs-d'œuvre de la littérature hongroise moderne. L'éminent critique, Paul Gyulai, appelle Arany le Shakespeare de la ballade, et non sans raison Quelques-unes de ces poésies sont d'un effet tragique extraordinaire. Ce sont des fragments d'épopée qu'anime un souffle lyrique puissant. En quelques strophes le poète sait mettre toute une tragédie. C'est surtout par les tortures de l'âme que tourmente la conscience qu'il sait exciter la terreur ; car, pour les héros d'Arany, le but de la vie est l'accomplissement du devoir[2].

Autour de ces coryphées se groupe toute une pléiade de poètes qui, avant comme après la Révolution, ont contribué à la gloire du Parnasse magyar. *André Pázmándi Horvát* (1778-1839) a écrit deux épopées: *Souvenir de Zircz*, abbaye fondée au XIIe siècle par les Cisterciens, et un *Arpád* rappelant la conquête du pays. Grégoire Czuczor (1800-1866) savant bénédictin, a composé *La Bataille d'Augsbourg*, *la Diète d'Arad*, *Botond*, récits guerriers du moyen âge hongrois et a chanté, un des premiers, les joies, les douleurs, et quelquefois la gaîté des humbles ; *Jean Garay* (1812-53) a versifié presque toute l'histoire des Arpad et a mis en ballades les principaux épisodes de l'histoire nationale. Son ton

1889. A. Halasi : *Petöfi reliquiák*, 1873 ; L. Baróti : *Petöfi ujabb reliquiái*, 1887. Z. Ferenczi : *Petöfi életrajza* (3 vol., 1896). C'est la biographie la plus complète, mais elle a un intérêt plutôt biographique que littéraire. Alex. Imre : *Petöfi et quelques poètes étrangers* dans ses *Études littéraires*, II, 1897. I. Szigetvári : *Petöfi költészete* (La poésie de P.), 1902. En allemand : Alex. Fischer : *Petöfi 's Leben und Werke*, 1889. Une société littéraire de Budapest, fondée en 1876, porte le nom de Petöfi.

1. M. F.-E. Gauthier dans son volume *Arany-Petöfi* (Paris, 1898) a donné une traduction en vers de la première partie du *Toldi* et le poème comique de Petöfi, *Jean le héros* (János vitéz).

2. *Œuvres complètes* en douze volumes. Arany a traduit les Comédies d'Aristophane (3 vol.). On a édité également sa *Correspondance avec Petöfi* (1 vol.). L'étude critique la plus complète sur Arany est celle de Frédéric Riedl : *Arany János*, 1887. On peut consulter encore : V. Koltai : *Arany János élete és költészete* (La vie et les poesies de J. A.), 1886. L. Gyöngyösy : *Arany János élete és munkái* (La vie et les œuvres de J. A.), 1901, surtout biographique. Les commentaires de A. Greguss sur les *Ballades* (1877) et de A. Lehr sur *Toldi* (1882). F. Salamon dans les *Études littéraires*, I (p. 1-175), 1889. J. Erdélyi dans *Pályák és pálmák* (p. 355-440). L'éloge de Paul Gyulai, 1883. A. Zlinszky dans *Irodalomt. Közlemények*, 1900.

pathétique cache un instant la faiblesse de sa composition. *Joseph Bajza* (1804-58) poète lyrique un peu froid, ne manque pas de talent dans la structure des strophes, mais, en critique gourmé, il reste compassé même dans ses chansons [1].

Le recueil de poésies populaires que la Société Kisfaludy commença en 1843, exerça son influence aussi bien sur Petöfi et Arany que sur leurs imitateurs. *Michel Tompa* (1817-1868) qui conserva toute sa vie une sympathie profonde pour le peuple qu'il chanta, était un poète doux, paisible et mélancolique. Ses *Contes et légendes populaires*, ses *Contes de fleurs*, quelques récits humoristiques et surtout sa poésie : *La Cigogne*, sont remarquables. *Coloman Lisznyai* (1823-1863) et *Coloman Tóth* (1831-1881) sont des disciples de Petöfi; le premier tombe souvent dans la trivialité : le second, par contre, a écrit quelques chansons qui devinrent populaires. Ses poésies ont quelque chose de doux et de féminin; aussi était-il très goûté des dames [2].

Les trois poètes de l'Académie : *Paul Gyulai* (né en 1826) *Charles Szász* (né en 1829) et *Joseph Lévay* (né en 1825) sont aujourd'hui les doyens du Parnasse magyar. Gyulai, très sévère pour lui-même comme pour les autres, est critique et poète. Il se distingue par la noblesse des sentiments et la sûreté du goût. C'est un classique dans le goût d'Horace. Szász a enrichi la littérature par toute une série de traductions en vers (*Nibelungen*, huit pièces de Shakespeare, sept comédies de Molière, *La divine Comédie* de Dante, les poésies lyriques de Goethe et de Schiller, un choix de Hugo, Lamartine, Béranger, Lemoyne, les *Idylles du Roi* de Tennyson, etc.); ses propres poésies se distinguent par la technique savante et la richesse des couleurs. Lévay est une âme parente de Burns qu'il a magistralement traduit. Sa poésie est pure, son ex-

1. Sur Pázmándi Horvát : E. Méry : *Horvát Endre életrajza* (Vie de A. H.), 1879. Éloge de Charles Szász, 1879. — Sur Czuczor : V. Koltai : *Czuczor Gergely és munkái* (G. C. et ses œuvres), 1885. F. Bayer, dans : *Figyelö*, VI. Ch. Vadnai dans : *Budapesti Szemle*, 1901 (mars). Sur Garay : J. Ferenczy : *Garay János életrajza* (Vie de J. G.), 1883. Sur Bajza : Z. Szantó : *Bajza József*, 1884. J. Péterfy, dans *Budapesti Szemle*, 1882. K. Pauer, dans *Egyet. philol. Közlöny*, 1885. F. Badics devant les *Œuvres complètes* (6 vol.), 1901.

2. Sur Tompa : Charles Szász devant les *Poésies complètes*, 1870. J. Ferenczy : *Tompa Mihály*, 1877. J. Erdelyi dans *Pályák és pálmák*, 1886. L. Tolnai, dans *Budapesti Szemle*, 1878. E. Kerékgyártó : *Tompa Mihály*, 1879. Sur Lisznyai : Album-Lisznyai, 1863. K. Závodszky, dans : *Figyelö*, 1871. Sur Tóth : J. Erdélyi : *La poésie lyrique hongroise après la Révolution*, dans ses *Études* (p. 3-266), 1890. Ch. Vadnai, dans les *Annales de la Société Kisfaludy*, tome XVII.

pression simple. Toujours soignée et ciselée, elle évoque, sous forme d'allégorie ou de récits historiques des temps anciens, le triste état de la Hongrie après l'avortement de la Révolution. Sa poésie *Mikes* est restée célèbre. *Jean Vajda* (1827-1897) est un des talents les plus originaux ; poète pessimiste, il a exercé une influence décisive sur la *Jeune Hongrie* dont les membres les plus éminents le reconnaissent comme maître [1].

Le *théâtre* n'offre pas une aussi riche floraison que la poésie lyrique. Ses débuts furent assez pénibles en Hongrie [2]. Il fallait des luttes héroïques pour arriver à jouer en langue magyare sur le sol hongrois. Les troupes allemandes inondaient le pays et défendaient leurs positions. La première représentation magyare n'eut lieu qu'en 1790. Les premières troupes ne jouèrent que des pièces traduites du français ou de l'allemand. Après les premiers essais, *Charles Kisfaludy* (1788-1830) donne quelques pièces applaudies, notamment sa tragédie *Irène* et crée la comédie magyare en mettant sur la scène la vie sociale de son pays, avec ses vues bornées, les ridicules, et la bonhomie de ses habitants. — *Joseph Katona* (1792-1830) a donné *Bánk-bán*, la meilleure tragédie que possède jusqu'aujourd'hui la scène hongroise; pourtant elle ne fut pas comprise par la critique de 1820 [3].

1. Paul Gyulai dirige, outre la *Budapesti Szemle*, la « Bibliothèque bon marché » (Olcsó könyvtár) qui donne les chefs-d'œuvre des littératures hongroise et étrangères. Il a publié les œuvres de Vörösmarty, de Madach et de Kemény ; ses études sur le premier et sur le poète dramatique Katona sont devenues classiques, de même que ses *Eloges* (Emlékbeszédek). Sur Gyulai, Szasz et Lévay, encore vivants, nous ne pourrions citer que quelques articles de revues ou de journaux. Sur Vajda : Alex. Endrodi, dans : *Figyelo*, 1872. G. Kerekes : *Vajda János élete és munkái* (La vie et les œuvres de J. V.), 1901.

2. Sur le théâtre, voy. les deux ouvrages de J. Bayer : *A nemzeti játékszín története* (Hist. de l'art dramatique national), 2 vol., 1887. C'est l'histoire extérieure du théâtre de 1790 à 1837. *A magyar drámairodalom története* (Hist. de la littérature dramatique hongroise), 2 vol., 1897. Depuis les origines jusqu'à 1867. B. Vali : *A magyar színészet története* (Hist. de l'art dramatique hongrois), 1887. Z. Ferenczi : *A Kolozsvári színészet és szinház története* (Hist. de l'art dramatique et du théâtre de Kolozsvar-Transylvanie), Kolozsvar, 1897. Sur l'influence du théâtre français, voy. notre thèse, livre II, chap. I. Sur le romantisme au théâtre hongrois : I. Cserhalmi-Hecht : *A franczia romanticismus korszaka* (L'époque du romantisme français), 1893.

3. Sur Charles Kisfaludy (frère d'Alexandre), J. Banóczy : *Kisfaludy Károly és munkái* (Ch. K. et ses œuvres), 2 vol., 1882-83. Éloges de Toldy, Gyulai. T. Szana : *A két Kisfaludy* (Les deux K.), 1876. Sur *Irène* : G. Heinrich, dans : *Budapesti Szemle*, 1881 ; M. Szilasi, dans : *Egyet. philol. Kozlony*, 1880. J. Prém. : *Kisfaludy K. Irénéje*, 1880. Sur Katona : P. Gyulai : *Katona József és Bánkbánja* (J. K. et son Bankbán), 1882. J. Arany : *Bánkbán tanulmányok* (Études sur B.), 1879. Édition du *Bánkbán* par Péterfy, 1887. Z. Beothy, dans : *Dramaturges et acteurs*, 1882. J. Váczy dans *Figyelö*, tome XXII.

En 1837 ouvre le *Théâtre national* et avec lui se développe la littérature dramatique des Magyars. Jusqu'en 1867 ils sont les disciples des romantiques français, pour le drame, de Scribe pour la comédie. *Edouard Szigligeti* (1814-78) produit pendant quarante ans des tragédies, des comédies et crée la *pièce populaire* (népszinmü)[1]; *Sigismond Czakó* (1820-47), *Charles Obernyik* (1815-55), *Ladislas Teleki* (1811-61), *Charles Hugo-Bernstein* (1808-1877), *Louis Dobsa* (né en 1824) écrivent des drames, des mélodrames dans le genre français et agitent souvent des problèmes sociaux[2]. Pendant la réaction (1849-67), *Louis Kövér* (1825-63) imite la comédie anodine de Scribe, et écrit quelques pièces sérieuses où l'on sent également l'influence française. En 1861, *Eméric Madách* (1823-64) publie sa *Tragédie de l'homme*, poème philosophique de grande envergure, dans le genre du *Faust* de Gœthe; c'est une des rares pièces magyares qu'on ait traduites à l'étranger[3].

Le développement du *roman* hongrois a été beaucoup plus lent que celui des autres genres. Au XVIIIe siècle on ne fait guère que des traductions ou des imitations maladroites[4]; lorsque, au commencement du XIXe siècle, la littérature devint nationale, la poésie prit un grand essor, mais la prose resta dans un état d'infériorité. Charles Kisfaludy et quelques-uns de ses imitateurs (Joseph Gaál, Paul Kovács) donnent quelques esquisses de la vie populaire; *André Fáy* écrit même un long récit : *La maison Bélteky* (1832), *Pierre Vajda* (1808-46) quelques contes où, sous un masque oriental, il parle éloquemment de l'égalité et de la fraternité, et

1. Sur Sziglizeti : A. Greguss, dans ses *Études*, II, 1872. P. Gyulai, dans *Budapesti Szemle*, 1873, et dans les *Éloges*, 1879. A Végh, dans ses *Études*, 1896. — Sur la pièce populaire : J. Sziklay : *A magyar népszinmü története* (Hist. de la pièce populaire hongroise), 1884.

2. Sur Czakó : A. Berczik, dans les *Annales de la Société Kisfaludy*, tome X. J. Ferenczy, devant les *Œuvres complètes* (s. d.). Vértessy : *Czakó Zsigmond*, 1899. Ch. Vadnai, dans les *Mémoires de l'Académie*, 1901. Sur Obernyik : J. Ferenczy, devant les *Œuvres complètes*, 1879. M. Faragó : *Obernyik Károly*, 1898. Sur Teleki : F. Hoffmann, dans *Egyet. Philol. Közlöny*, 1879. Z. Beöthy, dans : *Dramaturges et acteurs*, 1882. Sur Charles Hugo : E. Körös, dans *Irodalomtörténeti közlemények*, 1894 et 1897. Császár et Kont, dans *Egyet. philol. Közlöny*, 1899.

3. La traduction française est due à M. Charles Bigault de Casanove (Paris, 1896). Sur Madách : K. Bérczy, dans les *Annales de la Société Kisfaludy*, tome III. Erdélyi, dans *Pályák és pálmák*, 1886. F. Riedl, dans *Budapesti Szemle*, 1880. Le commentaire de la *Tragédie de l'homme* par G. Morvay (Nagybánya, 1897), M. Palágyi : *Madách Imre élete és Költészete* (La vie et les poésies d'E. M.), 1900.

4. Il faut excepter cependant *Joseph Kármán* (1769-1795) dont les *Reliques de Fanni* (1794), écrites sous l'influence de Rousseau et de Gœthe, montrent de grandes beautés. Sur Kárman : J. Halász : *Kármán József*, 1878. G. Heinrich dans les *Annales de la Société Kisfaludy*, XVI.

exprime sa haine contre les privilèges [1]; mais le vrai roman hongrois fut créé seulement par *Nicolas Jósika* (1794-1864) qui, en 1836, publia son *Abafi*. Le romantisme français a imprimé son cachet sur les meilleurs romans hongrois. Parmi les romanciers magyars les uns, comme Jósika et *Maurice Jókai* (né en 1825), sont d'une fécondité extraordinaire; leurs œuvres réunies dépassent deux cents volumes. D'autres, comme *Joseph Eötvös* (1813-1871) et *Sigismond Kemény* (1815-1875), sont avant tout des penseurs et n'emploient le récit romanesque que pour soutenir une thèse philosophique, morale ou politique. Ils n'ont donné chacun que cinq ou six romans, mais ce sont des chefs-d'œuvre. Le *Chartreux* d'Eötvös (1839) est le premier roman magyar où les luttes, les douleurs de l'humanité en général fussent décrites par une analyse très subtile de l'âme humaine. Son *Notaire du village* (1845) a dépeint les misères de la vie municipale et sociale des petites villes hongroises avant la Révolution, tandis que *La Hongrie en 1514* (1847) est un plaidoyer chaleureux pour les serfs. Kemény, surnommé le « Balzac hongrois », emploie les procédés du romancier français sur des sujets historiques et peint avec beaucoup de vigueur la Cour des princes transylvains et les luttes religieuses du XVIe siècle [2].

Mais le romancier le plus populaire est Jókai, toujours sur la brèche, reliant l'ancienne génération à la nouvelle.

1. Sur Gaál : F. Badics devant les *Œuvres complètes*, 1881. Szigligeti, dans les *Annales de la Société Kisfaludy*, tome III, et dans *Budapesti Szemle*, 1866. Sur Kovacs : Z. Beöthy dans *Figyelö*, 1878, et dans les *Annales de la Soc. Kisfaludy*, XXI. Sur Fay : Biographies de V. Kollai (1889), J. Findura (1888), P. Erdélyi (1890) et surtout de F. Badics (1890). Sur Pierre Vajda : J. Kereszty, dans *Figyelö*, XV, XVI. K. Széchy : *Vajda Péter élete és müvei*. (La vie et les œuvres de P. V.), 1892.

2. Il n'existe pas d'ouvrage d'ensemble sur le roman hongrois au XIXe siècle. Sur Jósika : *Eloges* de Paul Gyulai (1879) et Jókai, dans les *Annales de la Soc. Kisfaludy*, tome III. L. Szaak : *Báró Jósika Miklós élete és munkái* (La vie et les œuvres du baron N. J.), 1891. — Sur Jókai : Paul Gyulai, dans *Budapesti Szemle*, 1873. J. Péterfy, *ibid.*, 1881 (les études de Péterfy sur Jókai, Eötvös et Kemény viennent d'être réunies dans ses *Œuvres*, tome I, 1901). Pour le cinquantenaire de l'activité littéraire de Jokai (1894) on a publié un grand nombre de brochures et d'articles. J. Szinnyei (père) : *Jókai Mór* (bibliographie de ses œuvres), 1898. — Sur Eötvös : Les *Eloges* de Gyulai, de Lónyay (dans les *Annales de l'Académie*, III), de Csengery dans les *Œuvres complètes*, tome II. J. Péterfi dans *Budapesti Szemle*, 1881. Z. Ferenczy, dans *Figyelö*, XV, XVI. B. Weisz, *ibid.*, tome XX. F. Pulszky dans ses : *Jellemrajzok* (Caracteres), 1872. — Sur Kemény : *Éloges* de Paul Gyulai, de Charles Szasz (*Annales de la Soc. Kisfaludy*, tome XII). J. Péterfy, dans *Budapesti Szemle*, 1881. Gy. Lanczy, *ibid.*, 1888. F. Salamon dans ses *Études littéraires*, tome II 1889. Z. Beöthy : *A tragicum*, 1883. — Sur l'influence du roman français au XIXe siècle voy. notre thèse, livre II, chap. II.

Autour des quatre coryphées se groupent : le nouvelliste *Louis Kuthy* (1813-1864) disciple d'Eugène Sue ; *Albert Pákh* (1823-1867) un humoriste de bon aloi ; *Vas Gereben* (1823-1868) dont les romans tirés du « bon vieux temps », avant la Révolution, sont très amusants ; *Albert Pálffy* (1820-1897) et *Aloïs Degré* (1820-1898) tous deux disciples intelligents des romanciers français ; *Charles Szathmáry* (1830-1891) qui a cultivé surtout le roman historique ; *Charles Vadnai* (né en 1832) le romancier préféré des jeunes filles ; *Louis Abonyi* (1833-1898) dont les esquisses villageoises sont très réussies [1].

III

Les historiens de la littérature hongroise arrêtent leur exposé avec l'année du dualisme (1867) [2]. Il ne faut cependant pas croire que les trente-cinq dernières années n'ont été que le développement naturel de la riche floraison que nous avons constatée entre 1825 et 1867. Pour celui qui observe d'un peu plus près les œuvres de la *Jeune Hongrie*, il est manifeste qu'avec le nouvel état politique, une nouvelle littérature est née. Le courant essentiellement politico-historique et patriotique a fait place à un nouvel idéal ; les changements profonds dans la vie sociale et économique, l'invasion des littératures étrangères, les progrès de l'art réaliste ont produit des œuvres qui diffèrent totalement de ce qu'une évolution normale faisait espérer. Il était, d'ailleurs, à prévoir qu'une fois l'autonomie reconquise, les poètes ne pourraient plus invoquer indéfiniment le souvenir des glorieux ancêtres pour exciter le courage et stimuler la résistance. Il se trouvait bien d'éminents lyriques, comme *La-*

1. Sur Kuthy : B. Váli : *Kuthy Lajos élete és munkái* (La vie et les œuvres de L. K.), 1880. A Degré, dans les *Annales de Soc. Kisfaludy*, tome V. — Sur Pákh : *Éloges* de Paul Gyulai et de Charles Szász. — Sur Vas : B. Váli : *Vas Gereben életrajza és munkái* (La vie et les œuvres de G. V.), 1883. — J. Arany, dans ses *Œuvres en prose*, 1869. Sur Pálffy : Ch. Vadnai, dans *Budapesti Szemle*, 1898. Sur Degre : Ch. Vadnai, *ibid.*, 1897. — Sur Abonyi : Vargha dans *Budapesti Szemle*, 1900 (juin).

2. Il n'existe aucun ouvrage d'ensemble sur la littérature de la *Jeune Hongrie*. Même les études sur les écrivains contemporains sont très rares. Nous ne pourrions citer, pour les poètes et pour les romanciers que les deux volumes de B. Lázár intitulés : *A tegnap, a ma és a holnap* (Hier, aujourd'hui et demain), 1896, 1900. Cf. notre étude : *Le mouvement littéraire en Hongrie*, dans : *Revue des Revues* 1er et 15 septembre 1898.

dislas Arany (1844-1898)[1], fils de Jean Arany, qui a chanté la lutte continuelle entre Huns et Goths, c'est-à-dire entre Magyars et Allemands, en exhortant ses compatriotes à ne pas se reposer sur leurs lauriers, s'ils ne veulent pas être absorbés par les Teutons, mais à tout prendre, la poésie lyrique est devenue plus générale, plus humaine. Certains critiques regrettent le cosmopolitisme qui y règne, mais il faut voir dans cette production un élargissement des anciens cadres de la poésie où un *Emile Abrányi* fait entrer la pitié universelle, le dédain des puissants de ce monde, parfois même des accents baudelairiens[2] ; un *Louis Tolnai*, dont les *Ballades* eurent un si grand retentissement, le côté sombre de la destinée humaine[3], *Jules Reviczky*, son pessimisme, et quelques tableaux d'une rare beauté sur le déclin du monde antique et l'avènement de la religion chrétienne[4] ; un *Alexandre Endrödi*, un des meilleurs lyriques du Parnasse contemporain, le romantisme sentimental et de vraies larmes de douleur sur l'amante infidèle, mais aussi cette puissante évocation des guerres de Rákoczy : *Les chansons des Kurucz*[5] ; un *Joseph Kiss* les misères de la race juive et l'antithèse entre l'ancienne orthodoxie israélite séparée du reste du monde et les fils émancipés qui veulent vivre de la même vie que le reste de la nation ; puis ses ballades dont le sujet est emprunté à la vie de pauvres paysans dont l'existence simple et obscure cache souvent des tragédies ou des drames poignants[6] ; un *Louis Palágyi* des revendications socialistes, quelques accents dérobés aux légendes juives[7] ; une *Minka Czóbel*, cette Ackermann hongroise, la philosophie du pessimisme, mais tempérée par la résignation[8].

André Kozma, l'excellent traducteur de Béranger et d'autres lyriques français, est le poète satirique de la nouvelle société issue du dualisme. Il fait la chronique du jour en vers, il fait

1. Sur L. Arany : Alex. Márki, dans *Figyelö*, X; Brassai, *ibid.*, 1873. P. Gyula devant les *Poésies*, 1899.

2. Œuvres : *Epilogue*, *Poésies*, 1876 ; *Nouvelles poésies*, 1882 ; *Chants du mois de Mars*, traduction (en vers) de Baudelaire, de Byron (*Don Juan*) et de Rostand (*Cyrano*).

3. *Poésies*, 1866. Tolnai a écrit un grand nombre de romans et de nouvelles.

4. *Poésies* en 2 vol.

5. *Poesies complètes* en 4 vol. (1898). Un dernier recueil : *Isten felé* (Vers Dieu) vient de paraître (1902).

6. *Poésies* en 1 vol. (1899).

7. Œuvres : *Années de lutte*, *Tristes jours*, *Le chemin solitaire*, *Chants nationaux*, *Souvenirs de la Bible* (1896).

8. Œuvres : *Feuillages de bouleau*, *Poésies*.

l'éloge du paysan hongrois et fustige la gentry et tous les éléments de corruption de la capitale et du Parlement [1]. *Louis Pósa* est le poète de l'enfance ; ses vers respirent la candeur et la naïveté [2] ; *Michel Szabolcska*, pasteur à l'âme candide, exprime la foi ardente du calviniste [3] ; tandis que *Oedön Jakab* ressuscite d'anciennes légendes magyares et les revêt du costume moderne [4].

Cette poésie lyrique a peu de traits communs avec celle d'avant 1867. Les grands poètes ont transmis l'instrument de travail : une langue riche, harmonieuse, se pliant aux exigences de tous les rythmes, anciens et modernes, nationaux et étrangers. Cet instrument est manié d'une façon impeccable par les poètes de la *Jeune Hongrie*. Le public les écoute ; il est ravi de ces accents nouveaux, et, tout en se souvenant des aèdes de la gloire nationale, il prête une oreille attentive à ces poètes qui observent la vie [5].

Un changement profond s'est également opéré chez les romanciers. Ils deviennent de plus en plus réalistes. L'influence de la littérature française contemporaine est évidente. Les problèmes historiques et sociaux traités avec tant de maîtrise par Kemény et Eötvös, de même que le roman romanesque de Jókai, ne sont plus imités. La *Jeune Hongrie* se préoccupe, non d'inventer des situations nouvelles, mais de peindre fidèlement la vie quotidienne avec ses misères et ses luttes. Le roman proprement dit est remplacé par des esquisses ou par une suite de tableaux. Le pessimisme et un sentiment profond de pitié s'emparent de beaucoup d'imaginations. Le plus célèbre de ces romanciers est *Coloman Mikszáth* qui n'est pas un inconnu pour le public français [6]. Ses récits villageois ont été traduits dans les principales langues de l'Europe. Ce sont des esquisses qui en quelques pages peignent toute une vie. Mais Mikszáth ne connaît pas seulement la campagne et l'âme du paysan ; il est aussi le peintre réaliste du comitat, anciennement la citadelle de la liberté, aujourd'hui, sous le régime parlementaire, le rendez-

1. Œuvres : *Hier et aujourd'hui*, *Poésies*, *Satires* (1898).

2. Œuvres : *Ma chère mère* (1897), *Fables pour les enfants*.

3. *Poésies* (3 vol.), *État d'âme*.

4. *Argirus* (en 4 chants) ; *Feux de pâtre*, *Szilágyi et Hajmási*.

5. La plus belle *Anthologie des poètes magyars* est celle d'Alex. Endrödi, poète distingué lui-même. *A magyar költészet kincsesháza*, 1895. M. de Polignac a donné dans ses *Poésies magyares* (Paris, 1896) quelques traductions réussies des poètes de la *Jeune Hongrie*.

6. M. E. Horn a traduit les *Scènes de la vie hongroise* (Paris, 1890) et plusieurs romans publiés dans les journaux parisiens.

vous des potins du département ; il a pratiqué le journalisme où il a introduit, à côté du feuilleton dramatique et littéraire, la nouvelle, le récit très court ; il devint député et a pu observer le parlement dont il a tiré quelques-unes de ses meilleures esquisses[1].

Le grand succès des œuvres de Mikszáth, le goût du public pour les romans tirés de la vie du peuple ont fait naître toute une série d'œuvres auxquelles un goût prononcé du terroir prête un certain cachet. C'est ainsi que la série des *Voyages autour du Lac Balaton* de Charles Eötvös a acquis une notoriété rapide ; Jakab, Tömörkény, Alexius Benedek, Gárdonyi, Murai et Bársony écrivent dans ce genre. Les tableaux des forêts et des chasses hongroises de ce dernier montrent une grande originalité. La popularité de Benedek rivalise avec celle du vétéran Jókai.

Puis il y a le groupe compact qui s'inspire principalement du roman français ou russe : Sigismond Justh dont le *Livre de la Puszta* fut traduit en français, Désidère Malonyai et Jules Pekár, qu'un séjour assez prolongé à Paris a initiés aux secrets de nos derniers romanciers en vogue ; Kóbor, Szomaházy, les deux Abonyi, Zoltán Thury qui cultivent surtout la nouvelle.

A côté de ces « cosmopolites » nous voyons deux romanciers fort en vogue : François Herczeg et Alexandre Bródy. Herczeg, qui obtient également de grands succès comme dramaturge, est le maître de la Nouvelle dont le sujet est tiré de la vie de province ou de la vie militaire. Il s'est complu longtemps dans le récit très court, mais ces dernières années il a composé quelques romans (*Le Mariage de Szabolcs*, *Parmi des étrangers*) qui montrent une analyse psychologique très fine. Bródy combine le naturalisme de Zola avec la manière de Bourget. Très goûté du public féminin, il est considéré aujourd'hui comme le premier des romanciers psychologues. Petelei, Ambrus et Kabos sont des écrivains très délicats dont la renommée va en augmentant.

Le théâtre de la *Jeune Hongrie* est dignement représenté par Grégoire Csiky (1842-91), le créateur du drame à thèse sociale[2].

1. Sur les romanciers voy. outre B. Lázár, K. Pintér : *Ujabb elbeszélő irodalmunk* (Notre récente littérature narrative), 1897 ; Joseph Vincze : *Mikszáth munkái* (Les œuvres de Mikszath), 1900, et *Népies elbeszélők* (Romanciers populaires), 1901 (brochures). Mikszath a écrit une trentaine de romans.

2. Voy. notre étude dans : *Revue d'Art dramatique*, avril 1899. Éloge de Berczik dans le *Bulletin de l'Académie* (1894). A. Gedeon : *Csiky Gergely mint drámairó* (G. Cs. dramaturge), 1899. J. Janovics : *Csiky Gergely élete és művei* (La vie et les œuvres de G. Cs.), tome I. Kolozsvár, 1900.

Il est le peintre exact et très habile de la classe moyenne créée par le dualisme. Il montre la lutte de la société contre les exigences du temps, le combat que livre la race magyare, peu habituée à cette lutte pour la vie, pour se maintenir. C'est avec une douleur mêlée de sympathie qu'il observe cette guerre, mais sa gaieté le préserve d'une conception par trop pessimiste, ce qui rend la satire supportable même à ceux qu'elle frappe. Parmi ses pièces : *Les Prolétaires* (1879), *Misère dorée*, *Belles Filles*, *Marthe Bozóti*, *Grand'Mère* et surtout la comédie *Mukányi* ont eu le plus de succès.

L'année avant le dualisme (1866) parut *Ésope* d'*Eugène Rákosi* qui marque une date, car il a rompu, pour un certain temps, avec les imitations étrangères et a parlé une langue poétique. Rákosi a publié bon nombre de pièces qui se distinguent toutes par la beauté des détails et quelques scènes faites de main de maître. — *Louis Dóczy* est le créateur de quelques contes dramatiques charmants, d'une tragédie historique (*Marie Szécsy*) où l'on admire la langue poétique et les images chatoyantes. — *Coloman Tóth* et *Étienne Toldy* ont donné quelques comédies politiques fort réussies ; le premier : *Les Femmes dans la Constitution*, le second : les *Bons Patriotes* et les *Hommes nouveaux* [1]. — *Arpád Berczik* égaye depuis une trentaine d'années le public avec ses comédies dans le genre de Labiche et de Gondinet. — *Antoine Váradi* a écrit quelques drames bibliques ; *Louis Bartók*, connu également comme poète lyrique, quelques drames historiques.

Le successeur de Csiky semble être *François Herczeg* dont la comédie : *Les trois Gardes du corps*, les drames : *La maison Honthy*, *La Fille du Nabab de Dolova* et surtout la dernière pièce : *Le brigadier Ocskay*, drame historique de l'époque de Rákoczy, ont eu un succès éclatant. Gárdonyi, Thury, Victor Rákosi, Prém et Somló forment la jeune garde du théâtre contemporain.

La pièce populaire créée par Szigligeti a trouvé ses représentants heureux en *Édouard Tóth* dont le *Drôle du village* est un chef-d'œuvre, *Csepreghy* [2], *Almási*, *Gabányi*, *Abonyi* et *Géczy*.

1. Sur Rákosi : L. Láng dans *Figyelö*, 1873. Rákosi est le directeur du journal hongrois le plus répandu, le *Budapesti Hirlap*. La dernière tragédie : *La reine Tagma* (1902) le montre en pleine possession de son talent. — Sur Tóth : voy. plus haut II, poésie lyrique. — Sur Toldy (fils de l'historien de la littérature) : *Éloge* de Eug. Rákosi dans les *Annales de la Soc. Kisfaludy*, tome XVI (1881).

2. Sur E. Tóth, D. Scossa, dans *Figyelö*, XIII (1882), L. Abafi, *ibid.*, 1878 et 1885. Sur Csepreghi, *Eug. Rákosi* dans l'édition des *Œuvres complètes*, tome V, p. 177-200.

***

Ce résumé rapide des différentes époques de la littérature et les travaux critiques dont chacune d'elles ont été l'objet, montre d'un côté que les Magyars étudient, depuis Étienne Toldy, avec beaucoup d'ardeur leurs annales littéraires, éditent avec soin les chefs-d'œuvre, réimpriment les ouvrages curieux et cherchent avec patience tous les détails capables de porter la lumière sur des questions encore controversées. De ce côté, il ne reste qu'un desideratum : c'est de voir bientôt traitée avec compétence et sans parti pris la période qui s'étend de 1867 jusqu'à nos jours. Si nos historiens de la littérature ont pu tenter l'entreprise, elle est également désirable et possible chez les Magyars. On constate cette lacune avec peine, d'autant plus que les études sur les grands maîtres de la Hongrie contemporaine font presque totalement défaut. Quelques articles de journaux exceptés, il n'existe rien pour nous guider et pour nous éclairer. La Hongrie n'a rien de comparable aux portraits contemporains que nous voyons paraître chez nous. Les éminents critiques que la Hongrie possède ne doivent pas affecter ce dédain pour la dernière période de leur littérature et croire que l'époque contemporaine ne mérite pas l'honneur de figurer dans les histoires de la littérature. Si cette époque n'a pas produit de Petöfi ou d'Arany, elle a assez de poètes, de romanciers et de dramaturges qui méritent qu'on s'occupe d'eux. — En France, nous n'avons jusqu'ici que quelques études d'ensemble. Le temps est venu d'aborder avec courage l'étude de cette belle littérature et de consacrer aux grands écrivains quelques-unes de ces bonnes biographies que nos jeunes littérateurs écrivent sur les représentants littéraires des peuples étrangers. Ce n'est qu'alors que nous ferons vraiment connaissance avec le génie de cette race si différente de toutes les autres qui habitent le sol de l'Europe.

J. Kont,

Docteur ès lettres.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

A PROPOS DE NOTRE QUESTIONNAIRE.

Le questionnaire de M. Maurice Dumoulin sur la *Race française,* que nous avons publié dans le numéro de février, touche à des études d'une nature si délicate et si compliquée que nous ne nous étonnons pas outre mesure qu'il n'y ait guère encore été répondu.

S'il a touché des savants qui s'étaient déjà préoccupés de la question, nous savons qu'il faut du temps et beaucoup de liberté d'esprit pour fixer avec méthode et sûreté les résultats d'un pareil travail.

S'il est d'autres érudits à qui la question ait paru nouvelle, nous savons encore quelles patientes et minutieuses recherches il faut aussi pour asseoir les fondements d'une réponse solide, déduire logiquement les éléments de la question, circonscrire les détails, les justifier par des textes et des observations.

Pour aborder un pareil sujet, même dans le plus mince détail, il faut appeler à son aide la géographie, l'ethnographie, la linguistique, l'archéologie, les trésors du folk-lore et des légendes; il faut ensuite, pour les époques primitives, une très sérieuse étude et critique des textes, poursuivies, pour des époques plus récentes, par de longues recherches dans les chartes, les terriers, les baux, les actes de toute nature.

Ayant pleine conscience de toutes ces difficultés nous ne nous étonnons guère que quatre mois se soient passés, sans qu'aucun travail important nous ait été soumis.

Si nous revenons sur cette question, c'est pour solliciter encore une fois la curiosité et la bonne volonté de nos lecteurs et de nos amis, pour prier ceux-ci comme ceux-là d'en parler autour d'eux et de provoquer un mouvement dont les premiers résultats, dès qu'ils pourront être synthétisés, étonneront par leur nouveauté et leur intérêt; pour les prier aussi de ne pas craindre de nous soumettre leurs critiques, leurs indécisions et leurs doutes.

Nous les assurons qu'il leur sera répondu et que même leurs observa-

tions serviront à hâter l'étude de ce passionnant problème : les origines et le caractère de notre race.

Nous ne publierons notre second questionnaire que dans le courant du second semestre.

La Rédaction.

La série, que nous avons annoncée, d'*Études sur les régions et pays de France* est en préparation. Elle sera inaugurée dans un très prochain numéro.

A la fin de l'année nous inaugurerons également notre *Répertoire bibliographique* (Théorie et méthodes historiques, historiographie) pour lequel nous avons obtenu de précieux concours — plus particulièrement ceux de MM. Pierre Caron, directeur de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, et François Simiand, secrétaire de la rédaction des *Notes critiques* : nous avons éprouvé à cette occasion quels progrès est en train de faire la solidarité scientifique.

Enfin nous ferons remarquer que notre liste de *revues générales* s'est accrue des deux suivantes : *Droit commercial*, M. P. Huvelin, professeur à l'Université de Lyon ; *Histoire des idées politiques*, France (XVIIe et XVIIIe siècles), M. H. Sée, professeur à l'Université de Rennes.

Le Bulletin du mois de mai de la Société d'histoire moderne contient (pp. 41-52) le remarquable rapport sur « l'organisation des études locales d'histoire moderne » rédigé par M. Pierre Caron au nom de la commission spéciale qui s'était occupée de cette question.

La première partie de ce rapport établit la situation actuelle et donne sur le travail des Sociétés savantes et des Universités des détails intéressants. Elle aboutit à cette conclusion : « En additionnant les résultats du travail historique local des Sociétés savantes et de celui des Universités, on obtient une somme appréciable, mais qui devrait être bien plus forte. Ce qui frappe surtout dans ce travail, c'est son état inorganique. Par suite du défaut d'entente entre travailleurs parisiens et provinciaux ou entre travailleurs d'une même région, des efforts très méritoires restent vains et la méthode objective ne se répand que lentement. Il s'agit ici beaucoup moins d'indolence que d'une insuffisance d'information et d'expérience. »

La seconde partie étudie les moyens d'améliorer la situation. « Les Sociétés savantes étant les centres principaux du travail historique local, et les lacunes de la production s'expliquant surtout par les vices de leur organisation et de leurs méthodes, il était naturel que l'idée d'une ré-

forme de ces Sociétés s'offrît tout d'abord. La tâche à accomplir est fort nette : il faut substituer la solidarité à l'isolement des groupes, l'esprit scientifique au parti pris et à l'esprit de curiosité et de dilettantisme. Comment d'aussi graves changements peuvent-ils être opérés ? » — Par une intervention directe de l'État, représenté par la Direction de l'Enseignement supérieur et par le Comité des travaux historiques ? La Commission n'a point pensé qu'il y eût là quelque chose de réalisable ni même d'efficace. Elle a proposé à la Société des moyens « moins radicaux et plus sûrs », que le rapporteur résume ainsi dans sa conclusion :

1° Présenter immédiatement aux autorités compétentes un triple vœu tendant à la réorganisation de la « Bibliothèque des Sociétés savantes » installée à la Bibliothèque nationale; au versement, aux Archives nationales ou à la Bibliothèque nationale, des communications faites au Comité des travaux historiques et non insérées *in extenso* dans ses *Bulletins ;* et à la création, par le prêt des doubles des grandes bibliothèques, en commençant par la Bibliothèque nationale, d'une bibliothèque circulante spécialement destinée aux travailleurs de province.

2° Prendre, par voie de pétition, l'initiative d'une campagne ayant pour but d'obtenir des pouvoirs publics la nationalisation des archives départementales, et l'attribution aux archivistes d'un rôle officiel dans la direction des travaux d'histoire locale.

3° Prendre une délibération par laquelle la Société affirmera, à nouveau, qu'elle entend travailler, dans toute la mesure de ses forces, à l'organisation des études locales d'histoire moderne; se déclarera prête à seconder tous les efforts, collectifs ou individuels, tendant à cette organisation; et conviera ses membres de province, spécialement ceux qui appartiennent au corps enseignant, à lui accorder, pour cette tâche, un concours actif et durable.

4° Mettre à l'étude la rédaction d'une instruction générale qui serait imprimée et répandue, et aurait pour objet de faciliter et d'orienter le travail local d'histoire moderne.

Les propositions 1, 3 et 4 ont été adoptées par la Société (séance du 5 juin). Le Bureau doit rechercher la meilleure manière d'obtenir les réformes indiquées dans le n° 2.

Le numéro du 15 mai de la *Revue Internationale de l'Enseignement* (pp. 400-408) contient un rapport de M. Espinas sur le court séjour qu'il a fait à Manchester pour assister, comme délégué de l'Université de Paris, au cinquantenaire du collège Owens [1]. Nous avons été frappé par une

1. « Owens College est pour une part une maison d'enseignement secondaire en même temps qu'une maison d'enseignement supérieur : les élèves y entrent à seize ans et en sortent à dix-neuf ou vingt. »

Note additionnelle au rapport qui nous a paru intéressante au point de vue de l'organisation des études historiques en Angleterre :

« Un volume élégamment imprimé d'*Essais historiques* rédigé par des professeurs et des fellows (agrégés) d'Owens College, a été envoyé aux délégués des Universités qui avaient assisté au *Jubilee*. Il renferme des études extrêmement intéressantes, parmi lesquelles figurent un article sur la jeunesse de Napoléon et un autre sur la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène. Il montre combien les professeurs d'Owens College, bien que surchargés de classes nombreuses, tiennent à honneur de contribuer aux progrès de la science, ce que je n'ai point dit assez dans mon rapport. La préface de ce volume signée par les *deux* (!) professeurs d'histoire, MM. Tout et Tait, se termine par les lignes suivantes, qui ont pour nous leur intérêt : « Le nombre croissant des candidats dans notre école d'*honneur* (cours supérieur)... impose à notre groupe si limité de professeurs un fardeau qu'il n'est point aisé de concilier avec la participation qu'il souhaiterait de prendre à la tâche de l'investigation historique, spécialement en raison des prélèvements considérables qu'exercent sur son temps les exigences des affaires académiques. D'autre part le développement de l'école historique exige une spécialisation plus grande. C'est un pressant besoin que de pourvoir à l'enseignement de la paléographie, de la bibliographie, et des autres disciplines auxiliaires qui sont aussi indispensables à ceux qui veulent pousser leurs recherches en certaines directions que les laboratoires aux chimistes et aux physiciens. Faute de mesures qui pourvoient systématiquement à ce besoin, des gradués du collège ayant beaucoup d'avenir sont encore en plusieurs cas obligés de poursuivre ailleurs leurs études historiques. Malheureusement la multiplicité des appels qui sont faits aux ressources du collège empêche des progrès bien rapides dans ce sens. Les exigences de la recherche historique sont à l'heure qu'il est mieux reconnues que jadis; mais en Angleterre l'encouragement effectif de telles recherches est encore laissé aux individus, tandis que dans d'autres pays l'obligation d'assurer l'éducation universitaire est reconnue comme un devoir indiscutable de l'État. »

***

Le Comité d'organisation du Congrès international des sciences historiques qui devait avoir lieu à Rome au printemps dernier et qu'un ensemble de circonstances a fait différer, a remis ses pouvoirs au Ministre de l'Instruction publique d'Italie, M. Nasi, et au syndic de Rome, M. Prospero Colonna.

Ceux-ci ont décidé que le Congrès aurait lieu en avril 1903, et ils viennent d'envoyer une circulaire pour demander à nouveau le concours de tous ceux qui avaient primitivement donné leur adhésion.

***

La librairie Colin a publié quatre nouveaux fascicules des *Annales internationales d'Histoire* (comptes rendus du Congrès d'histoire comparée de 1900) : Histoire comparée des institutions et du droit (2e section), Histoire comparée de l'économie sociale (3e section), Histoire des affaires religieuses (4e section), Histoire des arts du dessin (7e section). Ce dernier fascicule est particulièrement intéressant.

***

Le département de littérature comparée de l'Université Columbia (New-York), dont nous avons parlé ici en août 1901, qui déjà publiait une collection intéressante, *Studies in Literature,* — que nous avons également signalée à nos lecteurs (décembre 1901), — va fonder une Revue, *Journal of Comparative Literature*, qui paraîtra quatre fois par an à partir de décembre ou janvier prochain.

Cette publication sera consacrée à des études de littérature comparée ou impliquant la conception d'une littérature européenne. Il y sera traité aussi des questions littéraires d'un intérêt international, et tout ce qui touche à la théorie de la critique y trouvera place. Enfin des revues bibliographiques et des extraits des périodiques complètent un programme qui promet beaucoup et qui — à en juger par le mérite des organisateurs et des collaborateurs assurés — sera réalisé avec succès.

***

Signalons un certain nombre de collections nouvelles ou récentes concernant l'histoire religieuse et de la philosophie au moyen âge.

Dans la *Collection d'études et de documents sur l'Histoire religieuse et littéraire du moyen âge*, publiée par M. Paul Sabatier (Fischbacher éditeur), vient de paraître le tome IV (*Actus B. Francisci et sociorum ejus*). Il sera rendu compte en détail de cette publication.

Sous la direction des professeurs de théologie de l'Institut catholique de Paris doit paraître (Beauchesne éditeur) une *Bibliothèque de théologie historique* qui comprendra environ 60 volumes in-8 de 350 à 450 pages.

Enfin l'Institut supérieur de philosophie de l'Université de Louvain entreprend de publier (Picard éditeur) *Les Philosophes du Moyen Age*, collection en deux séries : l'une in-4 de textes inédits ou mal connus avec notes et introductions, l'autre in-8 d'études sur les plus célèbres philosophes du Moyen Age.

***

Nous avons reçu les brochures suivantes : Rickert, *Ueber die Aufgaben einer Logik der Geschichte* (Extrait de l'*Archiv für systematische Philosophie* et réponse à un article de F. Tönnies publié dans la même *Revue :* nous y reviendrons).

H. Hauser, *Le système social de Barthélemy de Laffémas* (Extrait de la *Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur,* 1902).

J.-R. Michel, *France et Italie, Le Misogallisme d'Alfieri,* Chambéry, 1902; Giorgio La Corte, *I Barbaricini di Procopio, questioni di filologia e di storia,* Turin, 1901.

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

Albert Métin. **Le Socialisme sans doctrines.** *La question agraire et la question ouvrière en Australie et Nouvelle-Zélande.* Paris, Alcan, 1901, in-8, III-281 p.

Nous devions déjà à M. A. Métin un livre intéressant sur le socialisme en Angleterre. Une des bourses de voyage autour du monde, distribuées par l'Université de Paris grâce à la libéralité d'un généreux anonyme, lui a permis de continuer l'étude commencée en l'étendant à la *plus grande Bretagne*. Les institutions sociales de l'Australasie britannique, à la fois si nouvelles et si peu révolutionnaires, si hardies dans le détail et si peu concertées dans l'ensemble, ont été l'objet de son attention et de ses recherches particulières. Le résultat de ses observations et de ses travaux nous est présenté sous une forme double : celle d'un rapport au Ministre du Commerce, publié par l'Imprimerie nationale sous le titre de *Législation ouvrière et sociale en Australie et Nouvelle-Zélande;* et celle d'un volume de la Bibliothèque générale des Sciences sociales, intitulé : *Le Socialisme sans doctrines.*

Le socialisme sans doctrines : c'est un titre frappant, et qui a l'avantage de répondre à des notions assez répandues déjà sur les démocraties des antipodes. Mais, en lisant l'ouvrage, on s'aperçoit que ce socialisme sans doctrines n'est pas un socialisme du tout : ou tout au moins, ses tendances n'ont pas grand'chose de commun avec celles des socialistes français ou des social-démocrates allemands. Tout désir de modifier l'ordre social en est absent. Son but est l'amélioration immédiate de la condition des classes ouvrières par des moyens quelconques; ainsi, à côté de lois sur la limitation du travail des femmes ou sur l'arbitrage dans les conflits industriels, nous trouverons des mesures prises contre l'immigration de la main-d'œuvre concurrente, mesures d'exclusion et de privilège. Un membre du parti ouvrier de Melbourne ou de Sidney, à qui M. Métin demandait de lui exposer non pas ses doctrines, mais son programme, lui répondait : « Mon programme? *Ten bob a day!* (Dix shillings par jour). » C'est assurément moins beau que Liberté, Égalité,

Fraternité. Mais cette politique matérialiste a donné, il faut l'avouer, des résultats pratiques très remarquables.

M. Métin a étudié de près et comparé soigneusement les institutions des différents États australasiens. Il est fort intéressant pour l'historien de relever les ressemblances et les oppositions de ces colonies sœurs et rivales, depuis le Queensland tropical, où de grands propriétaires cultivent la canne à sucre en employant des coolies polynésiens et chinois, jusqu'à la Nouvelle-Zélande, terre d'élection d'une classe ouvrière qui ressemble à notre petite bourgeoisie. Tandis que la position, le climat influent en sens divers sur leurs intérêts et par suite sur leur politique, certaines grandes causes les inclinent vers une direction commune : et au premier rang, leur isolement par rapport à l'Europe, la faiblesse relative de leur population, l'abondance des capitaux et la rareté de la main-d'œuvre. Si l'on y ajoute l'absence presque complète de traditions et d'intérêts anciennement acquis, le développement d'une législation démocratique s'explique de soi-même.

Tout cela apparaît très bien dans le livre de M. Métin. Il nous montre aussi, par des exemples précis et nombreux, la souplesse de l'empirisme politique anglo-saxon. On nous répète, depuis soixante ans, que cet empirisme est identique au laissez-faire ; il est prouvé maintenant qu'il s'accommode parfaitement de l'arbitrage obligatoire et du salaire minimum. Il reste un empirisme, et un empirisme pur, c'est-à-dire le contraire d'un système. A Melbourne, le travail des femmes et des enfants est limité par la loi : mais le travail des ouvriers mâles et adultes n'est l'objet d'aucune prescription légale. C'est que, par l'action syndicale, par une série d'arrangements amiables, les ouvriers des différents métiers ont obtenu la journée de huit heures : ils n'ont nullement éprouvé le besoin de faire consacrer cette situation de fait par des règlements officiels.

Cet empirisme absolu, que n'arrêtent jamais les difficultés ou les conflits de principes, a de grands avantages : il rend possibles les transactions et les compromis les plus variés et facilite les progrès immédiats et partiels. Mais un certain nombre de faits relevés par M. Métin semblent concourir avec de récentes expériences anglaises pour nous démontrer que l'absence de méthode et de vues d'ensemble peut avoir, à la longue, des inconvénients assez sérieux. Le désir de maintenir à tout prix leurs salaires privilégiés a poussé les ouvriers australiens à prohiber presque entièrement l'immigration d'ouvriers nouveaux : d'autre part, la natalité, comme dans tous les pays arrivés à un certain degré de bien-être général, a beaucoup baissé, elle est à peine supérieure à la nôtre. N'y a-t-il pas là un grave danger pour une colonie grande comme l'Europe, et dont les campagnes sont désertes là même où elles pourraient être fertiles? Ne pourrait-on pas reprocher encore aux Australiens des mœurs nuisibles à une démocratie, un attachement bien aveugle au vieux *cant* britannique et au nouvel impérialisme? L'avenir nous dira quelles en seront les conséquences.

En tout cas, M. Métin nous apporte sur cette société si vivante, si

originale à bien des égards, des documents qui n'ont pas seulement un intérêt temporaire pour des fins pratiques, mais qui nous aideront à comprendre bien des faits lointains dans l'espace et dans le temps. Il les a ordonnés et exposés avec beaucoup de clarté, dans un style net et sobre, et en se limitant très strictement aux objets qu'il avait en vue. Pour ceux qui croient que la sociologie est ou plutôt sera, non pas un jeu de catégories arbitraires, mais l'étude de la réalité sociale sous toutes ses formes concrètes, et que son premier besoin est de rassembler et de classer des faits bien observés, un travail comme celui-ci est le bienvenu.

PAUL MANTOUX.

La guerre au Transvaal, par le Lieutenant-colonel FROCARD, breveté d'État-Major, et le Capitaine PAINVIN, du 39e d'Infanterie T. I., *L'Offensive des Boers* (*septembre-janvier*), Paris, Cerf, in-12, 396 p., cartes; t. II, *L'Invasion Anglaise* (*janvier 1900, janvier 1901*). Id. In-12, 475 p., cartes (1901-1902).

La guerre est terminée. Une fois de plus la force et le nombre ont triomphé du droit. Les Boers avaient promis de déposer les armes et de reconnaître Edouard VII; ils ont loyalement tenu leur promesse. La presse anglaise voudrait faire croire au monde qu'ils sont satisfaits, presque joyeux, des conditions obtenues. Des hommes qui ont donné cette admirable leçon de courage, d'endurance, de dévouement à leur pays ne sauraient oublier si vite. Le Président Krüger n'a dit que ces mots, en apprenant la triste nouvelle : « Ma douleur est plus grande que je ne saurais dire. » Tenons pour assuré que, dans le Veld, cette parole amère est montée aux lèvres de plus d'un Burgher.

Voilà donc cette guerre entrée dans l'histoire. Sur la place qu'elle y tiendra, nous n'avons pas à disserter ici, mais parmi les livres qui aideront à la faire connaître, ces deux volumes du colonel Frocard et du capitaine Painvin, bien qu'écrits au cours des événements, garderont toute leur valeur. Ils ne se dissimulent pas que sur quelques points des rectifications seront nécessaires, mais ils ont apporté une critique si sûre dans l'emploi des renseignements qui étaient à leur portée : rapports officiels, correspondances écrites du théâtre des opérations, lettres et impressions de témoins, que l'essentiel demeurera et qu'on peut se faire dès maintenant, grâce à eux, une idée d'ensemble de cette guerre, si difficile à suivre au jour le jour, sur des cartes insuffisantes, à travers des dépêches souvent contradictoires.

L'ouvrage commence par un exposé rapide de la géographie du pays, puis des causes de ce lamentable conflit et des événements qui ont précédé les hostilités. Vient ensuite un double tableau, très étudié, de l'organisation militaire anglaise et de celle des Boers. Ce clair exposé met déjà en évidence l'antagonisme de ces deux forces si dissemblables : une armée de fortune composée d'excellents éléments, d'hommes braves et aguerris,

mais mal soutenus par des réserves insuffisantes, par des corps recrutés trop à la hâte, mal conduits par des officiers très courageux, mais ignorants des conditions de la guerre moderne, — et, d'autre part, un peuple tout entier armé, admirable de vaillance, à qui n'ont manqué ni les hésitations, ni les défaillances, mais qui a su se reprendre, juger froidement qu'il n'avait plus rien à perdre, et retourner à cette lutte presque sans espoir, pour le pays et pour l'honneur. S'ils ne leur marchandent pas les éloges, les auteurs ne cachent cependant pas leur opinion sur les Boers : mal organisés pour la grande guerre, timides à l'action, conduits au début par des chefs que l'offensive effrayait et qui souvent ont manqué d'entente, ils ont laissé parfois échapper les meilleures occasions de vaincre. Ils ne se sont montrés incomparables que dans la guerre d'escarmouches, quand cessèrent les opérations régulières, après la prise de Prétoria.

Faut-il résumer l'histoire des opérations militaires ? Grâce à l'exposé si net de MM. Frocard et Painvin, les grandes lignes s'en dégagent facilement : c'est d'abord la marche en avant des Boers, l'avancée sur le Natal avec les combats de Glencoe, d'Elandslaagte, le siège de Ladysmith, et en même temps, vers l'Ouest, la marche sur le Bechouana avec Belmont, Graaspan et le siège de Kimberley. Puis, c'est l'arrivée des premiers renforts anglais et c'est aussi le triple échec de la *semaine noire* : Stormberg, au Natal, Magersfontein, dans le Bechouana, Colenso, au Centre (10, 11, 15 Déc. 1900). L'Angleterre fait un nouvel effort, envoie Roberts et Kitchener. Ladysmith et Kimberley sont débloqués, cette dernière place par une pointe rapide et aventureuse de French, qui déconcerte Cronje, si mal inspiré dans son entêtement. Les Boers sont désemparés; ils ne savent pas résister à la marche sur Bloemfontein, puis sur Prétoria. Tout semble perdu. L'Orange est prêt à abandonner la lutte. Alors à la voix de leurs chefs, les Burghers ressaisissent leurs armes, la guerre prend son véritable caractère. Impuissants à lutter dans des batailles rangées, les commandos disséminés usent l'armée anglaise par de continuelles attaques. A cette nouvelle tactique, Olivier prélude par le guet-apens de Koorn-Spruit, tandis que, bientôt après, de Wet, dans un raid qui se poursuit du 31 mai au 24 août, couvre plus de 1350 kilomètres, coupant les voies ferrées, changeant à chaque instant de direction, évoluant à l'aise au milieu des troupes qui s'exténuent à le poursuivre. Ici s'arrête le récit. En l'écrivant, les auteurs prévoyaient que la guerre n'était pas près de finir et les événements postérieurs leur ont donné raison, en montrant qu'ils avaient bien pénétré le fort et le faible des deux adversaires.

A ces chapitres si passionnants s'en ajoutent d'autres, plus spécialement écrits pour les militaires. Ce sont des études sur les effectifs, sur les pertes, sur le ravitaillement, sur le service de santé, sur la vie au camp boer. Ce sont des considérations sur la tactique des deux armées. Ce sont surtout des réflexions sur les enseignements de cette lamentable guerre, et celles-ci ne s'adressent plus simplement aux hommes de métier. On a trop dit que la guerre du Transvaal a montré ce que peuvent faire des milices contre une armée régulière. En réalité le problème ne s'est

pas posé d'une façon aussi simple. Ce que nous voyons en présence, c'est « une armée qui n'a jamais été organisée et que la guerre perfectionne, combattant une autre armée qui, de jour en jour, s'appauvrit et se désorganise ». Avec leurs admirables qualités, les Boers ont perdu les avantages sur lesquels ils pouvaient compter au début. Il leur a manqué des chefs habitués au commandement, rompus à leur métier, il leur a manqué un noyau d'armée permanente qui aurait pu leur servir d'école. Leurs simples revues d'appel, qui, si souvent, firent à leurs spectateurs l'impression d'enfantines parades, ne pouvaient remplacer de vraies manœuvres. Ainsi organisés et préparés les Boers eussent été bien autrement redoutables, et peut-être, concluent tristement les auteurs, en eussent-ils imposé davantage à l'Angleterre, peut-être ses hommes d'État eussent-ils été moins avides, peut-être des milliers de vies humaines eussent-elles été épargnées; et nous ajouterons : peut-être l'histoire n'eût-elle pas eu à enregistrer cette brutale mainmise sur la liberté de tout un peuple avec lequel il n'était pas impossible à l'Angleterre de s'entendre, si son intérêt l'avait exigé.

L. Gallois.

REVUE DES REVUES

Otto Hintze, **Staatenbildung und Verfassungsentwickelung** (*Historische Zeitschrift*, t. LXXXVIII, fasc. 1).

L'étude que M. Otto Hintze a publiée dans un des derniers numéros de l'*Historische Zeitschrift* intéresse à plus d'un titre les historiens et les théoriciens politiques. A la différence de certains penseurs qui, comme K. Marx, croient devoir attribuer à la lutte de classes ou au rapport des différentes classes sociales entre elles une influence prépondérante sur la forme des constitutions, M. Otto Hintze prétend que la structure intérieure des États est déterminée en grande partie par leur forme extérieure. Il s'agit de savoir si l'on peut établir un rapport causal entre certains types de formation d'États et certaines formes constitutionnelles que l'histoire nous montre fréquemment associés.

Par exemple, il semble bien qu'un gouvernement démocratique et républicain soit le seul qui puisse s'implanter et se maintenir dans la cité grecque (*Stadtstaat*), et c'est pourquoi le plus grand théoricien politique de l'antiquité, Aristote, considère la démocratie comme la πολιτεία κατ' ἐξοχήν. Des associations aussi limitées sont très favorables à l'éclosion d'un vigoureux esprit communal, généralement hostile à la monarchie.

L'immensité de l'*imperium romanum* était, au contraire, inconciliable avec la démocratie. A mesure que Rome se transforme en empire mondial (*Weltreich*), s'effectue le passage de la forme républicaine au principat. La conquête et l'occupation de pays très vastes et très éloignés de la métropole, comme l'Espagne ou la Gaule, nécessitèrent la création d'armées permanentes et la prolongation des commandements : c'était un acheminement vers la monarchie, et l'évolution politique de Rome s'acheva enfin avec Dioclétien qui introduisit dans l'empire le despotisme oriental.

Nous ne suivrons pas M. Hintze dans le détail souvent instructif et attachant de sa démonstration. Il nous suffira de noter que le développement du régime féodal au Moyen Age après l'échec des essais de renaissance impériale et la formation des grands États centralisés dans l'Europe moderne lui fournissent des exemples assez probants.

Devons-nous attacher une grande valeur explicative à cette théorie dont nous saisissons déjà l'annonce et la formule dans les écrits politiques de Montesquieu et de Rousseau? Il faudrait alors la faire sortir du domaine des généralités et rechercher avec soin *dans quelle mesure* la formation des États agit sur leur constitution intérieure. M. Hintze, qui

reconnaît, d'ailleurs, avec une parfaite bonne foi le bien-fondé des autres explications généralement admises, ne s'attache peut-être pas assez, dans son travail, à préciser la part légitime qui revient à chacune d'elles, et surtout il ne montre pas, d'une façon satisfaisante, sous quelle forme il est permis à l'historien de se représenter cette action, somme toute assez mystérieuse, du dehors sur le dedans, de la forme extérieure des États sur l'esprit de leur constitution. On souhaiterait ici et là plus d'insistance sur des points essentiels.

Il est vrai qu'on ne saurait demander en bonne justice à une esquisse rapide et qui n'a pas la prétention d'être définitive toute la solidité et toute l'ampleur qu'on est en droit d'exiger d'un livre, et, telle quelle, l'étude de M. Hintze est une contribution fort intéressante à un problème historique très débattu.

L. Réau.

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE ET HISTOIRE DES IDÉES.

Gaetano Negri, **L'imperatore Giuliano l'Apostata**, un vol. in-12, xx-323 pp. [*Collezione Storica Villari*]. Milan, Hœpli, 1902. — Le livre de G. Negri mérite d'être signalé comme un remarquable effort de synthèse biographique et psychologique, dans la récente floraison d'études historiques sur Julien et son temps. Negri, après une étude approfondie des sources (auxquelles il a le tort grave de ne pas renvoyer assez souvent ni avec assez de précision), a reconstruit la physionomie de Julien, a scruté ses intentions et analysé ses motifs d'action, et essayé de déterminer le sens et la portée de son étrange tentative. Son livre n'est pas conforme aux habitudes de la composition historique. Il a cru, pour rendre plus facile aux érudits une reconstruction vraisemblable d'une personnalité aussi complexe que celle de Julien, qu'il devait la décomposer en ses parties et observer successivement les aspects du penseur, du politique, du polémiste, du prince et de l'homme. Toutefois son livre est divisé en huit chapitres : I, Vie de Julien ; II-III, milieu chrétien et milieu philosophique où a grandi le prince ; IV, opinions et intentions du restaurateur de l'hellénisme, dont N. suit la pensée dans ses curieux développements et ses contradictions ; V, lutte avec le christianisme ; VI, insuccès et désillusions du réformateur ; VII, son portrait intellectuel et moral, d'après les données des chapitres précédents, d'après ses admirateurs Ammien Marcellin et Libanius, d'après son détracteur Grégoire de Nazianze et d'après les propres écrits de Julien ; VIII, conclusion : Julien jugé dans les rapports de l'histoire du christianisme avec l'évolution progressive de la civilisation.

La pensée fondamentale de Negri est que la religion, tout en répondant dans l'essence de son inspiration aux exigences de l'âme humaine, tout en étant l'expression véridique du lien qui unit cette âme avec l'infini, est, par les formes qu'elle prend, le produit des conditions intellectuelles où se trouve l'humanité à un moment donné de son existence. Malgré la hauteur de l'inspiration et du sentiment moral dont elle naît, elle s'abaisse dans l'application pratique au niveau intellectuel de la société où elle vit, et elle en est troublée et gâtée. De là vient que les erreurs et les illusions de la raison empêchent la reconnaissance de la vérité morale. Le progrès et la civilisation n'émanent que de la découverte graduelle du vrai rationnel. Et à la lumière croissante de ces découvertes de la raison apparaît vivant ce principe moral qu'avaient obscurci et caché les erreurs et les fausses théories d'une pensée trompée par la religion.

L'histoire de l'empereur Julien n'est qu'une illustration — singulièrement instructive — de ce processus de conversion d'une forme religieuse à une autre : Negri l'a suivie dans ses éléments essentiels. Il démontre par l'étude des documents que Julien a compris et senti, plus vivement qu'aucun de ses prédécesseurs, la valeur des vertus du christianisme : mais un ensemble de circonstances (bien analysées ici), et surtout le fait que ces vertus ne lui apparaissaient plus dans le christianisme corrompu et plein de dissensions qui l'entourait, lui persuadèrent d'essayer de faire revivre ces vertus chrétiennes dans les rites et les formes surannées du polythéisme hellénique. Cette tentative, au point de vue intellectuel, ne marque aucun progrès, mais elle est fort intéressante comme preuve évidente qu'aucune des deux religions ne réussissait à modifier la situation morale de la vieille société romaine, condamnée déjà à périr.

Le souci de développer cette thèse n'empêche pas l'auteur de tracer un tableau assez vivant de la société politique et religieuse du IVe siècle, de bien dépeindre le contraste et la lutte des opinions et des jugements du monde chrétien et du monde païen, et de donner des portraits vivants des personnages les plus remarquables de l'époque. Mais c'est surtout par une force de pensée, assez rare chez les érudits italiens contemporains, par le souci des idées générales (exprimées souvent d'une façon, il est vrai, vague et prolixe) que ce livre synthétique est digne d'attention et de discussion. — L.-G. P.

Errera, **L'epoca delle grandi scoperte geografiche**, un vol. in-12, XV-432 pp. [*Collezione Storica Villari*]. Hœpli, Milan, 1902. — Le livre du professeur Errera, de l'*Istituto Tecnico* de Turin, est un livre synthétique qui manquait jusqu'à ce jour à la littérature italienne, — lacune d'autant plus fâcheuse que depuis quelque vingt ans les recherches partielles et les monographies sur les grands voyageurs du moyen âge et de la renaissance s'étaient multipliées. L'auteur y a évité les deux dangers auxquels il était exposé : à faire une série de biographies apologétiques et une collection d'anecdotes sur la vie des grands voyageurs, ou faire une série minutieuse et embrouillée de discussions critiques portant sur des points de détail. On trouvera dans ce volume une histoire générale des progrès des connaissances humaines sur la surface de la terre, tant dans l'ordre des théories spéculatives et des doctrines que dans l'ordre des explorations et des accroissements pratiques de connaissances.

L'auteur expose d'abord largement, en deux chapitres d'introduction, ce qu'était la connaissance de l'οἰκουμένη, — le monde habité, — à l'époque romaine et dans les premiers siècles du moyen âge, — comment les invasions barbares avaient ruiné la science de la géographie à Rome, ce qui en restait chez les Byzantins, quelle fut l'influence du christianisme (par les croisades et les missions), et l'importance des invasions Arabes. — Avec le chapitre IV commence le récit des premières découvertes : l'exploration de l'Asie au XIIIe siècle (Giovanni del Pian de' Car-

pini, Rubruck, les Polo) et au XIVe siècle (Montecorvino, Odorico da Pornenone, Marignolli). Le chapitre VII est consacré à l'exploration des régions boréales jusqu'au XVe siècle, des Normands aux frères Zeno et Pietro Querini. Le chapitre VIII fait l'historique de la recherche de la route maritime des Indes (les navigations portugaises), et le chapitre IX est le tableau des connaissances légendaires et traditionnelles sur l'Occident avant Colomb, jusqu'à Toscanelli. Colombo remplit le chapitre X, et le chapitre XI, qui va de Colomb à Magellan, finit par un tableau de la connaissance de l'Amérique au XVIe siècle. Une conclusion (chapitre XII) montre sommairement les progrès des connaissances géographiques du début du moyen âge au voyage de circumnavigation de Magellan, les lacunes que présentaient alors ces connaissances, et ce que fut l'œuvre de l'époque suivante.

Dans ce cadre complet et clairement disposé, l'auteur a introduit nombre de citations et de textes de témoins contemporains et des auteurs eux-mêmes de ces découvertes. Des cartes et des croquis nombreux et judicieusement choisis rendent plus aisée la consultation de ce livre. M. Errera a fait là un travail vraiment utile : à une grande érudition il joint le mérite d'avoir mis en vive lumière les idées générales et les faits dominants qui ont déterminé les progrès de la géographie. — L.-G. P.

De Lanessan, **La République démocratique.** Paris, Colin, 1901, 353 p. in-8. — Une étude sur le transformisme, des travaux scientifiques variés, des voyages à travers le monde et les milieux parlementaires, préparaient depuis longtemps M. de Lanessan à écrire ce beau livre. Pour juger les événements contemporains, « il s'est mis dans la situation d'un « naturaliste qui se propose d'étudier les évolutions et les mœurs d'un « animal vivant en société. »

Des influences ataviques ont longtemps empêché la masse du peuple français de comprendre l'esprit de nos institutions. Malgré des réformes constitutionnelles le peuple ne jouit pas de la souveraineté. « Depuis 1789, la France évolue du régime autocratique au régime oligarchique, et du régime oligarchique au régime démocratique. » Résultat d'un ensemble de faits sociaux très connus, le mouvement démocratique a pris un caractère de fatalité. Selon le mot de Chateaubriand « les nations arrivées à leur majorité prétendent n'avoir plus besoin de tuteurs ». Après une étude profonde sur le mouvement des partis politiques depuis 1870 et les conséquences de la Constitution de 1875, l'auteur trace un programme de réformes destinées à mettre les faits en harmonie avec les principes, dont le programme de cette *Revue* ne comporte pas l'exposition. — Valory le Ricolais.

La Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, texte avec commentaire suivi par E. Blum (préface par G. Compayré), Paris, Alcan, Montpellier, Firmin et Montane, 1902, XXXVI, 398 pp. in-8. — Le

commentaire, si complet et si pénétrant, si éloquent aussi parfois et parfois peut-être surabondant, de M. Blum peut rendre, au point de vue pratique, les plus grands services puisqu'il aidera les citoyens en général, les maîtres en particulier, à comprendre la signification exacte et la portée surtout de la Déclaration. Nous n'avons pas ici à insister sur ce mérite. Mais l'historien peut également tirer un profit réel de ce livre.

M. B., comme l'a dit M. Compayré dans son intéressante préface, s'est attaché à éclairer le texte de la Déclaration par toutes les lumières que peut fournir l'histoire aussi bien que la philosophie. D'une part, la Déclaration « par tout ce qu'elle nie, par tout ce qu'elle condamne, est comme une page de l'histoire du passé » (Préf., p. VIII) : et il convenait de l'étudier dans ses origines, dans son opposition à l'ancien régime, dans ses rapports aussi avec la philosophie du XVIIIe siècle et les Déclarations américaines, dans les discussions enfin qui ont précédé l'adoption de chaque article, qui l'expliquent et l'éclairent. D'autre part, « elle a été la source de toutes les réformes qui, depuis cent ans, ont contribué au progrès de la société moderne et au triomphe de la démocratie » (Ibid., p. VIII), et il était bon de montrer comment s'en sont peu à peu développées les conséquences, sans qu'elle ait, d'ailleurs, déployé encore toute sa virtualité. Dans l'histoire, la Déclaration est donc à la fois un terme et un commencement : c'est ce que M. B. a excellemment mis en lumière. Chaque chapitre de son commentaire traite du principe impliqué dans un ou plusieurs articles de la Déclaration; et dans chaque chapitre on trouve deux parties : l'une consacrée, outre le commentaire théorique, aux éclaircissements rétrospectifs; l'autre consacrée, outre l'énoncé de certains *desiderata*, aux principales sanctions juridiques que le principe a reçues. Et ce travail, en son ensemble, est une contribution importante à l'histoire des idées : on y voit que la doctrine impliquée dans la Déclaration a agi au cours du XIXe siècle comme un ferment; on y constate que si, sur certains points, elle peut être corrigée ou précisée, d'une façon générale elle ne fait que se *réaliser* dans l'histoire. — H. B.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

Émile Durkheim et ses collaborateurs, *L'année sociologique 1900-1901*, Paris, Alcan, 1902, in-8.

Maurice Deslandres, *La crise de la science politique et le problème de la méthode* (préface de F. Larnaude), Paris, Chevalier-Marescq, 1902, in-8.

E. Bouvier, *La méthode mathématique en économie politique*, Paris, Larose, 1901, in-8.

Histoire de la philosophie (*Bibliothèque du congrès international de philosophie*, t. IV), Paris, Colin, 1902, in-8.

Benedetto Croce, *Estetica come scienza dell' espressione e linguistica generale*, I *Teoria*, II *Storia*, Milan-Palerme-Naples, Sandron, 1902, in-8.

Domet de Vorges, *Saint Anselme* (*Les grands philosophes*), Paris, Alcan, 1901, in-8.

P.-L. Couchoud, *Benoît de Spinoza* (*Les grands philosophes*), Paris, Alcan, 1902, in-8.

G. de Lafont, *Les Aryas de Galilée et les origines aryennes du Christianisme*, 1re partie, Paris, Leroux, 1902, in-8.

M. Wilmotte, *La Belgique morale et politique* (*1830-1900*), (préface de E. Faguet), Paris, Colin, in-18.

A. Rébillon, *Recherches sur les anciennes corporations ouvrières et marchandes de la ville de Rennes*, Paris, Picard, Rennes, Plihon et Hommay, 1902, in-8.

A. Aulard, *Recueil des actes du Comité de Salut public*, t. XIV (*29 mai-7 juillet 1794*), Paris, Imprimerie Nationale et librairie Leroux, 1901, gr. in-8.

Johns Hopkins University Studies : Herbert B. Adams, Tributes of Friends, with a Bibliography of the Department of History, Politics and Economics of the J. H. University 1876-1901. — Geo.-E. Barnett, *State Banking in the United States since the passage of the National Bank act.* — W.-E. Martin, *Internal Improvements in Alabama*; Baltimore, the J. H. press, 1902, in-8.

Le gérant : Paul CERF.

TABLES DU TOME QUATRIÈME

TABLE DES AUTEURS

(ARTICLES ET REVUES)

BERR (Henri). — Les rapports de l'histoire et des sciences sociales d'après M. Seignobos 297

BERTAUX (Emile). — L'histoire de l'art et les œuvres d'art 265

BOISSONNADE (P.). — Revue générale : Les études relatives à l'histoire économique de la France au moyen âge (Sources. — Ouvrages généraux. — Histoire de l'agriculture et des classes rurales). 307

BOUGLÉ (C.). — Note sur la différenciation et le progrès 129

CROISET (Maurice). — Revue générale : Littérature grecque 80

DUMOULIN (Maurice). — Nos Enquêtes. I Questionnaire ethnographique : La race française 34

KONT (J). — Revues générales : Langue et littérature hongroises :
Des origines à 1772 205
De 1772 à nos jours : 346

LYON (Georges). — Platon et la Stylométrie 1

PETIT-DUTAILLIS (Ch.). — Revue générale : Histoire politique de la France au XIVe et au XVe siècle 37

PIÉRON (H.). — Voir VASCHIDE.

SAINÉAN (Lazare). — L'état actuel des études de folk-lore 147

TANNERY (Paul). — Revue générale : Histoire de la mécanique. 191

VASCHIDE (N.) et PIÉRON (H.). — La croyance à la valeur prophétique du rêve dans l'Orient antique (fin) 18

VILLARI (Pasquale). — L'Histoire est-elle une science ? (trad. par Léon-G. Pélissier) (fin). 175

XÉNOPOL (A.-D.). — Les sciences naturelles et l'histoire, à propos d'un ouvrage récent 280

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Différenciation (La) et le progrès (Note), par C. Bouglé 129

Enquêtes (Nos). I Questionnaire ethnographique : La race française, par Maurice Dumoulin. 34

Folk-lore (L'état actuel des études de), par Lazare Sainéan. 147

Histoire (L') de l'art et les œuvres d'art, par Emile Bertaux. 265

Histoire (L') est-elle une science ? (fin), par Pasquale Villari (trad. par Léon G. Pélissier). 175

Platon et la Stylométrie, par Georges Lyon 1

Rêve dans l'Orient antique (La croyance à la valeur prophétique du) (fin), par N. Vaschide et H. Piéron 18

Sciences naturelles (Les) et l'histoire, à propos d'un ouvrage récent, par A. D. Xénopol 280

Sciences sociales (Les rapports de l'histoire et des) d'après M. Seignobos, par Henri Berr 297

REVUES GÉNÉRALES

Histoire générale : France (Histoire politique au XIVe et au XVe siècle), par Ch. Petit-Dutaillis 37

Histoire économique : France (Moyen Age. — Sources ; ouvrages généraux ; histoire de l'agriculture et des classes rurales), par P. Boissonnade 307

Histoire des sciences : Mécanique, par Paul Tannery 191

Histoire littéraire : Littérature grecque, par Maurice Croiset. 80

Langue et littérature hongroises, par J. Kont :

Des origines à 1772 205

De 1772 à nos jours 346

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Bibliographie méthodologique 107

Etudes locales d'histoire moderne (L'organisation des) 369

Histoire des religions : Une leçon d'ouverture 236

Nouvelles et publications diverses . . . . . 111, 237 et 369

Questionnaire (A propos de notre). 368

Sociétés savantes (Le groupement des), d'après M. P. Caron 109

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

Aulard (A.), *Histoire politique de la Révolution française* (Ch. Dufayard). . . 243
Breysig (Kurt), *Kulturgeschichte der Neuzeit* (G. Blondel). 117
Durkheim (E.), *L'Année Sociologique (1899-1900)* (E. Goblot) 239
Frocard (Lt.-Ct.) et Painvin (Capit.), *La guerre au Transvaal* (L. Gallois). . . . 376
Halévy (E.), *La formation du radicalisme philosophique* (Paul Mantoux) . . . 121
Lamprecht (K.), *Zur jüngsten deutschen Vergangenheit*, I (Henri Lichtenberger) 251
Métin (A.), *Le socialisme sans doctrines* (Paul Mantoux) 374
Painvin (Capit.), voir Frocard (Lt.-Ct.).
Palante (G.), *Précis de sociologie* (Emile Durkheim) 114
Renouvier, *Uchronie* (J. Segond) 115

REVUE DES REVUES

Historische Zeitschrift : Otto Hintze, *Staatenbildung und Verfassungsentwickelung* (L. Réau) 379
Monist (The) : Guido Villa, *Psychology and History* (F. Rauh). 126

BULLETIN CRITIQUE

Histoire générale :

Bragagnolo (G.), *Storia di Francia dai tempi più remoti ai giorni nostri* (L.-G. P.) 255
Errera, *L'epoca delle grandi scoperte geografiche* (L.-G. P.) 382
Lanessan (de), *La république démocratique* (Valory le Ricolais). 383
Negri (Gaetano), *L'imperatore Giuliano l'Apostata* (L.-G. P.). 381

Histoire économique :

Rausch (Ernst), *Französische Handelspolitik vom Frankfurter Frieden bis zur Tarifreform von 1882* (Albert Milhaud) 255
Risson (Paul), *Histoire sommaire du commerce* (A. M.) 256

Histoire des idées :

E. Blum, *La Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen*, texte et commentaire (H. B.) 384
Hatzfeld (Ad.), *Pascal* (*Les grands philosophes*) (F. Rauh) 258
Joly (Henri), *Malebranche* (*Les grands philosophes*) (F. R.). 259
Martin (Abbé J.). *Saint Augustin* (*Les grands philosophes*) (H. Delacroix) . 257

VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

D
1
R4
t.4

Revue de synthèse historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY